



**HAL**  
open science

# L'expression du milieu pro-impérial dans le royaume d'Italie médiéval : personnages, discours, symboles (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle)

Gabriel Redon

► **To cite this version:**

Gabriel Redon. L'expression du milieu pro-impérial dans le royaume d'Italie médiéval : personnages, discours, symboles (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle). Histoire. Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12, 2022. Français. NNT : 2022PA120076 . tel-04510602

**HAL Id: tel-04510602**

**<https://theses.hal.science/tel-04510602v1>**

Submitted on 19 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de doctorat  
Histoire du Moyen Âge

**Gabriel REDON**

**L'expression du milieu pro-impérial  
dans le royaume d'Italie médiéval :  
personnages, discours, symboles  
(XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)**



Friedrich OVERBECK, *Italia und Germania*, 1828, Munich, Neue Pinakothek.

*Thèse dirigée par* : M<sup>me</sup> Nathalie GOROCHOV (Université Paris-Est Créteil / CRHEC)

*Date de soutenance* : 10 décembre 2022

*Jury* : M<sup>me</sup> Rosa Maria DESSI (Université de Nice Côte d'Azur) – Rapporteuse  
M. Benoît GREVIN (C.N.R.S.) – Rapporteur  
M<sup>me</sup> Nathalie GOROCHOV (Université Paris-Est Créteil) – Directrice de recherche  
M. Patrick GILLI (Université Montpellier 3) – Examineur  
M<sup>me</sup> Isabelle GUYOT-BACHY (Université de Lorraine) – Examinatrice

*À mes grands-pères, Henri Mathieu et Paul Redon*

## Remerciements

Cette thèse est indissociable de la relation intellectuelle et humaine forte que j'ai nouée depuis mes années de licence avec ma directrice de recherche, M<sup>me</sup> le Professeur Nathalie Gorochov. Je tiens donc à la remercier chaleureusement pour son soutien inconditionnel depuis désormais plus d'une décennie, tant sur le plan scientifique que personnel. L'achèvement de ces longues années de travail ne serait rien sans sa présence constante, bienveillante mais toujours exigeante, dans les meilleurs comme dans les pires moments – et Dieu sait combien ils furent nombreux ! – de sa gestation.

Cette dernière a été rendue possible grâce à l'obtention à l'été 2016 d'un contrat doctoral au sein de l'Ecole doctorale Cultures & Sociétés, affiliée à la Com.U.E Paris-Est Sup : je tenais à adresser des remerciements aux directrices de l'Ecole, M<sup>me</sup> Marie-Emmanuelle Plagnol et M<sup>me</sup> Claire Oger, pour l'aide matérielle et financière spécifique qui m'a été apportée durant plusieurs années. Des remerciements qui vont également aux secrétaires de l'Ecole, M<sup>me</sup> Thanh-Ha Ly et M<sup>me</sup> Latifa Zeroual-Belbou, qui m'ont accompagné toutes deux, avec un très grand professionnalisme, dans les longues et multiples démarches administratives nécessaires à la poursuite d'un doctorat.

Effectuée dans le cadre du Centre de Recherches en Histoire Européenne Comparée, cette thèse doit également beaucoup aux encouragements et au soutien que m'ont adressés, chacun leur tour au fil des mandatures, les différents membres du laboratoire qui se sont succédés à sa direction. Je tiens donc à remercier tout particulièrement M<sup>me</sup> Catherine Brice, M<sup>me</sup> Isabelle Poutrin, M<sup>me</sup> Claire Sotinel, M. Emmanuel Fureix et M<sup>me</sup> Marie-Karine Schaub pour leur confiance et leurs conseils avisés au cours de ces six années. Un remerciement que j'adresse également à M. Jacques Paviot, directeur du département d'histoire de l'Université Paris-Est Créteil, qui a constitué aux côtés de M. Fureix mon comité de suivi de thèse, dont les recommandations se sont révélées d'une importance majeure quant à l'aspect final de ce travail.

Ces remerciements s'étendent bien entendu à l'équipe du laboratoire dans sa globalité, qui a soutenu mon parcours depuis maintenant plus de dix ans, et tout particulièrement à M. Arnaud Baubérot, M. Jean-François Dubost, M. Kevin Trehuedic, M<sup>me</sup> Silvia Milanezi, M. Guillaume Cuchet et M. Jérôme Bazin. Des remerciements spéciaux vont également à M<sup>me</sup> Corinne Péneau pour ses précieux conseils scientifiques et pédagogiques, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Sarah Fourcade, qui m'a amicalement prêté certains ouvrages de sa collection personnelle. De même, j'adresse également des hommages particulièrement appuyés à M. Warren Pezé et à M. Pierre-Emmanuel Guigo, pour m'avoir offert ces dernières années toute une série d'opportunités professionnelles fondatrices, et dont on retrouve des traces visibles dans la version finale de ce travail. Cette thèse et tous les travaux annexes qui y sont liés n'arborent donc pas sans raison la bannière du C.R.H.E.C.

Une bourse de recherche d'un mois m'a été accordée en octobre 2018 par l'Ecole Française de Rome afin de poursuivre mes investigations pro-impériales au cœur même de l'un des berceaux historiques de cette idée. Je tenais donc à remercier ici l'équipe de l'E.F.R et le directeur des études médiévales, M. Pierre Savy, pour m'avoir accueilli dans le cadre exceptionnel de la bibliothèque du Palais Farnese.

Mais ce travail s'est également nourri de plusieurs rencontres scientifiques importantes : j'adresse donc des salutations appuyées à M<sup>me</sup> Eloïse Adde et M. Jonathan Dumont, rencontrés lors d'un colloque international au Luxembourg à l'automne 2019 auquel ils m'ont aimablement convié, et qui m'ont chacun encouragé et motivé par leur haut niveau d'exigence. Ces remerciements s'étendent également à plusieurs collègues rencontrés dans le cadre de ce

colloque, notamment M<sup>me</sup> Valeria Caldarella-Allaire pour ses précieuses recommandations bibliographiques, ainsi que M. Wim Blockmans et M. Michel Margue pour leurs mots chaleureux.

Je souhaite aussi mentionner l'importance qu'ont jouée dans ce parcours M. Rolf Große et M. Giuliano Milani, avec lesquels j'ai eu le bonheur de coorganiser, en partenariat avec l'Institut Historique Allemand de Paris et l'Université Gustave Eiffel (ex-U.P.E.M.), le colloque international de mars 2020 sur les intellectuels face à l'idée impériale. Toujours dans cette même série, mes hommages s'adressent également à M. Alain Marchandisse pour m'avoir permis de publier, dans les actes des 61<sup>e</sup> rencontres du Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes, le premier article issu des travaux réalisés pour cette thèse de doctorat. Je lui sais d'ailleurs gré de m'avoir transmis, dans le cadre de cette publication, sa très grande rigueur bibliographique et son soin extrêmement méticuleux de la présentation des notes de bas de pages, auquel ce travail doit énormément.

Je remercie également avec force M. Benoît Grévin pour ses précieux conseils et pour nos très agréables échanges, tant par mails que dans les salles de l'Ecole Normale Supérieure. Cette rencontre importante pour l'achèvement de mon travail a eu lieu sur suggestion de M<sup>me</sup> Clémence Revest : elle mérite donc, elle aussi, une ligne dans cette série de remerciements. Dans le même ordre d'idées, je me dois de saluer la bienveillance de M. Etienne Anheim, auquel j'ai pris plaisir à présenter mes travaux durant les dernières semaines d'achèvement de ce manuscrit.

Après cette première série de remerciements, je tenais à adresser des salutations particulières à nombre de proches, de parents, d'amis et de camarades ayant joué un rôle parfois central dans ce long parcours intellectuel et professionnel :

En premier lieu, mes hommages vont à Viktoria Forgacs et Fabian Würtz pour m'avoir, il y a presque une décennie, aiguillé lors d'une discussion sur la voie d'un sujet de Master consacré à Milan : ce choix s'est révélé fondateur dans nombres de pistes explorées dans les années qui ont suivi, tant en termes de choix des sources que des éléments qui en ont émergé. Ils n'ont tous deux pas été remerciés à leur juste valeur à l'époque, je tenais donc à réparer cela ici.

Le travail de thèse est souvent comparé, parmi les doctorantes et les doctorants, à une longue navigation en solitaire. Mais l'Océan Doctoral est heureusement fréquenté par de nombreux vaisseaux, formant une flottille très bigarrée dont la présence aide à garder son cap. Ce n'est donc pas sans émotion que je remercie ici, dans un premier temps, l'équipage doctorant du C.R.H.E.C, et tout particulièrement ses marins les plus valeureux : Ekaterina Martemianova, Marine Tesson, Maria Sorokina, Marjolaine Lemeillat, Clarisse Tesson, Guillaume Linte, Carine Renoux, Iris Pupella-Noguès, Christopher Calefati, Paolo Felluga, Michel Vidal, Vincent Batantou, Dorota Choińska.

Dans un second temps, je tiens à saluer mes collègues et amies rencontrées durant mon séjour romain de 2018, qui furent toutes d'un soutien fondamental durant les quatre dernières années de rédaction de ce travail : Cécile Vittori, Amélie Belleli, Laura Koshkin-Déchery, Angela Cossu, Antonella Bellantuono, Maria Chronopoulou, Chaimae Imrani, Fatma Haddad, Mariem Ben Fradj, Marie-Astrid Hugel et Chuang Hsin-Tien. J'adresse par la même occasion des remerciements spéciaux à Martin Jaillet pour m'avoir signalé, au détour de nos investigations respectives dans les rayonnages du Palais Farnese, une lecture qui s'est révélée déterminante.

Cette série de remerciements à mes camarades jeunes chercheurs ne serait toutefois pas totale sans ceux que je me dois d'adresser à tous les collègues jeunes chercheurs rencontrés avant ou pendant mes années de thèse, issus de divers horizons humains et scientifiques, qui ont également fait partie de cette aventure : Nicolas Lahaye et Christelle Ha Soon, Charlène Bénard, Iulia Dima, Solène Teron, John-Erik Hansson, Jung Youyoung, Yacine Benhalima, Guillaume Pollack, Abir Naas, Julien Le Mauff, Marthe Czerbakoff, Wendy Devilliers, Simona Locic, Constance Robert-Murail, Dania Haidar, Clément Carnielli, Haifa Louati, Jean-François Morvan.

Je tenais en complément, à remercier, celles et ceux dont la présence amicale, affective et bienveillante s'est également révélée fondamentale au cours de ce long cheminement. Et notamment, dans le désordre alphabétique : Amina Hachemi, Roxane Saadati, Rémi Brion, Cécile Monera, Lisa Sylard, Joanna Heller, Cai Chun, Charlotte Ferrer, Kasia Kozinski, Marie-Angélique Menecier, Erwan Sommerer, Kathi Lehner, Sayuka Issartial, Aude Leury, Béatrice Pingot, Caroline Gonçalves, Fleur Demarty, Elsa Estival, Christelle Nguyen, Emmanuelle Bordas, Tamara Georgescu, Tonya Béhanzin, Hélène Debrabandère, Léna Alexandre, Jennifer Doiteau, Joëlle Hist, Rémi Perrenoud, Marie Husson, Charlène Telhier, Christelle Bal, Alice Wagret, Laure Benedetti, Megan Casey, Léa Grégoire, Caroline Delavault, Bella Pipe, Jo Riou, Carole Portet, Emi Gourgand, Emmi Kohonen, Gabriel Kheradmand, Philippe Gauchot, Quentin Hamerlak, Déborah Laisney, Niloofer Azari, Romain Lefèvre et Clémentine Prieur, Morgane Stampfer, Mathieu Yassef, Guillaume Fleury, Sam Kun, Antoine et Nina Duprez, Aurélien Christophe, Fanny Cohen Moreau, Priscille Lamure, Juline Clémenceau, Roxane Escalon, Erwin Derungs, Jean-Claude Lebreton, Serge Leclercq, Cynthia Leroy, Nina Elbaz, Théo Aiolfi, Tom Oksenhendler, Ruth Yapoga, Séphora Journo, Emmanuelle Bonavent, Marion Hellier, Cassandre Morgillo, Alessia Pirroni, Cristina Di Vincenzo, Lorène Gayda, Silvia Serrotti, Kelly Antonatou. Sans oublier, *heavydemment* : Tony, Ozzy, Geezer et Bill, ainsi que Ronnie, Ian, Glenn, Tony M. et tous les autres.

J'adresse enfin de vibrants hommages à plusieurs êtres chers qui ont été durablement présents à mes côtés durant ces longues années : Virginia B. Fernson, Jonathan Lefèvre, Mayenou et Aurore Schuber, Margot Guillet et sa mini-meute (Eclipse, Indy, Baïkal, Zemlya et Seth). Une place particulière revient également à Pauline Spychala, qui m'accompagne depuis 2017 dans ce parcours de vie, à la fois comme collègue et amie fidèle, et qui s'est révélée d'une importance cruciale dans l'achèvement de ce travail : cette thèse n'aurait probablement jamais pu être terminée sans sa présence quasiment quotidienne et son soutien indéfectible, souvent par-delà les frontières.

Je termine ces (très longs !) remerciements privés en les étendant aux membres de ma famille : Jean, Anne et Octavio, Monique et Paul Redon, Francine et Henri Mathieu, Anne-Marie, Françoise, Charlie et Antoine, Jean-François et Martine, Clément et Hélène, Raymond, Bernadette et Jean-Marie.

Mes ultimes mots vont bien sûr à mes parents, Marie-Paule et Jean-Paul Redon, qui ont contribué de très près à l'élaboration de la version définitive de ce manuscrit, en assurant ainsi la relecture intensive, les longues et multiples corrections, la patiente mise au point typographique, la complexe réalisation des cartes situées en annexes, et l'édition générale de la maquette jusque dans les dernières heures avant son dépôt en ligne. Ils se sont investis totalement dans mon projet de vie depuis le dépôt de ma candidature à l'École doctorale en 2016, et ont continué dans ce sens durant ces six années. Cette thèse est, sans exagération, également leur œuvre.

« L'envie parfois me prend d'aller vite, de raconter, de raconter à toute allure, de bourrer chaque page d'autant de duels et de massacres qu'il en pourrait tenir dans un poème épique ; et puis, lorsque je m'arrête et me prépare à me relire, je découvre que ma plume n'a pas laissé la moindre trace sur le papier : la page est toute blanche. »

Italo Calvino, *Le Chevalier inexistant*, 1959.

## ABREVIATIONS ET CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

### Abréviations

- Pétrarque :

*Fam.* : Lettres familières

*Sen.* : Lettres de la vieillesse

*Buc. Carm.* : Bucolicum Carmen

*Rem.* : Remède aux deux fortunes

- Dante :

*Inf.* : Enfer

*Purg.* : Purgatoire

*Par.* : Paradis

### Conventions typographiques

- Guelfes et Gibelins / guelfes et gibelins :

1) Lorsque l'affiliation concerne une cité (Florence, Parme, Gênes...), nous utilisons la majuscule initiale : par exemple, nous parlons des Guelfes noirs ou des Gibelins de Florence.

2) Dans le cas d'une affiliation non marquée géographiquement, nous utiliserons les caractères minuscules à l'initiale.

3) Lorsque nous citons les traductions en français de nos sources, nous respectons les choix typographiques des traducteurs.

- Empereur / empereur :

1) Nous utilisons le mot « empereur » sans majuscule initiale s'il est suivi du nom du souverain ou s'il sert à désigner la fonction en général.

2) Nous utilisons le mot « Empereur » avec une majuscule initiale s'il s'agit d'un souverain nommément désigné par le contexte.

## Introduction générale

## 0.0 – AVANT-PROPOS

Ce projet de thèse est né à la suite d'une simple question, posée pour la première fois à notre future directrice de recherche lors d'un cours de premier cycle sur la période communale italienne durant l'année universitaire 2010-2011. Cette question était la suivante : si l'on considère que le nord de l'Italie est rattaché *de jure* à l'Empire depuis les Carolingiens jusqu'en 1806, quelle pouvait être l'expression de cette appartenance politique dans la vie quotidienne des Italiens du Moyen Âge ?

Cette interrogation amenait, par nature, à ouvrir de nombreuses portes pour tenter d'y répondre. Elle a donc constitué le point de départ des premières ébauches d'un projet de recherche de second cycle, qui a donné lieu par la suite à deux mémoires de recherche, soutenus respectivement en 2014<sup>1</sup> et 2015<sup>2</sup>. Ces travaux nous ont permis d'approcher pour la première fois la question de l'expression de l'identité impériale en Italie du Nord au Moyen Âge, avec, sous-jacente, l'envie de s'intéresser plus globalement à l'histoire des représentations de l'Empire.

Cette première approche, alors uniquement centrée sur Milan pour des raisons pratiques, a vite conduit à envisager un projet scientifique plus vaste, mené au travers d'une thèse effectuée dans le cadre d'un contrat doctoral de trois ans, étendu par la suite à six années. La construction de ce projet de recherche s'est alors opérée en deux temps : les recherches effectuées nous ont conduit, au départ, à privilégier une approche « lombarde » de notre champ d'investigation. En

---

<sup>1</sup> Gabriel REDON, *La figure impériale dans la Lombardie médiévale (XIIe-XVe siècle) : le cas milanais*, mémoire de Master 1 recherche en histoire du Moyen Âge, sous la direction de Nathalie Gorochov, Université Paris-Est Créteil, 2014.

<sup>2</sup> Gabriel REDON, *La figure de l'aigle à Milan du Haut Moyen Âge à la période seigneuriale : de saint Jean au Saint Empire*, mémoire de Master 2 recherche en histoire du Moyen Âge, sous la direction de Nathalie Gorochov, Université Paris-Est Créteil, 2015.

effet, la Lombardie médiévale, notamment la région du duché de Milan, présentait certaines spécificités qui ont attiré notre attention : engagée dans une opposition frontale à l'Empire durant le règne des Hohenstaufen, avec la constitution de la « Ligue lombarde », première expression majeure d'un courant proto-guelfe en Italie<sup>3</sup>, la Lombardie est ensuite passée dans un giron nettement pro-impérial suite à l'ascension de la famille Visconti, qui se fait légitimer par le pouvoir impérial durant le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. La première mouture de ce projet était donc explicitement tournée vers la Lombardie, ce qui peut expliquer certaines orientations dans notre recherche, notamment l'analyse architecturale<sup>5</sup>.

L'idée première de cette étude relevait davantage de l'histoire sociale et de l'étude prosopographique du milieu pro-impérial italien. Cette conception initiale du sujet peut se ressentir à la lecture de certains chapitres de notre première partie. Mais l'exploration des sources, notamment narratives, commencée en amont de la présentation du projet à l'école doctorale Cultures & Sociétés à l'été 2016, nous a conduit à orienter sa thématique vers une étude « à contre-pente » (pour reprendre les termes de Fernand Braudel<sup>6</sup>) mêlant histoire politique, littérature, histoire des représentations et analyse symbolique. Cette évolution du sujet nous a permis, en définitive, de mettre en scène les multiples formes que peut prendre l'engagement impérial des Italiens qui, durant les derniers siècles du Moyen Âge, soutiennent et cautionnent d'une façon ou d'une autre l'expression de l'Empire dans la Péninsule.

Ce voyage littéraire, commencé avec Dino Compagni, poursuivi avec Pétrarque puis Salimbene de Parme, complété enfin par Dante et l'Anonyme Romain, nous a alors amené à redéfinir le cadre géographique de ce projet afin de pouvoir proposer une étude plus riche et plus vaste que l'idée initiale : partie des murs de Milan, notre quête des symboles impériaux l'Empire nous a ensuite mené à Parme, puis à Florence, évidemment à Rome, puis enfin jusque dans les forêts mythiques d'Argus et, au-delà, dans les nuées du Paradis dantesque. À chaque fois, le questionnement du sentiment d'appartenance des Italiens du *Regnum* à l'espace impérial, ainsi qu'à la sphère d'influence des empereurs germaniques, a constitué le fil rouge de ce travail.

Il a par ailleurs fallu délimiter des bornes chronologiques. Le choix final des sources y a grandement contribué : l'abondance de détails sur le règne de Frédéric II chez Salimbene et ceux sur Charles IV que l'on trouvait dans les textes de Pétrarque rendait obligatoire une

---

<sup>3</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Voir : Partie III ; chap. 3.1.4.

<sup>6</sup> Fernand BRAUDEL, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion (Champs), 1984, p. 125.

focalisation sur les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ces deux siècles peuvent être vues comme une période de transition pour l'Occident, après l'échec des premières croisades et l'apparition d'une première modernité annoncée par la renaissance intellectuelle du XII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Le lien entre ces deux parties du corpus – Salimbene et Pétrarque – était assuré par les deux auteurs florentins de notre corpus, à savoir Dino et Dante, dont la vie politique concerne le début du XIV<sup>e</sup> siècle et le règne d'Henri VII. Les quelques références que l'on trouvera dans ce travail qui soient relatives à des périodes antérieures, notamment le règne de Frédéric Barberousse, sont donc dues à des évocations indirectes dans ces sources. Elles permettent toutefois de replacer le contexte politique italo-germanique de notre travail dans un cadre historique plus vaste, à savoir celui du Bas Moyen Âge, du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Loin de nous l'idée d'affirmer, dans les pages qui vont suivre, que l'Italie médiévale est, au sein du monde occidental, la matrice obligatoire de l'État et de la démocratie modernes : ce raccourci historique n'est effectivement pas né d'hier, et mérite, à chaque fois qu'il surgit dans le débat, d'être fortement nuancé. L'historien anglais Chris Wickham s'y est d'ailleurs employé avec *maestria* dans un ouvrage qui vient récemment d'être traduit par Jacques Dalarun<sup>8</sup>. Néanmoins, nous avons eu pour ambition de montrer quelle a pu être l'expression particulière, dans des sources tant littéraires que symboliques, d'engagements politiques spécifiques, et par-delà ces traces, d'une pensée politique innovante.

Le résultat de ces six années (en réalité bien plus !) d'analyses, qui ne saurait être une conclusion définitive sur le sujet des représentations impériales italiennes, a, nous l'espérons, permis d'en mettre en lumière les similarités autant que les différences, et d'ouvrir des perspectives vers d'autres études encore plus complètes.

---

<sup>7</sup> Sur le sujet, voir : Jacques VERGER, *La Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf (« Initiations au Moyen Âge »), 1999.

<sup>8</sup> Chris WICKHAM, *Somnambules d'un nouveau monde. L'émergence des communes italiennes au XII<sup>e</sup> siècle.*, traduit de l'anglais par Jacques Dalarun, Bruxelles, Zones sensibles, 2022.

## 0.1 – POSITIONNEMENT HISTORIOGRAPHIQUE

Notre étude s’inscrit dans la tendance historiographique visant, depuis plusieurs années, à approfondir un nombre conséquent de zones d’ombres de l’histoire médiévale italienne, et plus précisément de l’Italie impériale – le *Regnum Italiae*<sup>9</sup>. Nous ne traiterons donc pas dans cette étude de l’Italie méridionale ni des territoires sous domination pontificale : notre postulat initial est bien d’envisager le « royaume d’Italie », dont les empereurs des Romains sont les souverains de plein droit depuis la restauration ottonienne<sup>10</sup>, comme un espace politiquement distinct du reste de la Péninsule. Il y a enfin l’ambition de replacer les sources littéraires médiévales italiennes dans une histoire plus globale des représentations, donnant davantage de place à la perception des symboles et au rôle des allégories dans les engagements politiques qui traversent les sociétés humaines.

Il n’est guère aisé de prétendre contribuer de façon originale au renouvellement d’un thème historique aussi étudié que celui de l’histoire de l’Italie médiévale. Le sujet a, depuis plusieurs siècles, fait l’objet d’un nombre de travaux considérable, dont certains sont à l’origine même de bouleversements historiographiques de premier ordre. Placer ses pas dans ceux de Ludovico Muratori, d’Isidoro Del Lungo et de tous les spécialistes de l’Italie, femmes et hommes, qui ont repris leurs travaux d’édition et d’analyse critique des sources médiévales italiennes au cours du XX<sup>e</sup> siècle, incite obligatoirement à l’humilité la plus absolue. Il en va de même lorsqu’on est soi-même étranger à la culture italienne et qu’on se place donc dans la continuité de la grande famille des historiennes et historiens français s’étant spécialisés sur le sujet<sup>11</sup>. Ce

---

<sup>9</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Voir Pierre TOUBERT, Henri BRESCH, Pierre RACINE, « Histoire de l’Italie médiévale », dans *L’histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, Seuil, 1991, p. 395-419.

positionnement appelle là encore à savoir trouver sa place avec conviction sans prétention excessive.

### *Sur l'historiographie relative à l'Italie médiévale*

Certains ouvrages essentiels, parus durant les trente dernières années, ont constitué de solides bases de départ dans notre état de l'art du sujet : c'est ainsi le cas de la thèse de Patrick Boucheron<sup>12</sup>, relative à la politique urbanistique des seigneurs milanais durant les derniers siècles du Moyen Âge, qui a servi de base à nos travaux de second cycle, ainsi que de l'ouvrage collectif dirigé par Isabelle Heullant-Donat<sup>13</sup>, publié deux années plus tard. Dans le même ordre d'idées, nous citerons bien entendu les livres d'Elisabeth Crouzet-Pavan parus depuis une quinzaine-d'années, qui proposent une synthèse tout à fait intéressante sur l'histoire italienne médiévale, et notamment sur la période tardive<sup>14</sup>.

Des études monographiques ont été réalisées depuis plusieurs décennies par le milieu historique français sur des régions particulières de l'Italie – dans et en dehors du *Regnum*<sup>15</sup> – afin d'en proposer une analyse approfondie, et ont été publiées pour l'essentiel par l'École française de Rome : la liste est pléthorique et trop vaste pour être résumée ici, mais nous pouvons citer, à titre d'exemples parmi les ouvrages régulièrement consultés, les travaux fondamentaux de François Menant sur la Lombardie<sup>16</sup> et la région de Padoue<sup>17</sup>, ceux de Pierre Racine consacrés à Plaisance<sup>18</sup>, les études menées par Jean-Pierre Delumeau sur Arezzo<sup>19</sup>, celles sur Venise dues à Elisabeth Crouzet-Pavan<sup>20</sup>, sans oublier la Sicile, abondamment étudiée

---

<sup>12</sup> Patrick BOUCHERON, *Le Pouvoir de bâtir : urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Rome (Collection de l'École française de Rome, 239), 1998. Du même auteur, on peut également mentionner : Patrick BOUCHERON, *Les Villes d'Italie (vers 1150-vers 1340)*, Belin (Belin Sup), Paris, 2004.

<sup>13</sup> Isabelle HEULLANT-DONAT (dir. ), *Cultures Italiennes (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, préf. de Michel Zink, Paris, Cerf, 2000.

<sup>14</sup> Elisabeth CROUZET-PAVAN, *Enfers et paradis. L'Italie de Dante et de Giotto*, Paris, Albin Michel, (Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité) 2001, consulté dans l'édition de 2004 ; *Renaissances italiennes (1380-1500)*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité), 2007.

<sup>15</sup> Sur la question des États pontificaux, on peut notamment citer : Patrick GILLI, Julien THERY (dir. ), *Le gouvernement pontifical et l'Italie des villes au temps de la théocratie (fin XII<sup>e</sup>-mi XIV<sup>e</sup> s.)*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée (Monspeliensa Medievala), 2010.

<sup>16</sup> François MENANT, *Campagnes lombardes du Moyen Âge : l'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 281), 1993.

<sup>17</sup> François MENANT, *Lombardia feudale. Studi sull'aristocrazia padana nei secoli X-XIII*, Milan, Vità e Pensiero, 1992.

<sup>18</sup> Pierre RACINE, *Plaisance du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire urbaine*, 3 volumes, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1980.

<sup>19</sup> Jean-Pierre DELUMEAU, *Arezzo, espace et société, 715-1230*, 2 volumes, Rome, École française de Rome (BEFAR, 219), 1996.

<sup>20</sup> Elisabeth CROUZET-PAVAN, *Venise triomphante, les horizons d'un mythe*, Paris, Albin Michel, (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité), 1999 ; consulté dans l'édition de 2004 ; *Le Moyen Âge de Venise : les eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015.

par Henri Bresc<sup>21</sup>...

Dans le même ordre d'idées, des thèmes plus spécifiques relatifs à l'histoire politique, l'histoire des représentations, l'histoire sociale, urbaine, rurale ou religieuse de l'Italie médiévale ont été traités au cours des années récentes. Ici encore, il serait difficile de donner un aperçu complet de l'océan de publications relatif au sujet. On se contentera donc d'évoquer les travaux les plus importants qui nous ont aiguillé dans notre travail.

Le travail collectif patronné par Jean-Claude Maire Vigueur sur les podestats<sup>22</sup>, consulté durant nos années de second cycle et toujours inachevé à l'heure où ces lignes sont écrites, a constitué un jalon important des études sur le pouvoir italien à l'époque communale. L'ouvrage de Guido Castelnuovo sur l'identité des noblesses italiennes à notre période, paru en 2014<sup>23</sup>, a permis de mieux comprendre certaines catégories sociales du *Regnum* que, on le verra, nous avons choisi de regrouper dans des échelons différents<sup>24</sup>.

La question gibeline, et plus particulièrement ce que constitue le « gibelinisme » en Italie du Nord, notamment en Toscane, a également fait l'objet ces dernières années d'un renouveau d'intérêt considérable<sup>25</sup>, venu soutenir des publications sur le sujet déjà anciennes<sup>26</sup>. La thèse de Federico Canaccini<sup>27</sup>, soutenue en 2007 et publiée deux ans plus tard, a ainsi permis de proposer une première approche rationnelle du milieu gibelin florentin au travers d'une étude très rigoureuse des archives : la première partie de cette étude est, comme on le verra, fortement tributaire de certaines bases posées il y a quinze ans par M. Canaccini, et que nous avons cherché à développer dans notre propre travail<sup>28</sup>.

Plus récemment encore, la thèse de Sylvain Parent<sup>29</sup>, relative aux procès menés durant le

---

<sup>21</sup> Henri BRESCH, *Un monde méditerranéen. Économie et société en Sicile, 1300-1450*, Rome, Collection de l'École française de Rome, (BEFAR, 262), 1986.

<sup>22</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR (dir. ), *I podesta nell' Italia comunale. Parte I, Reclutamento e circolazione degli ufficiali forestieri (fine XII sec. - metà XIV sec. )*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 268), 2000. Du même auteur, on peut également signaler : *Cavaliers et citoyens. Guerre et société dans l'Italie communale, XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS (Civilisations et sociétés), 2003 ; *L'Autre Rome : une histoire des Romains à l'époque des communes (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.

<sup>23</sup> Guido CASTELNUOVO, *Être noble dans la cité. Les noblesses italiennes en quête d'identité (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2014. Je tiens à remercier ici Mme Sarah Fourcade pour m'avoir gracieusement prêté son exemplaire de cet ouvrage.

<sup>24</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.

<sup>25</sup> Citons notamment : Paolo GRILLO, *La falsa inimicizia. Guelfi e ghibellini nell'Italia del Duecento*, Rome, Salerno, 2018.

<sup>26</sup> Giovanni TABACCO, *The Struggle for Power in Medieval Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

<sup>27</sup> Federico CANACCINI, *Ghibellini e Ghibellinismo in Toscana da Montaperti a Campaldino (1260-1289)*, Nuove studi storici 79, Istituto storico italiano per il Medioevo, Rome, 2009.

<sup>28</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.

<sup>29</sup> Sylvain PARENT, *Dans les abysses de l'infidélité. Les procès contre les ennemis de l'Église en Italie au temps de Jean XXII (1316-1334)*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 361), 2014. Je remercie ici chaleureusement mon camarade archéologue Martin Jaillot qui m'a signalé cet ouvrage lors de notre rencontre à l'École française de Rome en octobre 2018.

pontificat de Jean XXII contre les « ennemis de l'Église », a permis de définir une nouvelle approche, liée à l'histoire du droit et de la justice, de l'antagonisme entre guelfes et gibelins. Dans la continuité de cette thèse, on ne peut que saluer la publication récente par M. Parent d'une traduction française de trois *Traité*s de Bartole de Sassoferrato<sup>30</sup>, sur lesquels on va revenir et qui ont servi de « liant » à ce travail de thèse, notamment dans la définition précise de l'identité pro-impériale<sup>31</sup>.

Suite logique d'une longue série d'ouvrages relatifs à la place des intellectuels italiens dans la construction du politique<sup>32</sup>, la question du discours italien face à l'Empire, dans le sillage de nos propres travaux, est un thème qui s'est imposé dans les publications les plus récentes<sup>33</sup>. La continuation de l'idée romaine après la fin du premier Empire d'Occident en l'an 476 constitue par ailleurs un thème porteur depuis quelques années<sup>34</sup>, de même, comme on va le voir à présent, que l'idée d'Empire de façon générale<sup>35</sup>.

### *Sur l'historiographie relative à l'idée d'Empire*

Le lancement en 2017, sous le patronage de l'École française de Rome, d'un ambitieux programme de recherche consacré au pouvoir impérial, baptisé « Imperialiter<sup>36</sup> », a permis de réactualiser, une nouvelle fois, un thème historiographique décidément intarissable. La bibliographie sur le sujet demeure en effet très pléthorique et impossible à référencer dans son intégralité, bien que des œuvres de premier plan et des classiques puissent être mis en exergue<sup>37</sup>.

La transmission de l'idée d'Empire au cours du Moyen Âge occidental a ainsi fait l'objet,

---

<sup>30</sup> BARTOLE DE SASSOFERRATO, *Traité*s : sur les guelfes et les gibelins, sur le gouvernement de la cité, sur le tyran, traduction de Sylvain Parent, Paris, Les Belles Lettres (La roue à livres), Paris, 2019.

<sup>31</sup> Voir : Partie I, chap. 1.2.

<sup>32</sup> Citons notamment : Patrick GILLI, *Droit, humanisme et culture politique dans l'Italie de la Renaissance*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2014.

<sup>33</sup> On peut ainsi mentionner l'ouvrage collectif très récent publié par l'École française de Rome sur le sujet : Anne HUIJBERS (dir.), *Emperors and Imperial Discourse in Italy, c. 1300-1500 : New Perspectives*, Rome, École française de Rome, 2022 (non consulté).

<sup>34</sup> Citons ainsi, récemment paru : Ioannis PAPADOPOULOS, *The Idea of Rome in Late Antiquity; From Eternal City to Imagined Utopia*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2021.

<sup>35</sup> Il convient notamment d'évoquer : Frédéric HURLET (dir.), *Les Empires, Antiquité et Moyen Âge, analyse comparée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. ; On peut citer également les travaux de Gabriel Martinez-Gros sur les empires orientaux, auquel un certain nombre de concepts seront empruntés dans les chapitres à venir : Gabriel MARTINEZ-GROS, *Brève histoire des empires. Comment ils surgissent, comment ils s'effondrent*, Paris, Seuil (Points/Histoire), 2014.

<sup>36</sup> Voir : Site officiel de l'École française de Rome. [<https://www.efrome.it/imperialiter> consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2018.]

<sup>37</sup> Dans l'historiographie italienne du siècle passé, on peut mentionner : Eugenio DUPRÉ THESEIDER, *L'idea imperiale di Roma nella tradizione medievale*, Spolète, Centro Italiano di studio sull'Alto Medioevo, 2015 (première édition : 1942).

dans les années 1950, d'un ouvrage synthétique de Robert Folz<sup>38</sup>, hélas non réédité et désormais difficile à trouver. Cet ouvrage avait la grande qualité de partir d'aborder la question de la *translatio imperii* au Moyen Âge de façon chronologique, en n'évacuant aucune de ses expressions, y compris les plus méconnues, comme l'idée d'Empire dans l'Espagne chrétienne. Ce livre ne constitue cependant que l'un des apports de Robert Folz à l'étude du sujet impérial, bien plus accessible demeure son livre de référence sur Charlemagne<sup>39</sup>, paru durant la décennie suivante et qui en reprend certaines grandes lignes.

Concernant les empereurs de la période qui nous occupe, on ne peut faire l'impasse sur la colossale biographie qu'Ernst Kantorowicz a consacré en 1927<sup>40</sup> à Frédéric II, et qui n'a pas été traduite en français avant les années 1980<sup>41</sup> : elle est par ailleurs intéressante dans la mesure où de nombreux chapitres de cet ouvrage reprennent directement des épisodes de la vie du souverain tels que racontés par Salimbene de Adam, confirmant dès lors l'importance de cette source dans l'historiographie relative à la *Stupor Mundi*. Ce dernier – Frédéric II – a fait l'objet d'un nombre conséquent de travaux biographiques depuis près d'un siècle<sup>42</sup>, et ce dans différentes langues, ainsi que d'une inépuisable quantité d'études liées à des aspects spécifiques de son règne. Parmi ces dernières, on ne saurait que trop recommander la lecture de la monumentale somme réunie par Pierre Toubert et Agostino Paravicini Bagliani en 1994, à l'occasion des 800 ans de la naissance du monarque Hohenstaufen, et publiée en plusieurs volumes<sup>43</sup> : un certain nombre d'articles publié dans le troisième tome de cette série<sup>44</sup> effleuraient déjà certaines des thématiques que nous avons à nouveau soulevées dans notre étude<sup>45</sup>.

Le règne de Charles IV de Luxembourg, longtemps négligé par l'historiographie, a fait

---

<sup>38</sup> Robert FOLZ, *L'Idée d'Empire en Occident du V<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1953.

<sup>39</sup> Robert FOLZ, *Le Couronnement impérial de Charlemagne. 25 décembre 800*, Paris, Gallimard, 1964.

<sup>40</sup> Ernst KANTOROWICZ, *Kaiser Friedrich der Zweite*, Berlin, Georg Bondi, 1927.

<sup>41</sup> Ernst KANTOROWICZ, *L'Empereur Frédéric II*, trad. Albert Kohn, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1987, consulté dans E. KANTOROWICZ, *Œuvres*, postface d'Alain Boureau, Paris, Gallimard (Quarto), 2000.

<sup>42</sup> Parmi les publications contemporaines, on peut citer : Anne-Marie FLAMBART HERICHER (dir.), *Frédéric II (1194-1250) et l'héritage normand de Sicile*. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 25-28 septembre 1997, Caen/Le Havre, Presses universitaires de Caen, 2000 ; Pierre RACINE, *Federico II di Svevia*, Milan, Giuffrè, 1998 ; Sylvain GOUGUENHEIM, *Frédéric II. Un empereur de légendes*, Paris, Perrin, 2015 ; Fulvio DELLE DONNE, *La porta del sapere : cultura alla corte di Federico II di Svevia*, Rome, Carocci Editore (Frecce, 271), 2019.

<sup>43</sup> Pierre TOUBERT, Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Federico II, 1 : Federico II e il mondo mediterraneo, 2 : Federico II e le scienze, 3 : Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994. À ces trois ouvrages, on ajoutera également le volume complémentaire : Pierre TOUBERT, Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Federico II e la Sicilia*, Palerme, Sellerio, 1998.

<sup>44</sup> P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Federico II e le città italiane*. Palerme, Sellerio, 1994.

<sup>45</sup> On pense ici à Gherardo ORTALLI, « Federico II e la cronachistica cittadina : dalla coscienza al mito », dans P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *op. cit.*, p. 249-263 ; Giulia BARONE, « La propaganda antiimperiale nell'Italia federiciana : l'azione degli Ordini Mendicanti », dans *op. cit.*, p. 279-289 ; Giovanni TABACCO, « Ghibellinismo e lotte di partito nella vita comunale italiana », dans *op. cit.*, p. 335-343 ; Massimo VALLERANI, « Le leghe cittadine : alleanze militari e relazione politiche », dans *op. cit.*, p. 389-402.

l'objet depuis quelques années d'un regain d'intérêt considérable. La bibliographie le concernant est évidemment importante du côté des historiens tchèques – et donc souvent difficile d'accès – beaucoup moins en Europe occidentale. On ne peut donc que recommander la lecture de la biographie récemment publiée par Pierre Monnet<sup>46</sup>, ainsi que sa traduction et son édition critique (en compagnie de Jean-Claude Schmitt) de la *Vita* du monarque<sup>47</sup>, source historique à l'importance évidente dès lors qu'on s'intéresse à l'expression du pouvoir.

Mais derrière les parcours personnels des souverains se dessine, comme on va s'attacher à le démontrer dans notre travail, toute une réflexion idéologique et philosophique de la part des intellectuels d'Occident, tant en Italie que dans les pays voisins. La thèse de Mireille Chazan<sup>48</sup>, parue à la fin du siècle passé, nous avait sensiblement aidée durant nos travaux de second cycle pour mieux cerner les origines bibliques du concept de *Translatio imperii*. Cette vaste analyse a été complétée, dans nos recherches bibliographiques, par le récent ouvrage synthétique d'Unn Falkeid<sup>49</sup> relatif à la contestation de la papauté avignonnaise, dans lequel la médiéviste norvégienne revient sur plusieurs auteurs, dont notamment Dante et Marsile de Padoue, favorables à l'idée impériale au *Trecento*, et sur le poids des symboles dans la réflexion médiévale sur la théorie politique.

Ce point nous amène donc à considérer la bibliographie relative aux auteurs médiévaux qui ont constitué la base de notre réflexion. Marsile de Padoue, dont on ne traitera pas en détail dans cette thèse par manque de temps, a constitué un premier angle d'approche du sujet, sur lequel il y aurait matière à de futurs développements. La littérature qui lui est consacrée a toutefois constitué une base de départ du sujet de la défense de l'idée d'Empire parmi les intellectuels italiens du *Trecento* : nous ne pouvons donc oublier de mentionner les impressionnantes études réalisées à son sujet par Jeannine Quillet à son sujet dans les années 1970<sup>50</sup>.

Plus récemment, le septième centenaire de la mort de Dante a occasionné la parution d'un nombre important de nouvelles études et biographies<sup>51</sup> relatives au poète de la *Divine Comédie*.

---

<sup>46</sup> Pierre MONNET, *Charles IV. Un empereur en Europe*, Paris, Fayard, 2020.

<sup>47</sup> CHARLES IV DE LUXEMBOURG, *Vie*, présentation, éd. et trad. de Pierre MONNET et Jean-Claude SCHMITT, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

<sup>48</sup> Mireille CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999.

<sup>49</sup> Unn FALKEID, *The Avignon Papacy Contested, An intellectual history from Dante to Catherine of Sienna*, Cambridge (Mass. ), Harvard University Press, 2017. Je remercie infiniment ma camarade Pauline Spychala pour m'avoir signalé, au détour d'une conversation, l'existence de cet ouvrage.

<sup>50</sup> Jeannine QUILLET, *La Philosophie politique de Marsile de Padoue*, Paris, Vrin, 1970.

<sup>51</sup> On doit bien entendu évoquer la biographie à quatre mains publiée par Mme Brilli et M. Milani chez Fayard : Elisa BRILLI et Giuliano MILANI, *Dante. Des vies nouvelles*, Paris, Fayard, 2021. Je remercie ici chaleureusement mon collègue Warren Pezé de m'avoir permis d'effectuer la recension de cet ouvrage pour la *Revue historique*.

Si là encore, il y a de quoi faire, on peut toutefois évoquer le récent ouvrage d'Amedeo de Vincentis qui analyse l'action politique du Florentin au travers du spectre, fort actuel, de la communication politique<sup>52</sup>, et plus globalement du poids des représentations. Ces questions ont d'ailleurs été l'objet, depuis une dizaine d'années, d'études renouvelées<sup>53</sup> comme en témoigne l'intérêt bibliographique qu'a suscité ces dernières années la fresque du « Bon gouvernement » de Sienne<sup>54</sup>.

La problématique des représentations impériales apparaît en revanche comme le parent pauvre de l'historiographie relative aux avatars médiévaux de l'Empire, tant en Occident que dans le reste du monde. Il ne nous a donc pas été facile, lorsque nous avons entrepris de creuser cette question durant nos années de second cycle, de trouver une bibliographie synthétique la plus récente possible sur le sujet. À ce titre, concernant notamment la question des aigles, que nous aborderons dans un chapitre spécifique<sup>55</sup>, peu d'ouvrages ont « épluché » la question de façon aussi synthétique que le petit livre d'Alain Boureau sorti en 1985 aux éditions du Cerf<sup>56</sup>, également difficile à trouver aujourd'hui. Cet ouvrage modeste mais passionnant nous a permis, au travers de plusieurs de ses chapitres, de définir des axes d'analyse clairs, notamment quant à l'origine « johannique » de l'aigle impériale médiévale.

---

<sup>52</sup> Amedeo DE VINCENTIS, *L'Ytalia di Dante e dei fiorentini scellerati. Un caso di comunicazione politica nel Trecento*, Rome, Viella, 2021.

<sup>53</sup> On peut ainsi citer, récemment paru : Rosa Maria DESSI, Didier MEHU (dir. ), *Images, signes et paroles dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols (Collection d'Études médiévales de Nice, vol. 21), 2022.

<sup>54</sup> Sur le sujet, on doit mentionner : Patrick BOUCHERON, *Conjurer la peur : Sienne, 1338. Essai sur la force politique des images*, Paris, Seuil, 2013. ; Rosa Maria DESSI, *Les spectres du Bon Gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti. Artistes, cités communales et seigneurs angevins au Trecento*, Paris, Presses universitaires de France, 2017. M. Boucheron a par ailleurs, dans un article paru en 2012 parfaitement résumé les orientations possibles sur le choix de l'architecture comme sujet d'expression politique particulier dans l'espace urbain de la fin du Moyen Âge : Patrick Boucheron, « L'implicite du signe architectural : notes sur la rhétorique politique de l'art de bâtir entre Moyen Âge et Renaissance », dans *Perspective*, 1, 2012, p. 173-180. Voir également : Patrick Boucheron, « Connotations, accentuations, signatures », dans *Annali di Storia moderna e contemporanea*, 16, 2010, p. 473-481.

<sup>55</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>56</sup> Alain Boureau, *L'Aigle, chronique politique d'un emblème*, Paris, Cerf, 1985.

## 0.2 – SOURCES

Le détail des sources utilisées pour cette étude nécessite un certain nombre de précisions. La somme des chroniques italiennes médiévales disponible constitue un corpus beaucoup trop vaste pour qu'il puisse être étudié de façon uniforme sur un temps aussi court que celui d'une thèse de doctorat. Il nous a donc fallu faire des choix drastiques. Là encore, certaines chroniques parfois très connues ont été volontairement écartées de ce corpus, ce qui nous oblige à nous justifier : on pense en premier lieu, ici, à la fameuse *Nuova Cronica* de Giovanni Villani<sup>57</sup>.

Outre le fait qu'elle n'a toujours pas été traduite en français dans son intégralité – à l'exception de quelques extraits épars<sup>58</sup> – ce qui nous exposait à de possibles erreurs d'interprétation, elle nous apparaissait comme trop liée à un contexte d'écriture sensiblement défavorable aux Gibelins florentins. La *Chronique* de Salimbene, en revanche, de par la profusion d'anecdotes parfois pittoresques, de personnages complexes qu'on devine croqués presque sur le vif, nous semblait plus intéressante. Le texte du Franciscain présentait par ailleurs la particularité d'avoir été intégralement traduit, ce qui nous a conforté dans notre choix.

Il en était de même pour la *Chronique* de Compagni, ce qui nous permettait une analyse comparée plus aisée. Les deux textes présentent par ailleurs la particularité d'être autant des récits « à chaud » de l'actualité politique brûlante de leur époque que des témoignages personnels très puissants, dont la modernité peut souvent surprendre<sup>59</sup>. Ils sont traversés, par

---

<sup>57</sup> Giovanni VILLANI, *Nuova Cronica*, éd. Giuseppe Porta, Parme, Fondation Pietro Bembo/Ugo Guanda Editore, 1990-1991.

<sup>58</sup> Jean-Louis GAULIN, Armand JAMME, Véronique ROUCHON MOUILLERON (dir.), *Villes d'Italie, textes et documents des XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005, p. 75-78.

<sup>59</sup> Sur le rapport des chroniqueurs à la vérité historique et à la propagande politique, il nous semble important de citer l'apport historiographique majeur qu'ont constitué les travaux de Bernard Guenée. Voir : Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.

ailleurs, par une dimension « idéologique » de l'idée impériale : le discours favorable à l'Empire y est soit rapporté de façon positive, soit frontalement dénoncé.

Le choix des autres textes qui ont été retenus pourra quant à lui étonner par une apparente disparité : ainsi nous avons choisi d'utiliser la *Comédie*, texte de fiction bien qu'il fasse référence à de nombreux personnages ayant réellement existé, alors *qu'a contrario*, nous n'avons pas utilisé la correspondance de Dante, réunie dans le corpus des *Epistolae*<sup>60</sup>. Treize épîtres attribuées au poète florentin nous sont en effet parvenues, et trois d'entre elles, les cinquième, sixième et septième épîtres, sont considérées comme relatives à la question de l'Empire<sup>61</sup>. Ecrites en latin, ces lettres n'ont néanmoins, pendant bien longtemps, pas fait l'objet d'une traduction critique en langue française qui soit unanimement considérée comme acceptable. Ce qui est heureusement, depuis peu, amené à changer<sup>62</sup>. Par ailleurs, ces trois lettres, à l'inverse de la correspondance entretenue plus de quarante plus tard par Pétrarque avec la cour impériale de Prague, ne nous décrivent pas un milieu politique clairement identifiable par des individus nommément cités.

La *Comédie*, dont on utilisera dans ces pages de larges extraits – principalement du *Purgatoire* et du *Paradis*, avec quelques incursions dans l'*Enfer*... – n'a pas toujours constitué une source « évidente » pour ce travail : nous n'avons d'ailleurs décidé de l'inclure dans notre corpus qu'après de longs mois d'hésitation. Il convient de préciser, bien que sa notoriété puisse rendre la chose vaine, que ce texte est avant tout une œuvre poétique et allégorique, avant d'être une source historique. Néanmoins la profusion rencontrée de personnages ayant réellement existé, le jugement sévère que le poète porte à leur égard, sans oublier l'abondance de symboles et d'allégories politiques qu'on peut y croiser, rendent sa lecture et son analyse nécessaires pour toute personne s'intéressant de près à la période. Notre travail ne saurait toutefois se référer exclusivement à cette source, aussi précieuse soit-elle : c'est donc pour cela qu'on a préféré,

---

<sup>60</sup> DANTE ALIGHIERI, *Epistole, Egloghe, Questio de aqua et terra*, dans DANTE ALIGHIERI, *Opere minori*, vol. III, t. II, éd. A. Frugoni, G. Brugnoli, E. Cecchini et F. Mazzoni, Milano-Napoli, Ricciardi, 1989.

<sup>61</sup> Sabrina FERRARA, « À propos de certaines épîtres politiques de Dante », dans *La présence de l'histoire dans l'épistolaire* [en ligne], Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2012. Disponible sur Internet : [ <http://books.openedition.org/pufr/10835>, consulté en janvier 2021 ] : « Il nous reste, aujourd'hui, treize épîtres en latin de Dante ; un groupe à part est constitué par les épîtres plus proprement politiques (I, V, VI, VII, XI) et représente la section la plus importante en extension et en nombre. Parmi celles-ci, la V, la VI et la VII forment un bloc unique et compact, à la fois par l'espace de temps dans lequel elles ont été composées (à partir de septembre-octobre 1310 jusqu'à avril 1311), et par l'occasion et l'objet qui étaient la descente d'Henri VII en Italie ; elles constituent les épîtres impériales. »

<sup>62</sup> La seule traduction française longtemps disponible, que l'on doit à André Pézard, date de l'édition en langue française des *Œuvres complètes* de Dante dans la collection de la Pléiade, en 1965. Voir : DANTE ALIGHIERI, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1965. Cette traduction est en train d'être supplantée par celle entreprise depuis quelques années par Benoît Grévin, et dont le premier volume est récemment paru. Voir ainsi : DANTE, *Correspondance. Tome I. L'amour et l'exil. Introduction générale. Lettres I – IV / Epistolae I – IV*, introd. et trad. par Benoît Grévin, Paris, Les Belles Lettres, 2022.

afin de mettre en relief d'autres regards sur la situation politique de l'Italie, lui consacrer un rôle d'appoint, sans pour lui donner un rôle de second plan.

À l'inverse de la « petite » correspondance conservée de Dante, les *Rerum* de Pétrarque brillent par leur richesse et leur cohésion, leur unicité et surtout leur impressionnante rationalisation. L'auteur en a personnellement conçu et ordonné l'édition<sup>63</sup>, à l'image de la correspondance de Cicéron dont il a lui-même contribué à la redécouverte<sup>64</sup>, choisissant à dessein de faire figurer telle lettre dans tel ou tel livre, et privilégiant certains échanges avec des personnalités spécifiques afin de laisser une trace à la postérité.

Le choix de nos textes est donc pluriel : aux sources narratives les plus « documentaires » comme peuvent l'être les deux *Chroniques* du corpus, celle de Salimbene et celle de Compagni, se sont greffées des sources « poétiques », la *Comédie* et le *Bucolicum carmen*, dont l'impact sur l'histoire de la littérature italienne – voire mondiale dans le cas de Dante – est certes aisé à saisir, mais plus difficile à identifier d'un point de vue purement historique. Bien entendu, le poids culturel et la dimension profondément politique des allégories présentes dans ces deux œuvres parlent pour eux-mêmes. Mais il n'est toutefois pas facile de s'en servir comme d'un document immédiatement historique dès lors qu'une part non négligeable de notre corpus possède d'abord une dimension factuelle.

Notre corpus place donc en parallèle des sources datées, produisant des faits, avec des textes à la dimension purement lyrique. On verra cependant que les textes de Salimbene et Compagni ne sont pas exempts de toute dimension littéraire et que les œuvres de Pétrarque et Dante font régulièrement appel à des références clairement historiques. Quel est donc le liant qui permet de les appréhender sur un même pied d'égalité ? Il s'impose assez rapidement : celui des symboles et des représentations.

On l'a donc bien compris, ce travail a dû effectuer des choix draconiens qui pourront sembler réducteurs aux yeux du spécialiste connaisseur du corpus littéraire italien médiéval. Ces choix, provisoires, appellent bien entendu à une future extension des travaux relatifs au sujet traité ici, et proposent donc de servir de « défrichage » à cette extension ultérieure.

Bien des sources auraient pu encore s'ajouter à notre corpus : on pense en premier lieu au

---

<sup>63</sup> Enrico FENZI, *Pétrarque*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 9.

<sup>64</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, Livres I-III, introd. et notes de Ugo Dotti, mises en français par Franck La Brasca, trad. d'André Longpré sous la direction de Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. XV.

*Banquet*<sup>65</sup> de Dante, qui nécessiterait des approfondissements. On pense aussi au *Canzoniere*<sup>66</sup>, dont le choix de ne pas l'intégrer à ce corpus s'est décidé au cours des premières années de notre recherche. Avant d'aller plus loin, il convient donc de revenir en détail sur les particularités de chacun de nos textes, et d'en livrer une première description historique et bibliographique. Par commodité, nous les présenterons dans l'ordre chronologique de leur rédaction :

### 0.2.1 – La *Chronique* de Salimbene de Adam de Parme<sup>67</sup> (années 1280)

Né à Parme en octobre 1221 sous le nom d'Ognibene, « le tout bon<sup>68</sup> », nom qu'il abandonne à l'hiver 1239 quand il rentre chez les Frères mineurs<sup>69</sup> – et décédé en 1288 à San Polo d'Enza (dans l'actuelle Emilie-Romagne), Salimbene de Adam est notoirement connu pour être un opposant à Frédéric II. Rédigée au soir de la vie du Franciscain, durant les années 1280 (probablement entre 1283 et 1285<sup>70</sup>), la *Chronique* de frère Salimbene de Adam de Parme est une œuvre étonnante, unique et par bien des aspects, en avance sur son temps<sup>71</sup>. Basée sur le principe des chroniques universelles telles qu'on en trouve un grand nombre dans le corpus littéraire occidental depuis les débuts du Moyen Âge, elle s'éloigne sensiblement du modèle en incluant de nombreux témoignages personnels, vivants et colorés<sup>72</sup>, de la société italienne de la deuxième moitié du *Duecento*<sup>73</sup> : on y trouve en effet des récits édifiants d'anecdotes sur la vie des Italiens de cette époque, qu'ils fussent paysans, moines, chevaliers, hommes, femmes et enfants. Salimbene y raconte également sa propre vie, ses rapports conflictuels avec son père, ses relations particulières avec certains membres de son ordre, sa fascination puis sa déception

---

<sup>65</sup> DANTE ALIGHIERI, *Banquet*, in DANTE, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1965, p. 276. On peut citer, en complément de cette édition, le commentaire qu'en a fait André Pézard en 1940, enfin réédité aux Belles Lettres il y a quelques années : ANDRÉ PEZARD, *Le Convivio de Dante. Sa lettre et son esprit*, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

<sup>66</sup> Comme la *Divine Comédie*, le *Canzoniere* de Pétrarque a connu de très nombreuses traductions plus ou moins intéressantes au cours des siècles passés. Afin de rester cohérents avec le reste de notre corpus, nous nous référons donc à : PETRARQUE, *Chansonnier/Canzoniere*, introd. de François Livi, trad. et commentaire par Gérard Genot, texte établi par Giuseppe Savoca, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

<sup>67</sup> L'édition de référence que nous avons utilisée est celle publiée en 2016 chez Honoré Champion : SALIMBENE, *Chronique*, trad., introd. et notes sous la direction de Gisèle Besson et Michel Brossard-Dandré, d'après l'édition du texte de G. Scalia, préface de Jean-Claude Schmitt, 2 volumes, Paris, Honoré Champion, 2016. Concernant l'édition latine : SALIMBENE, *Cronica*, éd. Giuseppe Scalia, 2 volumes, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis, 125 et 125 A), 1998 (première édition chez Laterza : 1966).

<sup>68</sup> SALIMBENE, *Chronique*, repères bibliographiques, p. 37-40.

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> SALIMBENE, *Chronique*, préface de Jean-Claude Schmitt, p. 7-10.

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> SALIMBENE, *Chronique*, introduction, p. 14.

<sup>73</sup> *Ibid.*

vis-à-vis de Joachim de Flore, et sa détestation profonde de l'Empereur.

C'est également une œuvre incomplète<sup>74</sup> : le début du texte, qui commençait comme de nombreuses chroniques universelles, à l'origine du monde, nous est inconnu ; la fin du manuscrit a également été perdue<sup>75</sup>. Plusieurs sources italiennes ayant servi à la rédaction du texte de Salimbene ont également disparu, ce qui rend le document final encore plus inestimable pour les historiens : l'auteur franciscain livre en effet, avec sa *Chronique*, l'un des rares témoignages sur les conflits de son temps.

Le souverain Hohenstaufen y est dépeint de façon extrêmement péjorative dans de nombreux passages. Nous reviendrons bien entendu sur ce point. Mais ce n'est pas une simple dénonciation des excès de l'Empereur à laquelle se livre le Franciscain : le récit détaillé du « basculement » pro-impérial de du ministre général des Frères mineurs, Élie de Cortone, est ainsi longuement détaillé, jusque dans ses moindres détails, ce qui constituera une source de premier ordre pour notre étude<sup>76</sup>. L'action des ordres mendiants, et notamment des Franciscains, dans la contestation du pouvoir Hohenstaufen en Italie est un sujet connu des spécialistes<sup>77</sup>. Ce qui rend dès lors intéressant, paradoxalement, l'engagement pro-impérial de plusieurs membres de l'Ordre des Frères mineurs.

À ce titre, Salimbene se livre dans la seule de ses œuvres qui nous soit parvenue<sup>78</sup> à une attaque en règle, impitoyable, contre ses frères franciscains coupables à leurs yeux de trahison envers l'Église. Les partis pro-impériaux et gibelins de nombreuses communes du *Regnum* sont par ailleurs abondamment décrits, ainsi que leurs rapports avec leurs opposants guelfes. Il nous apparaissait donc intéressant, afin de varier les points de vue, de confronter cette approche résolument anti-impériale avec d'autres sources, qu'elles relatent des événements contemporains de sa rédaction (comme c'est le cas, on le verra, chez Dino Compagni) ou bien largement ultérieurs de près d'un siècle, comme on peut le lire chez Pétrarque. Sur de nombreux aspects, cette œuvre est donc le récit de la vie d'un homme de tendance guelfe. Néanmoins Salimbene cite énormément de personnages gibelins, relate des faits et des détails qui nous permettent de mieux saisir toute la complexité des retournements d'alliance et des oppositions politiques en Italie. Bien avant la division florentine entre Guelfes Noirs et Blancs, Salimbene

---

<sup>74</sup> SALIMBENE, *Chronique*, introduction, p. 15.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.1.

<sup>77</sup> On peut notamment citer sur ce sujet : Giulia BARONE, « La propaganda antiimperiale nell'Italia federiciana : l'azione degli Ordini Mendicanti », dans P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Federico II e le città italiane*. Palerme, Sellerio, 1994, p. 279-289.

<sup>78</sup> SALIMBENE, *Chronique*, introduction, p. 14. Salimbene aurait écrit d'autres chroniques, désormais perdues, dont notamment une en 1250.

décrit des situations familiales complexes, et notamment des clivages entre partisans impériaux et pontificaux au sein d'une seule et même famille<sup>79</sup>.

L'un des intérêts principaux du texte réside dans l'évocation de différents membres de l'Ordre franciscain que Salimbene a côtoyés au cours de sa carrière, dont certains sont des personnalités politiques italiennes de premier plan. Ainsi évoque-t-il frère Gérard de Modène, disciple de saint François, qui a notamment favorisé l'entrée de Salimbene au sein des Franciscains en 1238, en intervenant auprès du ministre général de l'ordre, frère Élie de Cortone<sup>80</sup>, personnage sur lequel on reviendra longuement<sup>81</sup>.

La *Chronique* de Salimbene est, lorsqu'elle est évoquée par les spécialistes, citée selon les pages du manuscrit latin d'origine. Nous avons décidé, en raison des choix complexes des traducteurs qui ont servi de base à notre étude<sup>82</sup>, d'en citer directement les pages de l'édition française. Afin d'uniformiser les références lorsque nous mentionnons, en parallèle, le texte original dans les notes, nous avons également préféré citer les pages de l'édition latine de Giuseppe Scalia<sup>83</sup>. Ce choix a été également effectué pour des raisons pratiques : la *Chronique* de Salimbene est, de loin, le texte le plus long de notre corpus – si l'on part du principe que la correspondance de Pétrarque est découpée en sous-ensembles plus rationnels – et il convenait de pouvoir y naviguer de façon rapide et efficace. Comme on le verra dans les pages suivantes, l'autre chronique principale de notre corpus, celle de Dino Compagni, est en revanche découpée de façon plus compréhensible.

### 0.2.2 – La *Chronique* de Dino Compagni<sup>84</sup> (années 1310)

La traduction française, effectuée dans les années 2000 par Patrick Mula, est basée sur l'édition qu'en a faite Isidoro Del Lungo dans les *Rerum Italicarum Scriptores* en 1913<sup>85</sup>. Écrite en toscan florentin entre 1310 et 1312<sup>86</sup>, peut-être débutée pour certains passages vers 1306<sup>87</sup>, la *Chronique* de Dino Compagni n'a pas été diffusée de son vivant. Cachée par la famille du

---

<sup>79</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.1.

<sup>80</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.2.

<sup>81</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.1.

<sup>82</sup> SALIMBENE, *Chronique*, introduction, p. 31-36.

<sup>83</sup> SALIMBENE, *Cronica*, éd. Giuseppe Scalia, 1998.

<sup>84</sup> La traduction française que nous avons utilisée est : DINO COMPAGNI, *Chronique des événements survenant à son époque*, édition et traduction par Patrick Mula, Grenoble, Ellug, 2002.

<sup>85</sup> *La Cronica di Dino Compagni delle cose ocorrenti ne' tempi suoi*, dans *Rerum Italicarum Scriptores*, Raccolta degli Storici Italiani dal cinquecento al millecinecento, ordinata da Ludovico Antonio Muratori, tome IX, partie II, Città di Castello, S. Lapi, 1913. Pour travailler sur le texte italien original, nous avons utilisé : DINO COMPAGNI, *Cronica delle cose occorrenti ne' tempi suoi*, introd. et notes de Guido Bezzola, Milan, Mondadori, 2018.

<sup>86</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, introduction de P. Mula, p. 12.

<sup>87</sup> *Ibid.*

chroniqueur, elle n'est redécouverte que bien des décennies – probablement même plusieurs siècles – après sa mort<sup>88</sup>. Son inclusion par Ludovico Muratori dans le corpus des *Rerum Italicarum Scriptores* lui fait connaître, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une certaine célébrité chez les spécialistes de l'Italie médiévale. La *Chronique* fait désormais partie du corpus classique des sources relatives au Moyen Âge italien, où malgré quelques erreurs<sup>89</sup>, elle se distingue par la précision de sa description des faits, son caractère politique très affirmé et son ton très féroce<sup>90</sup>.

Né vers 1255 à Florence, Aldobrandino (ou Ildebrandino<sup>91</sup>) dit « Dino » Compagni est un homme politique guelfe, c'est-à-dire théoriquement un partisan du pape. Cependant, comme son compatriote Dante, dont il est l'aîné de dix ans, il a en horreur les divisions de la société florentine, source selon lui de tous les maux de son temps<sup>92</sup>. Issu d'une famille de négociants et d'importateurs de textiles dont il est – fait remarquable – le seul membre à s'être essayé à la politique<sup>93</sup>, il occupe plusieurs charges politiques importantes à Florence à partir de 1282<sup>94</sup> : membre du conseil général du podestat à partir en 1284, il est élu Prieur suprême des Arts en 1289, et est en fonction lorsque le roi Charles d'Anjou est de passage à Florence, puis lorsque la cité entre en guerre contre Arezzo<sup>95</sup>. Il est également gonfalonier de justice en 1293 et soutient le gouvernement populaire de Giano della Bella<sup>96</sup>.

Ecarté du pouvoir pendant quelques années à partir de 1295, au moment de l'exil de Giano, Dino redevient membre du conseil des sages mis en place en 1300 par les Prieurs (dont fait partie Dante Alighieri), et participe à ce titre à l'exclusion d'un certain nombre de fauteurs de troubles<sup>97</sup>. Affilié aux Blancs durant l'année charnière 1301, Dino Compagni accède une ultime fois à la charge de Prieur le 15 octobre, au sein d'un gouvernement communal qui ne tient pas trois semaines, rapidement renversé par les troubles civils causés par les Guelfes Noirs<sup>98</sup>. S'il n'est pas banni comme Dante, Dino disparaît cependant de la vie politique florentine à partir de l'année 1301, et fait profil bas jusqu'à sa mort en 1324, se consacrant essentiellement à ses affaires commerciales<sup>99</sup>. Il semble cependant qu'il a mis ce temps à profit pour écrire le texte qui nous est parvenu. Ses opinions politiques, comme on le verra dans cette

---

<sup>88</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, notes de P. Mula, p. 306.

<sup>89</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.2.

<sup>90</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, notes de P. Mula, p. 308.

<sup>91</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 22.

<sup>92</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.2.

<sup>93</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 24.

<sup>94</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 25.

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 26.

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 27.

étude, semblent devenues, en réaction à sa disgrâce, radicalement favorables à l'Empire et notamment à Henri VII de Luxembourg.

Sa *Chronique* ne reprend pas, à l'inverse de celle de Salimbene, le schéma classique des chroniques universelles<sup>100</sup> – Dino ne fait pas commencer son texte aux origines du monde, mais bien en 1215, soit seulement un siècle avant le temps de l'écriture. Elle est par ailleurs consacrée presque exclusivement à Florence, bien que sa dernière partie élargisse le théâtre de l'action au nord de la Péninsule, c'est-à-dire au reste du *Regnum*. Divisée en trois livres, elle est écrite « à chaud » : si le récit des événements dépeints durant les deux premiers est de toute évidence rédigé plus d'une dizaine d'années après les faits, le troisième livre est tout entier consacré au *Romzug* effectué, au moment même où Dino Compagni l'écrit, par le futur empereur Henri VII, rendant le témoignage fort avant-gardiste : le ton qu'il emploie semble en effet, par bien des aspects, être celui d'un journaliste ou d'un commentateur politique. Dino insiste ainsi longuement sur des éléments bien particuliers du protocole impérial<sup>101</sup>, mais utilise ensuite cette description précise des événements afin d'asseoir sa charge à l'encontre de ceux qui ont conduit, des années auparavant, à sa disgrâce. Sur certains plans, la *Chronique* de Dino peut donc également relever du pamphlet<sup>102</sup>.

Le texte de Dino Compagni est, par nature, une sorte d'antithèse de la *Comédie* de Dante : la trilogie poétique de l'Alighieri est une œuvre en vers, aux aspirations lyriques, alors que la *Chronique* de l'ancien gonfalonier de justice est un texte en prose dont le but ne visait pas à l'esthétique, mais bien au témoignage<sup>103</sup>. Dans les deux cas, ces deux textes agissent en miroir l'un de l'autre, puisqu'ils apportent deux visions complémentaires, deux ressentis sensibles sur les événements politiques qui ont conduit, au tournant de la décennie 1310, à la première aventure italienne des princes Luxembourg.

### **0.2.3 – La *Comédie* de Dante Alighieri (années 1310-1320)**

La *Divine Comédie*, constituée de trois longs poèmes écrits en langue toscane, l'*Enfer* (*Inferno*), le *Purgatoire* (*Purgatorio*) et le *Paradis* (*Paradiso*), est, comme on l'a dit plus haut, une œuvre dont le but premier est essentiellement littéraire. Dans ce récit épique et fantastique, le poète, qui pleure la mort de son amour de jeunesse, Béatrice, se voit poussé vers les portes

---

<sup>100</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 10.

<sup>101</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.

<sup>102</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, introduction de P. Mula, p. 14.

<sup>103</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, introduction de P. Mula, p. 15.

infernales après avoir traversé « la sombre forêt<sup>104</sup> » (*selva oscura*) et rencontre alors le fantôme du poète latin Virgile, qui le conduit tout d'abord au travers des cercles de l'Enfer. Ce dernier est dépeint comme un immense puits froid constitué de plusieurs espaces circulaires concentriques, sur lesquels les pécheurs, torturés pour l'éternité, sont répartis selon les fautes qu'ils ont commises durant leur vie. Plus on se dirige vers les profondeurs, plus on se rapproche de Lucifer, qui vit prisonnier dans la glace, et plus la répression des péchés devient de plus en plus sévère.

Ayant atteint le fond de l'Enfer, au chant XXXIV<sup>105</sup>, le poète et son guide passent de l'autre côté du monde, et atteignent les rivages du mont Purgatoire, gigantesque montagne permettant d'accéder au « Paradis terrestre », dernière étape avant le Paradis céleste. Le Purgatoire est donc un lieu intermédiaire, où des âmes sont jugées pour des faits qui ne méritent certes pas les punitions abominables de l'Enfer, mais qui ne permettent néanmoins pas l'accès au Paradis céleste. Durant son voyage à travers ces trois espaces, le poète est d'abord guidé par Virgile, qui l'accompagne jusqu'au sommet du mont Purgatoire. Une fois arrivé en haut, il est remplacé par Béatrice, que le poète retrouve enfin. Dante s'envole alors avec elle pour le Paradis céleste, dont il traverse les différentes sphères et planètes : après que Béatrice se soit finalement éclipsée, brièvement remplacée par saint Bernard qui fait office de dernier compagnon du poète, ce dernier atteint finalement, dans le dernier chant du poème, la source de toute vie, Dieu.

La *Comédie* a connu une quantité phénoménale d'éditions depuis près de deux siècles, sans parler de ses éditions antérieures<sup>106</sup>. La traduction française de référence utilisée pour ce travail est celle effectuée par Jacqueline Risset dans les années 1980<sup>107</sup>. La version de **Mme Risset**, disponible en version bilingue, propose une approche immédiate du texte, fidèle aux choix lyriques de l'auteur et ne modifiant que très peu les références historiques voulues par Dante, là où d'autres traducteurs ont pu faire, par le passé ou bien très récemment, des choix plus contestables<sup>108</sup>. C'est donc cette édition qui a servi de base à ce travail.

---

<sup>104</sup> *Inf.*, I, 2.

<sup>105</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.

<sup>106</sup> L'édition italienne de référence, utilisée en confrontation avec l'édition française de Jacqueline Risset, est celle de Giorgio Petrocchi : DANTE ALIGHIERI, *La Commedia secondo l'antica vulgata*, édition et traduction de Giorgio Petrocchi, Milan, Mondadori, 1966-1967.

<sup>107</sup> DANTE, *La Divine Comédie : l'Enfer / Inferno*, Paris, Flammarion (GF), 2004 ; DANTE, *La Divine Comédie : le Purgatoire / Purgatorio*, Paris, Flammarion (GF), 2005 ; DANTE, *La Divine Comédie : Le Paradis / Paradiso*, Paris, Flammarion (GF), 2004. Parmi les éditions plus récentes également consultées, on peut citer : DANTE ALIGHIERI, *La Divine Comédie*, traduit, préfacé et annoté par Danièle Robert, Arles, Actes Sud, 2021.

<sup>108</sup> Nous pensons ici notamment à la récente traduction de René de Ceccaty, qui, à notre sens, altère sensiblement certains passages du chant VI du *Purgatoire*, atténuant dès lors la portée « pro-impériale » de certaines allusions à différents personnages. Voir : DANTE ALIGHIERI, *La Divine Comédie*, traduction de René de Ceccaty, Paris, Seuil, 2017.

Avant d'être un poète et un écrivain, Dante Alighieri, de son vrai nom Durante di Alighiero degli Alighieri, dit « Dante », est avant tout un homme politique, né vers le milieu des années 1260 à Florence et mort en exil à Ravenne en 1321. S'épanouissant au sein de la *militia*, la chevalerie urbaine florentine, une catégorie sociale ayant la passion de la joute poétique<sup>109</sup>, il est également possible qu'il ait reçu une formation intellectuelle assez poussée, peut-être en vue d'une carrière notariale<sup>110</sup>. Si le voyage de Dante à Bologne durant les années 1280 a longtemps pu supposer un parcours universitaire, les spécialistes prennent ce postulat avec beaucoup de prudence<sup>111</sup>. En revanche, plus crédible demeure sa participation à la bataille de Campaldino en 1289, où les troupes guelfes florentines défont leurs ennemis gibelins d'Arezzo.

Cette présence confirmerait son appartenance au groupe social urbain dans lequel naît précocement son goût pour l'art lyrique, lequel se développe ensuite davantage dans sa correspondance<sup>112</sup>, ainsi que dans les premières rimes produites par le jeune homme, dont certaines ont été ensuite intégrées à la *Vita nova*<sup>113</sup>. Mais ces « péchés de jeunesse » de Dante ne constituent pas encore un récit de soi. Ils sont en revanche annonciateurs de certains éléments de son style à venir, notamment dans l'emploi des personnifications poétiques qui sont, déjà, une forme d'extériorisation de ses émotions<sup>114</sup>. Ils sont également représentatifs de ce qu'est la vie de Dante durant la décennie 1280 : celle d'un jeune Florentin pratiquant la poésie avec assiduité au sein d'une classe sociale viscéralement liée aux destinées politiques de la commune.

L'entrée de Dante Alighieri dans l'âge adulte, puis ses choix politiques – qui lui font souvent croiser Dino Compagni, comme on l'a vu précédemment – trouvent leur consécration dans son élection comme Prieur de Florence en 1300. Mais cette arrivée au sommet de la hiérarchie communale florentine n'est hélas que le prélude à l'événement le plus important de sa vie : son bannissement de la cité en l'an 1301. Ce dernier est la conséquence malheureuse de l'exil des Guelfes blancs, ennemis des Noirs, hors des murs de Florence. La *Chronique* de Dino Compagni nous informe que Dante est alors ambassadeur des Blancs à la cour pontificale de Rome, dans une tentative de lutter contre l'influence grandissante, au sein du milieu guelfe, du seigneur français Charles de Valois<sup>115</sup>. Condamné par les Guelfes noirs pour *baratteria*, une

---

<sup>109</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *Dante. Des vies nouvelles*, Paris, Fayard, 2021 p. 38-41.

<sup>110</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 45-49.

<sup>111</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 51.

<sup>112</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 54-59.

<sup>113</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 60.

<sup>114</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 80.

<sup>115</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 111.

notion juridique vague regroupant entre autres la malversation et la corruption<sup>116</sup>, le Prieur déchu n'est pas présent lorsque son exil est prononcé par ses juges mais cette sentence marque le début de sa vie d'exil, laquelle est alors définitive : le poète ne reviendra jamais dans sa ville natale. Cette dimension d'exilé n'est cependant pas considérée, contrairement à ce qu'on a longtemps cru, comme relevant pour Dante du traumatisme<sup>117</sup>.

Être exilé, dans l'Italie d'alors, n'est pas un fait exceptionnel : les chroniques contemporaines, tant à Florence que dans le reste du *Regnum Italiae* (on le constate immédiatement à la lecture de la *Chronique* de Salimbene), sont remplies de personnages bannis de leurs cités. Le récit de soi dantesque évolue alors : l'ancien « poète d'amour<sup>118</sup> », intégré à la vie communale, embrasse désormais la carrière d'un intellectuel au service de puissants personnages, « éducateur des laïcs<sup>119</sup> ». Cette époque du début de l'exil, que Dante passe en partie à la cour du seigneur Moroello de Malaspina, est alors celle de la rédaction des traités, dont le plus célèbre est évidemment le *Banquet* (*Convivio*). Ce dernier est écrit, chose alors inédite chez Dante, en langue vernaculaire, comme l'est ensuite la *Comédie*, dont la conception commence alors.

Les dernières années du poète correspondent au moment où l'Alighieri se consacre presque entièrement à la *Comédie*. La fin de vie de Dante est une période une nouvelle fois avare en documentation, et les biographes sont ici très dépendants du récit de soi contenu dans le célèbre triptyque<sup>120</sup>. On sait toutefois que le *Paradis* est dédié à Cangrande della Scala, seigneur gibelin véronais, qui héberge Dante durant la deuxième moitié des années 1310. Où se trouve-t-il exactement durant cette période ? On le dit peut-être, sans trop de preuves, à Ravenne ou à Vérone, mais il est plus probable qu'il a transité par Pise puis par Gênes entre 1311 et 1312, où il aurait alors rencontré le père du jeune Pétrarque<sup>121</sup>. Où se trouve-t-il encore lorsque l'empereur Henri VII de Luxembourg décède au moment du siège de Sienne en 1313 ? On l'ignore, mais ce décès, qui plonge les partisans italiens de l'Empire dans le désarroi, se produit au moment où Dante rédige la *Monarchie*.

Cette concomitance, malgré les controverses sur la chronologie exacte de la rédaction de cet important traité latin, n'est sans doute pas un hasard : le traité a vraisemblablement été commencé en pleine euphorie pro-impériale alors qu'Henri VII effectue son *Romzug*. En dépit

---

<sup>116</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 142.

<sup>117</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 176.

<sup>118</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 193.

<sup>119</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 192.

<sup>120</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 226.

<sup>121</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 216-217.

d'une correspondance de Dante avec la cour, ce texte théorise un pouvoir universel qui n'est pas l'apanage exclusif de la dynastie des Luxembourg. L'intertextualité existante entre ce traité et le *Paradis* suggère enfin une rédaction indépendante de l'actualité politique<sup>122</sup>. La proposition d'amnistie formulée par la commune de Florence à l'égard de Dante en 1315, conditionnée au paiement d'une amende suivi d'un acte de contrition publique, est catégoriquement refusée par l'intéressé : Dante Alighieri est définitivement banni, ainsi que ses deux fils Iacopo et Pietro qui l'accompagnent désormais dans son exil<sup>123</sup>. Ce sont également ces derniers qui contribuent à la diffusion, lorsque Dante décède à Ravenne à la mi-septembre 1321, du « monument<sup>124</sup> » qu'est d'ores et déjà la *Comédie*.

Sa rédaction s'est étalée sur plus d'une décennie. L'*Enfer* est encore en chantier lorsqu'Henri VII de Luxembourg est couronné empereur à Rome en 1312. Le *Purgatoire* n'est pas encore achevé trois ans plus tard, et le *Paradis* n'est dévoilé au public qu'après la mort du poète<sup>125</sup>, ce qui sous-entend une conception étalée jusque dans les derniers temps de sa vie. Difficile à définir<sup>126</sup>, la *Comédie* constitue en quelque sorte le « testament<sup>127</sup> » de celui qui s'est métamorphosé, au cours de cette longue gestation, en « personnage-narrateur<sup>128</sup> » (p. 239) de sa propre quête existentielle.

Ces trois poèmes, qui évoquent donc un voyage métaphysique imaginaire de l'auteur lui-même à travers différents plans de l'au-delà, permettent à Dante de critiquer frontalement la société de son temps, et de livrer, parallèlement à une performance lyrique très impressionnante pour l'époque (les chants des trois poèmes mis bout à bout ne constituent pas moins de 93 chapitres !), une satire édifiante et phantasmagorique de la société italienne, voire occidentale. C'est donc une œuvre que l'on peut en premier lieu analyser comme une œuvre purement littéraire, puisque Dante y démontre une virtuosité lyrique et linguistique certaine, et qu'elle va rapidement se révéler source d'inspiration pour ses successeurs directs – dont le premier est évidemment Boccace. Mais nous pouvons aussi, malgré son caractère principalement poétique, la considérer comme une source historique de première importance : comme on le verra dans plusieurs moments de cette étude, le traitement réservé par Dante à certains personnages historiques, contemporains ou non de sa propre vie, relève du commentaire politique. Cet aspect de l'œuvre dantesque peut nous aider à cerner la façon dont

---

<sup>122</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 220.

<sup>123</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 225.

<sup>124</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 240.

<sup>125</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 239.

<sup>126</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 237.

<sup>127</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 240.

<sup>128</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 239.

le milieu pro-impérial s'exprime dans la conscience italienne de notre période. Et, dans le même temps, nous permettre de dresser une grille d'analyse symbolique de certains concepts propres au milieu favorable à l'Empire.

Ce choix d'inclure la *Comédie* dans notre corpus n'a, comme on l'a évoqué plus haut, pas été effectué de façon évidente. Il a cependant conduit à considérer comme valide notre choix, sur lequel on va revenir ci-après, d'intégrer également le *Bucolicum Carmen* de Pétrarque, en complément de sa très vaste correspondance.

#### 0.2.4 – La correspondance et le *Bucolicum Carmen* de Pétrarque<sup>129</sup> (années 1320 à 1370)

La vie de Pétrarque, comme celle de Dante, a fait l'objet de nombreux travaux – tant en italien qu'en français, mais également en anglais et en allemand – depuis des dizaines d'années, et d'un vaste travail d'analyse littéraire et philologique<sup>130</sup>. Les études historiques sur Pétrarque sont en revanche moins fournies, mais il s'agit d'un champ d'études promis à un bel avenir. Dans les biographies de référence, on peut évidemment citer celle, monumentale, publiée par Ugo Dotti à la fin des années 1980<sup>131</sup> et traduite en français quelques années plus tard<sup>132</sup>. Les travaux de M. Dotti sur le sujet sont centraux<sup>133</sup>, et on ne s'étonnera donc pas que plusieurs éléments d'analyse en soient cités au cours de cette étude<sup>134</sup>.

---

<sup>129</sup> Parmi les autres œuvres consultées dans le cadre de cette étude, nous devons mentionner : PETRARQUE, *La vie solitaire*, traduction et notes de Pierre Maréchaux, Paris, Payot, 1999. ; PETRARQUE, *Les Remèdes aux deux fortunes : 1354-1366 / De remediis utriusque fortune : 1354-1366*, 2 volumes, texte établi et traduit par Christophe Carraud, Grenoble, Jérôme Millon, 2002. ; PETRARQUE, *Sans titre*, traduction et notes de Rebecca Lenoir, Grenoble, Jérôme Millon, 2003.

<sup>130</sup> Citons entre autres : Giuseppe BILLANOVICH, *Petrarca e il primo umanesimo*, Studi sul Petrarca, 25, Padoue, Antenore, 1996 ; Arnaud TRIPET, *Pétrarque ou la connaissance de soi*, Paris, Honoré Champion, 2004 ; Mariella ANGELI, Eve DUPERRAY, Jean BALSAMO, Maria Cecilia BERTOLANI (dir. ), *La postérité répond à Pétrarque : sept siècles de fortune pétrarquienne en France*, Paris, Beauchesne (Bibliothèque Historique et Littéraire), 2006. ; Carlo OSSOLA (dir. ), *Pétrarque et l'Europe*, Actes du colloque de l'Institut d'études littéraires du Collège de France, Grenoble, Jérôme Millon (Nomina), 2006. ; on se référera aussi particulièrement à l'ouvrage synthétique d'Enrico Fenzi, paru en 2008 et traduit en français aux Belles Lettres en 2015 : Enrico FENZI, *Pétrarque*, traduit de l'italien par Gérard Marino, Paris, Les Belles Lettres, 2015. ; paru plus récemment, citons également : Ernesto LIVORNI, Jelena TODOROVIC (dir. ), *Petrarch and His Legacies*, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2021.

<sup>131</sup> Ugo DOTTI, *Vita di Petrarca*, Rome, Laterza, 1987.

<sup>132</sup> Ugo DOTTI, *Pétrarque*, Paris, Fayard, 1991.

<sup>133</sup> Parmi la pléthore de publications d'Ugo Dotti sur Pétrarque, outre ses nombreuses traductions des textes du poète en italien contemporain, on peut notamment citer : Ugo DOTTI, *Petrarca e la scoperta della coscienza moderna*, Milan, Feltrinelli, 1978 ; Ugo DOTTI, « Petrarca a Praga : lo scrittore e il potere », *Belfagor*, vol. 60, n°2, 2005 ; Ugo DOTTI, *Petrarca a Parma*, Diabasis, Reggio Emilia, 2006

<sup>134</sup> Seront notamment cités dans cette étude les commentaires d'Ugo Dotti publiés en introduction de différentes éditions critiques des œuvres de Pétrarque, dont notamment les *Familiars*. Voir à titre d'exemple : PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, Livres I-III/ *Rerum Familiarium, Libri I-III*, introd. et notes de Ugo Dotti, mises en français par Franck La Brasca, trad. d'André Longpré, sous la direction de Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'humanisme), 2002.

La traduction en langue française et l'édition complète, en version bilingue, de la correspondance de Pétrarque ont été réalisées aux éditions des Belles Lettres entre 2002 et 2017 sous la direction d'André Longpré, avec la contribution d'Ugo Dotti. Les « Lettres familières » (*Rerum Familiars*, ou *Familiars*) ont fait l'objet d'une publication en six volumes ; les « Lettres de la vieillesse » (*Rerum Senilium*, ou *Seniles*) en constituent la suite directe, et ont été éditées dans la même collection – « Les classiques de l'humanisme » – dans une série de cinq tomes. Dans cette étude, nous nous baserons principalement sur toute une série de textes issus des *Familiars*, mais nous ferons de temps à autre référence à un extrait des *Lettres de la vieillesse*. Le texte le plus connu de ce corpus épistolaire est certainement la *Fam. IV* 1<sup>135</sup>, lettre adressée à Dionigi dei Roberti en 1336, dans laquelle Pétrarque relate sa fameuse ascension du mont Ventoux<sup>136</sup>. Mais certains autres textes du poète toscan, comme la *Fam. X* 1<sup>137</sup>, adressée à Charles IV de Luxembourg, ou bien la *Fam. XXI* 8<sup>138</sup>, adressée à l'impératrice Anna de Schweidnitz, ont davantage retenu notre attention par la profusion de symboles et d'éléments rhétoriques pro-impériaux que l'on peut y remarquer. Les échanges de Pétrarque avec la cour impériale de Prague, compilés par Paul Piur dans les années 1930<sup>139</sup>, ont par ailleurs été rendus accessibles, dans leur traduction italienne contemporaine, dans un ouvrage récent supervisé par Ugo Dotti<sup>140</sup>.

Né le 20 juillet 1304 à Arezzo en Toscane, Francesco Petrarca est considéré comme l'un des trois piliers de la littérature italienne médiévale, avec Dante Alighieri et Giovanni Boccaccio. Le père de Pétrarque, Petracco di ser Parenzo, est un exilé florentin<sup>141</sup>, issu des Guelfes blancs, et qui a fui la Toscane au début du XIV<sup>e</sup> siècle. La vie du jeune Francesco commence donc par

<sup>135</sup> Editée dans : PETRARQUE, *Lettres familières*, tome II, Livres IV-VII/ *Rerum Familiarium, Libri IV-VII*, notices et notes de Ugo Dotti, mises en français par Christophe Carraud et Franck La Brasca, trad. d'André Longpré, Paris, Les Belles Lettres, 2002. (pour l'édition de référence) ; également publiée à part dans plusieurs éditions diverses, dont notamment : PETRARQUE, *L'Ascension du mont Ventoux*, trad. de Yann Migoubert, Paris, Sillages, 2011.

<sup>136</sup> Au sujet de cet épisode célèbre, voir : Giuseppe BILLANOVICH, « Petrarca e il Ventoso », *Italia medioevale e umanistica*, vol. 9, Padoue, Antenore, 1966.

<sup>137</sup> Editée dans : PETRARQUE, *Lettres familières*, tome III, Livres VIII-XI/ *Rerum Familiarium, Libri VIII-XI*, trad. d'André Longpré, notices et notes d'Ugo Dotti, mises en français par Franck La Brasca et Alain Segonds, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'humanisme), 2003.

<sup>138</sup> Editée dans : PETRARQUE, *Lettres familières*, tome VI, Livres XX-XXIV, *Rerum Familiarium, Libri XX-XXIV*, Texte établi par Vittorio Rossi, introd. de Ugo Dotti, commentaire de Ugo Dotti avec la contribution de Franck La Brasca, trad. d'André Longpré, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'humanisme), 2015.

<sup>139</sup> Paul PIUR, *Petrarcas Briefwechsel mit deutschen Zeitgenossen*, Berlin, Weidmann, 1933. Sur la chronologie et l'analyse critique de la correspondance de Pétrarque, on doit bien entendu également citer les importants travaux d'Ernest H. Wilkins dans les années 1950 : Ernest H. WILKINS, *Studies in the Life and Works of Petrarch*, Cambridge (Mass. ), The Mediaeval Academy of America, 1955.

<sup>140</sup> Francesco PETRARCA, *Lettere all'Imperatore. Carteggio con la corte imperiale di Praga (1351-1364)*, a cura di Ugo Dotti, Reggio Emilia, Diabasis, 2008. Cet ouvrage a par ailleurs la particularité de présenter les textes de Pétrarque en parallèle des réponses connues de ses interlocuteurs (traduites en italien), notamment l'empereur Charles IV et le chancelier Jan.

<sup>141</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 233.

un exil, qui se poursuit au-delà des frontières mêmes de l'Italie, lorsque ses parents partent s'installer à la cour pontificale d'Avignon. Le jeune Pétrarque étudie ensuite le droit à l'université de Montpellier, et ne retourne finalement en Italie qu'à la fin de son adolescence, à partir des années 1320, lorsqu'il choisit de poursuivre ses études à l'université de Bologne<sup>142</sup>. La fin des années 1320, outre la célèbre rencontre du 6 avril 1327 avec celle qui devient sa muse, Laure<sup>143</sup>, est marquée par de nombreux voyages : un retour en Avignon à la mort de son père, une entrée au service de la cour pontificale par l'intermédiaire du cardinal Giovanni Colonna, puis un long voyage en Europe du Nord<sup>144</sup>. Les années 1330 sont placées en revanche sous le signe d'un premier séjour à Rome, puis du retour en Avignon, et par le début de la rédaction, vers 1336 de l'une de ses œuvres majeures, l'*Afrique (Affrica)*, récit poétique de la vie du général romain Scipion l'Africain<sup>145</sup>. Le Pétrarque de l'*Affrica* est un poète encore très marqué par la Rome républicaine. Faire l'éloge de Rome et de sa grandeur, c'est y retrouver en quelque sorte les origines des gouvernements communaux de l'Italie du *Regnum*, et c'est faire volontairement l'impasse sur la Rome impériale qui préfigure le Saint Empire contemporain.

La correspondance de Pétrarque présente la particularité, comme on l'a déjà rappelé plus haut, d'avoir été consciemment et méticuleusement ordonnée et éditée par l'auteur lui-même : l'auteur a donc délibérément choisi le sens qu'il souhaitait donner à sa correspondance, qui est une forme d'autobiographie déguisée, dont certaines lettres sont même fictives<sup>146</sup> : il y évoque ses relations amicales, ses liens avec les puissants (qu'ils fussent pape, doge de Venise ou bien empereur des Romains), commente la vie politique de son temps et se livre à différents exercices de style. La littérature pétrarquienne, autant que la vie de l'individu ainsi que ses choix politiques, constitue donc une trajectoire en elle-même, un parcours littéraire qui fait écho à un parcours de vie. La sensibilité personnelle de Pétrarque et son choix de se placer, de par la nature principalement autobiographique de son œuvre, en tant qu'objet même de son écriture, nous confèrent là un terrain de recherche tout à fait intéressant dès lors qu'on s'intéresse aux représentations et au rapport émotionnel à une idée politique.

Le « premier Pétrarque », qui vit principalement à Vaucluse, non loin de la cour pontificale d'Avignon, va continuer dans un premier temps d'entretenir une vision de Rome mythifiée, républicaine et non impériale<sup>147</sup>, dont la bannière est brandie comme un refuge contre

---

<sup>142</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 14.

<sup>143</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 233.

<sup>144</sup> *Ibid.*

<sup>145</sup> PETRARQUE, *L'Afrique / Affrica*, deux volumes, texte établi et traduit par Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres, 2006 (Tome I) et 2018 (Tome II).

<sup>146</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, p. 5.

<sup>147</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 20.

les vicissitudes des temps présents : cette période trouve son acmé dans le couronnement poétique de Pétrarque à Rome, sur la colline du Capitole, en 1341<sup>148</sup>. Mais la trajectoire politique de Pétrarque n'en était alors qu'à ses débuts. L'année 1347 est en effet celle d'un épisode décisif dans la vie du poète : celui du soutien que Pétrarque accorde au tribun romain Niccolò di Lorenzo, que l'on connaît familièrement sous le nom de « Cola di Rienzo<sup>149</sup> ». Cet engagement personnel du poète constitue, sur le moment, un basculement dans l'inconnu. En mai 1347, Cola prend le pouvoir à Rome, alors abandonnée par la papauté, et tente d'instaurer une nouvelle forme de gouvernement républicain dont seraient exclues les grandes familles seigneuriales romaines : la chronique d'un auteur romain anonyme du *Trecento*<sup>150</sup>, écrite en *romanesco*<sup>151</sup>, s'est d'ailleurs fait le témoin de cet épisode, sur lequel on reviendra en détail à plusieurs reprises tant il comporte d'éléments symboliques importants<sup>152</sup>. Pétrarque soutient dans un premier temps la tentative révolutionnaire du tribun, mais finit par prendre ses distances avec lui lorsque cette même tentative tourne mal, du fait des nombreuses maladroites de Cola<sup>153</sup>. Le poète doit alors se remettre en question. On trouve des traces de cette blessure morale tout au long des œuvres ultérieures à cet épisode, et notamment dans le *Bucolicum Carmen*.

Ce dernier est un recueil bucolique de douze églogues conçues à l'imitation de Virgile, probablement composé entre 1346 et 1348<sup>154</sup>, avec plusieurs ajouts ultérieurs : son édition française de référence, qui a servi de base de travail pour notre étude, est celle publiée au début des années 2000 chez Honoré Champion<sup>155</sup>. Le *Bucolicum Carmen* est traversé par de nombreuses évocations allégoriques relatives à la vie du poète, à ses opinions politiques et à ses aspirations profondes. Ainsi comme on le verra, l'églogue II, *Argus*, est une référence à la mort de Robert d'Anjou, roi de Naples, à qui Pétrarque devait beaucoup<sup>156</sup> ; l'églogue XI, *Galathea*, est en revanche consacrée à l'hommage posthume rendu à Laure, décédée de la peste en 1348<sup>157</sup> ; l'églogue VIII est pour sa part inspirée par la rupture entre Pétrarque et le cardinal

<sup>148</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 234.

<sup>149</sup> Voir : Annexe A.

<sup>150</sup> ANONYME ROMAIN, *Chronique, Rome, le temps, le monde et la révolte de Cola di Rienzo*, traduit du dialecte romain par Jacqueline Malherbe-Galy et Jean-Luc Nardone, introduction de Patrick Boucheron, Toulouse, Anacharsis (Griffe/Famagoust), 2015.

<sup>151</sup> ANONIMO ROMANO, *Cronica*, a cura di Giuseppe Porta, Milan, Adelphi, 1981.

<sup>152</sup> Voir notamment : Partie III ; chap. 3.3.1.

<sup>153</sup> Voir : E. FENZI, *op. cit.*, p. 29-32.

<sup>154</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 26.

<sup>155</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, édition et traduction française sous la direction de Marcel François et Paul Bachmann, Paris, Honoré Champion Paris, 2001.

<sup>156</sup> Voir : Partie III, chap. 3.2.1.

<sup>157</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 22.

Colonna, ainsi qu'à sa déception vis-à-vis de Cola di Rienzo, d'où son titre éloquent (*Divortium*). Comme on le verra, de nombreux exemples symboliques présents dans ce recueil peuvent être mis en corrélation tant avec ce que dit Pétrarque de l'actualité politique italienne dans sa correspondance, qu'avec ce que nous en trouvons également chez d'autres auteurs de notre corpus.

La décennie 1350 est marquée par le début de la relation prestigieuse qu'entretient Pétrarque durant un peu plus d'une décennie avec la cour impériale de Prague, un épisode sur lequel nous reviendrons longuement dans ce travail. C'est également le moment où il commence à classer, réécrire et ordonner sa correspondance<sup>158</sup>. Ses amis italiens, au premier desquels Giovanni Boccace, sont cependant ulcérés par son choix de rentrer au service des seigneurs Visconti de Milan, pour lesquels il exerce la charge d'ambassadeur à partir de l'année 1353<sup>159</sup>. Mais cette activité lui permet de rencontrer directement le nouveau roi des Romains, et d'accéder à l'échelon impérial<sup>160</sup>. Pétrarque et Charles IV de Luxembourg se rencontrent ainsi pendant plusieurs jours à Mantoue en décembre 1354, alors que le monarque effectue son *Romzug*. Cette relation d'amitié entre le poète et l'Empereur se développe ensuite par l'entremise du chancelier Jan de Středa, qui devient un correspondant de première importance. Nous reviendrons également en détail sur le lien entre les deux individus.

D'autres épisodes fameux de la vie du poète peuvent également être relevés durant cette période, notamment l'ambassade que mène Pétrarque pour le compte des Visconti à la cour de France en 1361 : les seigneurs milanais ont en effet permis la libération du roi Jean II le Bon, détenu par les Anglais suite à la désastreuse bataille de Poitiers, en 1356<sup>161</sup>. C'est aussi le moment où Pétrarque part s'installer à Venise pendant trois ans, de 1362 à 1365, afin de fuir la peste qui continue de sévir en Europe<sup>162</sup>. Il déménage ensuite à Arquà, dans le *contado* de Padoue, qui sera sa dernière résidence : sa santé commence en effet à décliner. Pétrarque met alors de l'ordre dans ses affaires et achève notamment un certain nombre de textes, dont le *Canzoniere*, qui atteint alors sa forme définitive. Le poète s'éteint chez lui dans la nuit du 18 au 19 juillet 1374<sup>163</sup>.

La poésie de Pétrarque écrite en langue vernaculaire est assurément l'œuvre qui a été la

---

<sup>158</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 236.

<sup>159</sup> *Ibid.* Certaines des premières lettres des *Familiars*, notamment le début des *Fam. I*, ont été clairement écrites à partir de 1350, alors que les lettres des volumes suivants leur sont antérieures. (Voir : PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, p. 5-6.)

<sup>160</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.4.

<sup>161</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 237.

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 238.

plus commentée et la plus étudiée : considérée comme l'égale de la *Divine Comédie* et du *Décameron* de Boccace en termes d'importance dans l'histoire de la littérature italienne, elle ne saurait être considérée avec mépris d'un point de vue historique. Néanmoins, elle ne contient pas de commentaire politique qui soit aussi dense que celui que l'on trouve dans la correspondance latine. À l'inverse, les églogues du *Bucolicum Carmen*, qui sont constituées de dialogues poétiques écrits eux aussi en latin, faisant écho aux échanges entretenus par Pétrarque dans ses lettres, nous ont semblé répondre à ce besoin d'inclure une œuvre de l'auteur qui ne soit pas exclusivement épistolaire.

Tous les textes que nous venons d'évoquer dans les pages qui précèdent se suivent chronologiquement : ils correspondent donc chacun à des époques bien précises, souvent fort différentes – un siècle entier sépare Pétrarque de Salimbene ! – ce qui peut donc contribuer à les percevoir comme relevant d'un ensemble disparate. Mais ils sont le fruit d'une société italienne médiévale, qui, certes a profondément évolué entre le temps du règne de Frédéric II et celui de Charles IV, mais dont de nombreux traits et spécificités sont demeurés inchangés. Bartole de Sassoferrato ne s'y trompe pas lorsqu'il rédige le *Traité sur les Guelfes et les Gibelins* durant les années 1355-1357 : la société du *Regnum* qu'il décrit n'est plus exactement la même que celle qui a vu naître les partis de l'Empire et de l'Église durant le *Duecento*, mais elle en est la directe héritière.

### 0.2.5 – Les *Traités*<sup>164</sup> de Bartole de Sassoferrato

Né vers 1313 (ou 1314) dans la Marche d'Ancône, près de la commune de Sassoferrato, Bartole est d'abord envoyé chez les Franciscains, avant de poursuivre ses études au *studium* de Pérouse, où il suit les cours de droit de Cino da Pistoia, ami de Dante<sup>165</sup>. Dans les années 1330, il quitte Pérouse pour Bologne, peut-être poussé par le départ de son maître Cino, et commence alors une brillante carrière de juriste professionnel dans plusieurs communes italiennes (Todi, Macerata<sup>166</sup>...) Sa carrière prend un tournant universitaire lorsqu'il s'installe à Pise en 1339, où il est nommé professeur de droit civil. De retour à Pérouse en 1343, il y devient un intellectuel reconnu, participant autant à la vie universitaire de la cité qu'à celle de ses

---

<sup>164</sup> Trois traités de Bartole de Sassoferrato serviront de sources à notre réflexion : le *Traité sur les Guelfes et les Gibelins*, suivi du *Traité sur le Gouvernement de la cité*, et enfin le *Traité sur le Tyran*. Par « Traités », nous entendons donc nécessairement l'un de ces trois textes, regroupés ensemble dans les deux éditions critiques auxquelles nous faisons référence ici.

<sup>165</sup> BARTOLE DE SASSOFERRATO, *Traité sur les Guelfes et les Gibelins, sur le Gouvernement de la cité, sur le Tyran*, introduction, textes introduits, traduits et commentés par Sylvain Parent, Paris, Les Belles Lettres (La route à livres), 2019, p 12-13.

<sup>166</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introduction de S. Parent, p. 13-14.

institutions<sup>167</sup>. La consécration arrive en 1355, lorsqu'il est désigné conseiller de l'empereur Charles IV de Luxembourg. Son parcours a donc, peut-être, croisé celui de Pétrarque à cette époque.

Bartole de Sassoferrato est considéré comme l'un des piliers de la culture juridique occidentale : il est en quelque sorte au droit, pour les Italiens, ce que Dante est à la littérature<sup>168</sup>, à l'égal de Marsile de Padoue<sup>169</sup>. Les trois traités qui nous intéressent sont considérés comme les « traités politiques » de Bartole<sup>170</sup>. Ils ne sont pas les seuls textes de ce genre que le juriste ait produits : on trouve également, entre autres, un traité sur la noblesse<sup>171</sup> (*De dignitatibus*), et même un traité sur l'héraldique (*De insignis et armis*). Mais ces trois textes sont ceux qui ont eu le plus d'impact sur la culture juridique des siècles ultérieurs, notamment le *Traité sur le Tyran*<sup>172</sup>. L'édition latine contemporaine de référence pour ces trois traités est celle, exhaustive et minutieuse, a été réalisée par Diego Quaglioni et publiée en 1983<sup>173</sup>.

En langue française, il a fallu attendre le rigoureux travail de traduction de Sylvain Parent, publié en 2019 aux Belles Lettres, pour avoir accès à une version intégralement traduite dans notre langue de ces textes majeurs. Publiée durant nos années de troisième cycle, cette première édition française a donc constitué un tournant dans notre travail, et a permis de trouver le liant juridique qui a servi de fil conducteur à nos théories<sup>174</sup>. Nous tenons ici à remercier M. Parent d'avoir mené à bien cette entreprise.

---

<sup>167</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introduction de S. Parent, p. 14.

<sup>168</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introduction de S. Parent, p. 10.

<sup>169</sup> Nous évoquons brièvement Marsile de Padoue à plusieurs reprises dans cette étude. Concernant l'édition de référence du *Defensor Pacis*, voir : MARSILE DE PADOUE, *Le Défenseur de la paix*, traduction, introduction et commentaires par Jeannine Quillet, Vrin (Bibliothèque des Textes philosophiques) 1968.

<sup>170</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introduction de S. Parent, p. 31.

<sup>171</sup> Voir : Guido CASTELNUOVO, *Être noble dans la cité.*, p. 371-398. Sylvain Parent précise dans ses notes qu'il n'existe pas d'édition critique du traité de Bartole sur la noblesse. (BARTOLE, *op. cit.*, introduction de S. Parent, p. 18).

<sup>172</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introduction de S. Parent, p. 19.

<sup>173</sup> Diego QUAGLIONI, *Politica e diritto nel Trecento italiano : il « De Tyranno » di Bartolo da Sassoferrato, (1314-1357), con l'edizione critica dei trattati « De Guelphis et Gebellinis », « De regimine civitatis » e « De Tyranno »*, Florence, Leo S. Olschki, (Il Pensiero Politico, 11), 1983.

<sup>174</sup> Comme on vient de l'évoquer, les *Traité*s bartoliens ont servi de base à l'élaboration du cœur de notre analyse du milieu pro-impérial dans les sources. Sur les développements relatifs à cet aspect de notre travail, voir donc : Partie I, chap. 1.2.1 et 1.2.2.

### 0.3 – METHODE

Outre la lecture de Bartole, celle des travaux de Federico Canaccini<sup>175</sup>, durant un séjour de recherche à l'Ecole française de Rome effectué à l'automne 2018, a permis de confirmer nos hypothèses sur la classification des catégories de partisans de l'Empire. Une fois Bartole pleinement intégré à notre travail, nous pouvions dès lors donner davantage de substance à ce qui n'était, au départ, que de simples intuitions. La construction du plan de cette étude n'en a par la suite été que plus aisée.

Dans un premier temps de ce travail, on s'attachera à préciser le cadre géopolitique, culturel et historique de notre sujet, mais également l'identité de ses principaux protagonistes, au sein d'une première partie que nous nommerons « Définitions ». Cette première étape nous conduira, une fois les concepts mis sur l'établi, de proposer une classification nouvelle des partisans de l'Empire dans les sources italiennes médiévales, en nous basant, comme on vient de l'annoncer, sur les théories juridiques de Bartole de Sassoferrato que nous adapterons.

La lecture active des sources, durant les longues années consacrées à ce travail, a fait émerger de façon tantôt fulgurante et imprévisible, tantôt au fur et à mesure des relectures, de grandes thématiques et des liens symboliques – on pense ici à l'aigle impériale, qui apparaît à de nombreuses reprises chez tous nos auteurs<sup>176</sup> – entre les individus qui n'ont eu de cesse de nous étonner par leur homogénéité et leur pérennité. Une fois ces liens mis en évidence, un long travail de compilation littéraire s'est révélé nécessaire afin de comparer, d'analyser et de décortiquer, parfois au mot et à la virgule près, l'expression des personnages, des discours, des

---

<sup>175</sup> Federico CANACCINI, *Ghibellini e Ghibellinismo in Toscana da Montaperti a Campaldino (1260-1289)*, Nuove studi storici 79, Rome, Istituto storico italiano per il Medioevo, 2009.

<sup>176</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

positionnements individuels et des symboles politiques dans notre corpus.

Cette entreprise, commencée bien avant l'obtention de notre contrat doctoral en ce qui concerne certains textes – la *Chronique* de Dino Compagni notamment, dépouillée une première fois durant l'année universitaire 2015-2016 – nous a conduit à classer les personnages et leurs actions politiques en faveur de l'Empire selon toute une série d'ensembles, que nous avons baptisée « Expressions ». Cet aspect de notre travail sera développé dans la seconde partie éponyme. Comme on le verra, les grandes catégories de partisans de l'Empire que nous avons définies dans la première partie s'y mêleront, permettant dès lors de faire émerger une certaine homogénéité dans les comportements des individus face au pouvoir impérial.

Ce classement du milieu pro-impérial en trois grandes parties, définies selon une pyramide politique empruntée à Bartole, est dans le même temps générateur de symboles. Ce mot constituera donc le nom de notre troisième et dernière grande partie, qui va s'attacher à préciser le sens et les enjeux développés par les représentations que l'on trouve dans nos sources. Cette entreprise vise dès lors à donner une épaisseur supplémentaire à la façon dont le milieu pro-impérial s'exprime dans notre corpus, et dont il bâtit, à grands renforts d'images et de figures, sa propre mythologie.

PARTIE I  
DÉFINITIONS

## 1.0 – INTRODUCTION

Depuis l'an 800 et la restauration du titre impérial romain par Charlemagne, l'Empire est redevenu une réalité politique dans l'Occident latin, ce qu'il n'avait par ailleurs jamais cessé d'être dans l'Orient hellénique<sup>177</sup>. Cet Empire d'Occident restauré n'a toutefois, en apparence, plus grand chose à voir avec son prédécesseur antique. Ne seraient-ce que par ses seules frontières qui sont désormais, depuis la mort de l'empereur Charles le Gros en 888, principalement celles du royaume de Germanie, un autre héritage de la période franque. À ce premier ensemble territorial vient s'ajouter le *Regnum Italiae*, c'est-à-dire l'Italie du nord<sup>178</sup>. La ville même de Rome n'appartient pas à l'espace impérial<sup>179</sup>, encore que le sujet puisse poser problème, comme on le verra plus loin. Alors que des dynasties d'origine germanique se succèdent plus ou moins régulièrement au cours du Moyen Âge à la tête de l'institution impériale, la dualité conflictuelle persistante entre l'Empire et l'Église est à l'origine d'une situation politique instable qui secoue le royaume d'Italie entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Les empereurs et les papes, en fonction de leurs intérêts politiques, favorisent alternativement leurs partisans italiens respectifs par le biais de l'octroi de titres de vicaires – impériaux ou pontificaux – et de privilèges accordés à différents acteurs : communes, podestats, *condottieri*, prélats, ordres mendiants, etc. Le pape, souverain spirituel, aspire en principe à régenter les affaires temporelles de la totalité du monde, et non celles de la seule Italie<sup>180</sup>. À partir de la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle, menacée par l'insécurité grandissante à Rome, la cour pontificale s'exile en Avignon<sup>181</sup>, laissant la ville de Rome aux mains des barons, et l'Italie

---

<sup>177</sup> R. FOLZ, *L'Idée d'Empire en Occident*, p. 6.

<sup>178</sup> R. FOLZ, *op. cit.* p 58-63 ; p. 75-86.

<sup>179</sup> R. FOLZ, *op. cit.* , p. 19-21.

<sup>180</sup> R. FOLZ, *op. cit.* , p. 87-92.

<sup>181</sup> Jean FAVIER, *Les Papes d'Avignon*, Paris, Fayard, 2006, p. 15-120.

du nord vierge de tout pouvoir « polarisant ». L'empereur, juridiquement souverain du royaume d'Italie mais systématiquement issu d'une grande famille germanique, est la plupart du temps absent, trop occupé par les affaires politiques de ses territoires situés au nord des Alpes<sup>182</sup>. Exception faite lorsque, n'étant officiellement que prétendant au trône, il effectue le *Romzug*, le « voyage vers Rome », coûteuse expédition militaire et diplomatique qui doit lui permettre de recevoir ses couronnes de roi d'Italie et d'empereur des Romains.

La question que nous nous posons est, depuis le départ, celle de la réalité de la perception de cet héritage politique romain par les Italiens eux-mêmes, dans le cadre d'une société médiévale par essence « multinormative<sup>183</sup> », c'est-à-dire constituée d'un agrégat de strates juridiques anciennes issues tant de la tradition romaine que du droit coutumier. La perception de l'Empire en Italie au cours du Moyen Âge ne peut toutefois se comprendre que si on définit le contexte même du pouvoir impérial.

Il faut donc d'abord se pencher sur la question, forcément problématique, de définir ce qu'est réellement l'Italie, tout d'abord en tant que telle, puis *dans* l'Empire. On s'appliquera par la suite à confronter cette réalité propre aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles avec ce qui demeure de l'idée impériale au Moyen Âge, notamment en nous attardant sur ses origines antiques et sur la théorie de la *translatio imperii*, qui sont indissociables des querelles politiques médiévales<sup>184</sup>.

Vient ensuite le problème de la définition du milieu des partisans de l'Empire dans ce même contexte italien. Le second chapitre de cette première partie abordera donc la question plus précise de la dualité guelfe-gibelin, les « deux rives du Tibre » si l'on paraphrase la métaphore proposée par Bartole de Sassoferrato en introduction de son *Traité sur les Guelfes et les Gibelins*<sup>185</sup>, qui servira de point de départ à ce chapitre. On reviendra également sur les nuances qu'on peut lui apporter, en évoquant notamment le cas des Guelfes blancs florentins, dont les mésaventures sont largement évoquées par Dino Compagni dans sa *Chronique*. Nous proposerons ensuite une grille de lecture, inspirée du second traité bartolien, le *Traité sur le gouvernement de la cité*, qui nous permettra de proposer plusieurs « échelons » politiques afin de mieux expliciter les différentes formes d'engagement pro-impérial que l'on retrouve dans les sources qui servent de support à cette étude.

---

<sup>182</sup> Une exception notable à cette règle existe en la personne de Frédéric II de Hohenstaufen, né près d'Ancône en 1198 et mort en Apulie en 1250, qui passa la majeure partie de sa vie en Italie, et qui ne demeura que moins de dix ans en Allemagne durant son règne, durant les années 1211-1220 puis 1236-1237. Voir : E. KANTOROWICZ, *L'Empereur Frédéric II*, p. 41-73 ; 405-407.

<sup>183</sup> Michael STOLLEIS, « La promesse du droit » in *Europa : Notre histoire. L'héritage européen depuis Homère*, sous la direction d'Étienne FRANÇOIS et Thomas SERRIER, Paris, Éditions des Arènes, 2017, p. 374.

<sup>184</sup> Jakob VOGEL, « Empire et nation, un débat jamais tranché » in É. FRANÇOIS et T. SERRIER, *op. cit.*, p. 642.

<sup>185</sup> BARTOLE, *Traités*, p. 55.

Par la suite, après avoir défini ces échelons et les groupes humains qui les composent, il nous faut rentrer dans le détail de leur présence dans nos sources. Nous avons donc choisi d'illustrer ces concepts par des exemples tirés de ces dernières, lesquels permettent de se faire une idée des réalités humaines et des cas pratiques possibles suggérés par notre proposition. Ces catégories ne sont évidemment pas figées dans le marbre, comme on le verra. Mais elles présentent l'avantage de dresser une échelle d'engagement des partisans italiens de l'Empire à partir de son évocation dans les sources narratives, et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'étude sur la position sociale, les motivations politiques et les choix personnels, parfois contradictoires, des uns et des autres.

## 1.1 – DEFINIR LES CADRES

Avant d’aller plus loin, il faut donc poser des cadres, à la fois spatiaux et politiques. Un premier cadre géographique, choisi de façon consciente, est celui du *Regnum Italiae*, qui correspond à ce que nous pourrions appeler simplement « l’Italie impériale ». Le second, davantage politique que spatial, est celui de l’Empire, dont on s’attachera à retracer la filiation antique avant de revenir sur les tenants et les aboutissants de son existence à l’époque qui nous préoccupe. Ces deux cadres<sup>186</sup> peuvent se superposer<sup>187</sup> mais également entrer en contradiction.

Ce premier chapitre se propose donc de revenir en détail sur ce qui caractérise ces deux termes d’Italie et d’Empire, sur la réalité de ce qu’ils recouvrent au Moyen Âge et sur les enjeux de leur présence dans les sources narratives de notre période d’étude. Certains développements abordés ici pourront apparaître, dans un premier temps, en décalage avec les sources que nous avons sélectionnées, comme par exemple les origines médio-orientales du concept d’Empire. On verra cependant dans certains chapitres des parties suivantes, notamment dans la troisième partie, que ces détails ont leur importance.

### 1.1.1 – L’Italie, territoire *dans* et *en dehors* de l’Empire

Pétrarque, dans le chant CXXVIII du *Canzoniere*, « *Italia mia* », qui fait d’ailleurs écho au chant VI du *Purgatoire*, est l’un des premiers auteurs à théoriser l’Italie dans sa globalité, ce qui est alors une nouveauté<sup>188</sup>. L’Italie médiévale telle qu’elle existe depuis la fin de la période carolingienne pose en effet problème à l’historien du XXI<sup>e</sup> siècle, habitué à la vision

---

<sup>186</sup> F. CANACCINI, *Ghibellini e Ghibellinismo in Toscana*, p.39. Federico Canaccini, en introduction de son chapitre « *I Ghibellini e l’Impero* » distingue les deux cadres, celui de l’Empire et du *Regnum*.

<sup>187</sup> Sur l’imbrication des événements historiques italiens et impériaux de façon plus globale, voir Annexe B.

<sup>188</sup> PETRARQUE, *Canzoniere*, CCXVIII.

contemporaine d'une Péninsule politiquement unifiée du nord au sud, aux frontières cohérentes, et dont les institutions politiques siègent à Rome. Au Moyen Âge, il s'agit d'un espace dont l'unité reste encore à faire. Un simple regard sur une carte politique de l'Italie des XIII<sup>e</sup><sup>189</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>190</sup> a ainsi de quoi décourager dans un premier temps toute tentative de rationalisation, tant l'ensemble apparaît comme radicalement étranger à la conception politique que l'on se fait de ce territoire à l'époque contemporaine. Lorsque François Menant définit l'Italie dans le *Dictionnaire du Moyen Âge*<sup>191</sup>, il décrit la Péninsule, qui joue un « rôle éminent dans tant de domaines<sup>192</sup> », comme étant « dépourvue du poids politique correspondant : elle est divisée tout au long du millénaire médiéval en plusieurs ensembles politiques – trois ou quatre le plus souvent – dont les destins, par ailleurs divergents, ont en commun de ne pas aboutir durablement à des réalisations politiques majeures<sup>193</sup> [...] ».

Effectivement, durant toute la période médiévale, des cadres « officiels » existent bel et bien en Italie<sup>194</sup> : ils peuvent ainsi être mouvants<sup>195</sup>, et en comprendre les subtilités relève parfois du défi. Mais la longévité du *Regnum Italiae* dans l'histoire politique européenne<sup>196</sup> nous conforte toutefois dans l'idée de lui accorder toute l'importance qu'il mérite<sup>197</sup>. De fait, cette appellation latine, que nous traduirons parfois dans ces pages par « royaume d'Italie », est, à l'époque considérée par notre étude, déjà assez ancienne<sup>198</sup>. Mais contrairement à ce que son nom suggère, elle n'a fini par désigner au début du Moyen Âge central qu'une partie bien spécifique de la Péninsule, en l'occurrence les territoires situés au nord des États pontificaux, et non l'intégralité de l'Italie.

---

<sup>189</sup> Une synthèse sur la nature du royaume d'Italie au XIII<sup>e</sup> siècle peut être lue dans : Pierre RACINE, *L'Occident chrétien au XIII<sup>e</sup> siècle. Destins du Saint Empire et de l'Italie*, Paris, SEDES (Regards sur l'Histoire), 1994, p. 31-50.

<sup>190</sup> Voir Annexe D, cartes 2 et 3.

<sup>191</sup> François MENANT, « Italie », in Claude GAUVARD, Alain DE LIBERA, Michel ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France (Quadrige), 2002, p. 730.

<sup>192</sup> Ibid.

<sup>193</sup> Ibid.

<sup>194</sup> É. CROUZET-PAVAN, *Enfers et paradis*, p. 42.

<sup>195</sup> À titre d'exemple, on peut notamment citer le duché de Spolète, survivance de la royauté lombarde située au sud des États pontificaux, qui a longtemps été rattaché au *Regnum Italiae*, et donc à l'Empire, dont il était pourtant géographiquement séparé. Il est finalement cédé en 1213 aux États de l'Église par l'empereur Otton IV. Ses territoires méridionaux sont quant à eux annexés par le royaume de Naples.

<sup>196</sup> Héritier du royaume d'Italie carolingien, lui-même héritier du royaume des Lombards, le royaume d'Italie qui se reconstitue à partir du X<sup>e</sup> siècle lorsque les Ottoniens restaurent à nouveau le titre impérial dure de facto jusqu'en 1806, n'étant officiellement dissous que lorsque Napoléon Bonaparte met définitivement fin à l'existence du Saint Empire. Les tentatives ultérieures, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de refondation durable d'un « royaume d'Italie » reprennent par ailleurs ses regalia, notamment la « couronne de fer ».

<sup>197</sup> Voir Annexe B.

<sup>198</sup> G. TABACCO, *The Struggle for Power in Medieval Italy*, p. 73-99.

Dans la *Fam.* XXIII 2, Pétrarque résume la venue de Charles IV en 1355 en évoquant son entrée dans Milan, prélude à sa venue à Rome quelques mois plus tard. L'Italie est ici ouvertement dissociée de Rome, dans la mesure où l'empereur doit faire d'abord acte de son titre de souverain du *Regnum* avant de prétendre accéder à de plus hautes fonctions :

« Tu es venu en Italie, César, suite à mes exhortations, et il m'a semblé avoir part à ta gloire, car même un courageux destrier a besoin d'être éperonné ; tu es venu, dis-je, et comme je te l'avais promis moi qui ai mis ma confiance dans l'aide du Ciel, tu as trouvé ouvert et favorable tout ce qui te semblait fermé et ardu. Tu es entré dans Milan, puis dans Rome, où tu as reçu les deux couronnes, et, tandis que les peuples et les villes étaient remplis d'espoir, tu es retourné subitement en Allemagne. Pourquoi ? Quelle erreur ou quelle terreur t'a frappé ? As-tu craint les petits troubles causés par certains séditeux<sup>199</sup> ? »

Ce territoire particulier est, en théorie, pleinement rattaché à l'Empire : l'empereur des Romains en est, en tant que roi d'Italie, le suzerain, auquel les seigneuries et les communes du nord de la Péninsule doivent serment de vassalité. Rappeler cet élément ici nous sert à préciser que bien que l'Italie ne soit pas toute entière sous la juridiction impériale, l'influence des monarques germaniques y demeure *potentiellement* considérable, à l'instar de celle du pape ou du roi de Naples, seuls monarques italiens à l'aura politique équivalente.

Par principe, même si l'on souhaite se cantonner à une analyse des territoires situés au nord du Latium, on ne peut donc pas ignorer ce qui se passe au sud pour comprendre pleinement tous les enjeux de la politique impériale dans l'Italie médiévale. Le milieu pro-impérial connaît d'ailleurs des ramifications dans *toute* l'Italie, y compris dans les territoires pontificaux<sup>200</sup> et jusqu'en Sicile<sup>201</sup>. À l'inverse, on le verra plus loin dans ces pages, le royaume méridional, centré autour de Naples et de la Sicile, sur lequel règnent successivement les Hohenstaufen puis les Angevins avant de se scinder en deux entités<sup>202</sup>, constitue un contrepois politique

---

<sup>199</sup> *Fam.* XXIII 2, 22-23. : « *Venisti, Cesar, post exhortationes illas meas ad Italiam, cuius ego michi particeps glorie visus eram eo quod animosum quoque cornipedem calcar impellit ; venisti, inquam, atque ut tibi de celesti ope confisus repromiseram, invenisti aperta et prona omnia que obstrusa et ardua videbantur. Intrasti Mediolanum, inde Romam, in quibus geminum dyadema sortitus, erectis in spem magnam populis atque urbibus, subito in Germaniam remeasti. Cur autem aut quis te error seu quis horror perculit ? an forte quorundam seditiosorum motiunculas timuisti ?* »

<sup>200</sup> La ville de Todi, qui sert de point de départ à la réflexion de Bartole de Sassoferrato dans son *Traité* sur les guelfes et les gibelins, est ainsi située dans le duché de Spolète, soumis à l'autorité pontificale. Voir : BARTOLE DE SASSOFERRATO, *Traité*s, introduction de Sylvain Parent, p. 34.

<sup>201</sup> J. FAVIER, op. cit. , p. 73. ; H. BRESCH, *Un monde méditerranéen*, p. 15.

<sup>202</sup> Les célèbres « Vêpres siciliennes » de 1282, révolte des Siciliens contre la domination angevine, sont le point de départ d'une longue guerre de vingt années entre les habitants de l'île et le pouvoir continental du roi Charles d'Anjou. L'intervention des troupes aragonaises et la désignation de Pierre III d'Aragon comme roi par les Siciliens conduit après deux décennies de conflit diplomatique et militaire, à acter en 1302, lors du traité de Caltabellota, la séparation des « Deux Siciles » en deux royaumes indépendants. Voir : E. CROUZET-PAVAN,

fondamental dans les luttes fratricides des Italiens du nord. Mais en dépit de ces « blocs » géographiques plutôt simples à lire, l'autorité centrale n'existe presque pas en Italie<sup>203</sup>, en particulier lorsque le pape ou l'empereur sont absents de la Péninsule.

Au cours du Moyen Âge central, l'Italie est donc cet espace éclaté, morcelé entre un sud confronté à toute une série d'invasions étrangères (Byzantins, Arabes, Normands, Angevins, Aragonais...), un centre indépendant et soumis à l'autorité pontificale, même si cette dernière s'exile en Avignon à partir de 1309<sup>204</sup>, et un nord théoriquement sous domination impériale mais concrètement autonome, où les cités vivent dans une relative indépendance, et s'affrontent régulièrement pour défendre leurs intérêts particuliers<sup>205</sup>. De cette Italie du nord « impériale », on doit cependant exclure, autre cas original, la république de Venise, qui bien que située au nord, n'est pas rattachée à l'Empire<sup>206</sup>. L'Italie médiévale, tous espaces confondus, est enfin soumise depuis la fin de l'Antiquité à des influences extérieures très variées, de nature politique, culturelle ou encore économique.

### *Un espace aux influences multiples*

Tout d'abord, celle de l'Empire romain d'Orient, de culture grecque, qui récupère les territoires italiens méridionaux, perdus suite aux conquêtes ostrogothiques et lombardes, durant le VI<sup>e</sup> siècle et les maintient sous son autorité jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Également sous obédience byzantine durant le haut Moyen Âge, la république de Venise finit par s'émanciper de la tutelle orientale à partir du X<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>, et étend ensuite son influence propre au reste de l'Italie<sup>208</sup>.

Vient ensuite l'influence du monde arabo-musulman : à partir du IX<sup>e</sup> siècle, les Fatimides font la conquête de la Sicile puis du sud de la Péninsule sur les Byzantins et établissent un émirat qui perdure jusqu'à l'arrivée des Normands de Robert Guiscard à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les Normands établissent dans le sud de l'Italie un royaume original, fondé sur la tolérance mutuelle entre une élite chrétienne et des sujets musulmans, et donnant lieu à l'expression d'une culture d'une grande richesse. Le royaume normand de Sicile perdure jusqu'à

---

*op. cit.*, p. 44. ; H. BRESC, « Sicile », in Cl. GAUVARD, Al. DE LIBERA, M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, p. 1333.

<sup>203</sup> E. CROUZET-PAVAN, *op. cit.*, p. 42.

<sup>204</sup> Voir Annexe B.

<sup>205</sup> E. CROUZET-PAVAN, *op. cit.*, p. 42.

<sup>206</sup> E. CROUZET-PAVAN, *op. cit.*, p. 43.

<sup>207</sup> *Ibid.* Voir aussi : Jean-Claude HOCQUET, « Venise », in Cl. GAUVARD, Al. DE LIBERA, M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, p. 1438.

<sup>208</sup> Voir : Elizabeth CROUZET-PAVAN, « Venise et le monde communal : recherches sur les podestats vénitiens », in Jean-Claude MAIRE VIGUEUR (dir.), *I podestà nell'Italia comunale*, p. 259-286.

la fin du XII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle il passe sous contrôle des Hohenstaufen puis des Angevins<sup>209</sup>. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, des soldats musulmans, que Salimbene évoque dans sa *Chronique* sous le terme médiéval de « Sarrasins<sup>210</sup> » (*Saraceni*), font partie des troupes impériales commandées par Frédéric II en Italie.

On note également des liens du monde italien avec la Péninsule ibérique : bien qu'éloignée géographiquement par la partie occidentale de la Méditerranée, l'Italie est connectée à l'Espagne par l'intermédiaire de l'influent réseau maritime aragonais. La puissance politique de la couronne d'Aragon conduit, en 1282, à l'intervention militaire du roi Pierre III en Sicile suite aux « Vêpres siciliennes » du 31 mars de la même année, puis à son accession quelques mois plus tard, au trône de Sicile<sup>211</sup>. Après sa mort en 1285<sup>212</sup>, son fils Jacques II, qui descend en ligne directe de l'empereur Frédéric II (sa mère n'est autre que Constance de Hohenstaufen), inaugure une nouvelle dynastie de rois siciliens d'origine aragonaise.

Aussi « l'espace germanique » constitue-t-il une influence de premier plan. Sous ce vocable, on entend logiquement le royaume de Germanie<sup>213</sup> (*Regnum Germaniae*), mais également les principautés périphériques qui sortent du cadre purement germanophone (Bohême, Moravie, Silésie), qui appartiennent linguistiquement au monde slave mais qui peuvent être dirigées par des dynastes d'origine germanique, à l'exemple des Luxembourg en Bohême à partir du *Trecento*. Le monde allemand, outre qu'il exprime régulièrement la suzeraineté de ses princes sur l'Italie à partir du rétablissement de l'Empire au IX<sup>e</sup> siècle, est également la source d'échanges politiques et humains nombreux entre l'Italie et l'Allemagne durant tout le Moyen Âge. Les différentes dynasties impériales médiévales (Ottoniens, Hohenstaufen, Luxembourg, Wittelsbach, Habsbourg...) ont par ailleurs toutes besoin d'affirmer leur suzeraineté sur la péninsule à un moment ou à un autre, que ce soit en effectuant le *Romzug*, en y assiégeant des cités récalcitrantes ou en y établissant un vaste réseau de fidélités, propice à l'expansion du parti gibelin, et donc du milieu pro-impérial.

Frédéric II semble alors incarner, aux yeux des auteurs, l'idéal gâché du prince biculturel. C'est notamment visible dans la *Sen. II 1*, écrite à une époque indéterminée par

---

<sup>209</sup> F. MENANT, « Italie », in Cl. GAUVARD, Al. DE LIBERA, M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, p. 730.

<sup>210</sup> SALIMBENE, *Chronique*, p. 211 ; « En l'an du Seigneur 1238, Brescia fut assiégée par l'empereur. Il y avait avec lui les Parmesans, les armées de Crémone, Bergame, Pavie, deux cents chevaliers et mille fantassins de Reggio, des Sarrasins, des Allemands, des soldats d'Apulie, et d'innombrables autres peuples avec l'armée de l'empereur » ; *Cronica*, p. 139 : « Anno Domini MCCXXXVIII obsessa est Brixia ab imperatore. Et fuerunt cum eo Parmenses et Cremonenses, Bergamenses et Papienses et ducenti milites et mille pedites de Regio, et Saraceni et Theotonici et Apuli et alie diverse gentes et innumerabiles cum exercitu imperatoris. »

<sup>211</sup> Voir Annexe B.

<sup>212</sup> H. BRESCH, « Sicile », in Cl. GAUVARD, Al. DE LIBERA, M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, p. 1333.

<sup>213</sup> On peut également trouver, selon les sources, la traduction « royaume d'Allemagne », qui est historiquement équivalente.

Pétrarque à Giovanni da Certaldo, où le poète revient sur l'exemple de Frédéric II, « allemand d'origine mais italien d'éducation<sup>214</sup> » (*germanus origine, conversatione italus*), qui connaissait bien, selon le poète, les différences entre les habitants des deux royaumes de l'Empire :

« C'est ici le lieu de faire une digression. Le Frédéric le plus proche de nous, le dernier de ce nom qui gouverna l'Empire romain, prince très sage et qui, allemand d'origine mais italien d'éducation, connaissait parfaitement, soit pour y être né, soit pour y avoir vécu, les coutumes et les dispositions des deux peuples, avait l'habitude de parler en ces termes – à ce que j'ai entendu dire. Ces deux nations, disait-il, sont les plus remarquables et les plus brillantes de la terre entière, mais elles sont diamétralement opposées l'une à l'autre. Ainsi, il faut récompenser à égalité Italiens et Allemands selon leurs mérites, mais non point les punir de même<sup>215</sup>. »

Enfin, la dernière influence remarquable sur le cours de l'histoire de l'Italie médiévale est l'influence française, qui s'exprime par le biais de la dynastie d'Anjou, descendante des rois de France de la dynastie Valois par le biais de Charles d'Anjou, fils de Louis VIII, qui s'empare de Naples et de la Sicile suite aux batailles de Bénévent (1266) et de Tagliacozzo (1268)<sup>216</sup>. Les Angevins sont les principaux champions de la cause guelfe en Italie au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, bien qu'ils soient également les spectateurs impuissants de son déclin<sup>217</sup>. Charles d'Anjou est par ailleurs évoqué par Dino Compagni dans le premier livre de sa *Chronique*, alors qu'il s'arrête quelques jours à Florence<sup>218</sup>. L'attitude des auteurs italiens à l'égard des Angevins est évolutive. Compagni adopte ainsi un point de vue très critique sur l'influence française en Italie. Pétrarque, malgré son désamour assumé pour la France, voit de son côté pendant longtemps le roi Robert d'Anjou, souverain napolitain, comme le seul monarque capable d'unifier l'Italie, avant de jeter son dévolu sur l'empereur Charles IV de Luxembourg. Les Angevins de Naples entretiennent un vaste réseau politique et diplomatique au sein de l'Italie impériale, se voyant confier des vicariats ecclésiastiques par la papauté et soutenant régulièrement les cités guelfes.

Le rôle joué par l'aventurier Charles de Valois, gendre du roi Charles d'Anjou et futur empereur latin de Constantinople, dans les affaires italiennes, notamment celles de Florence, est largement évoqué par Dino Compagni dans le livre II de sa *Chronique*, où l'auteur se plaint

---

<sup>214</sup> Sen. II 1, 15: « *Locus iste digressionem recipit. Fredericum hunc etati nostre proximum, qui huius nominis ultimus romanum rexit imperium, prudentissimum principem et qui, germanus origine, conversatione italus, utriusque gentis ad plenum mores et ingenia hinc natura hinc consuetudine didicisset, ita dicere solitum accepimus : esse has duas toto terrarum orbe precipuas ac prestantissimas nationes, inter se vero perlargiter differentes : utrorumque enim meritis eque premia deberi sed supplicium non ita.* »

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Voir Annexe B.

<sup>217</sup> Jean-Marie MARTIN, « Angevins de Naples », in Cl. GAUVARD, Al. DE LIBERA, M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge* p. 59. ; Voir également sur ce sujet : Pierluigi TRENZI, *Gli Angiò in Italia centrale. Potere e relazioni politiche in Toscana e nelle terre della Chiesa (1263-1335)*, Rome, Viella, 2019.

<sup>218</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, I, 7. ; *Cronica*, I VII.

d'ailleurs assez vite de la malhonnêteté du seigneur français<sup>219</sup>. La royauté française joue également un rôle de premier plan dans les affaires italiennes à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La querelle entre Philippe le Bel et Boniface VIII suite à la levée de l'impôt sur le clergé rend les rapports entre le pouvoir royal français et la cour pontificale romaine extrêmement tendus, aboutissant à l'attentat d'Anagni en septembre 1303<sup>220</sup>. La cour pontificale est alors mise au pas par les rois de France, qui l'éloignent de Rome et l'installent en Avignon durant l'année 1309. Rome, toujours soumise en théorie à l'autorité des papes, est désormais administrée par les barons de la noblesse romaine, parmi lesquelles la célèbre famille Colonna joue ouvertement le rôle de « parti français ».

Le déménagement de la cour pontificale en Avignon, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, marque durablement les rapports entre Français et Italiens, et contribue en grande partie à l'accroissement des tensions entre les deux espaces, ce qui se ressent immanquablement dans les sources. La fin du Moyen Âge italien consacre enfin le triomphe de l'influence française dans la Péninsule, les rois Valois entreprenant de longues guerres afin de consolider leur contrôle du duché de Milan, dont ils revendiquent la suzeraineté, rendant ainsi difficile la réalisation des projets italiens des empereurs Habsbourg.

### *Un royaume d'Italie au sein de l'Empire*

D'un point de vue purement juridique, le *Regnum* n'est guère différent des autres espaces impériaux : c'est l'un des trois grands royaumes « constitutifs » de l'Empire<sup>221</sup> au même titre que la Germanie ou le royaume d'Arles<sup>222</sup>, héritages lointains des partages

---

<sup>219</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, II, 17 : « On enleva de là les Florentins et on mit à leur place les Français. Le chancelier de messire Charles, messire Guillaume, et son maréchal jurèrent devant moi, Dino, qui recevais leur serment au nom de la Commune, que leur seigneur s'engageait à assumer lui-même la garde de la ville, à la surveiller et à la tenir à la demande de notre Seigneurie, et ils m'assurèrent de sa parole. Et jamais je n'aurais cru qu'un si grand seigneur, de la maison royale de France, pût faillir à sa parole. En effet, la nuit suivante était à peine commencée que, par la porte dont nous lui confiâmes la garde, il permit d'entrer à Gherarduccio Buondalmonti, qui était frappé de bannissement, en compagnie de beaucoup d'autres bannis. » ; *Cronica*, II, XVII : « *La chiavi gli furono negate, e le porti d'Oltrarno li furono raccomandate ; e levati ne furono i Fiorentini, e furono messi i Franciosi. E messer Guiglielmo cancelliere e 'l maniscalco di messer Carlo giurorono nelle mani a me Dino, ricevente per lo Comune, e dieronmi la fede del loro signore, che ricevea la guardia della terra sopra sé, e guardarla e tenerla a pitizione della nostra signoria. E mai credetti che uno tanto signore, e della casa reale di Francia, rompesse la sua fede : perché passò piccola parte della seguente notte, che per la porta, che noi gli demo in guardia, diè l'entrata a Gherarduccio Bondalmonti, che avea bando, accompagnato con molti altri sbanditi. »*

<sup>220</sup> J. FAVIER, *op. cit.*, p. 34-35. ; Dino Compagni évoque l'attentat d'Anagni dans sa *Chronique*, mais en donne une vision faussée, visiblement influencée par la rumeur florentine. Voir : DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. MULA, p. 177. Voir également Annexe B.

<sup>221</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Enfers et paradis*, p. 42.

<sup>222</sup> Le royaume d'Arles, ou royaume de Bourgogne, est une composante à part entière de l'espace impérial durant tout le Moyen Âge, bien qu'il finisse par se vider de sa substance à mesure que le territoire de l'ancienne Bourgogne carolingienne devient, au cours du Moyen Âge central, l'apanage des rois de France. Charles IV de Luxembourg

carolingiens successifs du IX<sup>e</sup> siècle. Le souverain germanique, déjà détenteur du titre de roi des Romains suite à sa désignation comme héritier impérial, afin d'asseoir son autorité sur ses possibles concurrents au trône, doit se faire couronner « roi de Germanie » (*rex Germaniae*) et « roi d'Italie » (*rex Italiae*), avant d'aller chercher sa couronne suprême à Rome. Le couronnement italien a lieu en théorie à Monza, où le souverain est ceint de la couronne de fer, héritage des anciens rois lombards<sup>223</sup>.

La continuité des institutions de l'Italie impériale avec le royaume d'Italie carolingien semble établie : le pouvoir carolingien se positionnait déjà, vis-à-vis de ses sujets italiens du IX<sup>e</sup> siècle, comme le successeur politique naturel du royaume des Lombards, et ce bien avant son accession à la dignité impériale<sup>224</sup>. Lorsque l'Empire des héritiers de Charlemagne se disloque à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le royaume d'Italie devient un espace relativement excentré du cœur du pouvoir carolingien ; il rentre cependant dans l'orbite lotharingienne lors du traité de Verdun de 843, avant de passer définitivement sous domination germanique sous la férule des Ottoniens<sup>225</sup>.

Cette construction progressive sur des fondations héritées de la période carolingienne conduit ensuite à une question assez logique : les États pontificaux font-ils juridiquement partie du royaume d'Italie ? En théorie, non : ils sont officiellement indépendants depuis la « donation de Pépin » de l'année 754, suite à la promesse faite au pape Étienne II par Pépin le Bref d'octroyer aux pontifes des terres conquises sur les Lombards en Italie centrale<sup>226</sup>. Néanmoins,

---

est le dernier empereur romain d'Occident à se faire couronner roi d'Arles en 1365. Voir : P. MONNET, *Charles IV*, p. 49, 86, 146-147. Sur le rôle joué par le royaume d'Arles dans les négociations entre souverains d'Occident pour l'accession des Luxembourg au titre impérial, voir : J. FAVIER, *op. cit.*, p. 79. Sur la question des partisans de l'Empire dans le royaume d'Arles, voir : Jacques CHIFFOLEAU, « I ghibellini del regno di Arles », dans P. TOUBERT, A PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Federico II e le città italiane*. Palerme, Sellerio, 1994, p. 365-388.

223 Aujourd'hui conservée au musée de la cathédrale de Monza, la *Corona Ferrea* des rois lombards est l'un des plus importants *regalia* d'Europe occidentale. Son origine n'est pas connue avec exactitude. L'objet en lui-même, d'inspiration byzantine, est constitué d'éléments relatives à son utilisation métalliques épars datés de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge, ce qui pourrait attester d'un usage très ancien. En revanche, peu de sources antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle sont disponibles, ce qui rend donc délicate l'affirmation précise d'un usage de la couronne avant l'époque de notre étude. En revanche, différents souverains germaniques sont couronnés rois d'Italie à Monza avant le *Trecento*, notamment Conrad III et Frédéric Barberousse. La couronne de fer est ensuite ceinte par les empereurs des Romains jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Plus de deux siècles plus tard, Napoléon Bonaparte la porte à son tour après sa conquête de l'Italie. Devenue dans l'imaginaire collectif le symbole de la royauté italienne, elle est réactualisée une ultime fois à la suite du *Risorgimento* par la dynastie de Piémont-Sardaigne jusqu'à la proclamation de la république en 1946. Voir : Site officiel du *Museo e Tesoro del Duomo di Monza* [<http://www.museoduomomonza.it/corona-ferrea/> Consulté en décembre 2021.]

224 ROBERT FOLZ, *Le Couronnement impérial de Charlemagne. 25 décembre 800*, Paris, Gallimard, 1964, p. 56.

225 DOMINIQUE BARTHELEMY, ROLF GROBE, « Les étapes de la relation franco-allemande jusqu'en 1214 », in D. BARTHELEMY, R. GROBE (dir.), *Allemagne et France au cœur du Moyen Âge*, Paris, Passés composés/Humensis, 2020, p. 20-27.

226 Confirmée par Charlemagne en 774, cette donation marque la date de fondation véritable des États pontificaux. Par la suite, cette légitimité originelle est renforcée par la réalisation d'un faux, la fameuse « donation de Constantin », qui permet aux papes de donner une légitimité plus ancienne à l'existence des États en prétendant qu'elle remonterait, selon le document, à une promesse faite aux papes en 335 par l'empereur Constantin. La

cet agrégat de seigneuries italiennes situées au sud du royaume, que l'on nomme également « États de l'Église », constitue une zone juridiquement floue, qui demeure en constante interconnexion avec le *Regnum*<sup>227</sup>. Les pontifes romains, de par leur proximité géographique, constituent donc en Italie du nord un pouvoir politique rival de l'autorité des empereurs. Ce paradoxe atteint son apogée lors du règne de Frédéric Barberousse<sup>228</sup>, en conflit ouvert avec la papauté depuis le désastreux concile de Pavie de l'année 1160<sup>229</sup>. Les troupes impériales prennent par ailleurs Rome en 1167, en chassent le pape Alexandre III qui, en réaction, prend alors la même année la tête de la première « Ligue lombarde », coalition de communes opposées à la tentative du Hohenstaufen de reprendre un contrôle politique accru sur les affaires du royaume d'Italie.

Après la paix de Venise de 1177, signée entre Barberousse et Alexandre III un an après la défaite des Impériaux à la bataille de Legnano, il ne semble pas qu'il y ait de réelle remise en cause de la non-appartenance des États, et donc par extension de Rome, à l'espace impérial. Néanmoins, cet état de fait génère alors un paradoxe politique difficilement explicable. Car depuis Charlemagne, les empereurs d'Occident tirent leur légitimité finale du sacre par le pape dans la ville de Rome. Ce qui conditionne donc la reconnaissance de leur pouvoir à leur venue *physique* dans une capitale impériale *qui n'est pas* sous leur juridiction, à l'inverse d'autres cités de couronnement, comme Monza ou Aix-la-Chapelle. Un paradoxe qui devient complet lorsqu'on sait que l'empereur régnant porte le titre d'*Imperator Romanorum* (« Empereur des Romains »), et que le prétendant légitime à la couronne possède pour sa part le titre de *rex Romanorum*, (« Roi des Romains »). Cette incohérence est toutefois reconnue par les contemporains, et notamment par les auteurs italiens du *Trecento* : comme on le verra dans ces pages, Salimbene, Dante et Pétrarque font référence à ce problème de manière plus ou moins explicite dans leurs écrits.

Ainsi dans la *Fam.* XXIII 2 que nous évoquions plus haut, Pétrarque dit-il à Charles IV :

« La Bohême a maintenant son roi ; toi, qui es roi de l'Italie et du monde, tu peux en toute sécurité laisser derrière toi le monde entier et gagner ta patrie et ton trône. Bien que, selon les paroles de l'Apôtre, “ tu n'aies pas ici-bas de cité permanente ”, si

---

fausseté de ce document est cependant soupçonnée dès le Moyen Âge, et l'humaniste Lorenzo Valla la démontre définitivement en 1442. Néanmoins son existence, même basée sur une supercherie, a fortement influencé les rapports entre le pouvoir impérial et la papauté pendant tout le Moyen Âge. Voir : J. FAVIER, *op. cit.* p 22.

<sup>227</sup> Voir : Girolamo ARNALDI, « Le origini del Patrimonio di S. Pietro », in G. ARNALDI, P. TOUBERT, D. WALEY, J. -C. MAIRE VIGUEUR, R. MANSELLI, *Comune e signorie nell'Italia nordorientale e centrale*, Turin, UTET, 1987, p. 107-149.

<sup>228</sup> Voir Annexe B.

<sup>229</sup> Ce concile, censé désigner le successeur du pape Adrien IV, est en effet le théâtre d'un schisme entre les cardinaux électeurs : une majorité d'entre eux soutient Alexandre III, chef d'un « parti italien », alors que ceux fidèles à l'empereur choisissent d'élire un antipape, Victor IV.

cependant tu as sur la terre une patrie, c'est Rome, ta patrie et la demeure des Césars ; bien plus, elle est la patrie de tous, la reine du monde et des villes, une terre si fertile en nobles exemples que sa vue suffit à enthousiasmer les âmes et à faire disparaître la rouille<sup>230</sup>. »

Ce qui place encore une fois le paradoxe romain médiéval au cœur de cette réflexion : souverain d'une Italie impériale amputée de Rome, l'empereur des Romains, théoriquement monarque universel, n'a qu'un pouvoir en somme limité sur la terre qui fonde historiquement sa légitimité politique. Pire encore, il y fait face aux prétentions temporelles d'un autre monarque prétendant lui aussi à l'universalité, en l'occurrence le pape. La situation du royaume d'Italie au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est donc intrinsèquement liée aux oppositions entre plusieurs acteurs supérieurs aux intérêts souvent divergents. C'est un espace en conflit permanent, où ne règne aucune autorité centrale clairement affirmée, et où les quelques tentatives d'y exercer un pouvoir fort sont régulièrement contrecarrées par les ambitions personnelles de multiples acteurs<sup>231</sup>.

Mais si *commedia italiana* il y a, l'intrigue en est assurément romaine. Car une réalité têtue saute aux yeux des auteurs italiens du Moyen Âge : Rome *est* en Italie. Capitale historique de l'Empire, elle ne peut être aisément dissociée de sa proximité immédiate avec le reste de la Péninsule. Les constants rappels à l'histoire de la Rome antique dans la correspondance de Pétrarque insistent ainsi de façon permanente sur la dimension *italienne* de la romanité. Reste cependant à comprendre les tenants et les aboutissants de cette idée d'Empire dont Rome est la clé de voûte. Et notamment comment cette même idée, malgré des liens historiques avec l'Italie toujours actifs au cours des deux siècles de notre étude, s'est progressivement dissociée de sa terre d'origine.

### 1.1.2 – L'Empire médiéval, héritage antique

« Ecoute les appels des tiens, même silencieux ; ton Italie t'appelle, César, et ses cris sont si forts, que, s'il y a des oreilles pour les entendre, ils vont émouvoir non seulement leur prince, mais les rois les plus éloignés de l'Inde ; ton Italie, dis-je, t'appelle, César : “ César, César, ô mon César, où es-tu ? Pourquoi m'abandonnes-tu ? Pourquoi tardes-tu ? Certes, si je n'étais pas immobile, enfermée à droite et à

---

<sup>230</sup> *Fam. XXIII 2, 33* : « *Habet iam Boemia suum regem ; tu Italie mundique rex, post tergum linquendi orbis iam securus, et patriam et solium tuum pete. Nam etsi secundum apostolicam sententiam “ manentem hic ” non “ habeas civitatem ”, si qua tamen in terris patria est tua, propria Cesarum domus ac vera patria Roma est ; quin et comunis omnium est patria, rerum caput, orbis atque urbium regina, nobiliumque tam fertilis exemplorum, ut conspecta facile animos excitet detergatque rubiginem.* »

<sup>231</sup> J. FAVIER, *op. cit*, p. 43.

gauche par deux mers et de dos par les Alpes, depuis longtemps je me serais moi-même dirigée loin au-delà du Danube vers mon César<sup>232</sup> ». »

La *Fam. XXIII 15* nous sert encore ici de point d'accroche pour évoquer ce lien particulier que les auteurs italiens entretiennent, tant au XIV<sup>e</sup> siècle qu'au siècle précédent, avec l'héritage antique de l'idée impériale. La répétition insistante de Pétrarque du terme « César », appelé par « son Italie<sup>233</sup> » (*tua te, Cesar, vocat Italia*), nous indique que le lien historique entre les deux idées ne saurait être nié. Il nous semble donc important, pour comprendre les enjeux de l'idée d'Empire à l'époque médiévale, ainsi que l'impact qu'elle a durant plusieurs décennies chez nos auteurs italiens, de revenir à son origine même, afin de mieux définir ses contours.

Le terme français « Empire » est issu du latin *Imperium*, terme qui désigne un pouvoir d'essence supérieure, propre aux magistrats romains ayant accès aux plus hautes fonctions de l'État<sup>234</sup>, tels que les consuls ou les préteurs. Déjà présent durant les premiers temps de l'histoire romaine pré-impériale, le terme *Imperium* entrait directement dans la composition de l'expression latine servant à désigner l'étendue du pouvoir de l'*Urbs* : on parle ainsi, dès la royauté romaine, d'*Imperium populi Romani*. Autrement dit, « ce qui est sous la domination du peuple romain<sup>235</sup> ».

L'*Imperium*, pouvoir politique remis par le peuple de Rome entre les mains d'un *Imperator*<sup>236</sup>, a fini par désigner le territoire géographique sur lequel ce pouvoir s'applique. Dans les faits, il n'y a donc pas de réelle rupture institutionnelle lorsqu'Octave, fils adoptif de Jules César, devient le premier « empereur<sup>237</sup> » romain en l'an 27 avant J. -C., sous le nom d'Auguste<sup>238</sup>. Institutionnellement, la République romaine et le Sénat continuent toujours

---

<sup>232</sup> *Fam. XXIII 15, 7* : « *Audi vel in silentio tuorum voces ; tua te, Cesar, vocat Italia, idque tantis clamoribus ut si auribus audiantur, non principem modo suum, sed Indorum reges ultimos sint moturi ; tua te, inquam, Italia, Cesar, vocat : “ Cesar, Cesar, Cesar meus, ubi es ? cur me deseris ? quid cuntaris ? Certe ego nisi immobilis forem, et dextra levaque mari gemino, a tergo autem Alpibus circumsepta, ipsa iampridem meum Cesarem longe trans Danubium petiissem ”.* »

<sup>233</sup> *Ibid.*

<sup>234</sup> R. FOLZ, *L'idée d'Empire en Occident*, p. 13.

<sup>235</sup> Frédéric HURLET et Éric GUERBER, « L'Empire romain du III<sup>e</sup> siècle av. J. -C. au III<sup>e</sup> siècle ap. J. -C. », in F. HURLET (dir. ), *Les Empires, Antiquité et Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2008, p. 82 : « Les Romains avaient un nom pour désigner leur emprise sur un territoire dont les contours se dessinèrent au fil des trois derniers siècles av. J. -C. Ils parlaient d'*Imperium populi Romani*. Le vocable latin *imperium*, dont nul n'ignore qu'il donna naissance à notre substantif « empire », renvoyait à l'origine au pouvoir suprême dont étaient investis les rois de Rome, puis les magistrats supérieurs de la République romaine, consuls et préteurs. Par synecdoque, il désigna l'espace sur lequel un tel pouvoir était effectif et considéré comme absolu. L'autre caractéristique de la formule d'*Imperium populi Romani* est l'association du peuple romain à la domination exercée par Rome sur les territoires qu'elle avait conquis. »

<sup>236</sup> Le terme *Imperator* est souvent utilisé comme équivalent latin de « général » ou de « commandant ». Voir : Paul PETIT, *Histoire générale de l'Empire romain*, vol. I. Le Haut-Empire, Paris, Seuil, 1974, p. 27. ; F. HURLET et É. GUERBER, *op. cit.*, p. 87.

<sup>237</sup> Il est exagéré de considérer Auguste comme un empereur au sens contemporain du terme, dans la mesure où il ne s'est jamais considéré comme tel. Sur Auguste, voir Annexe A.

<sup>238</sup> F. HURLET et É. GUERBER, *op. cit.*, p. 82 : « Avant d'être un empire, Rome était une cité-État, une *res publica*,

d'exister, cependant leurs pouvoirs sont désormais détenus par un seul et unique individu, premier d'entre tous les citoyens (le *Princeps senatus*), très vite dénommé *Imperator* car seul détenteur du pouvoir effectif. On note également que le surnom *Augustus*, qui fut conféré à Octave par le Sénat en même temps que son titre impérial, signifie « sacré » en latin. Dès l'avènement de l'Empire romain, la notion de sacralité de la fonction impériale commence à s'installer.

### *Une idée politique déjà ancienne*

Néanmoins, malgré cette origine romaine du terme et du titre impérial, la première conception « occidentale » de l'idée d'Empire naît dans le monde hellénique, soit plusieurs siècles avant Auguste<sup>239</sup>. La conquête macédonienne de l'Orient perse, au IV<sup>e</sup> siècle avant J. -C. par Alexandre le Grand, est ainsi vue par les philosophes grecs comme relevant d'une mission universelle dévolue aux Hellènes<sup>240</sup>, dont la civilisation jouissait déjà à cette époque d'un prestige qui dépassait le simple cadre du bassin méditerranéen, et qui pouvait théoriquement prétendre à l'hégémonie. Mais au-delà de cette conception propre à la pensée grecque, l'Empire en tant qu'État regroupant plusieurs nations sous la domination d'un seul peuple était déjà une réalité depuis la très haute Antiquité. Guère éloigné du monde grec, c'est en effet dans le Moyen Orient ancien, lieu d'apparition de l'écriture et de l'agriculture, que l'on peut retrouver les plus anciennes formes de cette idée politique dans le bassin méditerranéen<sup>241</sup>. Ainsi l'État akkadien, entre le XXIV<sup>e</sup> et le XXII<sup>e</sup> siècle avant J. -C., unifie sous sa coupe une importante partie du pays de Sumer, alors constitué de plusieurs cités-États rivales, donnant naissance au premier « Empire » de l'espace méditerranéen.

Aux Akkadiens, peuple sémitique, succèdent ensuite d'autres populations voisines d'origines diverses qui reprennent à leur compte l'idée d'un grand royaume universel amené à dominer le monde connu : Babyloniens, Assyriens, Mèdes puis Perses se succèdent durant

---

et ne cessa jamais de l'être. On ne rappellera jamais assez les conséquences qui découlent du fait historiquement avéré que l'empire romain fut créé et géré par une République avant de passer sous le contrôle d'un prince. »

<sup>239</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 12 : « L'idée de l'universalité de l'Empire est, dans sa genèse et dans son modelé, essentiellement hellénique. Ce sont les philosophes grecs et surtout les stoïciens qui ont mis l'accent sur la notion de communauté humaine, participant à la Raison universelle. »

<sup>240</sup> *Ibid.*

<sup>241</sup> D'autres régions du monde ont connu des constructions de type impérial à des époques avancées, notamment la Chine. Des « dynasties », pour certaines mythiques (à l'instar des Xia), règnent ainsi sur des pans importants du pays depuis le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Néanmoins le début de l'entreprise d'unification impériale chinoise est l'œuvre de Qin Shi Huangdi, premier « empereur » de l'histoire chinoise qui ne règne pas avant les années 440 av. J. -C., soit bien après les débuts de l'expérimentation impériale en Mésopotamie. Sur ce sujet, voir : Jacques GERNET, *Le Monde chinois*, Paris, Armand Colin, 2005, 3 vol. ; G. MARTINEZ-GROS, *Brève histoire des empires*, Paris, 2014.

plusieurs siècles à la tête de vastes « Empires » multiethniques, immenses États à l'administration extrêmement moderne et bien organisée, et tenant en respect les peuples voisins par un subtil jeu d'alliances entre le pouvoir central et les marges tribales<sup>242</sup>. Certains de ces peuples, lorsqu'ils accèdent aux hautes fonctions à la suite de leurs prédécesseurs, n'hésitent pas à en reprendre l'héritage culturel et politique, à l'instar des Assyriens qui revendiquent de façon explicite la lointaine filiation avec les anciens rois d'Akkad, se considérant comme leurs successeurs et héritiers légitimes<sup>243</sup>. Alexandre le Grand, lorsqu'il s'empare de l'Empire des Achéménides en 330 avant J. -C., poursuit cette logique et prend le titre perse de « Grand Roi », plaçant dès lors sa personne et son administration dans la continuité légitime des empires précédents<sup>244</sup>. Il fait par ailleurs de même en Égypte en y devenant pharaon, comme les souverains achéménides avant lui, consolidant ainsi la solidité et la légitimité de son pouvoir universel sur plusieurs nations.

Cette liste de ces prédécesseurs de Rome dans l'Orient de la haute Antiquité, et les filiations revendiquées entre plusieurs d'entre eux, Grecs y compris, nous amène vers un concept bien particulier, qui va bientôt devenir inséparable de l'idée d'Empire chez les intellectuels médiévaux : la *translatio imperii*, le « transfert de l'Empire<sup>245</sup> », autrement dit le remplacement successif d'un grand « empire » de l'humanité par un autre qui en revendique sinon l'héritage direct, tout du moins la puissance et l'hégémonie. Les Grecs, prédécesseurs des Romains, sont ainsi vus dès l'Antiquité comme les continuateurs de l'entreprise impériale achéménide, tissant dans l'inconscient collectif une longue généalogie d'empires aux prétentions universelles. La tradition judéo-chrétienne s'est faite médiatrice de ce concept dès l'Ancien Testament, dans le *Livre de Daniel*, où le prophète interprète le songe du roi de Babylone, Nabuchodonosor :

---

<sup>242</sup> Ce principe de relations ambivalentes entre le pouvoir central des empires d'Orient et les marges tribales a été théorisé dès le XIV<sup>e</sup> siècle par l'historien arabe Ibn Khaldûn dans son ouvrage le plus célèbre, la *Muqqadima*. Voir : G. MARTINEZ-GROS, *op. cit.*, p. 7-42. Nous reviendrons par ailleurs sur ce point dans le chapitre 3.1.4 (« Barbares ») de ce travail.

<sup>243</sup> C'est notamment le cas du roi d'Assyrie Sargon II (720-705 avant J. -C.), qui semble avoir délibérément repris le nom du roi Sargon d'Akkad, un personnage qui lui est pourtant antérieur de presque deux millénaires. Voir : Josette Elayi, *Sargon II, King of Assyria*, Atlanta, SLP Press, 2017, p. 11-25.

<sup>244</sup> Laurent CAPDETREY, « Le royaume séleucide : un empire impossible ? », in F. HURLET (dir), *op. cit.*, p 57 : « Par sa rapidité, la conquête posait au pouvoir macédonien, et de la façon la plus aiguë qui soit, la question du contrôle d'un territoire impérial et celle de la nature d'un pouvoir royal qui avait désormais à contrôler des pays nombreux et riches d'une histoire propre. En montrant qu'Alexandre pouvait être considéré comme le dernier des Achéménides, Pierre Briant a justement insisté sur le fait que le Conquérant avait su s'emparer du territoire impérial achéménide précisément parce qu'il s'était fait l'héritier de Darius III et de la pratique achéménide du pouvoir impérial. En d'autres termes si, pour les Grecs, la conquête ouvrait sur un monde nouveau, celui-ci ne fut tenu que par le maintien au moins partiel de structures d'intégration existantes. »

<sup>245</sup> M. CHAZAN, *L'Empire et l'Histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor, XII-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999. p. 224.

« [...] la tête d'or, c'est toi. Et après toi se dressera un autre royaume, inférieur à toi, et un troisième royaume ensuite, de bronze, qui dominera la terre entière. Et il y aura un quatrième royaume, dur comme le fer, comme le fer qui réduit en poudre et écrase tout ; comme le fer qui brise, il réduira en poudre et brisera tout ceux-là. Ces pieds que tu as vus, partie terre cuite et partie fer, c'est un royaume qui sera divisé<sup>246</sup> [...] »

Quatre royaumes successifs sont ainsi évoqués, chacun d'entre eux se voulant une étape vers le règne divin. Un cinquième royaume devait alors voir le jour, amené à régenter toute l'humanité :

« Aux temps de ces rois, le Dieu du Ciel dressera un royaume qui jamais ne sera détruit, et ce royaume ne passera pas à un autre peuple. Il écrasera et anéantira tous ces royaumes, et lui-même subsistera à jamais<sup>247</sup> [...] »

Saint Jérôme commente le *Livre de Daniel* en 407 de notre ère, et son exégèse connaît un très grand succès en Occident<sup>248</sup>, au point d'entrer dans la Glose ordinaire vers le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>249</sup>. Les traditions exégétiques judéo-chrétiennes de l'époque romaine, qu'il reprend dans son commentaire, avaient abouti à une identification assez précise des quatre royaumes évoqués dans le *Livre de Daniel*. Il s'agit des royaumes auxquels le peuple juif est soumis dans l'Ancien Testament : Babylone, le royaume « médo-perse<sup>250</sup> », la Macédoine, et enfin Rome. Le cinquième empire était alors logiquement pensé comme celui du Christ.

Une trentaine d'années plus tôt, en 380, saint Jérôme donnait cependant une interprétation différente de la succession des empires<sup>251</sup>. Les quatre empires étaient en l'occurrence compris par l'exégète comme étant l'Assyrie, les Mèdes, puis les Perses, et enfin la Macédoine. Le cinquième empire, destiné à instaurer l'ordre divin sur Terre, était alors l'Empire romain lui-même<sup>252</sup>, récemment converti au christianisme depuis quelques décennies. Il est cependant possible que cette évolution de la vision de saint Jérôme, presque trente ans après cette première interprétation, soit indirectement liée au contexte géopolitique : l'année

---

<sup>246</sup> Dn 2, 38-41 : « *Tu es ergo caput aureum. Et post te consurget regnum aliud minus te, argenteum, et regnum tertium aliud aereum quod imperabit universae terrae. Et regnum quartum erit velut ferrum : quomodo ferrum comminuit et domat omnia, sic comminuet et conteret omnia haec. Porro quia vidisti pedum et digitorum partem testae figuli et partem ferream, regnum divisum erit.* » (cité par M. CHAZAN, *op. cit.* p. 183.)

<sup>247</sup> Dn 2, 44 : « *In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus caeli regnum quod in aeternum non dissipabitur, et regnum ejus in alteri populo non tradetur ; comminuet autem et consumet universa regna haec.* », (cité par M. Chazan, *op. cit.* p. 183.)

<sup>248</sup> Sur ce sujet, voir : Philippe BUC, *L'ambiguïté du livre. Prince, pouvoir et peuple dans les commentaires de la Bible au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1994.

<sup>249</sup> M. CHAZAN, *op. cit.*, p. 184.

<sup>250</sup> Mèdes et Perses sont parfois considérés dans les sources anciennes comme étant deux branches d'un seul et même peuple iranien originel. Les spécialistes contemporains du monde persan distinguent cependant clairement les deux peuples. Voir : Pierre BRIANT, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996, p. 35-38.

<sup>251</sup> M. CHAZAN, *op. cit.*, p. 185

<sup>252</sup> *Ibid.*

407 correspond à la grande invasion de la Gaule par les Vandales, les Suèves et les Alains, et l'Empire, plus que fragilisé par l'instabilité politique et militaire endémique depuis de nombreuses années, a pu alors apparaître aux yeux de l'exégète comme une entité désormais fragile, possiblement amenée à disparaître<sup>253</sup>. Ce détail nous indique cependant que malgré les circonstances, l'Empire romain était déjà conçu, dans l'esprit des commentateurs pré-médiévaux, comme l'une des ultimes étapes, sinon la dernière, du devenir humain.

### *Une idée réinventée par l'Église ?*

L'Empire est, dans tous les cas, compris depuis l'Antiquité tardive comme une structure politique universelle, capable de rassembler une part importante de l'humanité (sinon sa totalité) sous la férule d'un pouvoir unique. On peut également remarquer que seulement moins de trois siècles se sont écoulés entre la vie terrestre du Christ et le moment où l'Empire romain se convertit progressivement au christianisme : l'Empire romain est donc perçu par les contemporains comme le cadre logique et légitime d'une Chrétienté vouée à être unifiée, et qui constituerait dès lors, si l'on suit l'interprétation du *Livre de Daniel*, le cinquième et ultime empire de l'humanité avant la fin des temps<sup>254</sup>.

Cette vision des choses permet donc de comprendre comment, malgré une éclipse impériale de plus de trois siècles en Occident, entre les V<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, l'idée d'Empire a pu s'ancrer dans l'inconscient collectif comme le seul projet politique capable de rassembler différents peuples sous un seul et même sceptre<sup>255</sup>. Néanmoins, on peut distinguer, au cours du Moyen Âge deux conceptions de l'Empire assez différentes<sup>256</sup> : d'un côté celle d'un Empire « terrestre », lié à une réalité territoriale et à des enjeux politiques, et de l'autre, celle d'un Empire « philosophique », fondamentalement lié à la religion chrétienne, État supérieur aux autres et dont le souverain serait théoriquement le plus haut placé dans la hiérarchie des rois. Mais dans les deux cas, on retrouve le principe d'universalité. D'un côté nous avons un Empire « palpable » (c'est-à-dire aux frontières tangibles) qui, en tant qu'État, regroupe sous sa domination plusieurs peuples et plusieurs *regna*. De l'autre il y aurait une entité théoriquement amenée à gouverner la Terre et, à terme, à unifier l'Univers connu sous la bannière du Christ<sup>257</sup>.

---

<sup>253</sup> *Ibid.*

<sup>254</sup> M. CHAZAN, *op. cit.*, p. 15.

<sup>255</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 5.

<sup>256</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 13.

<sup>257</sup> *Ibid.*

Pour le chroniqueur médiéval, qu'il soit italien ou issu d'autres nations, il existe en tout cas une continuité logique entre les empereurs romains de l'Antiquité et les monarques d'origine germanique qui règnent sur ce nouvel avatar de l'Empire d'Occident, qui naît en l'an 800 lorsque Charlemagne est couronné à Rome, et dont les princes ottoniens assument, un siècle et demi plus tard, la pérennité de la charge<sup>258</sup>. Bien que l'Empire romain « original » ait été dissous depuis trois siècles, ses « rénovateurs » francs du IX<sup>e</sup> siècle en sont, aux yeux des contemporains, les continuateurs de plein droit. L'Empire franc, puis à sa suite, le Saint Empire des Ottoniens, sont donc de nouvelles expressions d'un Empire romain d'Occident « réinventé » autour de l'espace germanique, qui s'étend à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle sur une vaste zone allant du Danemark au Latium.

Malgré cette nouvelle identité géographique, singulièrement différente de ses réalités antiques et qui peut légitimement faire naître le doute quant à la filiation des deux entités, il n'en demeure pas moins vrai que *de jure*, l'Empire romain d'Occident continue d'exister durant tout le Moyen Âge. L'idée d'un Empire romain chrétien, héritier de l'Antiquité et ayant vocation à dominer le reste de la Chrétienté demeurerait donc une idée totalement actuelle. Parallèlement à cela, se pose en retour le problème de la prééminence de l'Église, en tant qu'institution elle aussi vouée à l'universalité, sur l'Empire. Si l'Empire, né à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, est une construction politique antérieure à l'Église<sup>259</sup>, c'est toutefois bel et bien cette dernière qui permet la *Renovatio imperii* à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. De fait, lorsque l'Empire est restauré sous le règne des Carolingiens, l'Église est désormais tellement imbriquée dans la vie publique de l'Occident que toute conception d'un État n'apparaît que comme destinée à servir les desseins politiques temporels de la papauté<sup>260</sup>.

Pour renforcer ce paradoxe, le pape lui-même s'érige en successeur des empereurs antiques, détenteur de l'*auctoritas* spirituelle<sup>261</sup>. Le faux célèbre que constitue la fameuse « donation de Constantin<sup>262</sup> » du VIII<sup>e</sup> siècle entérine d'ailleurs cette dimension « impériale » du pouvoir temporel des pontifes romains, en leur attribuant un droit d'usage des insignes romains<sup>263</sup>, y compris l'aigle<sup>264</sup>. La conséquence politique majeure de cette supercherie juridique, qui actait l'indépendance territoriale de Rome sur l'Empire et l'égalité politique entre

---

<sup>258</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 15.

<sup>259</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 16.

<sup>260</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 17.

<sup>261</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 19.

<sup>262</sup> Voir chap. 1.1.1. Voir également : J. FAVIER, *op. cit.*, p. 22.

<sup>263</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 21.

<sup>264</sup> R. FOLZ, *op. cit.*, p. 20.

papes et empereurs, se parait donc d'une dimension symbolique non négligeable, constituant ainsi un lointain prélude à la querelle des Investitures des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

Un autre problème qui se pose au Moyen Âge, c'est de justifier pourquoi la *translatio imperii* a abouti, *in fine*, à l'appropriation de l'Empire par les Germains au détriment des Latins. Les contemporains italiens ont conscience de ce paradoxe, tant chez les auteurs<sup>265</sup> que chez les puissants<sup>266</sup>. Lorsque les Hohenstaufen accèdent au titre impérial au début du Moyen Âge central, l'idée d'une souveraineté universelle est divisée entre une expression « temporelle », représentée par l'Empire et incarnée par des princes germaniques, et une dimension « spirituelle », entre les mains d'un pape régnant principalement sur des territoires italiens. Cet état de fait pose donc les bases d'une dichotomie politique italienne bien connue, celle qui oppose les partisans italiens des papes à ceux des empereurs.

---

<sup>265</sup> Dont notamment BARTOLE, *op. cit.*, II, p. 91 : « Mais tu diras : comment donc l'empire des Romains a-t-il été transmis par l'Église aux mains des Germains, c'est-à-dire les Teutons, comme énoncé dans le *Liber extra*, au titre " De electione ", dans le chapitre " Venerabilem " ? Je réponds : tous les chrétiens sont considérés comme nos frères, et ainsi, on n'est pas allé à l'encontre de ladite autorité. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 167 : « *Ex eo vero quod dicit : " De numero fratrum tuorum ", nota quod periculosum est habere regem alterius nationis. Sed dices : quomodo ergo per Ecclesiam translatum est imperium Romanum in Germanos, idest Theutonicos ? , ut extra, de electione, c. venerabilem. Respondeo : omnes Christiani dicuntur fratres nostri, et sic non est ventum contra dictam auctoritatem. »*

<sup>266</sup> Robert d'Anjou, roi de Naples, exprime ainsi son point de vue sur la question en 1313 dans son *Mémorial* : « En outre, les rois des Romains ont toujours été élus au sein de la langue germanique [de lingua Germana], qui produit un peuple fruste et intraitable, plus proche de la férocité barbare que de la foi chrétienne, chez qui le vol n'est pas considéré comme un péché, comme l'observe Thomas d'Aquin dans son traité sur la loi. » (cité par Alessandro Barbero dans « Éducation et culture à la cour angevine (1266-1343) », in Isabelle HEULLANT-DONAT (dir.), *Cultures Italiennes* (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), Paris, Cerf, 2000, p. 166.)

## 1.2 – DÉFINIR LE MILIEU PRO-IMPÉRIAL

L'antagonisme entre guelfes et gibelins est devenu, au fil des siècles et de l'historiographie, un élément permettant d'évoquer instantanément les clivages politiques de l'Italie tardo-médiévale. La signification relativement simple des noms de ces deux factions permet en effet de définir efficacement, les conflits qui agitent la Péninsule à partir de la querelle des Investitures. Mais si, à compter du XIII<sup>e</sup> siècle, les guelfes désignent certes les partisans des papes et les gibelins ceux de l'Empire, cette dualité a parfois conduit certains auteurs et spécialistes à en produire un usage anachronique<sup>267</sup>.

En vérité, leur usage n'est pas attesté avant le *Duecento*, et notamment avant le conflit qui oppose deux prétendants au trône impérial durant la première moitié de ce siècle : Otton IV de Brunswick et Frédéric II de Hohenstaufen. Si l'on considère que l'apparition des termes « guelfe<sup>268</sup> » et « gibelin<sup>269</sup> » est liée à ces deux personnages – autrement dit, à un contexte propre au début du XIII<sup>e</sup> siècle –, il ne faut toutefois pas oublier que l'antagonisme entre les familles des ancêtres de ces deux personnages est alors déjà ancien : ainsi, le grand-père de Frédéric II, l'empereur Barberousse, et le père d'Otton IV, le duc de Saxe Henri le Lion, étaient déjà au cours du siècle précédent des rivaux de premier plan à l'échelle de la politique impériale. Leur opposition, qui s'est exprimée publiquement en Italie lorsque Henri refusa de soutenir

---

<sup>267</sup> G. TABACCO, « Ghibellinismo e lotte di partito nella vita comunale italiana », in P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *op. cit.*, p. 341 : « *Il quale ghibellinismo è in verità un termine anacronositico per l'età dell'impero svevo, se prescindiamo da Firenze negli ultimi anni di Federico II. Ma anacronositico non è il contenuto politico e ideologico a cui la storiografia moderna applica spesso quel nome.* »

<sup>268</sup> *Ibid.* Vraisemblablement une italianisation du nom de la famille Welf, à laquelle appartient Otton IV.

<sup>269</sup> *Ibid.* Là encore, l'hypothèse la plus probable est celle d'une déformation italienne du mot germanique « Waiblingen », qui est le nom d'un château souabe appartenant à la famille Staufen. Comme on le verra plus loin, Bartole de Sassoferrato avait pour sa part une théorie plutôt fantaisiste quant à l'étymologie des mots « guelfe » et « gibelin ».

militairement Barberousse face à la Ligue lombarde, a de lourdes conséquences : vaincu en 1176 à la bataille de Legnano par les cités lombardes coalisées contre lui, l'Empereur est contraint de reculer face à ses sujets italiens<sup>270</sup>. Au début du siècle suivant, l'antagonisme entre Welf et Hohenstaufen fait donc en quelque sorte « partie du décor ». Plus encore, l'opposition entre les partisans italiens des deux familles ne va faire que s'envenimer. Mais cet affrontement ne revêt pas, en apparence, les atours d'un conflit frontal entre papauté et Empire. Qui plus est, les pontifes romains ne favorisent pas de façon exclusive l'une ou l'autre famille. Ainsi Frédéric II est-il, durant les premiers temps de son existence, sous la tutelle personnelle du pape alors que son rival Otton IV a perdu la faveur de Rome.

Ces quelques rappels historiques des décennies précédant l'avènement de Frédéric II suffisent pour comprendre que les origines de l'antagonisme entre guelfes et gibelins sont davantage à chercher dans l'opposition personnelle entre deux familles germaniques que dans un conflit idéologique de fond entre l'Empire et l'Église. Leurs noms sont d'ailleurs là pour le rappeler. Mais ces noms, les Italiens ont fini par se les approprier<sup>271</sup>. Et l'on constate qu'ils ont conduit à désigner des camps aux allégeances, en apparence, diamétralement opposées. Si les guelfes peuvent être vus comme les partisans de l'Église, laquelle soutiendrait par principe une Italie libérée de toute contrainte impériale excessive, les gibelins communaux sont la plupart du temps perçus comme des opposants à la mainmise politique de l'Église sur les affaires italiennes avant d'être de véritables soutiens du pouvoir impérial. De fait, le terme « gibelin », chez certains chroniqueurs comme chez Bartole, ne décrit souvent qu'un membre de l'un des deux partis gouvernant la commune, et non un véritable partisan de l'Empire<sup>272</sup>.

La question de la définition du milieu pro-impérial dont nous nous attacherons à détailler l'expression dans nos sources, comme on le devine, n'est donc pas exclusivement celle du milieu « gibelin ». Toutefois, cette dualité politique s'est exprimée durablement dans l'Italie de la fin du Moyen Âge. Le corpus littéraire italien médiéval n'est donc pas avare en questionnements sur la « source » du fleuve dont Bartole fait, dans son *Traité*, le symbole de la division<sup>273</sup>.

---

<sup>270</sup> Sur le sujet, voir : Paolo GRILLO, *Legnano 1176. Una battaglia per la libertà*, Rome/Bari, Laterza, 2010 ; Pierre RACINE, *La Bataille de Legnano, 29 mai 1176*, Clermont-Ferrand, Lemme Edit, 2014.

<sup>271</sup> G. TABACCO, « Ghibellinismo e lotte di partito nella vita comunale italiana », in P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir. ), *op. cit.* , p. 343 : « *Se i nomi di guelfo e di ghibellino, verso la metà del Duecento, erano peculiari di Firenze, il colore imperiale o antiimperiale della città e delle loro fazioni era in verità un fatto generale nel regno italico. Questa possibilità di riconoscersi da un capo all'altro del regno, mediante il riferimento positivo o negativo all'impero di Federico II e ai suoi propositi di creare un'organizzazione statale unitaria, diede rilievo ai collegamenti occasionali e finì per tradurli in tradizioni tenaci.* »

<sup>272</sup> F. CANACCINI, *op. cit.* , p. 270-271, p. 287-288.

<sup>273</sup> BARTOLE, *op. cit.* , p. 55. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.* , p. 131.

### 1.2.1 – Les deux rives du fleuve bartolien

« Alors que j’avais rédigé un exposé littéral sur ces sujets et que mon âme était absorbée par la troisième partie de la *Tybériade*, je me suis retrouvé en-deçà de la centième borne en venant de Rome, dans les environs de Todi. À cet endroit, je pris alors conscience que les choses que j’avais écrites de manière littérale au sujet de fleuve et de son lit pouvaient être appliquées de manière allégorique et morale à ce qui se passe en particulier dans la cité de Todi<sup>274</sup>. »

L'antagonisme entre guelfes et gibelins, loin de refléter une identification précise à un camp politique, reflète surtout les aspirations opportunistes des uns et des autres, en fonction des intérêts propres à chaque commune, à chaque localité italienne et à chaque groupe d'individus<sup>275</sup>. Qualifier Dante et Pétrarque de « gibelins » n'a donc concrètement aucun sens dès lors, d'une part, que ces derniers ne sont jamais qualifiés ainsi<sup>276</sup>, et que, de plus, ce terme ne recouvre pas véritablement la réalité de l'engagement pro-impérial que les deux auteurs italiens ont pu manifester durant leur vie<sup>277</sup>. Il convient donc, ainsi que les études récentes l'ont suggéré<sup>278</sup>, de séparer plus clairement l'identité « gibeline » de l'identité « pro-impériale ».

Durant les premières guerres qui opposent le pouvoir impérial aux cités italiennes, au XII<sup>e</sup> siècle, les camps sont assez précisément définis. Les partisans de l'Empire sont les communes qui se rangent derrière l'empereur lorsque ce dernier descend en Italie, les opposants, regroupés au sein des Ligues lombardes successives, sont les communes qui lui résistent. Lorsque Salimbene écrit sa *Chronique*, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les antagonismes qu'il décrit sont encore relativement aisés à saisir, mais néanmoins les communes sont profondément divisées de l'intérieur : chaque commune possède son « parti de l'Église » et son « parti de l'Empire » (Salimbene n'emploie jamais les mots de « guelfes » et de « gibelins<sup>279</sup> »), lesquels s'affrontent régulièrement pour le contrôle de la ville, que ce soit dans des combats de rue, dans des luttes d'influence politique internes ou bien dans de véritables conflits armés qui s'étendent à l'ensemble du *contado*. Régulièrement, les uns sont exilés lorsque les autres réussissent à récupérer l'hégémonie, entraînant des exils et des relégations hors des murailles de la cité. La *Chronique* de Dino Compagni se fait également l'écho, dès son premier livre<sup>280</sup>, des

---

<sup>274</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 55. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 131.

<sup>275</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 35.

<sup>276</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.* p. 37 : « Si les lumières de la révolution scripturaire permettent de voir pour la première fois avec clarté les groupes et les individus qui composent la société florentine, elles font d'autant plus ressortir les zones d'ombre, comme celle dans laquelle Dante grandit : ni guelfe, ni gibelin, ni commerçant, ni notaire, ni membre des arts, il semble côtoyer ces groupes sans appartenir totalement à aucun. Est-ce que cela signifie aussi que son destin n'est pas écrit à l'avance ? »

<sup>277</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 44.

<sup>278</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 287-288.

<sup>279</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 234.

<sup>280</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, I, 12 ; *Cronica*, I, XII.

« chicanes<sup>281</sup> » judiciaires florentines entre Guelfes et Gibelins durant l'année 1293, conduisant souvent à condamner l'ensemble des proches d'un individu qualifié de partisan de l'Empire quand il se retrouve visé par une plainte<sup>282</sup> !

Dans ses travaux, Federico Canaccini décrit plusieurs catégories de gibelins, qu'il classe en fonction de leurs intérêts politiques<sup>283</sup> : sont ainsi distingués les gibelins véritablement pro-impériaux<sup>284</sup> (*Ghibellini filoimperiali*) des gibelins pro-Hohenstaufen<sup>285</sup> (*Ghibellini filosvevi*), ces derniers ne soutenant pas nécessairement la cause de l'Empire en Italie, mais davantage celle de Frédéric II ou d'un de ses descendants (Manfred, Conrad IV, Conradin...). Deux autres cas de figures sont également évoqués : celui de gibelins davantage intéressés par la cause italienne que par celle de l'Empire<sup>286</sup>, et ceux farouchement hostiles à la Papauté<sup>287</sup>. Néanmoins, ces subtilités ne trahissent pas, en apparence, l'idée générale selon laquelle un membre du camp gibelin, au cours du *Duecento*, peut la plupart du temps se définir par opposition à ceux d'en face, à savoir les guelfes.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, si cette division tend à s'installer dans la durée à la lecture de Dino Compagni malgré l'affirmation d'acteurs alternatifs (parti du *Popolo, condottieri*, ascension des familles seigneuriales...) la situation est devenue encore bien plus complexe du fait de l'émergence de branches divergentes au sein des courants guelfes et gibelins. L'exemple le plus fameux étant sans nul doute le cas des Guelfes blancs florentins, sur lesquels on reviendra. Être gibelin ou pro-impérial au XIII<sup>e</sup> puis au XIV<sup>e</sup> siècle n'a donc, par le biais des évolutions politiques diverses et de la mutation des partis, quasiment plus rien à voir avec la situation politique du début de la dynastie Hohenstaufen.

---

<sup>281</sup>. Le mot est ici emprunté à P. MULA, dans DINO COMPAGNI, *Chronique*, p. 62.

<sup>282</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, I, 12 : « Les maudits juges se mirent à interpréter tendancieusement ces lois qu'avaient rédigées messire Donato de messire Alberto Ristori, messire Ubertino dello Strozza et messire Baldo Aguglioni. Ils disaient que, chaque fois que le méfait devait être effectivement puni, elles touchaient par extension tous les adversaires de la partie lésée, et qu'elles effrayaient les officiers de justice ; que si l'offensé était Gibelin, alors le juge aussi se transformait en Gibelin ; tout comme du côté des Guelfes ; et que, dans les familles des Grands, on ne dénonçait pas les siens pour ne pas encourir soi-même la peine. » ; *Cronica*, I, XII : « *I maladetti giudici cominciorono a interpretare quelle leggi : le quali aveano dettate messer Donato di messer Alberto Ristori, messer Ubertino dello Stroza e messer Baldo Aguglioni. E diceano che, dove il maleficio si dovea punire con effetto, lo distendevano in danno dello adversario ; e impaurivano i rettori : e se l'offeso era ghibellino, e il giudice era ghibellino ; e per lo simile faceano i Guelfi : gli uomini delle famiglie non accusavano i loro consorti per non cadere nelle pene.* »

<sup>283</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 40.

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> *Ibid.*

<sup>286</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 41. L'auteur, à raison, n'utilise pas le terme de « nationaliste » qui serait anachronique dans l'Italie du *Duecento*, mais résume cette idée par l'expression « *Poco Imperium e tanta Ytalia* » (« Un peu d'Empire et beaucoup d'Italie »).

<sup>287</sup> *Ibid.*

## *Définir un parti de l'Empire*

L'exécution, en 1303, du juge guelfe Donato Alberti par les membres des Guelfes noirs, pousse Dino Compagni, à la fin du second livre de sa *Chronique*, à s'adresser directement à lui pour questionner la confusion qui s'est faite aux yeux des Guelfes les plus radicaux entre Gibelins et Guelfes blancs<sup>288</sup>. On devine, à la lecture de ce passage, que les contours des partis sont définitivement mouvants, mais que pour des témoins habitués à une dichotomie « lisible » des clivages politiques italiens de l'époque, cette confusion a pu fortement troubler. Il convient alors de revenir à notre tour à ce qui permet de définir, en pratique, un gibelin d'un guelfe pour les auteurs médiévaux.

Le premier des trois *Traités* de Bartole de Sassoferrato permet d'avoir un point de vue théorique médiéval sur la question. Bien que Bartole ne soit pas à proprement parler un penseur politique, mais plutôt un juriste de renom s'adressant à ses pairs et à ses étudiants<sup>289</sup>, le poids de son héritage est considéré par les spécialistes comme équivalent, dans l'histoire de l'Italie moderne, à celui d'un Dante<sup>290</sup>. La réflexion du juriste italien sur les questions de souveraineté, outre le fait qu'elle réponde de façon pratique aux enjeux soulevés par Dante puis Pétrarque au cours du siècle<sup>291</sup>, qu'elle résonne en écho aux revendications pro-impériales radicales de Marsile<sup>292</sup>, a posé des jalons fondamentaux pour la culture juridique occidentale<sup>293</sup>. Si le traité

---

<sup>288</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, II, 31 : « Oh messire Donato, comme ta chance alors a tourné ! car d'abord ils ont capturé ton fils, et il t'a fallu le racheter pour trois mille lires ; et ensuite c'est toi qu'ils ont décapité ! et qui t'a fait cela ? les Guelfes que tu aimais tellement que, dans chacun de tes discours, tu disais pis que pendre des Gibelins. Comment la trompeuse opinion publique a-t-elle pu t'enlever le titre de Guelfe ? Comment par les Guelfes as-tu pu être exécuté au milieu des Gibelins ? Qui a ôté ce titre à Baldinaccio Adimari et Baschiera Tosighi, niant leur appartenance guelfe, à eux dont les pères firent tant pour le parti guelfe ? Et qui s'est arrogé le pouvoir de l'ôter ou de le conférer en un rien de temps, de faire que les Gibelins fussent dits Guelfes, et les plus grands Guelfes dits Gibelins ? Qui eut un tel privilège ? Messire Rosso dalla Tosa et ses partisans, lui qui ne faisait rien pour les besoins du parti, et même rien du tout à côté des pères de ces deux-là qu'on a dépossédé de ce titre. Aussi est-ce très justement que s'exprima là-dessus, en voyant qu'on faisait des Gibelins par force, un homme de grande autorité, guelfissime, messire Corazza Ubaldini da Signa, qui dit : “ il y a déjà tant de Gibelins et tant de gens qui veulent l'être qu'il vaut mieux ne pas en faire de force davantage encore. ” » ; *Cronica*, II, XXXI : « *O messer Donato, quanto la fortuna, ti si volse in contrario ! ché prima ti presono il figliuolo, e ricomperastilo lire III ; e te hanno decapitato ! Chi te lo ha fatto ? I Guelfi, che tu tanto amavi, e che in ogni tua diceria dicevi uno colonello contro a' Ghibellini. Come ti poté esser tolto il nome di guelfo per li falsi volgari ? come da' Guelfi fosti giustiziato tra i Ghibellini ? Chi tolse il nome a Baldinaccio Adimari et al Baschiera Toinghi, d'esser Guelfi, che tanto i padri loro feciono per Parte guelfa ? Chi ebbe balia di tôrre e dare in picciol tempo, che i Ghibellini fussono detti guelfi, e i grandi Guelfi detti ghibellini ? Chi ebbe tal privilegio ? Messer Rosso dalla Tosa a suoi seguaci, che niente operava ne' bisogni della Parte, anzi nulla appo i padri di coloro, a cui il nome fu tolto. E però in ciò parlò bene un savio uomo guelfissimo, vedendo fare ghibellini per forza, il qual fu il Corazza Ubaldini da Signa, che disse : “ È sono tanti gli uomini che sono ghibellini e che vogliono essere, che il farne più per forza non è bene ”. »*

<sup>289</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 10.

<sup>290</sup> *Ibid.*

<sup>291</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 25.

<sup>292</sup> *Ibid.*

<sup>293</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 19.

de Bartole qui a eu le plus d'impact chez ses continuateurs est son *Traité sur le tyran*<sup>294</sup>, il est intéressant de noter que le premier traité écrit par le juriste<sup>295</sup> est consacré de façon spécifique à la dualité entre guelfes et gibelins. Ce que nous dit Bartole, en substance, est une théorisation de ce que, des décennies auparavant, Salimbene ou Dino soulignaient déjà à plusieurs reprises dans leurs chroniques respectives, mais sans pour autant donner à cette dualité une dimension « définitive ». Les chroniqueurs, en effet, se contentent de citer des faits, alors que Bartole les explicite à la manière d'un professeur de droit<sup>296</sup>. Cet angle d'approche, au XIV<sup>e</sup> siècle, constitue une véritable nouveauté<sup>297</sup>.

L'un des éléments les plus importants de la réflexion de Bartole sur la nature des guelfes et des gibelins est probablement la dimension « affective » de leur orientation. L'usage même du terme français de « parti » pour définir le camp gibelin pose d'ailleurs problème. Les études récentes sur l'œuvre de Bartole tendent d'ailleurs vers l'abandon progressif du terme de « partis » pour définir la division politique des Italiens : Sylvain Parent, dans les notes de sa traduction des *Traités* de Bartole<sup>298</sup>, préfère pour sa part choisir les termes « affinité », « sensibilité », ou encore « affiliation » lorsqu'il s'agit de traduire le latin *affectio*, et « faction » lorsqu'il s'agit du mot *pars*. Par commodité, nous utiliserons cependant le terme de « parti » dans cette étude puisqu'il est notamment repris par la traduction française de Salimbene, mais tout en respectant les nuances précitées.

Dans l'introduction de son *Traité sur les Guelfes et les Gibelins*, Bartole se pose une série d'interrogations<sup>299</sup> sur les deux affiliations politiques :

« Or, j'ai observé deux sortes d'inclinations dans cette cité de Todi : certains y sont en effet appelés guelfes, certains autres gibelins, et il doit y avoir dans les offices publics autant de représentants d'une sensibilité que de l'autre. Il arrive aussi que celui qui appartient à l'une de ces sensibilités change de lit à un moment donné, et commence à en revendiquer une autre, si bien que de nombreuses interrogations surgissent à ce sujet. Pour cette raison, examinons-en quelques-unes<sup>300</sup>. »

Ces questions sont au nombre de cinq, et certaines d'entre elles poseront les bases de futurs développements de cette étude. La première question que se pose Bartole de Sassoferrato

---

<sup>294</sup> *Ibid.*

<sup>295</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 31, p. 35.

<sup>296</sup> Cet aspect de la carrière de Bartole de Sassoferrato suppose donc qu'une part non négligeable de ses confrères juristes italiens du Trecento partageaient ses idées et, potentiellement, les enseignaient.

<sup>297</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 33.

<sup>298</sup> BARTOLE, *op. cit.*, introd. de S. PARENT, p. 133.

<sup>299</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 56. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 132.

<sup>300</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 55. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 131-132 : « *In illa vero civitate Tudertina repperi duas affectiones : quidam enim vocabantur Guelphi, quidam Gebellini, et ibidem in quolibet officio publico debebant esse tot de una affectione quot de alia. Contingit etiam ille qui est de una affectione certo tempore mutat alveum et incipit esse de alia, et circa hec plura dubia oriuntur. Ideo aliqua videamus.* »

aborde ainsi d'emblée l'enjeu historique de la division entre guelfes et gibelins : « Premièrement, d'où ces noms tirent-ils leur origine et quelle est leur signification<sup>301</sup> ? » Le juriste s'interroge en effet sur l'étymologie des noms des deux factions, et sa réflexion nous montre que leur signification n'est pas sans lien avec leurs buts idéologiques. Suivent ensuite une série d'autres questions<sup>302</sup> sur lesquelles on reviendra plus loin. Une fois ces questions établies, Bartole passe à la résolution du problème :

« Pour ce qui est de la première question, il faut se souvenir qu'autrefois une grande discorde avait surgi entre l'Église romaine et Frédéric I<sup>er</sup>, qui était appelé Frédéric Barberousse et qui était alors empereur des Romains ; nous avons d'ailleurs conservé de lui quelques lois de l'époque où il était fidèle à l'Église, comme le montrent les *Libri Feudorum*. Par la suite, l'Église le priva de l'Empire<sup>303</sup> [...]. »

Le rappel à Frédéric Barberousse est intéressant au regard de ce que nous évoquions plus haut, à savoir les racines de cette division dans les troubles qui agitent la Péninsule suite aux conflits opposant le grand-père de Frédéric II à la papauté au cours du XII<sup>e</sup> siècle. Bartole nous montre ici qu'il est parfaitement au courant de l'histoire du conflit entre l'Empire et l'Église, déjà vieux de deux siècles lorsqu'il écrit son traité. Cette démonstration continue lorsque le juriste évoque l'origine du nom des partisans de l'Empire, qu'il relie explicitement à la généalogie de la famille Staufen, mentionnant sous une forme italianisée (« Gebello ») le château de Waiblingen<sup>304</sup>, dont serait vraisemblablement originaire le mot « gibelin<sup>305</sup> » :

« En Allemagne, la parenté de ce Frédéric était connue sous le nom de seigneurs de Gebello. Et comme cette discorde dura longtemps, une grande partie des Italiens adhéra à cet empereur qui avait été déposé : on les appela alors gibelins, en tant que partisans du seigneur de Gebello<sup>306</sup>. »

---

<sup>301</sup> BARTOLE, *ibid.* ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 132 : « *Primo unde ista nomina originem sumpserunt et de eorum significatione.* »

<sup>302</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 56. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 132.

<sup>303</sup> BARTOLE, *ibid.* ; D. QUAGLIONI, *ibid.* : « *Circa primum sciendum est, quod olim magna discordia orta fuit inter Romam Ecclesiam et Fredericum i., qui vocatus est Fredericus Barbarossa, tunc Romanorum imperatorem, a quo cum in Ecclesie devotione persisteret aliquas leges habemus, ut patet in Usibus feudorum ; quem postea Ecclesia privavit imperio [...].* »

<sup>304</sup> La ville actuelle de Waiblingen est située dans le Bade-Wurtemberg, non loin de Stuttgart. La seigneurie de Waiblingen est un héritage de la dynastie des Saliens, auxquels les Hohenstaufen sont liés. L'origine du mot « gibelin » est traditionnellement attribuée aux cris des soldats de Conrad III, duc de Souabe et alors antioiroi de Germanie, qui, lors du siège de Weinsberg en 1140, crièrent « Waiblingen » en signe de ralliement au prince. Ce cri de guerre serait ensuite devenu, avec l'ascension impériale de son neveu Barberousse, celui des partisans de la dynastie, et donc par extension de l'Empire. Voir : E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 387.

<sup>305</sup> Jean-Pierre DELUMEAU, Isabelle HEULLANT-DONAT, *L'Italie au Moyen Âge, I<sup>er</sup>-XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2000, p. 132.

<sup>306</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 56. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 132 : « *Et in Alamania agnatio illius Frederici domini de Gebello cognominabantur. Cumque dicta discordia diu duraret, magna pars Ytalicorum adhesit illi imperatori deposito et illi dicti sunt Gebellini, quasi adherentes illi domino de Gebello.* »

Néanmoins, cette connaissance de l'histoire italienne est rapidement contrebalancée par des affirmations étymologiques que l'on peut qualifier de tout à fait fantaisistes. Les guelfes, dont Bartole ignore totalement, dans son exposé, le lien avec la dynastie Welf à laquelle est pourtant liée le rival bien connu de Frédéric II, Otton IV de Brunswick, sont ainsi vus comme « zélateurs de la foi<sup>307</sup> » (*zelatores fidei*), ce qui est certes en lien avec leur qualité de partisans de la papauté, mais également, fait étonnant, comme les héritiers des assassins du roi Saül dans l'Ancien Testament :

« En revanche, les autres adhérèrent à l'Église et furent appelés guelfes, en tant que zélateurs de la foi. Nous trouvons une préfiguration de ces faits dans le dernier chapitre du Premier Livre des Rois, ainsi qu'au début du premier chapitre du Deuxième Livre des Rois, dans lequel Saül, autrefois roi, désormais réprouvé par Dieu, fut assailli et tué sur le mont Gelboé, que l'on interprète comme lieu de bravoure<sup>308</sup>. »

La comparaison utilisée par Bartole, qui place en parallèle le prédécesseur du roi David et Frédéric Barberousse, semble logique aux yeux du lecteur qui connaît le *Livre des Rois* :

« De même, ledit Frédéric, jadis empereur, désormais réprouvé, confiant dans la bravoure de sa maison de Gebello, fut assailli et vaincu par les guelfes, c'est-à-dire par les zélateurs de la foi. On trouve en effet ce nom de « Zelpha » dans le trentième chapitre de la Genèse, et on l'interprète comme la « bouche qui parle » ou « la bouche grande ouverte », ce qui en l'espèce est en accord avec le dessein de l'Église : cet empereur fut en effet vaincu par les mots de la sentence d'excommunication promulguée par le souverain pontife<sup>309</sup>. »

Intervient alors la seconde « fantaisie » de Bartole, qui considère que l'étymologie du terme « Gibelin », par l'intermédiaire de la version italianisée de Waiblingen, « Gebello », est à rechercher dans le nom de l'endroit où fût tué le roi Saül, à savoir le mont Gelboé :

« Par conséquent, de même que Gelboé est interprété comme « lieu de bravoure », de même les gibelins sont interprétés comme ceux qui mettent leur confiance dans la bravoure du pouvoir temporel, c'est-à-dire celle des soldats et des armes. Et de même que Zelpha est interprétée comme « la bouche qui parle », de même les guelfes sont interprétés comme ceux qui mettent leur confiance dans les prières et dans les actions divines, comme le faisait l'empereur Justinien dans le Code de Justinien, au titre De veteri iure enucleando, au début de la première loi<sup>310</sup>. »

---

<sup>307</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 56. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 133 : « *Alli vero adheserunt Ecclesie et vocati sunt Guelphi, quasi zelatores fidei. De predictis habemus figuram i. Regum, ultimo c., et ii. Regum, i. c. in principio, ubi Saul olim rex, tunc a Deo reprobatus, fuit conflictus et occisus in monte Gelboe, qui interpretatur locus fortitudinis.* »

<sup>308</sup> *Ibid.*

<sup>309</sup> BARTOLE, *ibid.* ; D. QUAGLIONI, *ibid.* : « *Ita ille Fredericus, imperator quondam, tunc reprobatus, confidens de fortitudine domus sue de Gebello conflictus et confusus fuit a Guelphis, hoc est a zelatoribus fidei. Hoc enim nomen Zelpha habetur Genesis xxx. c. ., et interpretatur os loquens vel os hyans, quod in proposito proprie Ecclesie congruit : verbis enim excommunicationis sententie prolate per summum pontificem fuit ille imperator confusus.* »

<sup>310</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 56-57 ; D. QUAGLIONI, *ibid.* : « *Proprie ergo loquendo, sicut Gelboe interpretatur locus fortitudinis, ita Gebellini interpretatur confidentes in fortitudine temporali, scilicet militum et armorum. Et sicut*

Si cette analyse étymologique grossière de la part du juriste pourrait suffire à discréditer Bartole, elle est heureusement contrebalancée par la suite des questions de son traité, qui replace le problème, déjà vieux de plus d'un siècle lorsqu'il l'écrit, dans l'actualité du *Trecento*.

*La querelle entre guelfes et gibelins, une question toujours d'actualité au XIV<sup>e</sup> siècle ?*

Les questions suivantes abordent en effet le problème de façon plus « pratique ». Ainsi la seconde question demande : « Deuxièmement, que signifient-ils de nos jours<sup>311</sup> ? », ce qui permet de sortir de l'aspect « mythologique » traité dans la question précédente et de resituer la querelle dans un contexte contemporain, en l'occurrence celui de l'ascension de l'empereur Charles IV de Luxembourg. La troisième question – « Troisièmement, est-il licite qu'il y ait de telles factions<sup>312</sup> ? » – met ensuite en doute la légalité d'une telle division dès lors que l'intérêt général doit, selon le juriste, primer sur les querelles individuelles. Ce qui, implicitement, replacé dans un contexte historique plus large, interroge aussi sur la pertinence d'une telle division alors que la situation politique n'est assurément plus la même qu'un siècle et demi plus tôt. De même, se pose ensuite le problème de savoir si l'on parle d'un groupe ou d'un individu affilié à l'une ou l'autre de ces sensibilités<sup>313</sup>.

Bartole théorise donc, dans la problématique de son traité, l'actualité de la discorde entre guelfes et gibelins, mais il faut savoir que cet antagonisme, dont le juriste prend pour exemple celui en cours à Todi au milieu du siècle, est alors déjà remis en cause par certains de ses contemporains<sup>314</sup>. La *Divine Comédie*, quant à elle, on l'a déjà évoqué dans ces pages, critique tout autant les guelfes, auxquels Dante a été lié dans sa jeunesse, que les gibelins. Si les obédiences, bien qu'elles puissent faire l'objet de théories visant à les expliquer et à les justifier, sont donc tout autant sujettes aux critiques quant à leur existence propre de la part des auteurs italiens, qu'ils soient ou non pro-impériaux, c'est donc bien que leurs frontières ne sont pas figées, et que les individus qui les composent peuvent s'en affranchir à tout moment.

Se pose alors la question de la trahison, et des changements d'obédience. C'est le sujet de la cinquième question du traité de Bartole : « Cinquièmement, comment peut-on prouver

---

*Zelpha interpretatur os loquens, ita Guelphi interpretantur confidentes in orationibus et in divinis, sicut faciebat Iustinianus imperator, C. de veteri iure enucleando, l. i. in principio. »*

<sup>311</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 56. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 132 : « *Secundo quid hodie importent.* »

<sup>312</sup> BARTOLE, *ibid.* ; D. QUAGLIONI, *ibid.* : « *Tertio utrum habere istas affectiones sit licitum.* »

<sup>313</sup> BARTOLE, *ibid.* : « Quatrièmement, comment peut-on prouver que quelqu'un adhère à l'une de ces factions, que nous parlions d'un individu ou d'une communauté politique ? » ; D. QUAGLIONI, *ibid.* : « *Quarto qualiter probetur aliquem esse istarum affectionum, sive loquamur de privato sive de re publica.* »

<sup>314</sup> Marsile de Padoue critique violemment cet antagonisme dans son *Defensor Pacis*. Voir : MARSILE, *Le Défenseur de la paix*, note de bas de page de J. QUILLET, p. 50.

que quelqu'un a changé d'affiliation<sup>315</sup> ? » Question à laquelle on pourrait ajouter celle de la confusion existante entre certains courants guelfes et le milieu pro-impérial. De fait, Dino Compagni ne parle pas d'autre chose lorsqu'il détaille les querelles sans fin des Guelfes florentins, qui aboutissent, en définitive, à une fusion des Guelfes blancs et des Gibelins exilés. La fin du livre II de sa *Chronique* est d'ailleurs très explicite sur ce flou politique qui entoure de nombreux membres des partis communaux, où l'on voit notamment les Gibelins de Florence et les Guelfes blancs, exilés hors des murs de la cité, se réjouir de l'attentat d'Anagni en 1303<sup>316</sup>. À l'inverse, deux ans auparavant, le chroniqueur détaillait le ralliement opportuniste et cynique d'anciens Guelfes blancs, eux-mêmes issus de familles gibelines, à la cause des Guelfes noirs<sup>317</sup>. Nous reviendrons sur ce point dans les chapitres suivants.

La fin logique du raisonnement politique de Bartole, c'est la réflexion sur l'attitude à adopter face aux tyrans, notamment lorsque ces derniers, issu des partis internes à la cité, détournent le pouvoir à leur seul profit personnel. Le *Traité sur les Guelfes et les Gibelins* se penche déjà sur cette question, de même que le second traité, celui sur le *Gouvernement de la cité*, ce qui prélude à la réflexion plus poussée que va mener son auteur dans le texte suivant, le *Traité sur le tyran*. En effet, selon Bartole, la contestation du tyran est légitime dès lors que l'appel à un pouvoir supérieur, en l'occurrence soit le pape soit l'empereur, devient impossible<sup>318</sup>. Si l'on se cantonne au strict cadre pro-impérial, la résistance à un tyran trouve

<sup>315</sup> BARTOLE, *ibid.* ; D. QUAGLIONI, *ibid.* : « *Quinto qualiter probetur aliquem affectionem mutasse.* »

<sup>316</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, II, 35 : « Pour cette raison, le roi de France réunit à Paris quantité de maîtres en théologie et de bacheliers des frères mineurs, prêcheurs et d'autres ordres : et là il fit déclarer le Pape hérétique, puis il le fit admonester, l'accusant d'une multitude de péchés horribles. Le Pape était donc prisonnier à Anagni ; et sans le laisser présenter la moindre défense ni excuse, on l'emmena à Rome, où il fut blessé la tête, et quelques jours après, mourut de rage. De sa mort, beaucoup furent satisfaits et joyeux car il gouvernait durement, et fomentait des guerres, brisant bien des gens et accumulant de grands trésors : ce furent les Blancs et les Gibelins qui s'en félicitèrent particulièrement, car il était leur ennemi intime. Les Noirs au contraire en furent très attristés. » ; *Cronica*, II, XXXV : « *Il re di Francia per questa cagione raunò in Parigi molti maestri in teologia e baccellieri, de'frati Minori e Predicatori e d'altri ordini : e quivi il fece pronunziare eretico, e poi il fece ammunire, accusandolo di molti orribili peccati. Il papa era preso in Alagna ; e senza fare alcuna difesa o scusa, fu menato a Roma, ove fu ferito nella testa, e dopo alcun dì arrabbiato si morì. Della sua morte molti ne furono contenti e allegri, perché crudamente reggea, e accendea guerre, disfaccendo molta genta e raunando assai tesoro : e spezialmente se ne rallegrarono i Bianchi e Ghibellini, perché era loro cordiale nimico ; ma i Neri se ne contristoron assai.* »

<sup>317</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, II, 23 : « Beaucoup de Blancs, qui avaient même été longtemps Gibelins anciennement, furent acceptés au sein des Noirs, grâce seulement à leurs mauvaises actions ; parmi eux il y eut messire Betto Brunelleschi, messire Giovanni Rustichelli, messire Baldo d'Aguglione, messire Fazio da Signa et bien d'autres [Remarque : Dante évoque ces personnages dans *Paradis*, XVI, 56-60] ils s'employèrent tous à détruire les Blancs. Et outre les autres, il y eut messire Andrea et messire Aldobrando da Cerreto, qui aujourd'hui se font appeler les Cerretani. D'origine gibeline par le passé, ils devinrent partisans noirs. » ; *Cronica*, II, XXIII : « *Molti di Parte bianca, e antichi Ghibellini per lunghi tempi, furono ricevuti da' Neri in compagnia, solo per loro malfare ; fra' quali fu messer Betto Brunelleschi, messer Giovanni Rustichelli, messer Baldo d'Aguglione, e messer Fazio da Signa, e più altri ; i quali si dierono a distruggere i Bianchi. E oltre agli altri, messer Andrea e messer Aldobrando da Cerreto, che oggi si chiamano Cerretani ; per antico d'origine Ghibellina, e diventerono di Parte nera.* »

<sup>318</sup> BARTOLE, *Traité sur le Tyran*, p. 121 : « Si un duc, un marquis, un comte ou un baron, qui possède un titre

donc sa légitimité dans l'absence d'intervention de l'empereur, ce qui confirme, selon la théorie de Bartole, la dépendance du camp gibelin envers une naturalité du pouvoir venue d'en haut.

### 1.2.2 – Plusieurs niveaux d'expression du milieu pro-impérial en Italie

À la lecture des sources, on a donc vu que les partisans de l'Empire, tant au XIII<sup>e</sup> qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, ne constituent pas un milieu parfaitement homogène, comme le sous-entendait Bartole dans les dernières questions de son premier traité. Leur présence dans le paysage politique et social du *Regnum Italiae* peut par ailleurs concerner tant le milieu urbain que celui des échanges entre les cités du royaume, et enfin l'entourage direct de l'empereur. Leur façon d'exprimer leur engagement recoupe les différents échelons politiques auxquels ils appartiennent, ce qui nous amène donc à devoir définir ces derniers.

Federico Canaccini a cette même intuition dans ses travaux, et propose ainsi différents niveaux (qu'il nomme *scatole*, « boîtes », sur le principe des « boîtes chinoises » imbriquées les unes dans les autres<sup>319</sup>) pour mieux analyser l'appartenance des gibelins<sup>320</sup>. Il en définit quatre : famille, cité, *Regnum* et Empire<sup>321</sup>. Cette échelle en quatre parties nous semble plus que pertinente pour mesurer l'expression de la sensibilité pro-impériale, car elle permet de replacer cette dernière à tous les niveaux de la vie politique italienne médiévale. Toutefois, nous nous proposons de l'affiner davantage en nous servant pour cela du second des trois traités de Bartole.

#### *Trois formes de gouvernement*

Bartole de Sassoferrato définit dans son *Traité sur le gouvernement de la cité* sept types de gouvernement : trois bons, trois mauvais, auxquels venait s'ajouter un septième, le

---

légitime, se révèle être un tyran par sa manière d'exercer le pouvoir, qui doit faire son supérieur ? Je répons qu'il doit le destituer parce que les seigneurs qui agissent ainsi maintiennent leur peuple dans la servitude. Mais c'est au supérieur qu'il revient d'arracher son peuple à la servitude [...] » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 202 : « *Si aliquis dux, marchio, comes vel baro, que habet iustum titulum probatur tyrannus exercito, quid debet facere superior ? Respondeo : debet eum deponere, quoniam domini qui talia agunt populum detinent in servitute.* »

<sup>319</sup> La conception particulière de ces objets, très ancienne, est identique à celle des « poupées russes », davantage connues dans la culture populaire contemporaine.

<sup>320</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 43 : « *Un uomo del XIII secolo nasce all'interno di un sistema sociale che è fatto, se è concesso il paragone, come un gioco di scatole cinesi : la famiglia, la parrocchia, la contrada, il quartiere, la città, la diocesi, l'Impero, la Chiesa e perciò, e al di sopra di tutti, la provvidenza di Dio. Questi rapporti, civili e non, sono quelli che ricorrono nel corso di questo lavoro e sono quelli che sottendono anche l'adesione all'idea stessadi simpatica politica, nel nostro caso, al ghibellinismo. Seguendo le varie scatole all'interno delle quali nasce e cresce un uomo del XIII secolo, proviamo a capire i rapporti con cui egli si misurerà.* »

<sup>321</sup> *Ibid.*

gouvernement corrompu de la Rome du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>322</sup>. Cette échelle en trois parties s’inspire ouvertement de la *Politique* d’Aristote :

« Premièrement, à savoir combien il y a de formes de gouvernements de la cité, [on constate que] nos lois réunissent trois bonnes formes de gouvernement et trois mauvaises qui leurs sont opposées. Ces formes de gouvernement, Aristote les expose clairement au troisième livre de la *Politique*, et il les y désigne avec ses mots propres. Pour notre part, nous mentionnerons ces dénominations, mais nous y ajouterons celles qui sont plus adaptées à notre époque<sup>323</sup>. »

Trois formes de bons gouvernements par Aristote, « constitution politique<sup>324</sup> » (*politicum*), « aristocratie » (*aristocratia*) et « royauté » (*regnum*), que Bartole réadapte aux réalités médiévales<sup>325</sup>. Le mot grec *democratia*<sup>326</sup>, relatif à la version négative du premier échelon bartolien, est utilisé par le juriste dans un sens différent de celui où on l’entend à l’époque contemporaine, désignant ici un gouvernement populaire corrompu, mais forcément circonscrit au seul cadre de la cité. La seconde forme de gouvernement, *aristocratia*<sup>327</sup>, telle que définie par le juriste est ensuite celle d’une caste située « au-dessus » du peuple, constituée

---

<sup>322</sup> BARTOLE, *Traité sur le Gouvernement de la cité.*, p. 73-93.

<sup>323</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 74. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 149-150 : « *Primo, scilicet quot modis regitur civitas, ex legibus nostris colliguntur tres modi regendi boni et tres eis contrarii mali. Quos modos apertius declarat Aristoteles iii. Politicorum, et ibi eos modos suis nominibus nominat. Nos vero et de illis nominibus mentionem faciemus et nomina secundum presens tempus congruentius inseremus.* »

<sup>324</sup> *Ibid.* : « Dans la ville de Rome, une fois les rois chassés, il y eut en effet trois formes de gouvernement. Premièrement, par le peuple [...]. Ce régime politique, Aristote l’appelle “ constitution politique ” ou “ politique ”. Quant à nous, nous l’appelons gouvernement par le peuple quand un tel gouvernement est bon et quand les dirigeants prennent en considération le principe du bien commun de tous en fonction du statut de chacun. Cependant, si cette multitude de dirigeants n’aspire qu’à son propre intérêt et à l’oppression des riches ou de tout autre groupe, alors il s’agit d’un mauvais gouvernement, et Aristote le désigne du nom grec de “ démocratie ”. Nous l’appelons quant à nous peuple corrompu. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 150 : « *In urbe quidem Romana, expulsis regibus, tres modi fuerunt regendi. Primus per populum [...]. Et istud regimen vocat Aristoteles politiam seu politicum. Nos autem vocamus regimen ad populum, et hoc quando tale regimen bonum est et per regentes consideratur bonum commune principaliter omnium secundum statum suum. Sed si illa multitudo regentium intendit ad suum commodum et ad oppressionem divitum vel alterius gentis, tunc est regimen malum et Greco nomine vocat Aristoteles democratiam. Nos autem appellamus populum perversum.* »

<sup>325</sup> *Ibid.*

<sup>326</sup> *Ibid.*

<sup>327</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 74-75 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.* p. 151.

de personnages tantôt bons<sup>328</sup>, tantôt mauvais<sup>329</sup> (ce que Bartole nomme *oligarchia*<sup>330</sup>). La troisième forme de gouvernement est enfin celle du *regnum*<sup>331</sup>, c'est-à-dire la monarchie :

« La troisième forme de gouvernement est le gouvernement d'un seul homme [...]. Cette troisième forme de gouvernement, Aristote l'appelle "royauté". Pour notre part, s'il s'agit d'un seigneur universel, nous l'appelons Empire [...]; mais s'il s'agit d'un seigneur particulier, nous l'appelons tantôt royauté, tantôt duché, marche ou comté [...]. Nous désignons néanmoins communément du nom de royauté la seigneurie naturelle, et nous l'appelons ainsi si ledit seigneur tend à une fin commune et bonne. Mais s'il ne tend qu'à une fin mauvaise et qu'à son propre intérêt, selon Aristote ce gouvernement est appelé "tyrannie"<sup>332</sup>. »

Bartole met donc dans la même catégorie la royauté et l'Empire, dans la mesure où ces deux idées relèvent de la monarchie. Il précise cependant qu'il inclut aussi dans cette catégorie les « seigneurs particuliers<sup>333</sup> » (*domini particulares*), à savoir un duc, un marquis ou un comte. Autrement dit, des aristocrates qui peuvent être à la tête d'une monarchie puissante, même à l'échelle locale<sup>334</sup>. Néanmoins il insiste sur la dimension « naturelle » de la monarchie suprême, qu'il nomme donc simplement *regnum* lorsque cette dernière est dotée de bonnes intentions. L'inverse de cette « bonne » monarchie est, selon le juriste, la « tyrannie<sup>335</sup> » (*tyrannis*), qui fait l'objet, on l'a déjà souligné, d'une étude spécifique du juriste dans un troisième traité éponyme<sup>336</sup>. On remarque, dans les lignes qui suivent cette présentation en trois parties des

---

<sup>328</sup> *Ibid.* : « La deuxième forme de gouvernement qui eut cours dans la cité de Rome fut le gouvernement des sénateurs, donc par un petit nombre d'hommes riches, bons et prudents [...]. Si ce petit nombre d'hommes tend alors au bien commun, un tel gouvernement est bon, et il est appelé par Aristote "aristocratie", ce qui équivaut au gouvernement des hommes bons. À Rome, on l'appelle gouvernement des sénateurs, tandis qu'à Venise on l'appelle gouvernement des grands. Or le nom le plus commun est celui que j'ai évoqué d'abord, c'est-à-dire le régime ou gouvernement des hommes bons. » D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 151 : « *Secundus regendi modus in urbe Romana fuit per senatores, et sic per paucos divites bonos et prudentes [...]. Et tunc si illi pauci tendunt ad bonum commune principatus est bonus, et per Aristotelem appellatur aristocratia, quod idem est quod principatus bonorum. In urbe vero appellatur regimen senatorum, Venetiis vero appellatur regimen maiorentium. Nomen autem magis commune est quod prius dixi, scilicet principatus vel regimen bonorum.* »

<sup>329</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 75 : « En revanche, si ce petit nombre d'hommes ne tend pas au bien commun, mais qu'ils se comportent comme des hommes riches ou très puissants qui oppriment d'autres hommes, agissant pour leur propre profit, alors le gouvernement est mauvais et est appelé "oligarchie" par Aristote, ce qui équivaut au gouvernement des hommes riches ou gouvernement des mauvais hommes [...]. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 151 : « *Sed si illi pauci non tendunt ad bonum commune, sed sunt aliqui divites vel potentiores opprimentes alios, intendentes ad proprium lucrum, tunc regimen est malum et vocatur per Aristotelem oligarchia, quod idem est quod principatus divitum vel regimen malorum [...].* »

<sup>330</sup> *Ibid.*

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> *Ibid.* ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 151 : « *Tertius regendi modus est per unum [...]. Et istud secundum Aristotelem appellatur regnum. Nos vero si iste est dominus universalis appellamus imperium [...]; si vero particularis aliquando appellatur regnum, aliquando ducatus, marchia vel comitatus [...]. Communi vero nomine appellamus regnum dominium naturale, et hoc si dictus dominus in communem et bonum finem tendit. Si vero tendit in malum finem et in proprium commodum, secundum Aristotelem appellatur tyrannides [...].* »

<sup>333</sup> *Ibid.*

<sup>334</sup> *Ibid.*

<sup>335</sup> *Ibid.*

<sup>336</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 95-131 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 171-215.

diverses formes de gouvernement, que la tyrannie apparaît comme l'objet ultime de l'étude théorique du juriste<sup>337</sup>.

### *Trois échelons de régimes politiques*

« Ceci posé, j'établis une triple division des cités et des peuples. En effet, une grande cité ou un grand peuple sont au premier degré de grandeur ; une cité ou un peuple plus grand encore sont donc au deuxième degré de grandeur ; enfin, la plus grande cité ou le plus grand peuple sont au troisième degré de grandeur<sup>338</sup> ».

C'est ici qu'apparaît donc la proposition de Bartole en trois catégories. Le premier échelon proposé par Bartole est, on l'a évoqué plus haut, celui de la cité :

« Si nous parlons d'une grande cité ou d'un grand peuple au premier degré de grandeur, je considère qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit gouverné par un roi. On peut tout d'abord le prouver par la loi : lorsque la cité de Rome était au premier degré de grandeur, elle expulsa les rois car ils s'étaient transformés en tyrans<sup>339</sup> [...] »

Si un roi n'est pas un bon choix de gouvernement pour une cité, il en est également de même, aux yeux du juriste, pour l'aristocratie<sup>340</sup>. L'exemple de Sienne sert d'ailleurs de transition à Bartole pour faire intervenir l'empereur Charles IV de Luxembourg, contemporain de sa rédaction, qui dépose le gouvernement de Sienne en 1355<sup>341</sup> :

« Il y eut en effet durant près de quatre-vingt ans un groupe d'hommes riches qui gouverna bien la cité et avec prudence : malgré cela, parce que la population s'indignait de leur présence, ces hommes riches devaient vivre en permanence avec une grande force militaire à leurs côtés. Ce groupe fut déposé à l'arrivée du seigneur

---

<sup>337</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 76 : « Il y a donc six formes de gouvernement, trois bonnes et trois mauvaises, chacune étant désignée par un nom spécifique. Cependant, tout mauvais gouvernement peut être appelé du nom commun de tyrannie, à savoir tyrannie du peuple, tyrannie de quelques-uns ou tyrannie d'un seul. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 152 : « *Habemus ergo sex modos regendi, tres bonos et tres malos, unumquemque suis propriis nominibus appellatum. Veruntamen omne malum regimen potest communi nomine appellari tyrannides, scilicet tyrannides populi, tyrannides aliquorum et tyrannides unius.* »

<sup>338</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 85. ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 162 : « *Hoc premissis, facio triplicem divisionem civitatum seu populorum. Nam quedam est civitas seu gens magna in primo gradu magnitudinis ; quedam est civitas seu gens maior, et sic in secundo gradu magnitudinis ; quedam est civitas seu gens maxima, et sic in tertio gradu magnitudinis.* »

<sup>339</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 85-86 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 162 : « *Si loquamur de gente seu populo magno in primo gradu magnitudinis, tunc dico quod non expedit illi regi per regem. Primo hoc probatur per textum, quia cum civitas Romana erat in primo gradu magnitudinis expulit reges, quia conversi erant in tyrannidem [...].* »

<sup>340</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 86 : « Il n'est pas non plus nécessaire qu'un tel peuple soit gouverné par un petit nombre de personnes, tels les hommes riches de la cité. Il arrive en effet que dans ce type de cités les hommes riches soient peu nombreux. Il se produira l'une des deux choses suivantes. Ou bien la multitude du peuple s'indignera du gouvernement de ce petit nombre de personnes – et ce peu importe le fait qu'ils gouvernent bien – comme ce fut le cas dans la cité de Sienne. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 162-163 : « *Nec expedit tali populo regi per paucos, ut per divites civitas. Nam contingit in hiis civitatibus divites esse in parvo numero. Continget alterum de duobus : quia aut multitudo populi de illorum paucorum regimine indignabitur quantuncunque bene regant, ut fuit in civitate Senarum.* »

<sup>341</sup> Victor RUTENBURG, « La vie et la mort des *Ciampi* de Sienne ». In *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 20<sup>e</sup> année, N. 1, 1965, p. 95-109, p. 101-102.

Charles [IV], illustre empereur des Romains qui règne à présent. Les agissements de ce prince confirment qu'une telle manière de gouverner n'est pas bonne dans la cité de cette sorte<sup>342</sup>. »

Le schéma tripartite continue de se mettre en place sous les yeux du lecteur de Bartole : le peuple, qui représente le cœur de la cité ou de la commune, une élite située à un échelon supérieur, qui peut être d'une nature aristocratique, et enfin le monarque, roi ou empereur, qui peut agir sur les échelons inférieurs.

Bartole confère à ce dernier un rôle de « sage<sup>343</sup> », intervenant directement dans les affaires des échelons subalternes. La suite de la démonstration du juriste, également articulée en trois points, continue de développer le schéma d'un ordre de grandeur politique constitué autour de trois échelons : cité, royaume (c'est-à-dire l'ensemble des cités), et l'Empire. Le deuxième point aborde ainsi le cas des cités, comme Rome dans l'Antiquité, mais également Venise ou Florence à l'époque de la rédaction du traité, qui se constituent un territoire suffisamment grand pour dépasser le simple cadre initial de la commune :

« Deuxièmement, examinons le cas d'un peuple ou d'une population plus grands et qui sont ainsi dans le deuxième degré de grandeur. Il n'est alors pas utile pour eux d'être gouvernés par un roi pour les raisons évoquées ci-dessus, tout comme il n'est pas utile qu'ils soient gouvernés par la multitude : il serait en effet très difficile et dangereux de rassembler une si grande multitude. Il est opportun que ces gens soient gouvernés par un petit nombre de personnes, c'est-à-dire par les hommes riches et bons de cette cité [...]. Lorsque la cité de Rome eut augmenté en taille, on institua des sénateurs et tout le pouvoir leur fut donné. C'est de cette manière que sont gouvernées les cités de Venise et de Florence : je range en effet ces cités parmi les très grandes cités<sup>344</sup>. »

---

<sup>342</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 86 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 163 : « *Fuit enim annis fere lxxx. quidam ordo divitum hominum regentium civitatem bene et prudenter : tamen quia populi multitudo indignabatur oportebat eos semper stare cum magna fortia militari ; qui ordo depositus est in adventu domini Karoli iiii. [IV], illustrissimi Romanorum imperatoris nunc regnantis.* »

<sup>343</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 87 : « Ledit très illustre empereur [Charles IV], lorsque j'étais à ses côtés, recommanda tout particulièrement cette forme de gouvernement. C'est pourquoi nous l'appelons gouvernement par le peuple ou gouvernement de la multitude, comme cela a été dit. De fait, ce gouvernement est ainsi appelé parce que la juridiction réside dans le peuple ou dans la multitude, non pas en tant que la multitude dans son ensemble serait apte à gouverner en même temps, mais en tant qu'elle confie le gouvernement à certaines personnes pour une durée déterminée, selon une rotation régulière [...]. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 164 : « *Hunc regendi modum dictus illustrissimus imperator, cum apud eum essem, maxime commendavit. Istud itaque regimen appellamus regimen ad populum seu regimen multitudinis, ut dictum est. Est autem istud regimen sic dictum quoniam iurisdictio est apud populum seu multitudinem, non autem quod tota multitudo simul apta regat ; sed regimen aliquibus ad tempus committit secundum vices et secundum circulum [...].* »

<sup>344</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 88 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 164-165 : « *Secundo est videndum de gente seu populo maiori, et sic in secundo gradu magnitudinis ; Tunc istis non expedit regi per unum regem per rationes supra dictas, nec expedit regi per multitudinem : esset enim valde difficile et periculosum tantam multitudinem congregari. Sed istis expedit regi per paucos, hoc est per divites et bonos homines illius civitatis : [...], ubi aucta civitate Romana facti sunt senatores eisque data est omnis potestas. Sic enim regitur civitas Venetiarum, sic civitas Florentina : has enim pono in numero civitatum maiorum.* »

Bartole évoque donc la nécessité, au deuxième échelon, d'un gouvernement restreint : s'il cite naturellement les sénateurs de la Rome antique, il pense probablement aussi aux notables et aux aristocrates, classe qui peut également englober les seigneurs, les vicaires et/ou les *condottieri*, c'est-à-dire ceux qui, en l'absence du roi ou de l'empereur, détiennent la réalité du pouvoir sur le royaume, divisé en cités aux territoires étendus. Ce qui est, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le cas pour des cités comme Florence ou Venise, qu'il cite, mais également pour Milan, Crémone, Bologne, etc.

Le troisième échelon est enfin celui de la monarchie triomphante :

« Troisièmement, examinons le cas des plus grands peuples ou populations, ce qui correspond au troisième degré de grandeur. En réalité, cela ne peut pas se produire dans une cité forte d'elle seule. Néanmoins, si une cité en venait à exercer sa domination sur de nombreuses autres cités et provinces, il serait bon pour ce peuple d'être gouverné par une seule personne [...]. En effet, au sein d'une si grande multitude, les hommes bons sont forcément nombreux, auprès desquels il conviendra que le roi prenne conseil et avance sur la voie de la justice. Ainsi, nous constatons communément que plus une nation ou un peuple est bien gouverné, plus il est gouverné par un roi grand et puissant<sup>345</sup>. »

Cette proposition « tripartite » de Bartole dans le *Traité sur le Gouvernement de la cité* nous permet, une fois exposée, de définir notre propre échelle d'analyse de l'expression du milieu pro-impérial, elle aussi structurée selon trois points<sup>346</sup>.

Aux yeux des Italiens partisans de l'Empire, Rome est la « cité modèle », « tête des coutumes, tête des constitutions politiques<sup>347</sup> » (*caput morum, caput politiarum*). Il nous semble

---

<sup>345</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 89 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 165-166 : « *Tertio videndum est de gente seu populo maximo, qui est in tertio gradu magnitudinis. Hoc autem vere contingere non potest in civitate una per se. Sed si esset civitas que multis aliis civitatibus et provinciis dominaretur, huic genti bonum esset regi par unum. [...] In tanta enim multitudine de necessitate sunt multi boni, per quos oportebit se regem consulere et in iustitie via se ponere. Et sic de facto communiter videmus, quod tanto melius gens vel populus regitur, quanto sub maiori vel potentiori rege regitur.* »

<sup>346</sup> Un choix qui va à l'encontre, c'est un fait, de la proposition initiale de Federico Canaccini, qui considère que la famille est le premier échelon du milieu gibelin (Voir : F. CANACCINI, *op. cit.* p. 43). Néanmoins, ce choix peut se justifier si l'on considère, comme on l'a plusieurs fois rappelé précédemment, que le milieu pro-impérial va bien au-delà de la seule identité « gibeline ». Les familles gibelines font la plupart du temps partie de la vie de la cité, et peuvent être considérées, même lorsqu'elles sont divisées de l'intérieur, point sur lequel on reviendra, comme s'exprimant d'abord dans le cadre de l'échelon de la cité. Toutefois, l'échelon « familial » proposé par F. Canaccini possède toute sa validité. C'est pourquoi nous l'intégrerons dans notre réflexion comme « échelon zéro ». Voir : Partie I, chapitre 1.3.1.

<sup>347</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 76 : « Qu'en serait-il en effet si l'on voyait un corps doté d'une tête faible et de beaucoup d'autres têtes plus fortes que la première et qui s'opposeraient à celle-ci ? On aurait sans aucun doute affaire à un monstre. Par conséquent, ce régime est qualifié de monstrueux. Une telle chose s'est en effet accomplie avec la permission divine afin de montrer que toute gloire en ce monde est caduque. Car la cité de Rome, tête des coutumes, tête des constitutions politiques, est parvenue à une telle monstruosité en ce qui concerne son gouvernement que l'on peut dire à plus juste titre qu'elle n'est plus un gouvernement ni n'a plus la forme d'un gouvernement [...]. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 152 : « *Quid enim, si quis videret unum corpus habens unum caput commune debile et multa alia capita communia fortiora illo et invicem sibi adversantia ? Certe monstrum esset. Appellatur ergo hoc regimen monstruosum. Hoc enim divina permissione factum est, ut ostendat quod omnis gloria mundi caduca est. Civitas enim Romana caput morum, caput politiarum, ad tantam monstruositatem circa*

logique que pour de nombreux partisans de l'idée impériale au Moyen Âge, il s'agisse là d'un point de départ « absolu ». Aux yeux de Bartole, elle en constitue même, comble de l'ironie, la fin : « dernière partie du Tibre<sup>348</sup> » (*ultima pars Tyberis*), elle est l'aboutissement du cheminement des eaux qui constituent les « deux rives » du fleuve de la vie politique italienne. Rome est donc en quelque sorte l'archétype de ce qu'on peut nommer « l'échelon urbain » pro-impérial, à savoir le premier niveau de l'engagement politique en faveur de l'Empire en Italie.

L'ensemble des autres cités de la Péninsule, gouvernées par des élites plus ou moins organisées, correspondrait à cette « reine de provinces » chère à Dante<sup>349</sup> dont l'activité politique tourne principalement, tant au sein du *Regnum* que dans le reste de la Péninsule, autour des interactions souvent violentes entre ses différents pôles urbains, de toutes envergures possibles. C'est ce qu'on baptisera « l'échelon du *Regnum* ».

La monarchie idéale, aux mains d'un seul individu, est enfin l'Empire, qui est le cadre situé au-dessus du *Regnum Italiae*. C'est donc ce que nous nommerons, logiquement, « l'échelon impérial ». Toutefois, cette position de domination n'est pas le simple apanage de l'empereur des Romains. Ainsi, selon les époques, il est difficile de savoir quelle est la personne la mieux perçue par les auteurs pour incarner ce pouvoir supérieur. Si l'empereur germanique peut représenter ce recours, d'autres candidats sont en lice, à l'instar des rois de Naples, voire même des seigneurs de Milan. Pétrarque, dans les années 1340, semble avoir choisi son camp lorsqu'il écrit la *Fam.* III 7<sup>350</sup>, probablement fictive, à un certain Paganino da Milano,

---

*sui regimen venit, quod non est regimen nec regiminis formam habet [...]. »*

<sup>348</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 73 : « Parce qu'il s'agit de la dernière partie du Tibre, et qu'il coule ainsi dans la ville de Rome, qui est la tête du monde, proposons donc quelques éléments de réflexion sur les formes de gouvernement de la cité. Un tel examen comprend deux aspects. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 149 : « *Quia hec ultima pars Tyberis et sic in urbe Romana, que caput est mundi, ideo circa modum regendi civitatem aliqua videamus, et hec inspectio circa duo est.* »

<sup>349</sup> *Purg.*, VI, 76-78.

<sup>350</sup> *Fam.* III 7, 1-2 : « Bien que je n'ignore pas que la puissance de Rome s'est développée davantage sous l'autorité de plusieurs que sous celle d'un seul, je sais toutefois que de nombreux hommes illustres ont été d'avis que l'État le plus heureux est celui qui se trouve sous l'autorité d'un prince juste : ainsi semblent en désaccord l'autorité et l'expérience. Mais la question est trop importante pour être traitée dans le cadre étroit d'une courte lettre. Certes, dans la situation présente, où la discorde est si implacable, il ne fait absolument aucun doute que la monarchie est la plus apte à réunir et réparer les forces de l'Italie que la folie de longues guerres civiles a dispersées. Je suis au fait de la situation et j'avoue que la poigne d'un roi est nécessaire à nos maux, je ne doute pas aussi qu'aucun autre roi n'est pour moi préférable au nôtre [...]. » ; « *Quamvis non sim nescius quanto plus sub multorum quam sub unius imperio romana res creverit, multis tamen et magnis viris visum scio felicissimum reipublice statum esse sub uno eodemque iusto principe : ita pugnare simul autoritas et experientia videntur. Sed maior est questio quam ut tam brevi sit explicanda literula. Certe ut nostrarum rerum presens status est, in hac animorum tam implacata Discordia, nulla prorsus apud nos dubitatione relinquitur, monarchiam esse optimam relegendis reparandisque viribus italibus, quas longus bellorum civilium sparsit furor. Hec ut ego novi fateorque regiam manum nostris moribus necessariam, si te illud credere non dubito nullum me regem malle quam hunc nostrum [...]. »*

personnage dont l'identité demeure sujette à débat<sup>351</sup>, mais qui a au moins le mérite d'exposer clairement son souhait d'une gouvernance à l'échelle de l'Italie.

Se pose donc ici, parallèlement à l'idée d'Empire, la question de la monarchie italienne. Et avec cette dernière, celle du meilleur candidat pour y accéder. Pétrarque, lorsqu'il écrit la lettre que nous venons de citer, ne l'a cependant peut être pas encore identifié dans la figure de Robert d'Anjou, encore moins dans celle d'un empereur (Charles IV n'en est qu'au début de son parcours impérial), mais probablement dans celle de Luchino Visconti<sup>352</sup>.

On l'a dit, Bartole évoquait six formes principales de gouvernement, trois bonnes et trois mauvaises, plus une septième sur laquelle on ne s'attardera pas<sup>353</sup>. Si l'on raisonne de façon moins manichéenne – n'oublions pas que Bartole est lié à l'empereur Charles IV lorsqu'il écrit ses traités – on peut extrapoler une autre possibilité, à savoir trois formes d'échelons du politique dans l'Italie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, ce qui, si l'on se replace dans le cadre de la métaphore des « deux rives du Tibre », nous donne six échelons : trois niveaux d'expression des partisans de l'idée impériale, et en face, trois réservés à ses adversaires, les partisans de la Papauté, qui n'entrent pas directement dans le cadre de ce travail.

Ce qui nous permet donc de classer les formes d'expressions de l'engagement pro-impérial dans les sources italiennes selon trois catégories principales, que l'on complètera par deux catégories additionnelles. Des catégories que l'on va s'attacher, dans les pages qui suivent, à définir et à décrire.

---

<sup>351</sup> Voir notes des traducteurs de la *Fam* III 7, p. 440-443.

<sup>352</sup> *Ibid.* : « L'éloge de Robert comme roi suprêmement juste est bien compréhensible de la part de Pétrarque. [...] Mais cet éloge n'apparaît pas non plus déplacé, si l'on suppose qu'il est adressé à Luchino Visconti. Pétrarque, d'ailleurs, tissa des éloges de ce dernier dans *Fam.* VII 15 et *Epyst.* III 6, lettres qui lui sont adressées. On observera toutefois que dans la lettre familière que nous venons de citer, au § 13, Pétrarque dit que Luchino possédait les qualités mais non le titre, du grand souverain. » ; Voir également : U. DOTI, *Vita di Petrarca*, p. 87 (*Pétrarque*, p. 72). ; Carla MONTI, « Gli esordi del pensiero politico signorile di Petrarca : i testi per Azzo da Correggio e Luchino Visconti », *Studi Medievali Umanistici*, XV, Centro Internazionale di Studi Umanistici dell'Università di Messina, 2016, p. 43-80.

<sup>353</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 76 : « Il existe néanmoins une septième forme de gouvernement, la pire de toutes, actuellement en vigueur dans la cité de Rome. Les tyrans y sont en effet très nombreux dans les différentes régions et ils sont si forts qu'aucun ne l'emporte sur un autre. De fait, le gouvernement commun de toute la cité est si faible qu'il n'a de pouvoir contre aucun de ces tyrans ni aucun de leurs partisans, sinon dans la mesure où ceux-ci le permettent. Aristote, à juste titre, ne parle pas de cette forme de gouvernement : il s'agit de fait d'une chose monstrueuse. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 152 : « *Est et septimus modus regiminis, qui nunc est in civitate Romana, pessimus. Ibi enim sunt multi tyranni per diversas regiones adeo fortes, quod unus contra alium non prevalet. Est enim regimen commune totius civitatis adeo debile, quod contra nullum ipsorum tyrannorum potest nec contra aliquem adherentem ipsis tyrannis, nisi quatenus ipsi patiuntur. Quod regimen Aristoteles non posuit, et merito : est enim res monstruosa.* »

### 1.3 – LES ÉCHELONS D'EXPRESSION DES PARTISANS DE L'EMPIRE

On a vu dans les deux précédents chapitres qu'en suivant l'idée proposée par Bartole de Sassoferrato, il était possible de classer l'opposition entre les partisans de l'Empire et leurs adversaires selon trois niveaux politiques : cité, *Regnum*, Empire.

Ces niveaux sont le lieu d'expression de plusieurs échelons d'individus, dont trois principaux, auxquels ils correspondent. On se propose toutefois de leur en adjoindre deux autres, un échelon « de base », relatif à la famille, et enfin un échelon « hors-série », qui regrouperait les intellectuels.

La définition des « échelons » de l'engagement pro-impérial répond à un impératif empirique, visant à classer dans des catégories très générales, des « idéal-types » (pour reprendre le concept établi par Max Weber<sup>354</sup>) des personnages et des formes d'engagements tels que décrits dans les sources narratives, afin d'en « faire ressortir le spécifique et le général<sup>355</sup> ».

#### *Un échelon familial*

L'échelon familial est, en quelque sorte, l'échelon « zéro ». Il ne rentre en effet pas dans le schéma tripartite de Bartole, dans la mesure où une famille, malgré son degré d'extension parfois considérable à l'échelle d'une société, ne constitue pas un État. Néanmoins, on ne peut le négliger pour analyser les sources de la querelle entre partisans de l'Empire et de l'Église à l'intérieur d'une commune du *Regnum*<sup>356</sup>. Comme on le verra plus loin, une même famille

---

<sup>354</sup> Max WEBER, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 180-185

<sup>355</sup> Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil (Points Histoire), 2010, p. 134.

<sup>356</sup> Ce rôle joué par la famille dans la constitution du socle gibelin communal avait déjà été effleuré en 1994 dans

italienne sans tendance clairement prédéfinie peut être divisée en son sein par l'opposition entre partisans de l'Empire et de l'Église. Afin de proposer un compromis entre l'approche de Federico Canaccini<sup>357</sup> et notre propre schéma, nous choisissons donc de l'intégrer comme niveau initial de l'expression du milieu pro-impérial à l'intérieur du royaume d'Italie.

### *Un échelon urbain*

Il s'exprime dans les membres clairement identifiés, au sein de la sphère politique communale et urbaine, comme membres du parti de l'Empire. Des individus qu'on peut souvent classer par facilité comme « gibelins », ce qu'ils sont la plupart du temps, mais auxquels on peut rattacher certaines branches des guelfes, comme c'est le cas à Florence, avec l'exil des Guelfes blancs par leurs rivaux noirs durant l'année 1301. Cette catégorie regroupe la plupart du temps l'ensemble des familles gibelines précisément identifiées comme telles dans les sources, chez Dino Compagni et Salimbene : mais également ceux qui les rejoignent dans leur exil hors des murs de la cité, et qui peuvent, comme dans le cas des Guelfes blancs florentins, se rallier à leurs positions politiques.

### *Un échelon du Regnum*

Ce deuxième échelon est celui où l'on retrouve les chefs et seigneurs gibelins, ainsi que l'extension du réseau pro-impérial hors des murs de la cité, par exemple en formant des alliances militaires<sup>358</sup> ou en envoyant des ambassades. Le « réseau italien » du milieu pro-impérial rentre également dans cette catégorie : nobles italiens, *condottieri*, podestats, etc. , qui sont mentionnés dans nos sources. Ces figures aristocratiques, en établissant des liens entre les différentes cités du *Regnum*, tissent avec celles situées dans les territoires pontificaux ou méridionaux la toile d'un cadre « supérieur » à celui des cités dans la mesure où leur pouvoir s'étend bien souvent au-delà des murs de la ville : ils peuvent ainsi être amenés à circuler entre différentes cités pour effectuer des charges de podestats (au XIII<sup>e</sup> siècle), à conquérir des cités voisines, et à bâtir un réseau pro-impérial plus vaste que le simple territoire communal.

---

G. TABACCO, « Ghibellinismo e lotte di partito nella vita comunale italiana », in P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir. ), *op. cit.* , p. 335-343.

<sup>357</sup> F. CANACCINI, *op. cit.* , p. 43.

<sup>358</sup> Sur ce sujet, voir : Massimo VALLERANI, « Le leghe cittadine: alleanze militari e relazione politiche », dans P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir. ), *op. cit.* , p. 389-402.

### *Un échelon impérial*

Situé au sommet de notre hiérarchie « bartolienne », ce troisième et dernier échelon regroupe les individus italiens qui gravitent directement autour de la personne impériale, qui sont à sa cour (comme le ministre général franciscain Élie de Cortone par exemple), qui font partie de sa famille, de ses amis (on pense ici à Bernardo Rossi) ou bien de ses proches collaborateurs (à l'instar du chancelier Jan avec Charles IV de Luxembourg). Mais on peut également considérer que l'empereur, en tant que personne, n'est pas seulement l'astre autour duquel gravitent toutes ces planètes proches, mais qu'il est bel et bien lui-même un membre actif de cet échelon, lequel est, dans les sources, tout autant sujet à la critique que les autres membres de ce même échelon.

### *Un échelon à part ?*

On peut ajouter enfin à ces trois échelons une catégorie « hors-série », que l'on situe par nécessité en dehors de la pyramide : celle des intellectuels, qui peuvent se tenir en retrait de ces considérations pour des raisons à la fois personnelles et philosophiques. Pétrarque, par exemple, est une figure compliquée. Il ne rejoint pas le service de l'empereur quand ce dernier le lui propose, et se tient volontairement en retrait de plusieurs situations tout en étant clairement pro-impérial dans son discours. Bartole pour sa part, dont on a évoqué les penchants pro-impériaux, fait également partie de cet échelon dans la mesure où son œuvre juridique le place dans une position d'observateur. Ces différents cas spécifiques nous confortent dans l'idée de proposer cette quatrième catégorie « hors-série », réservée aux personnages « complexes », qui se situent hors du schéma tripartite.

#### **1.3.1 – L'échelon familial**

Federico Canaccini proposait, on l'a rappelé précédemment, un échelon « familial » comme niveau primordial, à l'intérieur des murs de la cité, de l'engagement gibelin dans l'Italie du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>359</sup>. Nous pouvons en déceler la trace dans certaines sources, notamment chez Salimbene et Dino Compagni. Dans la *Chronique* du frère franciscain, nous trouvons ainsi l'exemple d'une seule et même famille parmesane, les Baratti ravagée en son sein par la querelle

---

<sup>359</sup> F. CANACCINI, *ibid.*

entre guelfes et gibelins. L'auteur, par sa belle-sœur, y est apparenté par alliance, et il en établit ici une brève généalogie à la demande de sa nièce<sup>360</sup> :

« Du côté de sa mère, elle appartient aux Baratti qui se divisent en deux *casalia* : il y a les Baratti que l'on appelle les Noirs et qui étaient du parti impérial, et les Baratti que l'on appelle les Rouges qui ont toujours été du parti de l'Église, et c'est à cette branche qu'appartient sœur Agnès, comme je l'ai exposé plus haut. Tous ces Baratti, tant les *Neri* [les Noirs] que les *Rossi* [les Rouges], viennent d'un seul tronc, ou d'une seule racine, ils descendent de deux dames dont l'une s'appelait Baratina, l'autre Ghibertina ; nous en avons abondamment parlé plus haut<sup>361</sup>. »

Baratti Noirs contre Baratti Rouges ? Cette division colorée spécifique à Parme n'est pas sans rappeler, bien entendu, la division florentine entre les Guelfes noirs et blancs. Il n'y a toutefois pas lieu, ici, d'y voir une quelconque similitude dans les choix des couleurs. À Florence, les Noirs sont pro-pontificaux, alors qu'ici, ils désignent les pro-impériaux. Mais on voit tout de même se répéter, au sein d'une seule et même famille, une logique d'identification à l'un ou l'autre des camps, et une volonté de se démarquer par l'emploi d'un symbole, ici la couleur. Dans d'autres cités, la division citadine entre deux pôles politiques bien distincts, qu'ils soient simplement guelfe et gibelin, ou bien issus de la scission d'un des deux partis précités, peut se cristalliser bien souvent autour de deux groupes humains qui portent des noms différents selon les localités. Les couleurs ne sont pas les seuls choix possibles pour définir ces branches locales des partis. Ainsi à Crémone, à en croire Salimbene, la terminologie se veut ainsi surtout capillaire à défaut d'être chromatique. Mais elle sert à chaque fois à différencier les partisans de l'Empire de leurs adversaires politiques :

« À Crémone, ceux qui étaient du parti de l'Église étaient appelés Capellini ou Capelletti (les Cheveux d'anges) ; ceux qui étaient du parti de l'Empire étaient appelés Barbarasi (les Barbes rasées). Dans le pontifical de Ravenne, j'ai lu à plusieurs reprises, c'est à dire pas *une seule fois ni même deux* [4 R 6, 10] : “ il

---

<sup>360</sup> SALIMBENE, *op cit.*, p. 147 : « Premièrement, sœur Agnès, ma nièce, qui est au monastère de l'Ordre de sainte Claire à Parme (elle s'y est enfermée pour l'amour du Christ quand elle était encore toute jeune), m'a demandé de lui rédiger cette généalogie à propos de sa grand-mère paternelle dont elle ne pouvait rien savoir, afin qu'instruite par cette généalogie elle sache de quels parents elle vient, tant du côté de son père que du côté de sa mère. À partir de la généalogie ainsi rédigée, elle sait déjà que du côté de son père, elle appartient à la parentèle de ceux que l'on appelle de Adam et qui jadis s'appelaient de Grenoni. » ; *Cronica*, p. 81 : « *Primo, quia soror Agnes, neptis mea, que est in monasterio Parmensi Ordinis sancte Clare, in quo se amore Christi reclusit, dum adhuc parvula esset, rogavit me ut eam describerem, occasione avie sue paterne cuius notitiam habere non poterat, quatinus ex hac genealogia docta cognoscat, tam ex parte patris quam ex parte matris, ex quibus parentibus genita sit. Et iam habet ex genealogia descripta quod ex parte patris processit ex parentela illorum qui dicti sunt de Adam, qui antiquitus Grenones dicebantur.* »

<sup>361</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 82 : « *Ex parte vero matris ex Barattis processit, qui in duo casalia dividuntur. Nam sunt Baratti qui dicuntur Nigri, et isti partem imperialem tenuerunt. Et sunt Baratti qui Rubei appellantur, et isti partem Ecclesie semper tenuerunt, ex quis soror Agnes processit, ut superius demonstravi. Omnes isti Baratti, tam Nigri quam Rubei, ex uno cippo sive ex una radice progeniti sunt ex duabus dominabus, quarum una dicta est Baratina, alia Ghibertina, de quibus abundantius supra posuimus.* »

viendra des hommes à la barbe rasée qui se livreront aux pires cruautés ». On ne sait si cela doit s'appliquer à ces Barbarasi, ou à d'autres encore à venir<sup>362</sup>. »

Le cas des Guelfes blancs, dont la plupart des ascendants sont toujours membres du camp pro-pontifical florentin lorsque les Gibelins sont exclus de la cité à la fin des années 1260, pose problème. Ils sont ainsi précisément identifiés par Dino Compagni comme liés aux Gibelins dès lors qu'eux-mêmes se retrouvent exclus des murs de Florence à partir de l'année 1301. L'explication de cette assimilation tardive est à rechercher dans la chronologie des événements qui pousse le parti guelfe de Florence à exploser en deux factions rivales. Une chronologie qui fait là encore émerger le poids de l'échelon familial, même si en l'occurrence, il s'agit ici de celui des Guelfes.

La naissance des Blancs de Florence trouve ainsi son origine, curieusement, hors des murs de la cité. C'est en effet suite à une querelle entre membres de la famille des Cancellieri, qui réside à Pistoia, que leurs alliés guelfes florentins vont se rallier à l'un ou l'autre parti. Dino Compagni décrit très bien, dans le premier livre de sa *Chronique*<sup>363</sup>, la séparation entre les deux branches de la famille, alors que les Cerchi, futurs chefs des Guelfes blancs, ont reçu les charges de podestat et de capitaine à Pistoia :

« Les Cerchi s'efforçaient de mettre de leur côté Pistoia, où la juridiction de la cité avait été donnée aux Florentins pour qu'ils y envoient podestat et capitaine. Lorsqu'y fut envoyé comme capitaine Cantino de messire Amadore Cavalcanti, un homme peu loyal, celui-ci enfreignit une de leurs lois qui voulait que fussent élus au sein de leurs deux partis, à savoir Noirs et Blancs, à parts égales. Ces deux partis, des Noirs et des Blancs, naquirent d'une même famille, les Cancellieri, qui se divisa<sup>364</sup> [...]. »

L'échelon familial des Guelfes de Pistoia a donc conduit à l'émergence d'une faction citadine plus importante. La suite de cet épisode voit, après une série d'événements toujours relatés par Dino Compagni dans le premier livre de sa *Chronique*, les Noirs exilés de Pistoia<sup>365</sup>. Les Cerchi, en charge de Pistoia lorsque les Blancs exilent les Noirs hors des murs de leur propre cité, sont donc responsables aux yeux des Guelfes florentins de la division du parti. Suite

---

<sup>362</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 685-686 ; *Cronica*, p. 562 : « In Cremona qui erant ex parte Ecclesie dicebatur Capellini sive Capelletti. Qui vero erant ex parte imperii dicebantur Barbarasi. In Pontificali Ravenna suc legi pluries, id est non semel neque bis : “ Venient barba rasi. Maxime sevient ”. Et est ambiguum utrum de istis sit hoc intelligendum an de venturis adhuc. »

<sup>363</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, I, 25.

<sup>364</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, I, XXV : « I Cerchi procuravano avere i Pistolesi dalla loro parte ; i quali aveano data giuridizione a' Fiorentini, vi mandassono podestà e capitano. E essendovi mandato Cantino di messer Amadore Cavalcanti per capitano, uomo poco leale, ruppe una legge aveano i Pistolesi, che era che i loro Anziani si eleggessono per amendue le parti loro, cioè Neri e Bianchi, naquono d'una famiglia che si chiamano Cancellieri, che si divise : per che alcuni più congiunti si chiamarono Bianchi, e gli altri Neri ; e così fu divisa tutta la città : e così eleggeano gli Anziani. »

<sup>365</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 26. Compagni décrit dans ce chapitre des événements qui se déroulent cinq ans plus tard, à savoir notamment le siège de Pistoia par les Guelfes noirs. Ce choix d'un saut temporel dans le futur est surprenant, et il est facile de s'y tromper lorsqu'on lit les sources. Voir : note de P. MULA, p. 98.

à cette division, les partisans florentins des Cerchi prennent durant l'année 1301 le nom de Blancs, et ceux de leurs rivaux, les Donati, le nom de Noirs. La division familiale guelfe de Pistoia, qui s'est étendue à toute la commune, a donc déteint sur Florence, démontrant ici au passage une connexion supplémentaire entre l'échelon urbain et celui du *Regnum*.

### 1.3.2 – L'échelon urbain

Dans la *Fam.* VIII 10, un Pétrarque au dernier degré de la colère se plaint aux autorités florentines du possible meurtre<sup>366</sup> de ses amis Luca (« Olympius ») et Mainardo (« Simplicianus »), pour la vie desquels il est inquiet alors que ces derniers ont été attaqués par des brigands durant leurs périples respectifs vers Rome et Florence<sup>367</sup>, au cours des semaines précédant la rédaction de la lettre, datée du 2 janvier 1349<sup>368</sup>. Il exprime alors sa honte de voir la nation florentine, à laquelle il appartient de par ses origines familiales, déshonorée par ce crime<sup>369</sup>. Finalement, ainsi qu'il est révélé par une analyse fine de la correspondance de l'auteur, seul Luca survit à l'attaque des brigands toscans<sup>370</sup>. Pétrarque a rédigé la *Fam.* VIII 10 avant la précédente, et l'a finalement ajoutée au corpus du livre VIII en complément. Ugo Dotti précise dans son analyse de cette lettre que le pathos qu'elle décrit est inhabituel chez l'auteur, et qu'elle clôt le huitième livre des *Familiars* sur une note tout à fait pessimiste<sup>371</sup>.

Cette vision noire de Florence et la nostalgie d'un passé glorieux où la paix et la justice régnaient dans les rues de la cité fait écho à celle qu'on retrouvait plus de trente ans auparavant chez Dante dans la *Divine Comédie*<sup>372</sup>. L'expression des « passions » florentines du XIII<sup>e</sup> siècle dans nos sources les plus tardives, largement responsables de l'exil de Dante au début du *Trecento* ainsi que du père de Pétrarque, membre des Guelfes blancs, sont le point de départ de notre analyse de l'échelon urbain dans les sources.

---

<sup>366</sup> Voir notice de U. DOTTI, dans PETRARQUE, *Lettres Familières*, tome III, Livres VIII-XI, p. 18-20.

<sup>367</sup> *Ibid.*

<sup>368</sup> U. DOTTI, dans PETRARQUE, *op. cit.*, p. 9.

<sup>369</sup> *Fam.* VIII 10, 21 : « Si vous laissez ce crime impuni, c'en est fait de la tranquillité de votre État, c'en est fait de votre justice, c'en est fait enfin de votre salut, de votre liberté, de votre gloire. C'est alors que s'écroulerait le fondement sur lequel vous vous étiez élevés jusqu'aux astres [...]. » ; « *Quod scelus si inultum linquitis, actum est de statu publico, actum de iustitia, actum denique de salute, de libertate, de gloria. Corruit fundamentum illud super quod usque ad sidera creveratis [...].* »

<sup>370</sup> *Ibid.*

<sup>371</sup> *Ibid.*

<sup>372</sup> *Ibid.*

## *Les querelles florentines du XIII<sup>e</sup> siècle*

Dino Compagni cite nommément les deux camps, dont les Gibelins florentins, dès le début du livre I de sa *Chronique*<sup>373</sup>. Puis il enchaîne immédiatement sur les raisons individuelles de la division des Florentins, qui sont spécifiques à la vie publique de la commune de Florence, à savoir le fameux meurtre, en 1215, de Buondalmonte de' Buondalmonti par des membres de la famille gibeline des Uberti<sup>374</sup>. Ce qui est tout à fait intéressant dans l'origine de cette division, c'est qu'elle n'a pas de fondement idéologique. Il s'agit avant tout d'une *vendetta* familiale ayant pour cause le manquement d'un homme à ses engagements matrimoniaux initiaux. L'affaire a fait grand bruit dans la littérature italienne des siècles suivants, puisqu'on en trouve trace jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les *Novelle* de Matteo Bandello<sup>375</sup>.

Mais à l'époque qui nous concerne, c'est un événement désormais lointain, et qui ne fait date dans l'histoire florentine que parce qu'on en retrouve la mémoire chez plusieurs

---

<sup>373</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, I, 2 : « Après bien des malheurs anciens subis à cause de dissensions entre ses citoyens, se fit jour une nouvelle discorde qui divisa l'ensemble des habitants de la ville de telle façon que les deux parties se désignèrent comme ennemies au moyen de deux noms nouveaux : Guelfes et Gibelins. » ; *Cronica*, I, II : « *Dopo molti antichi mali per le discordie de' suoi cittadini ricevuti, una ne fu generata nella detta città, la quale divide tutti i suoi cittadini in tal modo, che le due parti s'appellorono nimiche per due novi nomi, cioè è Guelfi e Ghibellini.* »

<sup>374</sup> DINO COMPAGNI, *ibid.* : « Et, à Florence, cela se produisit parce qu'un jeune noble, appelé Buondalmonte de Buondalmonti, s'était engagé à épouser une fille de messire Oderigo Giantruffetti. Alors qu'il passait un jour devant la maison des Donati, une noble dame du nom de dame Aldruda, épouse de messire Forteguerra Donati et mère de deux filles très belles, se tenant au balcon de son palais et le voyant passer, l'appela et lui montra l'une de ses filles en lui disant : « Qui es-tu donc allé prendre pour femme ? Moi, c'est celle-ci que je te réservais ». Il la regarda et elle lui plut beaucoup. « Mais je ne peux plus faire autrement désormais », répondit-il alors. À quoi dame Aldruda répliqua : « Bien sûr que tu le peux, car c'est moi qui paierai l'amende à ta place. » Ce à quoi Buondalmonte répondit : « Alors je la veux. » Et il promit de la prendre pour femme, laissant celle qu'il avait fait le serment d'épouser. C'est ainsi que, messire Oderigo s'étant plaint de cela auprès de ses parents et amis, on décida de se venger : de le battre et de l'humilier. Lorsque les Uberti très noble famille de gens puissants et parents d'Oderigo, entendirent cela, ils dirent qu'ils voulaient le voir mort, et que « la haine pour la mort ne sera pas plus grande que la haine pour des blessures ; ce qui est fait n'est plus à faire ». On se disposa donc à le tuer le jour de ses noces. Et ce fut fait, si bien qu'à partir de ce meurtre les citoyens se divisèrent, et tous les parents et amis de chaque bord se liguerent ensemble, de sorte que cette division fut sans fin. » ; *Cronica*, I, II : « *E di ciò fu cagione, in Firenze, che uno nobile giovane cittadino, chiamato Buondalmonte de' Buondalmonti, avea promesso torre per sua donna una figliuola di messer Oderigo Giantruffetti. Passando dipoi un giorno da casa i Donati, una gentile donna chiamata madonna Aldruda, donna di messer Forteguerra Donati, che avea due figliuole molto belle, stando a' balconi del suo palagio, lo vide passare, e chiamollo, e mostrògli una delle dette figliuole, e disseli : « Chi hai tu tolta moglie ? io ti serbavo questa ». La quale guardando molto li piacque, e rispose : « Non posso altro oramai ». A cui madonna Aldruda disse : « Sì, puoi, ché la pena pagherò io per te ». A cui Buondalmonte rispose : « E io la voglio. » E tolsela per moglie, lasciando quella avea tolta e giurata. Onde messer Oderigo, dolendosene co' parenti e amici suoi, diliberarono di vendicarsi, e di batterlo e farli vergogno. Il che sentendo gli Uberti, nobilissimo famiglia e potenti, e suoi parenti, dissono voleano fosse morto : ché così fia grande l'odio della morte come delle ferite ; cosa fatta capo ha. E ordinarono ucciderlo il dì menasse la donna ; e così feciono. Onde di tal morte i cittadini se ne divisono, e trassersi insieme i parentadi e l'amistà d'amendue le parti, per modo che la detta divisione mai non finì. [...]. »*

<sup>375</sup> MATTEO BANDELLO, *Nouvelles/Nouvelle*. Tome I, Première partie I-XXVI, traduit par Danielle ARON, Adelin-Charles FIORATO, Michelle GODARD, Alain GODARD, Marie-José LEROY, texte établi par Delmo MAESTRI, Paris, Les Belles Lettres, 2008, Nouvelle I « Buondelmonte Buondelmonti se fiance à une jeune fille, puis la quitte pour en épouser une autre, et meurt assassiné ».

chroniqueurs, dont notamment Giovanni Villani<sup>376</sup>. Dino Compagni n'est pas tendre envers les deux partis, les traitant même de « maudits<sup>377</sup> » (*maladette*). Il y a là toute l'expression du désespoir, comme chez Dante quelque temps plus tard, d'un Florentin qui voit sa ville dévorée par les luttes fratricides et les querelles opportunistes. Le degré « urbain » s'exprime ici frontalement, comme point de départ de la division de la population, et par extension, de tous les Italiens :

« De là naquirent nombre de scandales, d'homicides et de batailles de rue. Mais comme mon intention n'est pas d'écrire les choses du passé, parce que la vérité parfois ne peut y être retrouvée, j'abandonnerai le sujet. J'ai néanmoins écrit ce début afin de donner accès à la compréhension des origines, à Florence, de ces maudits partis des Guelfes et des Gibelins, et nous allons revenir à ce qui s'est passé à notre époque<sup>378</sup>. »

Dino Compagni, qui critique donc avec véhémence la spirale de violence dans laquelle Florence est aspirée depuis près d'un siècle, se sert de cet événement comme point de départ de sa diatribe contre les Guelfes noirs :

« Qu'ils pleurent donc, ses citoyens [*cittadini*], sur eux-mêmes et sur leurs enfants, eux qui, à cause de leur orgueil, de leur vocation au mal et de leur rivalité pour les charges, ont défait une cité aussi noble, déshonoré ses lois et galvaudé en un rien de temps ses titres de gloire, que leurs anciens n'ont acquis qu'à grand-peine et très lentement. Qu'ils s'attendent à voir s'abattre sur eux la justice de Dieu, laquelle par de nombreux signes leur promet le malheur qu'ils réservent aux coupables, eux qui étaient pourtant assez libres pour n'avoir pas à vivre sous le joug<sup>379</sup>. »

La dernière phrase de cet extrait de la *Chronique* résonne, au moment où l'auteur rédige son texte, à la fois comme un avertissement adressé aux Guelfes noirs et l'annonce prochaine

---

<sup>376</sup> « Buondelmonte Buondelmonti », in *Enciclopedia Treccani* [ [https://www.treccani.it/enciclopedia/buondelmonte-buondelmonti\\_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/buondelmonte-buondelmonti_(Dizionario-Biografico)/) , consulté en juillet 2022 ] : « *Questa spiegazione dell'origine dei due partiti è largamente diffusa nella tradizione fiorentina. Dante ne parla due volte nel suo poema (Inferno, XXVIII, vv. 106-108 e Paradiso, XVI, vv. 136-145). Machiavelli la riprende nelle sue Istorie, senza tener conto dell'accenno che il Villani e Marchionne di Coppo Stefani fanno alle divisioni che esistevano in seno al ceto dirigente fiorentino fin dal sec. XII, ed erano dovute a motivi di alternanza al governo della città e all'inserimento degli interessi di questa nel più vasto contesto delle lotte fra Papato ed Impero. Gli storici moderni, anche se sono propensi a vedere il fatto del 1215 come un'occasione in più per acuire la tensione già esistente tra le varie fazioni, e forse anche uno dei moventi per l'assunzione degli ormai famosi nomi di guelfi e ghibellini, non vedono in questo la causa di un secolo di lotte per il Comune di Firenze.* »

<sup>377</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.* I, 2. ; *Cronica*, I, II : « [...] onde nacquero molti scandoli e omicidi e battaglie cittadinesche. Ma perché non è mia intenzione scrivere le cose antiche, perché alcuna volta il vero non si ritruova, lascerò stare ; ma ho fatto questo principio per aprire la via e intendere, donde procedette in Firenze le *maladette parti de' Guelfi e Ghibellini* ” : e ritorneremo alle cose furono ne' nostri tempi. »

<sup>378</sup> *Ibid.*

<sup>379</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.* , I, 2. ; *Cronica*, I, II : « *Piangono adunque i suoi cittadini sopra loro e sopra i loro figliuoli ; i quali, per loro superbia e per loro malizia e per gara d'ufici, hanno così nobile città disfatta, e vituperate le leggi, e barattati gli onori in picciol tempo, i quali loro antichi con molta fatica e con lunghissimo tempo hanno acquistato ; e aspetino la giustizia di Dio, la quale per molti segni promette loro male siccome a colpevoli, i quali erano liberi da non potere esser soggiotati.* »

de la descente de l'empereur Henri VII<sup>380</sup>. C'est-à-dire, on l'a compris, d'une intervention de l'échelon impérial directement dans les affaires de la cité. Dans sa critique des Guelfes, l'auteur se positionne, malgré l'apparition de l'Empereur, comme un digne représentant de l'échelon de la cité. La critique qu'il adresse, bien que formulée contre ses ennemis, s'adresse en réalité à tous les Florentins, y compris les pro-impériaux, quand bien même ils seraient déjà exilés depuis longtemps : enfermés dans leurs querelles urbaines intestines, ils ne pourront que subir le juste courroux d'un pouvoir politique qui leur est supérieur. Néanmoins c'est là un vœu pieux de Dino Compagni, car comme on le sait, quand Henri VII de Luxembourg disparaît en 1313, les rêves de restauration de l'autorité impériale en Toscane ont fait long feu.

Dino Compagni commence son récit direct des événements à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que la situation florentine s'intensifie un peu plus, dépassant le simple antagonisme binaire entre partisans de l'Empire et de l'Église tel qu'on a pu en avoir l'expression pleine et parfaite sur le champ de bataille de Montaperti, pour atteindre un degré supérieur de complexité. Ainsi commence le troisième chapitre du premier livre de la *Chronique* :

« Au cours de l'année 1280 à partir de l'incarnation du Christ, alors que gouvernait à Florence le parti guelfe, les Gibelins ayant été chassés, d'une modeste source naquit un grand fleuve : c'est-à-dire qu'un petit désaccord au sein du parti guelfe engendra une grande réconciliation avec le parti gibelin<sup>381</sup>. »

On peut noter ici que la métaphore du fleuve, employée par Bartole plusieurs décennies plus tard<sup>382</sup>, avait déjà été utilisée par le chroniqueur florentin. Une nouvelle querelle matrimoniale est, à en croire ce dernier, la source de ces nouvelles tensions entre les Guelfes florentins<sup>383</sup>. Afin d'éviter une nouvelle discorde civile, les Guelfes se résolvent donc à la paix avec les Gibelins. La réconciliation entre les deux partis est encadrée par un légat pontifical, le

---

<sup>380</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, note de P. MULA, p. 41-42.

<sup>381</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 3, *Cronica* I, III : « *Nell'anno dalla incarnazione di Cristo MCCLXXX, reggendo in Firenze la parte guelfa, essendo scacciati i Ghibellini, uscì d'una piccola fonte uno gran fiume, ciò fu d'una piccola discordia nella parte guelfa un gran concordia con la parte ghibellina.* »

<sup>382</sup> Voir Partie I, chap. 1.2.1.

<sup>383</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 3 : « En fait, les Guelfes se méfiaient les uns des autres, chacun prenant la mouche aux paroles d'autrui dans les assemblées et les Conseils du parti. Les plus sages craignaient ce qui pouvait en résulter et voyaient apparaître les signes de ce qu'ils redoutaient. Un noble chevalier de la cité, nommé messire Bonaccorso degli Adimari, un Guelfe puissant de par son nom et riche de nombreuses possessions, s'opposa à d'autres Grands par son orgueil démesuré. En effet, sans se soucier du blâme qu'il s'attirait dans le parti, il donna pour épouse à l'un de ses fils, messire Forese, chevalier lui aussi, une fille du comte Guido Novello de la maison des comtes Guidi, chef du parti gibelin ; de sorte que les Guelfes, après bien des conseils tenus au parti, se résolurent à faire la paix avec les Gibelins, alors exilés. » ; *Cronica*, I, III : « *Ché, temendo i Guelfi tra loro, e sdegnando nelle loro raunate e ne' loro consigli l'uno delle parole dell'altro, e temendo i più savi ciò che ne potea advenire, e vedendone apparire i segni di ciò che temeano (perché un nobile cittadino cavaliere, chiamato messer Bonaccorso degli Adimari, guelfo e potente per la sua casa, e ricco di possessioni, montò in superbia con altri grandi, che non riguardò a biasimo di parte, ché a uno suo figliuolo cavaliere, detto messer Forese, die per moglie una figliuola del conte Guido Novello della casa de' conti Guidi, capo di parte ghibellina), onde i Guelfi, dopo molti consigli tenuti alla Parte, pensarono pacificarsi co' Ghibellini che erano di fuori.* »

cardinal Latino Malabranca Frangipani<sup>384</sup>. Néanmoins cette paix, forcément précaire, ne va pas sans certaines concessions. Ainsi la puissante famille gibeline des Uberti, celle-là même qui, selon la tradition littéraire, serait à l'origine de la division des Florentins, demeure exilée hors des murs de la cité. Il y a donc des compromis officiels accordés aux Gibelins – le légat pontifical les autorise à siéger aux institutions communales, leur concède des charges extérieures<sup>385</sup> – néanmoins les principales figures familiales historiques du parti sont maintenues à l'écart :

« Quant à la puissante et orgueilleuse famille des Uberti, il ordonna qu'elle reste quelque temps encore en relégation, ainsi que certains autres membres de leur parti ; mais qu'on autorise leurs familles, où qu'elles se trouvent, à jouir comme les autres des revenus de leurs biens ; et à ceux qui avaient à supporter le poids de l'exil, que soit donnée par la commune, à titre de soutien, une petite somme d'argent quotidienne, moins toutefois à ceux qui n'étaient pas chevaliers qu'à ceux qui l'étaient<sup>386</sup>. »

Cette conciliation n'est, on l'a dit, qu'une façade, et aucune des propositions du légat pour permettre aux exilés gibelins de compenser la perte de leurs biens n'est appliquée par les Guelfes<sup>387</sup>. On peut remarquer que davantage qu'un parti au sens moderne du terme, les Gibelins florentins sont incarnés avant tout par des clans familiaux, dont l'exil signifie à lui seul la mise à l'écart de leurs principaux membres. Être gibelin et pro-impérial à Florence, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, revient donc à appartenir à une famille urbaine dont la filiation entraînerait presque automatiquement l'adhésion au parti de l'Empire de tous les membres résidant dans la cité.

---

<sup>384</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.* I, 3 : « Et c'est sagement qu'ils s'accordèrent pour en venir à vivre avec eux pacifiquement sous la tutelle de l'Église. Et, en cachette, ils firent en sorte que le Pape soit médiateur dans leur discorde. Sur leur requête, celui-ci envoya un cardinal à Florence, messire frère Latino, pour exiger la paix auprès des deux partis. Une fois arrivés, le cardinal fit venir des représentants de chacun des deux partis, auxquels il demanda de s'en remettre entièrement à son arbitrage. Ce qu'ils firent. Et fort de son mandat d'arbitre, il rendit sa sentence, exigeant le retour des Gibelins à Florence, assortis de nombreuses conditions et de certaines modalités. Il répartit entre eux tous les charges extérieures, il confia le gouvernement de la cité à quatorze citoyens, huit Guelfes et six Gibelins, et il régla bien d'autres choses encore, prévoyant des peines d'amende pour chacune des parties, les déclarant tous liés sous la tutelle de l'Église de Rome. Ces lois, ces accords, ces promesses, il les fit d'ailleurs inscrire au registre des lois principales de la cité. » ; *Cronica*, I, III : « *E saviamente concordarono ridursi con loro a pace sotto il giogo della Chiesa, acciò che i legami fuosono mantenuti dalla fortezza della Chiesa : e celatamente ordinarono, che il Papa fusse mezo alla loro discordia. Il quale, a loro petizione, mandò messer frate Latino, cardinale, in Firenze, a richiedere di pace amendue le parti. Il quale giunto, domandò sindachi di ciascuna parte, e che in lui la compromettessono ; e così feciono. E per vigore del compromesso sentenziò, che i Ghibellini tornassono in Firenze con molti patti e modo ; e accordò tra loro li ufici di fuori ; e al governo della città ordinò XIII [XIV] cittadini, cioè VIII guelfi e VI ghibellini ; e a molte altre cose pose ordine, e pene ad amendue le parti, legandoli sotto la Chiesa di Roma. Le quali leggi e patti e promesse fe' scrivere tra le leggi municipale della città. »*

<sup>385</sup> *Ibid.*

<sup>386</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.* I, 3 ; *Cronica*, I, III : « *La potente e superba famiglia degli Uberti, sentenziò stesse alcuno tempo a' confini, con altri di loro parte : e dove fussono le loro famiglia, godere i loro beni come gli altri ; e a quelli chi sostenessono lo incarico de' confini, fusse dato dal Comune, per ristoro del suo esilio, alcuni danari il dì, ma meno al non cavaliere che al cavaliere. »*

<sup>387</sup> *Ibid.* ; Note de P. MULA, p. 45 : « Il n'y eut là guère d'impartialité car ce sont en fait 55 des plus grands représentants du gibelinisme qui furent relégués en territoire pontifical. Même les dispositions de conciliation du cardinal ne furent guère respectées. »

L'échelon familial et les divisions possibles en son sein sont donc ici niés par leurs adversaires. Cette façon de voir les choses est appuyée par Dino dans le premier livre de sa *Chronique*, lorsqu'il critique les décisions judiciaires des membres du *Popolo* à l'égard des familles guelfes et gibelines<sup>388</sup> :

« Les maudits juges se mirent à interpréter tendancieusement ces lois qu'avaient rédigées messire Donato de messire Alberto Ristori, messire Ubertino dello Strozza et messire Baldo Aguglioni. Ils disaient que, chaque fois que le méfait devait être effectivement puni, elles touchaient par extension tous les adversaires de la partie lésée, et qu'elles effrayaient les officiers de justice ; que si l'offensé était Gibelin, alors le juge aussi se transformait en Gibelin ; tout comme du côté des Guelfes ; et que, dans les familles des Grands, on ne dénonçait pas les siens pour ne pas encourir soi-même la peine<sup>389</sup>. »

Cette vision simpliste des obédiences citadines au sein d'une même famille, où tous les membres d'un même clan seraient forcément affidés à l'une ou l'autre des factions, est contredite par les témoignages des chroniqueurs, tant chez Dino Compagni que chez Salimbene. Leur multiplication dans plusieurs villes, à l'instar de Florence, Pistoia ou encore Parme, tend à démontrer qu'aucune famille n'est à l'abri du pluralisme politique. Mieux encore, comme on l'a vu précédemment concernant Pistoia<sup>390</sup>, cette tendance est souvent à l'origine même de l'apparition d'un parti de l'Empire dans certaines des communes du *Regnum*.

Quelques mois plus tard, durant l'automne 1301, suite à de nombreuses péripéties relatées cette fois dans le livre II de la *Chronique*, c'est l'exil. Une peine à laquelle sont contraints de nombreux Florentins, dont Dante Alighieri, alors ambassadeur des Blancs auprès du pape et donc déjà physiquement hors des murs de Florence<sup>391</sup>. On retrouve ensuite les Blancs exilés dans d'autres cités du royaume, dont notamment Arezzo et Sienne<sup>392</sup>. Le petit Francesco, futur Pétrarque et fils de Pietro « Petraco » di Ser Parenzo, naît d'ailleurs à Arezzo trois ans après l'exil des Blancs hors des murs de Florence. Dino décrit finalement la lente agonie politique des Guelfes blancs, harcelés militairement par les Noirs durant deux ans, et dont il date la fin de l'existence en leur nom propre au début de l'année 1303, suite à la capture puis à l'exécution du chef blanc Donato Alberti :

---

<sup>388</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 12. Note de P. MULA, p. 62.

<sup>389</sup> *Ibid.* ; Cronica, I, XII : « I maladetti giudici cominciorono a interpretare quelle leggi : le quali aveano dettate messer Donato di messer Alberto Ristori, messer Ubertino dello Stroza e messer Baldo Aguglioni. E diceano che, dove il maleficio si dovea punire con effetto, lo distendevano in danno dello adversario ; e impaurivano i rettori : e se l'offeso era ghibellino, e il giudice era ghibellino ; e per lo simile faceano i Guelfi : gli uomini delle famiglie non accusavano i loro consorti per non cadere nelle pene. »

<sup>390</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 25.

<sup>391</sup> Dante est nommé cité par Dino Compagni au chapitre II, 25 de la *Chronique*.

<sup>392</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, II, 28.

« [...] Et dès lors que les Guelfes blancs capturés furent exécutés comme on le fit des Gibelins, les deux groupes s'accordèrent mutuellement leur confiance, car jusqu'à ce jour-là les Gibelins avaient toujours douté de l'entière amitié des Blancs<sup>393</sup>. »

La chute des Blancs apparaît alors comme inexorable. Ce qui ne semblait initialement qu'une injure de leurs rivaux noirs est enfin annoncé par Dino Compagni comme la solution de survie politique la plus réaliste : la fusion des Guelfes blancs et des Gibelins. La fin du livre II décrit ainsi, de façon presque surréaliste, une forme « d'union sacrée » des Guelfes blancs et des Gibelins de Florence, qui se réjouissent ensemble de la mort du pape Boniface VIII quelque temps après l'attentat d'Anagni :

« De sa mort, beaucoup furent satisfaits et joyeux car il gouvernait durement, et fomentait des guerres, brisant bien des gens et accumulant de grands trésors : ce furent les Blancs et les Gibelins qui s'en félicitèrent particulièrement, car il était leur ennemi intime. Les Noirs au contraire en furent très attristés<sup>394</sup>. »

Le cas des Guelfes blancs de Florence, qui finissent, bon gré mal gré, par se confondre aux yeux du chroniqueur avec les Gibelins suite à leur exil, illustre bien deux choses : d'une part la friabilité des factions urbaines lors des crises, et d'autre part leur opportunisme politique. Compagni décrit également des cas de familles anciennement gibelines passées entièrement, durant la fin de l'année 1301, dans le camp guelfe, puis chez les Guelfes noirs, suite à l'exil des Guelfes blancs :

« Beaucoup de Blancs, qui avaient même été longtemps Gibelins anciennement, furent acceptés au sein des Noirs, grâce seulement à leurs mauvaises actions ; parmi eux il y eut messire Betto Brunelleschi, messire Giovanni Rustichelli, messire Baldo d'Aguglione, messire Fazio da Signa et bien d'autres ; ils s'employèrent tous à détruire les Blancs. Et outre les autres, il y eut messire Andrea et messire Aldobrando da Cerreto, qui aujourd'hui se font appeler les Cerretani. D'origine gibeline par le passé, ils devinrent partisans noirs<sup>395</sup>. »

Ce cas n'est pas isolé, puisqu'on le retrouve dans d'autres cités quelques années auparavant. À Reggio, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'exil des gibelins conduit ici encore à la scission des Guelfes. Salimbene décrit alors un parti de l'Église divisé entre « parti Haut<sup>396</sup> » (*pars*

---

<sup>393</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, II, 30.

<sup>394</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, II, 35.

<sup>395</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, II, 23.

<sup>396</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1074 : « Il y avait en effet deux partis à Reggio ; on appelait l'un le parti Haut, et l'autre, le parti Bas. Les deux partis disaient qu'ils étaient du parti de l'Église, et ils l'étaient. En effet le parti impérial, chassé de Reggio plusieurs années auparavant, errait de par le monde. Avec le temps, cette discorde entre les habitants de Reggio s'était un peu apaisée, et ils se mirent à vivre sans connaître la crainte. » ; *Cronica*, p. 924-925 : « *Nam due partes erant in Regio, quarum una pars Superior dicebatur. Alio vero dicebatur Inferior. Ambe tamen partes ex parte Ecclesie se esse dicebant et erant. Nam pars imperialis de Regio multis annis elapsis expulsa ibat vagabunda per mundum. Processu autem temporis aliquantulum sedata est hec discordia Reginorum, et absque timore habitare ceperunt.* »

*Superior*) et « parti Bas<sup>397</sup> » (*pars Inferior*) : « Les deux partis disaient qu'ils étaient du parti de l'Église, et ils l'étaient<sup>398</sup> » (*Ambe tamen partes ex parte Ecclesie se esse dicebant et erant*). Il en est de même à Modène, à la même époque, avec un parti de l'Église divisé entre « Modénais de l'intérieur<sup>399</sup> » (*interioribus*) et « de l'extérieur<sup>400</sup> » (*Mutinenses exteriores*).

Le parti impérial, dans ce contexte classique d'exil hors des murs de la ville, « erre de par le monde<sup>401</sup> » (*vagabunda per mundum*), mais demeure néanmoins une menace, même indirecte, pour la stabilité politique de la cité. Le chroniqueur guelfe franciscain en dit bien entendu le plus grand mal : « Que dire de plus ? *C'étaient des créatures du diable !* [3 R 21, 13]<sup>402</sup> ». Il est vrai, comme on le verra dans la seconde partie de cette étude consacrée aux cruautés des pro-impériaux<sup>403</sup>, que la violence politique joue un rôle important dans l'affirmation des factions à l'échelon urbain, et les gibelins ne font aucunement exception à cela.

#### *Une confrontation urbaine sans pitié*

On a déjà rappelé que Salimbene n'est pas particulièrement tendre envers les gibelins. Ainsi Gui de Sesso, « qui était le chef du parti de l'Empire de Reggio<sup>404</sup> » (*qui erat maior ex parte imperii in civitate Regina*), « ennemi acharné du parti de l'Église<sup>405</sup> » (*pessimus inimicus erat contra partem Ecclesie*), est-il accusé par le chroniqueur d'avoir refusé la confession à plusieurs guelfes condamnés à la pendaison<sup>406</sup> :

---

<sup>397</sup> *Ibid.*

<sup>398</sup> *Ibid.*

<sup>399</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1017-1018 : « Cette année-là encore, les Modénais de l'extérieur livrèrent, à Montale, une bataille très dure contre ceux de l'intérieur ; des deux côtés le combat fut acharné, beaucoup tombèrent blessés à mort, et il y eut beaucoup de prisonniers. » ; *Cronica*, p. 873 : « *Item, millesimo supraposito, Mutinenses exteriores cum interioribus apud Montale habuerunt durissimum bellum, et pugnatum est acriter ab utraque parte, et multi corruerunt vulnerati in bello et mortui sunt, et multi capti fuerunt.* »

<sup>400</sup> *Ibid.*

<sup>401</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1074 ; *Cronica*, p. 925 : « *Nam pars imperialis de Regio multis annis elapsis expulsa ibat vagabunda per mundum.* »

<sup>402</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 622 ; *Cronica*, p. 503 : « *Quid plura ? Viri diabolici erant.* »

<sup>403</sup> Voir Partie II, chap. 2.3.

<sup>404</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 621-622 ; *Cronica*, p. 502 : « *Dominus vero Guido de Sesso, qui erat maior ex parte imperii in civitate Regina, fugiens periit et suffocatus est cum dextrario suo in sterquilinio leprosorum de Mutina. Hic pessimus inimicus erat contra partem Ecclesie. Unde, cum quadam vice multi capti essent a rege ex parte Ecclesie in castro Arole, quod est in episcopatu Regino, et ad suspendendum iudicati fuissent, vellentque confiteri, noluit indutias dare ut confiteri possent, sed dixit eis : " Non habetis necesse confiteri, quia vos estis sancti, cum sitis ex parte Ecclesie, et sic statim ibitis in paradysum ". Atque sic isto prohibente sine confessione fuerunt suspensi.* »

<sup>405</sup> *Ibid.*

<sup>406</sup> *Ibid.*

« “Vous n'avez pas besoin de vous confesser, vous êtes saints puisque vous êtes du parti de l'Église ; comme ça, vous irez tout droit au paradis ”. Et à cause de son refus, ils furent pendus sans s'être confessés<sup>407</sup>. »

Il les accuse également de fourberie dans leurs négociations de paix avec le parti adverse, contribuant ainsi davantage à la division communale. Salimbene fait par la suite état de situations identiques dans plusieurs communes :

« Ce que nous disons apparaît clairement. J'ai vu, de mon vivant, les Parmesans du parti de l'Empire qui se trouvaient à Borgo San Donnino demander à leurs concitoyens, les Parmesans qui étaient à l'intérieur de la cité, d'accepter de faire la paix avec eux, ce qui leur fut accordé. Mais à peine furent-ils entrés qu'ils voulurent affronter le parti de l'Église ; en conséquence, les querelles suscitées par les deux partis se multiplièrent de telle façon qu'ils furent chassés à nouveau<sup>408</sup> [...] »

Cette division citadine et les querelles interminables qui en découlent sont décrites par Salimbene comme étant systématiques à travers tout le *Regnum* (Modène, Reggio, Crémone...), voire même dans certaines communes des États pontificaux, comme Bologne :

« La même chose arriva pour les Bolonais, pour les Modénais et pour les Reggians, ainsi que pour les Crémonais. En effet, alors que les Crémonais du parti de l'Empire avaient accueilli leurs concitoyens [du parti de l'Église] à bras ouverts et avec de grands honneurs, un mois ne s'était pas écoulé que ces derniers usant eux-mêmes de fraude et de malignité, rendirent le mal pour le bien : le parti de l'Église chassa l'autre parti et le réduisit à une fuite honteuse<sup>409</sup>. »

L'enjeu de l'existence du parti de l'Empire dans chacune des communes d'Italie du Nord demeure avant tout l'affirmation d'un pouvoir urbain qui puisse faire vivre les intérêts de la cité au travers du cadre du *Regnum*. Mais si les opportunités des uns et des autres ont pu permettre l'apparition de partis plus ou moins pro-impériaux faiblement liés au dernier échelon, il convient de rappeler que le parti de l'Empire n'existe dans chaque cité du *Regnum* que parce que sa présence répond à un contexte politique global, qui concerne la totalité de l'Italie. Ce qui se vérifie encore une fois quand on sait que les leaders des partis, gibelin puis guelfe, sont des princes régnant sur le royaume de Naples et la Sicile<sup>410</sup>, autrement dit en dehors de l'Empire.

---

<sup>407</sup> *Ibid.*

<sup>408</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1031 ; *Cronica*, p. 885-886 : « *Patet quod dicimus. Vidi diebus meis quod Parmenses qui ex parte imperii erant in Burgo Sancti Donini rogaverunt concives suos Parmenses, qui erant in civitate, quod reciperent eos ad pacem, et factum fuit ita. Qui ingressi volebant cum parte ecclesiastica de pari contendere. Et sic multiplicatis litigiis hinc inde iterum fuerunt expulsi [...].* »

<sup>409</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1031 ; *Cronica*, p. 885-886 : « *Mutinensibus et Reginis, simile etiam Cremonensibus. Nam cum hi qui ex parte imperii erant in Cremona cum magna alacritate et honore recepissent concives suos, ipsi post unum mensem fraudulenter et malitiose mala reddiderunt pro bonis, quia pars ecclesiastica aliam partem turpiter expulit et fugavit.* »

<sup>410</sup> Manfred de Hohenstaufen, roi de Sicile et fils de l'empereur Frédéric II, fut de facto le leader du parti gibelin à l'époque de la bataille de Montaperti. Après la mort de Manfred à la bataille de Bénévent en 1266, son rival Charles d'Anjou récupère le trône de Sicile et devient, du fait de son soutien à la papauté, le leader du parti guelfe. Un demi-siècle plus tard, son petit-fils Robert d'Anjou, ami de Pétrarque, assume toujours ce rôle jusqu'à sa mort en

Le retour au pouvoir des Gibelins à Florence dans les années 1260 est en effet mal vu par la papauté car il est perçu comme une manœuvre tactique de Conradin de Hohenstaufen dans sa stratégie pour reprendre à la fois le contrôle de l'Empire (et donc du *Regnum*) et celui du royaume méridional, au détriment des Angevins<sup>411</sup>. L'échelon urbain, dans les sources, représente donc une série de points sur la carte de l'Italie du Nord, lesquels n'aspirent qu'à être reliés par ceux qui prétendent vouloir exercer le pouvoir sur le *Regnum*.

Dans la *Fam.* X 1, Pétrarque ne parle pas d'autre chose lorsqu'il dit à Charles IV, par l'intermédiaire de son grand-père Henri VII de Luxembourg<sup>412</sup> :

« Pleins de joie t'attendent les collines et les fleuves, t'attendent les villes et les bourgs, t'attendent les troupes des gens de bien. Si rien d'autre ne te poussait à l'action, que le fait de savoir que pour les méchants ton retard ne semblera jamais assez long et pour les gens de bien ta venue jamais assez rapide, cela est suffisant pour que tu te hâtes d'apporter à ceux-ci la joie, à ceux-là le châtement<sup>413</sup> [...]. »

Les « villes et les bourgs<sup>414</sup> » (*urbes et oppida*) désignent cette Italie des villes situées immédiatement au sud des Alpes, et cet échelon communal au sein duquel l'empereur possède, Pétrarque n'en doute pas un seul instant dans sa lettre, des « troupes de gens de bien<sup>415</sup> » (*bonorum agmina*), partisans de l'Empire. Un milieu pro-impérial dont Charles IV, garant de la paix au sein du royaume, se doit selon Pétrarque de châtier les ennemis<sup>416</sup>.

### 1.3.3 – L'échelon du *Regnum*

Plusieurs événements du Moyen Âge italien peuvent constituer autant de briques chronologiques permettant de bâtir un récit historique clair de la querelle entre guelfes et gibelins dans sa globalité. Si la bataille de Legnano de 1176, ainsi qu'on l'a rappelé précédemment, ne peut pas y être directement rattachée étant donné qu'elle est antérieure à l'apparition des termes de guelfes et de gibelins<sup>417</sup>, ce n'est en revanche pas le cas de la bataille de Montaperti, en 1260, qui vit s'opposer frontalement les armées des ligues guelfe et gibeline,

---

1343. (Voir : F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 72 ; voir également Annexe A)

<sup>411</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.* p. 40.

<sup>412</sup> *Fam.* X 1, 27.

<sup>413</sup> *Ibid.* : « [...] *expectant te leti colles ac flumina, expectant urbes et oppida, expectant bonorum agmina ; et si te nil aliud urgeret nisi quod malis nunquam satis distulisse, bonis nunquam satis festinasse videberis, sat cause est ut his gaudium, illis penam vel si respiscere maluerint, veniam laturus acceleres. Solus enim es cui Deus omnipotens interrupti consilii mei dilatam gloriam reservavit* ».

<sup>414</sup> *Ibid.*

<sup>415</sup> *Ibid.*

<sup>416</sup> *Ibid.*

<sup>417</sup> J. -P. DELUMEAU, I. HEULLANT-DONAT, *op. cit.*, p. 132.

issues de plusieurs cités coalisées<sup>418</sup>. Cette bataille, qui influence directement la suite d'événements exclusivement florentins dont Compagni parle abondamment dans son texte, est déjà un événement extérieur à la commune dans la mesure où plusieurs cités y sont représentées, et où son dénouement est lourd de conséquences pour tout le royaume d'Italie<sup>419</sup>. Car cette bataille, qui marque durablement les esprits, n'est finalement que l'une des expressions les plus spectaculaires de l'affrontement entre les deux factions hors des murs de leurs cités.

Les membres du parti de l'Empire, vainqueurs à Montaperti contre leurs adversaires pro-pontificaux, sont donc un milieu politique dont on peut considérer les actions de façon plus large. Les actions qu'ils effectuent au nom de leur parti nécessitent parfois l'implication d'acteurs étrangers à l'échelon de la cité, qu'ils soient eux-mêmes gibelins ou bien, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, des guelfes rentrés en dissidence. On ne peut donc pas étudier le second échelon sans rappeler que les cités, mais également les campagnes qui les entourent, constituent le maillage d'un *Regnum Italiae* dont les partisans de l'Empire, mais également leurs adversaires, sont les sujets de droit.

L'un des passages de la *Fam.* X 1 illustre parfaitement la nécessité de considérer cet échelon du royaume d'Italie pour ce qu'il est, à savoir une entité intrinsèquement liée à l'Empire, même si Pétrarque s'attache tout de même à l'en distinguer :

« [...] chaque fois que tu regarderas l'Allemagne, pense à l'Italie. C'est là que tu es né, c'est ici que tu as été élevé ; c'est là que tu as un royaume, c'est ici que tu as un royaume et un empire et, soit dit sans offenser toutes les autres nations et tous les autres pays, alors que tu peux trouver partout ailleurs les membres de la monarchie, c'est seulement ici que tu pourras en trouver la tête. Ce n'est donc pas le moment de t'adonner à la paresse, si tu veux que tout arrive comme tu le désires ; ce sera une tâche glorieuse de rassembler de si nobles fragments. Je sais bien que toute nouveauté est suspecte, mais ce n'est pas vers l'inconnu que tu vas, car tu connais aussi bien l'Italie que l'Allemagne. Depuis ton enfance en effet tu nous as été envoyé par la faveur de la divinité ; suivant avec magnanimité les nobles traces de ton illustre père, tu as appris sous sa direction à connaître les villes d'Italie, les mœurs de leurs habitants, la géographie du pays et les rudiments de la glorieuse carrière militaire<sup>420</sup>. »

---

<sup>418</sup> Sur le sujet, voir : Alberto COLLI, *Montaperti, la Battaglia del 1260 tra Firenze e Siena e il castello ritrovato*, Florence, Azka, 2005. ; sur les sources médiévales relatives à la bataille, voir : Jean-Louis GAULIN, Armand JAMME, Véronique ROUCHON MOUILLERON (dir.), *Villes d'Italie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005, p. 68-78.

<sup>419</sup> Quelques mois après la bataille, gagnée par la ligue gibeline dirigée par Sienne, le pape Alexandre IV excommunique les gibelins de Toscane. Cet événement renforce momentanément le parti gibelin dans la Péninsule, et consacre alors provisoirement le leadership sur la faction pro-impériale du roi de Sicile, Manfred de Hohenstaufen, fils de l'empereur Frédéric II. Mais cette victoire est de courte durée, car les Guelfes de Florence prennent leur revanche six ans plus tard, exilant les Gibelins. Le récit de la *Chronique* de Compagni commence alors que les Gibelins sont toujours en exil hors des murs de Florence.

<sup>420</sup> *Fam.* X 1, 7-8 : « [...] *quotiens Germaniam respexeris, Italiam cogita. Illic natus, hic nutritus ; illic regnum, hic et regnum habes et imperium, et quod nationum ac terrarum omnium pace dixerim, cum ubique membra, hic ipsum caput invenies monarchie. Nullus igitur ignavie locus est, ut ad nutum cuncta succedant ; magnum fuerit*

Le royaume d'Italie est donc cet espace lié à l'Empire dont les habitants des villes, membres de l'échelon communal, constituent les « si nobles fragments<sup>421</sup> » (*tantarum [...] fragmenta*) de cette monarchie dont Rome est la « tête<sup>422</sup> » (*caput*). Décrire l'échelon du royaume nécessite, encore une fois, de replacer ce même royaume dans un contexte géographique. On l'a déjà évoqué dans un précédent chapitre, le royaume d'Italie médiéval, bien que n'étant pas une entité perçue de façon géographiquement précise dans les sources, correspond toutefois à une réalité spatiale théorique, qui sert de légitimité à la personne impériale pour justifier de l'autorité impliquée par son titre.

Toutefois le *Regnum*, tel qu'il nous est représenté sur les cartes historiques du Saint Empire médiéval<sup>423</sup>, n'est pas décrit comme tel par les auteurs. Le royaume n'existe alors, dans l'esprit des auteurs, que par l'intermédiaire des localités qui le composent, c'est-à-dire principalement les cités de Lombardie, de Romagne et de Toscane. C'est donc à l'aune de ces principaux centres de gravité de l'Italie des communes que va s'articuler, dans nos sources, l'expression et l'extension du milieu pro-impérial, dans des espaces italiens interdépendants, non seulement par les liens personnels de leurs gouvernants, mais également par les enjeux de pouvoirs que ces derniers construisent, et les oppositions violentes que cela suscite. Comment donc repérer les grandes lignes d'échanges géographiques de cet échelon dans les sources ? Peut-être en cherchant la description de ces mêmes réseaux dans les énumérations que les chroniqueurs font de la situation de l'Italie à cette époque.

### *Un réseau aux ramifications conséquentes*

La description par le menu de l'étendue du réseau gibelin dans tout le royaume d'Italie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle nous est ainsi donnée par Salimbene vers le milieu de sa *Chronique*<sup>424</sup>. Il y

---

*tantarum rerum fragmenta colligere. Sentio quidem novitatem rerum omnium esse suspectam ; sed ad novas non traheris, neque tibi aliter Italia quam Germania nota est. Ab infantia enim tua, nobis divinitate propitia repromissus, altum incliti patris iter mira indole prosecutus, sub eo et italicas urbes et mores hominum et terrarum situs et gloriose rudimenta militie didicisti. »*

<sup>421</sup> *Ibid.*

<sup>422</sup> *Ibid.*

<sup>423</sup> Fait assez étonnant, le royaume d'Italie médiéval semble impossible à représenter de façon précise. Il est même parfois exclu des frontières de l'Empire, et ce même à des époques où la souveraineté réelle du monde germanique sur le nord de l'Italie ne fait aucunement débat. Voir : Annexe D, carte n°3.

<sup>424</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 674-675 : « Ceux qui détiennent le pouvoir en Lombardie et en Romagne, tant du parti de l'Église que du parti de l'Empire. Maintenant, il nous reste à évoquer ceux qui détiennent le pouvoir en Lombardie et en Romagne. En Piémont, le marquis de Montferrat. À Verceil, Pierre Becherio [Boucher]. À Milan, Napoléon de Torre et messire Cassone, son fils. À Alessandria, messire Lanzaveglia. À Plaisance, Hubert de l'Iniquité. À Parme, du parti de l'Église : messire Bernard de Roland Rossi, un parent du pape Innocent IV (il avait pour femme la sœur de ce pape) ; c'était un beau prince. Du parti de l'Empire : messire Bertolo Taverneri. Par la suite, messire Guibert de Gente, citoyen de Parme, fut au pouvoir pendant de nombreuses années ; il y fut aussi à Reggio. À

énumère les principaux seigneurs du royaume, tant gibelins que guelfes, contribuant ainsi à donner un tableau « général » des potentats italiens de la période, sans prendre forcément la peine de les classer dans l'ordre. Les pro-impériaux y côtoient donc allègrement les guelfes, et le chroniqueur franciscain donne des noms qui permettent de dresser un tableau global des principaux acteurs politiques du royaume d'Italie à cette période. On y retrouve des noms connus : Bertolo Taverneri, chef des Gibelins de Parme ; le *condottiero* gibelin Oberto [Hubert] Pallavicini, qui contrôle Crémone à cette période ; Gui de Sesso, capitaine du parti de l'Empire à Reggio et déjà évoqué dans le chapitre précédent, dont Salimbene précise qu'il gouverne aux côtés du « roi Enzo, fils de Frédéric<sup>425</sup> » (*rex Hencius, filius Friderici*). Après avoir fait l'inventaire de la situation politique en Lombardie et en Romagne, l'auteur s'attarde sur la Toscane :

« Maintenant passons à la Toscane, et dépêchons-nous parce qu'il se présente beaucoup de choses à dire qu'il ne faut pas passer sous silence. Les cités les plus nobles de Toscane sont, à mon avis, les deux que voici : Pise et Florence. À Pise, les

---

Reggio, du parti de l'Église : messire Hugues des Roberti ; du parti de l'Empire : messire Gui de Sesso et le roi Enzo, fils de Frédéric. À Modène, du parti de l'Église : messire Jacobin Rangoni et Manfred de Sassuolo ou de la Rosa, son neveu ; du parti de l'Empire : la famille de Pio, dont messire Lanfranc et messire Girardin. À Crémone, messire Hubert, marquis Pallavicini et Bosio de Dovaria détiennent le pouvoir de nombreuses années ; ils expulsèrent beaucoup de gens et en tuèrent beaucoup d'autres ; ce fut une guerre dure ; ils firent beaucoup de mal aux autres et en subirent ensuite eux-mêmes beaucoup. À Mantoue, messire Pinamonte, citoyen mantouan, dont le pouvoir s'exerça très longtemps et avec beaucoup de dureté pendant de nombreuses années. À Ferrare, messire Salinguerra après lui, Azzo marquis d'Este, et après, Obizzo, fils de Raynald (lui-même fils dudit Azzo), qui mourut en prison, en Apulie, comme otage de l'empereur. ; *Cronica*, p. 553-554 : « *De his qui in Lombardia et Romagnola dominium habuerunt, tam ex parte Ecclesie quam ex parte imperii. Nunc superest ut dicamus de his qui in Lombardia et in Romagnola dominium habuerunt. In Pede Montis marchio Montis Ferrati. In Vercellis Petrus Becherius. In Mediolano Napolionus de Turre et dominus Caxonus, filius suus. In Alexandria dominus Lançaveljja. In Placentia Ubertus Iniquitatis. In Parma, ex parte Ecclesie, dominus Bernardus Rolandi Rubei, cognatus pape Innocencii quarti (habuit enim sororem ipsius pape in uxorem), et fuit pulcher princeps. Ex parte imperii, dominus Bertholus Tavernerii. Processu vero temporis dominatus est in Parma dominus Ghibertus de Gente, civis Parme, multis annis, et etiam Regium habuit sub suo dominio. In Regio, ex parte Ecclesie, dominus Hugo de Robertis ; ex parte imperii, dominus Guido de Sesso et rex Hencius, filius Friderici. In Mutina dominus Iacobinus Rangonus et Manfredus de Saxolo sive de Rosa, nepos suus, ex parte Ecclesie ; Ex parte vero imperii, illi de Pio, ut dominus lanfrancus et dominus Ghirardinus. In Cremona dominus Ubertus marchio Pelavicinus et Bosus de Dovaria multis annis dominium habuerunt, et multos expulerunt et multos deleverunt ; et guerra erat valida, et multa fecerunt aliis, et multa mala habuerunt postea etiam ipsi. In Mantua dominus Pinamons, civis Mantue, cuius dominium valde longum et durum fuit annis multis. In Ferraria dominus Salinguerra ; post quem Aço marchio Hestensis ; post quem Opiço filius Rainaldi filii predicti Açonis, qui mortuus est in Apulia in carcere obses imperatoris. Fuit ergo iste Opiço filius [cuiusdam Neapolitane] et Rainaldi filii Açonis predicti, et portatus fuit parvulus de Apulia, ut vidi oculis meis. [Qui Opiço fuit vir magni cordis, non tamen bonus, quia multa mala fecit] ; et illos de Fontana expulit de Ferraria, qui eum sublimaverunt, et Ferariensibus ultra modum longum et durum fecit dominium annis multis. Et civitas Ferarie erat terra Ecclesie, ut audivi ab ore pape Innocencii quarti, cum Ferarie populo predicaret. Et quia antiquitus marchiones Hestenses fuerunt amici Romane Ecclesie, ideo Ecclesia ex quadam amicitia sustinet eos et patitur quod sint ibi, in Feraria scilicet. »*

<sup>425</sup> *Ibid.* Voir Annexe A. Bien que né de parents allemands, il est, tant par son implication personnelle dans les conflits de son temps que par son œuvre poétique personnelle, écrite en langue italienne et de ce fait, historiquement remarquable, davantage à considérer comme un seigneur italien que comme un prince étranger. Près d'un siècle avant le discours de Pétrarque sur l'*italianité* supposée de Charles IV de Luxembourg (Voir : *Fam.* X 1), Enzo de Sardaigne incarne parfaitement ce métissage culturel « italo-germanique » d'une partie de l'élite pro-impériale de la péninsule.

Conti et les Visconti furent au pouvoir, et les Pisans étaient fortement attachés au parti de l'Empire. Tout comme les Crémonais en Lombardie ont combattu pour l'Empire, les Pisans l'ont fait en Toscane. À Florence, pour le parti de l'Église, ce sont les Guelfes qui furent au pouvoir ; pour le parti de l'Empire, les Gibelins. C'est à partir de ces deux noms que les partis furent désignés dans toute la Toscane, et ils le sont encore de nos jours, et tous burent le calice de la colère de Dieu et l'avalèrent jusqu'à la lie<sup>426</sup>. »

Dans ce passage de la *Chronique*, Salimbene décrit, sur un ton quelque peu condescendant, qu'on devine lassé par la description des querelles sans fin de ses compatriotes, la répartition des obédiences politiques en Toscane. Ce qui est intéressant, néanmoins, c'est qu'il les compare automatiquement avec celles ayant cours en Lombardie. Les Pisans sont ainsi comparés avec les Crémonais dans leur engagement en faveur de l'Empire. Les habitants de Florence, dont le parti guelfe n'était alors pas encore divisé entre Blancs et Noirs, sont simplement répartis entre les deux obédiences, sans davantage de précision. Mais Salimbene précise que les noms des deux partis ont cimenté la vie politique de « toute la Toscane<sup>427</sup> » (*in tota Tuscia*), que c'est « encore [le cas] de nos jours<sup>428</sup> » (*ad presens tempus*), ce qui implique dans son propos la pérennité, tant dans le temps que dans l'espace de cette influence à l'échelon du royaume, et que « tous burent le calice de la colère de Dieu et l'avalèrent jusqu'à la lie<sup>429</sup> » (*et omnes biberunt de calice ire Dei et potaverunt usque ad feces*), ce qui sous-entend là encore que cette division ne pouvait que dégénérer. Le témoignage de Dino semble, plusieurs années après, lui donner entièrement raison.

Se développe donc ici, dans les quelques lignes énumératives de ces extraits, une extension du parti gibelin hors des seules frontières du cadre politique de la cité et de ses alentours, s'étendant tant en Toscane qu'en Lombardie. Le lien avec l'échelon urbain est tout à fait visible, puisque les partis gibelins sont liés à des cités, mais l'expression de leur engagement politique concerne non seulement les abords de leurs communes, mais également le royaume d'Italie tout entier. Les situations sont néanmoins variables selon les localités. Dino Compagni, au chapitre VI du premier livre de la *Chronique*, narre par exemple le début de la guerre d'Arezzo<sup>430</sup>. Dans cette cité, le parti du *Popolo* est constitué d'opposants au pouvoir des Grands,

---

<sup>426</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 698-699 ; *Cronica*, p. 574 : « *Iam nunc ad Tusciam transeamus et cito expediamus nos, quia multa alia dicenda occurrunt, que preter mittenda non sunt. Nobiliores civitates de Tuscia secundum meum iudicium sunt iste due, scilicet Pisana civitas et Florentina. Pisis dominati sunt Comites et Vicecomites, et multum Pisani imperiales fuerunt. Et sicut Cremonenses in Lombardia pro imperio pugnaverunt, sic Pisani in Tuscia. Porro in Florentia ex parte Ecclesie dominati sunt Guelfi, ex parte imperii Ghibelini ; et ex istis duabus partibus in tota Tuscia partes denominate fuerunt et sunt usque ad presens tempus ; et omnes biberunt de calice ire Dei et potaverunt usque ad feces.* »

<sup>427</sup> *Ibid.*

<sup>428</sup> *Ibid.*

<sup>429</sup> *Ibid.*

<sup>430</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 6 : « Arezzo était gouvernée à cette époque par les Guelfes et par les Gibelins à

ces derniers étant les principales composantes des Guelfes comme des Gibelins de la commune<sup>431</sup>. Le parti guelfe de Florence tente alors, au début de la décennie 1280, d'influencer le cours de la politique chez ses voisins arétins :

« Les Guelfes d'Arezzo étaient poussés par le parti guelfe de Florence à tenter de s'emparer du pouvoir ; mais, soit qu'ils n'aient su le faire, soit qu'ils ne l'aient pu, les Gibelins s'en aperçurent et les chassèrent de la ville. Ils vinrent à Florence se plaindre de leurs adversaires. Là, ceux qui les avaient conseillés les accueillirent et leur accordèrent leur aide. Quant aux Gibelins, ils ne voulurent plus d'eux, pas davantage influencés par les ambassades que par les menaces reçues de Florence. Et ils firent appel aux Uberti, aux Pazzi du Val d'Arno et aux Ubertini, ainsi qu'à l'évêque, de la famille des Pazzi<sup>432</sup> [...]. »

Menacés par l'ambition des Guelfes locaux, qui agissent sous l'influence de leurs homologues florentins, les Gibelins arétins exilent le parti guelfe et lui interdisent l'accès à la cité. Afin de répondre aux menaces diplomatiques des Guelfes de Florence, les Gibelins d'Arezzo mobilisent entre autres leurs propres homologues florentins, ainsi qu'en témoigne la mention des Uberti. Mais le conflit dépasse bien vite le simple affrontement entre Florence et Arezzo :

« Auparavant, un différend était né entre les Siennois et lui, pour un château que ceux-ci lui avaient enlevé. Le règlement en fut confié au parti guelfe de Florence, lequel voulut aider les Siennois et les exilés d'Arezzo, s'attirant ainsi l'inimitié de l'évêque, ce qui engendra une grande discorde entre les Florentins d'un côté et l'évêque et les Gibelins de l'autre. Et cela eut pour conséquence la troisième guerre des Florentins en Toscane, en 1289<sup>433</sup>. »

---

parts égales, chaque parti ayant autant de poids que l'autre dans le gouvernement, et ils s'étaient juré les uns aux autres une paix durable. Le Peuple donc s'insurgea et nomma à sa tête quelqu'un de la ville de Lucques, avec le titre de Prieur. Celui-ci dirigea la ville dans le sens d'une grande prospérité, contraignant les nobles à obéir aux lois. Mais ces derniers, après s'être mis d'accord entre eux, renversèrent le gouvernement du Peuple ; ils capturèrent le Prieur et le mirent dans une citerne, où il mourut. » ; *Cronica*, I, VI : « *Arezo si governava in quel tempo pe' Guelfi e Ghibellini per equal parte, et erano nel reggimento di pari, e giurata avieno tra loro ferma pace. Onde il popolo si levò, e feciono uno della città di Lucca che si chiamava Priore, il quale condusse il popolo molto prosperosamente, e i nobli constringea a ubidire le leggi. I quali s'accordorono insieme, e rupono il popolo ; e lui presono e misono in una citerna, e quivi si mori.* »

<sup>431</sup> *Ibid.* ; Note de bas de page de P. MULA, p. 50.

<sup>432</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 6 ; *Cronica*, I, VI : « *I Guelfi d'Arezo stimolati dalla Parte guelfa di Firenze di cercare di pigliare la signoria, ma o che fare non lo sapessono, o non potessono, i Ghibellini se ne advidono, e cacciaronli fuori. I quali vennono a Firenze a dolersi de' loro adversari : coloro che li aveano consigliati, gli ritennono, e presongli aiutare. I Ghibellini, né per ambasciate né per minaccie avessono da Firenze, non li accettorono e richiesono gli Uberti, Pazi di Valdarno e Ubertini, e 'l Vescovo, [...] il quale era de' Pazi.[...]* »

<sup>433</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, I, VI : « *Era prima scaduta una differenza tra lui e' Sanesi per uno suo castello gli avean tolto, la quale era rimessa nella Parte guelfa di Firenze : e volendo la parte aiutare i Sanesi e gli usciti d'Arezo, nimicando il Vescovo, ingenerò gran discordia tra i Fiorentini e 'l Vescovo e i Ghibellini. Per che ne seguì la terza guerra de' Fiorentini in Toscana, nel 1289.* »

## *Des alliances nécessaires hors des murs de la cité*

La guerre d'Arezzo est un conflit régional à l'échelle de toute la Toscane, qui réunit des acteurs « trans-communaux » du parti gibelin, et constitue dès lors l'expression classique, dirait-on, d'une solidarité entre partis communaux au nom d'intérêts politiques communs. Il faut toutefois rappeler que derrière ces alliances de circonstance, des ambitions personnelles motivent cette solidarité et tendent donc à relativiser ces liens. Mais on voit toutefois se dessiner de façon plus vaste l'expression d'un engagement gibelin à une échelle supérieure. Le chapitre 7 du livre I de la *Chronique* de Dino approfondit encore davantage la complexité de ces enjeux interrégionaux, en faisant intervenir le pouvoir pontifical dans le conflit<sup>434</sup>. Le pape Nicolas IV, originaire d'Ascoli, est mentionné par Giovanni Villani comme étant de famille gibeline, et dès lors, théoriquement, acquis à la cause impériale<sup>435</sup>. Les Guelfes sont donc ici, si l'on en croit Compagni, freinés dans leurs calculs politiques par le pape lui-même, ce qui est un nouveau paradoxe. Le souverain pontife n'est toutefois pas le seul leader du camp guelfe. Pendant ce temps, les Gibelins d'Arezzo, dernière commune pleinement pro-impériale en Toscane<sup>436</sup>, continuent de constituer une vaste alliance militaire en mobilisant toute l'aristocratie gibeline du royaume d'Italie. Les Guelfes font de même :

« Les Arétins firent appel à de nombreux nobles et puissants Gibelins de Romagne, des Marches et d'Orvieto ; et ils montraient une grande assurance à vouloir la bataille et à se garantir l'avantage sur les voies de passage, tout en préparant la défense de leur ville. De leur côté, les Florentins firent appel aux gens de Pistoia<sup>437</sup>, de Lucques, Bologne, Sienne et San Miniato, et à Mainardo da Susinana, ce grand capitaine qui avait pour épouse une Tosinghi<sup>438</sup>. »

Le défaut créé par le refus du pape de soutenir la cause des Guelfes florentins est cependant compensé par la venue à Florence, durant la même année 1289, du roi de Sicile,

---

<sup>434</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 7 : « Les puissants Guelfes florentins avaient grande envie d'entrer en guerre contre Arezzo. Mais beaucoup d'autres au contraire, parmi les membres du Peuple, n'étaient pas de cet avis : ils disaient en effet que l'entreprise n'était pas juste, et ils étaient en colère contre les puissants à propos des charges. On engagea néanmoins un capitaine, messire Baldovino di Soppino, avec quatre cents cavaliers ; mais le Pape l'empêcha de partir, c'est pourquoi il ne vint pas » ; *Cronica*, I, VII : « *I Guelfi fiorentini e potenti aveano gran voglia andare a oste ad Arezo : ma a molti altri, popolani, non pareva ; sì perché diceano la impresa non esser giusta, e per sdegno aveano con loro degli ufici. Pur presono a soldo uno capitano, chiamato messer Baldovino di Soppino con CCCC cavalli : ma il Papa lo ritenne, e però non venne.* »

<sup>435</sup> Giovanni VILLANI, *Nova Cronica*, VIII, 119, cité par P. MULA. (Voir : DINO COMPAGNI, *Chronique*, p. 51, note n°36).

<sup>436</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 53.

<sup>437</sup> Nous sommes ici plus de dix ans avant la querelle qui provoque, durant l'année 1301, le schisme entre Guelfes blancs et noirs à Pistoia. Lorsqu'éclate la guerre d'Arezzo, Pistoia est encore une ville pleinement guelfe et donc entièrement acquise à la cause des Florentins.

<sup>438</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 7 ; *Cronica*, I, VII : « *Gli Aretini richiesono molti nobli e potenti Ghibellini di Romagna, della Marca e da Orvieto : e mostravano gran franchezza di volere alla battaglia, e acconciavansi a difendere la loro città, e di prendere il vantaggio a' passi. I Fiorentini richiesono i Pistoiesi, i Lucchesi, Bolognesi, Sanesi, e Sanminiatesi, e Maianardo da Susinana gran capitano, che avea per moglie una de' Tosinghi.* »

Charles d'Anjou<sup>439</sup>. Le camp guelfe n'est donc pas sans « parrain » issu d'un échelon supérieur :

« À cette époque vint à Florence le roi Charles de Sicile, qui se rendait à Rome. Il fut honoré par des présents ainsi que par des courses de chevaux et des tournois. Et les Guelfes lui demandèrent un capitaine portant ses couleurs<sup>440</sup> [...]. »

La suite du récit de ces événements relate les tractations entre l'évêque d'Arezzo et les Guelfes de Florence, censées garantir sa sécurité dans le conflit mais rapidement perçus comme une trahison par les Arétins<sup>441</sup>. La guerre d'Arezzo, qui occupe tout le début de la *Cronica* de Compagni, est donc, à l'instar de la bataille de Montaperti, un nouvel événement important des luttes politiques de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : l'antagonisme entre guelfes et gibelins s'y exprime de façon violente, brutale, le point culminant en étant incontestablement la célèbre bataille de Campaldino de 1289, qui marque durablement les esprits. Dante, qui n'est affilié à aucun parti mais qui cherche à se faire une place au sein de la jeune chevalerie urbaine, y participe en combattant dans le camp guelfe, au sein des troupes florentines<sup>442</sup>. Ainsi la mort du capitaine gibelin Bonconte da Montefeltro est-elle évoquée directement par Dante dans le chant V du *Purgatoire*<sup>443</sup> :

« Puis un autre dit : “ Ah, que s'accomplisse  
le désir qui t'entraîne à la haute montagne,  
mais toi, aide le mien, par bonne pitié !  
Je fus de Montefeltro ; je suis Bonconte ;  
ni Jeanne, ni nul des miens n'a cure de moi ;  
aussi je vais parmi ceux-ci la tête basse. ’  
Et moi, à lui : “ Quelle force, ou quel sort  
t'a porté si loin de Campaldino  
qu'on n'a jamais connu ta sépulture<sup>444</sup>? ” »

---

<sup>439</sup>E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>440</sup>*Ibid.* ; *Cronica*, I, VII : « *In quel tempo venne in Firenze il re Carlo di Sicilia, che andava a Roma ; il quale fu dal Comune onoratamente presentato, e con palio e armeggiere : e da ' Guelfi fu richiesto d'uno capitano con le insegne sue.* »

<sup>441</sup>DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 8. Nous traiterons de ce passage dans le chapitre suivant (voir : Partie I, chap. 1.3.4).

<sup>442</sup>E BRILLI et G. MILANI, *op. cit.* p. 51-52.

<sup>443</sup>*Purg.* V, 85-93.

<sup>444</sup>*Ibid.* : « *Poi disse un altreo : “ Deh, se quel disio / si compia che ti tragge a l'alto monte, / con buona pietate aiuta il moi ! / Io fui di Montefeltro, io son Bonconte ; / Giovanna o altri non ha di me cura ; / per ch'io vo tra costor con bassa fronte ”. / E io a lui : “ Qual forza o qual ventura / ti travio sí fuor di Campaldino, / che non si seppe mai tua sepultura ? ” »*

Parallèlement aux alliances militaires, le réseau gibelin se manifeste également par l'appel à un seigneur étranger à la commune. Salimbene décrit ainsi l'appel des Gibelins de Parme lancé à Oberto Pallavicino durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les partisans de l'Église, dont, on le rappelle, fait partie Salimbene, craignent alors les représailles d'un seigneur gibelin réputé pour sa cruauté et son caractère impitoyable :

« Voyant qu'Hubert Pallavicini avait le pouvoir à Crémone et dans de nombreuses autres cités, ils envisagèrent de le lui donner à Parme, ce qu'il cherchait à obtenir de toutes ses forces. Ils voulaient expulser complètement le parti de l'Église et le détruire de telle sorte que jamais à l'avenir il ne puisse revenir à Parme. Le sachant, les Parmesans tremblaient comme jonc dans l'eau, et beaucoup commencèrent à cacher ce qu'ils avaient de plus précieux. Moi-même, je cachai mes livres, car j'habitais à Parme à ce moment-là. Beaucoup de Parmesans aussi, qui étaient du parti de l'Église, se disposaient à quitter Parme d'eux-mêmes, pour éviter que Pallavicini, s'il venait, ne les prenne au piège et ne pille leurs biens<sup>445</sup>. »

### *L'appel à des personnalités extérieures*

Le pouvoir de Pallavicino, quelques pages plus haut, était décrit par Salimbene comme recouvrant un vaste territoire. Le chroniqueur franciscain n'hésite pas à comparer cette domination à celle, plus directe, de l'empereur Frédéric II<sup>446</sup> :

« Pallavicini exerça le pouvoir en Lombardie sur ces cités : Brescia, Crémone, Plaisance, Tortone, Alessandria, Pavie, Milan, Côme et Lodi, ce à quoi l'empereur ne parvint jamais. Bien plus, Pallavicini disposait des cavaliers et des fantassins de Verceil, Novare et Bergame, quand il voulait lever une armée. Les Parmesans également lui fournissaient des cavaliers et des fantassins quand il le voulait, plus parce qu'ils le craignaient que parce qu'ils l'aimaient, car ils étaient du parti de l'Église et lui du parti adverse. Bien plus, ils lui versaient deux mille livres impériales par an pour acheter leur tranquillité<sup>447</sup>. »

Salimbene décrit ici un seigneur gibelin à la position politique dominante à l'échelle du *Regnum* dont l'engagement pro-impérial est, à ses yeux, une position politique opportuniste. Il

---

<sup>445</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 687 ; *Cronica*, p. 564 : « *Et videntes quod Ubertus Pellaviscinus dominabatur in Cremona et in multis aliis civitatibus, cogitaverunt sibi dare dominium Parme, quod totis viribus affectabat, et partem ecclesiasticam omnino volebant expellere et ita delere, quod in eternum in Parmam redire non posset. Quod cognoscentes Parmenses tremebant sicut iuncus in aqua, et ceperunt abscondere multi que cariora habebant. Ego etiam abscondi libros meos, quia Parme tunc temporis habitabam. Multi etiam Parmenses, qui erant ex parte Ecclesie, disponebant voluntarie de Parma exire, ne Pellaviscinus veniens involveret eos et bona eorum diriperet.* »

<sup>446</sup> On verra dans le chapitre suivant que le pouvoir de Pallavicini, qui a été fait podestat de Reggio en 1246 par Frédéric II, découle directement de son implication personnelle auprès de l'empereur. Voir : SALIMBENE, *op. cit.*, p. 364 ; *Cronica*, p. 270.

<sup>447</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 646 ; *Cronica*, p. 528 : « *Habuit enim Pellaviscinus dominium istarum civitatum in Lombardia, scilicet Brixie, Cremona, Placencie, Terdone, Alexandria, Papie, Mediolani, Cumis et Laude. Hoc nunquam potuit imperator. Porro de Vercellis et de Novaria et de Bergamo milites et pedites habebat, quando volebat, in expeditione sua, quando volebat exercitum congregare. Similiter Parmenses dabant ei milites et pedites, quando volebat, magis ex timore quam ex amore, cum essent ex parte Ecclesie, et ipse ex alia. Insuper redimebant vexationem suam dando ei annuatim duo milia librarum imperialium.* »

raïlle la démesure de la puissance d'Oberto Pallavicino comparativement à celle de Frédéric II, qui, selon lui, n'a jamais été capable de dominer les cités dont l'un de ses partisans les plus puissants revendique la possession. En 1250, année de la mort de l'empereur Hohenstaufen, le chroniqueur mentionne également l'intervention de Pallavicino à la tête d'une coalition gibeline de Parmesans pro-impériaux, exilés à Borgo San Donnino et de Modénais afin de prendre le contrôle de Parme contrôlée par les Guelfes<sup>448</sup>. Cette opération militaire fait suite, dans la chronique du Franciscain, à plusieurs séries d'exactions guelfes dans le *contado* de Reggio<sup>449</sup>. L'expédition conduite par Pallavicino aboutit, suite à une diversion des troupes gibelines, à la prise du *carroccio* parmesan par les troupes gibelines :

« Voyant que dans cette bataille leurs gens commençaient à avoir le dessous, les Parmesans du parti de l'Empire, qui étaient hors de Parme, contournèrent la bataille par le côté et lancèrent une attaque contre la cité, courant et criant : “ Sus à la cité, sus à la cité ! ” En entendant ces cris, les habitants qui étaient sortis de Parme pour aller se battre abandonnèrent sur la route leur *carroccio* ainsi que leurs chevaliers qui se battaient courageusement, et reflurent vers la cité en grand désordre. Mais quand ils voulurent y entrer, le pont de l'enceinte s'écroula et beaucoup se noyèrent dans le fossé. Par la volonté du Seigneur, il advint que les ennemis n'osèrent pas entrer dans la cité parce que la bienheureuse Vierge, qui y est honorée, ne voulut pas abandonner les siens. [...] Les ennemis s'emparèrent de leur *carroccio* qui avait été abandonné sur la route et ils tuèrent dans cette bataille trois mille hommes et de nombreux chevaliers<sup>450</sup>. »

<sup>448</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 627 : « Par la suite, le jeudi après la fête de la bienheureuse Vierge Marie, c'est-à-dire le 18 août, les Parmesans du parti de l'Empire, qui étaient hors de Parme et habitaient Borgo San Donnino, vinrent attaquer Parme avec les Modénais et avec le marquis Hubert Pallavicini qui était le chef et le capitaine de cette armée ; les Parmesans, qui étaient sortis de la cité avec leur *carroccio*, se heurtèrent à eux au lieu-dit l'Agrola, là où se trouvait jadis la cité de Vittoria. Il y eut une grande bataille, mais seulement sur la route car, à cause des fossés, on ne pouvait se déployer dans les champs ; des deux côtés, c'est-à-dire dans chacune des armées, seuls les cavaliers livrèrent bataille, et encore pas tous, mais seulement quelques-uns, car la route ne permettait pas un large front. » ; *Cronica*, p. 511 : « *Postea, die Iovis post festum beate Marie Virginis, id est XIIIa die exeunte Augusto, venerunt Parmenses qui erant extra Parmam ex parte imperii et habitabant in Burgo Sancti Donini contra Parmam cum Mutinensibus et cum Uberto Pelavisino marchione, qui erat dux et capitaneus istius exercitus ; et Parmenses, egressi de civitate cum carroccio contra eos, congressi sunt cum eis in loco qui dicitur Agrola, ubi condamnata Victoria civitas fuerat. Et facta est pugna grandis in strata solummodo, quia propter foveas ad agros exire non poterant ; nec preliati sunt nisi milites hinc et inde, id est ex utraque parte cuiuslibet exercitus, et non omnes, sed aliqui, quia strata amplum bellum non capiebat.* »

<sup>449</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 627 : « Ceux qui étaient du parti de l'Église causèrent beaucoup de maux aux habitants de Reggio./ Cette année-là encore [1250], au mois de juin, pour la Saint-Vitus [ou : Gui, 15 juin], les Bolonais, les Modénais, les bannis de Reggio, les Parmesans, les Romagnols, les Toscans et les Ferrarais dévastèrent le territoire de Reggio, de la route du sud jusqu'aux murs d'enceinte, et ils donnèrent le péage du marché aux Parmesans. Les Reggians allèrent à Novi, brûlèrent l'enceinte, dévastèrent tout et s'emparèrent de beaucoup d'hommes et de bêtes de somme. Ils prirent Campagnola avec deux cents hommes. » ; *Cronica*, p. 511 : « *Item millesimo supraposito, in mense Iunii, in sancto Vito, fecerunt vastum Reginis Bonionenses, Mutinenses, banniti Regii, Parmenses, Romagnoli, Tuscani et Ferarienses a strata superius usque ad circas, et dederunt mercatum Parmensibus. Et Regini iverunt ad Novem et combusserunt circam et vastaverunt undique et ceperunt multos homines et iumenta. Et ceperunt Campagnolam cum ducentis hominibus.* »

<sup>450</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 627 ; *Cronica*, p. 512 : « *Porro Parmenses qui erant extra Parmam ex parte imperii, videntes quod in supradicto conflictu sui inferiores esse ceperunt, giraverunt ex latere et fecerunt insultum contra civitatem currendo et clamando : “ Ad civitatem, ad civitatem ! ”. Populares, vero, qui de Parma ad bellum exiverant, hoc audientes, dimisso carroccio et militibus suis in strata, qui fortiter dimicabant, cum magna fuga in*

Les soldats gibelins de Pallavicino ne parviennent pas à s'emparer de Parme, mais la prise du *carroccio* suffit à humilier durablement les Guelfes de la cité : « [...] l'époque étant ce qu'elle était, les Parmesans de l'intérieur connurent le malheur<sup>451</sup>. » Ce passage de la *Chronique* mentionne par ailleurs le lieu d'habitation des Parmesans gibelins exilés, à savoir Borgo San Donnino<sup>452</sup>. On a donc ici, à nouveau, l'expression spatiale d'un échiquier politique complexe, où les Gibelins de Parme sont relégués dans un espace séparé qui devient dès lors un nouveau lieu de ralliement du camp impérial. L'intervention de Pallavicino leur permet, à défaut de reprendre la cité dont ils sont originaires, de réussir le coup d'éclat de la prise du *carroccio* des Guelfes, et de leur infliger de nombreuses pertes.

Salimbene insiste ensuite sur les cruautés qui sont infligées dans les prisons de Crémone par les Gibelins aux prisonniers guelfes parmesans :

« Ils ligotèrent les prisonniers sur la grève du fleuve Taro, comme me l'a raconté messire Ghiaratto qui, lui aussi, y fut ligoté ; et on en voyait tant qu'il croyait que tous les Parmesans avaient été faits prisonniers. Leurs ennemis les amenèrent à Crémone, les mirent en prison et dans les fers et leur infligèrent maints outrages, tant pour les forcer à se racheter que pour s'en venger. [...] Les Crémonais se montrèrent les plus cruels à l'égard de leurs prisonniers parmesans, mais pires qu'eux furent les Parmesans qui étaient du parti de l'Empire, car ils agirent en contradiction avec ce que le Seigneur ordonne<sup>453</sup> [...]. »

La dernière phrase mentionne un fait intéressant : les Gibelins parmesans, selon Salimbene, s'adonnent à la torture de leurs concitoyens guelfes dans les prisons de Crémone. S'il y a tout lieu d'être horrifié par la description insistante des supplices infligés aux prisonniers guelfes, il est tout de même remarquable d'y noter que le théâtre de la vengeance des Parmesans pro-impériaux contre le parti adverse de la cité a lieu « hors champ », loin de Parme. Cette description permet ici de mettre en relief la coopération entre gibelins au sein du *Regnum*.

---

*civitatem reversi sunt. Quam cum intrare vellent, fractus est pons in circa, et multi sunt in fovea suffocati. Domini autem nutu factum est ut non auderent hostes ingredi civitatem, quia beata Virgo, que honoratur in ea, noluit deserere suos. Veruntamen, peccatis exigentibus et tempore taliter percurrente, Parmenses intrinseci infortunium habuerunt. Et ceperunt hostes eorum carrocium, quod derelictum erat in strata, et ex eis tria milia [pedites] et multos milites ibi [inter] fecerunt. »*

<sup>451</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 627 ; *Cronica*, p. 512 : « [...] tempore taliter percurrente, Parmenses intrinseci infortunium habuerunt. »

<sup>452</sup> Ville actuelle de Fidenza. Le Palazzo Communale de Fidenza présente toujours aujourd'hui des merlons de type gibelin (d'un style néanmoins tardif et probablement reconstitué a posteriori), et les armoiries de la ville présentent encore une aigle impériale. Le souvenir de la présence pro-impériale est donc toujours visible de nos jours dans l'espace urbain de l'ancienne Borgo San Donnino. Sur le cas des merlons, voir Partie III, chap. 3.1.3.

<sup>453</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 628-629 ; *Cronica*, p. 513 : « *In glarea fluminis Tari ligaverunt captivos, ut dixit michi dominus Glarattus, qui ibi fuit ligatus. Et tot videbantur, quod credebat quod omnes Parmenses capti fuissent. Duxerunt autem eos Cremonam et in compedibus et in carceribus posuerunt, et ut se redimerent et vindictam eis facerent, ludibria multa exercuerunt in eos [...]. Et Cremonenses pessimi fuerunt contra Parmenses captivos, sed et Parmenses qui erant ex parte imperii deteriores fuerunt inventi. Fecerunt enim contra illud quod Dominus precepit [...]. »*

La réplique des Guelfes parmesans à la perte de Borgo San Donnino<sup>454</sup> nous donne par la suite l'occasion de voir nommées quelques personnalités gibelines, dont plusieurs capitaines exécutés lors de la reconquête de Colorno :

« Mais les Parmesans reconquirent bien vite Colorno, et beaucoup de partisans de l'Empire périrent par l'épée. Parmi eux, François, fils de messire Jean de Pizzolese, messire Rolandin Goggo de Parme, et messire Manfredino de Canoli, de Reggio, que Pallavicini avait nommé capitaine. C'était un des fils de Manfred de Modène, et il était d'une telle beauté qu'Absalon, fils de David, l'aurait à peine emporté sur lui. Il y en eut aussi beaucoup d'autres qui furent tués là et qui auraient mérité qu'on parle d'eux ; je les passe sous silence et je continue pour faire bref et parce que je me hâte pour traiter d'autres sujets<sup>455</sup>. »

La dernière phrase de cet extrait, forcément frustrante car elle occulte sciemment de nombreux gibelins dont l'identité aurait pu nous être précieuse, s'avère tout de même intéressante. Si l'on prend en compte le fait que Salimbene est favorable au parti de l'Église, mais qu'il considère néanmoins que « beaucoup d'autres qui furent tués là » « auraient mérité qu'on parle d'eux<sup>456</sup> [...] » (*Fuerunt etiam ibi multi alii interfecti, qui essent digni relatu* [...]), le paradoxe n'est pas dénué de sens : l'auteur reconnaît aux combattants gibelins une valeur militaire intrinsèque, et ne cherche pas à nier leur mérite comme défenseurs de leur parti.

### *Une solidarité pro-impériale à l'échelle du royaume*

Les alliances entre gibelins du *Regnum* sont nouvellement évoquées par Salimbene lorsqu'il mentionne le projet de conquête de Modène en 1287<sup>457</sup> par Tomassino de Sassuolo :

« Tous les hommes de l'ancien parti de l'Empire – leur capitaine était Thomasin de Sassuolo – se rassemblèrent pour prendre Modène mais l'iniquité a menti contre elle-même [*Ps* 26, 18]. Cette année-là encore, tous les hommes de l'ancien parti de l'empereur Frédéric, qui avaient été chassés depuis longtemps de leurs cités, des exilés condamnés à l'errance, tentèrent de s'emparer d'une cité où ils pourraient

---

<sup>454</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 690 : « Les Parmesans voulurent donc, à cette époque, reconquérir Borgo San Donnino, mais ils ne le purent car Pallavicini et les Parmesans qui s'étaient exilés de Parme avaient occupé cette place forte et la tenaient solidement. C'était en effet une place forte bien entourée de murs tout autour, qui avait aussi de grands fossés dans les faubourgs et autour. » ; *Cronica*, p. 566-567 : « *Voluerunt itaque Parmenses, tempore illo, recuperare Burgum Sancti Donini, sed non potuerunt, quia Pelavicinus et Parmenses qui de Parma exiverant occupaverunt illum et diligenter custodiebant. Erat enim castrum in circuitu bene muratum, habens etiam foveas magnas in suburbanis et circa.* »

<sup>455</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 690 ; *Cronica*, p. 566-567 : « *Columnum vero recuperaverunt tam cito ; et ex parte imperii plures corruerunt gladio interfecti. Inter quos fuit Franciscus filius domini Iohannis de Pucilesio et dominus Rolandinus Gogus de Parma et dominus Manfredinus de Canula de Regio, quem Pellavicinus fecerat capitaneum. Hic erat ex filiis Manfredi de Mutina et erat tante pulcritudinis, quod Absalon filius David vix prevalebat ei. Fuerunt etiam ibi multi alii interfecti, qui essent digni relatu, sed causa brevitatis eos subiteo et pertranseo, et quia ad alia dicenda festino.* »

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> « Manfredino da Sassuolo », in *Enciclopedia Treccani* [ [https://www.treccani.it/enciclopedia/manfredino-da-sassuolo\\_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/manfredino-da-sassuolo_(Dizionario-Biografico)/) ], consulté en janvier 2022].

habiter dorénavant sans susciter réprobation ou aversion, et où ils pourraient tirer vengeance de leurs ennemis si ceux-ci n'acceptaient pas de vivre en paix avec eux<sup>458</sup>. »

Élément curieux, les Gibelins de Parme font ici appel à un seigneur d'origine guelfe<sup>459</sup>, fils du seigneur pro-pontifical Manfredo de Sassuolo, mais dont on devine l'opportunisme et le caractère aventurier. Le chroniqueur franciscain insiste sur la « violente nécessité<sup>460</sup> » (*necessitas [...] ardua*) qui pousse de nombreux partisans de l'Empire du *Regnum* à s'allier entre eux, quelle que soit leur origine, afin de pouvoir recouvrer la souveraineté sur une cité, et mettre ainsi un terme à leur exil :

« Tous ceux qui appartenaient à l'ancien parti de l'Empire, c'est-à-dire les Crémonais, les Parmesans, les Reggians, les Modénais et les Bolonais, s'étaient rassemblés ; ils se joignirent à ceux de Gesso et à ceux de Sassuolo et reçurent l'aide de cinq cents hommes de Vérone et de Mantoue et de deux cents allemands<sup>461</sup>[...] »

Tomassino de Sassuolo rentre dans Modène le matin du 6 septembre 1287<sup>462</sup> et commet plusieurs séries d'atrocités qui conduisent, selon l'interprétation qu'en fait le chroniqueur, à un châtement divin immédiat, en faisant échouer le siège de Modène :

---

<sup>458</sup>SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1122 ; *Cronica*, p. 972 : « *Quod omnes de antiqua imperatoris parte congregati sunt simul, volentes capere Mutinam, quorum capitaneus erat Thomasinus de Saxolo, sed mentita est iniquitas sibi. Item, millesimo supraposito, omnes illi de antiqua parte imperatoris Friderici, qui diu de civitatibus suis expulsus fuerant et vagipalantes exulaverant, cogitaverunt aliquam capere civitatem, in qua sine opprobrio et tedio de cetero habitarent et de inimicis suis vindictam facerent, nisi cum eis pacifice vivere vellent [...].* »

<sup>459</sup> « Manfredino da Sassuolo », in *Enciclopedia Treccani* [ [https://www.treccani.it/enciclopedia/manfredino-da-sassuolo\\_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/manfredino-da-sassuolo_(Dizionario-Biografico)/) , consulté en janvier 2022] : « *Manfredino, emancipato insieme al fratello Tommasino nel 1274, ripercorse la strada paterna, rafforzando il suo potere su Sassuolo e sui castelli vicini, cercando di inserirsi tra le più potenti famiglie della città di Modena, e ponendosi al servizio delle città guelfe: in particolare di quelle che allora estendevano il loro potere lungo il corso del Po, da Piacenza a Ferrara e nelle corrispondenti fasce prealpine e preappenniniche, rispettivamente da Brescia a Verona e da Parma a Bologna. Divenuto podestà di Parma nel 1280 – come ricorda Salimbene de Adam – sciolse la compagnia radunata vent'anni prima dal popolano Giovanni Bariselli Tedaldi per combattere contro la parte dell'Impero; Manfredino infatti “voleva governare lui Parma col suo consiglio, dato che lui era il podestà dei Parmigiani”* (SALIMBENE DE ADAM, *Cronica*, a cura di G. SCALIA, 2007, p. 1043). »

<sup>460</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1122 : « Une violente nécessité les contraignait à agir ainsi parce que bien évidemment ceux qui étaient du parti de l'Église ne voulaient en aucun cas les recevoir miséricordieusement en leur sein, en leur ouvrant leurs cités pour les accueillir en paix. C'est pourquoi ils préméditèrent de faire ce que nous avons exposé ; messire Rolandin de Canossa ainsi que ceux de Gesso avaient juré à ceux de Sesso qu'il ne rentrerait jamais au grand jamais à Reggio s'il ne pouvait le faire avec eux dans la paix, comme il se devait ; [...] » ; *Cronica*, p. 972 : « *Induxit autem eos ad hoc opus faciendum necessitas valde ardua, quia scilicet illi qui erant ex parte Ecclesie nullo modo volebant eis sinum misericordie aperire, ut eos ad pacem reciperent, in civitates eorum introducendo. Quapropter ea que supra diximus facere cogitaverunt [...].* »

<sup>461</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 972 : « *Congregati sunt ergo simul omnes qui erant ex antiqua imperatoris parte, scilicet de Cremona, de Parma, de Regio, de Mutina et de Bononia, et coniuverunt se cum illis de Gipso et de Saxolo, et habebant in adiutorium suum de Verona et de Mantua quingentos milites et ducentos Theotonicos [...].* »

<sup>462</sup> Salimbene, *op. cit.*, p. 1123-1124 : « [...] le six septembre, un samedi, à l'heure de matines, Thomasin de Sassuolo avec quelques hommes entra dans Modène en empruntant le lit du fleuve et en passant par la porte de Bazoaria ; il se mit à courir en tous sens en clamant que la cité était à lui et à ses hommes. Il s'empara des défenses de la porte, qui se trouvaient à proximité du fossé, et y planta ses étendards et ses enseignes. Mais l'iniquité a menti contre elle-même [Ps 26, 18], à cause de celui qui dissipe les pensées des méchants et les empêche d'achever ce qu'ils avaient commencé [Jb 5, 12]. » ; *Cronica*, p. 972-973 : « [...] *et sexta die intrante Septembri, in die Sabbati, circa horam matutinalem, Thomasinus de Saxolo cum aliquibus intravit civitatem Mutinam per alveum fluminis et*

« En effet ils avaient déjà commencé à massacrer les petits enfants encore au berceau, dont Dieu vengea aussitôt l'innocence d'une double façon : d'abord en recevant ces tout-petits dans son royaume afin qu'ils obtiennent de lui la vie éternelle alors que des autres c'est la mort qu'ils avaient obtenue ; en second lieu, en ne permettant pas à ces gens-là de prendre la cité, qu'ils auraient prise sans aucun doute si la porte avait été ouverte ; la porte ne pouvait pas être ouverte sur-le-champ parce qu'elle était verrouillée dans sa partie supérieure par une grande barre de fer<sup>463</sup>. »

On remarque encore une fois, dans la suite des tragiques événements qui touchent le camp gibelin lors du siège de Modène, la présence d'individus étrangers, dont notamment « deux cents Allemands<sup>464</sup> » (*ducentos Theotonicos*), qui se joignent à « cinq cents hommes de Mantoue et de Vérone<sup>465</sup> » (*de Verona et de Mantua quingentos milites*). Les tentatives désespérées des Gibelins de prendre la ville par la force conduisent à l'incendie de la porte de la ville, suscitant la réaction violente des Modénais de l'intérieur, qui repoussent les assaillants et « les forcèrent à fuir [...] jusqu'à Sassuolo<sup>466</sup> et même au-delà<sup>467</sup> » (*fugaverunt et persecuti sunt eos usque ad Saxolum et ultra*). Défaite par les Guelfes, la coalition gibeline conduite par Tomassino de Sassuolo bat en retraite dans le *contado* : l'échelon urbain guelfe de Modène a momentanément triomphé de l'échelon gibelin du *Regnum*.

La description des atrocités commises par les gibelins au travers du *Regnum* parcourt toute la chronique du frère parmesan. Pour Salimbene, le summum de l'horreur<sup>468</sup> semble être

---

*per portam Baçoariam et cepit discurrere huc atque illuc clamando et dicendo quod sua erat civitas militumque suorum. Et cepit port[e] propugnacula, que iuxta foveam erant, et posuit ibi vexilla et insignia sua. Sed mentita est iniquitas sibi, eo faciente qui dissipat cogitationes malignorum, ne possint implere manus eorum quod ceperant. »*

<sup>463</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1123 ; *Cronica*, p. 972-973 : « [...] *Ceperant enim iam interficere puerulos in cunabulis decubantes, quorum innocentiam dupliciter tam cito ultus est Deus : primo, parvulos recipiendo ad regnum, ut, dum ab aliis mortem, ab eo vitam susciperent sempiternam ; secundo, non permittendo istos capere civitatem, que absque dubio capta fuisset, si porta fuisset aperta, que subito aperiri non poterat, eo quod grandi vecte ferreo superius erat clausa. »*

<sup>464</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 972. : « *et habebant in adiutorium suum de Verona et de Mantua quingentos milites et ducentos Theotonicos [...]. »* ; SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1124. « Autre contretemps, les deux cents Allemands n'étaient pas encore arrivés à leur aide et arrivèrent après, et les cinq cents hommes de Mantoue et de Vérone attendaient à l'extérieur avec le reste de la troupe dans l'intention de pénétrer dans la cité au moment où l'entrée serait libre pour les envahisseurs. » ; *Cronica*, p. 973 : « *Similiter ducenti milites Theotonici nondum pervenerant in adiutorium suum, qui postea supervenerunt ; porro quingenti, qui venerant de Mantua et de Verona, cum alia multitudine forinsecus expectabant, volentes civitatem intrare, cum ingressuris liber pateret introitus. »*

<sup>465</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 973.

<sup>466</sup> La commune de Sassuolo est située à seulement 16 kilomètres de Modène.

<sup>467</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1124 ; *Cronica*, p. 973.

<sup>468</sup> Salimbene, *op. cit.*, p. 391 : « Celui-là, on le craignait plus que le diable : il n'avait plus le moindre scrupule à massacrer les hommes, les femmes et les petits enfants, et il commit des atrocités presque inouïes. Néron lui-même n'était pas son égal en cruauté, ni Domitien, ni Decius, ni Dioclétien, qui furent pourtant de très grands tyrans. Il fit en effet brûler en un seul jour onze mille Padouans dans le Campo San Giorgio, dans la cité de Vérone ; et pendant qu'on mettait le feu à l'édifice dans lequel ils se trouvaient, et qu'ils brûlaient, lui s'amusa à jouter autour d'eux avec ses chevaliers. Il serait trop long de rapporter tous ses actes de cruauté. Oui, il y faudrait un grand livre ! Je suis profondément persuadé, que, tout comme le fils de Dieu voulut avoir un ami intime qu'il fit à sa ressemblance, c'est-à-dire le bienheureux François, le diable en usa de même pour Icelin. » ; *Cronica*, p. 295-296 : « *Hic plus quam diabolus timebatur : pro nichilo enim habebat occidere homines, mulieres et parvulos, et quasi inauditas crudelitates exercuit. Nec Nero in crudelitatibus fuit similis ei nec Domicianus nec Decius nec*

atteint lorsqu'il évoque la cruauté du *condottiero* gibelin Ezzelino [Icelin] da Romano, « qui ressemblait au diable autant que le bienheureux François au Christ<sup>469</sup> », et que Dante Alighieri fait agoniser des années plus tard dans le septième Cercle de son *Enfer*<sup>470</sup>, celui des « violents », plongé dans un bain de sang bouillonnant<sup>471</sup>. Le conflit entre Ezzelino et le marquis d'Este, Azzo VIII<sup>472</sup>, est bien connu : ironie de leur opposition personnelle, en 1249 le *condottiero* s'empare de la cité d'Este pendant que le marquis combat aux côtés des Guelfes parmesans<sup>473</sup>.

Toutefois, on aurait tort de résumer l'échelon du royaume à de simples querelles entre cités de camps opposés, à des affrontements entre partis urbains rivaux par conflits localisés interposés, et aux chocs brutaux d'individus aux ambitions personnelles démesurées. En 1267, à la suite de la bataille de Bénévent qui voit la mort de Manfred, fils illégitime de Frédéric II, l'arrivée de son neveu Conradin de Hohenstaufen dans le jeu politique du royaume d'Italie tisse, indirectement, des liens entre l'échelon du royaume et l'échelon impérial<sup>474</sup>. Le prince Hohenstaufen n'est pas un prétendant sérieux à l'Empire, mais il possède la légitimité de la filiation avec son grand-père Frédéric II : ses partisans italiens espèrent bien mettre cette dernière à profit pour lui permettre de récupérer la Sicile, dont il revendique le titre de roi depuis 1254<sup>475</sup>. Il s'établit ainsi un lien entre l'entourage direct de l'empereur et les gibelins italiens.

---

*Diolecianus, qui fuerunt maximi in tyrannis. Nam XI milia Paduanorum una die fecit comburi in campo Sancti Georgii in civitate Verone. Et cum positus fuisset ignis in domo in qua erant, et comburentur, in hastiludio circa eos ludebat cum militibus suis. Longum esset crudelitates ipsius referre. Nam requirerent librum grandem. Credo certissime quod, sicut filius Dei voluit habere unum specialem amicum quem similem sibi faceret, scilicet beatum Franciscum, sic diabolus Ycilinum. »*

<sup>469</sup> *Ibid.*

<sup>470</sup> *Enfer*, XII,106-112 : « Ici se pleurent leurs crimes sans pitié, / ici est Alexandre, et Denys le féroce / qui fit souffrir si longtemps la Sicile. / Et ce front aux cheveux si noirs, / c'est Azzolino ; et cet autre tout blond, / Opizzo d'Asti, qui là-haut sur la terre, / fut assassiné par son beau-fils. » ; « *Quivi si piangono li spietati danni ; / quivi è Alessandro, e Dionisio fero / chef è Cicilia aver dolorosi anni. / E quella fronte c'ha 'l pel così nero, / È Azzolino ; e quell' altro ch'è biondo / È Opizzo da Esti, il qual per vero / fu spento dal figliastro sú nel mondo. »*

<sup>471</sup> *Enfer*, XII.

<sup>472</sup> Rendu responsable dans le chant V du *Purgatoire*, quelques lignes avant l'intervention de Bonconte da Montefeltro, de la mort du podestat Jacopo da Cassero. Voir : *Purg.*, V,73-78 : « Là je naquis, mais les blessures profondes / par où sortit le sang en lequel je logeais / me furent infligées chez les Anténor, / là où je me croyais le plus en sûreté. Un Este le fit faire, irrité contre moi / beaucoup plus que le droit ne l'exigeait. » ; « *Quindi fu' io ; ma li profondi fóri / ond' uscì 'l sangue in sul quale io sedea, / fatti mi fuoro in grembo a li Antenori, / là dov' io piú sicuro esser credea / quel da Esti il fé far, che m'avea in ira / assai piú là che dritto non volea. »*

<sup>473</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 624 : « Icelin de Romano prit Este, place forte qui appartenait au marquis d'Este, et il lui prit aussi d'autres terres parce que le marquis Azzo était avec les Parmesans qui édifiaient la place forte de Brescello. Les Modénais conclurent un pacte avec les Bolonais et ils eurent deux podestats, un pour chaque parti, et tous récupérèrent leurs prisonniers, qui étaient dans les fers. » ; *Cronica*, p. 505 : « *Et Ycilinus de Romano cepit Est, quod est castrum marchionis Hestensis, et alias Terras marchionis similiter cepit, quia Aço marchio erat cum Parmensibus qui faciebant castrum Berselli. Et Mutinenses inierunt fedus cum Bononiensibus et habuerunt duas potestates, unum pro qualibet parte, et recuperaverunt omnes suos captivos, qui in compedibus tenebantur. »*

<sup>474</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.* p. 40-41.

<sup>475</sup> *Ibid.*

La traversée du *Regnum* par le jeune prince allemand suscite le ralliement, non quantifiable mais décrit comme bien réel, de partisans de l'Empire venus de tout le *Regnum* :

« La même année [1267], vers la Saint-François [4 octobre], Conradin, fils de Conrad, lui-même fils de l'ex-empereur Frédéric, vint d'Allemagne en Apulie pour s'opposer à Charles et reconquérir la terre de ses pères ; beaucoup de Lombards et de Toscans se joignirent à lui. Jusqu'au lieu de l'affrontement il ne rencontra aucun obstacle sur sa route. L'armée des Crémonais de l'intérieur s'éloigna de Rochetta par crainte de Conradin et des Véronais. Conradin était un jeune homme instruit qui parlait parfaitement le latin. La même année il vint à Vérone, au mois d'octobre, avec une grande troupe d'Allemands<sup>476</sup>. »

Salimbene décrit ici un prince allemand vers qui viennent « beaucoup de Lombards et de Toscans<sup>477</sup> » (*multi Lombardi et multi di Tuscia*) pour « se joindre à lui<sup>478</sup> » (*adheserunt sibi*). Son arrivée à Vérone en octobre 1267 est décrite accompagnée d'une « grande troupe d'Allemands<sup>479</sup> » (*magna militia Theutonicorum*).

Conradin de Hohenstaufen est exécuté à Naples, sur ordre de Charles d'Anjou, en 1268, alors qu'il n'a que seize ans. La sympathie que pouvait encore susciter la famille des Hohenstaufen au sein du milieu pro-impérial italien disparaît avec la mort de celui qui était encore, probablement malgré lui du fait de son jeune âge, à sa tête. En décapitant le jeune prince, le parti guelfe fauche, en plein Interrègne, l'un des derniers représentants de poids de l'échelon impérial du parti gibelin dans la Péninsule. L'événement, s'il a lieu hors champ du *Regnum*, connaît néanmoins un retentissement à l'échelle de toute l'Italie<sup>480</sup>. C'est donc que l'investissement personnel de princes étrangers, membres de la famille impériale, régnante ou non, permet d'accéder, pour le parti de l'Empire, à un échelon supplémentaire d'influence à l'échelle de l'Italie.

---

<sup>476</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 859 ; *Cronica*, p. 718 : « Eodem millesimo, circa festum beati Francisci, venit Conradinus de Alemannia, filius Conradi filii Friderici condam imperatoris, ut iret in Apuliam contra Karolum ad recuperandum terram patrum suorum ; et adheserunt sibi multi Lombardi et multi de Tuscia. Et nullum habuit per viam impedimentum usque ad locum conflictus. Et exercitus Cremonensium intrinsecorum se absentavit a Rochetta propter timorem Conradini et Veronensium. Iste Conradinus litteratus iuvenis fuit et Latinis verbis optime loquebatur. Et eodem anno venit Veronam cum magna militia Theutonicorum in mense Octobris. »

<sup>477</sup> *Ibid.*

<sup>478</sup> *Ibid.*

<sup>479</sup> *Ibid.*

<sup>480</sup> L'exécution arbitraire d'un jeune prince encore adolescent scandalise l'opinion italienne de l'époque. Elle est évoquée par Dante dans le *Purgatoire*. Voir : *Purg.*, XX, 67-69 : « Charles vint en Italie, et par pénitence / il prit Corradino pour victime ; et puis / Il envoya Thomas au ciel, par pénitence. » / « Carlo venne in Italia e, per ammenda, / vittima fè di Curradino ; e poi / ripinse al ciel Tommaso, per ammenda. »

### 1.3.4 – L'échelon impérial

En mars 1358, Pétrarque écrit une nouvelle lettre à l'empereur Charles IV<sup>481</sup>, dans laquelle il lui recommande son ami Sagremor<sup>482</sup> :

« L'homme qui te remettra ma lettre, a bien mérité de toi et est digne de ta faveur et de ta bienveillance ; non seulement toi tu lui dois beaucoup, mais tout l'Empire aussi en ton nom. Il me semble inutile de vouloir évaluer la grandeur de son amour pour toi, puisque je parle à quelqu'un qui sait très bien lire les sentiments des gens sur leurs visages<sup>483</sup>. »

Sagremor est ensuite dépeint par Pétrarque comme l'exemple même de la fidélité à l'égard de l'Empereur. Il s'agit en tout cas, sous la plume du poète, d'un individu dont les allées et venues entre l'Italie et le monde germanique sont explicitement mentionnées<sup>484</sup>. De fait, Sagremor est présenté comme un personnage ayant joué un rôle important dans la préparation du *Romzug* de Charles IV durant l'année 1355. Pétrarque évoque ses souvenirs pour l'Empereur : il raconte ainsi ses retrouvailles avec Sagremor durant cette même année 1355, et précise notamment que ce dernier voyageait alors en Lombardie pour préparer la visite du souverain :

« À peine avons-nous franchi les portes de la petite ville que je rencontrai cet homme qui, parti de Crémone dans le silence du milieu de la nuit, avait déjà parcouru douze milles pour atteindre Milan ce jour-là même qui était le plus court de l'année. Et quoique ses serviteurs et ses compagnons fussent transis de froid et accablés de fatigue, lui seul avançait comme s'il avait entrepris un court voyage sur un sentier herbeux à l'aurore d'une journée d'été ; sans cesse la pensée de ton nom le reposait et le souvenir de toi le réchauffait. [...] Il s'en allait, ô César, t'aplanir ton difficile voyage, et, selon les paroles d'Isaïe, faire en sorte que “ toute montagne et toute

---

<sup>481</sup> *Fam.* XXI 7.

<sup>482</sup> On sait qu'il s'agit de Sagremor par une unique mention dans la lettre. Voir : *Fam.* XXI 7, 4 : « De fait, ce n'est pas par hasard, je pense, que son nom lui a été imposé sur les fonts baptismaux, à savoir celui de Sagremor, mais par un présage certain des événements futurs. » ; « *Neque enim casu fortuito ab ipso fonte baptismatis id sibi nomen impositum reor, ut scilicet Sacramor diceretur, sed certo quodam presagio futurorum.* »

<sup>483</sup> *Fam.* XXI 7, 2-3 : « *Vir hic qui has literas maiestati tue dabit, bene de te meritis et tua gratia tuaque benivolentia dignus est ; multumilli non tu modo, sed tuo nomine totum debet imperium. Quantum vero te amet, supervacuum videtur metiri velle, dum te alloquor, quem deceat affectus animorum ipsis in frontibus legere.* »

<sup>484</sup> *Fam.* XXI 7, 2-3 : « Tu sais combien de fois il s'est rendu auprès de toi malgré des pluies ou des chaleurs malencontreuses, avec quelle sagacité et quelle diligence il a franchi les sommets des Alpes et surmonté les difficultés de la route et des événements, en s'oubliant lui-même pour t'obéir. Lors de ta venue en Italie, qui, comme je te l'ai alors dit de vive voix, avait apporté en même temps que toi dans notre territoire un froid arctique, de peur que par hasard les soldats allemands ne soient effrayés par le changement de climat, nous avons tous pu voir combien de fois, au milieu de la nuit, dans la rigueur de l'hiver, il allait et venait tout entier consacré à toi et à ta gloire, si bien que d'une certaine façon il atténuait par la ferveur de son amour et de sa loyauté la dureté si grande du ciel et de la terre et que, ne sentant pas à cause de l'ardeur qui l'animait ce qui se passait au dehors, il démontrait d'une façon remarquable par des faits quel était son nom. » ; « *Scis quotiens ad te ille vel imbribus vel estibus importunis, quam sagaciter quamque impigre venerit superatis iugis Alpium et omni temporum ac viarum difficultate perdomita, dum tibi obsequitur oblitus sui. Tuo illo quidem in Italiam adventu, qui ut tibi tunc presens dixi, ne forte germanus miles mutati celi temperiem exhorreret, arthoum gelu tecum simul finibus nostris invexerat, omnes vidimus quam sepe nocte media, hieme impia, tibi tueque glorie invigilans ivit ac rediit, ut quodammodo illam tantam celi terreque duretiam sui amoris ac fidei fervore compesceret et ardenti animo non sentiens quid exterius ageretur, egregie suum nomen rebus impleret.* »

colline fussent abaissées, que les routes tortueuses devinssent droites et les raboteuses unies<sup>485</sup> » [...]. »

Sagremor est un personnage qui accompagne Pétrarque lors de son voyage à Prague en 1356 : « L'année suivante nous fûmes envoyés tous les deux chez toi, dans ton palais de Bohême, et durant tout ce long voyage nous n'avons à peu près parlé que de toi, de tes affaires et de celles de l'Empire<sup>486</sup>. »

Si la réalité de la fidélité de l'individu à l'égard de l'Empereur dépend, il est vrai, essentiellement de ce que Pétrarque souhaite nous en témoigner, il est tout de même intéressant de remarquer que ce dernier nous en donne une image particulièrement claire : on a ici affaire à un individu qui parle et agit en faveur de l'Empire, et avec lequel le souverain possède un rapport direct. Sagremor appartient en effet à cette catégorie de personnages que nous nommons l'échelon impérial.

#### *Une catégorie d'individus variés*

L'échelon impérial recouvre des sphères politiques en définitive assez différentes les unes des autres au premier abord : entourage proche de l'empereur, famille impériale, partisans se mettant à son service personnel, troupes militaires qui l'accompagnent lors de ses campagnes contre ses ennemis guelfes, administrateurs à son service immédiat. Mais toutes ces personnes, aussi éloignées les unes des autres qu'elles puissent l'être, sont toutes liées par un même rapport personnel, quasiment direct, de confrontation à la personne de l'empereur. Il va de soi que l'empereur lui-même appartient à cet échelon, dans la mesure où il suscite et produit ces mêmes échanges. On verra dans ce chapitre que les échecs personnels des empereurs dans leurs campagnes en Italie, et c'est notamment vrai dans le cas de Frédéric II, sont révélateurs de l'ambiguïté des rapports au sein de l'échelon impérial.

Au milieu de sa *Chronique*, Salimbene évoque ainsi, peut-être sur le modèle des « dix plaies d'Égypte » de l'*Exode*, les « dix malheurs de feu l'empereur Frédéric<sup>487</sup> » :

---

<sup>485</sup> *Fam.* XXI 7, 6-7 : « *Dum ecce vix limen oppidi transgressis iste fit obvius, qui Cremona sub intempeste noctis silentio digressus, iam duodecim milia passuum exegerat, ut illo totius anni brevissimo die Mediolanum perveniret. Et licet famulis atque comitibus suis frigore enectis et labore confectis, unus ipse sic ibat quasi ad estive noctis auroram herbosum breve iter ingressus, et identidem requiescens in tuo nomine et in tui memoria recalescens. [...]* Ibat enim, Cesar, ut arduum tibi complanaret iter, et secundum illud Isaie : ' Omnis mons et collis humiliaretur et essent prava in directa et aspera in vias planas ' » [...]. »

<sup>486</sup> *Fam.* XXI 7, 8 : « *Inde post anni spatium ad te et ad tuam Boemie regiam ambo pariter missi sumus, nichil fere per tam longum vie tractum nisi de te loquentes deque tuis et imperii rebus.* »

<sup>487</sup> Salimbene, *op. cit.*, p. 643 ; *Cronica*, p. 524 : « *Fridericus secundus imperator condam, quamvis magnus et dives et potens fuerit imperator, tamen multa habuit infortunia, de quibus aliqua sunt dicenda, que sunt hec.* »

« Pour commencer, son fils premier-né, Henri, qui devait lui succéder comme empereur, prit, contre sa volonté, le parti des Lombards ; c'est pourquoi il le fit capturer, jeter dans les chaînes et mettre en prison où il finit par mourir de male mort. [...] Deuxième malheur : il voulut soumettre l'Église au point de réduire le pape comme les cardinaux et tous les autres prélats à vivre dans la pauvreté et à aller à pied. Ce n'était pas par zèle divin qu'il agissait ainsi, mais parce qu'il n'était pas un bon catholique ; et comme il était très avide et cupide, il voulait que les richesses et les trésors de l'Église lui reviennent, à lui et à ses fils. Il voulait aussi diminuer la puissance des hommes d'Église pour prévenir toute tentative contre lui. Il confiait cela à certains de ses secrétaires de qui on l'apprit par la suite<sup>488</sup>. »

Est décrite dans ce passage, alors que débute l'énumération des « malheurs de l'empereur<sup>489</sup> », la porosité du milieu pro-impérial au contact direct de la personne impériale. La trahison du fils de Frédéric II, le roi des Romains Henri de Souabe, qui se retourne contre lui en 1234 et rejoint le camp guelfe, est évoquée en premier lieu<sup>490</sup>. Le second « malheur » concerne en revanche directement l'opposition du monarque avec le pouvoir pontifical. La tâche de « diminuer la puissance des hommes d'Église pour prévenir toute tentative contre lui<sup>491</sup> » revient alors à « certains de ses secrétaires de qui on l'apprit par la suite<sup>492</sup>. » Dans les deux cas, ces deux situations font intervenir un rapport de l'empereur à l'Italie, et la division des Italiens face au pouvoir impérial.

Dès les deux premiers « malheurs » énumérés par Salimbene, transparissent également deux « sous-niveaux » de l'échelon impérial. Tout d'abord, nous avons la famille de l'Empereur, ici représentée par Henri de Hohenstaufen, qui trahit certes ici son père mais dont le lien avec le monarque demeure malgré tout naturel ; dans un second temps, nous voyons apparaître l'entourage administratif du souverain, chargé de ses rapports avec l'extérieur. Autrement dit, une dimension à la fois intime, et en même temps plus « formelle ».

Les « malheurs » suivants de l'Empereur, que Salimbene continue de dérouler, donnent à voir bien d'autres composantes de l'échelon impérial, qui tissent cette fois des liens avec les deux échelons précédemment évoqués. L'identité parmesane de l'auteur donne fort logiquement un rôle majeur à sa cité d'origine dans cet exposé. Le sixième « malheur »

---

<sup>488</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 643 ; *Cronica*, p. 524 : « *Primum eius infortunium fuit quia filius eius Henricus primogenitus, qui post eum imperare debebat, contra voluntatem suam Lombardis adhesit ; et ideo ipsum cepit et vincularit et in carcerem posuit, et tandem mala morte periit. [...] Secundum eius infortunium fuit quia voluit suppeditare Ecclesiam, ut tam papa quam cardinales ceterique prelati pauperes essent et pedites irent ; et hoc non intendebat facere zelo divino, sed quia non erat bene catholicus ; et quia multum erat avarus et cupidus, volebat habere divitias et thesauros Ecclesie sibi et filiis suis ; et quia volebat potentiam eorum deprimere, ne contra eum aliquid attemptaret. Et hoc referebat quibusdam secretariis suis, a quibus postea fuit scitum. »*

<sup>489</sup> *Ibid.*

<sup>490</sup> Sur Henri de Hohenstaufen, duc de Souabe, voir Annexe A. Voir également : E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 354-356 ; 367-369 ; 377-383.

<sup>491</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 643 ; *Cronica*, p. 524.

<sup>492</sup> *Ibid.*

concerne donc la révolte de Parme contre Frédéric et son ralliement au camp guelfe<sup>493</sup>. Le septième en est la suite directe :

« Septième malheur : les Parmesans s'emparèrent de sa ville de Vittoria, qu'il avait construite près de Parme ; ils la réduisirent en cendres, la pillèrent et l'anéantirent, puis ils comblèrent les fossés de sorte qu'il n'en demeura pas le moindre vestige [...]. Et encore, ils le contraignirent à une fuite ignominieuse avec son armée ; ils tuèrent beaucoup de ses hommes et en ramenèrent beaucoup captifs de leur cité de Parme [...]. Et encore, ils le dépouillèrent et s'emparèrent de la totalité de son trésor<sup>494</sup>. »

Le rapport direct aux communes, constitutives du premier échelon et donc base de cette pyramide politique, ne doit donc logiquement pas être occulté. Une commune, en tant que « personne morale », fait en quelque sorte partie de l'échelon impérial lorsque l'empereur possède un lien personnel avec elle. En se révoltant contre Frédéric II les Parmesans retournent ainsi un membre de l'échelon impérial au profit du camp guelfe : une commune rompt sa fidélité à l'Empereur, se « rallie sans réserve au parti de l'Église<sup>495</sup> » (*totaliter adhesit Ecclesie*) et s'empare de la ville nouvelle de Vittoria, fondée par le Hohenstaufen. On a donc ici en négatif un lien personnel des communes gibelines à l'égard de la personne du souverain, et par extension de son entourage, qui s'exprime.

Un personnage, dont on a déjà parlé, revient régulièrement dans la *Chronique* du Franciscain : le roi Enzo de Sardaigne, autre fils de l'empereur Frédéric II. La famille de l'Empereur est régulièrement citée, chez le chroniqueur, comme faisant partie d'un cercle d'engagement impérial au plus proche de l'action du milieu des partisans italiens de l'Empire. En l'occurrence, lors de la prise de Parme par les bannis impériaux, l'absence d'Enzo de Sardaigne apparaît comme un échec direct du pouvoir impérial dans la cité :

« Les bannis purent facilement envahir Parme et la prendre pour plusieurs raisons. La première est que le roi Enzo, à qui son père avait confié la garde la ville, était parti avec les Crémonais assiéger une place forte de l'évêché de Brescia, nommée Quinzano. La seconde raison est que l'empereur se trouvait en Lombardie, dans la ville de Turin : il se rendait à Lyon, dans le but de s'emparer des cardinaux et du pape. À ce que l'on dit, certains lui avaient promis de lui livrer la Curie romaine<sup>496</sup>[...]. »

---

<sup>493</sup> SALIMBENE, *op. cit.* p. 643 : « Sixième malheur : Parme se révolta contre lui et se rallia sans réserve au parti de l'Église ; ce qui provoqua sa ruine complète ». ; *Cronica*, p. 525-526 : « *Sextum eius infortunium fuit quando Parma rebellavit sibi et totaliter adhesit Ecclesie, que fuit causa totius ruine ipsius.* »

<sup>494</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 525-526 : « *Septimum infortunium eius fuit quando Parmenses ceperunt civitatem suam Victoriam, quam fecerat iuxta Parmam, et combusserunt et diruerunt et destruxerunt, et foveas repleverunt, ita ut nullum appareret vestigium [...]. Item ipsum turpiter fugaverunt cum exercitu suo et multos ex eis occiderunt et multos captivos duxerunt in civitatem suam Parmam [...]. Item expoliaverunt ipsum et totum habuerunt thesaurum ipsius.* »

<sup>495</sup> *Ibid.*

<sup>496</sup> SALIMBENE, *op. cit.* , p. 382 ; *Cronica*, p. 287 : « *Potuerunt autem isti forbanniti Parmam faciliter invadere et capere multiplici ratione. Prima, quia rex Hencius, cui pater custodiam Parme commiserat, iverat cum*

*Une foule d'Italiens aux côtés des « Allemands de l'empereur »*

Autour du parti impérial citadin et de l'Empereur, gravitent ceux que Salimbene nomme « des Allemands de l'empereur » (*Theutonici imperitoris*). Il s'agit de troupes fidèles à Frédéric II et stationnées dans les villes italiennes pro-impériales :

« La huitième est que les Allemands de l'empereur, apprenant que le podestat de Parme avait été tué par les assaillants, et craignant de subir le même sort, invitèrent ceux-ci à prendre pacifiquement possession de la cité. Les gardes du palais communal et de la tour en firent autant<sup>497</sup>. »

Les Allemands en question ne sont pas ici dépeints, on peut le noter, sous un jour très flatteur. Mais si la présence d'une soldatesque impériale d'origine germanique n'a rien d'étonnant dans le contexte de la querelle entre les guelfes et les gibelins, la plupart de ceux qui soutiennent militairement le pouvoir impérial dans les cités sont bien désignés comme étant des Italiens :

« En effet, messire Henri Testa, podestat de Parme, et messire Bertolo Taverneri, qui, au nom de l'empereur, était capitaine du parti de l'Empire à Parme, étaient pour ainsi dire deux rois. Ces deux hommes ne pouvaient se *soutenir contre lui*, c'est-à-dire contre un « coin », une armée en formation d'attaque, qui n'était certes pas bien nombreuse<sup>498</sup>. »

Le podestat de Parme, Henri Testa, et le chef du parti de l'Empire, Bertolo Taverneri, sont présentés par Salimbene comme officiant « au nom de l'empereur<sup>499</sup> » (*pro imperatore*). Leur chute et le basculement de Parme dans le camp de l'Église provoquent une réaction immédiate du monarque. Frédéric II est alors présenté comme un leader naturel du camp de l'Empire, y étant même mis en avant comme bâtisseur de cité :

« L'empereur, quant à lui, marcha vers Parme, furieux et tout enflammé de colère à cause de ce qui lui était arrivé et, arrivé dans la région qui se nomme Grola [...], il y édifia une cité entourée de grands fossés sur tout son pourtour, et la nomma Vittoria en heureux présage pour l'avenir ; sa monnaie reçut le nom de « victorins » et sa cathédrale était dédiée à saint Victor<sup>500</sup>. »

---

*Cremonensibus ad obsidendum quoddam castrum in episcopatu Brixienti quod dicebatur Quinçanum. Secunda ratio est quia imperator erat in quadam civitate Lombardie que appellatur Taurinum. Ibat enim Lugdunum, ut caperet cardinales et papam. Et, prout dicitur, aliqui promiserant Romanam curiam tradere in manus ipsius. »*

<sup>497</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 289 : « *Octava ratio est quia etiam Theutonici imperitoris, audientes quod potestas Parme erat ab istis occisus, timentes mori, invitabant istos ut pacifice de civitate facerent quicquid vellent. Idem etiam fecerunt custodes palatii communis et turris. »*

<sup>498</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 382 ; *Cronica*, p. 289 : « *Quasi duo reges fuerunt dominus Henricus Testa potestas Parme et dominus Bertolus Tabernerius, qui pro imperatore erat capitaneus in Parma partis imperii. Isti duo non potuerunt stare coram eo, scilicet cuneo vel exercitu veniente, qui certe valde modicus erat. »*

<sup>499</sup> *Ibid.*

<sup>500</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 390-391 ; *Cronica*, p. 295 : « *Imperator, vero, furibundus et tous inflammatus ex ira propter illa que sibi acciderant, venit ad Parmam et in contrata que dicitur [...] fecit fieri unam civitatem cum magnis foveis in circuitu, quam etiam Victoriam appellavit in presagium futurorum ; denarii vero monete victorini*

Il attire dans le même temps à lui les capitaines gibelins et les princes pro-impériaux, dont Salimbene parle longuement. On remarque alors une description de membres des trois échelons du *Regnum* :

« Ainsi donc, Frédéric se trouvait là-bas avec son armée, ainsi que le roi Enzo avec l'armée des Crémonais. L'empereur manda à tous ses partisans de venir le rejoindre au plus vite afin de lui porter assistance. Le premier à venir fut messire Hugues Botteri, citoyen de Parme et neveu de monseigneur le pape Innocent IV par sa sœur ; il était en ce temps-là podestat de Pavie, et il vint avec tous les habitants de Pavie qui paraissaient en état de combattre. Le pape ne put détacher son neveu de Frédéric ni par des cadeaux ni par des promesses, et pourtant il aimait davantage la mère d'Hugues que ses deux autres sœurs, qui étaient également mariées à Parme. Après celui-ci vint Icelin de Romano, qui dominait alors la Marche de Trévis et conduisait une grande armée<sup>501</sup> ».

Apparaissent ici des partisans « ordinaires », citadins pro-impériaux anonymes, et des individus dotés d'un pouvoir sur de plus vastes territoires, comme Ezzelino da Romano [Icelin], aux côtés de membres de la famille impériale, à l'instar d'Enzo de Sardaigne. L'Empereur attire à lui « tous ses amis<sup>502</sup> » (*omnis amicis suis*), c'est-à-dire ceux qui soutiennent son entreprise en Italie du nord. L'échelon impérial est donc en quelque sorte l'aimant de sa propre cause. Dans la suite de sa *Chronique*, Salimbene va même plus loin dans sa description de cet échelon : il établit une liste d'aristocrates gibelins passés au service direct de l'Empereur, qu'il nomme « princes de Frédéric<sup>503</sup> » (*principes Frederici*) :

« Voici donc les princes de Frédéric :

Le comte Gautier de Manopello,

Le comte Thomas d'Acerra,

Le comte Richard de Caserte,

Le marquis de Hohemburg, messire Berthold,

Le marquis de Lanza, Lombard du Piémont : sa sœur, ou sa nièce, était la mère du prince Manfred ; celui-ci occupa le trône après la mort de son père et de son frère Conrad, et fut tué au combat par Charles qui prit possession de son royaume.

---

*dicebantur, et maior ecclesia Sanctus Victor. »*

<sup>501</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 390-391 ; *Cronica*, p. 295 : « *Erat ergo ibi Fridericus cum exercitu suo et rex Hencius cum exercitu Cremonensium. Et misit imperator omnibus amicis suis, ut festinanter venirent ad adiutorium sibi dandum. Et primus qui venit fuit dominus Ugo Botérius, civis Parmensis, domini Innocentii pape quarti ex sorore nepos, qui, cum tempore illo potestas Papiensium esset, cum omnibus Papiensibus venit, qui ad bellum utiles videbantur. Non potuit papa istum suum nepotem nec precibus nec promissis ab amore Friderici divellere, et plus dilexit matrem istius quam alias suas sorores duas, quas similiter habuerat maritatas in Parma. Post istum venit Ycilinus de Romano, qui tunc temporis dominabatur in Marchia Trivisina, et maximum exercitum duxit secum. »*

<sup>502</sup> *Ibid.*

<sup>503</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 799 : « [...] Frédéric, qui, avec ses princes et ses partisans, essayait de ruiner la liberté de l'Église et de détruire l'unité des fidèles. [...] J'ai pensé qu'il fallait énumérer quelques princes de Frédéric, pour donner connaissance du passé. » ; *Cronica*, p. 662-663 : « [...] *Fridericum scilicet, qui cum suis principibus et sequacibus conabatur subvertere ecclesiasticam libertatem et corrumpere fidelium unitatem. [...] ideo aliquos principes Friderici describendos putavi ad noticiam preteritorum habendam. »*

Messire Richard de Montenegro,

Messire Marin d'Eboli,

Messire Richard Filangeri,

Messire Tebaldo Francesco,

Messire Pierre de Calabre, maréchal,

Messire Pandolfo de Fasanella,

Messire Pierre de la Vigne. C'est lui qui écrivait les lettres de l'empereur qui l'appelait son logothète ; il était très puissant à la cour de l'empereur.

Le juge Thaddée de Sessa,

Messire Aldebrandin Cazaconte.

Frédéric plaça beaucoup d'autres princes dans les cités d'Italie pour défendre l'Empire et s'opposer aux partisans de l'Église. Je me refuse absolument à exposer leur histoire, parce qu'elle ne me paraît pas digne d'être relatée<sup>504</sup>[...]. »

La dernière phrase de ce passage a évidemment de quoi susciter une immense frustration. Malgré ce manque, dans cet extrait l'auteur a cependant le mérite de bien préciser la nature directe de la relation entre l'Empereur et les seigneurs gibelins : même pour les plus insignifiants d'entre eux, leur pouvoir n'a de justification que par un rapport personnel au souverain. Toutefois, ce rapport personnel au monarque ne va pas sans quelques épurations régulières de son entourage, comme en témoigne la mise à l'écart de Pierre de la Vigne<sup>505</sup>. Ce

---

<sup>504</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 800 ; *Cronica*, p. 662 : « *De principibus imperatoris Friderici secundi. Isti sunt ergo principes quos habuit Fridericus, scilicet : Comes Gualterius de Manupel. / Comes Thomasius de Cerra. / Comes Riçardus de Caserto. / Marchio Umborgo dominus Bertoldus. / Marchio Lancea, Lombardus de Pede Montis ; cuius soror vel neptis mater fuit principis / Manfredi , qui regnum occupavit post mortem patris et Conradi fratris, et quem Karolus debellando occidit et regnum possedit. / Dominus Riçardus de Monte Nigro. / Dominus Marinus de Ebulo. / Dominus Riçardus Filingeri. / Dominus Thebaldus Franciscus. / Dominus Petrus de Calabria, mariscalcus. / Dominus Pandulfus de Faxanello. / Dominus Petrus de Vinea. Hic fuit litterarum imperatoris dictator, quem imperator logothetam appellavit, et fuit valde magnus in curia imperatoris. / Iudex Tadeus de Suessa. / Dominus Odovrandinus Caçaconte. / Habuit et multos alios per civitates Ytalie, quos ponebat ad defendendum imperium et ad confundendum ecclesiasticos viros. Quorum historiam ponere multum dedignor, quia non videtur michi digna relatu [...]. » Pour chacun de ces individus, voir Annexe A.*

<sup>505</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 399 : « Mais l'empereur ne savait conserver l'amitié de personne ; pis encore, il se glorifiait de n'avoir jamais engraisé de cochon sans en avoir eu le lard. Il voulait dire par là qu'il n'élevait jamais un homme aux richesses et aux honneurs sans finir par vider sa bourse, voire son trésor : peut-on imaginer paroles plus infâmes ? Ce trait apparut dans le cas de Pierre de la Vigne, qui était le principal conseiller et secrétaire à la cour de l'empereur qui l'appelait son logothète, et pourtant il l'avait sorti de la poussière [3 R 16,2], cette même poussière à laquelle il devait le renvoyer par la suite. En effet, il chercha contre lui des prétextes [Jb 19, 28] et une fausse accusation afin de l'envoyer à la mort. » ; *Cronica*, p. 302 : « *Sed imperator nullius amicitiam conservare sciebat, quin immo gloriabatur quod nunquam nutrierat aliquem porcum cuius non habuisset axungiam. Et volebat dicere quod nunquam sublimaverat aliquem ad divitias et honorem, cuius postea non exhausisset marsupium vel thesaurum. Que erat maxima miseria dicere. Sed patuit hoc in Petro de Vinea, qui in curia imperatoris maximus et consiliarius et dictator fuit nec non et ab imperatore appellatus est logotheta et tamen eum de pulvere exaltaverat, et in eundem pulverem eum postmodum fecit reverti. Nam radicem verbi invenit contra eum nec non et calumniam, ut eum morti traderet.* » Sur Pierre de la Vigne, voir Benoît GREVIN, *Rhétorique du pouvoir médiéval : les « Lettres » de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 2008.

dernier, bien que classé parmi les princes impériaux par Salimbene, est clairement désigné sous le titre de « logothète<sup>506</sup> », c'est-à-dire comme un fonctionnaire de son administration.

L'action directe du souverain est probablement l'expression la plus visible de l'échelon de l'Empire dans les sources italiennes. L'intervention impériale la plus concrète y est la nomination fréquente de vicaires d'Empire, c'est-à-dire d'individus représentant directement le monarque romain dans chaque cité du *Regnum* : certains de ces personnages sont d'ailleurs directement issus du parti gibelin de la cité dont ils sont vicaires<sup>507</sup> : plus d'un demi-siècle après le règne du dernier empereur Hohenstaufen, Henri VII de Luxembourg procède ainsi en janvier 1311 lorsqu'il nomme Matteo di Maggio vicaire impérial de Brescia<sup>508</sup>. Le souverain incarne donc la tête de l'échelon impérial en Italie en même temps qu'il en est l'un des principaux recruteurs.

### *Un point d'attraction au sommet de la hiérarchie du Regnum*

La déposition de Frédéric II en 1245 par le pape n'empêche pas l'empereur de demeurer un point d'attraction pour les Italiens, y compris ceux issus de régions extérieures à la juridiction impériale<sup>509</sup>. Salimbene racontait déjà, des années avant sa mise au ban de la chrétienté,

---

<sup>506</sup> Haut fonctionnaire de l'administration impériale. Il s'agit là d'un terme issu du monde byzantin, dont la cour impériale d'Occident copie régulièrement les usages depuis Charlemagne.

<sup>507</sup> Sur la question des vicaires impériaux en Italie et en Allemagne au XIV<sup>e</sup> siècle, on peut consulter : Pierre JUGIE, « Le vicariat impérial du cardinal Gui de Boulogne à Lucques en 1369-1370 », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, tome 103, n°1, 1991, p. 261-357. ; Lotte HÜTTEBRÄUKER, « Die Vikare Karls IV. in Deutschland » dans Leo SANTIFALLER (dir.), *Festschrift Albert Brackmann dargebracht von Freunden, Kollegen und Schülern*, Weimar, Hermann Böhlhaus Nachfolger, 1931, p. 546-568.

<sup>508</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 29 : « Tandis que l'Empereur demeurait à Crémone, les gens de Brescia avaient obéi à ses commandements et reçu son vicaire. Messire Tibaldo et messire Maffeo di Maggio étaient tous deux chefs d'un parti. Messire Maffeo qui était au pouvoir déposa la Seigneurie entre les mains de l'Empereur pour lui prêter obéissance. » ; *Cronica*, III, XXIX : « *Dimorando lo Imperadore in Cremona, i Bresciani, i quali avean fatti i suoi comandamenti e ricevuto il suo vicario, messer Tibaldo Brociati e messer Maffeo di Maggio capi ciascuno d'una parte, messer Maffeo, che prima tenea la terra, per ubidire dipose la signoria nella volontà dello Imperadore.* »

<sup>509</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 392 : « Les renforts que l'empereur reçut pour le siège de Parme après sa déposition. Après Icelin, toutes sortes de peuples vinrent porter assistance à Frédéric : il y avait des Reggians et des Modénais qui, dans leur cité, étaient pour l'Empire, ainsi que des gens de Bergame et d'autres cités de Toscane, de Lombardie et d'autres parties du monde, qui n'étaient pas du côté de l'Église. Il y avait aussi avec lui des Bourguignons, des Calabrais, des Apuliens, des Siciliens, des gens de la Terre de Labour, des Grecs et des Sarrasins de Lucera, et presque de chaque nation qui est sous le ciel [*Ac 2, 5*] ; si bien qu'il s'en forma une grande armée [*Ez 37, 10*] » ; *Cronica*, p. 296-297 : « *De auxiliatoribus quos habuit imperator post depositionem ad obsidendum Parmam. Porro post Ycilinum in adiutorium Friderici venerunt multe gentes, ut Regini, Mutinenses, qui erant in civitatibus suis pro imperio, Bergamenses etiam et alie civitates tam de Tuscia quam de Lombardia et aliis partibus mundi, que cum Ecclesia non erant. Et fuerunt cum eo et de Burgundia et de Calabria et de Apulia et de Sicilia et de Terra Laboris et Greci et Saraceni de Nuceria et fere ex omni natione que sub celo est ; et factus est exercitus nimis grandis valde, Eze. XXXVII. Et poterant ei dici illud Ys. IX : Multiplicasti gentem, non magnificasti leitiam. Et hoc duplici ratione. Prima fuit quia cum tota gente sua non potuit occupare nisi illam stratam que vadit a Parma ad Burgum Sancti Donini. Alia vero : civitas nichil sentiebat se sua obsidione.* »

l'attraction que suscite l'Empereur lorsqu'il consent à faire la paix avec certaines cités, ce qui ramène à lui des hommes de son parti :

« L'empereur Frédéric, accompagné de ceux qui l'avaient fait venir en Lombardie, assiégeait et prenait villages et places fortes, et semait la discorde. En l'an du Seigneur 1237, messire Manfred de Cornazzano, un homme de Parme, était podestat à Reggio ; au mois de septembre, avec des chevaliers et des fantassins de Reggio, il alla se mettre au service de l'empereur, aux côtés des Parmesans et des Crémonais, avec leurs *caroccios*. Ils dépassèrent la place forte de Moso que tenaient les Crémonais, et prirent Redondesco, qui dépendait de Brescia, et Vinzolo qui dépendait de Mantoue, et la place forte de Goito. Pendant qu'il s'y trouvait, l'empereur fit la paix avec les Mantouans, si bien qu'ils mirent à son service des fantassins et des arbalétriers au siège de Montechiaro<sup>510</sup>. »

L'exotisme de l'entourage de Frédéric II est visible jusque dans la description de certaines de ses troupes, dont notamment une étonnante mention, toujours pour l'année 1237, d'une troupe de mercenaires musulmans qui manœuvrent un éléphant harnaché d'une tour de guerre<sup>511</sup>. On sait cependant que Salimbene aime à représenter des scènes édifiantes. En l'occurrence, la description de l'entourage proche de l'Empereur n'y fait pas exception. Y compris dans les moments les plus cruels comme lors des scènes d'exécution de prisonniers guelfes devant les murs de Parme :

« Les exécutions avaient lieu sur la berge de la rivière Parma, du côté des montagnes, au-delà du pont de dame Egidia, au lieu-dit Biduzzano. Et pendant ce temps-là, toute la troupe de l'empereur se tenait là autour de lui, sous les armes, de peur que les Parmesans et leurs alliés, qui se tenaient eux aussi sous les armes dans ce quartier, ne fissent par surprise irruption contre eux<sup>512</sup>. »

La personnalité particulière de Frédéric II est la source de bien des controverses au sein de son entourage proche. On reviendra notamment, dans un prochain chapitre de cette étude, sur la défection du Gibelin parmesan Bernardo Rossi de Parme, parrain de l'empereur mais qui,

---

<sup>510</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 208 ; *Cronica*, p. 136 : « Anno Domini MCCXXXVII, dominus Manfredus de Cornaçano, civis Parmensis, potestas Reginus fuit ; qui ivit in mense Septembris cum militibus et peditibus Regii in servitium imperatoris Friderici cum Parmensibus et cum Cremonensibus cum carrociis suis ; et transierunt castrum de Moso, quod detinebant Cremonenses, et ceperunt Rodheldesccum Brexanum et Vinçolum Mantuanum et castrum de Goo. Et dum staret ibi imperator, fecit pacem cum Mantuanis, ita quod miserunt pedites et balistarios in eius servitio in obsidione Montis Clari. »

<sup>511</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 208-209 : « Puis, avant la Saint-Martin [11 novembre], en deux jours, il arriva à Pontevico avec son armée. L'empereur avait alors cet éléphant qu'il gardait à Crémone, sur lequel il y avait une tour en bois qui ressemblait au carroccio des Lombards ; elle était carrée et bien assemblée, avec quatre bannières, une à chaque angle, et au milieu, le grand étendard, et à l'intérieur le maître de la bête avec beaucoup de Sarrasins. » ; *Cronica*, p. 136-137 : « Et ante festum sancti Martini per duos dies venit cum exercitu apud Pontem Vicum. Tunc habuit imperator elefantem suum quem Cremona tenuerat, super quem erat turris lignea ad modum carrocii Lombardorum ; et erat quadratum et bene lignatum, habens banderias IIII, in quolibet angulo unam, et in medio magnum vexillum, et intus magister bestie cum multis Saracenis. »

<sup>512</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 394 ; *Cronica*, p. 298 : « Et hoc fiebat in glarea fluminis Parme versus montes, ultra pontem Domine Egidie, in loco qui dicitur Bidhuçanum. Et tunc tota militia imperatoris ibi armata cum imperatore stabat, timens ne Parmenses cum suis qui intrinsecus e regione stabant armati ad eos irrumperent. »

par crainte pour sa vie, trahit Frédéric et emmène avec lui de nombreux chevaliers gibelins qui passent dans le camp guelfe. La proximité préalable de Bernardo avec Frédéric II, leur appartenance réciproque au même échelon, renforce chez Salimbene l'importance politique de ce retournement d'alliance :

« Messire Bernard, que j'ai mentionné plus haut, était le parrain de l'empereur, auquel le liait une amitié réciproque : il avait accès auprès de lui quand il le voulait, sans jamais trouver porte close<sup>513</sup>. »

À travers ces différents extraits, on a donc montré que l'échelon impérial peut, dans les sources, concerner des personnages variés. Quand ils ne font pas partie de la famille de l'empereur ou de ses serviteurs, il peut s'agir d'Italiens qui se mettent au service du monarque pour diverses raisons : événements militaires, trahisons politiques, nominations d'individus à des postes clés, etc. Il inclut toutes les personnes qui font partie de la cour impériale, qui ont un rapport immédiat avec son autorité, que ce soit ses administrateurs – comme Pierre de la Vigne – des princes et des chevaliers de sa suite, des officiers chargés de basse besogne, ou encore tout simplement des troupes de mercenaires. Cet échelon concerne également les cités en tant que « personnes morales », notamment lorsqu'elles ont, comme c'est le cas de Parme au XIII<sup>e</sup> siècle, un rapport personnel avec le souverain.

L'évocation de Pierre de la Vigne, qui était un homme de lettres reconnu de son vivant<sup>514</sup>, laisse cependant en suspens la question des intellectuels pro-impériaux. En effet, si nous avons débuté ce chapitre en citant Pétrarque, nous n'avons pas choisi de ranger ce dernier parmi les membres de l'échelon impérial au temps de Charles IV de Luxembourg. En revanche, son ami Sagremor, à nos yeux, y figure bel et bien. C'est pour cela que, dans un souci de laisser la porte ouverte à des exceptions, nous proposons de définir une quatrième et ultime catégorie, située en dehors de cette pyramide.

### 1.3.5 – L'intellectuel pro-impérial

« Je suis celui qui tenais les deux clefs  
Du cœur de Frédéric, et qui les manœuvrais,  
Serrant et desserrant, si doucement,  
Que j'écarterai de son secret presque tout autre ;

---

<sup>513</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 398. ; *Cronica*, p. 302 : « Porro dominus Bernardus, cuius supra memoriam feci, compater fuit imperatoris et amicissimus valde et dilectus ab eo ; et cum volebat ingredi ad eum, nulla erat ibi clausura. »

<sup>514</sup> B. GREVIN, *Rhétorique du pouvoir médiéval*, p. 559-564

Et je fus si fidèle à ce glorieux office  
Que j'en perdis le sommeil et la force<sup>515</sup>. »

Lorsque Dante et Virgile parviennent au second giron<sup>516</sup> du septième Cercle de l'Enfer, lieu de tourment des « violents contre eux-mêmes<sup>517</sup> », ils pénètrent dans une forêt étrange où des ombres, transformées en arbres, se lamentent pathétiquement. Ce lieu morbide est celui où siègent ceux coupables de s'être eux-mêmes donné la mort. Dante y fait donc figurer le malheureux Pierre de la Vigne, disgracié puis arrêté sur ordre de Frédéric II en 1249. On a déjà évoqué précédemment la présence du malheureux logothète de l'empereur dans la *Chronique* de Salimbene, qui se retrouve accusé de comploter avec le pape Innocent IV contre le monarque. Le chroniqueur franciscain considère que cette accusation est fautive<sup>518</sup>.

Pierre de la Vigne, outre le rôle qu'il joue dans l'histoire du règne du dernier empereur Hohenstaufen, est également connu pour son activité littéraire : maître de rhétorique à l'université de Naples, poète reconnu dès le début du *Ducento*, il est également l'auteur d'une remarquable correspondance qui a fait l'objet de plusieurs entreprises d'édition depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>519</sup>. Sa présence dans la *Divine Comédie* témoigne d'une influence notable de cette figure comme modèle pour les générations de lettrés italiens qui lui ont succédé, et dont Dante fait partie<sup>520</sup>. Dans cette optique, la personne de Pierre de la Vigne pose, on l'a dit, la question de l'intellectuel comme individu « particulier » du milieu pro-impérial en Italie.

Jacques Le Goff dessinait déjà, à la fin des années 1950, le portrait d'un Dante Alighieri comme héraut ultime d'une classe sociale spécifique à la société du Moyen Âge tardif<sup>521</sup>. Dante

---

<sup>515</sup> *Inf.*, XIII, 58-63 : « Io son colui che tenni ambo le chiavi / del cor di Federigo, e che le volsi, serrando e diserrando, sì soavi, / che dal secreto suo quasi ogn' uom tolsi ; / fede portai al glorioso officio, / tanto ch' i' ne perde' li sonni e ' polsi. »

<sup>516</sup> DANTE, *Enfer*, notes de J. RISSET, p. 125.

<sup>517</sup> *Ibid.*

<sup>518</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 398 : *Cronica*, p. 302. Pierre de la Vigne, arrêté et mis en prison pour trahison, aurait eu les yeux crevés sur ordre de l'Empereur. La cause exacte de son décès est inconnue : l'ancien logothète pourrait avoir succombé aux suites de ses blessures, à la torture, ou bien s'être suicidé dans sa prison. Dante semble avoir choisi cette dernière hypothèse lorsqu'il rédige l'Enfer, plus d'un demi-siècle après sa mort.

<sup>519</sup> L'une des études les plus connues sur le logothète de Frédéric II est certainement celle d'Alphonse HULLARD-BREHOLLES : *Vie et correspondance de Pierre de la Vigne, ministre de l'empereur Frédéric II, avec une étude sur le mouvement réformiste du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Plon, 1865. Parmi celles plus récentes, citons notamment : Hans-Martin SCHALLER, *Handschriftenverzeichnis zur Briefsammlung des Petrus de Vineia*, bearb. von Hans-Martin Schaller, unter Mitarb. von Bernhard Vogel, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, « *Monumenta Germaniae Historica*, 18 », 2002. Ainsi que : B. GREVIN, *Rhétorique du pouvoir médiéval*, 2008.

<sup>520</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 47.

<sup>521</sup> Jacques LE GOFF, *Les Intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2000, p. 5 : « Raisonneur, l'intellectuel risque de tomber dans la ratiocination. Scientifique, le dessèchement le guette. Critique, ne va-t-il pas détruire par principe, dénigrer par système ? [...] Derrière la raison, il a su voir la passion du juste, derrière la science la soif du vrai, derrière la critique la quête du mieux. Aux ennemis de l'intellectuel, Dante a répondu depuis des siècles, en mettant au Paradis où il les réconcilie les trois plus grandes figures d'intellectuels du XIII<sup>e</sup> siècle : saint Thomas,

apparaît sous la plume du médiéviste français comme le personnage clé de la mutation intellectuelle d'un Occident résolument engagé, dès les débuts du XIV<sup>e</sup> siècle, vers la voie de la modernité. On sait toutefois, en s'intéressant à la biographie du personnage, que la formation intellectuelle de Dante et son intégration au monde des lettrés est en partie la conséquence de l'influence des correspondances poétiques entretenues durant sa jeunesse avec différents membres de la chevalerie citadine<sup>522</sup>. L'un des modèles de ces échanges est la correspondance qu'ont entretenue, à la fin du *Duecento*, Guittone d'Arezzo et le juge bolonais Guido Guinizzelli<sup>523</sup>. Mais Dante, à l'inverse de ses compagnons de jeunesse, est l'un des rares qui ait transformé cette activité qui relevait initialement d'un simple loisir social en une activité professionnelle complète<sup>524</sup>.

Toutes ces considérations nous ont donc conduit, afin de souligner toutes les subtilités morales et politiques de cette catégorie sociale, à la classer à part des trois autres échelons dans le cadre de cette étude.

### *L'intellectuel, figure pensante du milieu pro-impérial ?*

Dans cette société occidentale en pleine transformation, la question de l'Empire, si elle n'est pas forcément la seule et unique option politique des intellectuels médiévaux, demeure tout de même centrale dans les querelles qui animent les « gens de savoir<sup>525</sup> » à cette époque : les réflexions politiques qui animent les premiers universitaires du Moyen Âge tardif concernent le rôle et la nature de l'État<sup>526</sup>, et l'Empire apparaît encore aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on l'a plusieurs fois rappelé dans ces pages, comme l'aboutissement ultime de la conception médiévale de ce que *devrait être* un État.

Dante comme Marsile de Padoue<sup>527</sup>, au début du *Trecento*, ont tous deux une conception tout à fait personnelle du rôle que doit jouer l'institution impériale dans le rétablissement d'un

---

saint Bonaventure et Siger de Brabant. »

<sup>522</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 59 : « Le jeune Dante ne peut que trouver sa place dans ce milieu : issu d'une famille qui depuis longtemps s'intègre aux arts majeurs et qui tente en même temps de se rapprocher de l'élite, marié à une femme issue d'une branche mineure d'un grand lignage, formé à la *grammatica* qui sert normalement de prélude à une carrière de notaire, de juriste ou encore de médecin [...]. Surtout, alors qu'il poursuit ses études et s'insère dans les réseaux sociaux de sa ville, il fréquente tant les étudiants que les hommes d'affaires à Bologne que les cavaliers de l'armée communale sur les champs de bataille entre Pise et Arezzo, deux groupes sociaux parmi lesquels se pratique avec ardeur la poésie, et la poésie d'amour tout particulièrement. »

<sup>523</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 55. Dante cite ces deux personnages dans le *Purgatoire* (Voir : *Purg.* XXVI, 136-148).

<sup>524</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 59.

<sup>525</sup> Pour reprendre l'expression consacrée par Jacques Verger. Voir : Jacques VERGER, *Les Gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1998.

<sup>526</sup> J. LE GOFF, *op. cit.*, p. 160.

<sup>527</sup> Sur Marsile, voir Annexe A..

pouvoir politique fort aux différents échelons de la vie politique italienne médiévale. Leur éducation, leur poids intellectuel et leur influence sur des catégories de personnes variées leur permettent donc d'apparaître de prime abord comme des individus que l'on peut facilement ranger dans la même catégorie.

Mais, on l'a déjà démontré<sup>528</sup>, la réalité de l'appartenance de ces individus à la cause de l'Empire n'est pas sans nuances. Qui plus est, ces dernières sont bien souvent aussi nombreuses que les individus eux-mêmes. Doit-on définir un intellectuel italien comme « pro-impérial » du simple fait qu'il soutienne la cause de l'empereur dans la Péninsule ? Les précédents chapitres de notre étude pointaient déjà du doigt la relative souplesse de ce même engagement, en insistant notamment sur l'existence de « transfuges » au sein des deux camps, voire de traîtres, ce que nous traiterons dans un prochain chapitre. Toutefois, ainsi que l'explique Jacques Le Goff lorsqu'il évoque le contexte dans lequel émerge un texte tel que le *Defensor Pacis*, « il est aisé d'apercevoir les traditions qui l'inspirent, outre l'esprit des communes italiennes<sup>529</sup>. » De ces traditions propres au royaume d'Italie du XIV<sup>e</sup> siècle, celle que retient en premier lieu Jacques Le Goff, c'est « la tradition gibeline d'abord qui soutient contre les aspirations pontificales à la domination temporelle le principe de séparation des pouvoirs spirituel et temporel et la revendication de celui-ci par l'empereur<sup>530</sup> ».

On perçoit donc aisément que dans ce contexte, ce qui justifie l'apparition dans la société intellectuelle italienne médiévale d'un texte aussi important que celui de Marsile, c'est bien un terreau fertile à la revendication d'une souveraineté impériale « naturelle » sur l'Italie. En d'autres termes, il n'aurait jamais pu y avoir de *Defensor Pacis* si une partie des intellectuels italiens, tant dans les milieux universitaires que dans les chancelleries, n'avait été fondamentalement pro-impériale.

### *Des électrons libres favorables à l'Empire ?*

Mais Jacques Le Goff n'oublie cependant pas de préciser, et c'est là un sujet d'étude en soi<sup>531</sup>, que Dante et Marsile ne sont pas d'accord sur le fond. Car à ses yeux, « [...] ce qui distingue Ockham, et surtout Marsile de Padoue, de la tradition gibeline, c'est qu'ils ne songent plus en définitive à réunir dans un seul État laïque impérial, sinon toute l'humanité, du moins

---

<sup>528</sup> Voir Partie I, chapitre 1.2.1.

<sup>529</sup> J. LE GOFF, *op. cit.*, p. 161.

<sup>530</sup> *Ibid.*

<sup>531</sup> Unn FALKEID, « Marsilius of Padua and the question of legitimacy », in U. FALKEID, *op. cit.*, p. 52.

toute la chrétienté<sup>532</sup>. » Dante serait donc davantage un partisan de l'Empire en tant que gouvernance universelle que d'une monarchie purement italienne. « Tout oppose – et ici spécialement – Marsile de Padoue à Dante pour qui l'empereur aurait dû être au contraire le restaurateur de l'unité fondamentale<sup>533</sup> » nous dit enfin Jacques Le Goff.

Autrement dit, si intellectuels pro-impériaux il y a, ils ne partagent parfois aucunement les mêmes points de vue sur l'Empire. Ce positionnement particulier vis-à-vis de ce qui les définit politiquement place donc forcément ces personnages dans une catégorie à part, distincte des autres échelons du milieu pro-impérial que nous décrivions dans les précédents chapitres. Si ces individus peuvent être, à un moment ou à un autre de leur existence, estampillés comme appartenant au milieu pro-impérial, l'Empire n'est pas forcément ce qui définit leur place dans la société italienne. Dante peut être vu au début de sa carrière comme proche des Guelfes florentins, mais cette catégorisation s'estompe au soir de sa vie, comme en témoigne sa prise de distance progressive avec ses compagnons d'exil<sup>534</sup>, et se révèle finalement vaine pour classer l'individu plusieurs siècles après sa mort. En revanche, on peut le voir en premier lieu, et sans aucune contestation possible, comme un intellectuel italien.

Il en va également de même pour Marsile, Pétrarque ou encore Bartole de Sassoferrato : ces personnages, Italiens de naissance comme de culture, possèdent tous un lien avec l'Empire, qui se révèle souvent extrêmement fort et influent, mais ce n'est aucunement ce qui les caractérise en tant qu'individus. L'erreur serait toutefois de considérer cette catégorie comme un piédestal sur lequel trônerait le lettré italien médiéval qui serait alors vu comme l'aboutissement ultime de l'engagement, tour à tour total et désintéressé, en faveur de la cause impériale. Cette catégorie « hors-série » permet au contraire de les faire émerger dans toute leur complexité. Pour dire les choses plus simplement, si ces personnages n'avaient pas joué un rôle particulier au sein du milieu pro-impérial, en nous laissant notamment les traces écrites qui nous servent aujourd'hui de support pour l'étudier, il est fort probable que nous n'en aurions qu'une perception tronquée.

Néanmoins, un personnage comme Dante évolue au sein de différents échelons politiques au cours de sa vie. On l'a rappelé, il est issu d'une famille dont l'un des ancêtres, Cacciaguida, a été fait chevalier par le roi des Romains, Conrad III de Hohenstaufen<sup>535</sup>, avant

---

<sup>532</sup> J. LE GOFF, *op. cit.*, p. 163.

<sup>533</sup> *Ibid.*

<sup>534</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 155-172.

<sup>535</sup> *Par.* XV, 130-144 : « À une vie si belle, si reposée, / de citoyens, à une si confiante / communauté, à un séjour si doux / Marie me donna, appelée à grands cris ; / et dans votre antique Baptistère / je devins à la fois chrétien et Cacciaguida. / Moronto fut mon frère, et Eliseo ; / ma femme vint à moi de la vallée du Pô ; / c'est ainsi que se fit le nom que tu portes. / Puis je suivis l'empereur Conrad ; / et il me ceignit de sa milice / tant il me sut gré de mes

de partir à la croisade puis d'y mourir. Par la suite, sa famille semble hésiter entre les Guelfes et les Gibelins<sup>536</sup>. Et ce bien que la famille des Alighieri subisse matériellement le courroux du parti de l'Empire lorsque ce dernier reprend le pouvoir à Florence pour six années entre 1260 et 1266<sup>537</sup>. Entre ces deux périodes, le contexte a donc énormément évolué, et on ne peut pas considérer que l'affiliation politique de la famille de Dante soit claire et définitive : Cacciaguیدا est un chevalier italien du XII<sup>e</sup> siècle, issu d'une vieille famille de la noblesse citadine florentine<sup>538</sup>, qui a combattu au service du père de Frédéric Barberousse, et dont la carrière a pu le placer à un moment parmi les membres de l'échelon impérial. À l'inverse, son descendant<sup>539</sup> est un homme de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, tributaire des échecs de la famille Hohenstaufen pour restaurer durablement la paix dans la Péninsule, et prisonnier des luttes intestines des Italiens de son temps. On trouve donc, et c'est tout à fait remarquable, des traces de la complexité du positionnement politique de Dante au sein des hésitations passées de son propre échelon familial.

La position de Dante au sein des instances communales avant son exil en 1301 le place cependant comme un membre important de l'échelon urbain florentin<sup>540</sup>. Par la suite, la dernière partie de sa vie hors des murs de sa patrie et ses liens personnels avec différents personnages puissants lui donnent l'envergure nécessaire pour graviter dans les échelons supérieurs, notamment dans l'échelon du *Regnum*, bien que son insertion dans la vie communale de ses cités d'exil ne soit guère aisée<sup>541</sup>. Dante semble d'ailleurs mieux réussir sa vie d'exil dans les villes gouvernées par des aristocrates<sup>542</sup>. Bien qu'il exprime dans plusieurs de ses textes, au cours des vingt dernières années de sa vie, un penchant net et visible en faveur de l'Empire, ses liens avec le pouvoir impérial semblent plus distants. Néanmoins on sait que Dante a tenu une

---

exploits. / Derrière lui j'allai contre l'iniquité / de cette loi don't le peuple usurpe, / par la faute des papes, votre justice. » ; « *A così riposato, a così fida / cittadinanza, a così dolce ostello, / Maria mi diè, chiamata in alte grida ; / e ne l'antico vostro Batisteo / insieme fui cristiano e Cacciaguیدا. / Moronto fu mio frate ed Eliseo ; / mia donna venne a me di val di Pado ; / e quindi il soprannome tuo si feo. / Poi seguitai lo 'mperador Currado ; / ed el mi cinse de la sua milizia, / tanto per bene ovrar li venni in grado. / Dietro li andai incontro a la nequiza / di quella legge il cui popolo usurpa, / per colpa d'i pastor, vostra giustizia. »*

<sup>536</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 18.

<sup>537</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 24.

<sup>538</sup> DANTE, *Paradis*, note de J. RISSET, p. 343 : « On a très peu de documents sur l'aïeul de Dante. Il naquit sans doute vers 1106 d'une famille parente des Elisei, d'antique noblesse citadine. Il suivit l'empereur Conrad III dans la deuxième croisade. Il mourut en combattant les Infidèles, peut-être en 1147. » Remarque : Dante – de même que Jacqueline Risset dans ses notes – appelle Conrad III de Hohenstaufen « empereur » bien qu'il n'ait jamais été sacré, et n'ait ainsi jamais porté le titre impérial dans sa globalité. Néanmoins on a bien compris que l'aïeul de Dante gravitait dans l'entourage gibelin d'un monarque régnant appelé aux plus hautes fonctions.

<sup>539</sup> DANTE, *op. cit.*, note de J. RISSET, p. 342 : « Dante est l'arrière-arrière-petit-fils de Cacciaguیدا. Le fils de ce dernier, Alighiero, donne son nom à la lignée familiale. Le père de Dante, Alighiero II, est le fils de Bellincione, fils du premier Alighiero. Ce qui explique donc le nom complet de Dante, " Durante degli Alighieri " ».

<sup>540</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 91-114.

<sup>541</sup> *Ibid.*

<sup>542</sup> *Ibid.*

correspondance avec Henri VII de Luxembourg, et qu'on a déjà évoquée précédemment<sup>543</sup>. Son appartenance à l'échelon impérial est donc tout à fait sujette à caution, mais n'en demeure pas moins possible.

En ce sens, le parcours personnel de Dante eu égard à celui de sa famille nous permet de mettre en avant la figure d'un individu qui s'est émancipé de l'échelon citadin auquel il appartenait à sa naissance pour devenir une figure particulière du milieu pro-impérial du XIV<sup>e</sup> siècle, à cheval sur plusieurs échelons. On constate donc encore ici le caractère mouvant de l'obédience des individus au sein d'une même famille, et le poids des choix personnels dans les affiliations politiques.

### *Une relation basée sur l'échange humaniste*

Plusieurs décennies après le bannissement de Dante, et plus d'un siècle après la triste fin de Pierre de la Vigne, la correspondance de Pétrarque avec la cour impériale de Charles IV nous donne à voir plusieurs figures d'intellectuels gravitant dans l'entourage du souverain, tissant la toile d'un vaste réseau de gens de savoir, à différents échelons. La relation particulière que le poète a nouée avec le chancelier de la cour de Prague peut servir de fil rouge pour essayer de démêler, malgré le manque de sources, différents niveaux d'expression de cette catégorie d'individus<sup>544</sup>. Le poète n'est jamais dupe quant au fait que les lettres qu'il envoie directement au souverain Luxembourg sont lues en premier lieu par son chancelier, et que s'adresser à Charles IV revient à s'adresser directement à Jan de Sředa. Ainsi dans la lettre *Fam. XXIII 6*, écrite en 1361 :

« Beaucoup d'autres sujets me viennent présentement à l'esprit, mais grandes sont mes occupations et je dispose de peu de temps, il me semble en outre qu'avec mes nombreuses et longues lettres à César je vais suffisamment occuper tes yeux et ta langue, qui, comme je le présage, va les porter à ses augustes oreilles et à qui je demande de pardonner à ma plume ardente, au cas où elle aurait mordu trop librement son mors.

Je t'envoie aussi mon *Bucolicum carmen* que je n'avais permis à personne de posséder avant toi une fois achevé, mais que j'ai laissé voir à beaucoup de gens ; j'aurai voulu y joindre un commentaire ou plutôt le commentateur, mais c'est ce que

---

<sup>543</sup> Voir Introduction.

<sup>544</sup> Voir : G. REDON, « Seconder César au XIV<sup>e</sup> siècle. Le rôle politique du chancelier impérial Jan de Sředa au travers de sa correspondance avec Pétrarque », dans *Actes du colloque « Être le numéro 2. Le rapport dominant-dominé dans les cercles de pouvoir, une perspective historique »*, Université Paris-Est Créteil, 7-8 novembre 2019 (en cours de publication).

je n'espère pas avant d'avoir appris que mes cris si nombreux et ceux du monde entier ont réveillé notre César<sup>545</sup>. »

La mention du *Bucolicum carmen*, le recueil poétique auquel travaille Pétrarque depuis déjà près de quinze ans, nous renvoie ici à la fonction première de la relation entre les deux personnages : une relation basée sur l'échange littéraire. Si l'on en croit l'analyse de Marcel François et Paul Bachmann, en faisant l'honneur au chancelier d'être le premier individu à pouvoir posséder une version complète et achevée de son œuvre, Pétrarque fait du chancelier le premier « éditeur » du texte<sup>546</sup>. Pétrarque sait qu'il doit exiger une contrepartie de cet échange et à ce titre, quelques mois plus tard, dans la *Fam.* XXIII 7, il recommande à Jan l'un de ses amis qu'il souhaite placer au service de la cour impériale<sup>547</sup>. Cette requête ne sera pas la seule. La dernière lettre adressée par Pétrarque à la cour de Prague, la *Fam.* XXIII 16, datée de l'été 1364, s'achève sur une ultime requête du poète<sup>548</sup> : ce dernier y recommande un ami « mi-italien, mi-allemand<sup>549</sup> » (*semigermanus semique italus*), qui aspire à entamer à Prague une ambitieuse carrière universitaire. La relation entre Pétrarque et le chancelier peut ici être vue comme l'une des nombreuses antichambres européennes du milieu pro-impérial italien : en faisant auprès de lui la promotion d'un lettré, présenté comme italo-allemand et désirant faire

---

<sup>545</sup> *Fam.* XXIII 6, 4-5 : « *Multa nunc cogito sed occupatio ingens, tempus breve est, et preterea multis sepe et magnis ad Cesarem epystolis abunde oculos tuos occupaturus videor ac linguam, que illas, ut auguror, sacris auribus invectura, huic calamo ardenti et plurima satagenti, si paulo liberius frena momorderit, ut ignoscat queso. Accedit et Bucolicum carmen, quod integrum ante te nulli permiseram habere, videre autem multis, cuius expositionem, vel potius expositorem, ut simul habeas velim, quod non prius sperare incipiam, quam Cesarem nostrum meis tot mundique clamoribus experrectum audiero.* »

<sup>546</sup> PETRARQUE, *Bucolicum carmen*, note des traducteurs p. 203 : « De Venuto rappelle que la première édition autorisée est représentée par le manuscrit envoyé le 21 mars 1361 à Prague, au chancelier Jan ze Středa (Jean de Neumarkt), futur évêque d'Olomuc. C'est alors que commence, parmi les amis et correspondants de Pétrarque, une large diffusion de l'ensemble de l'œuvre. »

<sup>547</sup> *Fam.* XXIII 7, 1 : « Comme tu as pu le voir de mes nombreuses lettres, ton affection pour moi est si connue ici, que tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont besoin d'une faveur de toi, pensent aussi avoir besoin de mon intervention. Ce noble jeune homme d'une vive intelligence et d'une vigoureuse éloquence que sa vertu me rend très cher, vient aujourd'hui aux pieds de César, envoyé par son oncle ; je désire le recommander à toi et, par toi, au prince pour qu'il exauce ses justes requêtes. » ; « *Quod ex meis multis ad te literis intelligere potuisti, vulgatus hic adeo erga me tuus est amor, ut omnes quicumque favoribus tuis egent, meo itidem egere se extiment interventu. In presens generosum hunc et sua michi virtute carissimum, ardentis ingenii iuvenum agilisque facundie, qui missus a patruo ad Cesareos pedes venit, tibi et per te principi commendatum cupio in his que iuste optaverit.* »

<sup>548</sup> *Fam.* XXIII 16, 6-7 : « Celui qui te remettra cette lettre est un ami à moi ; il est mi-allemand mi-italien ; c'est un homme à l'esprit éveillé et pénétrant, très versé dans les lettres et les arts principaux ; attiré par le bruit de la seule renommée – s'il trouve des gens qui l'imitent, il ne sera pas pour votre Université son moindre ornement – il a quitté Padoue et se rend à Prague, plein du désir d'apprendre et d'enseigner, et n'ayant besoin de rien d'autre que de ta faveur ; s'il s'en montre digne et si tu le veux bien, traite-le avec cette bienveillance que tu ne refuses à aucun homme de bien. » ; « *Is sane qui hanc tibi literam dabit, semigermanus semique italus dilectus meus, homo vigil atque acer in literis primitivisque artibus satis exercitus, ad solius fame sonitum – quod si imitatores invenerit, vestro non ultimum studio decus erit – posthabito Patavo, Pragam petit, discendi avidus docendique, nullius quidem rei egens sed tui appetens favoris. Peregrino homini faciem tuam videre potuisse multum fuerit ; id se meis literis adepturum sperat ; cui si se dignum prebuerit, et si placet, tua nulli bono difficilis condescendat humanitas.* »

<sup>549</sup> *Ibid.*

carrière en Bohême, le poète nous laisse entrevoir l'étendue d'un vaste réseau intellectuel, gravitant dans les hautes sphères de la cour et étendant ses ramifications dans tout l'Empire.

On voit donc émerger une certaine catégorie d'intellectuels dans l'entourage plus ou moins direct du monarque, de la cour et de ses institutions les plus élevées. Ce constat relèverait en apparence d'une catégorisation directe dans l'échelon impérial, précédemment cité, si les individus qui peuvent l'investir ne témoignaient pas, au travers de leur expression dans les sources, d'une certaine liberté d'obédience. Le chancelier Jan, tout comme Pierre de la Vigne un siècle avant lui, semble bel et bien appartenir à l'échelon impérial, mais Pétrarque ne peut en revanche y être totalement intégré.

Un épisode célèbre de la correspondance de Pétrarque permet de mesurer à quel point le poète tient farouchement à son indépendance. Lorsque l'Empereur demande à Pétrarque de se mettre à son service au sortir de leur première rencontre en 1355, Pétrarque est certes flatté de la proposition, mais réalise que cela risque de remettre en cause son rêve de vivre détaché du monde<sup>550</sup>. Il refuse donc de façon catégorique, au grand dam de l'Empereur qui cherche à le faire changer d'avis, mais sans succès. Pétrarque rapporte l'événement à son ami Lélius (Angelo Tosseti) en faisant intervenir une tierce personne, un soldat toscan :

« À ce moment, un soldat toscan de la suite du prince s'exprima avec gravité et franchise : me tenant par la main et tournant les yeux vers lui : “ Voici, ô César, celui dont souvent je t'ai parlé : si tu accomplis un jour des choses dignes de louanges, il ne taira pas ton nom : sinon, il a appris et à parler et à se taire<sup>551</sup>. ” »

Cet épisode, peut-être totalement fictif, nous montre bien le rôle que le poète s'attribue par rapport à l'Empereur. Celui d'un intellectuel bienveillant vis-à-vis de l'Empire, mais qui cherche au maximum – du moins est-ce la trace qu'il a désiré laisser – à préserver son indépendance d'action et d'opinion. Ce que faisait déjà Dante, plusieurs décennies avant lui.

---

<sup>550</sup> PETRARQUE, *La Vie solitaire*, traduction et notes de Pierre Maréchaux, Paris, Payot, 1999, II.

<sup>551</sup> *Fam. XIX 3, 24* : « *Quo tempore tusci militis ex comitatu cesareo grave verbum et liberum insonuit, qui me manu tenens oculis in illum versus, « Ecce » inquit, « imperator; de quo tibi sepe dixeram, qui siquid laude dignum gesseris, nomen tuum tacitum non sinet ; alioquin et loqui didicit et tacere.* »

## 1.4 – CONCLUSION

« Les vrais concepts permettent la déduction. Ils procèdent par la définition d'une propriété pertinente, dont découlent une série de conséquences. [...] Les concepts de l'histoire ne relèvent pas de ce type. Ils sont construits par une série de généralisations successives, et définis par l'énumération d'un certain nombre de traits pertinents, qui relèvent de la généralité empirique, non de nécessité logique<sup>552</sup>. »

Définir les cadres de notre étude nous a permis de dissocier, dans un premier temps, ce qui fait, de façon générale, la spécialité de l'Italie<sup>553</sup> face à l'Empire<sup>554</sup>. Les deux concepts, tant dans leur contexte politique que géographique, sont intrinsèquement imbriqués : on a toutefois démontré qu'ils sont également sensiblement différents. La société du *Regnum* est fondamentalement divisée face à l'Empire, se constitue en partis aux nuances tantôt subtilement mouvantes, tantôt radicalement opposées, et c'est cette particularité qui structure les aléas de son histoire à compter du Moyen Âge central. Cette dichotomie politique entre partisans et opposants de l'Empire est dès lors, pour beaucoup, ce qui fait l'identité même de l'Italie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>555</sup>.

Bartole de Sassoferrato s'est attaché, au milieu du *Trecento*, à poser des cadres juridiques aux conflits entre Italiens, et à classer ces derniers selon plusieurs catégories<sup>556</sup>. Cette entreprise théorique, quoique tardive – l'apparition du parti gibelin est déjà vieille de plus d'un siècle lors que le juriste écrit ses *Traités* – nous permet cependant de légitimer par le droit notre

---

<sup>552</sup> A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, p. 129.

<sup>553</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>554</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.2.

<sup>555</sup> G. TABACCO, « Ghibellinismo e lotte di partito nella vita comunale italiana », in P. TOUBERT, A. PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *op. cit.*, p. 343.

<sup>556</sup> Voir : Partie I, chap. 1.2.1.

proposition de classer les différents échelons favorables à l'Empire de la pyramide politique italienne<sup>557</sup>.

Ces grands ensembles reprennent certaines propositions – dont notamment celle de l'échelon familial<sup>558</sup> déjà formulées par Federico Canaccini dans les années 2000<sup>559</sup> sur un cadre restreint à la Toscane du *Duecento* – mais les affinent pour les étendre à l'ensemble du *Regnum* sur les deux siècles couverts par notre étude. Les trois échelons principaux, celui de la cité<sup>560</sup>, du *Regnum*<sup>561</sup> et de l'Empire<sup>562</sup>, complétés par une catégorie hors-série réservée aux intellectuels<sup>563</sup>, serviront de cadre général aux deux parties suivantes de cette thèse.

La seconde partie de cette étude nous permettra de mesurer les formes d'expressions de l'engagement pro-impérial au sein de ces différents niveaux, en en détaillant plusieurs cas pratiques, qui permettront d'en affiner l'analyse déjà entamée dans les précédents chapitres. À ce titre, une thématique majeure de ce travail concerne les changements d'obédience, et les figures ambiguës, notamment celles des traîtres, qu'ils trahissent l'Empire pour rejoindre l'Église... ou bien l'inverse.

La troisième partie de ce travail se penchera en revanche sur une analyse plus symbolique de l'expression de la cause impériale dans nos sources, mais reprendra pour base le schéma tripartite issu des traités de Bartole de Sassoferrato. Cette hiérarchie politique, et au travers d'elle les différents échelons que nous avons évoqués sont en effet le théâtre de l'apparition d'une série de symboles et de thèmes particuliers, dont certains lui sont spécifiquement liés.

---

<sup>557</sup> Voir : Partie I, chap. 1.2.2.

<sup>558</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.1.

<sup>559</sup> F. CANACCINI, *op. cit.*, p. 43.

<sup>560</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.2.

<sup>561</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.3.

<sup>562</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.4.

<sup>563</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.5.

PARTIE II  
EXPRESSIONS

## 2.0 – INTRODUCTION

Au chant X de l'*Enfer*, Dante et Virgile rencontrent Farinata degli Uberti, chef des Gibelins florentins, victorieux à Montaperti<sup>564</sup> en 1260. Le poète place le capitaine du parti de l'Empire dans le sixième cercle, celui des Hérétiques, en écho à sa condamnation *post-mortem* en 1283. Dans les années 1940, Erich Auerbach s'est servi de ce passage de la *Divine Comédie* dans son célèbre ouvrage *Mimesis*<sup>565</sup> pour étudier, aux côtés de nombreux autres exemples, la représentation de la réalité dans la littérature occidentale. L'échange fictif entre le poète et le chef gibelin est résumé par le philologue allemand comme une expression verbale des querelles florentines de l'échelon communal<sup>566</sup>. Le début de la conversation entre l'Alighieri et le Gibelin sert de prélude à l'irruption d'un autre personnage, cette fois guelfe : l'ombre de Cavalcante Cavalcanti, père de Guido Cavalcanti, ami de jeunesse de Dante<sup>567</sup>. L'esprit chétif demande alors si son fils est toujours vivant, question à laquelle Dante n'ose pas répondre. Cavalcante, terrifié par ce silence lourd de sous-entendus, disparaît alors dans les ténèbres, laissant le poète dans le désarroi<sup>568</sup>. Ce dernier demande ensuite au chef des Gibelins s'il a la possibilité, étant déjà mort, de connaître le sort de Guido. Farinata répond alors à Dante :

---

<sup>564</sup> Sur ce sujet, voir Partie I, chap. 1.3.3.

<sup>565</sup> Erich AUERBACH, *Mimesis, la Représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, (Tel), 1977, p. 183-212.

<sup>566</sup> E. AUERBACH, *op. cit.*, p. 186 : « Lorsque Dante s'approche, il l'interroge d'abord sur sa naissance afin de savoir à qui il a affaire, s'il se trouve en face d'un homme d'une famille importante, d'un ami ou d'un ennemi ; et quand il apprend que Dante est le descendant d'une famille guelfe, il déclare avec une austère satisfaction qu'il a banni par deux fois de la ville les tenants de ce parti adverse ; le destin de Florence et du parti gibelin demeure son unique souci. En réponse Dante affirme que le bannissement des Guelfes n'a pas profité aux Gibelins, car ce sont ceux-ci, en fin de compte, qui se trouvent en exil [...] »

<sup>567</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 61 ; p. 122.

<sup>568</sup> *Inf.*, X, 67-72.

« Nous voyons, comme ceux qui n'ont pas de bons yeux,  
 Dit-il, les choses qui sont lointaines ;  
 C'est ainsi que Dieu nous donne sa lumière.  
 Notre intellect est vain pour tout ce qui est proche  
 Ou présent, et si nul ne vient nous parler,  
 Nous ignorons tout de l'état humain.  
 Tu comprendras ainsi que notre connaissance  
 Sera toute morte à partir de l'instant  
 Où sera fermée la porte du futur<sup>569</sup>. »

Farinata élude alors la question tout en philosophant. Par l'intermédiaire de ce discours fictif du capitaine gibelin, Dante, en tant qu'auteur, exprime ici un point de vue philosophique sur la place de l'individu dans l'histoire : il est à ce titre tout à fait intéressant qu'il le fasse par l'intermédiaire d'un personnage pro-impérial maudit par le destin.

Dans la suite de l'échange du chant X de l'*Enfer*, le Dante narrateur, pris de remords, se sent obligé de demander à Farinata d'aller dire à Cavalcante que son fils est toujours vivant, alors même qu'il n'en a aucune certitude<sup>570</sup>. Mais le poète pressent, malgré Virgile qui lui demande de s'en retourner pour poursuivre leur chemin, qu'il doit lui poser une ultime question :

« Déjà mon maître me rappelait ;  
 Alors je priai cet esprit de me dire  
 En hâte le nom de ceux qui étaient avec lui.  
 Il dit : “ Je repose ici avec plus de mille :  
 Là-dedans se tient le second Frédéric  
 Avec le Cardinal ; des autres je me tais<sup>571</sup>. ” »

<sup>569</sup> *Inf. X*, 100-108 : « *Noi veggiam, come quei c'ha mala luce, / le cose, disse, che ne son lontano ; / cotanto anco ne splende il sommo duce. / Quando s'appressano o son, tutto è vano / nostro intelletto ; e s'altri, non ci apporta / nulla sapem di vostro stato umano. / Però comprender puoi che tutta morta / fia nostra conoscenza da quel punto che del futuro fia chiusa la porta.* »

<sup>570</sup> Paradoxal lorsqu'on sait que la *Divine Comédie*, rédigée près de quinze ans plus tard, est fictivement censée se passer en 1300, année de la mort de Guido Cavalcanti des suites de maladie. Il est toutefois admis que Dante et Guido ont pris leurs distances à la fin des années 1290, au moment où les premières tensions apparaissent au sein du parti guelfe florentin. À noter également que c'est bien le même Dante, en tant que prieur de Florence, qui contribue à acter la mise au ban de Guido durant cette même année 1300. La réponse fictive de Dante au père de Guido dans ce passage de l'*Enfer* laisse donc apparaître toute l'ambiguïté du positionnement du poète par rapport à ces événements. Voir : E. BRILLI, G. MILANI, *op. cit.*, p. 106 ; p. 109-110 ; p. 175.

<sup>571</sup> *Inf. X*, 115-120 : « *E già 'l maestro mio mi richiamava ; / per ch'i' pregai lo spirito piú avaccio / che mi dicesse*

Farinata mentionne ici la présence, auprès de lui au sein du cercle des Hérétiques, de l'empereur Frédéric II et du cardinal Ottaviano degli Ubaldini (« *il Cardinale* »), ecclésiastique gibelin. Dante est manifestement troublé par cette révélation<sup>572</sup>. Cette dernière nous permet de démontrer que les trois échelons du milieu pro-impérial que nous exposons dans la précédente partie sont tous ici dépeints par le poète. L'échelon communal est représenté par Farinata ; Ottaviano Ubaldini, membre influent du milieu gibelin italien, évoque celui du *Regnum*, et l'empereur Hohenstaufen symbolise l'échelon impérial.

Les camps politiques sont ici clairement identifiables, et cette identité passe par plusieurs modalités d'expression. Farinata affirme tout d'abord son identité gibeline en reconnaissant Dante comme membre d'une faction communale rivale<sup>573</sup>. Dante lui rappelle ensuite la cruauté des affrontements entre partis florentins<sup>574</sup>, illustrant la férocité des oppositions politiques au sein du *Regnum*. Ces dernières sont cependant complexes, ce qu'exprime la présence du cardinal Ottaviano, gibelin membre de la Curie ; enfin l'appartenance au parti de l'Empire est indissociable, sous la plume du poète, de la présence à ses côtés, au sein du même cercle infernal, d'individus de différents échelons, dont Ottaviano mais surtout l'Empereur en personne, aux côtés duquel gît donc Farinata. Même dans la mort, le Hohenstaufen est entouré, chez Dante, de plusieurs personnages avec lesquels il possède des affinités politiques.

En effet, malgré les différences de catégorisation des individus selon les échelons, les partisans de l'Empire peuvent souvent être traités sur un pied d'égalité : on verra ainsi, dans la suite de cette étude, que l'empereur peut autant faire preuve de cruauté pour défendre ses intérêts que des gibelins situés en bas de l'échelle sociale du *Regnum*. Cet engagement pro-impérial des personnages italiens se manifeste, dans les sources de notre corpus, par une série d'actions et d'expressions que l'on a subdivisées en trois temps :

– tout d'abord, l'espérance et les rêves du milieu pro-impérial italien durant des situations où l'empereur est absent de la Péninsule ;

– ensuite, lorsque l'empereur est présent en Italie, les actions pro-impériales au contact du souverain : dans cette catégorie on a séparé les rencontres formelles entre individus et les relations personnelles entre l'empereur et ses partisans ;

---

*chic on lu' istava. / Dissemi : " Qui con piú di mille giaccio : / qua dentro è 'l secondo Federico / e 'l Cardinale , e de li altri mi taccio. " . »*

<sup>572</sup> *Inf.* , X, 121-126.

<sup>573</sup> *Inf.* , X, 40-51.

<sup>574</sup> *Inf.* , X, 85-87.

– enfin, les actions dites « conflictuelles », relatives à l’usage de la violence, de la cruauté, ainsi que les changements d’affiliations entre les milieux guelfes et gibelins.

Ces trois grandes thématiques vont nous servir à regrouper plusieurs expressions « pratiques » de l’engagement pro-impérial dans les sources italiennes, et à nous permettre d’en définir les limites ; ces dernières, ainsi que Bartole l’a suggéré dans la fin de son *Traité sur les guelfes et les gibelins*<sup>575</sup>, sont celles des intérêts personnels, qui constitueront donc le dernier axe d’analyse de cette partie, et qui remettent fondamentalement en cause la solidité de l’engagement impérial en Italie. En d’autres termes, si l’Empire ne s’affirme jamais complètement en Italie durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, c’est parce que celles et ceux qui en soutiennent la cause ne manifestent pas cet engagement sur la durée (on le voit chez Pétrarque), et sont bien vite rattrapés par la dure loi de la *Realpolitik* italienne.

Avant cela, il y a le temps de l’attente. Comme nous l’avons déjà rappelé, l’Empire est, durant le Moyen Âge italien, un pouvoir politique *essentiellement* lointain. Soit parce que l’empereur est systématiquement vu comme un étranger – en l’occurrence un Allemand – qui ne réside pas régulièrement dans la Péninsule, soit parce que le pouvoir impérial est perçu comme une force politique en conflit permanent avec d’autres acteurs locaux. Ou bien, tout simplement, parce qu’il n’y a parfois aucun monarque en place, notamment durant l’Interrègne des années 1250-1273.

L’absence de l’empereur, qu’elle soit physique ou due à une situation politique incertaine, suscite donc, chez ses partisans, un *espoir*. Cette perception de l’Empire comme d’un *horizon* est le prélude à la production d’un discours, parfois utopique (d’où notre choix du terme *rêve*) tant chez les auteurs que chez les personnages qu’ils mettent en scène, et que l’on peut identifier dans plusieurs sources narratives. Se pose alors la question de la rencontre entre tous ces individus, « en attente » de l’Empire et/ou de l’empereur, et de l’affirmation de liens personnels forts, notamment d’amitié, entre des Italiens et le souverain.

---

<sup>575</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 67-69 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 145-146.

## 2.1 – « SPERO MOX PRINCIPEM AFFUTURUM <sup>576</sup> » : L'ATTENTE DE L'EMPIRE

L'attente de l'Empire, ou de l'empereur, est un thème relativement commun dans la littérature du *Trecento*. Bien avant Pétrarque, parallèlement aux trois lettres « impériales » de Dante<sup>577</sup>, on peut également évoquer celle écrite<sup>578</sup> par l'intellectuel florentin Francesco da Barberino<sup>579</sup> (1264-1348) à Henri VII de Luxembourg. Cette fois, ce n'est pas l'allégorie de la veuve romaine éplorée qui s'adresse au futur empereur, mais bel et bien la couronne impériale. Ce jeu rhétorique, où les auteurs utilisent des images allégoriques pour exprimer leur désir de voir un empereur revenir en Italie, constitue donc l'un des thèmes « classiques » de la propagande gibeline et/ou pro-impériale à notre époque. Le texte de Francesco da Barberino fait écho à la lettre VI de Dante<sup>580</sup> dans laquelle il menace les Florentins de malheur s'ils ne respectent pas l'autorité du roi des Romains... avant de demander à ce dernier d'écraser ces mêmes Florentins dans une lettre ultérieure<sup>581</sup> ! Cette littérature « préparatoire » de la venue du prétendant au trône impérial dans la Péninsule manifeste donc une « attente » de l'Empire dans les sphères intellectuelles pro-impériales, qui peuvent prendre différentes formes en fonction

---

<sup>576</sup> Rem. I 116, 13-14 : « J'attends l'avènement prochain d'un prince. »

<sup>577</sup> Il s'agit des lettres V, VI et VII des *Epistole*. Voir : DANTE, *Œuvres complètes*, p. 752-773.

<sup>578</sup> Elisa BRILLI, Anna FONTES BARATTO, Antonio MONTEFUSCO (éd.) : « Sedurre l'imperatore. La lettera di Francesco da Barberino a Enrico VII a nome della corona romana (1313) », in *Italia medievale e umanistica*, n°57, 2017, p. 39-89.

<sup>579</sup>. Poète florentin. Né à Barberino, près de Florence, en 1264. Intellectuel guelfe blanc, il est exilé de Florence en 1304, soit trois ans après Dante. Il revient à Florence en 1315-1316, à la faveur de la politique d'amnistie dont Dante refuse l'offre. Auteur de deux œuvres poétiques majeures de la littérature italienne médiévale : les *Documenti d'amore* (1313) et le *Reggimento e costumi di donna* (1318-1320). Les *Documenti d'amore* témoignent de ses connaissances étendues : on y trouve notamment une mention des caractères chinois, ce qui est étonnant. On le sait par ailleurs doté d'une grande culture occitane. Il meurt de la peste à Florence en 1348.

<sup>580</sup> DANTE, *op. cit.*, Lettre VI, p. 759-767.

<sup>581</sup> DANTE, *op. cit.*, Lettre VII, p. 768-773.

de leurs objectifs, allant d'échanges privés à des textes tout à fait officiels émis par l'administration<sup>582</sup>.

Nos sources se font l'écho de cette attente impériale, et l'on peut d'ores et déjà distinguer deux voies d'aboutissement possibles ayant le même point de départ :

– cette base commune, c'est l'espoir concret de voir l'Empire rétablir l'ordre en Italie : cette expression recouvre la dimension « pratique » de l'attente impériale, à savoir des textes de propagande favorables à l'action politique du souverain dans la Péninsule, qui peuvent aller jusqu'à suggérer directement, comme le fait Dante, des choix militaires ou diplomatiques.

– L'autre voie consiste à produire un discours pro-impérial qui relève davantage du « fantasme », voir du « rêve » : on y trouve généralement une littérature plus poétique, métaphorique ou allégorique certes favorable à l'Empire, mais qui prend parti pour ce dernier dans un but principalement littéraire et/ou philosophique, parfois anachronique (comme c'est le cas dans le chant VI du *Purgatoire*) sans nécessité d'application pratique, ou bien totalement apologétique, comme on peut par exemple le voir sous le règne de Frédéric II<sup>583</sup>.

Ces différents types de discours sur l'attente de l'Empire en Italie sont bien souvent connectés. Mais il convient cependant de les distinguer dans la mesure où le contexte de leur production et leur finalité peuvent en dire beaucoup sur l'état d'esprit du milieu et des personnes qui en sont la source.

### **2.1.1 – « *Nos equidem sperabamus te, celitus nobis missum, libertatis nostre promptissimum assertorem* »<sup>584</sup> : espérer le retour de l'Empire**

Dans le Prologue de sa *Chronique*, Dino Compagni introduit, à la manière d'une dissertation, les raisons qui le poussent à prendre la plume et le sujet qu'il va traiter<sup>585</sup>. Les

---

<sup>582</sup> On pense ici notamment aux lettres concernant l'*ordo* du couronnement d'Henri VII écrites sous le pontificat de Clément V. Voir : Iacobus SCHWALM, *Monumenta Germaniae Historica*, Const. , 4,1: 1298-1313. Teil 1: 1298-1311, p. 606-613, nr. 644 (= parr. 1-89 in F), e p. 258-259, nr. 296 (= parr. 24-29 in F). Nous tenons ici à remercier particulièrement Benoît Grévin pour nous avoir signalé l'existence de ce document.

<sup>583</sup> C'est notamment le cas dans la production littéraire de Pierre de la Vigne, chancelier malheureux de Frédéric II et personnage que l'on a déjà cité précédemment. Concernant les liens entre l'œuvre de Pierre et la production juridique à la cour de Frédéric, voir B. GREVIN, *Rhétorique du pouvoir médiéval*, 2008. p. 255. Sur le sujet, voir également : Benoît GREVIN, « Les mystères rhétoriques de l'État médiéval. L'écriture du pouvoir en Europe occidentale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, t. 63, 2008, p. 271-300. ; F. DELLE DONNE, *La porta del sapere*, 2019.

<sup>584</sup> *Fam.* X 1, 2 : « Nous espérons trouver en toi, l'envoyé du Ciel, l'ardent défenseur de notre liberté. »

<sup>585</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, Prologue : « Les souvenirs des histoires de l'Antiquité ont longuement stimulé mon esprit à écrire les événements périlleux et bien peu favorables à la prospérité qu'a dû subir la noble cité fille chérie de Rome, de nombreuses années durant, et particulièrement à l'époque du jubilé de l'an 1300. Mais moi, me donnant à moi-même l'excuse de ma propre insuffisance, et croyant que d'autres écrivaient, pendant de nombreuses années je me suis abstenu d'écrire. Les dangers et les tournures prises par les événements s'étant multipliés – événements à tel point notables qu'ils ne doivent pas être passés sous silence – je me suis décidé à écrire pour faire

« souvenirs des histoires de l'Antiquité<sup>586</sup> » (*ricordanze dell'antiche istorie*) sont, à l'en croire, le moteur de son entreprise<sup>587</sup>. Compagni l'écrit entre les années 1310 et 1312<sup>588</sup>, alors que Henri VII est attendu par les partisans de l'Empire en Italie, et que les adversaires des Guelfes noirs espèrent la venue en Toscane d'un personnage politique suffisamment fort pour tenir tête au parti de l'Église. Dans l'usage que fait Compagni, dans ce passage, de l'expression « temps plus prospères<sup>589</sup> » (*prosperevoli anni*), on peut donc déceler l'espoir suscité par la future venue d'Henri VII de Luxembourg en Italie. Cette prospérité souhaitée est donc potentiellement corrélée à l'attente d'une manifestation puissante de l'Empire dans la Péninsule, qui clôt d'ailleurs de façon menaçante la *Chronique* à la fin du livre III, dans son tout dernier chapitre<sup>590</sup>. Ce à quoi Compagni ajoute donc une dimension relative à la nostalgie de l'Antiquité<sup>591</sup>, que l'on retrouve des décennies plus tard chez Pétrarque.

### *L'Empire, « horizon d'attente » des pro-impériaux italiens*

On a déjà évoqué, dans la première partie de ce travail, quelle était la situation politique du royaume d'Italie entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>592</sup>. L'absence chronique d'une autorité impériale forte, qui ne s'y exprime que lorsque l'empereur descend dans la Péninsule pour recevoir sa couronne, et les clivages que cette absence engendre, contribuent à rendre la réalité du pouvoir impérial en Italie fluctuante et difficile à saisir. Bien plus tangible en revanche est la présence de ses partisans, plus faciles à identifier, tant dans les sources que dans l'espace

---

œuvre utile à ceux qui seront nos héritiers en des temps plus prospères, afin qu'ils reconnaissent les bienfaits de Dieu, qui en tout temps règne et gouverne. » *Cronica*, Prologue : « *Le ricordanze dell'antiche istorie lungamente hanno stimolata la mente mia di scrivere i pericolosi advenimenti non prosperevoli, i quali ha sostenuti la nobile città figliuola di Roma, molti anni, e spezialmente nel tempo del giubileo dell'anno MCCC. E io, scusandomi a me medesimo siccome insufficiente, credendo che altri scrivesse, ho cessato di scrivere molti anni : tanto che, multiplicati i pericoli e gli aspetti notevoli si che non sono da tacere, propuosi di scrivere, a utilità di colore che saranno eredi de' prosperevoli anni ; acciò che riconoscano i benefici da Dio, il quale per tutti i tempi regge e governa. »*

<sup>586</sup> *Ibid.*

<sup>587</sup> *Ibid.*

<sup>588</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, note de P. MULA, p. 35.

<sup>589</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, Prologue.

<sup>590</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 42 : « Ô iniques citoyens, qui avez corrompu le monde entier et l'avez gâté de vos mauvaises mœurs et de vos gains malhonnêtes ! C'est vous qui avez introduit dans le monde tous les mauvais usages. À présent le monde commence à se retourner contre vous : l'Empereur avec ses forces vous fera prendre et tout enlever sur terre comme sur mer. » *Cronica*, III, 42 : « *O iniqui cittadini, che tutto il mondo avete corrotto e viziato di mali costumi e falsi guadagni ! Voi siete quelli che nel mondo avete messo ogni malo uso. Ora vi ai ricomincia il mondo a rivolgere addosso : lo Imperadore con le sue forze vi farà prendere e rubare per mare per terra. »*

<sup>591</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. MULA, p. 35. P. MULA précise qu'à la même époque, Giovanni Villani cite lui aussi ses propres modèles antiques : « Virgile, Salluste, Lucain, Paul Orose, Valère Maxime, Tite-Live, et d'autres. » (Voir G. VILLANI, *Nuova Cronica*, IX, 36).

<sup>592</sup> Voir Partie I, chap. 1.1.1.

public, bien que comme on l'a démontré, la réalité de cet engagement demeure sujette à variations et interprétations.

Avant de constituer une réalité politique, l'Empire est donc, en premier lieu, un « horizon d'attente<sup>593</sup> ». Attendu avec une dimension particulière si l'on part du principe que l'empereur, en tant que monarque universel régnant sur l'Italie, possède pour lui la légitimité d'un titre à l'histoire particulière, dont les auteurs connaissent l'enjeu et la dimension historiques. Il convient donc de considérer, dans les sources de notre corpus, cette dimension « utopique » de l'Empire. Mais comme on l'a répété, ce dernier n'est toutefois pas une institution « morte » : malgré la vacance du pouvoir lors des situations d'interrègne, l'Empire continue bel et bien d'exister juridiquement et administrativement. On peut même se poser la question de savoir si les phases d'interrègne et de vacance du pouvoir ne constituent pas précisément des moments de réactivation du discours pro-impérial. L'Empire étant momentanément « en veille », le projet de sa « réactivation » susciterait dès lors l'enthousiasme et générerait logiquement toute une littérature spécifique.

On peut rapidement nuancer cette vision des choses : l'Empire constitue en effet aux yeux de certains auteurs une « utopie », dans la mesure où l'institution impériale telle qu'elle existe à cette époque n'a souvent, à leurs yeux, que peu de rapports avec l'« image d'Épinal » qu'ils s'en font par l'intermédiaire de leur science littéraire influencée par l'Antiquité. Toutefois réduire l'Empire au rang de simple mirage serait bien trop réducteur dans la mesure où l'espérance suscitée par lui, plus encore même son expression dans les sources, est un incontournable témoin du temps. S'il n'a jamais constitué un pouvoir politique fort dans la Péninsule au cours du Moyen Âge, l'Empire a néanmoins continué d'exercer jusqu'au début de l'époque moderne un puissant pouvoir d'attraction dont les expressions sont nettement visibles dans les sources médiévales italiennes.

L'absence de la personne physique du souverain impérial, réticent à descendre en Italie pour venir chercher sa couronne, constitue ainsi un thème de commentaire récurrent chez les auteurs italiens entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. L'exemple de Pétrarque attendant impatiemment la venue de Charles IV dans sa correspondance est symptomatique de l'état d'esprit dans lequel l'engagement pro-impérial peut s'exprimer dans certains milieux intellectuels.

---

<sup>593</sup> Nous reprenons ici le concept d'*Erwartungshorizont*, tel que théorisé puis popularisé dans les milieux littéraires depuis les années 1970 par l'école de Constance, en adaptant toutefois un concept antérieurement défini par la philosophie, notamment chez Martin Heidegger. Voir : Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, trad. par Claude Maillard, préf. de Jean Starobinski, Paris, Gallimard, (Tel), 1990. Elisa Brilli et Giuliano Milani, dans leur récente biographie de Dante, utilisent par ailleurs les termes de « refus de l'horizon communal » pour évoquer le choix de Dante de ne pas réintégrer la vie politique de Florence après son exil. Voir : E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 170.

Plus de quarante ans après l'avènement d'Henri VII, l'insistance de Pétrarque à encourager le petit-fils de ce dernier à redescendre en Italie prouve que cet horizon d'attente est un *topos* récurrent et pérenne, évolutif et constamment renouvelé, qui se dessine dans l'esprit des partisans de l'Empire. La lettre *Fam. XXIII 2*, datée du 21 mars 1361, montre que ce sentiment d'impatience et d'attente de l'Empire est toujours vivace plus d'un demi-siècle après la rédaction de la *Monarchie* :

« Que fais-tu, dis-moi César ? Que prépares-tu ? Pourquoi hésites-tu ? D'où, sinon de tes travaux, espères-tu la gloire ? Il est étrange qu'une si grande force de caractère, une si grande finesse d'esprit soient devenues je ne dirais pas émoussées – c'est ce que je crains le moins – mais rouillées par un trop grand repos<sup>594</sup>. »

Le milieu pro-impérial soutient principalement le candidat à l'Empire le plus légitime – c'est le cas notamment lors du règne controversé de Louis IV de Wittelsbach<sup>595</sup>, soutenu de façon radicale par Marsile de Padoue – mais exprime son mécontentement lorsque ce candidat, malgré sa légitimité, déçoit ces mêmes attentes. La déception formulée noir sur blanc par Pétrarque dans nombre des lettres de sa correspondance avec la cour impériale en est l'expression la plus claire et la plus célèbre.

Cet horizon politique n'est pas systématique. Ainsi chez Pétrarque, l'attente impériale n'apparaît qu'en dernier recours, à la suite d'un processus personnel durant lequel le poète donne d'abord son crédit au roi de Naples pour restaurer l'ordre en Italie, puis se laisse séduire par la tentative révolutionnaire de Cola di Rienzo<sup>596</sup>, avant de finalement se résoudre à faire appel au seul souverain légitime à gouverner le royaume d'Italie, à savoir Charles IV. On pourrait dire, familièrement, que « la fin justifie les moyens », et on pourrait même tout à fait, comme le suggère Enrico Fenzi, remettre en question la sincérité profonde de l'engagement de

---

<sup>594</sup> *Fam. XXIII 2, 9* : « *Quid enim agis, oro te, Cesar ? quid moliris, quid cuntaris ? unde autem nisi tuo de labore gloriam speras ? Mirum, tanti animi vim, tanti acumen ingenii non dicam obtusum esse – absit ut id verear, sed situ nimio rubiginem contraxisse.* »

<sup>595</sup> Également connu sous les noms de Louis IV de Bavière, ou le Bavarois. Roi des Romains et empereur (1314-1347). Né en 1282, il appartient à la famille Wittelsbach, en possession de la Bavière depuis la confiscation de ce duché par l'empereur Frédéric Barberousse à Henri le Lion en 1180. Il est duc de Haute-Bavière en 1294, puis est élu roi des Romains le 20 octobre 1314 par quatre électeurs impériaux (différents de ceux qui ont élu Frédéric de Habsbourg la veille). Opposé à son adversaire Frédéric le Beau (Habsbourg), il le vainc et le fait prisonnier à la bataille de Mühldorf en 1322. En 1325 et 1326, il traite avec lui et lui laisse le titre de roi de Germanie. En opposition frontale avec le pape d'Avignon Jean XXII qui conteste son élection et qui l'excommunie en 1324, il se fait couronner illégalement empereur à Rome le 17 janvier 1328, proclame la déchéance du pape et lui fait désigner un successeur, l'antipape Nicolas V qui se maintient jusqu'en 1329. Il meurt le 11 octobre 1347, après avoir vu élire contre lui en 1346 le futur roi de Bohême, Charles de Luxembourg. Il est appelé Louis IV comme empereur, mais Louis V comme roi des Romains. Mentionné par Pétrarque.

<sup>596</sup> E. FENZI, *Pétrarque*, p. 22-23.

Pétrarque envers l'Empire, pour n'y voir que la démonstration d'un opportunisme destiné à garantir ses intérêts personnels<sup>597</sup>. Mais il y a tout de même une certaine logique politique dans le processus qui pousse Pétrarque à se convertir, de façon décomplexée ou non, à l'idéologie pro-impériale. Cette logique est celle de l'intérêt premier de l'Italie, et de l'espoir que le roi des Romains peut susciter chez ses habitants.

La première lettre<sup>598</sup> adressée par Pétrarque à l'empereur Luxembourg pose ainsi les bases rhétoriques de la relation que le poète et le monarque vont entretenir pendant près de quinze ans. Pétrarque l'écrit en 1351, alors que Charles IV de Luxembourg est roi des Romains depuis 1346, soit déjà cinq ans. Si Charles est officiellement le seul candidat à pouvoir accéder à la couronne impériale, il doit encore composer avec une adversité toujours vivace au sein de la noblesse allemande<sup>599</sup>. Pétrarque se charge alors de lui rappeler que son regard ne doit pas s'éloigner de la terre qui fonde désormais toute la légitimité de son pouvoir, et que ce dernier implique une responsabilité à l'égard des Italiens. L'incipit de la lettre témoigne directement de cette situation d'attente :

« Ma lettre, qui connaît bien son auteur, redoute l'abîme, sérénissime César, quand elle considère d'où elle vient et où elle s'adresse. Elle est née dans les ténèbres, est-t-il d'étonnant que la trouble la splendeur de ton illustre nom ? Mais puisque l'amour efface toute crainte, elle verra le jour, car même si elle n'a rien d'autre à te communiquer, elle veut du moins te faire connaître ma sincère affection. Lis-la donc jusqu'au bout, je t'en prie, toi notre gloire, lis-la ; ne crains pas de ma part ces flatteries, fléau commun à tous les princes, qui, je le sais, te sont désagréables et pénibles à supporter, prépare plutôt tes oreilles à mes lamentations : ce n'est pas tant un discours flatteur qu'un discours plaintif qui te sera adressé<sup>600</sup>. »

Ce discours est une mise en scène. L'auteur insiste sciemment sur ses effets de style afin de forcer le trait. Mais l'insistance de Pétrarque à vouloir convaincre le roi des Romains, Charles, de venir en Italie chercher sa couronne est parfaitement cohérente avec la suite des échanges entre le poète et la cour. En somme, Pétrarque initie dès cette première lettre de 1351,

---

<sup>597</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 50 : « Partant de cette prémisse, on ne s'étonnera pas que Pétrarque prenne souvent une attitude critique envers les institutions du pouvoir et soit loin de nourrir des utopies de type politique. Si en effet nous passons sur un terrain à peine plus solide, nous trouvons Pétrarque entièrement libéré des hypothèques impériales : en ce sens, le Moyen Âge est fini avec lui et rien n'est plus étranger à sa pensée que l'idée d'un empire universel, en dépit de ses rapports avec Charles IV de Bohême, et des lettres qu'il lui a adressées pour l'inciter à revenir mettre de l'ordre en Italie [...]. »

<sup>598</sup> *Fam.* X 1.

<sup>599</sup> Malgré le décès de son rival Louis IV de Wittelsbach en 1347, Charles IV n'en a alors pas totalement terminé avec ce que l'historiographie du Saint Empire nomme le « parti bavarois », à savoir les partisans de la maison Wittelsbach, qui soutiennent entre autres la cause des fils de Louis IV. Voir : P. MONNET, *op. cit.*, p. 55-59.

<sup>600</sup> *Fam.* X 1, 1 : « *Precipitium horret epystola, serenissima Cesar, auctoris sibi conscia, dum cogitat unde digrediens quo ventura sit ; in tenebris enim orta, quid mirum si clarissimi tui nominis splendore confunditur ? Sed quoniam omnem pavorem amor excutit, in lucem veniet etsi nichil aliud, at saltem fidelis affectus mei nuntia. Perlege, oro, decus nostrum, perlege, neu quas odiosas tibia ac molestas audio, ex me blanditias verearis, publicam regum pestem, lamentis potius aurem para ; non tam blanda quam querula oratione pulsaberis.* »

la construction d'un corpus pro-impérial conséquent, dont la thématique de l'attente de l'Empire par les Italiens est la clé de voûte :

« Pourquoi es-tu devenu oublieux de nous et, s'il m'est permis de le dire, oublieux de toi-même ? Où s'en est allée l'attention que tu portais à l'Italie ? Nous espérions trouver en toi, l'envoyé du Ciel, l'ardent défenseur de notre liberté ; mais voilà qu'au contraire, tu te dérobes et quand il faudrait agir, tu perds ton temps en de longues consultations<sup>601</sup>. »

Cette expression de l'attente se double, chez Pétrarque, d'un sentiment d'impatience, qu'il manifeste sur un ton quelque peu impératif :

« Pourquoi donc, pour poursuivre mon propos, passes-tu ton temps à prendre conseil, comme si tu étais certain de l'avenir ? Tu ne sais pas combien peu de temps il suffit pour changer le cours des événements les plus importants ; ce qui a pris des siècles à se constituer, se conclut souvent en un seul jour. Crois-moi, si tu considères ta propre renommée, si tu considères la situation de l'État, tu verras que tes affaires tout ainsi que les nôtres ne souffrent aucun retard<sup>602</sup>. »

La dernière phrase de ce passage est d'ailleurs très éloquente : Pétrarque y place côte à côte le futur empereur (« si tu considères ta propre renommée<sup>603</sup> », *si famam propriam*) et le pouvoir qu'il revendique (« si tu considères la situation de l'État<sup>604</sup> », *si reipublice statum cernis*). Cette mise en parallèle permet au poète d'appuyer l'argument selon lequel les affaires de l'Italie sont aussi valables que celles de l'Allemagne, puisque les deux royaumes font partie de l'Empire à jeu égal, et qu'elles ne « souffrent aucun retard<sup>605</sup> » (*dilatationibus non egere*).

#### *Une attente généralisée à tous les acteurs politiques*

Le passage, déjà évoqué, du troisième livre de la *Chronique* de Compagni<sup>606</sup> qui dépeint les Guelfes Noirs de Florence en train de briser, au printemps 1311, les symboles impériaux dans un accès de colère contre l'empereur Henri VII, démontre cependant que l'attente de l'Empire comme sujet politique n'est pas le privilège exclusif de ses partisans : les guelfes, et de façon générale tous ceux qui soutiennent l'Église, même lorsqu'ils sont farouchement

---

<sup>601</sup> Fam. X 1, 2 : « *Quid enim nostri et, si dici fas est, tui ipsius immemor factus es ? quoniam abiit Italie tue cura ? Nos equidem sperabamus te, celitus nobis missum, libertatis nostre promptissimum assertorem ; tu refugis et ubi facto opus est, longissimis consultationibus tempus trahis.* »

<sup>602</sup> Fam. X 1, 3 : « *Quid enim, ut ceptum sequar, quasi venturi certus, tempus in consiliis expendis ? Nescis in quam brevi spatio maximarum rerum momenta versentur ; qua multis elaborata sunt seculis, sepe dies unus conficit ; crede michi, si famam propriam, si reipublice statum cernis, videbis tuas itidem res ac nostras dilationibus non egere.* »

<sup>603</sup> *Ibid.*

<sup>604</sup> *Ibid.*

<sup>605</sup> *Ibid.*

<sup>606</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 25 ; *op. cit.* III, 35.

hostiles aux intérêts impériaux en Italie, peuvent voir eux aussi l'Empire comme un horizon d'attente politique.

Les raisons de la colère des Guelfes Noirs lors de cet épisode, à savoir l'accusation de privilège politique accordée aux Pisans – qui sont majoritairement gibelins – par le souverain, sont d'ailleurs en tous points identiques à la réaction de leurs homologues guelfes milanais lors du passage d'Henri VII à Milan, quelques mois auparavant, en décembre 1310<sup>607</sup>. On peut évidemment supposer dans ces éléments un choix rhétorique de la part de Dino Compagni, qui instrumentaliserait ici le ressentiment anti-impérial guelfe pour justifier sa propre animosité à leur égard. Dans tous les cas, l'Empire demeure, chez ses partisans comme chez ses opposants, un sujet d'attente « ultime ». Être considéré par l'empereur lorsque ce dernier se déplace en Italie est une preuve de légitimité, être méprisé par lui est au contraire une marque d'adversité. La déception suscitée par ce sentiment semble, chez les Florentins, accentuer leur violence à son égard.

En même temps qu'il est craint par une partie de ses sujets italiens, l'Empire est donc espéré par les autres. Mais ce désir et cette attente, s'ils émanent d'Italiens qui souhaitent ardemment le retour de l'Empire et de l'empereur dans la Péninsule, est aussi valable dans l'autre sens. On le voit notamment chez Pétrarque qui, dans les dernières années de sa vie, espère revenir auprès de Charles IV et de son chancelier. Les années 1360 sont ainsi marquées par une tentative manquée de Pétrarque de retourner auprès de la cour impériale de Prague. Le Toscan écrit en mars 1362<sup>608</sup> la *Fam.* XXIII 10, où il témoigne à son ami Jan de Středa de ce désir de revenir sous peu lui rendre visite en Bohême. Mais le poète ignore si ce désir deviendra réalité, et la fin de sa lettre au chancelier impérial en fait état :

« Quant à la durée de mon séjour, ceux qui m'ont invité en décideront ; mais je présage que notre empereur me donnera vite congé, s'il commence à réfléchir à quel point je dois dorénavant penser à moi-même et à l'autre vie pour passer au service de l'Empereur céleste. Mais pour ne pas t'étonner de ma lenteur, pense à ce que je suis, tu verras que je ne suis pas une hirondelle qui vole dans le ciel, ni un cerf qui bondit dans les montagnes, mais une tortue qui se traîne avec effort<sup>609</sup>. »

---

<sup>607</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26 : « Et c'est à tort que l'accusait la fausse rumeur. Les Gibelins disaient : “ Il ne veut voir que les Guelfes ” ; et les Guelfes disaient : “ Il n'accueille que les Gibelins. ” Voilà comment on se craignait les uns les autres. Les Guelfes n'allaient plus à lui, mais les Gibelins lui rendaient visite souvent, car ils avaient davantage besoin de lui. » ; *Cronica*, III, XXVI, « *La falsa fama l'accusava a torto ; i Ghibellini diceano : “ E' non vuole vedere se non Guelfi ” ; e i Guelfi diceano : “ E' non accoglie se non Ghibellini ” ; e cosi temeano l'un l'altro. I Guelfi non andavano più a lui : e i Ghibellini spesso lo visitavano, perché n'aveano maggior bisogno.* »

<sup>608</sup> Selon Paul Piur. Voir : P. PIUR, *Petrarcas Briefwechsel*, p. X.

<sup>609</sup> *Fam.* XXIII 10, 6. « *More autem mee tempus moderari, vocantium erit arbitri ; auguror sane imperatorem nostrum cito michi vale dicturum, si cogitare ceperit quantum michi deinceps expediat de me ipso deque altera vita cogitantem ad Imperatorem etheri stipendium me transferre. At ne forte tarditatem stupeas, morem nosti*

L'attente de l'Empire entraîne donc, on l'a bien compris, toute une littérature potentielle dont les sources de ce travail se font l'écho, et dont il semble que nous effleurons à peine la surface. Leur variété et la constance de leur production au cours des décennies que nous avons choisi d'étudier impressionne. Elles renvoient dès lors à l'objet principal de leur existence, à savoir celle d'une réflexion des Italiens sur le pouvoir impérial. Deux biais sont possibles pour concrétiser cette vision : le premier est celui de la fiction pure, le second celui de la théorie.

### 2.1.2 – « *Pulchrum imperii, pulchrum regni nomen*<sup>610</sup> » : l'horizon du rêve impérial

« Tu n'es plus pour moi le roi de Bohême mais celui du monde, l'empereur romain, le vrai César : tu trouveras, n'en doute pas, tout prêts, comme je te l'ai promis : la couronne, l'Empire, une gloire éternelle et l'accès au Ciel, en somme tout ce qu'il est donné à un homme de souhaiter ou d'espérer<sup>611</sup>. »

Plusieurs années après le début de leurs échanges, Pétrarque continuait d'interpeller Charles IV pour lui témoigner cette « espérance » (le verbe *sperare* est employé<sup>612</sup>) d'une restauration durable de l'Empire en Italie. Pourtant, c'est bien le même Pétrarque, qui, lassé par plus d'une décennie de requêtes infructueuses adressées au souverain Luxembourg, finit par s'éloigner des problèmes de l'Empire durant la décennie 1360. Cette déception tardive du poète pose problème car elle remet en cause, comme on va le voir, les fondements mêmes de ses convictions politiques des années 1350, que nous avons précédemment développées. Néanmoins, cette expression « négative » de l'Empire nous permet d'envisager ce dernier sous une dimension nouvelle.

#### *Un Empire réel décevant, mais un mythe persistant*

C'est dans ce contexte tardif que Pétrarque rédige les *Remèdes aux deux fortunes*, entre les années 1360 et 1366. Cette série de dialogues en prose latine oppose différentes entités allégoriques : la Joie, la Raison, la Douleur, etc. Deux de ces dialogues, les *Rem.* 96 et 116, concernent directement la question impériale et la légitimation du pouvoir. La lecture du chapitre 96, intitulé « *De regno et imperio* » se révèle fort surprenante. Pétrarque y fait

---

*meum ; non tu hirundinem celo volentem, non cervum in montibus salientem, sed reptantem cum labore testudinem cogitabis. »*

<sup>610</sup> *Rem.* I 96, 43 : « Oui le mot d'empire est beau, comme le mot de royauté [...]. »

<sup>611</sup> *Fam.* XIX 1, 2 : « *Iam michi non Boemie sed mundi rex, iam romanus imperator, iam verus es Cesar ; invenies, ne dubita, que tibi pollicitus sum, parata omnia : dyadema, imperium, immortalem gloriam apertumque celi aditum, et ad summam quicquid optare aut sperare datum homini. »*

<sup>612</sup> *Ibid.*

dialoguer la Joie (*Gaudium*) avec la Raison (*Ratio*) : la Joie répète inlassablement par de simples phrases – c'est là le concept de toute l'œuvre – qu'elle détient le pouvoir, royal autant qu'impérial, et la Raison, c'est à dire évidemment Pétrarque lui-même, s'évertue à la contredire longuement.

« *Joie*. Je suis l'Empereur romain, le maître du monde.

*Raison*. Il fut un temps où l'on pouvait en effet le prétendre. Mais tu vois bien où nous en sommes : tu comprends sans peine le bonheur qu'il y a à confier de grandes entreprises à des sots et à des lâches, et comment de si grands desseins se terminent en folie, et de si grands efforts, une attention si constante en paresse et en léthargie. L'empire romain ne donne plus guère de motifs de fierté ; le voilà devenu le signe de la fragilité humaine et de l'inconstance de la fortune<sup>613</sup>. »

La réponse de la Raison montre donc ici un Pétrarque désabusé par ses années d'échanges avec le souverain. On ignore toutefois si les termes « sots<sup>614</sup> » (*stultus*) et « lâches<sup>615</sup> » (*ignavis*) s'adressent à l'échelon impérial, à sa cour et à son entourage, voir à l'Empereur lui-même. Toujours est-il que l'aigreur de l'auteur est perceptible, et qu'il fait de l'Empire, source de « joie<sup>616</sup> » (*Gaudium*), le « signe de la fragilité humaine<sup>617</sup> » (*humane fragilitas [...] indicium*). La suite du dialogue est à l'avenant :

« *Joie*. L'empire me donne de l'éclat.

*Raison*. Des titres éclatants, de sombres réalités, les ruses du monde, la crédulité humaine – autant de moyens d'agiter en tous sens les esprits trop malléables ! Oui, le mot d'« empire » est beau, comme le mot de « royauté », mais empire et royauté sont les plus difficiles des charges si on les exerce

---

<sup>613</sup> Rem. I 96, 41-42 : « *Gaudium. Sum Romanum imperator, mundi dominus. / Ratio. Fuit quando id dici prope veraciter poterat ; quorsum vero redierint res vides, ut intelligi detur quam sit tutum stultis et ignavis magna committere, quanta providentia quantum in furorem, quantus labor quantaque diligentia quantum in torporem incidit. Non est amplius gaudii materia Romanum imperium, sed humane fragilitatis et fortune variantis indicium.* »

<sup>614</sup> *Ibid.*

<sup>615</sup> *Ibid.*

<sup>616</sup> *Ibid.*

<sup>617</sup> *Ibid.*

avec droiture ; et si on ne le fait pas, on y court de grands dangers, et l'on risque la mort<sup>618</sup>. »

On peut noter que les notions d'empire (*imperium*) et de royauté (*regnum*) sont placées au même niveau : « *Pulchrum imperii, pulchrum regni nomen*<sup>619</sup>[...] ». Est-ce un aveu d'échec de la part de l'auteur ? L'Empire redevenant, *in fine*, l'égal d'une simple royauté ? Ou plutôt est-ce une synthèse de son propre parcours ? Après avoir soutenu la royauté napolitaine comme possible terreau d'une monarchie italienne unificatrice, le poète semble s'être réfugié dans une institution supérieure, laquelle, en définitive, a trahi ses attentes. La suite de cet échange allégorique paraît donner raison à cette idée :

« *Joie*. Je me suis élevé jusqu'à l'Empire romain.

*Raison*. As-tu de quoi t'en réjouir ? On s'élève aussi pour monter sur un chevalet de torture ou sur un gibet ; on descend au contraire pour se coucher ou s'asseoir, et le repos le plus souvent choisit les lieux les plus bas. Pour certains, monter est un déshonneur ; pour beaucoup, un supplice ; pour tous, une épreuve<sup>620</sup>. »

Quelques chapitres plus loin, en clôture du Livre I du *De remediis*, se trouve le chapitre *Rem. I 116* qui s'intitule « *De speratio principis adventu*<sup>621</sup> ». Là encore, sa lecture est éloquente sur les sentiments changeants qui ont pu animer Pétrarque une dizaine d'années après l'échec de la venue de Charles IV en Italie. Pétrarque règle ici ses comptes avec l'Espérance (*Spes*), allégorie de cet « espoir dans l'Empire » que l'on évoquait dans le précédent chapitre. Cette dernière répète en effet quasiment systématiquement la même phrase, « J'espère l'avènement d'un prince », déclinée, dans un style volontairement poétique, de différentes façons<sup>622</sup> :

---

<sup>618</sup> *Rem. I 96*, 43-44 : « Oui le mot d'empire est beau, comme le mot de royauté [...] » « *Gaudium. Imperio clarus sum. / Ratio. Clara nomina, res obscure, mundi fraudes, humana credulitas ! Hi sunt unci quibus huc illuc faciles animi trahuntur. Pulchrum imperii, pulchrum regni nomen, sed imperium et regnum difficillima omnium officia, si rite gerantur ; alioquin et periculos prorsus et mortifera neque de nichilo dictum illud regium laudatur : diadema nobilem potius quam felicem pannum, plenum cruus periculisque et miseriis multis, quem cognoscens nemo non ambiat modo aut parto gaudeat, sed nec oblatum ultro recipiat aut abiectum humo levet.* »

<sup>619</sup> *Ibid.*

<sup>620</sup> *Rem. I 96*, 45-48 : « *Gaudium. Ad Romanum imperium ascendi. / Ratio. Quid hinc gaudes ? Et in eculeum ascenditur et in crucem, contra vero et in lectulum et in sedile descenditur et sepius in immo quies habitat. Nonnullis opprobrium, multis supplicium, omnibus labor est scandere.* »

<sup>621</sup> *Rem. I 116* : « Espérer l'avènement d'un prince ».

<sup>622</sup> *Rem. I 116* : On trouve notamment les itérations « *Principis adventum spero.* » ; « *Spero principis adventum* » ; « *Spero principem venturum* » ; « *Spero venturum principem* »...

« *Espérance*. J'espère l'avènement d'un prince.

*Raison*. Tu ferais mieux d'espérer la liberté ! Car celui qui attend un maître, attend la servitude.

*Espérance*. J'espère qu'un prince viendra.

*Raison*. Ce faisant, tu espères un mal qu'il aura lui-même à subir tout autant que le public. Car il fut un temps où les princes pouvaient espérer l'empire, et les peuples un prince ; mais à présent l'empire est un fardeau pour un prince, et le prince une catastrophe pour le peuple<sup>623</sup>. »

Voilà que l'Empire est devenu un « fardeau<sup>624</sup> » (*labor*), et l'empereur une « catastrophe<sup>625</sup> » (*pernicies*) ! La suite de cet échange fictif continue dans ce sens, en insistant sur les malheurs que la venue d'un prince dans la Péninsule peut amener<sup>626</sup>. Cette rancœur pétrarquienne étonne en même temps qu'elle permet de replacer l'idée impériale dans une dimension nouvelle, qui s'éloigne sensiblement de l'expression d'une espérance déçue envers l'Empire :

« *Espérance*. J'attends l'avènement prochain d'un prince.

*Raison*. Quand tu l'auras sous les yeux, sache que c'est un astre fatal à la république que tu verras. Interroge ta mémoire, ou celle de tes pères ou de tes aïeux, et tu trouveras que j'ai raison ; avertis-en tes enfants et tes petits-enfants, afin de leur éviter d'espérer si absurdement l'avènement d'un prince. A-t-on jamais vu de faibles animaux espérer l'arrivée d'un lion, ou des moineaux celle d'un aigle ? Reconnaissons la vérité : l'homme est le plus

---

<sup>623</sup> Rem. I 116, 3-6 : « *Spes. Spero principis adventum. / Ratio. Quanto sperares honestius libertatem ! Nam profecto qui dominum sperat, servitutem sperat. / Spes. Spero principem venturum. / Ratio. Et illius et commune omnium malum speras. Fuit enim quando et principes imperium et principem populi poterant sperare : nunc imperium principi labor est, princeps populi pernicies.* »

<sup>624</sup> *Ibid.*

<sup>625</sup> *Ibid.*

<sup>626</sup> Rem. I 116, 9-10 : « *Espérance*. J'espère qu'un prince viendra. / *Raison*. Et tu verras arriver par la même occasion toutes sortes de bouleversements, des révolutions dans les villes, des nouveautés inquiétantes, la famine, la peste, la guerre, la division ; tous ces dommages, qu'ils surviennent à la fois ou un par un, suivent ordinairement l'avènement des souverains modernes. Si tu t'y plais, attends un prince. Mais quand rien de tout cela ne serait à craindre, le nom même d'empire est aujourd'hui sans contenu, et il ne révèle qu'une vaine ostentation ; le bien est pour lui hors d'atteinte, et il ne peut se fonder que sur l'ombre de l'Antiquité » ; « *Spes. Spero principem venturum. / Ratio. Et secum simul motus rerum varios, mutationes urbium, noxias novitates, famem, pestem, bella, discordias : hec vel universa vel singula modernis cum principibus venire sunt solita. Si hec placent, principem spera ; ut nichil horum formidabile sit, ipsum certe inane iam imperii nomen est, plenum fame et rumorum, boni autem omnis efferum et solius umbre vetustatis innixium.* »

déraisonnable de tous les êtres vivants, étant le plus avide de son propre mal. Il faut un appât pour prendre tous les autres animaux, mais il suffit d'un bruit flatteur pour capturer les hommes<sup>627</sup>. »

On constate au passage que les métaphores animalières, chères à Salimbene et à Dante, font à nouveau leur apparition chez Pétrarque. C'est en réalité un ressort classique de l'auteur pour dissimuler l'ambivalence de ses convictions propres. Ugo Dotti en livrait, dans l'édition critique de la correspondance, l'analyse suivante : « Or, comment Pétrarque répond-il à ce tableau réaliste des conditions de l'Italie au milieu du *Trecento* ? En se réfugiant dans le mythe<sup>628</sup>. »

Le mythe donc. Autrement dit, une vision « rêvée », de ce que doit être l'Empire en Italie. Plus d'une décennie après la rédaction de la *Fam. X*, Pétrarque a de nouveau recours à des stratagèmes allégoriques, mais cette fois pour dire à son lecteur l'inverse de ce qu'il pensait par le passé. L'allégorie de l'Espérance est, toujours selon Ugo Dotti, une personnification de l'aspiration des cités-États italiennes à l'unité, et donc à l'Empire, que la Raison viendrait remettre dans le droit chemin<sup>629</sup>.

#### *Le rêve de l'Empire comme affirmation de l'humanisme*

Reste à résoudre la question de la raison de cette ambiguïté : comment Pétrarque peut-il exhorter le roi des Romains à venir rétablir l'Empire en Italie dès lors qu'il ne semble pas lui-même fondamentalement convaincu que cette idée soit la meilleure pour gouverner le *Regnum*<sup>630</sup> ? Ugo Dotti nous en donne là aussi une possible clé d'interprétation : « Il fallait le défendre [l'Empire] parce que, en le défendant et seulement dans les formes rhétoriquement adéquates dans lesquelles il le défendait, Pétrarque, en réalité, se défendait lui-même, défendait sa propre culture novatrice et sa fonction supérieure d'homme public au-dessus de partis et des contingences<sup>631</sup>. »

---

<sup>627</sup> *Rem. I 116, 13-14*: « *Spes. Spero mox principem affuturum. / Ratio. Cum presentem videris, scito te infaustum reipublice sidus aspicere ; vel memoriam ipse tuam vel parentes interroga tuosque avos et proavos : ita esse reperies, ut dico, idque tu filiis et nepotibus tuis annuntia, ne ipsi quoque adventum principis stulti sperent. Dic enim, queso, quando unquam vel minute leonis adventum fere vel affuturam aquilam avicule speraverint ? Liceat verum loqui : stultissimum et mali sui semper avidissimum animal est homo : ceteris capiendis esca opius est, homo solis fame sibilis capitur. »*

<sup>628</sup> PETRARQUE, *Lettres Familières*, Tome III, note de U. DOTTI, p. 229-230.

<sup>629</sup> *Ibid.*

<sup>630</sup> *Ibid.*

<sup>631</sup> *Ibid.*

Il s'agit donc ici de considérer que Pétrarque distingue bel et bien l'institution impériale, son héritage historique, politique et idéologique, de l'individu qui l'incarne. Pétrarque ne peut nier l'Empire car ce dernier existe depuis trop longtemps en tant qu'institution dans l'Occident médiéval. Il ne peut non plus contester la personne et le rang de l'empereur – même lorsque ce dernier n'est pas encore couronné – car celui-ci incarne, de façon légitime, la continuité d'une tradition à laquelle le poète croit. Peu importe en définitive que Pétrarque soit convaincu ou non de la réalité effective du pouvoir de l'empereur sur le *Regnum*<sup>632</sup> et sur l'Italie toute entière : il s'adresse à lui car il ne peut pas s'adresser à quelqu'un d'autre dès lors qu'il s'agit de revendiquer son attachement à la continuation de la légitimité politique romaine en Italie. Nier cette dernière serait, selon la théorie d'Ugo Dotti, une négation de son identité profonde. La dimension « mythique » de l'Empire romain, aux yeux de Pétrarque, a donc préséance sur la réalité politique.

Le rêve de l'Empire, au milieu du *Trecento*, est alors chez Pétrarque la marque de l'affirmation d'une sorte d'identité humaniste<sup>633</sup> : en défendant l'Empire, en soutenant la venue de l'empereur en Italie pour rétablir l'ordre et restaurer le pouvoir de Rome, Pétrarque ne fait que revendiquer sa propre identité, à savoir celle d'un humaniste convaincu de sa place dans la société de son temps et de la légitimité de sa cause. L'Empire, émanation médiévale d'une certaine idée de Rome dans le temps présent, peut donc être vu comme la caution politique supérieure de l'humanisme pétrarquiste.

Il ne faut pas oublier que cette expression et ce sentiment identitaire se sont construits dans l'adversité, dans la contradiction, et, plus que tout encore, dans la déception. Tout le passif personnel de Pétrarque, ses errances politiques, ses méprises (Cola di Rienzo notamment) et ses erreurs de jugement ont abouti à un soutien à l'Empire, puis à une prise de distance avec ce dernier dans les dernières années de sa vie. C'est ce qu'Ugo Dotti nomme le « néo-gibelinisme<sup>634</sup> », à savoir un soutien opportuniste lié à des exigences humanistes et

---

<sup>632</sup> La notion de *Regnum Italiae* (en tant que territoire italien distinct des États pontificaux et du royaume de Sicile) apparaît en filigrane dans les lettres de Pétrarque. Il n'est jamais défini clairement comme une entité précise d'un point de vue géographique, mais sa réalité se perçoit au travers de certaines expressions du poète, et ce dès la *Fam.* X 1, 7.

<sup>633</sup> PETRARQUE, *op. cit.*, note de U. DOTTI, p. 229-230.

<sup>634</sup> PETRARQUE, *op. cit.*, introduction de U. DOTTI, p. LXIII : « Ainsi naît une sorte de “néo-gibelinisme” qui atteint parfois, malgré sa coloration rhétorique, des sommets de polémique enflammée, comme la condamnation de l'Empereur accusé d'avoir noué avec le pape des accords qui lui interdisaient de descendre en Italie et de restaurer le bien-être de la Péninsule et de l'Empire (*Fam.* XXIII 2, 35-36). Un néo-gibelinisme, si l'on veut, bien particulier, imprégné d'exigences humanistes et augustéennes, sans les élans de passion du *Duecento* et donc également dépourvu de la fureur “vengeresse” de l'Alighieri. Un gibelinisme qui, dans la réalité concrète de l'histoire, s'identifiera avec l'appui donné au seigneur protecteur et mécène. Et voilà alors le Pétrarque de la dernière période qui passe de sa juvénile admiration pour l'Africain (qui coexistait toutefois avec le culte du souverain angevin) à la célébration de César [...]. Mais il s'agit d'un gibelinisme enfin qui, en soulignant la

intellectuelles, bien loin en définitive des expressions pratiques de l'échelon communal ou des théories formulées par Bartole de Sassoferrato à la même époque<sup>635</sup>.

Dante lui-même ne fait rien d'autre qu'utiliser la stratégie rhétorique du rêve impérial pour défendre la cause de l'Empire dans la *Divine Comédie* : lorsqu'il écrit le *Purgatoire* et – surtout – le *Paradis*, dont la scène de l'apparition onirique de l'aigle a frappé l'imagination des siècles suivants, son récit est celui d'un homme à la fin de sa vie, désabusé par l'échec des prétentions d'Henri VII de Luxembourg mais fidèle à ses convictions. Le poète, jugeant rétroactivement<sup>636</sup> l'absence d'initiative du roi des Romains du début du *Trecento*, Albert de Habsbourg, appelle dans son texte à l'élection d'un prince compétent, qui ait enfin le courage d'assumer la charge pour laquelle il a été élu. Bien qu'anachronique, on le rappelle encore, cette expression témoigne tout de même de la situation politique dans laquelle est l'Italie au début du XIV<sup>e</sup> siècle, avec un trône impérial vacant et un empereur potentiel qui ne descend pas dans la Péninsule. La situation ne se débloque pas avant 1308, année de la mort d'Albert, puis l'accession à l'Empire de la dynastie des Luxembourg.

On retrouve cette espérance, toujours anachronique<sup>637</sup> mais néanmoins parlante, dans la venue d'un empereur légitime et l'avènement d'un âge plus propice à l'épanouissement de l'idée impériale en Italie dans l'un des ultimes chants du *Paradis*, le chant XXX, où l'on découvre que l'empereur Henri VII de Luxembourg possède une place réservée dans les plus hautes sphères célestes :

« Béatrice m'entraîna, et dit : “ Regarde  
comme est grand le couvent des robes blanches !  
Vois notre cité, comme elle fait un grand tour,  
vois nos sièges si remplis  
qu'on n'y attend plus que peu d'autres gens.  
Et sur le grand siège où tes yeux sont fixés  
à cause de la couronne qui déjà s'y trouve,  
avant que tu dînes à ces noces  
siégera l'âme, qui sur la terre sera auguste,

---

composante civile de la nouvelle culture, offre le cadre et la perspective historique dans lesquels les “ *studia humanitatis* ” tendent à se placer et à s'affirmer. »

<sup>635</sup> Voir Partie I, chap. 1.2.1.

<sup>636</sup> Écrit dans les années 1310, le *Purgatoire* est censé, comme on l'a déjà dit, se passer durant l'année 1300. Albert de Habsbourg est toujours roi des Romains à cette époque.

<sup>637</sup> De la même façon, le *Paradis* a été écrit après la mort d'Henri VII de Luxembourg. Voir : E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 239.

du grand Henri qui viendra redresser  
l'Italie avant qu'elle y soit disposée<sup>638</sup>. »

Cet élément est tout à fait paradoxal si l'on considère que Dante a écrit le *Paradis* durant la dernière partie des années 1310<sup>639</sup>, autrement dit plusieurs années après la mort d'Henri, et que la fiction de la *Comédie* se déroule à une époque où le jeune prince Luxembourg est très loin d'être un candidat à l'Empire. Le discours pro-impérial qui y est prononcé prend donc la forme d'une anticipation, d'une projection fantasmée. Dante dépeint un Paradis où l'empereur Luxembourg, alors encore bien vivant et donc absent, possède une place toute réservée. Le poète donne de cette façon au lecteur, qu'il suppose connaître les faits, des indices sur ses propres opinions politiques durant le début de la décennie 1310. Malgré cette fantasmagorie – Dante n'attend plus rien du souverain lorsqu'il écrit, étant donné qu'il est mort – la thématique de l'attente impériale demeure.

Pour Dante, l'Italie est ainsi cette terre que, durant la décennie précédant la rédaction de la *Divine Comédie*, le « grand Henri [...] viendra redresser<sup>640</sup> » (*l'alto Arrigo, ch'a drizzare Italia*). Cette vision confirme donc la théorie politique dantesque exposée en détails dans la *Monarchie*, et qui préfigure le *Défenseur de la paix* de Marsile de Padoue<sup>641</sup>.

### *Vers une théorie de l'Empire ?*

Nous n'avons volontairement pas évoqué, dans les pages qui précèdent, l'autre voie possible pour les partisans de l'Empire dans l'attente de sa venue en Italie. Ainsi au choix du « mythe » (pour reprendre le terme d'Ugo Dotti<sup>642</sup>) s'oppose celui, plus rationnel, du *droit* et de sa théorie. Cette voie, choisie par Dante lorsqu'il rédige la *Monarchie* au début des années 1310, est suivie quelques années plus tard par Marsile de Padoue, puis par Bartole de

---

<sup>638</sup> *Par.*, XXX, 128-138 : « mi trasse Bēatrice, e disse : “ Mira / quanto è 'l convento de le bianche stole ! / Vedi nostra città quant' elle gira ; / vedi li nostri scanni sí ripieni, / che poca gente piú ci si disira. / E'n quel gran seggio a che tu li occhi tieni / per la corona che già v'è sú posta, / prima che tu a queste nozze ceni, / sederà l'alma, che fia giú agosta, / de l'alto Arrigo, ch'a drizzare Italia / verrà in prima ch'ella sia disposta.” »

<sup>639</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 239.

<sup>640</sup> *Par.*, XXX, 128-138.

<sup>641</sup> MARSILE DE PADOUE, *Le Défenseur de la paix*, trad. introd. et commentaires par Jeanine Quillet, Paris, Vrin, 1968, note de J. QUILLET, p. 55 : « Le *Defensor Pacis* est nommément placé sous l'égide de l'Empereur. Nous verrons qu'il ne s'agit pas là d'une attitude seulement opportuniste de cet adversaire acharné de la papauté : tout son livre est, en vérité, un plaidoyer en faveur de l'Empire, comme nous le montrons dans notre thèse principale, déjà citée. Si l'œuvre marsilienne est intitulée *Defensor Pacis*, c'est parce que Marsile est persuadé, comme bon nombre de gibelins de son temps – et Dante, avant lui, a été l'un des plus prestigieux – que seul l'Empereur est à même de faire régner la paix. »

<sup>642</sup> PETRARQUE, *op. cit.*, note d'U. DOTTI, p. 228-230.

Sassoferrato. Nous aurions donc pu choisir de la traiter dans un chapitre séparé. Mais ces textes, pièces maîtresses de la pensée juridique médiévale, ne sont-ils pas eux-mêmes influencés, voire directement nourris du rêve de l'Empire ?

Ainsi le *Défenseur de la paix* de Marsile de Padoue est-il une œuvre philosophique de circonstance, au service de la cause d'un prince particulier, Louis IV de Wittelsbach. Un individu qui, de son vivant, prêtait le flanc à la critique jusque dans son propre camp quant à la légitimité réelle de son pouvoir. Marsile de Padoue, s'il rédige un véritable manifeste en faveur de la supériorité du pouvoir impérial, n'en demeure pas moins vu comme un radical, même dans cette époque troublée. Les controverses qui entourent, même encore aujourd'hui<sup>643</sup>, le règne de Louis IV, ne remettent toutefois pas en cause la naturalité de son pouvoir, mais contestent seulement les procédures de son élection et de son couronnement<sup>644</sup>.

Jeannine Quillet, dans sa série de travaux sur l'œuvre du théoricien padouan, présente l'œuvre de Marsile comme « médiévale [...] sous tous ses aspects<sup>645</sup> ». C'est une œuvre qui se veut le fruit de son temps, du contexte duquel il ne peut être fondamentalement détaché : il a notamment été conçu pour défendre les intérêts de Louis IV de Wittelsbach face aux attaques des partisans de la cour d'Avignon, plus particulièrement durant le pontificat de Jean XXII et en réaction aux tenants de la théocratie pontificale<sup>646</sup>. En ce sens, Marsile est donc un digne héritier de Dante. Les liens entre les œuvres respectives des deux auteurs semblent plus étroits que ne le laisseraient penser la différence de génération existante, du fait d'une possible rencontre entre ces deux derniers, à l'aube des années 1320, peu de temps avant le décès de l'Alighieri<sup>647</sup>. De là à supposer que le Padouan ait été influencé par le Florentin à une époque où le traité de ce dernier trouvait un auditoire considérable dans le milieu intellectuel italien, il

---

<sup>643</sup> On signalera ici le colloque organisé en septembre 2018 à la faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg par Lorenza Tromboni et Gianluca Briguglia, « *The Making of Political Thought. Ruptures, Trends, and Patterns between Henry VII and Louis IV the Bavarian* ». Voir : [ <https://rmbf.be/2018/08/28/colloque-the-making-of-political-thought-ruptures-trends-and-patterns-between-henry-vii-and-louis-iv-the-bavarian/>, site consulté en avril 2022]

<sup>644</sup> La mort prématurée d'Henri VII de Luxembourg en 1313 ouvre la porte d'une nouvelle période d'incertitude politique pour l'Empire : élu roi des Romains en 1314 par un collège à la légitimité contestée, Louis IV de Wittelsbach doit affronter la concurrence de Frédéric le Bel, fils d'Albert de Habsbourg. Bien que le Bavarois finisse par prendre l'avantage sur son concurrent à la suite de la bataille de Mühldorf en 1322, le règne de Louis IV est très controversé : l'empereur entre rapidement en conflit avec la papauté, alors exilée en Avignon, et ne suscite pas l'enthousiasme chez ses partisans italiens, si ce n'est chez Marsile de Padoue. Sa rivalité avec Jean de Luxembourg, roi de Bohême et fils d'Henri VII, n'arrange par ailleurs rien à ses affaires. Son règne, qui s'intercale entre deux monarques de la famille Luxembourg (il meurt en 1347, peu de temps après l'élection de Charles IV), est souvent présenté comme un épisode complexe de l'histoire du *Trecento*. Voir : P. MONNET, *op. cit.*, p. 32-36. Voir également Annexe A.

<sup>645</sup> Jeannine QUILLET, *La Philosophie politique de Marsile de Padoue*, Paris, Vrin, 1970, p. 16.

<sup>646</sup> *Ibid.*

<sup>647</sup> U. FALKEID, *op. cit.*, p. 53.

n'y a qu'un pas<sup>648</sup>. Néanmoins les deux s'opposent sur des principes fondamentaux quant à la définition même de la souveraineté de l'État. Dans ce contexte, bien que l'on puisse démontrer le caractère intrinsèquement médiéval de l'œuvre de Marsile<sup>649</sup>, elle demeure un jalon important du processus intellectuel qui pousse les penseurs politiques du Moyen Âge à remettre en cause les fondements de la légitimité et de la souveraineté politique en Occident<sup>650</sup>.

Le grand œuvre marsilien ne doit toutefois pas être considéré comme excessivement avant-gardiste, ainsi que l'historiographie et la pensée politique des siècles ultérieurs l'ont trop souvent présenté<sup>651</sup>. Comme l'affirme Jeannine Quillet, « défenseur de l'Empire, Marsile partage avec ses adversaires les mêmes croyances aux mêmes mythes, la participation aux mêmes illusions réformatrices, qu'elles concernent la papauté ou l'Empire lui-même<sup>652</sup>. » Reviennent donc ici en force les mythes, la « croyance » dans la supériorité de l'Empire sur le reste des institutions de l'Occident, y compris l'Église. Toutefois, la spécificité de Marsile est bien, à en croire la philosophe française, le caractère « italien » de sa pensée politique<sup>653</sup>.

Cette analyse n'exclut pas un certain fatalisme face à ce que révèle la conception marsilienne du projet de restauration impériale. Car il ne faut pas oublier que c'est bien à Louis IV de Wittelsbach que s'adresse l'œuvre de Marsile<sup>654</sup>. Autrement dit, un empereur qui n'a ni le charme qu'a pu exercer Henri VII sur Dante au début du *Trecento*, ni le charisme qui a conduit Pétrarque, quarante années plus tard, à nouer avec le petit-fils d'Henri VII une relation amicale certes conflictuelle mais tout à fait remarquable. Jeannine Quillet qualifie donc Marsile, logiquement, d'« inégal successeur de Dante<sup>655</sup> », et l'on devine pourquoi : l'œuvre marsilienne est davantage rhétorique que littéraire. Elle n'a définitivement pas le même souffle ni la même portée dans l'imaginaire collectif de l'Occident.

---

<sup>648</sup> *Ibid.*

<sup>649</sup> J. QUILLET, *op. cit.* p. 17 : « Marsile est un doctrinaire et un extrémiste qui s'oppose à d'autres doctrinaires et à d'autres extrémistes. C'est dans cette optique que nous nous sommes attachée à dégager la signification de sa doctrine. Elle ne constitue en aucune façon une rupture radicale avec la pensée qui l'a précédée. »

<sup>650</sup> J. QUILLET, *op. cit.*, p. 16.

<sup>651</sup> J. QUILLET, *op. cit.*, p. 17 : « S'il est extrémiste, Marsile n'a rien d'un révolutionnaire : il n'entend rien innover ni rien construire de positivement nouveau. Il veut restaurer la grandeur impériale ou, plus exactement, la défendre contre les attaques de la papauté. »

<sup>652</sup> J. QUILLET, *op. cit.*, p. 17.

<sup>653</sup> *Ibid.* : « Mais son originalité est qu'il défend l'Empire en Italien, en bourgeois des Communes, ou plutôt des Seigneuries de l'Italie du Nord, et cette particularité donne à sa défense de l'Empire un caractère d'irréalité encore plus grand, s'il est possible : car ce n'est pas à l'*Imperium Germanicum*, enraciné plus ou moins sur le territoire de la Germanie, qu'il accorde sa créance, mais à la notion romaine de l'Empire, à l'institution qui a tous les aspects d'une tradition quasi sacramentelle : l'empereur n'est pas seulement, pour lui, prince des États teutons, il est le descendant des Césars romains et de Charlemagne. »

<sup>654</sup> *Ibid.* : « C'est à ce personnage mythique et affaibli au début du XIV<sup>e</sup> siècle que ses suppliques et ses protestations s'adressent ; c'est à la restauration de la puissance impériale fondée sur l'autorité du peuple romain qu'il s'attache. Tel est le trait principal de son œuvre. Elle est retour à l'origine, nostalgie du passé, refus du présent et méconnaissance de l'avenir. »

<sup>655</sup> *Ibid.*

Néanmoins, en réinterprétant le rêve impérial par le biais d'une œuvre juridique tout à fait étonnante et hors du commun, Marsile fait œuvre d'innovation, tant à l'échelle de l'Italie que du reste du monde. Les débats persistants, près de sept siècles après sa parution, sur la « modernité » supposée de son œuvre, prouvent que ce caractère novateur n'est pas galvaudé. La théorie de l'Empire a, en ce sens, finit par rejoindre, grâce à Marsile (mais aussi Bartole), son expression symbolique<sup>656</sup> dans le corpus « classique » de la production littéraire italienne de la fin du Moyen Âge.

Cette thématique de l'attente, on l'a vu, suscite donc une production littéraire riche, aux voies d'interprétation symboliques et philosophiques complexes. Elle permet de dessiner les contours d'un « horizon d'attente » impérial pour le milieu gibelin et pro-impérial, qui s'exprime dans diverses sources et sous différentes formes. Ces dernières suscitent alors à la fois l'espoir d'une venue rapide du souverain en Italie, mais également le rêve d'une restauration de l'ordre impérial. Ces sentiments expriment, pour certains Italiens, un désir de se confronter concrètement à la réalité de l'Empire et à la personne physique du souverain. Comme on va le voir, cette rencontre entre ces différents acteurs peut prendre, dans nos sources, des formes très variées.

---

<sup>656</sup> Que nous aborderons dans la Partie III.

2.2 — « *I GUELFY NON ANDAVANO PIÙ A LUI, E GHIBELLINI SPESSO LO VISITAVANO*<sup>657</sup> » : LA RENCONTRE AVEC L'EMPEREUR

Dino Compagni raconte dans sa *Chronique*, qu'en 1311, après l'épisode du siège de Brescia, Henri VII se rend brièvement à Pavie, où deux familles, les Beccaria (gibelins) et les Langosco (guelfes) se disputent la succession épiscopale<sup>658</sup>. Le roi des Romains ne s'y attarde cependant pas, et poursuit sa route vers Gênes. Là, c'est une situation bien plus complexe qui l'attend, puisque deux familles gibelines (les D'Oria et les Spinola) se déchirent après avoir anéanti les Guelfes. Au moment où Henri VII arrive à Gênes, le chef de l'une des factions gibelines, Obizzino Spinola, va à la rencontre du souverain :

« Messire Obizzino Spinola, chef de l'autre parti qui était déclaré rebelle, se présenta à lui et, très respectueusement, lui rendit hommage. On estima parmi les sages que la division des deux partis ne l'en honorait que davantage, car ils rivalisèrent d'hommages<sup>659</sup>. »

Chose étonnante, la division des familles gibelines est présentée par Dino dans ce passage comme une chose positive. Mais plus que tout, la querelle entre les deux factions, qui fait écho à celle ayant eu lieu quelques années plus tôt à Florence entre les membres des Guelfes, est ici vue par les Génois, à en croire Dino, comme un gage de respect supplémentaire envers la personne impériale. La rencontre directe avec le monarque, et les rivalités génoises qui s'ensuivent pour parvenir à l'honorer convenablement apparaissent alors ici comme une expression directe d'allégeance envers l'Empire. Ces démonstrations de la vassalité italienne à

---

<sup>657</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26 : « Les Guelfes n'allaient plus à lui, mais les Gibelins lui rendaient visite souvent [...] ». »

<sup>658</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 30.

<sup>659</sup> *Ibid.* ; *Cronica* III, XXX : « Messer Obizino Spinola, capo dell'altra parte, che era rubello, li si fece innanzi, e con gran reverenzia l'onorò. Arbitrossi per li savi uomini, che la divisione delle due parti lo facesse tanto onorare, perché lo feciono e gara. »

l'égard du roi Luxembourg ne sont, chez Dino Compagni, pas isolées. Ainsi, quelques pages en amont, lorsqu'il relate les détours du cortège impérial en Lombardie, est décrit l'échange personnel entre Henri VII et Matteo (« Maffeo ») Visconti, chef de file des gibelins lombards<sup>660</sup> :

« L'Empereur était arrivé à un carrefour de deux routes, dont l'une menait à Milan, l'autre à Pavie, quand un noble chevalier appelé messire Maffeo Visconti de Milan leva la main et lui dit : “ Seigneur, cette main peut te donner ou t'enlever Milan. Viens à Milan, où se trouvent mes amis, car personne ne peut nous l'enlever. Si tu vas à Pavie, tu perds Milan<sup>661</sup>. ” »

Depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'ancienne querelle milanaise entre les Visconti (gibelins) et les Della Torre/Torriani<sup>662</sup> (guelfes) se poursuit. Au moment où Henri VII descend en Italie, les Visconti viennent provisoirement de perdre le pouvoir : Matteo Visconti avait été vicaire impérial de 1288 à 1302<sup>663</sup>, mais après cette date, le pouvoir milanais est de nouveau aux mains de son ennemi guelfe Guido della Torre. Exilé par les Torriani, Matteo Visconti va donc au-devant du Luxembourg pour négocier son retour au pouvoir à Milan. Cette rencontre pour « régler » la question milanaise en suscite toutefois d'autres.

Dino nous dit que le monarque envoie alors un ambassadeur à Milan<sup>664</sup>. Mais Guido se révolte, refuse de négocier, détruit les ponts qui mènent à la ville et mobilise ses troupes. Des affrontements ont alors lieu entre les troupes impériales et l'armée guelfe milanaise<sup>665</sup>. Malgré ces obstacles le Luxembourg parvient tout de même à mettre le siège devant Milan, provoquant

---

<sup>660</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 25 : « Messire Maffeo avait été banni de Milan, et il commandait presque toute la Lombardie. » ; *Cronica*, III, XXV : « *Era Messer Maffeo stato più anni rubello di Milano, e era capitano quasi di tutta Lombardia.* ». Voir également *Chronique*, note de P. MULA, p. 247.

<sup>661</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 25 ; *Cronica*, III, XXV : « *Giunto lo Imperadore su un crocicchio di due vie, che l'una menava a Milano, l'altra a Pavia, uno nobile cavaliere, chiamato messer Maffeo Visconti da Milano, alzò la mano e disse : “ Signore, questa mano ti può dare e tór Milano : vieni a Milano, dove sono gli amici miei, però che niuno ce la può tórre : se vai verso Pavia, tu perdi Milano. ”.* »

<sup>662</sup> Curieusement, en dépit de leur obédience guelfe, les Torriani arborent une aigle impériale (bicéphale) sur leurs armoiries. Cette aigle n'a pas toujours été présente si l'on en croit certaines armoiries de la famille visibles notamment sur le tombeau de Cassone della Torre, archevêque de Milan, dans la basilique Santa Croce de Florence. Une étude spécifiquement consacrée à la présence de l'aigle impériale sur les armoiries de familles guelfes semble nécessaire pour faire la lumière sur cette question.

<sup>663</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. MULA, p. 247.

<sup>664</sup> P. MULA mentionne également dans ses notes le fait qu'un membre de la famille Della Torre faisait peut-être partie de la suite d'Henri VII, et qu'il est possible qu'il ait accompagné l'ambassadeur impérial, Henri de Flandres, parti négocier avec Guido. Dino Compagni évoque pour sa part un ambassadeur impérial affilié à la maison guelfe. Voir DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 25 : « Le seigneur envoya à Milan un de ses maréchaux, de la famille des Dalla Torre, qui adressa à messire Guidotto maintes paroles d'amitié, en lui témoignant la bonne volonté de son seigneur. » ; *Cronica*, III, XXV : « *Il signore mandò un suo maliscalo a Milano, che era nato di quelli dalla Torre, e molte parole amichevoli usò con messer Guidotto, mostrandoli la buona volontà del signore.*[...] »

<sup>665</sup> Cet épisode militaire est notamment représenté dans une miniature du *Codex Balduini Trevirensis*, conservé au *Landeshauptarchiv* de Coblenz (cote MS 1 C 1). Voir : Michel MARGUE, Michel PAULY, Wolfgang SCHMID (dir.), *Der Weg zur Kaiserkrone. Der Romzug Heinrichs VII. in der Darstellung Erzbischof Balduins von Trier*, Trèves, Kliomedia (Publications du CLUDEM, 24), 2009.

une sortie des Milanais, dont un grand nombre choisissent de rendre hommage à Henri. Selon le chroniqueur florentin, ainsi « lâché » par une partie de ses administrés, Guido est contraint de venir à son tour à la rencontre d'Henri VII :

« Les Milanais vinrent à sa rencontre. Voyant toute la population aller au-devant de lui, messire Guidotto se déplaça lui aussi. Et lorsqu'il fut auprès de lui, il jeta son bâton<sup>666</sup>, mit pied à terre et lui baisa le pied. Comme sous le charme, il fit le contraire de ce qu'il voulait faire<sup>667</sup>. »

Cette entrevue, malgré tout le caractère symbolique qu'elle revêt, est une mise en scène dont une partie est réalisée sous la contrainte : les soldats guelfes refusent ainsi de baisser leurs bannières face au roi des Romains, contraignant les troupes impériales à intervenir pour faire respecter la préséance du prince germanique<sup>668</sup>. L'action performative initiale de Matteo Visconti, venu à la rencontre de l'empereur préalablement à cette confrontation entre Henri et Guido, a donc conduit à une humiliation des Guelfes, tant humaine que symbolique, face à la personne impériale.

Cette importance des rencontres personnelles entre le monarque et les Italiens, dont ces différents extraits de la *Chronique* de Compagni nous montrent toute l'ampleur, ouvre donc la voie à une analyse spécifiquement consacrée à ce type de manifestations de l'engagement pro-impérial. Toutefois, on va s'attacher à en distinguer deux types : tout d'abord les rencontres au sens purement formel du terme, puis dans un second temps, nous étudierons celles qui impliquent une relation de proximité affective, voire d'amitié franche et sincère entre des individus italiens et le monarque germanique.

### 2.2.1 – « *Là, denanti alla maiestate imperiale, innocchiato*<sup>669</sup> » : paraître devant l'empereur

Salimbene mentionne l'existence, durant l'année 1284, d'une curieuse rumeur venue d'Allemagne : l'empereur Frédéric II, pourtant décédé depuis trente-quatre ans, serait, dit-on,

---

<sup>666</sup> Là encore, le récit de Dino est approximatif si l'on en croit P. MULA. Voir : DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. MULA, p. 248 : « Le détail du bâton (symbole de son autorité) jeté à terre en signe de dépit n'est pas exact car c'est le podestat de Milan qui le remet à Henri, lequel le lui rendit pour qu'il continue à exercer son autorité en son nom, mais cela ne contredit pas l'attitude réelle de Guido dalla Torre. »

<sup>667</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 25 ; *Cronica*, III, XXV : « *I Milanesi gli vennero incontro, Messer Guidotto, veggendo tutto il popolo andarli incontro, si mosse anche lui : e quando fu apresso a lui, gittò in terra la baccheta, e smontò ad terra, e baciogli il piè ; e come uomo incantato seguì il contrario del suo volere.* »

<sup>668</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, note de P. MULA, p. 248 : « Le cérémonial exigeait une telle manifestation de bon accueil que, en l'occurrence, Henri VII avait autoritairement fait organiser par son ambassadeur à Milan. [...] Guido fut contraint d'aller lui aussi au-devant d'Henri VII mais de très mauvaise grâce et avec l'intention de ne pas se soumettre, si bien que, n'ayant pas fait abaisser les enseignes de ses troupes, les soldats de l'Empereur durent les leur arracher de force. Néanmoins face à l'Empereur il se plia. »

<sup>669</sup> L'ANONYME ROMAIN, *Cronica*, XXVII ; *Chronique*, XXVII, p. 276-277 : « Là, devant la majesté impériale, il

toujours vivant. La nouvelle fit suffisamment de bruit jusque dans le nord de la Péninsule pour que diverses cités du royaume d'Italie envoient des émissaires au nord des Alpes, d'abord dans le but de vérifier la rumeur, puis, peut-être, de rencontrer l'Empereur mystérieusement revenu d'entre les morts :

« Cette année-là encore, coururent des bruits disant que Frédéric II, qui avait jadis été empereur, vivait en Allemagne : une très grande foule d'Allemands le suivait, et il pourvoyait généreusement à leurs dépenses. Ces bruits prirent tant d'ampleur et se diffusèrent si bien que plusieurs cités de Lombardie envoyèrent des messagers spéciaux pour le voir et pour apprendre si cela était vrai ou non. Même le marquis d'Este envoya un messenger spécial<sup>670</sup>. »

Cette étonnante anecdote nous montre qu'une rencontre directe avec la personne physique du souverain, tant en Allemagne qu'en Italie, est autant un gage de fidélité que la possibilité, à en croire Salimbene, d'une vérification... de la preuve de son existence. Paraître devant l'empereur, c'est donc à la fois se présenter à lui pour lui exprimer son soutien, mais c'est aussi aller à sa rencontre pour se confronter à son pouvoir, à sa légitimité.

On ignore si ceux et celles qui se sont déplacés jusqu'au cœur du *Regnum Germaniae* durant l'année 1284 pour vérifier la rumeur ont été convaincus par la personne qu'ils ont rencontrée. Des Italiens, qu'ils soient ou non partisans de l'Empire, ont donc pu croire à une improbable résurrection du Hohenstaufen, et ont voulu vérifier cela de leurs propres yeux. Qui sait, néanmoins, quelles étaient leurs intentions, si jamais l'Empereur défunt avait bel et bien été vivant ? Cette idée relève évidemment de la spéculation, mais elle a le mérite de rappeler que le royaume d'Italie vit alors, comme le reste de l'Empire, dans l'attente d'une « confirmation » impériale : certes, l'Interrègne a pris fin en 1273 avec l'avènement de Rodolphe de Habsbourg, mais aucun monarque germanique n'effectue le *Romzug* avant l'avènement d'Henri VII en 1308.

### *Un acte performatif*

Paraître devant l'empereur n'est en tout cas jamais un acte innocent. Trois ans après l'anecdote du Frédéric II « mort-vivant », Salimbene rapporte ainsi que le pape Honorius IV, avant de mourir au cours de l'année 1287, envoya le seul cardinal qu'il ait nommé durant son

---

s'agenouilla [...]. »

<sup>670</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 951 ; *Cronica*, p. 811 : « *Item, millesimo supraposito, insonuerunt rumores quod Fridericus secundus, qui condam fuerat imperator, in Alamannia viveret ; quem sequebatur Theotonicorum maxima multitudo, quibus larga manu faciebat expensas. Et adeo invaluerunt et divulgati fuerunt isiti rumores, quod plures civitates Lombardie miserunt speciales nuntios ad videndum et cognoscendum utrum ita esset necne. Etiam marchio Hestensis misit nuntium specialem.* »

pontificat pour aller à la rencontre de Rodolphe de Habsbourg sur ses terres germaniques afin de le contraindre à effectuer le *Romzug*. Mais la mort du Pape le 3 avril 1287, deux ans jour pour jour après son accession au trône de saint Pierre<sup>671</sup>, rendit caduque la mission du prélat. Salimbene se sert alors de cette nouvelle anecdote pour justifier, à ce moment du récit de sa *Chronique*, l'absence d'un empereur couronné<sup>672</sup>:

« Il ne fit qu'un cardinal, qu'il envoya en Allemagne avec mission d'en ramener monseigneur Rodolphe qui avait été élu empereur, car il voulait, croyait-on généralement, lui donner lui-même la couronne impériale ; mais le pape mourut et Rodolphe resta sans couronne impériale. Il apparaît par-là que c'était un effet de la volonté divine qu'il n'y ait plus d'empereur dans l'état car ceux qui, inspirés par l'esprit de prophétie, prédisent l'avenir ont dit à propos de Frédéric II : “ L'empire finit avec lui parce que, même s'il a des successeurs, ils seront privés du titre d'empereur, déchus du pinacle de Rome<sup>673</sup>. ” »

Ces deux exemples tirés de la *Chronique* de Salimbene nous ont donné à voir des cas de « rencontres » avec l'empereur assez spécifiques, puisque le souverain en question était alors soit déjà mort, soit un candidat lointain. La rencontre d'un partisan de l'Empire avec le monarque devient toutefois plus évocatrice lorsque ce dernier se déplace en personne dans la Péninsule. Le cas, relaté par Compagni, de Matteo Visconti allant au-devant du roi des Romains Henri VII pour le convaincre de l'assister dans son retour au pouvoir à Milan nous montre de façon beaucoup plus concrète ce besoin d'un rapport direct à l'empereur pour que ce dernier puisse favoriser les intérêts des partisans de l'Empire, qu'ils soient des gibelins communaux clairement identifiés ou bien appartenant à des catégories plus mouvantes.

Mais est-il réellement possible de parler, dans nos sources, de « d'audiences » réservées aux pro-impériaux à partir du moment où le souverain, censé régner sur tous ses sujets sans distinction d'obédience, ne souhaite pas favoriser un camp par rapport à un autre ? La

---

<sup>671</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1094-1095 : « Cette année-là encore, c'est-à-dire en l'an du Seigneur 1287, le troisième jour d'avril, c'est-à-dire le jour de la Cène du Seigneur, le pape Honorius IV mourut et il fut enseveli le lendemain du Vendredi saint. Il avait la goutte ; avant il s'appelait Jacques des Savelli, c'était un Romain et il avait été choisi parmi les cardinaux. Il siégea pendant deux années pleines. » ; *Cronica*, p. 944 : « *Item millesimo supraposito, scilicet anno Domini MCCLXXXVII, tertia die Aprilis, scilicet in Cena Domini, mortuus est papa Honorius III et sequenti die Parasceue sepultus. Homo podagricus fuit, Iacobus de Savellis prius dicebatur, civis Romanus et ex numero cardinalium fuerat assumptus. Duobus annis integris sedit.* »

<sup>672</sup> On ne parle pas d'Interrègne ici, étant donné qu'un souverain, en la personne de Rodolphe de Habsbourg, a bien été couronné en 1273 pour succéder à Frédéric II. Néanmoins, si roi des Romains il y a, le processus impérial n'est toujours pas complet. Cet extrait de la *Chronique* de Salimbene témoigne donc du paradoxe vécu par les Italiens durant la fin du Duecento.

<sup>673</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1094-1095 ; *Cronica*, p. 944 : « *Solummodo unum cardinalem fecit, quem misit in Alemaniam, ut inde dominum Rodulfum ad imperium electum adduceret, sicut credebatur a vulgo, volens eum in imperio coronare ; sed mortuus est papa, et Rodulfus sine imperii corona remansit. Per quod apparet voluntatis esse divine ut in re publica nullus de cetero imperator consurgat, quia de Frederico secundo dictum fuit ab his qui prophetico spiritu futura predicunt : “ In ipso quoque finietur imperium, quia, etsi successores sibi fuerint, imperiali tamen vocabulo ex Romano fastigio privabuntur. ”* »

*Chronique* de Compagni relate ainsi la grande cour tenue par Henri VII de Luxembourg à Milan, après son couronnement comme roi d'Italie, au mois de janvier 1311 :

« Il tint à Milan une grande et somptueuse cour. [...] il ne voulait pas entendre parler de parti guelfe ou gibelin. Et c'est à tort que l'accusait la fausse rumeur. Les Gibelins disaient : “ Il ne veut voir que les Guelfes ” ; et les Guelfes disaient : “ Il n'accueille que les Gibelins. ” Voilà comment on se craignait les uns les autres. Les Guelfes n'allaient plus à lui, mais les Gibelins lui rendaient visite souvent, car ils avaient davantage besoin de lui. Pour avoir supporté tant de lourdes charges au nom de l'Empire, ils pensaient mériter un meilleur rang. Mais la volonté de l'Empereur était on ne peut plus juste, car il les chérissait et les honorait les uns et les autres, en tant que ses sujets<sup>674</sup>. »

Dino Compagni insiste ici sur la nature « trans-partisane » de la personne impériale. Qu'elle soit vraie ou pas, cette mise en scène datée de janvier 1311 témoigne d'une vision profondément conciliatrice de la fonction impériale par le chroniqueur. Pour Dino, Henri VII est un prince qui, par ses origines étrangères, se place naturellement au-dessus des intérêts politiques particuliers, qui règle les conflits entre les Italiens, et qui « les chérissait et les honorait [...] en tant que ses sujets<sup>675</sup> » (*ciascuno amava, ciascuno onorava, come suoi uomini*). Compagni considère donc ici la personne impériale, quelle que soit son origine, comme la seule personne légitime et naturelle à pouvoir diriger l'Italie et l'Empire<sup>676</sup>. Ce qui ne va pas cependant pas de soi : soutenir l'empereur en Italie au début du XIV<sup>e</sup> siècle revient toujours, comme au siècle précédent, à soutenir des princes allemands, des étrangers. Les auteurs italiens ont bien conscience de ce paradoxe. Paraître devant l'empereur, c'est donc paraître devant un étranger.

### *Des rencontres mortelles ?*

Cette dimension peut se faire davantage conflictuelle lorsque le monarque est dépeint comme un individu hostile : paraître devant lui peut alors être synonyme de mort. Salimbene rapporte par exemple des exécutions sommaires de prisonniers guelfes par Frédéric II lors du siège de Parme :

« Quant à l'empereur, il se rendait chaque matin avec ses hommes sur la berge de la rivière Parma et faisait décapiter trois, quatre, ou plus selon son bon plaisir, des

---

<sup>674</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26. ; *Cronica*, III, XXVI : « Grande e orrevole corte tenne in Milano. [...] Parte guelfa o ghibellina non volea udire ricordare. La falsa fama l'accusava a torto : i Ghibellini diceano : “ E' non vuole vedere se non Guelfi ” ; e i Guelfi diceano : “ E' non accoglie se non Ghibellini ” : e così temeano l'un altro. I Guelfi non andavano più a lui : e Ghibellini spesso lo visitavano, perché n'aveano maggior bisogno ; per l'incarichi dello Imperio portati, pareo loro dovere aver miglior luogo. Ma la volontà dello Imperadore era giustissima, perché ciascuno amava, ciascuno onorava, come suoi uomini. »

<sup>675</sup> *Ibid.*

<sup>676</sup> Rappelons ici que nous sommes plusieurs années avant la parution du *Defensor Pacis* de Marsile de Padoue, ce qui conforte donc l'idée que le texte de Compagni s'inscrit intellectuellement dans un mouvement d'ensemble.

Parmesans, des Modénais et des Reggians qui étaient du parti de l'Église et qu'il détenait dans les fers ; cela se passait sous les yeux des Parmesans qui étaient dans la cité, afin de les affliger. Les exécutions avaient lieu sur la berge de la rivière Parma, du côté des montagnes, au-delà du pont de dame Egidia, au lieu-dit Biduzzano. Et pendant ce temps-là, toute la troupe de l'empereur se tenait là autour de lui, sous les armes, de peur que les Parmesans et leurs alliés, qui se tenaient eux aussi sous les armes dans ce quartier, ne fissent par surprise irruption contre eux<sup>677</sup>. »

Les compagnons de l'Empereur, dont l'identité n'est pas précisée, surveillent les alentours du lieu de l'exécution afin de vérifier que leurs ennemis parmesans, qui observent la scène de loin, n'interviennent pas. On peut deviner, si cet épisode est vrai, toute l'horreur et la cruauté d'une telle scène pour les spectateurs qui voient ici l'Empereur s'adonner à ce qui peut s'apparenter à une forme de plaisir sadique. La légende noire de Frédéric II le poursuit toujours sous la plume du chroniqueur franciscain<sup>678</sup>.

Ainsi Bernard de Roland Rossi apprend-il sa probable future exécution au cours d'une chevauchée en compagnie de l'Empereur<sup>679</sup>, et comprend immédiatement qu'il doit fuir au plus vite, ce qu'il fait. Ce départ précipité de la cour d'un partisan de l'Empereur, menacé de mort du jour au lendemain, est à l'opposé de la situation initiale dans laquelle se trouvait Bernard de Roland Rossi quelque temps auparavant auprès de Frédéric II. Quelques lignes plus loin, le Parmesan évoque en effet une relation de proximité quasiment familiale entre les deux hommes, qui passe notamment par des rencontres fréquentes : « Messire Bernard, que j'ai mentionné plus haut, était le parrain de l'empereur, auquel le liait une amitié réciproque : il avait accès auprès

---

<sup>677</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 394. ; *Cronica*, p. 298. : « *Imperator, vero, quolibet mane, veniebat cum suis et in glarea fluminis Parme decollebat tres vel IIII vel etiam plures, sicut sidi videbatur, de Parmensibus et Mutinensibus et Reginis, qui erant ex parte Ecclesie, quos habebat in vinculis, videntibus Parmensibus qui erant in civitate, ut tristitiam inde haberent. Et hoc fiebat in glarea fluminis Parme versus montes, ultra pontem Domine Egidie, in loco qui dicitur Bidhuçanum. Et tunc tota militia imperatoris ibi armata cum imperatore stabat, timens ne Parmenses cum suis qui intrinsecus e regione stabant armati ad eos irrumperent.* »

<sup>678</sup> Ernst Kantorowicz a consacré à cet aspect particulier de la vie du monarque tout le dernier chapitre de sa biographie, intitulé « L'Antéchrist ». La plupart des éléments les plus édifiants de cette partie de l'ouvrage sont clairement issus de la *Chronique* de Salimbene. Voir : E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 561-637. (L'épisode des exécutions devant les murs de Parme est évoqué p. 607.)

<sup>679</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p.398 : « Remarque que messire Bernard, fils de Roland Rossi de Parme, qui était parent de monseigneur le pape Innocent IV (il avait en effet la sœur de ce dernier pour épouse), comprit mieux que messire Gérard de Canale les propos à double entente que lui tenait l'empereur : un jour qu'il chevauchait en sa compagnie, sa monture vint à broncher. « Messire Bernard, déclara l'empereur, vous avez un bien mauvais cheval, mais j'espère et vous promets que d'ici quelques jours je vous en donnerai un meilleur, et qui ne bronchera point. » Messire Bernard comprit qu'il parlait de le pendre aux fourches patibulaires, c'est-à-dire au gibet ; le cœur enflammé [Ps 72, 21] et rempli de colère contre l'empereur, il l'abandonna aussitôt [...]. » ; *Cronica*, p. 301-302 : « *Et nota quod dominus Bernardus Rolandi Rubei de Parma, qui fuit cognatus domini pape Innocentii quarti (habuit enim sororem pape uxorem), melius intellexit verbum imperatoris sibi metaforice dictum quam dominus Gerardus de Canali. Cum enim quadam die cum imperatorem equitaret, et equus suus cespitasset, dixit ei imperator : " Domine Bernarde, malum equum habetis, sed spero et promitto vobis quod usque ad paucos dies dabo vobis unum meliorem, qui non cespitabit ". Et intellexit dominus Bernardus quod de suspendio patibuli diceret sive furcarum ; et inflammatum et indignatum est cor eius contra imperatorem, et absentavit se ab eo.* »

de lui quand il le voulait, sans jamais trouver porte close<sup>680</sup>. » La situation est en vérité plus complexe, et Frédéric II sait que son parrain, seigneur gibelin important, plusieurs fois podestat de différentes cités du *Regnum*<sup>681</sup>, est vraisemblablement coupable de trahison au profit de son beau-frère, le pape Innocent IV<sup>682</sup>.

Mais cette déchéance de Bernard de Roland Rossi a des répercussions plus profondes qu'une simple disgrâce individuelle. Le seigneur gibelin emmène dans sa fuite à Plaisance plusieurs chevaliers parmesans<sup>683</sup>. La *Chronique* nous apporte donc des informations supplémentaires quant à la défection de Bernard de Roland Rossi. Ce dernier entraîne dans sa disparition de la cour impériale une cohorte entière de chevaliers gibelins « que l'empereur ne vit plus par la suite<sup>684</sup> » (*nec vidit eos postea imperator*), insistant alors sur la nature de leur disgrâce par un refus de se confronter de nouveau à la personne du souverain. Nous pourrions parler, par jeu de mots, de « disparition » : les bannis gibelins font le choix de ne *plus* paraître devant leur ancien suzerain. À une exception près, celle du siège de Vittoria, dont Salimbene précise qu'il fut l'occasion d'une ultime entrevue avec l'Empereur, dont les anciens gibelins se vengèrent en lui infligeant une défaite militaire humiliante<sup>685</sup>.

Salimbene décrit de nouvelles rencontres fatales à l'entourage du Hohenstaufen. Le célèbre cas de la disgrâce de Pierre de la Vigne<sup>686</sup>, logothète de Frédéric II, résulte selon le chroniqueur franciscain d'une série d'entrevues entre les deux personnages<sup>687</sup>. La triste

---

<sup>680</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 398 ; *Cronica*, p. 302 : « Porro dominus Bernardus, cuius supra memoriam feci, compater fuit imperatoris et amicissimus valde et dilectus ab eo ; et cum volebat ingredi ad eum, nulla erat ibi clausura. »

<sup>681</sup> E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 584-585.

<sup>682</sup> *Ibid.* : « Mais cette fois, la partie tourna à son désavantage : ce ne fut pas Orlando [Roland] qui gagna le pape à l'empereur, mais le pape qui fit de son beau-frère un Guelfe. »

<sup>683</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 398 : « [...] ayant rassemblé des chevaliers de Parme, il se rendit avec eux à Plaisance ; il y avait parmi eux messire Gérard de Correggio, que je vis deux fois podestat de Parme, et messire Guibert de Gente qui, par la suite fut porté plusieurs années à la tête des Parmesans, et plusieurs autres personnages nobles et puissants, dignes d'être mentionnés. Aussitôt l'empereur les déclara bannis et ordonna de détruire leurs palais. Cette mesure suscita l'inquiétude d'autres chevaliers qui étaient de leur parti, qui les rejoignirent et s'installèrent à Plaisance avec eux : ils étaient bien deux cents chevaliers, tous armés du glaive et forts experts à la guerre [Ct 3, 8], que l'empereur ne vit plus par la suite, hormis à Vittoria, la ville qu'il avait construite, lorsqu'ils le déconfirent et le réduisirent à une fuite ignominieuse. » ; *Cronica*, p. 302 : « Et congregatis quibusdam militibus de Parma, inter quos fuit dominus Gerardus de Corigia, quem [bis] potestatem Parme vidi, et dominus Ghibertus de Gente, qui multis annis postea Parmensibus perfuit, et plures alii milites de Parma nobiles et potentes et digni relatu, ivit cum eis Placentiam. Et statim imperator forbannivit eos et precepit palatia eorum destrui. Quapropter [timen]tes alii milites, qui erant ex parte eorum, iverunt post ipsos, [et habita] verunt [cum ipsis in Placentia] bene ducenti milites, omnes tenentes gladios et ad bella doctissimi, nec vidit eos postea imperator, nisi quando in Victoria civitate, quam fecerat, fuit disconfictus et turpiter fugatus ab eis. »

<sup>684</sup> *Ibid.*

<sup>685</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 403-404 ; *Cronica*, p. 307.

<sup>686</sup> E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 585.

<sup>687</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 398-400. : « Voici la fausse accusation dont l'empereur usa contre Pierre de la Vigne : l'empereur avait envoyé le juge Thaddée, Pierre de la Vigne – qu'il aimait beaucoup, et qui occupait le premier rang à la cour de l'empereur – et quelques autres à Lyon, auprès du pape Innocent IV, afin d'empêcher celui-ci de hâter sa déposition à lui, l'empereur, car il avait appris que le pape réunissait le concile à cette fin. Or Frédéric

déchéance de Pierre de la Vigne résulte donc selon Salimbene d'un malentendu sur une série d'entrevues qu'un individu « qui occupait le premier rang à la cour de l'empereur<sup>688</sup> » (*et super omnes alios in curia imperatoris erat*) aurait eues avec le souverain pontife. Si cette accusation de trahison ne repose, aux dires du chroniqueur, que sur des accusations mensongères, elle a néanmoins le mérite de placer la rencontre privée entre un individu proche de l'empereur et le pape, hors de la vue de témoins, comme un acte suffisamment grave pour qu'il justifie la peine capitale. Ironiquement, cette procédure se conclut, pour le logothète, par une comparution devant le souverain.

Ces différents épisodes de la *Chronique* du moine parmesan font apparaître un empereur déjà largement tombé dans la décadence de son règne aux yeux de ses sujets italiens, et sa fin fut synonyme, comme on l'a déjà évoqué, de légende noire et d'ambivalence<sup>689</sup>. Il convient toutefois de préciser ici que Frédéric II n'a pas toujours été perçu de cette manière. Salimbene, citant l'évêque Sicard de Crémone<sup>690</sup>, évoque en effet des cas complexes d'audiences impériales avant même que le Hohenstaufen n'accède à la dignité impériale.

La présence ou l'absence de personnages italiens à la cour de l'un ou l'autre des candidats à l'Empire, notamment dans le cadre de la querelle entre Otton IV de Brunswick, alors fraîchement excommunié et le jeune prince qu'était alors Frédéric II, est riche de sens : Salimbene évoque, durant l'année 1211, une cour tenue par Otton IV à Lodi, « où il n'y avait quasiment personne<sup>691</sup> » (*qui apud Laudam curiam quasi celebravit inanem*). Il précise par

---

avait ordonné qu'aucun d'entre eux ne s'entretînt avec le pape hors de la présence de l'un ou plusieurs d'entre eux. Lorsqu'ils furent revenus, Pierre de la Vigne fut accusé par ses compagnons d'avoir eu plusieurs entretiens privés avec le pape, hors de leur présence. C'est pour cette raison que l'empereur le convoqua, ordonna de se saisir de lui et de le faire périr de malemort [...]. » ; *Cronica*, p. 302-304 : « *Calumnia autem imperatoris contra Petrum de Vineia fuit huiusmodi. Imperator miserat iudicem Tadeum et Petrum de Vineia, quem maxime diligebat, et super omnes alios in curia imperatoris erat, et quosdam alios Lugdunum ad papam Innocentium quartum, ut impedirent papam ne festinaret ad depositionem ipsius. Audierat enim quod nullus cum papa sine alio vel nisi presentibus aliis loqueretur. Postquam autem reversi sunt, accusaverunt socii Petrum de Vineia quod pluries sine eis cum papa familiare colloquium habuisset. Misit igitur imperator et fecit eum capi et mala morte mori.* »

<sup>688</sup> *Ibid.*

<sup>689</sup> E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 566 : « Plus il s'identifia réellement à un César Auguste romain dont on attendait le salut du monde, plus il ressembla à son exacte antithèse, car un empereur de style romain réellement réincarné qui se faisait élever des statues apparaissait nécessairement, comparé au Galiléen, comme un Néron ou un Antéchrist. Toute la vie de Frédéric pouvait elle aussi être interprétée aussi bien dans un sens messianique que dans un sens antichrétien. »

<sup>690</sup> Prélat de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mort en 1215, l'évêque Sicard de Crémone est un partisan connu du jeune Frédéric II. On lui doit notamment une *Chronique universelle* (Voir : Oswald HOLDER-EGGER (éd.), « Sicardi Episcopi Cremonensis Cronica », Francfort-sur-le-Main, *Monumenta Germaniae historica, Scriptores* vol. 31, 1903) dont s'inspire abondamment Salimbene, et qu'il cite explicitement.

<sup>691</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 98 : « La même année [1211], continuant sa progression en Apulie, l'empereur Otton reçut la reddition des villes et bourgades jusqu'à Policoro. Pendant ce temps, les princes d'Allemagne choisirent comme empereur le roi de Sicile, Frédéric, le fils de feu l'empereur Henri, dont nous avons déjà parlé, et le pressèrent de se rendre en Allemagne. À cette nouvelle, l'empereur, qui tint à Lodi une cour où il n'y avait quasiment personne, fit en toute hâte un retour sans gloire en Allemagne [...]. » ; *Cronica*, p. 41 : « *Eodem anno progrediens imperator Octo per Apuliam, civitates et loca per deditionem accepit usque Polycomi. Dum hec*

ailleurs que le marquis d'Este, Azzo, « avait déjà entamé des pourparlers avec les gens de Pavie, de Crémone et de Vérone afin de passer de leur côté, et cela avec l'assentiment du pape<sup>692</sup> ». On trouve donc ici la mention d'une cour vide, car désertée par les partisans d'un empereur en perte de légitimité, au profit d'un successeur d'ores et déjà désigné par les princes allemands. Le ralliement opportuniste d'Azzo d'Este, qui est un des chefs militaires d'Otton IV en Italie, sonne en quelque sorte le glas, dans la *Chronique* du moine franciscain, de l'influence du souverain Welf dans l'aristocratie pro-impériale italienne.

À l'inverse, quelques mois plus tard, le jeune Frédéric II est accueilli triomphalement, selon le chroniqueur, par les habitants de nombreuses cités du royaume :

« En l'an du Seigneur 1212, le roi de Sicile [Frédéric II] arriva à Rome où il fut magnifiquement reçu par le pape et par les Romains. Ensuite, il gagna Gênes par bateau et fut escorté par les troupes génoises et celles du marquis de Montferrat jusqu'à Pavie où il reçut un accueil glorieux ; cette escorte le suivit jusqu'au Lambro. Les Crémonais se portèrent en grande allégresse à sa rencontre sur les bords du Lambro et l'escortèrent jusqu'à Crémone au milieu des danses et des parades militaires. [...] Quant au roi, il traversa sans encombre Mantoue, Vérone et Trente, et fut glorieusement traité dans chacune de ces villes<sup>693</sup>. »

Salimbene ajoute ensuite que Frédéric II traverse alors les Alpes, puis arrive en Allemagne où « recevant chaque jour les serments de fidélité de nouveaux princes, il fut couronné à Mayence [roi de Germanie] ; il tint ensuite une cour solennelle à Ratisbonne et reçut le serment de fidélité du roi de Bohême et de beaucoup d'autres princes<sup>694</sup>. »

Dans ce passage, sont clairement placés de part et d'autre les situations personnelles de l'empereur déchu Otton IV et de son jeune successeur Frédéric II : les Italiens sont présentés comme abandonnant progressivement un empereur excommunié, et la cour de Lodi est dépeinte comme désertée. À l'inverse, les habitants des cités du *Regnum* vont au-devant du nouvel

---

agerentur, principes Alamannie Fridericum regem Sicilie, condam imperatoris Henrici filium, de quo prediximus, in imperatorem elegerunt, citantes eum ut in Alamanniam properaret. Quo audito festinans imperator, qui apud Laudam curiam quasi celebravit inanem [...] inglorius in Alamanniam introivit. »

<sup>692</sup> *Ibid.* : « [...] le marquis d'Este avait déjà entamé des pourparlers avec les gens de Pavie, de Crémone et de Vérone afin de passer de leur côté, et cela avec l'assentiment du pape. » ; *Cronica*, p. 41 : « [...] *Hestensis enim marchio iam cum Papiensibus et Cremonensibus et Veronensibus consensu summi pontificis fedus inierat contradictionis*) [...] »

<sup>693</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 99 ; *Cronica*, p. 41 : « *Anno Domini MCXII predictus rex Sicilie, Romam veniens, a summo pontifice et a Romanis magnifice receptus est. Deinde, navigio Ianuam attingens, per eorum manus et marchionis Guilielmi Montis Ferrati usque Papiam deductus est et gloriose receptus, et per eos ad Lambrum usque deducitur. Cui Cremonenses ad Lambrum alacriter occurrentes, eum Cremonam cum tripudio et hastiludio deduxerunt. [...] Rex vero, Mantuam et Veronam atque Tridentum felicissime transiens, in singulis civitatibus extitit gloriosus.* »

<sup>694</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 41 : « *Exinde par Curiam introivit in Alamanniam, et a principibus de die in diem fidelitates accipiens, apud Magontiam coronatur ; postmodum apud Ratisbonam sollemnem curiam celebrans, a rege Boemie et ab iis multis principibus fidelitates accepit. Et eodem anno, primo die intrante Augusto, iverunt Regini cum exercitu suo peditum et militum in servitio Bononiensium ad montem Sambuganum contra Pistorienses.* »

empereur, et son arrivée en Allemagne est l'occasion de la tenue d'une cour impériale à laquelle paraissent de nombreux princes parmi les plus importants de l'Empire. L'Italie est donc ici à la fois dépeinte comme le théâtre d'une cour en déshérence et représentée sous les traits d'une foule qui se porte au-devant d'un nouvel empereur légitimé par le pouvoir pontifical.

Un siècle et demi plus tard, Frédéric II, désormais mort et enterré, n'est plus qu'un souvenir pour certains Italiens mais le rapport de ces derniers à l'Empire implique toujours, dans les sources, une rencontre personnelle avec le souverain. L'expression de cette action revêt toujours des formes particulières selon les individus, en fonction de leur degré d'implication vis-à-vis de l'empereur.

### *Un lien intime avec l'empereur*

« À la fin, il prit le chemin de la Bohême pour rencontrer l'empereur Charles – on parlera plus loin de sa venue –, et il le trouva dans une cité qui s'appelle Prague. Là, devant la majesté impériale, il s'agenouilla et se mit aussitôt à parler. [...] Quand il eut parlé, Charles tendit sa main et l'accueillit gracieusement en disant qu'il ne devait avoir peur de personne<sup>695</sup>. »

L'auteur anonyme de la *Chronique* romaine par laquelle nous connaissons une bonne part de la vie de Cola di Rienzo ne s'y trompe pas lorsqu'il raconte cet épisode : la rencontre, à une date indéterminée, entre le tribun révolutionnaire déchu et le monarque Luxembourg est une entrevue dont l'importance symbolique n'a d'égale que l'ampleur de la déception vécue par Pétrarque quelques années plus tôt. On ignore quelles sont les sources qui ont permis à l'Anonyme de retranscrire le discours quelque peu fantaisiste du tribun<sup>696</sup> (il prétend être un

---

<sup>695</sup> L'ANONYME ROMAIN, *Chronique*, XXVII, p. 276-277 ; *Cronica*, XXVII : « *Alla fine se abiao in Boemia allo imperatore Carlo, della cui venuta se dicerao, e trovaolo in una citate la quale se appella Praga. Là, denanti alla maiestate imperiale, inninocchiato parlao prontamente. [...] Puoi che abbe parlato, Carlo destese la mano e recipéolo graziosamente, disse che non dubitassi de alcuno. Quanno ionze in Praga fu lo primo die de agosto. Demorao per lo spazio de tempo alcuno.* »

<sup>696</sup> *Ibid.* : « Prince sérénissime, auquel la gloire du monde entier a été accordée, je suis ce Cola auquel Dieu donna la grâce de pouvoir gouverner dans la paix, dans la justice et dans la liberté Rome et son district. La Toscane, la Campagna et la Marittima m'obéirent. Je refrénaï les arrogances des puissants et remédiaï à de nombreuses iniquités. Je suis un ver de terre, un homme fragile, une plante comme les autres. Je tenais à la main le bâton de fer que par humilité je changeai en bâton de bois, aussi Dieu a-t-il voulu me châtier. Les puissants me persécutent, ils aiguillonnent mon âme. Poussés par l'envie, par l'orgueil, ils m'ont chassé du pouvoir. Ils ne veulent pas être punis. Je suis de votre lignage, fils bâtard de l'empereur Henri le Preux. Auprès de vous je demande refuge. J'ai recours à vos ailes car dans leur ombre, vrai bouclier, je serai sauf. Je crois que je serai sauvé. Je crois que vous me défendrez. Vous ne me laisserez pas périr entre les mains des tyrans, vous ne me laisserez pas mourir noyé dans le lac de l'injustice. Cela est vraisemblable, car vous êtes empereur. Votre épée doit corriger les tyrans. Voyez la prophétie de frère Ange du Monte del Cielo, dans les montagnes de la Maiella. Il dit que l'aigle tuera les corneilles. » ; *Cronica*, XXVII : « *Serenissimo principe, allo quale è conceduta la gloria de tutto lo munno, io so' quello Cola allo quale Dio deo grazia de potere governare in pace, iustizia, libertate Roma e llo destretto. Abbi la obediencia della Toscana, Campagna e Maretima. Refrenai le arroganzie delli potenti e purgai moite cose inique. Verme so', omo fraile, pianta como l'aitri. Portava in mano lo vastone de fierro, lo quale per mea umilitate convertie in vastone de leno, imperciò Dio me hao voluto castigare. Li potenti me persequitano, cercano l'anima*

parent caché de l'empereur<sup>697</sup> !), mais cette relation de proximité entre les deux personnages est dépeinte par l'auteur comme une nouvelle expression de la puissance symbolique du souverain germanique sur les Italiens : Cola n'évoque-t-il pas les « ailes<sup>698</sup> » (*ale*) de l'empereur comme moyen de protection ? La référence à l'aigle impériale<sup>699</sup>, logique, sert de métaphore pour insister sur la bienveillance supposée du monarque à l'égard de son ami transalpin. Cette référence aux symboles impériaux pour témoigner de l'intimité entre l'empereur et un individu italien n'est pas isolée dans la littérature du *Trecento*. On la trouve, évidemment, à profusion chez Pétrarque.

En 1354, le même Charles IV de Luxembourg consent enfin à répondre aux explorations du poète, qui l'exhorte depuis plusieurs années dans ses lettres à venir rétablir l'ordre en Italie, et effectue son *Romzug*. Les deux hommes se rencontrent à Mantoue dans le courant de la même année. Outre le fait qu'il soit remarquable que Pétrarque ait pu obtenir une audience privée de l'Empereur, on devine également un calcul politique de la part du Luxembourg, mais qui n'apparaît qu'à la fin du récit qu'en fait le poète.

Pétrarque relate ainsi sa rencontre avec Charles IV à Mantoue dans une longue lettre écrite en février 1355, et adressée à son ami romain Angelo Tosseti<sup>700</sup>. Écrite dans un style très vivant, elle donne l'impression d'assister en tant que spectateur à l'échange entre les deux hommes. Au cours de cette discussion, Pétrarque assume pleinement sa liberté de ton vis-à-vis du monarque, expression très nette d'un « néo-gibelinisme » humaniste d'un type tout à fait nouveau<sup>701</sup>. L'un des passages les plus notables de cet échange est sans conteste celui où le poète fait un cadeau au prince :

« Aussi le moment me parut-il opportun pour faire ce que je méditais depuis longtemps ; prenant occasion du sujet de notre discours, je lui offris plusieurs médailles d'or et d'argent que je gardais jalousement, portant les portraits de nos princes et des inscriptions en lettres minuscules, et parmi lesquelles était représenté au vif le visage de César Auguste : “ Voilà, lui dis-je, grand prince, les hommes dont tu es l'héritier ; voilà ceux que tu dois admirer et imiter, dont tu dois reproduire le modèle et l'image ; je ne les aurais donnés à aucun autre mortel qu'à toi, mais je m'incline devant ton autorité ; car si je connais leurs noms et leurs caractères, si je connais leurs exploits, il appartient à toi seul non seulement de les connaître mais de

---

*mea. Per la invidia, per la supervia me haco cacciato de mio dominio. Non voco essere puniti. De vostro lenaio so', figlio vastardo de Enrico imperatore lo prode. A voi confugo. Alle ale vostre recurro, sotto alla cui ombra e scudo omo deo essere salvo. Credome essere salvato. Credo che me defennerete. Non me lassarete perire in mano de tiranni, non me lassarete affocare nello laco della iniustizia. E ciò è verisimile, ca imperatore site. Vostra spada deo limare li tiranni. Vedi la profezia de frate Agnilo de Mente de Cielo nelle montagne de Maiella. Disse che l'aquila occiderao li cornacchioni. »*

<sup>697</sup> *Ibid.*

<sup>698</sup> *Ibid.*

<sup>699</sup> Voir Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>700</sup> Il s'agit de la *Fam.* XIX 3.

<sup>701</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, Tome I, introduction d'U. DOTTI, p. LXIII.

les imiter. C'est donc à toi qu'ils revenaient. ». Puis, résumant au maximum quelques biographies particulières, j'y mêlais des propos capables de servir d'aiguillon à la vertu et à l'imitation des grandes actions. Lui, enchanté de tout cela, me parut accueillir ce cadeau comme le plus beau de tous<sup>702</sup>. »

Chez Pétrarque, le rapport à l'Empereur et par extension, la rencontre physique avec lui, ne se font toutefois pas sans l'intercession d'une personnalité intermédiaire, dont on a déjà parlé précédemment<sup>703</sup>, à savoir le chancelier Jan de Středa<sup>704</sup>. Les deux individus échangent pendant plusieurs années une correspondance étonnamment fournie. La vision de Jan comme d'un « second » derrière Charles IV dans l'esprit du poète se précise au fur et à mesure des lettres que les deux hommes échangent durant un peu plus de dix années<sup>705</sup>. Cette relation, essentiellement basée sur le respect humaniste mutuel – ils échangent notamment en premier lieu sur des sujets littéraires<sup>706</sup> – est la porte d'entrée vers d'autres enjeux plus politiques et symboliques. Le chancelier joue en effet le rôle d'intercesseur privilégié pour Pétrarque vis-à-vis de la personne impériale, bien qu'il ne soit pas le correspondant exclusif du poète dans ses échanges avec Prague<sup>707</sup>. Comme on l'a démontré précédemment dans cette étude<sup>708</sup>, le chancelier joue également un rôle d'intercession pour d'autres personnages, amis de Pétrarque et possibles futurs membres de l'échelon impérial, dont l'identité n'est pas toujours connue<sup>709</sup>.

---

<sup>702</sup> *Fam.* XIX 3, 14-15 : « [...] *Itaque peroportunum aggredi visum est quod iandudum facere meditabar ; sumpta igitur ex verbis occasione, aliquot sibi aureas argenteasque nostrorum principum effigies minutissimis ac veteribus literis inscriptas, quas in delitiis habebam, dono dedi, in quibus et Augusti Cesaris vultus erat pene spirans. " Et ecce ", inquam, " Cesar, quibus successisti ; ecce quos imitari studeas et mirari, ad quorum formulam atque imaginem te componas, quos preter te unum nulli hominum daturus eram. Tua me movit autoritas ; licet enim horum mores et nomina, horum ego res gestas norim, tuum est non modo nosse sed sequi ; tibi itaque debebantur "*. *Sub hec singulorum vite summam multa brevitate perstringens, quos potui ad virtutem atque ad imitandi studium aculeos verbis immiscui ; quibus ille vehementer exhilaratus, nec ullum gratius accepisse munusculum visus est. »'*

<sup>703</sup> Voir Partie I, chapitre 1.3.5.

<sup>704</sup> Voir : G. REDON, « Seconder César au XIV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>705</sup> Nous sont parvenues neuf lettres adressées par Pétrarque au ministre impérial, et huit adressées par le chancelier Jan au poète italien. La correspondance latine de Pétrarque avec la cour a été éditée par Paul Piur (Voir : P. PIUR, *op. cit.*, 1933.) Une traduction italienne a été réalisée par Ugo Dotti (Voir : F. PETRARCA, *Lettere all'Imperatore*, 2008.)

<sup>706</sup> *Fam.* X 6.

<sup>707</sup> On pourrait débattre de la concurrence possible entre Jan et les autres protagonistes de la cour pouvant être considérés, l'un ou l'autre, comme « le » second en titre auprès du souverain Luxembourg. L'entourage du monarque compte en effet de nombreux clercs et lettrés, qui jouent, tant dans la seule administration du royaume de Bohême que dans celle, forcément plus complexe, de l'Empire, le rôle de subalternes à l'autorité de Charles IV. La chancellerie impériale de Prague, à défaut d'être incarnée par un seul individu dans les sources médiévales, est en effet un florilège de noms qui reviennent régulièrement. L'archevêque de Prague Arnošt de Pardubice, son successeur Jan Očko de Vlašim y figurent ainsi en bonne place. Le premier des deux a par ailleurs lui aussi correspondu avec Pétrarque. Néanmoins la forte proximité du chancelier Jan avec Charles IV semble indiquer la complémentarité durable des deux individus. Une analyse poussée de la *Vita* de Charles IV laisse à penser que la plume du chancelier peut parfois se confondre avec celle du souverain et qu'il n'est pas impossible, à défaut de l'avoir lui-même écrite, que le monarque l'ait vraisemblablement dictée au chancelier. Voir : P. MONNET, *op. cit.*, 2020, p. 219.

<sup>708</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.5.

<sup>709</sup> Voir : *Fam.* XXIII 7 et *Fam.* XXIII 16.

Les années 1360 sont marquées par une tentative manquée de Pétrarque de retourner auprès de la cour impériale de Prague. Le caractère « préparatoire » de la correspondance du poète dans le cadre d'une rencontre avec l'entourage de Charles IV s'affirme de façon sous-jacente dans ces échanges. Pétrarque écrit en mars 1362<sup>710</sup> la lettre *Fam. XXIII 10*, où il témoigne à Jan de Středa de ce désir de revenir sous peu à la cour de Bohême :

« Quant à la durée de mon séjour, ceux qui m'ont invité en décideront ; mais je présage que notre empereur me donnera vite congé, s'il commence à réfléchir à quel point je dois dorénavant penser à moi-même et à l'autre vie pour passer au service de l'Empereur céleste. Mais pour ne pas t'étonner de ma lenteur, pense à ce que je suis, tu verras que je ne suis pas une hirondelle qui vole dans le ciel, ni un cerf qui bondit dans les montagnes, mais une tortue qui se traîne avec effort. Adieu<sup>711</sup>. »

Pétrarque envisage un retour à Prague, mais il ignore, au moment de la rédaction de cette lettre, qu'il ne pourra jamais s'y rendre. Le poète fait cependant part à son interlocuteur de son désir de se présenter à nouveau devant l'Empereur, laissant le soin à ce dernier de définir la durée de sa présence auprès de lui, et envisageant même déjà la brièveté de cette rencontre prochaine. La figure impériale est donc ici vue comme le but ultime d'un voyage à la fois intellectuel, politique et amical. La métaphore de « l'Empereur céleste » peut évidemment faire penser à une évocation indirecte du conflit entre pouvoir spirituel et temporel, la figure de Dieu étant ici transformée en une représentation « fusionnée » des deux parties, qui renvoie également à Dante et à la fin du *Paradis*<sup>712</sup>.

La relation privilégiée qu'a entretenue le poète avec le souverain, même avec la présence intermédiaire du chancelier Jan, est toutefois à resituer dans le contexte particulier du rang occupé par les intellectuels dans la pyramide à trois degrés que nous évoquions dans la précédente partie de cette étude<sup>713</sup>. Intellectuel médiéval au positionnement politique complexe, Pétrarque suit, on l'a déjà dit, sa propre logique. Mais le désir personnel de Pétrarque de paraître devant Charles IV et par extension, devant ses courtisans, pose donc la question en filigrane de l'amitié personnelle entretenue par certains individus avec l'empereur.

Le présent chapitre, qui s'est attardé sur différentes formes de « rencontres » entre des Italiens et l'empereur au travers de nos sources, laisse entrevoir des amitiés, parfois éphémères et funestes, entre des partisans de l'Empire et le souverain. Il y a, à l'évidence, une dramatisation

---

<sup>710</sup> Selon la datation établie par Paul Piur. Voir : P. PIUR, *op. cit.*, 1933.

<sup>711</sup> *Fam. XXIII 10, 6* : « *More autem mee tempus moderari, vocantium erit arbitrii ; auguror sane imperatorem nostrum cito michi vale dicturum, si cogitare ceperit quantum michi deinceps expediat de me ipso deque altera vita cogitantem ad Imperatorem etherei stipendium me transferre. At ne forte tarditatem stupeas, morem nosti meum ; non tu hirundinem celo volentem, non cervum in montibus salientem, sed reptantem cum labore testudinem cogitabis. Vale.* »

<sup>712</sup> *Par. XXX.*

<sup>713</sup> Voir : Partie I, chap. 1.2.2 et 1.3.

en marche dans la mise en scène de ce lien avec la personne impériale. Mais on ne saurait résumer cette question au seul aspect de la confrontation physique avec le monarque : comme l'a bien montré le cas de Pétrarque, la relation à l'empereur peut passer par un lien distant impliquant une relation épistolaire et des marques symboliques de fidélité. Elle peut être source de déception funeste, comme le prouvent les cas de Pierre de la Vigne ou de Bernard de Roland Rossi, indépendamment de la dimension liée à la trahison, sur laquelle on reviendra plus loin<sup>714</sup>. Mais dans tous les cas, elle implique une dimension affective qui ne saurait être négligée pour comprendre une part importante de l'engagement pro-impérial italien.

### 2.2.2 – « *Nolo etiam perdere gratiam imperatoris, quam habeo*<sup>715</sup> » : l'amitié avec l'empereur

Plus d'un siècle avant la relation personnelle que Pétrarque nouait avec Charles IV de Luxembourg, en 1238, Salimbene de Parme entra dans l'ordre franciscain, ce qui suscitait la réprobation de son père. L'occasion dès lors pour le chroniqueur parmesan de rappeler les liens étroits tissés par son père avec Frédéric II de Hohenstaufen :

« Toute sa vie, mon père s'affligea de mon entrée dans l'Ordre des Frères Mineurs, et il ne s'en consola jamais parce qu'il n'avait pas de fils pour lui succéder comme héritier. Il se plaignit à l'empereur, qui était venu à Parme à ce moment-là, de ce que les Frères Mineurs lui avaient enlevé son fils. L'empereur écrivit alors à frère Élie, le ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, que, s'il tenait à sa faveur, il devait obtempérer et me rendre à mon père. Frère Élie m'avait en effet reçu dans l'Ordre quand il se rendait auprès de l'empereur à Crémone, envoyé par le pape Grégoire IX, en l'an du Seigneur 1238. Alors, mon père alla à Assise où était frère Élie, et remit aux mains du ministre général la lettre de l'empereur<sup>716</sup>. »

Suit, quelques chapitres plus loin, le récit détaillé par Salimbene de sa confrontation avec son père, huit années plus tard. Cette confrontation prend place dans un contexte particulier pour le camp pro-impérial : Frédéric II vient d'être excommunié, et la rumeur lui prête même l'ambition, alors qu'il est en route pour Lyon depuis Turin, « croyait-on, [de] s'emparer du pape et des cardinaux<sup>717</sup> [...] » (*ad capiendum papam cum cardinalibus*). On comprend, à la lecture

---

<sup>714</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.1. et 2.3.2.

<sup>715</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 343 ; *Cronica*, p. 250 : « Je ne veux pas perdre la faveur de l'empereur, que je possède. »

<sup>716</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 116 ; *Cronica*, p. 57 : « *Toto tempore vite sue doluit pater meus de meo ingressu in Ordinem fratrum Minorum nec consolationem accepit, eo quod filium non habebat qui ei in hereditate succederet. Et conquestus est imperatori, qui tunc temporis venerat Parmam, quod fratres Minores sibi filium abstulissent. Tunc scripsit imperatori fratri Helye generali ministro Ordinis fratrum Minorum quod, si caram habebat gratiam suam, sic exaudiret eum, ut me redderet patri meo. Receperat enim me frater Helias, quando ad imperatorem ibat Cremonam, missus a Gregorio papa nono, anno Domini MCCXXXVIII. Tunc pater meus ivit Asisium, ubi erat frater Helyas, et imperatoris litteras in manu posuit generalis.* »

<sup>717</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 142 : « À la fin de ces huit années passées en Toscane, j'allai dans la province de

de cet épisode, que le chroniqueur, qui rédige ces lignes plusieurs décennies après les faits, les dépeint avec le prisme de la légende noire de Frédéric en arrière-plan, celle-là même dont nous parlions précédemment. Si Frédéric II a pu tenter d'interférer dans la carrière monastique de Salimbene, ce dernier ne perçoit cet événement personnel que comme un fait mineur comparativement aux faits qu'il lui reproche dans la suite de sa *Chronique*.

Bien que l'on reste dans le cadre de l'ordre franciscain, on réalise par ailleurs que les rapports entre les Frères mineurs et la personne impériale peuvent avoir été sujets aux évolutions des conjonctures personnelles. Si les rapports entre Frédéric II et l'ordre sont devenus particulièrement conflictuels à la suite de l'affaire de l'excommunication d'Élie de Cortone, les relations entre les Franciscains et le trône impérial semblent être revenues à la normale près de quarante ans plus tard, après la fin de l'Interrègne. L'affection du roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, pour les Franciscains conduit à son intervention lors de leur brouille avec les Cisterciens, à une date indéterminée, entre 1285 et 1287<sup>718</sup> :

« Lorsque monseigneur Rodolphe, qui a été élu légitimement pour être empereur et qui chérit profondément l'Ordre des Frères Mineurs pour l'amour de Dieu et du bienheureux François, et le soutient avec efficacité, apprit que les Cisterciens avaient pris contre les Frères Mineurs une constitution si rigoureuse et si cruelle, il le prit fort mal, et il écrivit en leur faveur la lettre qui a été citée plus haut<sup>719</sup> [...]. »

---

Bologne, dans laquelle j'avais été reçu dans l'Ordre et à laquelle je fus rattaché. Je me trouvais au couvent de Crémone, l'empereur Frédéric (qui avait déjà été destitué) était à Turin, en route pour Lyon où il voulait, croyait-on, s'emparer du pape et des cardinaux, et son fils, le roi Enzo, en compagnie des Crémonais, assiégeait Quinzano, une place forte des Brescians, lorsque Parme, ma ville (c'est à dire celle où je suis né), prit les armes contre l'empereur et passa totalement dans le parti de l'Église ; c'était en l'an du Seigneur 1247, un dimanche, le 16 juin. J'allai alors habiter à Parme où se trouvait le légat Grégoire de Montelongo, qui, bien des années plus tard, dirigea l'église d'Aquilée. La même année, pendant que Frédéric, l'empereur destitué, assiégeait ma ville, j'allais à Lyon où j'arrivai pour la Toussaint. Aussitôt, le pape me fit convoquer et s'entretint en privé avec moi dans la chambre : depuis mon départ de Parme jusqu'à ce jour-là il n'avait reçu aucune nouvelle ni aucune lettre. Il me traita avec beaucoup de bonté, c'est à dire qu'il entendit mes requêtes parce que c'était un homme fort courtois et généreux. » ; *Cronica*, p. 78 : « *Finitis igitur octo annis in Tuscia, veni ad provinciam Bononiensem, in qua receptus fueram, et factus sum ex ea. Cumque habitarem in conventu Cremonae, et imperator Fridericus iam ab imperio depositus esset Taurini, ut iret Lugdunum ad capiendum papam cum cardinalibus, prout credebatur, et filius eius ex Henricus cum Cremonensibus esset in obsidione Quinzani Brixienis castri, civitas mea Parma (id est ex qua natus eram) rebellavit imperio et fuit totaliter cum Ecclesia, anno Domini MCCXLVII, die Dominico XVI intrante mense Iunii. Et tunc veni et habitavi in civitate Parmensi, in qua erat Gregorius de Monte Longo legatus, qui postea multis annis Aquilegiensem rexit ecclesiam. Et eodem anno, cum esset obsessa civitas mea a Friderico depositio, ivi Lugdunum et in festo Omnium Sanctorum perveni illuc. Et statim papa misit pro me et familiariter locutus est mecum in camera sua, siquidem a recessu meo de Parma usque ad illum diem nec nuntium viderat nec litteras receperat aliquas. Et multas gratias contulit michi, id est petitiones meas exaudivit, quia curialis homo erat valde et liberalis.* »

<sup>718</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1086 : L'hésitation sur la datation nous est précisée par une note des traducteurs.

<sup>719</sup> Cette lettre n'existe que sous la forme d'un fragment cité par Salimbene, non connu autre part. SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1086-1087 ; *Cronica*, p. 909 : « *Audiens autem dominus Rodulfus, qui ad imperium habendum legitime est electus, quique Ordinem fratrum Minorum amore Dei et beati Francisci intime diligit et promovet cum effectu, quod Cysterciensis constitutionem tam duram tamque crudelem fecerant contra eos, egre tulit nimis et scripsit pro eis epistolam supradictam [...].* »

L'intervention directe du monarque dans les affaires des frères est mise en avant par Salimbene comme un événement positif, bénéfique aux intérêts de son ordre :

« Les Cisterciens, après avoir entendu la lecture de la lettre susdite, retirèrent et annulèrent rapidement la constitution qu'ils avaient prise et ordonnèrent que les Frères Mineurs soient reçus dans leurs maisons comme chez eux, avec amour, courtoisie et bonté, à la fois pour éviter les ennuis qu'ils pourraient avoir, comme l'auteur de la lettre les en avaient menacés, et pour obéir à un seigneur si puissant, comme le dit cette parole de l'Apôtre, [Ro 13,1] : Que tout le monde soit soumis aux puissances supérieures. En outre, à propos de l'affection de monseigneur Rodolphe, l'empereur<sup>720</sup>, à l'égard de l'Ordre des Frères Mineurs, voir plus haut comment il accorda aux Frères Mineurs de Reggio, pour construire leur couvent, le palais qu'il possédait dans cette ville, et comment il promit de leur donner encore plus<sup>721</sup> [...] »

« L'affection<sup>722</sup> » (*dilectione*) du roi des Romains, « seigneur si puissant<sup>723</sup> » (*tanto domino*), pour les Frères mineurs conduit ici à la résolution rapide d'un conflit entre deux ordres monastiques. Nous remarquons également que cette intervention est mise en parallèle avec le don d'un bâtiment, en l'occurrence un palais impérial, aux Frères franciscains de Reggio pour aménager un couvent. L'extrait se termine sur la promesse « de leur donner encore plus<sup>724</sup> ». Cet épisode, cité à dessein par Salimbene à la fin de sa *Chronique*, alors que Frédéric II est mort depuis déjà trente ans, permet de comparer l'attitude des deux souverains. Le Hohenstaufen y était dépeint sur de longues pages comme un individu nauséabond, capable de corrompre le plus haut prélat de l'ordre franciscain. Être ami avec Frédéric II, pour Salimbene, équivaut à chuter. À l'inverse, Rodolphe de Habsbourg n'est mentionné que brièvement, mais cette mention suffit à le placer en négatif du Hohenstaufen, et à en faire un bienfaiteur de l'Ordre.

Ces deux récits de Salimbene, relatifs à sa jeunesse puis à sa fin de vie, nous permettent d'aborder, en relief, la question des liens affectifs personnels établis par des Italiens avec les

---

<sup>720</sup> On remarque que Salimbene utilise le mot « empereur » (*Rodulfi imperatoris*) pour parler du roi des Romains, ce qui est bien entendu inexact, puisqu'il n'a jamais été couronné. Néanmoins, lorsque le Franciscain rédige la *Chronique*, l'Interrègne est bien fini et un monarque est en place. Cette erreur de Salimbene permet de signaler différents niveaux de perception du pouvoir impérial selon les sources : Salimbene n'accorde pas d'importance au couronnement romain et à l'entreprise du *Romzug*, là où Dante, dans le *Purgatoire*, se plaint explicitement de l'absence d'ambition d'Albert de Habsbourg à venir confirmer son élection en Italie.

<sup>721</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1086-1087 ; *Cronica*, p. 909 : « Cystercienses vero, postquam audiverunt epistolam supradictam, celeriter constitutionem quam fecerant retractaverunt et destruxerunt, et ordinauerunt quod fratres Minorum in eorum domibus familiariter reciperentur et caritative et curialiter et benigne, non solum propterea, ut damnum vitarent quod incurrere poterant, sicut ille qui misit epistolam eis fuerat comminatus, verum etiam ut tanto domino obedirent, iuxta illud Apostolicum dictum, Ro. XIII : Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. Porro de dilectione domini Rodulfi imperatoris erga Ordinem fratrum Minorum require supra quomodo concessit palatium suum, quod habebat in civitate Regina, fratribus Minoribus de Regio pro loco eorum edificando, et quomodo promisit se eis adhuc maiora daturum [...] »

<sup>722</sup> *Ibid.*

<sup>723</sup> *Ibid.*

<sup>724</sup> *Ibid.*

empereurs, et des conséquences que ces amitiés ont pu avoir sur leur entourage, qu'il soit pro-impérial ou non.

### *Favoriser les intérêts de l'Empire : une amitié éclairée ?*

Quels que soient les échelons au travers desquels elle s'exprime, l'amitié avec l'empereur peut donc concerner à la fois des individus (exemple : le père de Salimbene) comme des groupes de personnes (exemple : son ordre). Les sources narratives témoignent de ces liens particuliers que plusieurs empereurs et rois des Romains ont pu tisser, entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, avec des communautés tout comme avec des personnages particuliers, appartenant à différentes catégories sociales, mais ayant pour dénominateur commun d'être avant tout des Italiens.

Les liens personnels des réseaux italiens à la cour impériale favorisent ainsi l'ascension de certains individus dans l'entourage du monarque. La *Fam. XX 2* de Pétrarque, écrite en 1355 à Neri Morando, mentionne le rapprochement entre Angelo Tosseti (« Lélius ») et Charles IV<sup>725</sup> :

« Mais en voilà assez sur ce sujet. Je me réjouis d'apprendre que mon cher Lélius est devenu un intime de César ; [...] Je n'ai jamais douté que cet homme, pourvu qu'on en ait fait la connaissance, pût se gagner l'amitié non seulement de ce prince si aimable, mais de tout autre prince, d'une nature plus fruste peut-être mais pour qui la vertu a du prix.

Y-a-t-il, en effet, quelqu'un d'assez grossier pour ne pas aimer Lélius, ce nom que la réputation de sagesse a rendu illustre et dont les amitiés ont été heureuses<sup>726</sup> ? »

Pétrarque commente ici le rapprochement entre l'empereur, « prince si aimable » (*humanissimo principum*<sup>727</sup>, « le plus humain des princes ») et son ami comme quelque chose de « naturel », fruit de la vertu. Les amitiés de Tosseti « ont été heureuses<sup>728</sup> » (*in amictiis faustum nomen*), et celle qu'il noue avec l'empereur ne saurait être d'une autre nature. L'auteur n'en dit toutefois pas davantage sur la nature de cette relation. On ne saurait cependant analyser ces relations d'amitié entre l'empereur et les Italiens sans évoquer, encore une fois, celle du poète lui-même.

---

<sup>725</sup> *Fam. XX 2*, 8-9.

<sup>726</sup> *Ibid.* : « *Hec hactenus. Lelium meum familiarissimum Cesari factum gaudeo, non miror [...] Nulla michi dubitatio unquam fuit quin non solum ab illo humanissimo principum sed ab alio quolibet, licet asperioris ingenii, cui tamen virtus in precio sit, posset ille vir amorem promereri, modo notitiam meruisset. Quis enim tam agrestis est ut Lelium non amet, et sapientie laude conspicuum et in amictiis faustum nomen ?* »

<sup>727</sup> *Ibid.*

<sup>728</sup> *Ibid.*

Cette relation constitue à elle-seule un sujet de recherche bien particulier au sein des études sur Pétrarque<sup>729</sup>. La première lettre adressée à l'empereur Luxembourg (*Fam. X 1*), pose les bases de la relation des deux hommes. Dans cette lettre, Pétrarque flatte Charles IV en lui rappelant sa jeunesse italienne et en insistant dès lors sur sa potentielle double culture<sup>730</sup>. L'amitié entre les deux hommes, tous deux éduqués et lettrés, est donc au départ purement épistolaire, et le poète use, dans ce premier temps de sa correspondance avec la cour, d'arguments visant non pas à se mettre dans une position d'infériorité vis-à-vis du souverain, mais bel et bien à placer ce dernier au même niveau que les Italiens. Car derrière cette relation, on l'a déjà évoqué, se dessine un enjeu plus vaste, celui du rétablissement d'une puissance politique stable et durable en Italie. Pour Pétrarque, cette puissance s'incarne, plusieurs années après la mort de Robert d'Anjou, dans la personne du Luxembourg.

Cette amitié, d'une nature aux fondements en apparence intellectuels, est donc motivée par des intérêts supérieurs : ceux de l'Empire et de l'Italie. Dans ce but, Pétrarque ne se prive pas de faire preuve d'une très grande familiarité à l'égard du souverain, y compris dans les moments les plus désespérés. Aussi lorsque Charles IV déçoit le poète en quittant l'Italie précipitamment en 1355, après avoir obtenu sa couronne au prix de l'abandon de ses prétentions politiques en Italie, le poète ne se prive pas de lui adresser une lettre de reproches très amers, la *Fam. XIX 12*, dans laquelle il lui reproche son amour pour son royaume de Bohême<sup>731</sup> au

<sup>729</sup> En ce qui concerne les études déjà réalisées sur le sujet, voir par exemple : U. DOTTI, « Petrarca a Praga : lo scrittore e il potere », Belfagor, vol. 60, n°2, 2005, p. 161-172 ; Jiří ŠPICKA, « Il cancelliere imperiale Giovanni Novoforense e Petrarca », *Studi petrarcheschi*, vol XIV, 2011, p. 103-135 ; J. ŠPICKA, « Francesco Petrarca travelling and writing to Prague's court », *Verbum Analecta Neolatina*, XII/1, 2010, p. 27-40.

<sup>730</sup> *Fam. X 1,10* : « Ajoute que jamais l'Italie n'a attendu avec plus d'allégresse l'arrivée d'un prince étranger, car de nulle part ailleurs elle n'espère un remède pour ses blessures et elle ne craint pas ton joug comme celui d'un étranger. Voici, si tu l'ignores, ce qu'a de particulier pour nous ta majesté – pourquoi devrais-je craindre de dire ce que je pense et ce que tu pourrais, j'en suis certain, vérifier par toi-même ? : par une faveur insigne de Dieu, c'est la première fois après tant de siècles que nous ont été rendus en ta personne l'usage de nos ancêtres et notre Auguste ; car si les Allemands te revendiquent pour eux, pour nous tu es un véritable Italien. » ; « *Adde quod nullius unquam externi principis adventum letius expectavit Italia ut que nec aliunde remedium vulneribus suis sperat nec tuum tanquam alienigene iugum timet. Hoc singulare, si nescis, habet apud nos maiestas tua ; quid enim verear loqui quod sentio et quod iudice te probari posse confido ? miro quidem Dei favore nunc primum in te nobis post tot secula mos patrius et Augustus noster est redditus ; te enim utlibet sibi Germani vendicent, nos te italicum arbitramur.* ». Sur cette perception de l'empereur Luxembourg comme d'un « véritable Italien », voir : G. REDON, « Seconder César au XIV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>731</sup> *Fam. XIX 12, 4.* : « Pars cependant, puisque tu l'as décidé : mais je voudrais que tu fixes ceci dans ta mémoire et l'emportes avec toi comme un souvenir de celui qui te dit adieu : jamais prince n'a renoncé à un espoir si grand, si brillant, si mûr et si honnête : il ne convenait pas qu'un empereur romain eût moins d'audace que le roi de Macédoine, qui, sorti du territoire de son pays, se fit appeler le maître non pas de la Macédoine mais de toute la terre, bien qu'il ne le fût pas ; toi qui es le maître de l'Empire romain, tu n'aspères qu'à la Bohême. » ; « *I tamen quando ita fixum est animo ; sed hoc quoque memorie ut affigas velim et vale dicentis memoriale munusculum tecum feras : a nullo unquam principium tantam spem, tam floridam tam maturam tamque honestam, sponte desertam ; neque vero minor animus romanum principem decebat quam Macedonum regem, qui mox finibus patrii egressus non se Macedonie dominum sed “ terrarum omnium ” dici “ iussit ” cum non esset ; tu imperii dominus romani, nil nisi Boemiam suspiras.* » Sur ce sujet, voir Partie III, chap. 3.2.2.

détriment de l'Italie, et qu'il n'hésite même pas à qualifier de « royaume barbare<sup>732</sup> » (*barbarica [...] regna*). L'amitié entre les deux hommes semble ici durablement abîmée.

Et pour cause : Pétrarque en veut véritablement à Charles IV de négliger l'Italie au profit de ses terres du Nord. On peut observer ici le caractère méprisant du poète pour le monde germanique<sup>733</sup>, le dédain dont il fait preuve à l'égard de cette Allemagne qui, si elle est la terre d'origine des empereurs, ne justifie selon lui en aucune façon leur pouvoir. Cette condescendance du poète pour l'espace germanique était déjà perceptible plus de vingt ans auparavant dans une précédente lettre des *Familiars*<sup>734</sup>. Quoi qu'il en soit, cette relation d'amitié, malgré toute l'intimité possible entre les deux hommes, passe cependant par des intermédiaires, dont notamment le chancelier Jan de Středa, qu'on a déjà évoqué dans le précédent chapitre. Ce qui nous permet de souligner ici qu'être ami avec l'Empereur équivaut à être ami avec la cour, et par extension avec d'autres personnages qui gravitent dans l'entourage du souverain.

Après la tentative ratée de Pétrarque de revenir à Prague durant les années 1360<sup>735</sup>, l'amitié entre Pétrarque et l'empereur Charles ne connaît, étonnamment, pas de conclusion « définitive ». Pétrarque et Charles, tout comme son chancelier, cessent purement et simplement de correspondre. Identifier une fin « officielle » à leurs échanges est donc assez difficile. Tout au plus peut-on noter le fait que la vie du poète connaît, durant cette période, des soubresauts qui l'éloignent sensiblement de la problématique impériale, et le voient se retirer peu à peu sur sa propriété d'Arquà, dans le *contado* de Padoue, en territoire vénitien<sup>736</sup>. Au travers de sa correspondance tardive, Pétrarque semble toutefois lassé de ses échanges avec la cour, conséquence logique de la déception provoquée, presque vingt années auparavant, par le départ précipité de Charles IV suite à son couronnement, sujet de la *Fam.* XIX 12. L'amitié « éclairée » entretenue par les deux personnages n'a en effet pas permis de restaurer le poids politique de l'Empire en Italie, mais elle a tout de même fourni à l'Empereur un soutien

---

<sup>732</sup> *Fam.* XIX 12, 2 : « Ainsi donc, après avoir obtenu sans peine et sans verser de sang ce que ton grand-père et d'innombrables autres avaient convoité au prix de tant de sang et de tant de peines – le chemin de l'Italie aplani et ouvert, le seuil de Rome accessible, un sceptre acquis facilement, un Empire calme et paisible, un diadème non souillé de sang – faute de reconnaissance envers de si grands dons ou faute de les apprécier à leur juste valeur, tu abandonnes tout cela pour retourner – ô quel lourd labeur que de vouloir changer la nature ! – vers ton royaume barbare ; « *Ergo tu, Cesar, quod avus tuus innumerique alii tanto sanguine quesierunt tantisque laboribus, sine labore adeptus et sanguine, complanatam apertamque Italiam, patens lumen urbis Rome, sceptrum facile, imperturbatum ac pacificum imperium, incruenta dyademata, vel tantorum ingratus munerum vel rerum non ydoneus extimator, et hec linquis et – o naturam mutare magnus labor ! – ad barbarica rursum regna revolveris.* ». Sur ce sujet, voir Partie III, chap. 3.1.4.

<sup>733</sup> *Ibid.*

<sup>734</sup> *Fam.* I 4, 1. Voir : Partie III, chap. 3.2.2.

<sup>735</sup> *Fam.* XXIII 10.

<sup>736</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 233.

intellectuel de premier plan, contribuant ainsi aux échanges nourris entre plusieurs des échelons de notre schéma d'analyse. Toutes les relations d'amitié d'un empereur avec des Italiens ne se placent cependant pas à ce niveau.

*Favoriser ses propres intérêts : une amitié intéressée ?*

Plus de cent ans auparavant, la relation particulière nouée par frère Élie de Cortone avec Frédéric II apparaît comme le négatif de cette amitié « éclairée » qu'a pu vivre Pétrarque avec le monarque Luxembourg. Bien entendu, nous sommes tributaires de la vision qu'en donne Salimbene dans la *Chronique*. Celui-ci développe sa diatribe contre l'ancien ministre général de l'ordre franciscain dans un « livre dans le livre », le *Livre du Prêlat (Liber de Prelato)*, qui couvre une période de quelques mois, entre les années 1238 et 1239<sup>737</sup>.

L'auteur parmesan commence, dès le premier paragraphe de cette partie du texte, par préciser qu'Élie de Cortone « se rendait [...] à Crémone, envoyé auprès de l'empereur par monseigneur Grégoire IX, puisqu'il était particulièrement ami de l'un et de l'autre. Étant en bonne intelligence avec eux, il était le médiateur qu'il fallait<sup>738</sup>. » Le chroniqueur décrit un individu incapable de choisir entre son amitié pour l'Empereur et sa fidélité envers l'Église, qui passe là encore par une relation de confiance mutuelle avec le souverain pontife. La notion d'amitié personnelle est mise en avant par Salimbene pour décrire le dilemme du prélat :

« En outre, frère Élie avait l'habitude de faire des mots. Comme messire Gérard, podestat de Parme, lui avait demandé où il allait et pourquoi, il répondit qu'il était attiré et poussé. Attiré par l'empereur et poussé par le pape qui l'envoyait. Il voulait dire en quelque sorte qu'il allait de la part d'un ami trouver un autre ami<sup>739</sup>. »

Plusieurs chapitres plus loin, alors que Salimbene décrit une longue série de « fautes<sup>740</sup> » (*defectus*) commises par frère Élie, la relation particulière nouée par le prélat avec l'Empereur, « avec [lequel] il était intime<sup>741</sup> » (*quorum intimus erat*) est une nouvelle fois mise en avant :

---

<sup>737</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 212-213 ; *Cronica*, p. 140-141.

<sup>738</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 212 : « *Item in supra dicto millesimo, scilicet CCXXXVIII, indictione XI, intravi Ordinem fratrum Minorum ego frater Salimbene de Adam ex civitate Parmensi quarta die intrante Februario, in festo sancti Giliberti, receptus sero vigilie sancte Agathe in civitate Parmensi a fratre Helya generali ministro. Ibat enim Cremonam, ad imperatorem missus a domino papa Gregorio nono, cum esset specialis amicus utriusque. Et ita conveniens erat mediator. Nam, testante beato Gregorio, " cum is qui displicet ad interpellandum mittitur, irati animus ad deteriora provocatur "*. »

<sup>739</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 218. ; *Cronica*, p. 145 : « *Porro frater Helyas habebat consuetudinem ut parabolice loqueretur. Cumque interrogatus fuisset a domino Ghirardo Parmensium potestate quo tenderet et ad quid, respondit quod trahebatur et impellebatur. Trahebatur ab imperatore et impellebatur a papa, qui eum mittebat. Quasi voluit dicere quod ibat ab amico ad amicum.* »

<sup>740</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 335 ; *Cronica*, p. 243.

<sup>741</sup> *Ibid.*

« Septième faute de frère Élie : il voulait vivre dans le luxe, les délices et le faste. Il se déplaçait bien rarement, se bornant à se rendre auprès du pape Grégoire IX, de l'empereur Frédéric II (avec lesquels il était intime), à Sainte-Marie de la Portioncule, endroit où le bienheureux François fonda l'Ordre des Frères Mineurs et où il mourut, au couvent d'Assise où l'on vénère le corps de notre bienheureux père François, à Cella de Cortone, un endroit fort beau et agréable qu'il avait fait construire avec soin dans l'évêché d'Arezzo<sup>742</sup>. »

L'auteur insiste sur le lien qui unissait autrefois frère Élie à saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des Frères mineurs, dont le prélat est le successeur. En mentionnant l'hésitation qui saisit le ministre général au moment de choisir entre son amitié entre l'Empereur et celle avec le pape Grégoire IX, Salimbene place immédiatement frère Élie en décalage avec les valeurs de son ordre monastique : attiré par les puissants, quels que puissent être leurs différends, le ministre général est, aux yeux de l'auteur, sur une pente dangereuse. Son attrait pour le pouvoir et la richesse va le conduire à la disgrâce, et il n'est dès lors pas étonnant de constater que cette déchéance passe forcément, aux yeux du chroniqueur guelfe, par son amitié avec l'Empereur.

Cette relation entre le prélat et l'Empereur est décrite par le chroniqueur avec tout le mépris qu'elle lui inspire. Elle est ici vue comme un fait opportuniste dans l'ascension d'un homme dénué, aux yeux de l'auteur, de la moindre considération pour ses frères, quitte à risquer lui-même l'excommunication. Le refus de frère Élie de Cortone de se racheter aux yeux de son ordre apparaît enfin aux yeux de Salimbene comme le péché suprême. Frère Gérard de Modène est ainsi envoyé auprès de frère Élie pour le ramener à la raison, mais ce dernier décline fermement<sup>743</sup> :

« Élie répondit à frère Gérard : « J'ai entendu dire tant de bien du vénérable père Jean de Parme que je ne refuserais pas de me jeter à ses pieds et d'avouer ma faute, confiant dans sa bonté ; mais je crains que les ministres provinciaux que j'ai offensés ne me jouent un mauvais tour en me jetant dans les fers en prison et en me donnant le pain de la détresse et l'eau de l'oppression. En outre, parce que j'ai offensé la Curie

---

<sup>742</sup> *Ibid.* : « Porro septimus defectus fratris Helye fuit quia nimis volebat splendide et delitiose et pompatice vivere. Raro enim ibat quoquam, nisi dumtaxat ad papam Gregorium nonum et ad imperatorem Fridericum secundum, quorum intimus erat, et ad Sanctam Mariam de Portiuncula, in quo loco beatus Franciscus Ordinem fratrum Minorum inchoavit, et ibi obiit, et ad conventum Assisii, ubi beati patris Francisci corpus venerationi habetur, et ad locum Celle de Cortona, qui est locus pulcherrimus et delectabilis quem in episcopatu Aretino fecit fieri de industria. »

<sup>743</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 343. : « Treizième faute de frère Élie : il ne voulut jamais se réconcilier avec son Ordre ; mais il demeura dans son entêtement jusqu'au dernier jour de sa vie. Le ministre général, frère Jean de Parme, lui avait envoyé frère Gérard de Modène qui faisait partie des premiers frères et le connaissait personnellement, afin de lui demander de revenir vers sa communauté, tant pour l'amour de Dieu et du bienheureux François que pour le bien de son âme et pour le bon exemple ; de son côté il lui ferait grâce et miséricorde autant qu'il était en son pouvoir. » ; *Cronica*, p. 250 : « Tertius decimus defectus fratris Helye fuit quia nunquam voluit Ordini suo reconciliari, sed semper usque ad ultimum diem vite sue permansit in pertinacia sua. Cum autem misisset ad eum frater Iohannes de Parma generalis minister fratrem Gerardum de Mutina, qui erat de primitivis fratribus et familiaris sibi, rogans eum ut amore Dei et beati Francisci et pro bono anime sue et pro bono exemplo dando rediret ad religionem suam, et ipse faceret ei omnem gratiam et misericordiam quam posset [...]. »

romaine, je sais bien que le cardinal qui est le gouverneur de l'Ordre s'occuperait de me faire punir. Et aussi, je ne veux pas perdre la faveur de l'empereur que je possède<sup>744</sup>. »

La dernière phrase de ces propos de frère Élie rapportés par Salimbene résume, en quelque sorte, tout l'enjeu du problème que pose l'ancien ministre général à ses anciens compagnons de prière. Ne désirant pas mettre derrière lui l'amitié de Frédéric II, Élie de Cortone ne souhaite pas se repentir ni renier celui qui lui a permis d'accéder aux plus hautes sphères du pouvoir.

Le refus d'Élie de Cortone de renoncer à son amitié pour l'empereur résonne enfin comme un écho aux conflits existant entre les différents échelons : Élie refuse d'avouer sa faute par crainte de subir les représailles des ministres provinciaux, autrement dit de ses anciens subordonnés, qui constituent en quelque sorte l'échelon du *Regnum* de l'ordre. La peur de voir la pyramide se renverser au profit d'un échelon inférieur à celui qu'il avait précédemment atteint conduit donc le prélat à choisir une situation d'ostracisme. *In fine*, l'appartenance à l'échelon impérial lui offre une position qu'il ne trouverait aucunement en revenant aux étages inférieurs de l'édifice sur lequel il régnait quelque temps auparavant. À l'inverse d'un Pétrarque, qui vit son amitié avec Charles IV de façon distante et presque, à l'en croire, désintéressée, la relation entre Élie et Frédéric II ressemble davantage à un lien féodo-vassalique typiquement médiéval.

En ce sens, l'on a d'un côté une relation de fidélité « classique » entre un seigneur et un vassal qui a fait un choix, probablement par intérêt davantage que par idéologie, et de l'autre une relation « éclairée », au fond plutôt moderne, entre un intellectuel et un personnage politique aux intérêts tantôt convergents, tantôt séparés. La diversité des situations décrites ici demeure évidemment tributaire des sources, mais elle a le mérite de faire émerger plusieurs types de liens personnels et d'en souligner la complexité.

Ces relations sont une forme d'expression du lien à l'Empire dont la dimension « affective » peut être considérée sous un angle globalement positif. Qu'en est-il cependant lorsque l'expression de la fidélité à l'égard de l'Empire se fait sous le signe du conflit, de la violence, et qu'il est le théâtre de diverses formes de cruauté ?

---

<sup>744</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 343. ; *Cronica*, p. 250 : « [...] respondit et dixit fratri Gerardo : “ Tot bona audivi de illo venerabili patre Iohanne de Parma, quod non recusarem proicere me ad pedes suos et dicere meam culpam, confidens de benignitate ipsius ; sed sollicitus sum propter ministros provinciales quos offendi, ne illudant michi ponendo me in compedibus et in carcere et dando michi panem artum et aquam brevem. Insuper, quia curiam Romanam offendi, constat michi quod cardinalis qui est Ordinis gubernator intromitteret se de penitentia michi danda. Nolo etiam perdere gratiam imperatoris, quam habeo. ” »

### 2.3 – « ET GUERRA ERAT VALIDA<sup>745</sup> » : CRUAUTÉS, VIOLENCES ET TRAHISONS DES PRO-IMPÉRIAUX

« Dans chaque bouche il broyait de ses dents  
Un pécheur, comme un moulin à chanvre,  
si bien qu'en même temps il en suppliciait trois.  
Pour celui de devant les morsures n'étaient rien  
auprès des coups de griffe qui arrachaient parfois  
toute la peau de son échine.  
“ Cette âme là-haut qui a le pire supplice ”,  
dit mon maître, “ est Judas Iscariote,  
sa tête est dans la gueule ; dehors il rue des jambes.  
Des deux autres qui ont la tête en bas,  
celui qui pend du museau noir, c'est Brutus ;  
vois comme il se tort, et ne dit mot !  
Et l'autre est Cassius, qui paraît si membru.  
Mais la nuit revient ; et à présent  
il faut partir ; car nous avons tout vu<sup>746</sup>. ” »

---

<sup>745</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 605 : « C'était une guerre violente. » ; *Cronica*, p. 486-487.

<sup>746</sup> *Inf.* XXXIV, 55-69 : « *Da ogne bocca dirompea co' denti / un peccatore, a guisa di maciulla / si che tre venti ne facea così dolenti. / A quel dinanzi il mordere era nulla / verso 'l graffiar, che tavolta la schiena / rimaneva de la pelle tutta brulla. / “ Quell' anima là sù c'ha maggior pena ”, / disse, “ la capo ha dentro e fuor le gambe mena. / De li altri due c'hanno il capo di sotto, / quel che pende dal nero ceffo è Brutto : / vedi come si storce, e non fa motto ! ; / e l'altro è Cassio, che par sí membruto. / Ma la notte risurge, e oramai / è da partir, ché tutto avem veduto. ” »*

Dans les derniers chants de l'*Enfer*, alors que Dante et Virgile s'approchent pas à pas de leur but, c'est à dire Lucifer, l'atmosphère devient de plus en plus glaciale. Les poètes – et le lecteur – entrent en effet dans les ultimes cercles infernaux, ceux des traîtres. L'arrivée face au maître de céans, l'ange déchu aux trois gueules abominables, est un véritable programme politique : le pécheur ultime est évidemment Judas l'apôtre traître, perpétuellement dévoré vivant par la bouche principale du Diable, mais la nature des deux autres est éminemment intéressante : il s'agit de Brutus, assassin de César<sup>747</sup>, et de Cassius, le maître du complot visant à l'assassiner. Deux personnages romains donc, et païens, bien loin des préoccupations ecclésiastiques et religieuses, et qui en disent long sur les motivations personnelles de Dante : en faisant de Brutus et de Cassius les deux plus grands traîtres de l'humanité après Judas, il exprime en négatif ses préoccupations pro-impériales, et son désir de voir l'autorité impériale restaurée en Italie<sup>748</sup>.

Au moment où Dante compose la *Divine Comédie*, cette question de la trahison de l'idée impériale, peut être vue comme centrale dans une Italie déchirée par les luttes intestines entre partisans de l'Empire et de l'Église depuis déjà plus d'un siècle et demi. Si le poète commence sciemment son récit poétique par une descente aux tréfonds des cercles de l'Enfer, où gisent, coupables du péché ultime, les traîtres, c'est bien que la question de la fidélité politique est cruciale dans une ère de retournements d'obédience permanents, mais aussi de changements d'horizon politique constants. Les empereurs eux-mêmes sont sujets à l'interprétation critique de leur engagement politique aux yeux de l'Alighieri : Frédéric II gît en Enfer<sup>749</sup>, alors qu'Henri VII possède un siège réservé au Paradis<sup>750</sup>. Albert de Habsbourg, comme on vient de le redire plus haut, est quant à lui critiqué durant l'ascension du Purgatoire<sup>751</sup>.

La réaction impériale face à la trahison est par ailleurs l'un des thèmes sous-jacents de la *Chronique* de Salimbene, puisque la révolte de Parme en constitue l'un des moments centraux. Or on le sait, cette révolte a eu lieu suite à la trahison de chevaliers parmesans dirigés

<sup>747</sup> Sur le rôle de Brutus dans l'assassinat de César, voir Partie III, chap. 3.1.2.

<sup>748</sup> Un peu plus loin, dans le chant VI du *Purgatoire* qu'on a déjà évoqué, le Florentin se plaint effectivement de l'absence d'un successeur de César sur le trône de l'Italie. Voir : *Purg.* VI, 98-105.

<sup>749</sup> *Inf.*, X, 121-126.

<sup>750</sup> *Par.*, XXX, 128-138 : « Béatrice m'entraîna, et dit : “ Regarde / comme est grand le couvent des robes blanches ! / Vois notre cité, comme elle fait un grand tour, / vois nos sièges si remplis / qu'on n'y attend plus que peu d'autres gens. / Et sur le grand siège où tes yeux sont fixés / à cause de la couronne qui déjà s'y trouve, / avant que tu dînes à ces noces / siègera l'âme, qui sur la terre sera auguste, / du grand Henri qui viendra redresser / l'Italie avant qu'elle y soit disposée. ” » ; « *mi trasse Bēatrice, e disse : “Mira / quanto è 'l convento de le bianche stole ! / Vedi nostra città quant' elle gira ; / vedi li nostri scanni si ripieni, / che poca gente più ci si disira. / E'n quel gran seggio a che tu li occhi tieni / per la corona che già v'è sù posta, / prima che tu a queste nozze ceni, / sederà l'alma, che fia giù agosta, / de l'alto Arrigo, ch'a drizzare Italia / verrà in prima ch'ella sia disposta. ”* »

<sup>751</sup> *Purg.*, VI, 98-105.

par Bernard de Roland Rossi, membre de l'échelon impérial<sup>752</sup>, parrain de l'Empereur et seigneur gibelin important<sup>753</sup>. La mort de Messire Bernard, « tué près de Collecchio par l'empereur, c'est-à-dire par ses gens<sup>754</sup> » (*per imperatorem, id est per gentem suam, interfectus fuit apud Colliculum*), est l'occasion pour Salimbene d'insister sur la cruauté de Frédéric II :

« Il tomba en effet de son cheval qui trébucha alors qu'il revenait de Fornovo, et si l'empereur l'avait pris vivant, il se serait amusé à ses dépens, car c'était messire Bernard qui lui avait pris Parme. C'était une guerre violente<sup>755</sup>. »

« *Et guerra erat valida*<sup>756</sup> », conclut donc le Franciscain. Cette guerre, c'est bien celle que se livrent, durant les années 1240, l'empereur Hohenstaufen et ses adversaires, dont une partie sont ainsi, on l'a compris, des transfuges à sa cause.

La critique du pouvoir impérial par des partisans gibelins aux contours idéologiques flous, le ralliement opportuniste de certains individus tant au courant guelfe qu'à celui de l'Empire, et enfin les multiples divisions que cette tendance politique peut exprimer nous conduisent depuis le départ de ce travail à remettre en cause l'homogénéité du milieu pro-impérial qui est souvent vu, à tort, comme un bloc monolithique. Comme nous l'avons dit précédemment<sup>757</sup>, il y a au sein du *Regnum* autant de catégories de partisans de l'Empire que d'individus. Ainsi qu'on l'a également détaillé, il est parfois difficile, dans certains cas, de distinguer les guelfes des gibelins dans la mesure où certains partisans de l'Église ont des intérêts communs avec le parti de l'Empire<sup>758</sup>.

Comment donc catégoriser ces personnages au positionnement changeant ? Et comment considérer dès lors ceux dont l'appartenance politique, à défaut de relever de la simple « trahison » – le terme est impropre pour bon nombre d'individus – se révèle simplement fluctuant, quels que soient les échelons auxquels ils appartiennent ? Sont-ils simplement d'anciens pro-impériaux ? Sont-ils de véritables guelfes ? Bartole de Sassoferrato, dans la « cinquième question<sup>759</sup> » de son *Traité sur les guelfes et les gibelins*, tente de répondre à cette question :

---

<sup>752</sup> Voir Partie I, chapitre 1.3.4.

<sup>753</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 398. : « Messire Bernard, que j'ai mentionné plus haut, était le parrain de l'empereur, auquel le liait une amitié réciproque : il avait accès auprès de lui quand il le voulait, sans jamais trouver porte close. ; *Cronica*, p. 302 : « *Porro dominus Bernardus, cuius supra memoriam feci, compater fuit imperatoris et amicissimus valde et dilectus ab eo ; et cum volebat ingredi ad eum, nulla erat ibi clausura.* »

<sup>754</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 605. ; *Cronica*, p. 486-487 : « *Et dominus Bernardus Rolandi Rubei de Parma, qui fuit cognatus pape Innocentii quarti, per imperatorem, id est per gentem suam, interfectus fuit apud Colliculum.* »

<sup>755</sup> *Ibid.* : « *Cecidit enim de equo, qui cespitavit, cum rediret a Fornovo ; quem si imperator vivum habuisset, exercuisset in eo ludibria. Ipse enim fuit qui abstulit sibi Parmam. Et guerra erat valida.* »

<sup>756</sup> *Ibid.*

<sup>757</sup> Voir Partie I, chapitre 1.2.1.

<sup>758</sup> Voir Partie I, chapitres 1.3.1 et 1.3.2.

<sup>759</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 67-69 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 145-146.

« Venons-en à la cinquième question, à savoir comment l'on prouve qu'une personne a changé d'affiliation – et je parle ici de celui pour lequel il est admis qu'il a appartenu par le passé à l'une de ces factions, car ce qui n'a pas existé ne peut être ni enlevé ni modifié [...] De même ici, personne ne peut changer d'affiliation ou d'inclination sans une cause extérieure. Et sur le fait qu'il doive y avoir une cause pour que se produise un changement d'affiliation ou de volonté, cela est prouvé naturellement<sup>760</sup>. »

Bartole ne répond cependant à la question qu'en y voyant le résultat des inimitiés personnelles des uns et des autres<sup>761</sup>. La délicate question de « l'entre-deux » lui semble totalement étrangère.

Si l'on reprend cependant la métaphore fluviale qu'il propose en introduction de son traité<sup>762</sup>, nous pourrions dire qu'au milieu du cours d'eau se trouvent une série d'« hésitants », qu'on pourrait également nommer des « indécis » : ceux qui ne se positionnent pas clairement en faveur de l'Empire, pour des raisons d'ambiguïté politique, de non-engagement, de neutralité, opportuniste ou non. Si la société italienne médiévale se voyait divisée de façon arbitraire en deux camps intangibles, où l'un serait blanc (donc pro-impérial aux yeux d'un Florentin ?) et l'autre forcément noir, ces individus seraient indéniablement considérés comme des « gris ». Pétrarque, Dante, Dino Compagni, bien qu'ayant des parcours très différents, peuvent être classés dans cette catégorie. Ce sont des individus qui peuvent, au gré de leur carrière, voguer au milieu du fleuve, et frôler l'une ou l'autre des rives. D'une certaine façon, ces individus « naviguent à vue ». Ce ne sont pas non plus des « tièdes » : leur engagement en faveur de l'Empire est indéniable et sincère à certains moments de leur vie. Ils sont cependant la preuve que les frontières des camps politiques italiens demeurent poreuses.

---

<sup>760</sup> *Ibid.* ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 145-146 : « *Circa quintum, scilicet qualiter probetur aliquem affectionem mutasse, et loquor de eo de quo constat alicuius affectionis fuisse : quod enim non fuit non potest tolli nec mutari [...]. Ita hic nemo potest mutare partialitatem et affectionem nulla extrinsecus accedente causa. Et quod ad mutationem affectionis seu voluntatis causa debeat supervenire probatur naturaliter.* »

<sup>761</sup> *Ibid.* : « En effet, puisque l'objet de la volonté est le bien, à savoir un bien réel et apparent, alors celui qui adhère à une faction le fait parce que cela lui semble être bon. Aussi, quand il change de disposition, il est alors nécessaire qu'il y ait une raison pour laquelle il est revenu sur sa volonté initiale pour adhérer à une autre faction. Telles sont donc les motivations qui amènent les législateurs à dire que personne ne peut modifier en sa faveur le titre de sa possession sans aucune cause extérieure. Or les causes du changement telles que nous les observons couramment sont les suivantes : ce peuvent être les inimitiés qui surviennent avec quelqu'un de plus puissant que soi au sein de sa propre faction ; [cela peut également se produire] si un héritage ou une grosse somme échoit à quelqu'un, et qu'il ne pourrait en prendre possession qu'en quittant cette faction et adhérer à l'autre [...]. » ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 145-146 : « *Nam cum obiectum voluntatis sit bonum, scilicet existens vel apparens, ideo quis adheret uni parti quia illud videtur sibi bonum. Et sic cum voluntatem mutat, oportet quod sit aliquid propter quod ab illa voluntate recedat et alteri adhereat. Inde moti sunt legumlatores dicentes : nemo potest sibi causam possessionis mutare nulla extrinsecus superveniente causa. Cause autem mutationis, quas communiter videmus, sunt inimicitie supervenientes cum aliquo potentiore se in affectione illa ; vel si obvenerit ei hereditas vel magnum lucrum, quod commode habere non potest nisi illam partem dimittat et alteri adhereat [...].* »

<sup>762</sup> Voir Partie I, chap. 1.2.1.

Et puis il y a les « traîtres », les vrais : ceux-là trahissent franchement leur camp, tant du côté de l'Église que de celui de l'Empire. Chaque rive du fleuve bartolien a ainsi ses transfuges, qui l'ont traversé de façon horizontale au gré des nécessités et malgré ses courants : on trouve donc dans nos sources d'anciens guelfes pro-impériaux, ceux qui, à l'instar de frère Élie de Cortone, rejoignent l'empereur pour des raisons de survie politique ou d'intérêt personnel. Mais on trouve aussi d'authentiques gibelins rejoignant le camp guelfe, qui se retournent, à l'instar des chevaliers dirigés par Bernard de Roland Rossi, du côté de l'Église.

Tous les échelons du milieu pro-impérial sont concernés par ces cas de figure qui permettent, en définitive, de donner plus de profondeur aux interactions qui les parcourent. L'empereur lui-même, lorsque son comportement se révèle décevant (comme c'est le cas chez Pétrarque vis-à-vis de Charles IV), ou que la violence de son pouvoir s'exprime de façon cruelle et choquante (on pense évidemment à Frédéric II), n'échappe ainsi pas aux soupçons d'être un traître à sa propre cause.

Tous ces éléments et ces situations particulières replacent enfin les motivations de l'expression du sentiment pro-impérial dans un contexte plus nuancé, tributaire de la violence des affrontements ayant cours dans l'Italie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Un point qui constituera le dernier thème de cette partie. Être favorable à l'Empire peut être lié à un déterminisme social, mais également être un choix de plein gré.

### 2.3.1 – Quitter le camp de l'Église : « *Trahebatur ab imperatore et impellebatur a papa*<sup>763</sup> »

« Ici commence le *Livre du Prélat* que j'ai écrit à propos de frère Élie ; il contient beaucoup de choses bonnes et utiles et s'étend jusqu'à l'endroit où il est écrit " en l'an du Seigneur 1239, indiction 12<sup>764</sup>. " »

Le cas le plus spectaculaire de ralliement d'un pro-pontifical au parti de l'Empire est, dans nos sources, assurément celui de frère Élie de Cortone, ministre général de l'ordre franciscain<sup>765</sup>, que nous évoquions précédemment<sup>766</sup>. Le chroniqueur commence son *Liber de Prelato*<sup>767</sup> en racontant ses premiers rapports personnels avec son supérieur, qui approuva son entrée dans l'ordre monastique durant l'année 1238 :

<sup>763</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 218. : « Attiré par l'empereur et poussé par le pape qui l'envoyait. » ; *Cronica*, p. 145.

<sup>764</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 212 ; *Cronica*, p. 140 : « *Incipit Liber de Prelato / Quem feci occasione fratris Helye / Et multa bona et utilia continet / Et durat usque ad illum locum ubi scribitur / " Anno Domini MCCXXXIX, Indictione XII "*. »

<sup>765</sup> Sur la gouvernance de l'ordre franciscain, voir : Jacques Dalarun, Jacques DALARUN, *François d'Assise ou le pouvoir en question. Principes et modalités du gouvernement dans l'Ordre des frères mineurs*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

<sup>766</sup> Voir Partie II, chap. 2.2.2.

<sup>767</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 212 ; *Cronica*, p. 140.

« Au cours de cette année-là encore, c'est à dire 1238, indiction 11, je suis entré dans l'Ordre des Frères Mineurs, moi frère Salimbene de Adam, de la ville de Parme, le 4 février, jour de la Saint-Gilbert ; j'ai été reçu tard, le soir de ce jour, vigile de sainte Agathe, à Parme par frère Élie, le ministre général. Il se rendait, en effet, à Crémone, envoyé auprès de l'empereur par monseigneur Grégoire IX, puisqu'il était particulièrement ami de l'un et de l'autre. Étant ainsi en bonne intelligence avec eux, il était le médiateur qu'il fallait. [...] Frère Gérard de Modène était là quand je fus reçu. C'est même lui qui plaïda en ma faveur pour que je sois reçu, et il fut exaucé<sup>768</sup>. »

Frère Élie de Cortone apparaît dès le début du texte comme un personnage servant de médiateur entre le pape Grégoire IX et l'empereur. Néanmoins, assez rapidement, l'auteur insiste sur le caractère hautain du prélat, qui ne se soucie guère de respecter le protocole et fait même preuve de « très grande grossièreté<sup>769</sup> » (*rusticitas maxima*), notamment lorsqu'il reçoit le podestat de Parme :

« Messire Gérard de Correggio, surnommé Gérard le Dentu, parce qu'il avait de grandes dents, était alors podestat de Parme. Il vint en personne, avec quelques chevaliers, à l'établissement des Frères Mineurs, rendre visite à frère Élie, le ministre général. Ce dernier était assis sur un lit recouvert de coussins, dans la maison où les hôtes (c'est à dire les étrangers) prennent leurs repas, avec, devant lui, un énorme feu et, sur la tête, un bonnet arménien. Il ne se leva pas à l'arrivée du podestat qui le saluait et ne bougea pas de là où il était, comme je l'ai vu de mes propres yeux. Cela fut considéré comme une très grande grossièreté<sup>770</sup> [...]. »

La figure du prélat, dès le départ, est donc considérée par l'auteur comme celle d'un individu arrogant, dont le positionnement politique est ambigu, voire douteux. Notons au passage qu'à ce moment précis, lorsque Salimbene intègre l'ordre, Élie de Cortone a déjà été sanctionné pour son comportement par le pape comme on le verra plus loin. Cette particularité est appuyée dans la suite du récit du chroniqueur.

« Habebat gratiam imperatoris et pape<sup>771</sup> »

« L'un des deux parents de frère Élie, son père, était de l'évêché de Bologne, de Castel de Britti, et sa mère était d'Assise. Dans le monde, on l'appelait « Brave baron » ; il cousait des coussins et, à Assise, il apprenait aux enfants à lire le psautier ; mais entré

---

<sup>768</sup> *Ibid.* : « Item in supra dicto millesimo, scilicet CCXXXVIII, indictione XI, intravi Ordinem fratrum Minorum ego frater Salimbene de Adam ex civitate Parmensi quarta die intrante Februario, in festo sancti Gilberti, receptus sero vigilie sancte Agathe in civitate Parmensi a fratre Helya generali ministro. Ibat enim Cremonam, ad imperatorem missus a domino papa Gregorio nono, cum esset specialis amicus utriusque. Et ita conveniens erat mediator: [...] Et erat ibi frater Ghirardus de Mutina cum receptus fui, qui etiam rogavit pro me ut reciperer, et exauditus fui. »

<sup>769</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 212-213 ; *Cronica*, p. 141.

<sup>770</sup> *Ibid.* : « Et dominus Ghirardus de Corigia, qui dicebatur de Dentibus eo quod magnos dentes haberet, tunc temporis potestas Parmensium erat, et venit persolaiter cum quibusdam militibus ad locum fratrum Minorum ad visitandum fratrem Helyam generalem ministrum. Qui sedebat in domo in qua hospites sive forenses comedunt, super lectum de culcidra, et habebat ignem copiosum coram se et capellam Armenicam in capite suo ; nec potestati intranti et se salutanti assurrexit nec de loco suo motus est, ut vidi oculis meis ; que fuit rusticitas maxima reputata [...]. »

<sup>771</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 212-213 ; *Cronica*, p. 141. « Il avait la faveur de l'empereur et du pape. »

dans l'Ordre des Frères Mineurs, il fut appelé Élie et fut deux fois ministre général ; il avait la faveur de l'empereur et du pape<sup>772</sup>.»

La dernière phrase de cet extrait insiste encore davantage sur l'ambiguïté morale du positionnement personnel de frère Élie, dans une Italie qui ne tolère pas, en plein XIII<sup>e</sup> siècle, l'absence de choix politique clairement défini. La double proximité du frère franciscain avec les deux personnes du pape et de l'Empereur est ainsi franchement mise en avant<sup>773</sup>, prélude à la nécessité future de faire enfin un véritable choix, fût-il cornélien.

Ce positionnement complexe est considéré comme annonciateur de la chute politique d'Élie de Cortone, habitué à tergiverser<sup>774</sup> (*parabolice loqueretur*) ; mais frère Élie se considère comme un ami sincère des deux potentats<sup>775</sup> (*Quasi voluit dicere quod ibat ab amico ad amicum*), se présentant même comme un relais entre les deux plus hauts échelons de la société, à savoir l'entourage du pape et celui de l'empereur. Hélas pour sa renommée, le prélat a visiblement le goût du luxe, ce qui conduit progressivement à son éloignement, aux yeux de Salimbene, des valeurs de pauvreté prêchées par les disciples de saint François. Ce point est considéré, on l'a évoqué précédemment, comme la « septième faute<sup>776</sup> » (*septimus defectus*) d'Élie de Cortone.

Les frasques de frère Élie dans sa gestion de l'ordre franciscain aboutissent alors à sa disgrâce définitive auprès du pape. Destitué une première fois en 1236, puis rétabli dans ses fonctions, le ministre général est définitivement écarté de la direction de l'ordre en 1239 sous

---

<sup>772</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 141 : « Fuit enim unus parens fratris Helye, scilicet pater, de episcopatu Bononie, de Castro Brittorum, mater vero de Assisio fuit ; et vocabatur in seculo Bonusbaro et suebat cultras et docebat puerulos in civitate Assisii paslterium legere ; ingressus autem Ordinem fratrum Minorum vocatus fuit Helyas et bis factus generalis minister ; habebat gratiam imperatoris et pape. »

<sup>773</sup> SALIMBENE, *op. cit.* , p. 218 : « En outre, frère Élie avait l'habitude de faire des mots. Comme messire Gérard, podestat de Parme, lui avait demandé où il allait et pourquoi, il répondit qu'il était attiré et poussé. Attiré par l'empereur et poussé par le pape qui l'envoyait. Il voulait dire en quelque sorte qu'il allait de la part d'un ami trouver un autre ami » ; *Cronica*, p. 145 : « Porro frater Helyas habebat consuetudinem ut parabolice loqueretur. Cumque interrogatus fuisset a domino Ghirardo Parmensium potestate quo tenderet et ad quid, respondit quod trahebatur et impellebatur. Trahebatur ab imperatore et impellebatur a papa, qui eum mittebat. Quasi voluit dicere quod ibat ab amico ad amicum. »

<sup>774</sup> *Ibid.*

<sup>775</sup> *Ibid.*

<sup>776</sup> SALIMBENE, *op. cit.* , p. 335. ; *Cronica*, p. 243 : « Septième faute de frère Élie : il voulait vivre dans le luxe, les délices et le faste. Il se déplaçait bien rarement, se bornant à se rendre auprès du pape Grégoire IX, de l'empereur Frédéric II (avec lesquels il était intime), à Sainte-Marie de la Portioncule, endroit où le bienheureux François fonda l'Ordre des Frères Mineurs et où il mourut, au couvent d'Assise où l'on vénère le corps de notre bienheureux père François, à Cella de Cortone, un endroit fort beau et agréable qu'il avait fait construire avec soin dans l'évêché d'Arezzo ; *Cronica*, p. 243 : « Porro septimus defectus fratris Helye fuit quia nimis volebat splendide et delitiose et pompaticè vivere. Raro enim ibat quoquam, nisi dumtaxat ad papam Gregorium nonum et ad imperatorem Fridericum secundum, quorum intimus erat, et ad Sanctam Mariam de Portiuncula, in quo loco beatus Franciscus Ordinem fratrum Minorum inchoavit, et ibi obiit, et ad conventum Assisii, ubi beati patris Francisci corpus venerationi habetur, et ad locum Celle de Cortona, qui est locus pulcherrimus et delectabilis quem in episcopatu Aretino fecit fieri de industria. »

l'influence de son rival, Aymon de Faversham<sup>777</sup>. La proximité du frère mineur avec l'Empereur le pousse alors à se réfugier auprès de lui, ce qui résonne comme une forme de vengeance à l'égard du pouvoir pontifical et de ses rivaux au sein de l'ordre. Mais également comme une confirmation de la réponse à la « cinquième question » du traité de Bartole<sup>778</sup>. Mais Frédéric II s'est entre temps fait excommunier<sup>779</sup>, et la sentence de sa propre mise au ban de l'Église arrive alors logiquement pour le Franciscain :

« Dixième faute de frère Élie : il ne se conduisit pas avec humilité et soumission après qu'on lui eut retiré la charge de ministre général ; au contraire il se rangea sans réserve aux côtés de l'empereur Frédéric que le pape Grégoire IX avait excommunié, chevauchant à ses côtés, vivant en sa compagnie revêtu de l'habit de l'Ordre, avec des frères qui faisaient partie de sa maison<sup>780</sup> [...]. »

### *Quitter l'Église par pur opportunisme ?*

Bien que démis de ses fonctions, Élie paraît de façon ostentatoire auprès du souverain, et le suit dans ses déplacements militaires<sup>781</sup>. Outre le fait qu'il soit mentionné distinctement comme un membre de l'échelon impérial, Élie de Cortone est ici décrit comme un individu sans scrupules, qui privilégie l'amitié d'un puissant au détriment des intérêts de ceux qui ont fait de lui l'homme qu'il est. Malgré les supplications de ses frères, le prélat refuse catégoriquement de faire machine arrière quant à sa proximité avec l'Empereur, ainsi qu'en atteste la description de sa « treizième faute<sup>782</sup> » (*tertius decimus defectus*).

---

<sup>777</sup> P. ROBINSON, *op. cit.*

<sup>778</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 67-69 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 145-146.

<sup>779</sup> E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 555-559.

<sup>780</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 339. ; *Cronica*, p. 247 : « *Decimus defectus fratris Helye fuit quia, postquam fuit absolutus a generali officio, nec humiliter nec patienter se habuit, sed imperatori Friderico a Gregorio papa nono excommunicato totaliter adhesit, equitando cum ipso et cum eo morando in habitu Ordinis cum quibusdam fratribus qui erant de familia sua [...].* »

<sup>781</sup> *Ibid.*

<sup>782</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 343 : « Treizième faute de frère Élie : il ne voulut jamais se réconcilier avec son Ordre ; mais il demeura dans son entêtement jusqu'au dernier jour de sa vie. Le ministre général, frère Jean de Parme, lui avait envoyé frère Gérard de Modène qui faisait partie des premiers frères et le connaissait personnellement, afin de lui demander de revenir vers sa communauté, tant pour l'amour de Dieu et du bienheureux François que pour le bien de son âme et pour le bon exemple ; de son côté il lui ferait grâce et miséricorde autant qu'il était en son pouvoir. Élie répondit à frère Gérard : « J'ai entendu dire tant de bien du vénérable père Jean de Parme que je ne refuserais pas de me jeter à ses pieds et d'avouer ma faute, confiant dans sa bonté ; mais je crains que les ministres provinciaux que j'ai offensés ne me jouent un mauvais tour en me jetant dans les fers en prison et en me donnant le pain de la détresse et l'eau de l'oppression. En outre, parce que j'ai offensé la Curie romaine, je sais bien que le cardinal qui est le gouverneur de l'Ordre s'occuperait de me faire punir. Et aussi, je ne veux pas perdre la faveur de l'empereur que je possède. » ; *Cronica*, p. 250 : « *Tertius decimus defectus fratris Helye fuit quia nunquam voluit Ordini suo reconciliari, sed semper usque ad ultimum diem vite sue permansit in pertinacia sua. Cum autem misisset ad eum frater Iohannes de Parma generalis minister fratrem Gerardum de Mutina, qui erat de primitivis fratribus et familiaris sibi, rogans eum ut amore Dei et beati Francisci et pro bono anime sue et pro bono exemplo dando rediret ad religionem suam, et ipse faceret ei omnem gratiam et misericordiam quam posset, respondit et dixit fratri Gerardo : " Tot bona audivi de illo venerabili patre Iohanne de Parma, quod non recusarem proicere me ad pedes suos et dicere meam culpam, confidens de benignitate ipsius ; sed sollicitus sum propter ministros*

Le cas de frère Élie de Cortone est tout à fait intéressant, puisqu'il concerne une personnalité politique de premier plan dans la hiérarchie ecclésiastique, un personnage n'ayant pour supérieur direct que le pape lui-même. Néanmoins, conformément à la théorie bartolienne<sup>783</sup>, les intérêts personnels, les jalousies, les rivalités internes à l'ordre conduisent à cette situation et à une première transgression des valeurs franciscaines, puis à une seconde trahison de la fidélité ecclésiastique et *in fine*, à un ralliement opportuniste à l'Empereur.

La situation vécue par Élie n'est pas isolée : n'importe quel autre membre du milieu pontifical ou guelfe peut être touché par un retournement en faveur de l'Empire, y compris dans la propre famille du pape, comme en témoigne le ralliement à Frédéric II du neveu d'Innocent IV, Hugues Botteri, lors de la fondation de Vittoria, en 1247<sup>784</sup> :

« Le premier à venir fut messire Hugues Botteri, citoyen de Parme et neveu de monseigneur le pape Innocent IV par sa sœur ; il était en ce temps-là podestat de Pavie, et il vint avec tous les habitants de Pavie qui paraissaient en état de combattre. Le pape ne put détacher son neveu de Frédéric ni par des cadeaux ni par des promesses, et pourtant il aimait davantage la mère d'Hugues que ses deux autres sœurs, qui étaient également mariées à Parme<sup>785</sup>.

Le changement d'obédience le plus courant concerne cependant l'échelon urbain et les volte-face des différents partis communaux les uns envers les autres. Cependant, comme on l'a vu précédemment<sup>786</sup> ces oppositions sont à la source de conflits plus larges, qui s'étendent à l'intérieur du royaume d'Italie et font intervenir directement l'empereur.

L'attitude changeante des individus face à l'évolution de la situation et aux intérêts personnels, opportunistes ou non, est donc autant favorable à l'Empire qu'à l'Église. Aucun

---

*provinciales quos offendi, ne illudant michi ponendo me in compedibus et in carcere et dando michi panem artum et aquam brevem. Insuper, quia curiam Romanam offendi, constat michi quod cardinalis qui est Ordinis gubernator intromitteret se de penitentia michi danda. Nolo etiam perdere gratiam imperatoris, quam habeo. »*

<sup>783</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 67-69 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 145-146.

<sup>784</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 390-391 : « L'empereur, quant à lui, marcha vers Parme, furieux et tout enflammé de colère à cause de ce qui lui était arrivé et, arrivé dans la région qui se nomme Grola (il y a là en abondance des vignes qui donnent du bon vin ; le vin de ce terroir est excellent), il y édifia une cité entourée de grands fossés sur tout son pourtour, et la nomma Vittoria [Victoire] en heureux présage pour l'avenir ; sa monnaie reçut le nom de "victorins" et sa cathédrale était dédiée à saint Victor. Ainsi donc, Frédéric se trouvait là-bas avec son armée, ainsi que le roi Enzo avec l'armée des Crémonais. L'empereur manda à tous ses partisans de venir le rejoindre au plus vite afin de lui porter assistance. » ; *Cronica*, p. 294-295 : « *Imperator, vero, furibundus et tous inflammatus ex ira propter illa que sibi acciderant, venit ad Parmam et in contrata que dicitur Grola (in qua vinearum est multitudo et ubi vinum nascitur bonum, et vinum terre illius optimum est) fecit fieri unam civitatem cum magnis foveis in circuitu, quam etiam Victoriam appellavit in presagium futurorum ; denarii vero monete victorini dicebantur, et maior ecclesia Sanctus Victor. Erat ergo ibi Fridericus cum exercitu suo et rex Hencius cum exercitu Cremonensium. Et misit imperator omnibus amicis suis, ut festinanter venirent ad adiutorium sibi dandum. »*

<sup>785</sup> SALIMBENE, p. 390-391 ; *Cronica*, p. 294-295 : « *Et primus qui venit fuit dominus Ugo Botérius, civis Parmensis, domini Innocentii pape quarti ex sorore nepos, qui, cum tempore illo potestas Papiensium esset, cum omnibus Papiensibus venit, qui ad bellum utiles videbantur. Non potuit papa istum suum nepotem nec precibus nec promissis ab amore Friderici divellere, et plus dilexit matrem istius quam alias suas sorores duas, quas similiter habuerat maritatas in Parma. »*

<sup>786</sup> Voir Partie I, chap. 1.3.

personnage, affilié à tel ou tel camp, ne garantit de le rester. Bartole, en conclusion de son traité, se posait d'ailleurs explicitement la question<sup>787</sup> :

« Mais qu'en est-il si quelqu'un dit simplement qu'il a changé de disposition et qu'il veut adhérer à une autre faction et prêter serment en ce sens ? Doit-on le croire ? Je dis qu'il faut alors examiner attentivement la qualité de la personne<sup>788</sup> [...]. »

En dépit des tentatives théoriques du juriste italien, il n'existe aucune loi stipulant qu'un guelfe passe forcément dans le camp gibelin en fonction de la conjoncture, et le cas est vrai dans le sens inverse, faisant dans ce sens du royaume d'Italie, tant au XIII<sup>e</sup> siècle que durant le *Trecento*, le théâtre de tous les possibles. C'est ainsi au sein de l'échelon du *Regnum* qu'on rencontre certains retournements de gibelins en faveur du camp guelfe, comme en atteste l'attitude du podestat de Parme, Giberto da Corregio, telle que décrite par Dino Compagni :

« Mais celui-ci, armé, sur la place de Parme, cria “ Mort à l'Empereur ! ” et chassa son vicaire de la ville pour accueillir ses ennemis<sup>789</sup>. »

### 2.3.2 – Trahir le camp de l'Empire : « *Muoia lo Imperadore* <sup>790</sup> ! »

« Il couvrait ses mobiles par des mensonges disant que ce n'était pas pour de l'argent qu'il faisait cela, mais parce que l'Empereur avait rétabli à Crémone le marquis Palavisino<sup>791</sup>, qu'il considérait comme son ennemi<sup>792</sup>. »

Dino relate, dans sa Chronique, la corruption de Giberto da Corregio par les Florentins entre octobre 1311 et janvier 1312 afin de nuire à l'avancée de l'Empereur dans la péninsule<sup>793</sup>. Giberto da Corregio était présent lors du couronnement de Henri VII à Milan et l'avait même accompagné lors du siège de Brescia<sup>794</sup>. L'Empereur l'avait par ailleurs nommé vicaire impérial à Reggio, et il était, selon Compagni, propriétaire d'un château à Crémone, qui lui avait été restitué par l'Empereur lui-même lors de la reddition de la ville quelques mois plus tôt<sup>795</sup>. Les Florentins le payent 15.000 florins afin de soulever Parme et Reggio contre l'Empereur. Giberto da Corregio recrute ensuite des exilés guelfes de Milan et de Brescia afin de reprendre plusieurs

<sup>787</sup> BARTOLE, *op. cit.*, p. 69 ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 146.

<sup>788</sup> *Ibid.* ; D. QUAGLIONI, *op. cit.*, p. 146 : « *Quid autem, si quis dicat simpliciter se mutasse voluntatem et se velle alteri parti adherere et hoc iurare, an sit credendum ? Dico inspiciendam qualitatem personarum [...].* »

<sup>789</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 31 ; *Cronica*, III, XXXI : « *Il quale, armato sulla piazza di Parma, gridò : “ Muoia lo Imperadore ! ”, e il suo vicario cacciò fuori della terra, e i nimici accolse.* »

<sup>790</sup> *Ibid.*

<sup>791</sup> Il s'agit de Manfredo Pallavicino, descendant d'Uberto Pallavicino. DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. MULA, p. 263.

<sup>792</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 31 ; *Cronica*, III, XXXI : « *Coprivasi con false parole, dicendo che non per danari il facea, ma perché il marchese Palavisino avea rimesso in Cremona, il quale tenea per suo nimico.* »

<sup>793</sup> *Ibid.*

<sup>794</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26.

<sup>795</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 31.

villes en Lombardie. Le seigneur gibelin sème alors un nouveau désordre en Lombardie et prend Crémone le 22 janvier 1312, à cette époque gouvernée par le vicaire impérial milanais Galeazzo Visconti<sup>796</sup>.

On a ici le cas bien détaillé d'un individu originaire de l'échelon du *Regnum*, clairement identifié comme favorable à l'Empire, qui a pu, à un moment, faire partie de l'échelon impérial – sa présence au couronnement en attesterait – qui bénéficie, supposément, de faveurs de sa part (restitution d'un château dans une cité récemment conquise, titre de vicaire impérial, participation à un siège aux côtés de l'Empereur, etc. ) et qui se retourne contre lui pour diverses raisons personnelles. Le cas de ce seigneur gibelin n'est, là non plus, pas isolé si l'on en croit les exemples antérieurs que l'on trouve dans Salimbene.

Cet épisode, qui relève comme dans le cas de frère Élie, d'un changement radical d'affiliation, nous montre toutefois une autre facette de la réaction des gibelins face à la descente impériale. Si certains réagissent de façon enthousiaste quant à leurs intérêts individuels, d'autres au contraire peuvent être facilement détournés de leur camp par les manœuvres et les intrigues de leurs adversaires. La mention du cri « Mort à l'Empereur<sup>797</sup> ! » (*Muoia lo Imperadore !*) que place Dino dans la bouche du traître gibelin, bien que totalement sujette à caution, est néanmoins intéressante quant à l'expression de cette réaction brutale.

### *Se retourner contre l'empereur*

Le règne controversé de Frédéric II est, on l'a dit, le témoin de quelques-unes des trahisons pro-impériales les plus célèbres. Davantage que des individus, des communes entières peuvent être placées dans cette situation. Ainsi Salimbene évoque-t-il le changement brutal d'affiliation la commune de Parme qui se révolte contre l'Empereur en 1247, prélude à cette fameuse bataille capitale dans l'œuvre du chroniqueur :

« L'année où Parme, qui se sépara du parti de l'empereur en 1247, prit les armes contre l'empire. [...] Je me trouvais au couvent de Crémone, l'empereur Frédéric (qui avait déjà été destitué) était à Turin, en route pour Lyon où il voulait, croyait-on, s'emparer du pape et des cardinaux, et son fils, le roi Enzo, en compagnie des Crémonais, assiégeait Quinzano, une place forte des Brescians, lorsque Parme, ma ville (c'est-à-dire celle où je suis né), prit les armes contre l'empereur et passa totalement dans le parti de l'Église ; c'était en l'an du Seigneur 1247, un dimanche, le 16 juin. J'allai alors habiter à Parme où se trouvait le légat Grégoire de Montelongo, qui, bien des années plus tard, dirigea l'église d'Aquilée<sup>798</sup>. »

---

<sup>796</sup> *Ibid.* Note de P. MULA, p. 263.

<sup>797</sup> *Ibid.*

<sup>798</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p.142-143 ; *Cronica*, p. 78-79 : « *Quorum anno Parma rebellavit imperio, que MCCXLVII*

Ce retournement d'obédience est dû à plusieurs facteurs, et Salimbene les décrit par le menu : en juin 1247, un petit groupe de chevaliers parmesans, bannis par l'Empereur et réfugiés à Plaisance, décident de revenir à Parme et de prendre la cité. Ils se désignent un chef, le chevalier Hugues de San Vitale<sup>799</sup>, rentrent dans Parme en profitant notamment de l'absence du fils de l'Empereur, le roi Enzo, qui devait théoriquement assurer la garde de la ville, de l'ivresse d'un certain nombre de nobles parmesans alors réunis pour un banquet, incapables donc de livrer bataille, du désintéret des habitants de la ville, de la lâcheté des chevaliers gibelins censés défendre la cité, mais aussi de diverses traîtrises, et notamment celle de la garnison allemande de la cité, qui craint de subir le même sort que le podestat de Parme si elle s'oppose aux assaillants :

« La huitième [raison du succès des assaillants] est que les Allemands de l'empereur, apprenant que le podestat de Parme avait été tué par les assaillants, et craignant de subir le même sort, invitèrent ceux-ci à prendre pacifiquement possession de la cité. Les gardes du palais communal et de la tour en firent autant. [...] En effet, messire Henri Testa, podestat de Parme, et messire Bertolo Taverneri, qui, au nom de l'empereur, était capitaine du parti de l'empire à Parme, étaient pour ainsi dire deux rois. Ces deux hommes ne pouvaient se soutenir contre lui, c'est-à-dire contre un “ coin ”, une armée en formation d'attaque, qui n'était certes pas bien nombreuse<sup>800</sup>. »

---

*ab imperatore recessit. [...] Cumque habitarem in conventu Cremonae, et imperator Fridericus iam ab imperio depositus esset Taurini, ut iret Lugdunum ad capiendum papam cum cardinalibus, prout credebatur, et filius eius ex Hencius cum Cremonensibus esset in obsidione Quinçani Brixiensium castris, civitas mea Parma (id est ex qua natus eram) rebellavit imperio et fuit totaliter cum Ecclesia, anno Domini MCCXLVII, die Dominico XVI intrante mense Iunii. Et tunc veni et habitavi in civitate Parmensi, in qua erat Gregorius de Monte Longo legatus, qui postea multis annis Aquilegiensem rexit ecclesiam. »*

<sup>799</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 380-381 : « Comment les Parmesans tinrent conseil devant l'assemblée et se choisirent pour chef et capitaine messire Hugues de San Vitale. [N. des trad. : « le nom de ce personnage est ajouté par une main différente. Un personnage de ce nom est cité p. 85, 27, comme neveu du pape Innocent IV. »] Lorsque, partis de Plaisance, ils furent arrivés au village de Noceto, ils se réunirent dans un pré, armés et à cheval, y tinrent assemblée et choisirent messire Hugues de San Vitale pour capitaine et porte-étendard, convaincus que, où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périra ; où il y a beaucoup de conseils, là est le salut [Pr 11, 14]. Il y avait là messire Hugues de San Vitale, un homme courageux, habile dans l'art de la guerre, et d'une grande sagesse [...]. Il y avait là également messire Guibert de Gente, grand rassembleur et grand orateur [...]. Messire Gérard de Arcili dit lui aussi : “ Ayons de l'audace et soyons préparés à vivre ou à mourir courageusement [1 M 4, 55] ; que personne ne recule ou ne se laisse dominer par la peur. Car le Seigneur combattra dans les hommes courageux [Jg 5, 13] et son secours descendra pour vous du ciel. ” » ; *Cronica*, p. 286-287 : « *Quomodo Parmenses concionati sunt ante congressum et sibi capitaneum et ducem elegerunt dominum [Ugonem de Sancto Vitale]. Cum autem de Placencia pervenissent ad villam Nuceti, in quodam prato congregati et armati in equis, contionati sunt ibi et elegerunt dominum [Ugonem de Sancto Vitale] suum capitaneum et vexilliferum, scientes quia, ubi non est gubernator, populus corrueat, salus autem ubi multa consilia, Prover. XI. Erat autem dominus [Ugo de Sancto Vitale] fortis et doctus ad bellum et homo sapiens, et qualis a Sapiente describitur, Prover. XXIII : Vir sapiens fortis est, et vir doctus validus et robustus, quia cum dispositione initur bellum, et erit salus ubi multa consilia sunt. Erat autem ibi dominus Ghibertus de Gente, magnus concionator et magnus prolocutor, qui ait : “ Sic cum inimicis nostris congregiamur, ut Dominum preponamus. ”. Hoc est quod Sapiens dixit, Prover. XXI : Equus paratus ad diem belli ; Dominus autem salutem tribuet. Dixit autem dominus Gerardus de Arcili : “ Habeamus audaciam et simus parati aut vivere aut mori fortiter, et nullus retrocedat aut pavore formidet. Dominus enim in fortibus dimicabit et auxilium suum vobis de celo impendet. ” »*

<sup>800</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 382 ; *Cronica*, p. 289 : « *Octava ratio est quia etiam Theotonici imperatoris, audientes quod potestas Parme erat ab istis occisus, timentes mori, invitabant istos ut pacifice de civitate facerent quicquid vellent. Idem etiam fecerunt custodes palatii communis et turris. [...] Quasi duo reges fuerunt dominus Henricus*

Parme tombe donc aux mains d'anciens chevaliers gibelins, bannis par l'Empereur, qui décident en guise de vengeance de prendre la cité. Le parti gibelin est alors subitement chassé de la cité par couardise : le podestat impérial et le capitaine du parti gibelin sont exécutés, les familles gibelines s'enfuient à la vue des assaillants, la garnison allemande se rend et la cité bascule alors dans le camp guelfe<sup>801</sup>. Ce qui est ici intéressant, c'est que le parti de l'Empire paie ici dans sa chair le choix de l'Empereur de bannir ces chevaliers, en subissant leur courroux. Rappelons cependant que Frédéric II, en 1247, a perdu depuis deux ans sa légitimité puisqu'il a été déposé par Innocent IV et qu'un tel changement d'affiliation de la part des Parmesans peut être aisément légitimé dès lors que le souverain perd en autorité sur ses partisans.

L'affaire de Parme suscite les inquiétudes d'autres membres du camp impérial et provoque dès lors leur ralliement au parti de l'Église. Salimbene évoque alors un possible comportement « paranoïaque » de la part de l'Empereur, qui accuse de trahison des chevaliers italiens de son propre camp et les fait condamner sans le moindre procès :

« Il arriva aussi que des chevaliers de la Marche d'Ancône abandonnèrent l'armée de l'empereur et dans leur fuite entrèrent à Parme en disant qu'ils voulaient être du parti de l'Église. On les accueillit bien volontiers et avec reconnaissance. Ils agirent ainsi parce qu'au début de la rébellion de Parme, l'empereur avait fait emprisonner dans la cité de Crémone plusieurs chevaliers de la Marche d'Ancône, les uns dans la prison publique, les autres en liberté surveillée dans une maison particulière, car il craignait de perdre la Marche. Sur ceux qui n'étaient pas dans les chaînes mais en liberté surveillée pesait, sans qu'ils le sachent, le plus mauvais augure<sup>802</sup>. »

Cette anecdote est une nouvelle expression de la cruauté attribuée à Frédéric II, voire même de sa potentielle fourberie : les chevaliers, dans un premier temps sollicités pour venir retrouver l'Empereur, sont en réalité conduits au gibet :

« Un messenger s'était donc rendu de la part de l'empereur auprès des cinq chevaliers de la Marche qui se trouvaient à Crémone dans une maison particulière et étaient en train de se laver les mains avant le dîner ; il leur donna l'ordre de se mettre en selle sans retard et de l'accompagner auprès de l'empereur. Lorsqu'ils furent arrivés dans un champ nommé Mosa, hors de la cité, ce messenger les conduisit aux fourches patibulaires, où ils furent pendus. Et les bourreaux disaient : “Ce sont les ordres de l'empereur, pour la raison que vous êtes des traîtres<sup>803</sup> !” »

---

*Testa potestas Parme et dominus Bertolus Tabernerius, qui pro imperatore erat capitaneus in Parma partis imperii. Isti duo non potuerunt stare coram eo, scilicet cuneo vel exercitu veniente, qui certe valde modicus erat. »*

<sup>801</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 382 ; *Cronica*, p. 289.

<sup>802</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 396 ; *Cronica*, p. 299-300 : « *Aliquando etiam aliqui milites de Marchia Anconitana deseruerunt exercitum imperatoris et fugiendo ingressi sunt Parmam, dicentes quod ex parte Ecclesie esse volebant. Et fuerunt libenter et gratanter recepti. Fecerunt autem hoc, quia in initio rebellionis Parme imperator faciebat custodiri plures milites de Marchia Anconitana in civitate Cremona, aliquos in custodia publica, aliquos vero in aliqua domo libera, timens amittere Marchiam. Et illis qui erant sine vinculis et in custodia libera incumbabat deterius signum, quamvis non cognosceretur ab eis. »*

<sup>803</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 396 ; *Cronica*, p. 299-300 : « *Venit ergo nuntius ex parte imperatoris, qui dixit V militibus de Marchia, qui erant Cremona in quadam domo et lavabant manus suas volentes cenare, ut incontinenti*

« *Et tamen venerant in adiutorium eius*<sup>804</sup> ! » s'exclame Salimbene. Ce cas particulier est intéressant : les chevaliers gibelins sont ici accusés par l'empereur d'être des traîtres... mais Salimbene considère, implicitement, que la véritable trahison réside dans l'attitude même de l'Empereur, qui trompe ses propres partisans par peur de les voir se retourner contre lui. Ce récit est, là encore, le prétexte pour Salimbene de mettre en scène un nouvel épisode édifiant, faisant d'ailleurs intervenir les Franciscains :

« Le lendemain, des frères Mineurs se rendirent sur place pour les détacher et leur donner une sépulture ; ils eurent grand mal à chasser les loups pour les empêcher de dévorer les cadavres encore suspendus au gibet. J'ai vu tout cela de mes yeux, car j'habitais à Crémone en ce temps-là, ainsi qu'à Parme<sup>805</sup>. »

Un autre cas, celui de la trahison de l'évêque d'Arezzo en 1289, lors de la guerre du même nom qui oppose la cité gibeline aux Florentins guelfes<sup>806</sup>, est particulièrement remarquable. Dino en fait le récit :

« Considérant sagement ce qu'il risquait dans cette guerre, l'évêque d'Arezzo cherchait à pactiser avec les Florentins, pour quitter Arezzo avec tous ses gens, en leur laissant en gage les châteaux de son évêché. Et contre la rente de ses biens et les revenus de ses vassaux<sup>807</sup> il voulait trois mille florins par an, que devait lui garantir le très riche citoyen messire Vieri de' Cerchi<sup>808</sup>. »

Dino relate alors l'un des épisodes les plus fameux de sa *Chronique*, puisqu'on l'y voit intervenir en personne dans les négociations entre l'évêque et les Florentins<sup>809</sup>. L'évêque

---

*sine mora ascenderent equos et cum eo ad imperatorem pariter irent. Cumque pervenissent ad quemdam campum qui est extra civitatem Cremonae et appellatur Mosa, duxit eos ad locum suspendii, et suspensi fuerunt. Et dicebant carnifices quia " sic mandat imperator ut fiat, pro eo quod proditores estis ". Et tamen venerant in adiutorium eius ! »*

<sup>804</sup> *Ibid.* : « Et pourtant ils étaient venus lui porter assistance ! »

<sup>805</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 396 ; *Cronica*, p. 299-300 : « *Sequenti die iverunt fratres Minores et deposuerunt et sepelierunt eos, et vix potuerunt lupos abigere, ne comederent eos dum adhuc in patibulis dependerent. Hec omnia vidi, quia Cremonae habitabam tunc temporis, similiter et in Parma.* »

<sup>806</sup> Sur ce sujet, voir Partie I, chapitre 1.3.3.

<sup>807</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. MULA, p. 52 : « Les *fedeli* sont les fœodaux vassaux de l'évêque, obligés envers leur seigneur par le tribut et le service. »

<sup>808</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I, 8 ; *Cronica*, I, VIII : « *Il Vescovo d'Arezo, come savio uomo considerando quel che advenire gli potea della guerra, cercava patteggiarsi co' Fiorentini, e uscire con tutta la schiatta sua d'Arezo, e dar loro le sue castella del vescovado in pegno ; e per le rendite e pe' fedeli volea, l'anno fiorini III<sup>m</sup>, i quali li promettesse messer Vieri de' Cerchi ricchissimo cittadino.* »

<sup>809</sup> *Ibid.* : « Mais les membres de la Seigneurie d'alors étaient en grand désaccord : il s'agissait de messire Ruggieri da Cuona, juge, messire Iacopo da Certaldo, juge, Bernardo de messire Manfredi Adimari, Pagno Bordoni, Dino Compagni auteur de cette chronique, et Dino Giovanni, surnommé Pecora, qui furent en fonction du 15 avril au 15 juin 1289. La raison de leur désaccord était que certains d'entre eux voulaient les châteaux de l'évêque, et spécialement Bibbiena, beau et bien fortifié, tandis que d'autres n'en voulaient pas car ils ne voulaient pas la guerre, considérant le malheur qu'elle entraîne. Tous néanmoins consentirent finalement à les accepter, mais pas pour les démanteler » ; *Cronica*, I, VIII : « *Ma i Signori che erano in quel tempo, erano in gran discordia : i quali furono messer Ruggieri da Cuona giudice, messer Iacopo da Certaldo giudice, Bernardo di messer Manfredi Adimari, Pagno Bordoni, Dino Compagni autore di questa Cronaca, e Dino di Giovanni, vocato Pecora, che furono da di XV d'aprile a di XV di giugno 1289. La cagione della discordia fu, che alcuni di loro voleano le castella del Vescovo, e specialmente Bibbiena bello e forte, alcuni no ; né non voleano la guerra, considerando il male che di*

d'Arezzo, craignant une réaction des Arétins qui lui soit trop défavorable, tente de convaincre alors les Gibelins d'Arezzo de négocier avec les Guelfes florentins :

« Entre-temps, l'évêque d'Arezzo se dit que s'il acceptait de traiter ce serait une trahison ; et c'est pourquoi il réunit les chefs de son parti et les incita à trouver un accord avec les Florentins, en leur disant qu'il ne voulait pas perdre Bibbiena, et que cette forteresse devait être renforcée et défendue, faute de quoi il se mettrait lui-même d'accord avec eux. Les Arétins irrités par ses paroles, car tout leur plan de guerre s'écroulait, prévoyaient de le faire supprimer ; si ce n'est que messire Guglielmo de' Pazzi, un de ses parents, qui faisait partie du Conseil, dit qu'il aurait été très heureux que cela eût été fait, s'il n'en avait rien su ; mais que, désormais consulté, il ne pourrait y consentir, car il ne voulait pas être meurtrier de son propre sang. Ils décidèrent alors d'occuper Bibbiena eux-mêmes et, en désespoir de cause, sans autre délibération de conseil, ils firent leurs préparatifs de guerre<sup>810</sup>. »

L'attitude de l'évêque envers les Gibelins d'Arezzo, logiquement, n'a donc fait qu'envenimer le conflit. Elle suscite des réactions variées, à en croire Dino : certains Gibelins veulent tuer le prélat pour le punir de son attitude, mais Guglielmo de' Pazzi s'y refuse, afin de ne pas commettre de parricide. Au final, cette situation conduit à une modification des plans militaires d'Arezzo, et à l'occupation de la forteresse de Bibbiena.

La réponse à la « cinquième question » du traité de Bartole trouve encore ici une nouvelle expression pratique. Mais le cas que nous évoquions à l'instant concerne, il faut le préciser, des partis florentins et arétins qui, durant les années 1280, n'ont qu'un rapport très distant avec le pouvoir impérial. Ce dernier, rappelons-le, est absent d'Italie à cette époque, puisque Albert de Habsbourg n'effectue pas le *Romzug* et meurt sans être couronné en 1308. Que se passe-t-il donc lorsque, à défaut de pouvoir confirmer la fidélité de ses partisans dans de nombreuses situations complexes, c'est l'empereur lui-même qui se retrouve accusé de trahison ?

*L'empereur peut-il trahir l'Empire ?*

L'épisode de la *Chronique* de Dino Compagni relatif à la destruction des symboles impériaux par les Guelfes noirs de Florence nous montre que l'empereur peut être jugé sévèrement dès lors qu'il manque à ses obligations envers ses sujets, qu'ils soient ou non ses

---

*quella segue ; pur infine per tutti si consenti di pigliarle, ma non per disfarle [...]. »*

<sup>810</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, I, VIII : « *Il Vescovo d'Arezo in questo mezo pensò, che se consentisse al trattato, sarebbe traditore ; e però raunò i principali di sua parte, e quelli confortò prendessono accordo co' Fiorentini : e che egli non volea perdere Bibbiena, e che la fusse afforzata e difesa ; altrimenta prenderebbe accordo egli. Gli Aretini, sdegnati per le parole sue, perché ogni loro disegno si rompevo, ordinavano di farlo uccidere : se non che messer Guglielmo de' Pazi, suo consorto, che era nel consiglio, disse che sarebbe stato molto contento l'avessono fatto, non l'avendo saputo ; ma essendo richiesto, non lo consentirebbe, ché non volea esser micidiale del sangue suo. Allora deliberarono di pigliarla eglino ; e come disperati, senza altro consiglio si misono in punto. »*

partisans : en 1311, alors que l'empereur Henri VII continue pas à pas son avancée en terre toscane afin d'atteindre Rome et d'y recevoir la couronne impériale, il ne manque pas de manifester son mépris pour les Florentins en favorisant leurs ennemis de toujours, les Pisans. Cet acte, que les Florentins considèrent comme une trahison, même pour des partisans de l'Église, déclenche la violente colère des Guelfes Noirs, qui s'en prennent alors aux symboles impériaux :

« Ils manifestèrent ouvertement leur totale inimitié envers l'Empereur, l'accusant de tyrannie et de cruauté, et de s'unir aux Gibelins sans accepter de voir les Guelfes. Et ils écrivaient dans leurs édits : “ Pour l'honneur de la sainte Église et pour la mort du roi d'Allemagne. ” Ils ôtèrent les aigles des portes, et de partout où elles étaient sculptées ou peintes, imposant des sanctions à qui en peindrait ou n'effacerait pas celles qui étaient déjà peintes<sup>811</sup>. »

Cet épisode, spectaculaire s'il en est, n'est toutefois pas à considérer comme une « véritable » trahison de la part d'Henri VII : les Florentins sont majoritairement guelfes, donc il est compréhensible que l'empereur se détourne d'eux. Toutefois l'empereur est en théorie le souverain légitime du royaume d'Italie, et Florence lui doit allégeance. L'épisode pisan et la colère florentine face à ce que les Guelfes noirs considèrent comme une forme de « trahison » montre donc que même lorsqu'ils ne le soutiennent pas, les sujets italiens de l'empereur s'attendent au respect des engagements seigneuriaux. Quelques mois auparavant, ainsi qu'on l'a déjà mentionné<sup>812</sup>, des cas similaires de mécontentement guelfe quant à l'attitude de l'Empereur lors de son passage à Milan en 1310 étaient évoqués par Dino dans sa *Chronique*<sup>813</sup>.

Henri VII de Luxembourg, s'il a déçu nombre d'Italiens, tant du côté de ses opposants que de ses partisans, ne fait cependant guère polémique quant à la légitimité de sa personne. À défaut de trahison, il y a clairement eu déception, du fait de son décès précoce en 1313, qui laissa cois ses partisans et mit provisoirement un terme à la restauration du pouvoir impérial dans la Péninsule, tuant les efforts des uns et redistribuant une nouvelle fois les cartes. Son prédécesseur du siècle dernier, le Hohenstaufen, fut pour sa part bien plus « clivant ».

Nous évoquions dans un précédent chapitre<sup>814</sup>, les « dix malheurs de feu l'empereur Frédéric<sup>815</sup> », décrits par Salimbene au milieu de sa *Chronique*. Le premier « malheur » traite,

---

<sup>811</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.* III, 35 ; *Cronica*, III, XXXV : « [...] e in tutto si scopersono nimici dello Imperadore, chiamandolo tiranno e crudele, e che s'accostava co' Ghibellini, e i Guelfi non volea vedere. E ne' bandi loro diceano : “ A onore di Santa Chiesa, e a morte del re della Magna ”. L'aquile levarono dalle porti, e dove erano intagliate e dipinte ; ponendo pena a chi li dipignesse, o le dipinte non ne spegnesse. »

<sup>812</sup> Voir Partie II, chap. 2.1.1.

<sup>813</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.* , III, 26.

<sup>814</sup> Voir Partie I, chap. 1.3.4.

<sup>815</sup> SALIMBENE, *op. cit.* , p. 643 ; *Cronica*, p. 524 : « *Fridericus secundus imperator condam, quamvis magnus et dives et potens fuerit imperator, tamen multa habuit infortunia, de quibus aliqua sunt dicenda, que sunt hec.* »

comme nous l'avons déjà précisé, de la trahison de son propre fils, Henri de Hohenstaufen, qui prit « contre sa volonté, le parti des Lombards<sup>816</sup> » (*contra voluntatem suam Lombardis adhesit*) :

« Feu l'empereur Frédéric II, bien qu'il ait été un grand empereur, riche et puissant, connu pourtant bien des malheurs. Certains doivent être évoqués. Les voici. Pour commencer, son fils premier-né, Henri, qui devait lui succéder comme empereur, prit, contre sa volonté, le parti des Lombards ; c'est pourquoi il le fit capturer, jeter dans les chaînes et mettre en prison où il finit par mourir de male mort<sup>817</sup>. »

Si le deuxième « malheur » est relatif à la querelle avec l'Église<sup>818</sup>, et le troisième à celle avec les Lombards<sup>819</sup>, le quatrième traite en revanche de la perte de sa légitimité impériale du fait de sa déposition par le pape :

« Quatrième malheur : le pape Innocent IV le déposa de sa dignité impériale au concile plénier de Lyon et fit connaître publiquement tous ses méfaits et injustices<sup>820</sup>. [...] »

Aux yeux de Salimbene, la perte de légitimité de l'Empereur, source de ses « malheurs », résulte donc d'abord d'une trahison initiale par des membres de l'échelon impérial (en l'occurrence ici son propre fils), puis de ses conflits avec le pouvoir spirituel, garant de sa légitimité, mais aussi de ses sujets italiens. On remarque que les trois échelons sont représentés dans cette première série de description de malheurs, laquelle conduit, en quatrième ressort, à la déposition de l'Empereur par le pape<sup>821</sup>. La trahison d'Henri de Hohenstaufen à

---

<sup>816</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 641 ; *Cronica*, p. 524.

<sup>817</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 524 : « *Fridericus secundus imperator condamnatus, quamvis magnus et dives et potens fuerit imperator, tamen multa habuit infortunia, de quibus aliqua sunt dicenda, que sunt hec. Primum eius infortunium fuit quia filius eius Henricus primogenitus, qui post eum imperare debebat, contra voluntatem suam Lombardis adhesit ; et ideo ipsum cepit et vincula vit et in carcerem posuit, et tandem mala morte periit.* »

<sup>818</sup> *Ibid.* : « Deuxième malheur : il voulut soumettre l'Église au point de réduire le pape comme les cardinaux et tous les autres prélats à vivre dans la pauvreté et à aller à pied. Ce n'était pas par zèle divin qu'il agissait ainsi, mais parce qu'il n'était pas un bon catholique ; et comme il était très avide et cupide, il voulait que les richesses et les trésors de l'Église lui reviennent, à lui et à ses fils. Il voulait aussi diminuer la puissance des hommes d'Église pour prévenir toute tentative contre lui. Il confiait cela à certains de ses secrétaires de qui on l'apprit par la suite. » ; *Cronica*, p. 524 : « *Secundum eius infortunium fuit quia voluit suppeditare Ecclesiam, ut tam papa quam cardinales ceterique prelati pauperes essent et pedites irent ; et hoc non intendebat facere zelo divino, sed quia non erat bene catholicus ; et quia multum erat avarus et cupidus, volebat habere divitias et thesauros Ecclesie sibi et filiis suis ; et quia volebat potentiam eorum deprimere, ne contra eum aliquid attemptaret. Et hoc referebat quibusdam secretariis suis, a quibus postea fuit scitum.* »

<sup>819</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 642 : « Troisième malheur : il voulut soumettre les Lombards et n'y parvint pas, parce que, quand il tenait ceux d'un parti, il perdait ceux de l'autre. En effet ce sont des gens tout à fait retors et fuyants ; ils disent une chose et en font une autre ; c'est comme l'anguille ou la petite murène qu'on veut retenir dans sa main ; plus fort on serre, plus vite elle s'échappe. » ; *Cronica*, p. 525 : « *Tertium eius infortunium fuit quia voluit subiugare Lombardos et non potuit, quia, quando habebat eos ex una parte, perdebat eos ex altera. Obliqui enim sunt valde et lubrici, dum aliud locuntur et aliud agunt, ut si velis anguillam aut murenulam strictis tenere manibus, quantò fortius presseris, tantò citius elabitur.* »

<sup>820</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 525 : « *Quartum eius infortunium fuit quia papa Innocentius quartus deposuit eum ab imperio in pleno concilio Lugdunensi et publicavit ibi omnes malitias et iniquitates ipsius.* »

<sup>821</sup> *Ibid.*

l'égard de son père agit donc, dans la démonstration de Salimbene, comme l'étincelle qui entraîne le premier écroulement de la pyramide impériale, conduisant à sa chute politique. La suite des « malheurs » de Frédéric, qui voit intervenir d'autres membres des différents échelons<sup>822</sup>, permet au chroniqueur de confirmer cette situation par d'autres exemples. Frédéric II, aux yeux du chroniqueur, n'a récolté que le juste châtement de sa prétendue fourberie, de son incapacité à assumer dignement sa fonction impériale. En d'autres termes, de l'avoir trahie.

Cette accusation d'avoir failli dans l'exercice de la dignité du pouvoir impérial peut s'exprimer de façon plus subtile chez ses partisans, y compris à des époques où le pouvoir impérial n'est pas complet. Rappelons une nouvelle fois le subtil exercice anachronique que pratique Dante, dans le chant VI du *Purgatoire*, en critiquant Albert de Habsbourg et son père Rodolphe pour ne pas avoir eu le courage de venir en Italie chercher la couronne : là encore, le ton est celui d'une accusation de trahison, à demi-mots, des valeurs de la fonction impériale<sup>823</sup>.

Un demi-siècle plus tard, alors que Pétrarque développe une relation d'amitié étroite avec le petit-fils d'Henri VII, il est soumis par la force des choses à une déception de même nature que celle de l'Alighieri, mais probablement plus frustrante encore, ainsi qu'en témoigne la *Fam.* XIX 2 :

« Je n'ose te dire ouvertement ce que me suggèrent mon esprit et les circonstances, pour ne pas t'attrister par mes paroles, toi qui attristes par ta conduite et moi et le monde : non que je sois réduit à louer un souverain qui mérite des reproches et des satires ou que, pour une autre raison, je craigne de te dire la vérité : mais c'est que de ton départ si précipité qui, pour parler franchement, ressemble beaucoup à une fuite, il n'y a, je pense, personne de plus triste que toi. C'est pourquoi je m'étonne de plus en plus de ta décision, et je ne sais si la fortune pourra jamais lui être favorable : en tout cas, la raison, la vertu, tous les gens de bien et, si on peut le dire, tout l'Empire la condamnent, les méchants et les rebelles y applaudissent en chœur<sup>824</sup>. »

Plus que d'avoir « trahi » les attentes de ses partisans, l'Empereur a « trahi » un idéal, celui de la restauration de l'Empire en Italie. Un intérêt qui dépasse, comme chez Dante, la

---

<sup>822</sup> Notamment le huitième « malheur ». Voir : SALIMBENE, *op. cit.*, p. 644 : « Huitième malheur : ses princes et ses barons se rebellèrent contre Frédéric, tel Tebaldo Francesco, qui s'enferma à Capaccio et qui, par la suite, connut une mort horrible ; il eut les yeux crevés, fut affligé de divers supplices et fut exécuté sur l'ordre de Frédéric ; et aussi Pierre de La Vigne, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. » ; *Cronica*, p. 527 : « *Octavum infortunium eius fuit quando principes et barones sui rebellaverunt contra eum, ut Tebaldu Franciscus, qui se inclusit in Cappacio, et postea male periit exoculatus et diversimode afflictus et infectus ab eo ; et Petrus de Vineia et plures alii, quos longum nominare foret.* »

<sup>823</sup> *Purg.* VI, 76-116. Voir Partie III, chap. 3.2.2.

<sup>824</sup> *Fam.* XIX 2, 3-4 : « *Non audeo clare tibi dicere quod mens resque exigunt, ne te verbo contristem qui me et mundum facto contristas tuo, non quod invectivas ac satyras merito pangericum debeatur, aut aliam ob causam verum loqui verear, nisi quod hoc tuo tam precipiti digressu fugeque, verum ut fatear, similimo neminem te arbitror tristiore. Quo magis magisque me attonitum habet hoc consilium, cui an fortuna unquam fauturasit nescio ; certe ratio et virtus et boni mones totumque, si loqui possit, imperium adversantur, mali omnes plaudunt ac rebelles.* »

personne même de César, qui en l'occurrence ne se montre sur l'instant pas digne de cet idéal aux yeux du poète.

Le camp de l'Empire est donc un milieu mouvant, où les fidélités se font et se défont, comme chez leurs rivaux guelfes, et où la trahison de valeurs considérées comme référentielles (loyauté familiale, respect des engagements pris, continuité politique...) semble, à la lecture des sources, être monnaie courante. Cependant, comme l'a démontré Bartole, de nombreux Italiens sont pro-impériaux ou pro-pontificaux par intérêt personnel, par choix opportuniste, et les rivalités sont donc avant tout des oppositions humaines, souvent familiales ou personnelles, où la couleur politique ne joue finalement qu'un rôle secondaire. Ce manquement à la probité peut cependant, comme on va le voir, causer des torts irréversibles.

### 2.3.3 – « *Quid genitrix veneranda dolet, germane*<sup>825</sup> ? » : souffrir et mourir au nom de l'Empire

La correspondance de Pétrarque met en scène, dès le début de ses échanges avec la cour de Prague, la souffrance fictive d'une allégorie féminine de Rome, sur laquelle on s'attardera plus loin<sup>826</sup>. On retrouve cette notion dans le *Bucolicum carmen*, lorsque les bergers Martius et Apicius débattent des souffrances de leur mère, elle-même une figure allégorique romaine :

« *Martius*. Mon frère, de quoi souffre notre mère vénérable ? Quel mal en elle justifie ces plaintes ? La voici désolée, ruisselante de larmes. Que va-t-elle y gagner, si nos yeux restent secs !

*Apicius*. Les rapides années dévorent toutes choses. Il n'est rien que ne dompte le temps indomptable. La fortune, la beauté de notre mère sont déchues, et face à la vieillesse décrépite la verte jeunesse s'enfuit<sup>827</sup>. »

Dans la suite de la cinquième églogue du *Bucolicum carmen*, l'arrivée du berger Festinus, frère rival des deux précédents, confirme que la sécurité de Rome n'est pas possible par leurs « bavardages<sup>828</sup> » (*sermones*), mais bien par l'usage de la force : c'est là la métaphore,

---

<sup>825</sup> *Buc. Carm.* V, 1-7 : « Mon frère, de quoi souffre notre mère vénérable ? »

<sup>826</sup> Voir Partie III, chap. 3.1.1.

<sup>827</sup> *Buc. Carm.* V, 1-7 : « *Martius* : *Quid genitrix veneranda dolet, germane ? Quid illi / accidit hoc dignum gemitu ? Quorsumve recentes / mesta pluet lacrimas, nec lumina nostra madescent ? / Apicius* : *Cuncta vorant anni volucres ; domat omnia tempus / indomitum ; cecidit matris fortuna decorque, / arentique virens senio dat terga iuventus.* »

<sup>828</sup> *Ibid.*, 115-137 : « *Festinus*. Pourquoi en bavardages gaspillez-vous ces heures qui s'envolent ? Le voici le troisième, votre cadet, que vous piétinez sans cesse. Les forêts lui appartiennent. Déjà sur le sol de nos pères il jette des fondations. À lui notre mère a confié campagnes et troupeaux et, sur le sein de son fils, elle repose en sûreté. Tout lui obéit. L'épée à la main, lui, si jeune, se charge des soucis d'un âge plus avancé. Au pied des arbres il a tendu des pièges pour y saisir les pattes, le cou des prédateurs et maraudeurs. À l'écart des bergeries, pleines de chairs grasses et fraîches, de solides barrières retiennent les loups altérés. Il a mis fin aux grognements de l'ours

pour Pétrarque, d'un pouvoir romain fort, qui peut s'incarner sous différentes identités, dont celle, à l'époque de la rédaction du texte, de Cola di Rienzo<sup>829</sup>.

Plus de trois décennies avant les ambitions révolutionnaires du tribun romain, causes de nombreuses souffrances conduisant à sa chute<sup>830</sup>, Dante exprimait déjà toute l'ambiguïté et le dilemme moral de la cause impériale : alors que Virgile et l'Alighieri parcourent fictivement les cercles infernaux, ils font la rencontre de plusieurs personnages clairement identifiés comme gibelins, Florentins ou non, qui gisent damnés au fond de l'Enfer pour les péchés dont ils se sont rendus responsables<sup>831</sup>. Malgré la sympathie que Dante a pu ressentir durant la dernière partie de sa vie pour le parti de l'Empire, de nombreux membres du camp gibelin n'y sont donc pas spécialement présentés sous un jour favorable, bien que les Guelfes y soient mentionnés aussi sur un pied d'égalité. Les chants glaçants XXXII et XXXIII, qui évoquent le cercle des traîtres, sont remplis de gibelins<sup>832</sup> dans ce qui n'est, ni plus ni moins, que l'antichambre de Lucifer.

Ce n'est pas tant leur appartenance au camp de l'Empire qui leur garantit cette place au cœur de l'Enfer que les actes qu'ils ont commis durant leur vie terrestre : Dante sépare donc nettement les actes de l'individu de la cause qu'il soutient. En plaçant ces personnages en Enfer,

---

hargneux, à la rage sanguinaire du sanglier, aux sifflements du serpent. On ne voit plus les lions ravisseurs emporter leurs proies coutumières, les aigles refermer sur les agneaux leurs serres recourbées. Gardien posté au sommet du remblai, il chante d'une voix mélodieuse. Silence et paix dans les pacages. Déjà son chant atteint les deux rivages, le fin fond de la Calabre, et le golfe ligure ; il domine les brisants des caps du Pélore. Qu'il vienne à hausser le ton, il répandra le trouble chez les Maures, chez les Indiens, sur les neiges arctiques, sur les sables brûlants du Sud. Il vous ordonne de vous taire. Allez-vous-en chez vous tondre vos chevrettes misérables. Et celle qui vous a nourris vous renie pour fils de ses entrailles et jure qu'elle fut victime d'une trompeuse substitution. » ; « Festinus : *Quid vano sermone leves consumitis horas ? / Tertius ille minor, quem vos calcare soletis, / silvas habet frater, iam fundamenta domorum / sede locat patria ; genitrix sibi rura gregemque / credidit et nati gremio securo quiescit. / Parent cuncta sibi. Curas agit ille seniles / ense puer stricto, laqueisque sub arbore tensis ; / quis avium furumque pedes et colla premantur. / Pinguibus arentes tenerisque ab ovilibus arcet / fortia claustra lupos, tristis non murmurat ursus, / sanguineus non sevit aper, non sibilat anguis, non rapidi predas abigunt ex more leones, / non aquile curvis circumdant unguibus agnos ; / excelso, predulce canens, sedet aggere custos. / Pascua tuta silent. Audit iam litus utrumque / carmen, et extremus calaber ligurumque recessus, / undifragi sectique tenens convexa Pelori. / Si vocem extulerit, Mauro turbabit et Indos, / arctoasque nives, austrique calentis arenas. / Imperat is vobis linguam cohibere ; capellas / ite domum tondere inopes. Negat almaque mater / partem uteri vos esse sui, suppositaque iurat / pignora falsa sibi. »*

<sup>829</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs p. 314.

<sup>830</sup> E. FENZI, *op. cit.*, p. 29-31.

<sup>831</sup> Outre Farinata degli Uberti et Ottaviano degli Ubaldini, qu'on a déjà évoqués dans un précédent chapitre (Voir : Partie II, chapitre 2.2), et Azzelino da Romano, citons ainsi en prélude à la longue série du chant XXXII de l'*Enfer* : Loderingo, podestat gibelin de Bologne (Voir : *Inf.* XXIII), Puccio Sanata, gibelin florentin (Voir : *Inf.*, XXV), Montagna, chef gibelin tué par Malatesta, ainsi que Guido da Montefeltro (Voir : *Inf.*, XXVI).

<sup>832</sup> On peut les citer dans l'ordre : Alberto Camicione de' Pazzi, gibelin de Valdarno ; Tesauo dei Beccheria, gibelin de Pavie et légat du pape en Toscane ; Gianni de' Soldanieri gibelin de Florence, qui a notamment trahi son parti en 1266 ; Tebaldello Zambrasi, de Faenza, qui livra la ville aux guelfes bolonais (Voir : *Inf.*, XXXII) ; Ugolino della Gherardesca, gibelin passé dans le camp guelfe en 1275, mort en détention après avoir été arrêté par ses anciens alliés en 1289 (Voir : *Inf.*, XXXIII).

le poète insiste donc davantage sur les cruautés, les trahisons et les torts qu'ils ont commis que sur leur engagement, et en ce sens, sur les déviances de l'expression de ce même engagement.

L'un des damnés les plus illustres de la première partie de la *Divine Comédie* est sans doute Azzelino da Romano (« Icelin », *Ycelinus* chez Salimbene), *condottiero* gibelin impitoyable, dont les faits sont largement décrits par Salimbene au début de sa *Chronique* :

« Atrocités commises par Icelin, qui ressemblait au diable autant que le bienheureux François au Christ.

Celui-là, on le craignait plus que le diable : il n'avait plus le moindre scrupule à massacrer les hommes, les femmes et les petits enfants, et il commit des atrocités presque inouïes. Néron lui-même n'était pas son égal en cruauté, ni Domitien, ni Decius, ni Dioclétien, qui furent pourtant de très grands tyrans. Il fit en effet brûler en un seul jour onze mille Padouans dans le Campo San Giorgio, dans la cité de Vérone ; et pendant qu'on mettait le feu à l'édifice dans lequel ils se trouvaient, et qu'ils brûlaient, lui s'amusait à jouter autour d'eux avec ses chevaliers. Il serait trop long de rapporter tous ses actes de cruauté. Oui, il y faudrait un grand livre ! Je suis profondément persuadé, que, tout comme le fils de Dieu voulut avoir un ami intime qu'il fit à sa ressemblance, c'est-à-dire le bienheureux François, le diable en usa de même pour Icelin<sup>833</sup>. »

La comparaison faite par le Franciscain est éloquente : comparé « au diable<sup>834</sup> » (*qui similitudinem cum diabolo*), auquel il ressemble « autant que le bienheureux François au Christ<sup>835</sup> » (*sicut beatus Franciscus cum Christo*), supérieur à « Néron lui-même en cruauté<sup>836</sup> » (*Nero in crudelitibus fuit similis*), Azzelino est une figure digne de l'*Enfer* de Dante, où le poète florentin ne s'est pas privé de le situer.

Les sévices infligés par le *condottiero* à la population de Padoue sont comparés aux pires atrocités des empereurs de l'Antiquité : il est à ce titre intéressant de relever les choix d'*exempla* de Salimbene, qui met en parallèle un seigneur de guerre gibelin avec des personnages impériaux de l'Antiquité. Cette comparaison laisse entendre au lecteur médiéval que le poète met sur le même plan l'Empire antique et de celui du Moyen Âge<sup>837</sup>.

---

<sup>833</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 391. ; *Cronica*, p. 295 : « *De crudelitibus Ycilini, qui similitudinem habuit cum diabolo, sicut beatus Franciscus cum Christo. Hic plus quam diabolus timebatur : pro nichilo enim habebat occidere homines, mulieres et parvulos, et quasi inauditas crudelitates exercuit. Nec Nero in crudelitibus fuit similis ei nec Domicianus nec Decius nec Diocleianus, qui fuerunt maximi in tyrannis. Nam XI milia Paduanorum una die fecit comburi in campo Sancti Georgii in civitate Verone. Et cum positus fuisset ignis in domo in qua erant, et comburerentur, in hastiludio circa eos ludebat cum militibus suis. Longum esset crudelitates ipsius referre. Nam requirerent librum grandem. Credo certissime quod, sicut filius Dei voluit habere unum specialem amicum quem similem sibi faceret, scilicet beatum Franciscum, sic diabolus Ycilinum.* »

<sup>834</sup> *Ibid.*

<sup>835</sup> *Ibid.*

<sup>836</sup> *Ibid.*

<sup>837</sup> Sur le poids de l'héritage antique dans les *exempla* mis en scène par Salimbene et les autres auteurs de notre corpus, voir : Partie III, chap. 3.1.

La *Chronique* de Salimbene permet en tout cas d'identifier les actions cruelles de plusieurs personnages identifiés par l'auteur comme étant gibelins, ou du moins proches de l'Empereur, envers différentes catégories d'individus. La plupart du temps, l'auteur, dont on rappelle encore ici qu'il est de tendance guelfe, insiste sur les cruautés commises par les gibelins communaux sur leurs rivaux du parti de l'Église. Mais il détaille aussi les trahisons commises par l'Empereur lui-même à l'égard de certains de ses courtisans, ce qui provoque inmanquablement des actes de cruauté de la part du souverain contre certains gibelins de son entourage. La cruauté du milieu pro-impérial, tant à l'échelon de la commune, de la seigneurie que de l'Empire même, concerne donc toutes les catégories politiques.

À la violence des troupes impériales, et notamment des mercenaires étrangers<sup>838</sup> répond toutefois celle de Frédéric II lui-même, qui exécute sommairement des prisonniers guelfes sous les murailles de ses ennemis<sup>839</sup>. La fourberie supposée de l'empereur est encore une fois largement mise en avant dans ces descriptions, à l'instar du triste sort réservé aux chevaliers de la Marche d'Ancône, qui sont condamnés à mort alors qu'ils s'apprêtaient à venir en aide au Hohenstaufen<sup>840</sup>. Le chroniqueur insiste, à la fin de cet épisode dont il affirme d'ailleurs avoir

---

<sup>838</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 394 : « Pendant cette période d'attente, avant que les Parmesans ne remportent la victoire sur la cité de Vittoria, chaque jour, des arbalétriers, des archers ou sagittaires, et des frondeurs sortaient par telle ou telle porte pour livrer combat ; et il y eut de violentes batailles, comme je l'ai vu de mes yeux. Mais les mercenaires de l'armée impériale se répondaient également chaque jour à travers l'évêché de Parme, pillant et brûlant tout sur leur passage, et les Parmesans en faisaient autant aux Reggians et aux Crémonais. » ; *Cronica*, p. 298 : « *Porro in illo meditulo temporis, antequam de Victoria civitate a Parmensibus victoria haberetur, exibant cotidie hinc et inde ad preliandum balestarii, arcarii sivi sagittarii et fundibularii, et fiebat valida pugna, ut vidi oculis meis. Sed et beruarii discurrebant qualibet die per episcopatum Parmensium omnia depredando et comburendo, et idem faciebant illi de Parma Cremonensibus et Reginis.* »

<sup>839</sup> *Ibid.* : « Quant à l'empereur, il se rendait chaque matin avec ses hommes sur la berge de la rivière Parma et faisait décapiter trois, quatre, ou plus selon son bon plaisir, des Parmesans, des Modénais et des Reggians qui étaient du parti de l'Église et qu'il détenait dans les fers ; cela se passait sous les yeux des Parmesans qui étaient dans la cité, afin de les affliger. Les exécutions avaient lieu sur la berge de la rivière Parma, du côté des montagnes, au-delà du pont de dame Egidia, au lieu-dit Biduzzano. » ; *Cronica*, p. 298 : « *Imperator, vero, quolibet mane, veniebat cum suis et in glarea fluminis Parme decollebat tres vel IIII vel etiam plures, sicut sidi videbatur, de Parmensibus et Mutinensibus et Reginis, qui erant ex parte Ecclesie, quos habebat in vinculis, videntibus Parmensibus qui erant in civitate, ut tristitiam inde haberent. Et hoc fiebat in glarea fluminis Parme versus montes, ultra pontem Domine Egidie, in loco qui dicitur Bidhuçanum. Et tunc tota militia imperatoris ibi armata cum imperatore stabat, timens ne Parmenses cum suis qui intrinsecus e regione stabant armati ad eos irrumperent.* »

<sup>840</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 396 : « Il arriva aussi que des chevaliers de la Marche d'Ancône abandonnèrent l'armée de l'empereur et dans leur fuite entrèrent à Parme en disant qu'ils voulaient être du parti de l'Église. On les accueillit bien volontiers et avec reconnaissance. Ils agirent ainsi parce qu'au début de la rébellion de Parme, l'empereur avait fait emprisonner dans la cité de Crémone plusieurs chevaliers de la Marche d'Ancône, les uns dans la prison publique, les autres en liberté surveillée dans une maison particulière, car il craignait de perdre la Marche. Sur ceux qui n'étaient pas dans les chaînes mais en liberté surveillée pesait, sans qu'ils le sachent, le plus mauvais augure. Un messager s'était donc rendu de la part de l'empereur auprès des cinq chevaliers de la Marche qui se trouvaient à Crémone dans une maison particulière et étaient en train de se laver les mains avant le dîner ; il leur donna l'ordre de se mettre en selle sans retard et de l'accompagner auprès de l'empereur. Lorsqu'ils furent arrivés dans un champ nommé Mosa, hors de la cité, ce messager les conduisit aux fourches patibulaires, où ils furent

été un témoin oculaire, sur la cruauté du traitement réservé aux cadavres des chevaliers ainsi durement jugés par le souverain :

« Le lendemain, des frères Mineurs se rendirent sur place pour les détacher et leur donner une sépulture ; ils eurent grand mal à chasser les loups pour les empêcher de dévorer les cadavres encore suspendus au gibet. J'ai vu tout cela de mes yeux, car j'habitais à Crémone en ce temps-là, ainsi qu'à Parme<sup>841</sup>. »

Dans les passages suivants, les descriptions de cruautés dues à l'empereur s'enchaînent. On rappellera donc logiquement l'épisode qui voit Gérard de Canale, podestat gibelin, proche de Frédéric II durant le siège de Parme, noyé avec une meule de pierre accrochée au cou<sup>842</sup>. Salimbene, cependant, précise qu'il avait mis en garde Gérard de Canale contre la malveillance de Frédéric<sup>843</sup>.

Un peu plus loin, la violence dont fait preuve le chef des Gibelins de Reggio, Gui de Sesso, à l'égard des partisans de l'Église<sup>844</sup>, semble à la hauteur du sort qui lui est réservé.

---

pendus. Et les bourreaux disaient : “ Ce sont les ordres de l'empereur, pour la raison que vous êtes des traîtres ! ”. Et pourtant ils étaient venus lui porter assistance ! » ; *Cronica*, p. 299 : « *Aliquando etiam aliqui milites de Marchia Anconitana deseruerunt exercitum imperatoris et fugiendo ingressi sunt Parmam, dicentes quod ex parte Ecclesie esse volebant. Et fuerunt libenter et gratanter recepti. Fecerunt autem hoc, quia in initio rebellionis Parme imperator faciebat custodiri plures milites de Marchia Anconitana in civitate Cremona, aliquos in custodia publica, aliquos vero in aliqua domo libera, timens amittere Marchiam. Et illis qui erant sine vinculis et in custodia libera incumbere deterius signum, quamvis non cognosceretur ab eis. Venit ergo nuntius ex parte imperatoris, qui dixit V militibus de Marchia, qui erant Cremona in quadam domo et lavabant manus suas volentes cenare, ut incontinenti sine mora ascenderent equos et cum eo ad imperatorem pariter irent. Cumque pervenissent ad quemdam campum qui est extra civitatem Cremona et appellatur Mosa, duxit eos ad locum suspendii, et suspensi fuerunt. Et dicebant carnifices quia “ sic mandat imperator ut fiat, pro eo quod proditores estis ”. Et tamen venerant in adiutorium eius !*

<sup>841</sup> *Ibid.* : « *Sequenti die iverunt fratres Minores et deposuerunt et sepelierunt eos, et vix potuerunt lupos abigere, ne comederent eos dum adhuc in patibulis dependerent. Hec omnia vidi, quia Cremona habitabam tunc temporis, similiter et in Parma.* »

<sup>842</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 396-397 : « Il serait trop long de parler de tous les partisans de l'Église qu'il tua ou fit tuer en ce temps-là. En effet, il envoya messire Gérard de Canale depuis Parme jusqu'en Apulie et le fit noyer au plus profond de la mer avec une meule asinaire attachée au cou [Mt 18, 6]. Et pourtant, cet homme était auparavant l'un de ses plus proches amis qui s'était vu confier par l'empereur de nombreuses charges de podestat, et était demeuré à son côté dans l'armée pendant tout le siège de Parme. » ; *Cronica*, p. 300-301 : « *Longum esset referre de omnibus quos tempore illo ex parte Ecclesie interfecit et fecit interfici. Nam dominum Gerardum de Canale de Parma in Apuliam misit et fecit demergi in profundissimum mare cum mola asinaria ad collum eius ligata. Et tamen fuerat prius amicissimus eius et multas potestarias ab eo habuerat, et semper cum eo in exercitu foris Parmam mansit.* »

<sup>843</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 397 : « Lorsque je quittais Parme pour me rendre en France, pendant le siège, je passai par Fontanellato, village où résidait alors messire Gérard de Canale ; il m'accueillit de bonne grâce et me dit qu'il rendait de grands services aux Parmesans qui se trouvaient dans Parme. Et moi je lui répondis : “ Dès lors que l'empereur assiège Parme, soyez entièrement avec lui ou entièrement avec les Parmesans qui sont restés dans la cité, et gardez-vous de boîter des deux côtés [3 R 18, 21], car cela n'est pas dans votre intérêt ” » ; *Cronica*, p. 301 : « *Cum autem, tempore illius obsidionis, exivi de Parma ut irem in Franciam, transivi per Fontanam Latam, qui est villa in qua dominus Gerardus de Canali tunc temporis habitabat ; et vidit me libenter et dixit michi quod valde utilis erat Parmensibus qui habitabant in Parma. Et ego dixi sibi : “ Cum imperator sit in obsidione Parme, aut omnino sitis cum eo aut cum Parmensibus qui in civitate morantur, et nolite claudicare in duas partes, quia non expedit vobis.* ” »

<sup>844</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 621 : Ce passage commence par l'introduction suivante : « "Messire Gui de Sesso ; les pendus de Rolo ; les avanies et les outrages qu'infligèrent aux religieux les partisans de l'empereur. » ; *Cronica*, p. 502 : « *De domino Guidone de Sesso, et de his qui apud Arolam suspensi fuerunt, et de iniuriis et convitiis que*

Salimbene ne manque pas de souligner, avec beaucoup de complaisance, le caractère éminemment répugnant de ses actions, qui annoncent les plus horribles passages de l'*Enfer* :

« Messire Gui de Sesso, qui était le chef du parti de l'empire de Reggio, mourut en fuyant, noyé avec son cheval dans la fosse d'aisance de la léproserie de Modène. C'était un ennemi acharné du parti de l'Église. Ainsi une fois, alors que beaucoup de partisans de l'Église avaient été capturés par le roi [Enzo, fils de Frédéric II] dans la place forte de Rolo, de l'épiscopat de Reggio, et condamnés à la pendaison, ils voulurent se confesser mais Gui ne leur accorda pas le temps de le faire, leur disant : “ Vous n'avez pas besoin de vous confesser, vous êtes saints puisque vous êtes du parti de l'Église ; comme ça, vous irez tout droit au paradis ! ” Et à cause de son refus, ils furent pendus sans s'être confessés<sup>845</sup>. »

Salimbene, en franciscain solidaire de ses frères, témoigne alors des méchancetés dont fait preuve Gui de Sesso à l'encontre des Frères mineurs dans les cités gibelines de Reggio, Modène ou Crémone<sup>846</sup>. Interdits de séjour dans ces communes, les frères mendiants sont victimes de sévices de la part des Gibelins s'ils tentent de pénétrer dans l'enceinte des cités tenues par les partisans de Gui de Sesso :

« Si jamais des frères y entraient par ignorance, ils étaient amenés au palais communal, emprisonnés et, pendant quelques jours, nourris du pain de douleur et de l'eau d'affliction [3 R 22, 27] ; ils étaient chassés et expulsés des cités de manière infamante, torturés et parfois mis à mort. Par exemple à Crémone et à Borgo San Donnino, plusieurs furent torturés<sup>847</sup>. »

---

*religiosis hi qui erant ex parte imperii intulerunt.* » L'auteur insiste ainsi sur la violence des Gibelins commettant un acte sacrilège en s'en prenant à des frères mendiants. Les deux partis sont ici définis par ce qui les caractérise en négatif aux yeux de Salimbene : les pro-Impériaux sont corrompus car liés à un pouvoir perverti, les partisans de l'Église sont au contraire persécutés pour leur (supposée) sainteté.

<sup>845</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 621 ; *Cronica*, p. 502-503 : « *Dominus vero Guido de Sesso, qui erat maior ex parte imperii in civitate Regina, fugiens periit et suffocatus est cum dextrario suo in sterquilino leprosororum de Mutina. Hic pessimus inimicus erat contra partem Ecclesie. Unde, cum quadam vice multi capti essent a rege ex parte Ecclesie in castro Arole, quod est in episcopatu Regino, et ad suspendendum iudicati fuissent, vellenteque confiteri, noluit indutias dare ut confiteri possent, sed dixit eis : “ Non habetis necesse confiteri, quia vos estis sancti, cum sitis ex parte Ecclesie, et sic statim ibitis in paradisum. ”. Atque sic isto prohibente sine confessione fuerunt suspensi.* »

<sup>846</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 621-622 : « Il venait aussi chez les Frères Mineurs avec d'autres bandits de sa suite, à l'époque où une guerre furieuse opposait l'Église et l'Empire ; rassemblant les frères au chapitre, il leur demandait l'un après l'autre d'où ils étaient ; il avait un secrétaire ; il faisait écrire le nom des frères et disait à chacun : “ Toi, va ton chemin et toi aussi va ton chemin, et, à l'avenir, n'aie plus l'audace de te montrer dans cet établissement ni dans cette cité ! ” C'est ainsi qu'ils chassèrent tous les frères, hormis un petit nombre qui gardaient l'établissement, et quand ceux-ci allaient mendier à travers la cité pour assurer leur subsistance, on les accablait d'outrages et d'injures, disant qu'ils portaient des lettres falsifiées, et qu'ils trahissaient l'empereur. Ni les Frères Mineurs, ni les Prêcheurs qui passaient par là n'osaient entrer dans les cités de Modène, Reggio, ou Crémone. » ; *Cronica*, p. 502-503 : « *Item veniebat ad domum fratrum Minorum cum aliis malefactoribus suis, tempore illo quo inter Ecclesiam et rem publicam guerra valida erat, et congregatis fratribus in capitulo, requirebat a singulis unde essent ; et habebat notarium et faciebat nomina fratrum scribi et dicebat cuilibet : “ Vade tu viam tuam, et tu vade similiter viam tuam, et de cetero nec in loco nec in civitate ista audeas apparere. ” Et sic expulerunt omnes, exceptis paucis qui locum custodiebant ; quibus, quando ibant per civitatem pro suis necessitatibus mendicando, convitia et maledicta dicebant, quod literas falsas portarent et quod proditores imperatoris existerent ; nec fratres Minores nec Predicatores transeuntes per viam audebant ingredi civitatem Mutine, Regii vel Cremonae.* »

<sup>847</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 622 ; *Cronica*, p. 503 : « *Et si quando aliqui ignorantes aliquo casu ingressi fuissent, ad palatium communis adducti sub custodia tenebantur et, pane tribulationis et aqua angustie diebus aliquibus*

Crémone, de façon régulière, est décrite par le chroniqueur comme une ville gibeline où règne une constante cruauté, à base de sévices corporels sans fin, à l'égard des Guelfes de Parme. Plus loin, le Franciscain décrit une situation toujours plus sordide pour ses compatriotes parmesans prisonniers des Gibelins crémonais :

« Le podestat de la cité de Parme était à cette époque messire Catellano des Carbonesi de Bologne qui ne fut pas fait prisonnier car il sut fort bien se protéger. Ils ligotèrent les prisonniers sur la grève du fleuve Taro, comme me l'a raconté messire Ghiaratto qui, lui aussi, y fut ligoté ; et on en voyait tant qu'il croyait que tous les Parmesans avaient été faits prisonniers. Leurs ennemis les amenèrent à Crémone, les mirent en prison et dans les fers et leur infligèrent maints outrages, tant pour les forcer à se racheter que pour s'en venger. Ils les suspendaient dans les cachots par les mains et par les pieds, leur arrachaient les dents avec des procédés abominables et effrayants, leur mettaient des crapauds dans la bouche. Il y eut alors des gens qui inventèrent des tortures inédites<sup>848</sup>. »

Ce passage se termine enfin par une mention intéressante :

« Les Crémonais se montrèrent les plus cruels à l'égard de leurs prisonniers parmesans, mais pires qu'eux furent les Parmesans qui étaient du parti de l'empire, car ils agirent en contradiction avec ce que le Seigneur ordonne<sup>849</sup>. »

Le paroxysme de la cruauté gibeline à l'égard des guelfes parmesans n'est donc pas le fait de membres crémonais du parti impérial, mais bel et bien des Gibelins de Parme eux-mêmes. L'effet stylistique est ici complet, puisque l'auteur peut dès lors pointer la malignité totale de ses compatriotes inféodés à l'Empire, « enfonçant le clou » au sujet de leur corruption en ajoutant au crime tortionnaire celui d'un péché quasi fratricide.

### *La cruauté comme signe de l'échec de la politique pro-impériale ?*

Du fait de ses guerres intestines ininterrompues durant des siècles et de la légende noire qu'elles ont suscitée, l'Italie des communes a toujours véhiculé l'image d'une société très cruelle et extrêmement violente<sup>850</sup>. Il n'est tout de même pas anodin de remarquer que le véritable champion de la cruauté en Italie reste encore, aux yeux de Salimbene, l'Empereur lui-

---

*sustentati, opprobriose de civitatibus fugabantur, expellebantur, tormentabantur et interdum interfeciebantur. Nam in Cremona et in Burgo Sancti Donini tormentati sunt plures. »*

<sup>848</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 628 ; *Cronica*, p. 513 : « *Potestas Parmensium de civitate erat tunc temporis dominus Catellanus de Carbonisiis de Bononia, qui non fuit captus quia optime scivit sibi cavere. In glarea fluminis Tari ligaverunt captivos, ut dixit michi dominus Glarattus, qui ibi fuit ligatus. Et tot videbantur, quod credebat quod omnes Parmenses capti fuissent. Duxerunt autem eos Cremonam et in compedibus et in carceribus posuerunt, et ut se redimerent et vindictam ex eis facerent, ludibria multa exercuerunt in eos. Et suspendebant eos in carceribus per manus et per pedes ex extrahebant eis dentes terribili et horribili modo et buffones ponebant in ore ipsorum. Et inventores novorum tormentorum tunc temporis extiterunt. »*

<sup>849</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 513 : « *Et Cremonenses pessimi fuerunt contra Parmenses captivos, sed et Parmenses qui erant ex parte imperii deteriores fuerunt inventi. Fecerunt enim contra illud quod Dominus precepit. »*

<sup>850</sup> Sur ce sujet, voir notamment : J. -C. MAIRE VIGUEUR, *Cavaliers et citoyens*, p. 57-82 ; p. 307-315.

même. Les « dix malheurs de l'empereur Frédéric », évoqués précédemment<sup>851</sup>, insistent sur la brutalité avec laquelle le Hohenstaufen réprime ceux qui lui font défaut<sup>852</sup>, et met donc en lumière les raisons, pour l'auteur, de l'échec de sa politique italienne. Toutefois, cette description complaisante ne peut être crédible sans la participation active de membres des échelons subalternes, ce dont le Franciscain a bien conscience. Ainsi plus loin, le chroniqueur décrit activement la corrélation active entre la venue de Frédéric II dans le royaume d'Italie et les agissements cruels de membres du parti gibelin, en l'occurrence ici des Crémonais, surnommés les « Barbes rasées<sup>853</sup> » (*Barbarasi*).

Mais l'Empereur, phare de l'échelon supérieur, n'est au final qu'un acteur cruel parmi d'autres : la cruauté est ainsi employée, dans la dernière partie de la *Chronique*, comme argument par Salimbene pour justifier de l'échec de la tentative de Thomasin de Sassuolo de s'emparer de Modène par la force<sup>854</sup> :

« Mais l'iniquité a menti contre elle-même [Ps 26, 18], à cause de celui qui dissipe les pensées des méchants et les empêche d'achever ce qu'ils avaient commencé [Jb 5, 12]. En effet ils avaient déjà commencé à massacrer les petits enfants encore au berceau, dont Dieu vengea aussitôt l'innocence d'une double façon : d'abord en

---

<sup>851</sup> Voir Partie II, chap. 2.3.2.

<sup>852</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 644. Le Franciscain décrit ainsi l'atroce supplice de Tebaldo Francesco : « Huitième malheur : ses princes et ses barons se rebellèrent contre Frédéric, tel Tebaldo Francesco, qui s'enferma à Capaccio et qui, par la suite, connut une mort horrible ; il eut les yeux crevés, fut affligé de divers supplices et fut exécuté sur l'ordre de Frédéric [...]. » ; *Cronica*, p. 502-503 : « *Octavum infortunium eius fuit quando principes et barones sui rebellaverunt contra eum, ut Tebaldu Franciscus, qui se inclusit in Cappacio, et postea male periit exoculatus et diversimode afflictus et infectus ab eo.* »

<sup>853</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 685-686 : « À Crémone, ceux qui étaient du parti de l'Église étaient appelés Capellini ou Capelletti [les Cheveux d'anges] ; ceux qui étaient du parti de l'Empire étaient appelés Barbarasi [les Barbes rasées]. Dans le Pontifical de Ravenne, j'ai lu à plusieurs reprises, c'est à dire pas une seule fois ni même deux [4 R 6, 10] : « il viendra des hommes à la barbe rasée qui se livreront aux pires cruautés. » On ne sait si cela doit s'appliquer à ces Barbarasi, ou à d'autres encore à venir. En tout cas, ceux-ci se livrèrent à maintes cruautés quand ils firent entrer l'empereur en Lombardie et à Crémone, quand ils expulsèrent de Crémone le parti de l'Église, quand, grâce à leur aide, l'empereur et les siens entretinrent longtemps la guerre en Lombardie. » ; *Cronica*, p. 562-563 : « *In Cremona qui erant ex parte Ecclesie dicebatur Capellini sive Capelletti. Qui vero erant ex parte imperii dicebantur Barbarasi. In Pontificali Ravenne sic legi pluries, id est non semel neque bis : " Venient barba rasi. Maxime sevient." Et est ambiguum utrum de istis sit hoc intelligendum an de venturis adhuc. Verumtamen isti multum desevierunt, dum imperatorem in Lombardiam et in Cremonam introduxerunt, dum partem Ecclesie de Cremona expulerunt, dum eorum adiutorio imperator et sui guerram in Lombardia diu tenuerunt.* »

<sup>854</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1122 : « Tous les hommes de l'ancien parti de l'Empire – leur capitaine était Thomasin de Sassuolo – se rassemblèrent pour prendre Modène mais l'iniquité a menti contre elle-même [Ps 26, 18]./ Cette année-là encore, tous les hommes de l'ancien parti de l'empereur Frédéric, qui avaient été chassés depuis longtemps de leurs cités, des exilés condamnés à l'errance, tentèrent de s'emparer d'une cité où ils pourraient habiter dorénavant sans susciter réprobation ou aversion, et où ils pourraient tirer vengeance de leurs ennemis si ceux-ci n'acceptaient pas de vivre en paix avec eux. » ; *Cronica*, p. 972-973 : « *Quod omnes de antiqua imperatoris parte congregati sunt simul, volentes capere Mutinam, quorum capitaneus erat Thomasinus de Saxolo, sed mentita est iniquitas sibi. / Item, millesimo supraposito, omnes illi de antiqua parte imperatoris Friderici, qui diu de civitatibus suis expulsi fuerant et vagipalantes exulaverant, cogitaverunt aliquam capere civitatem, in qua sine opprobrio et tedio de cetero habitarent et de inimicis suis vindictam facerent, nisi cum eis pacifice vivere vellent. Induxit autem eos ad hoc opus faciendum necessitas valde ardua, quia scilicet illi qui erant ex parte Ecclesie nullo modo volebant eis sinum misericordie aperire, ut eos ad pacem reciperent, in civitates eorum introducendo.* »

recevant ces tout-petits dans son royaume afin qu'ils obtiennent de lui la vie éternelle alors que des autres c'est la mort qu'ils avaient obtenue<sup>855</sup> [...]. »

La réaction des Modénais à l'attaque de Thomasin est impitoyable : après avoir repoussé l'invasion gibeline, ils assiègent la forteresse de Sassuolo qu'ils rasant entièrement. Mais il faut punir ceux qui ont permis aux Gibelins de tenter ce coup de force avorté : « Et c'est ainsi que les Modénais, une fois revenus dans leur cité, entreprirent de rechercher activement les traîtres<sup>856</sup>. »

Ainsi qu'on l'a montré dans cette partie, la *Chronique* de Salimbene témoigne que la souffrance et la cruauté sont des moyens dont le milieu pro-impérial italien n'hésite pas à se servir pour parvenir à ses fins dans sa lutte contre le camp de l'Église. Tous les échelons de la société italienne semblent concernés par ces actions, tant celui des communes que les niveaux supérieurs.

Des années plus tard, les misères humaines sont hélas toujours présentes au cours du *Trecento*, comme l'*Enfer* de Dante en est le reflet. Pétrarque continue également d'évoquer les souffrances italiennes dans sa correspondance et dans sa poésie, comme on le voit dans l'églogue VI du *Bucolicum carmen* :

« *Pamphile*. Qui a livré tout le bocage à la divagation dévastatrice des boucs ? Quelle faute ont donc commise nos forêts ? Sur elles Jupiter avait répandu la céleste rosée, et son épouse frissonnante, des ruisseaux écumants. C'était aux premiers temps, avec l'infatigable Pyreus, et Phanius. Quelle rage sournoise fauchant en herbe les moissons défigure les riches promesses de notre champ<sup>857</sup> ? »

---

<sup>855</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1123 ; *Cronica*, p. 973 : « *Sed mentita est iniquitas sibi, eo faciente qui dissipat cogitationes malignorum, ne possint implere manus eorum quod ceperant. Ceperant enim iam interficere puerulos in cunabulis decubantes, quorum innocentiam dupliciter tam cito ultus est Deus : primo, parvulos recipiendo ad regnum, ut, dum ab aliis mortem, ab eo vitam susciperent sempiternam ; secundo, non permittendo istos capere civitatem, que absque dubio capta fuisset, si porta fuisset aperta, que subito aperiri non poterat, eo quod grandi vecte ferreo superius erat clausa.* »

<sup>856</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1124 ; *Cronica*, p. 973-974 : « *Et sic Mutinenses, reversi ad civitatem suam, proditores diligenter ceperunt inquirere.* »

<sup>857</sup> *Buc. Carm.* VI 1-10 : « *Phamphilus. Quis nemus omne vagis lacerandum prebuit hircis ? Quid silve meruere mee, quas rore superno /Iupiter, et silvis spumantibus horrida coniunx, / impiger atque olim Pyreos Phaniisque rigarunt ? / Que rabies furtim, segetes dum carpit acerbas, / spes et opes turbavit agri ?* »

## 2.4 – CONCLUSION

Nous avons vu, dans cette partie, trois cas particuliers dans lesquels les différents échelons du milieu pro-impérial italien se mettent en scène : le premier d'entre eux relevait d'une absence de la personne impériale, et par extension de son autorité, dans le *Regnum* ; le second voyait le milieu favorable à l'Empire venir à sa rencontre ; le dernier, teinté de pessimisme, évoquait la problématique de la violence comme moyen d'affirmation du camp impérial en Italie.

Ce dernier point nous conduit à clore cette deuxième partie de notre travail sur une tonalité relativement pessimiste. Cela se révèle malheureusement nécessaire, dans la mesure où, derrière la théorie politique et l'espérance suscitée par l'idée d'Empire en Italie, s'expriment bien souvent des opportunistes cyniques et des ambitions personnelles sans scrupules. Il ne faut toutefois pas croire que le milieu pro-impérial, comme on l'a rappelé<sup>858</sup>, ait l'apanage exclusif de la violence et de la trahison : le cas de Bernard de Rolando Rossi, qui trahit son filleul Frédéric II pour rallier les Guelfes de Parme, en est un parfait exemple, clairement raconté par Salimbene. Les traîtres sont donc partout, tant chez les gibelins que chez les guelfes, comme le prouve l'exemple de frère Élie de Cortone, ministre de l'Ordre franciscain<sup>859</sup>. C'est donc un tableau sans compromis du camp impérial qui nous est dépeint dans nos sources, tant au XIII<sup>e</sup> siècle que durant le *Trecento*. Plusieurs décennies après sa mort, les cruautés du *condottiero* gibelin Azzelino sont ainsi évoquées avec mépris dans l'*Enfer*<sup>860</sup>.

---

<sup>858</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.2.

<sup>859</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.1.

<sup>860</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.3.

Cette violence italienne, qui peut donc s'exprimer en faveur de l'Empire, est difficilement contrôlable par les puissants, au grand regret des auteurs : elle sert donc de toile de fond au caractère intensément mélancolique de la littérature de Dante et de Pétrarque. Les trois échelons du milieu pro-impérial italien, au travers de nos sources, expriment donc leur engagement en trois temps : l'Empire est tout d'abord un horizon attendu<sup>861</sup>, occasionnant espoirs, craintes et déceptions potentielles<sup>862</sup> ; il est ensuite « confronté » : on le rencontre<sup>863</sup>, on se présente à lui, et potentiellement, on développe une relation personnelle avec lui<sup>864</sup> ; cette confrontation débouche cependant souvent, dans nos sources, sur des situations de conflits, sur des retournements d'alliance et d'affiliations, ou bien sur des démonstrations de violence. La déception pérenne à l'égard de l'Empire, qui s'exprime autant chez Pétrarque que chez Dante à plusieurs décennies d'écart, et qui fait écho aux critiques virulentes de Salimbene.

Cette conséquence funeste est à l'image de l'échec de l'Empire à s'installer durablement dans la vie politique italienne des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : Frédéric II, autrefois « *Dominus mundi*<sup>865</sup> » devient « l'Antéchrist<sup>866</sup> » que Salimbene accable longuement, les Habsbourg n'osent pas encore s'imposer dans la durée, et les Luxembourg échouent quant à eux à rétablir l'ordre dans les affaires de la Péninsule. Exprimer son engagement pro-impérial revient donc, la plupart du temps, à porter la croix d'une perpétuelle frustration, parfaitement visible tant chez Dante que chez Pétrarque. Dino Compagni, dans la conclusion de sa *Chronique*, l'exprime cependant de façon virulente, démonstration flagrante de sa colère face à l'incurie de ses compatriotes guelfes :

« Ô iniques citoyens, qui avez corrompu le monde entier et l'avez gâté de vos mauvaises mœurs et de vos gains malhonnêtes ! C'est vous qui avez introduit dans le monde tous les mauvais usages. À présent le monde commence à se retourner contre vous : l'Empereur avec ses forces vous fera prendre et tout enlever sur terre comme sur mer<sup>867</sup>. »

Si Henri VII n'est finalement jamais venu répondre aux cris d'alarme de Dino, en revanche, comme on a pu le voir chez Pétrarque, son héritage s'est imposé dans la mythologie impériale qui s'est constituée au fil du temps. Les différents cas pratiques que nous avons

---

<sup>861</sup> Voir : Partie II, chap. 2.1.2.

<sup>862</sup> Voir : Partie II, chap. 2.1.1.

<sup>863</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.1.

<sup>864</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.2.

<sup>865</sup> E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 481. « Maître du monde ».

<sup>866</sup> E. KANTOROWICZ, *op. cit.*, p. 561.

<sup>867</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 42 ; *Cronica*, III, XLII : « *O iniqui cittadini, che tutto il mondo avete corrotto e viziato di mali costumi e falsi guadagni ! Voi siete quelli che nel mondo avete messo ogni malo uso. Ora vi si ricomincia il mondo a rivolgere addosso : lo Imperadore con le sue forze vi farà prendere e rubare per mare per terra.* »

détaillés ici, s'ils permettent de cerner différentes situations de l'engagement pro-impérial, sont tous traversés par une série d'expressions symboliques que l'on peut classer, elles aussi, en trois ensembles. Comme nous allons l'explorer à présent, la vaste gamme de symboles de l'Empire demeure centrale dans l'expression du méta-récit du milieu pro-impérial.

Partie III  
SYMBOLES

### 3.0 – INTRODUCTION

Le 22 mars 2022, alors que son pays affronte depuis près d'un mois les assauts meurtriers de l'armée russe, le président ukrainien s'exprime par visioconférence devant la chambre basse du Parlement italien, à Rome<sup>868</sup>. Une phrase de son discours<sup>869</sup>, traduite en anglais, a retenu l'attention de journalistes du quotidien *Le Monde*, dans un article daté du jour suivant<sup>870</sup>. La comparaison, volontaire et choisie, entre les villes de Kiev et de Rome, replace alors soudainement le concept de *translatio imperii* dans une dimension contemporaine inédite. Si le chef de l'État de l'ancienne république soviétique ne revendique pas pour sa capitale le statut de « nouvelle Rome », comme ont pu jadis le faire les Russes avec Saint-Pétersbourg ou Moscou, il en fait néanmoins plus modestement une « petite Rome », une « ville aussi importante pour [sa] région que ne l'est Rome pour le monde entier ». Cet effet de style n'a pas échappé aux journalistes français<sup>871</sup>, tant il permet de replacer Kiev, tout comme d'autres villes du monde occidental, dans un « archipel de villes saintes<sup>872</sup> » dont Rome serait le modèle.

---

<sup>868</sup> Discours disponible en intégralité en version anglaise sur le site web de la présidence ukrainienne. [<https://www.president.gov.ua/en/news/promova-prezidenta-ukrayini-volodimira-zelenskogo-v-palati-d-73733> ; site consulté le 23 mars 2022]

<sup>869</sup> *Ibid.* « *I am addressing you from Kyiv, our capital. From a city that is as important to our region as Rome is to the whole world. The origin of the great culture of a great nation is in Kyiv. And now we are on the verge of survival. Kyiv has gone through brutal wars throughout its history. And it deserves, after all the losses and tragedies, to live in peace. In eternal peace. As Rome and any other city in our world deserves.* »

<sup>870</sup> Allan Faval et Faustine Vincent, « Devant les parlementaires français, Volodymyr Zelensky évoque la devise de la République et Jean-Paul Belmondo », in *Le Monde*, 23 mars 2022. [[https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/23/devant-les-parlementaires-francais-volodymyr-zelensky-evoque-la-devise-de-la-republique-et-jean-paul-belmondo\\_6118854\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/23/devant-les-parlementaires-francais-volodymyr-zelensky-evoque-la-devise-de-la-republique-et-jean-paul-belmondo_6118854_3210.html), site consulté le 23 mars 2022]

<sup>871</sup> *Ibid.* « Le président ukrainien a voulu éveiller un imaginaire commun, celui d'un archipel de villes saintes, communiquant dans les mémoires, d'un bout à l'autre de l'Europe. Il a évoqué la sienne, Kiev, comme une humble sœur de la cité éternelle, « aussi importante pour sa région que Rome pour le monde entier ».

<sup>872</sup> *Ibid.*

Cet épisode met à nouveau au premier plan, dans le contexte brûlant de l'actualité des années 2020, la dimension symbolique fondamentale qu'occupe la ville de Rome dans l'imaginaire collectif, tant dans le monde post-soviétique qu'en Occident. On peut critiquer le caractère opportuniste et superficiel d'une telle comparaison, mais cela n'enlève rien à la portée du symbole : cité modèle tant pour un Ukrainien du XXI<sup>e</sup> siècle que pour un Florentin du *Trecento*, elle est évoquée à dessein face à des responsables politiques italiens contemporains qui ne peuvent qu'en saisir immédiatement la portée. Ce rappel symbolique au passé romain nous ramène bien entendu aux procédés rhétoriques utilisés dans la littérature italienne médiévale pour justifier l'appel à l'Empire ou à l'empereur, et positionne encore une fois la cité latine comme point de départ de notre analyse.

Rome, en tant que cité et en tant que civilisation politique, constitue en effet une référence fondatrice pour les différentes entités qui lui ont succédé depuis deux millénaires, tant à l'échelon communal qu'à celui de l'Empire. Si nous reprenons le schéma que nous dessinions dans la première partie de cette étude, on peut considérer qu'il constitue même l'atome originel d'où serait parti ce que l'on peut nommer le « Big Bang impérial » de l'ère chrétienne : de Rome sont nés les Empires d'Orient et d'Occident, de ces derniers ont découlé les États médiévaux français, allemand, grec, russe, bulgare, puis les États modernes ottoman, autrichien, prussien... Lesquels construisent à leur tour leur propre mythologie impériale. Cette expansion galactique de l'univers romain trouve cependant sa justification dans une Italie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, certes quelque peu marginalisée par rapport au cœur de l'Empire d'Occident<sup>873</sup>, mais que les intellectuels et les chroniqueurs italiens s'acharnent, comme on l'a vu, à mettre au premier plan des débats.

Prendre la cité antique de Rome comme référence pour développer un imaginaire symbolique est donc un processus historique « classique » depuis plus d'un millénaire<sup>874</sup>. Néanmoins, à partir de cette idée se développent d'autres grandes thématiques, que l'on a pu, au gré de la lecture des sources, classer en trois catégories reprenant les échelons précédemment développés<sup>875</sup> dans les parties I et II de cette étude. Élaborer une grille de lecture cohérente et qui soit fondée précisément sur l'affirmation de l'idée impériale nous est donc rapidement apparu comme important, surtout dans la mesure où certaines thématiques ici abordées peuvent recouper d'autres engagements politiques (on pense ici à l'idéologie pro-pontificale<sup>876</sup>).

---

<sup>873</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.2.

<sup>874</sup> J.C. D'AMICO, A. TESTINO ZAFIROPOULOS, P. FLEURY. S. MADELEINE (dir. ), *Le Mythe de Rome en Europe*, p. 8-9.

<sup>875</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.

<sup>876</sup> Sur ce sujet, voir : Yvan LOSKOUTOFF (dir. ), *Héraldique et papauté*, Rouen-Le Havre, Presses Universitaires

Nos choix dans cette entreprise nécessitent cependant quelques justifications. Si notre travail d'élaboration d'une grille symbolique impériale s'était orienté vers le référencement systématique de toutes les métaphores et figures utilisées par les auteurs qui constituent notre corpus, il va de soi que nous nous serions retrouvés face à un important déséquilibre, tant par les différences fondamentales entre les multiples sources utilisées – Salimbene et Pétrarque ont, sur le fond, assez peu en commun – que par le caractère fastidieux de l'entreprise. Tel n'était pas notre but. Au contraire, notre objectif était davantage de définir les contours d'un imaginaire symbolique propre au métarécit pro-impérial italien, d'en proposer des dimensions possibles et d'en identifier des points de fuite. Ce que nous avons alors fait comme choix principal, c'est donc de privilégier des grands thèmes capables d'englober des concepts clairs que l'on peut retrouver tant dans la littérature du XIII<sup>e</sup> siècle que dans celle du XIV<sup>e</sup> siècle.

On trouvera donc ici des termes qui peuvent sembler, en première lecture, naturels aux yeux du lecteur : « impératrice », « César », « Rome », « aigle », etc. Mais ces évidences sont contrebalancées par des choix qu'il nous faut expliciter : ainsi, la présence des termes « Italie », ou « Bohême » se justifie-t-elle par le besoin de replacer les « items » que nous avons identifiés dans un espace de représentations plus vaste, au sein duquel elles s'expriment parfois de façon péjorative ou polémique, et à travers lesquelles nous avons pu identifier des nuances variées. Certaines de ces dernières sont à la fois le produit d'expériences divergentes, mais également du temps qui passe. Par exemple, la « serve Italie, auberge de douleurs<sup>877</sup> » (*serva Italia, di dolore ostello*) évoquée par Dante dans le *Purgatoire*, pour laquelle il aspire à un retour du pouvoir impérial, n'est pas exactement celle dont nous parle Pétrarque presque un demi-siècle plus tard. Cette approche historique nous permet donc de mesurer l'évolution et le parcours de certaines de ces représentations dans le temps, et d'en proposer une analyse à la fois thématique et comparative.

Le choix d'une forme spécifique pour parler de l'imaginaire du milieu pro-impérial, à l'instar des allégories féminines par exemple, n'est d'ailleurs pas forcément l'apanage d'un milieu plus que d'un autre. Ces formes sont en réalité constituantes d'un langage iconographique spécifique à notre période. Elles demeurent évolutives dans le temps, à l'image de l'aigle impériale qui change de forme au cours du Moyen Âge tardif, passant d'une version monocéphale à bicéphale<sup>878</sup>. Cette série de thèmes n'a donc, on l'a dit, aucune vocation

---

de Rouen, 2020.

<sup>877</sup> *Purg.*, VI, 76.

<sup>878</sup> Ottfried NEUBECKER, *Le Grand Livre de l'héraldique : l'histoire, l'art et la science du blason*, trad. française de Roger Harmignies, Bruxelles, Bordas, 1981 (1<sup>ère</sup> éd., *Heraldry, Sources, Symbols and Meaning*, Maidenhead, McGraw-Hill, 1976), p. 128.

exhaustive.

Comme on l'a donc démontré précédemment, le milieu pro-impérial peut s'articuler en trois ensembles imbriqués les uns dans les autres, constituant une pyramide dont la base est constituée par les milieux pro-impériaux à l'échelle des communes et des villes du *Regnum* : l'échelon intermédiaire est celui qui regroupe nombre de ces cités au sein de plus vastes groupes se répartissant à l'échelle de tout le royaume d'Italie et dépassant souvent le seul cadre urbain. Pour ce qui concerne cet ensemble, on s'intéressera donc au cas particulier de l'Italie en tant qu'objet allégorique et nous verrons ainsi en quoi nos sources, entre *Duecento* et *Trecento*, témoignent d'une véritable émergence symbolique de ce territoire en parallèle de Rome et de l'Empire. Cette nouveauté de l'Italie comme choix allégorique, largement connu chez Dante, est à confronter avec d'autres royaumes contemporains, en particulier ceux qui apparaissent dans les *Chroniques* et chez les auteurs du XIV<sup>e</sup> siècle : on pense ici à l'Allemagne et à la Bohême, autres royaumes impériaux.

Mais on mentionnera également, dans la troisième sous-partie, le cas particulier de la France, au travers notamment de la figure de Charlemagne. Cette dernière sous-partie, située au sommet de la pyramide, est celle qui relie le *Regnum* à l'Empire. Avant d'aborder le cas de la figure du roi et empereur carolingien, une première thématique symbolique, abondamment utilisée par Dante dans la *Comédie* mais présente ailleurs, concernera le cas spécifique de l'aigle impériale. À cette dernière s'ajoutent la thématique des impératrices et enfin celle des *regalia*.

Toujours en nous référant à ce schéma théorique, et en continuant de nous fonder sur l'idée formulée au cours du XIV<sup>e</sup> siècle par Bartole de Sassoferrato<sup>879</sup>, la première partie de la pyramide part donc de Rome en tant qu'objet symbolique. Quatre thèmes ont été identifiés pour cette première catégorie symbolique, et trois d'entre eux sont relatifs à des concepts hérités de l'Antiquité. Le premier concerne Rome elle-même, en tant que thème symbolique, ce qui est logique si l'on considère la théorie bartolienne précédemment évoquée<sup>880</sup>. Le second est relatif au titre de César, lié à la cité de Rome tant par les liens de l'histoire que par ceux, habilement utilisés par Pétrarque, de l'allégorie. Le troisième, agissant en négatif des deux derniers, est celui des barbares, catégorie propre à rassembler tout ce qui n'est « pas romain ». Cette première étape nous permettra également de proposer une étude symbolique d'un type particulier de symboles pro-impériaux, cette fois proprement médiévaux et spécifiques à l'Italie, à savoir les merlons gibelins : si ces derniers ne sont pas explicitement mentionnés dans nos sources, on s'attachera toutefois à en démontrer la possible présence, notamment chez Dino

---

<sup>879</sup> Voir : Partie I, chap. 1.2.

<sup>880</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.2.

Compagni. Par extension, on s'attardera dans ces pages sur le rôle de l'architecture dans l'expression d'une tradition politique impériale en Italie.

### 3.1 – PREMIER NIVEAU : LES SYMBOLES IMPÉRIAUX DE LA CITÉ

La cité italienne médiévale, comme point de départ de l'expression du sentiment pro-impérial au sein du *Regnum*, est bien souvent comparée à Rome. On a déjà rappelé en ces pages que Dino Compagni nomme Florence, « noble cité fille chérie de Rome<sup>881</sup> » (*nobile città figliuola di Roma*), en référence à sa fondation au I<sup>er</sup> siècle avant J. -C. par des colons romains<sup>882</sup>. Ce rapport direct à l'Antiquité romaine comme justification d'une puissance citadine contemporaine des auteurs médiévaux passe, par extension, par une mise en scène – qui fait écho aux rencontres réelles abordées précédemment dans ce travail<sup>883</sup> – de la relation entretenue par les Italiens avec un « César » théorique, c'est-à-dire un monarque de rang impérial (roi des Romains en titre ou empereur couronné par le pape) : ce titre, s'il n'a pas forcément vocation à s'exprimer nécessairement dans l'espace de la cité – Pétrarque et Dante l'emploient dans un cadre beaucoup plus vaste que celui de la simple commune italienne – renvoie cependant immédiatement à une réalité urbaine, celle de la cité d'origine de l'idée impériale. En d'autres termes, sans la ville de Rome, il ne peut y avoir de César.

Le terme de « barbares », dont l'usage est complexe chez les auteurs de notre corpus, renvoie également aux adversaires traditionnels de la Rome antique, qu'on cherche bien souvent, à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, à maintenir derrière une frontière naturelle ou artificielle, que l'historien impérial Tacite est l'un des premiers à nommer « *limes*<sup>884</sup> ». Cette idée d'un « mur » comme lieu de l'affirmation du pouvoir impérial face à un rival extérieur se retrouve, de façon détournée, dans les murs de la cité italienne médiévale, par l'emploi de

---

<sup>881</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, Prologue.

<sup>882</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, Note de P. MULA, p. 35.

<sup>883</sup> Voir Partie II, chap. 2.2.

<sup>884</sup> TACITE, *Annales*, I 11, éd. P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

symboles spécifiques, les merlons, qui n'ont, en ce qui les concerne, aucune référence antique : la symbolique impériale citadine peut en effet, on le verra, créer des formes originales.

### 3.1.1 – Rome

« C'est là désormais que pendant trois fois cent ans entiers la royauté demeurera aux mains de la race d'Hector, jusqu'au jour où une prêtresse fille de roi, grosse des œuvres de Mars, Ilia, enfantera deux fils jumeaux. Ensuite, fier des forces acquises sous la fauve protection d'une louve sa nourrice, Romulus prendra en charge la nation et fondera les murailles de Mars : de son nom il nommera les Romains. À ceux-là ni bornes dans l'espace ni durée définie je ne fixe ; je leur ai donné un empire sans fin<sup>885</sup>. »

La description des origines de Rome que les auteurs italiens font dans leurs œuvres n'est, par bien des aspects, guère éloignée de la vision qu'en donne Virgile dès les premiers vers de l'*Énéide*, alors que les héros de son récit sont reçus par Didon, reine de Carthage, après avoir subi le courroux de la déesse Junon. On comprend d'ailleurs bien l'importance de l'*Énéide* dans l'image que les Italiens se font des origines de Rome au travers de notre corpus. N'est-ce pas Virgile lui-même, après tout, qui guide Dante au travers de l'*Enfer* puis du *Purgatoire*, avant de mystérieusement s'effacer une fois atteint son sommet, quand paraît enfin Béatrice ? Dante pousse l'intertextualité à l'extrême au chant XXI du *Purgatoire*, lorsque les deux compagnons rencontrent le fantôme du poète Stace, dont les talents lyriques sont si réputés « que, toulousain, Rome voulut [l]'avoir, et [qu'il] y ornait [son] front de myrte<sup>886</sup>. » Le poète leur déclare alors :

« Mon ardeur naquit des étincelles  
qui m'embrasèrent avec la flamme divine  
où se sont allumés plus de mille ;  
je veux dire l'*Énéide*, qui fut pour moi  
mère et nourrice en poésie : sans elle  
ce que j'ai fait ne pèse pas bien lourd.  
Et pour avoir vécu là-bas au temps  
où vécut Virgile, j'accepterais tout un soleil  
de plus que je ne dois, à ma sortie d'exil<sup>887</sup>. »

---

<sup>885</sup> VIRGILE, *Énéide*, I, 272-308. Trad. de Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 2004 : « *Hic iam ter centum totos regnabitur annos / gente sub Hectorea, donec regina sacerdos / Marte grauis geminam partu dabit Ilia prolem. / Inde lupae fuluo nutricis tegmine laetus / Romulus excipiet gentem et Mauortia condet / moenia Romanosque suo de nomine dicet. / His ego nec metas rerum nec tempora pono : / imperium sine fine dedi.* »

<sup>886</sup> *Purg.* XXI, 89-90 : « *Che, tolosano, a sé mi trasse Roma, / dove mertai le tempie ornar di mirto.* »

<sup>887</sup> *Purg.* XXI, 94-102 : « *Al mio ardor fuor seme le faville, / che mi scaldar, de la divina fiamma / onde sono*

Chez Dante par l'intermédiaire de la filiation revendiquée avec Virgile, Rome est une matière poétique à multiples niveaux de lectures, qui sert plusieurs desseins, tant lyriques que politiques. Là encore, il convient de rappeler l'origine du projet de l'*Énéide* : commandée par Auguste à Virgile afin d'asseoir sa propagande<sup>888</sup> bien qu'elle n'ait été diffusée qu'après la mort de l'auteur, et qu'on la considère comme étant inachevée<sup>889</sup>. L'œuvre est désormais célèbre principalement pour ses qualités littéraires et linguistiques<sup>890</sup>, mais on en ignore souvent, dans la culture populaire, la portée politique. Cet aspect de la poésie virgilienne fait pourtant écho, à bien des égards, à l'usage par Dante comme Pétrarque de la poésie pour parler de la situation politique de leur temps.

### *Justifier le passé...*

Le mythe d'Énée, connu en Italie bien avant l'époque de Virgile<sup>891</sup>, sert donc aux hommes de lettres à justifier tant le prestige passé de la cité de Rome que celui de ses habitants. Là encore, ce choix rhétorique a des applications tant passées que contemporaines. Parler de Rome, de façon directe ou indirecte, revient à parler des Romains de l'Antiquité. Et ces derniers peuvent alors être utilisés comme motifs d'*exempla* destinés à justifier la noblesse du pouvoir impérial médiéval. La *Fam.* XXI 8, écrite en 1358 par Pétrarque à l'impératrice

---

*allumati più di mille ; de l'Eneida dico, la qual mamma / fummi, e fummi nutrice, poetando : / sanz' essa non fermai peso di dramma. / E per esser vivuto di là quando / visse Virgilio, assentirei un sole, / più che non deggio al moi uscir di bando. »*

<sup>888</sup> VIRGILE, *Énéide*, Trad. de Jacques Perret, Paris, Gallimard (Folio classique, 2225) 1991, introduction de Paul Veyne, p. V-VI : « Lorsque Virgile mourut le 21 septembre de l'an 19 av. Jésus-Christ, il avait dans ses cartons ou sur ses tablettes douze chants d'une grande épopée, près de dix milles vers, l'*Énéide*. Le poème avait été conçu et commencé quelque onze ans plus tôt dans l'émerveillement et dans l'espoir de la paix revenue entre les Romains après un siècle de guerres civiles. [...] Mais tandis que le projet prenait sa forme épique, une substitution décisive était intervenue. Le protagoniste du poème ne serait pas Octave Auguste, mais Énée, lointain ancêtre d'Auguste, remodelé par le poète pour en figurer le rôle et la personne de l'empereur : il aurait lui aussi fait durement la guerre, affronté à ceux dont il voulait faire et ferait ses concitoyens ; les épreuves, les traverses qu'il aurait dû surmonter avant d'arriver en Italie pour accomplir son œuvre seraient traitées poétiquement comme autant d'images des passes à franchir, des fautes à ne pas commettre, des secours à savoir accueillir pour devenir capable d'une action historique. Littérairement, l'entreprise semblait réalisable : des combats comme dans l'*Iliade*, des voyages comme dans l'*Odyssee*, et il ne serait pas difficile d'y répandre une suffisante couleur romaine par un jeu d'allusions, anticipations, préfigurations de toute nature. Avant même qu'il abordât au sol sacré de l'Italie, tout le récit se déroulerait dans cette Méditerranée que les victoires de Rome depuis tant d'années avaient faite toute romaine. »

<sup>889</sup> *Ibid.*, p. VI-VIII.

<sup>890</sup> *Ibid.*

<sup>891</sup> Rappelons ici qu'Énée apparaît dans l'*Hymne à Aphrodite*, un des *Hymnes homériques* les plus connus (Voir : HOMÈRE, *Hymnes*, trad. de Jean Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1936, p. 141-163 ; HESIODE, *Théogonie et autres poèmes*, suivi des *Hymnes homériques*, éd. et trad. de Jean-Louis Backès, Paris, Gallimard (Folio classique, 3467), 2001, p. 277-296), et qu'il est un personnage important de l'*Iliade*. Il était donc, du fait de la colonisation grecque en Méditerranée, au moins connu des peuples italiens depuis le milieu du 1<sup>er</sup> millénaire avant J. -C. Voir : HOMÈRE, *op. cit.*, notice de J. Humbert, p. 145 : « La légende de la filiation divine d'Énée, répandue par l'épopée et probablement entretenue par une propagande locale intéressée, était assez solidement établie pour qu'on pût, fort loin de la Troade, à Actium, à Leucade, en Sicile, donner à Aphrodite le surnom de *Ainéas* [...] »

Anna de Schweidnitz<sup>892</sup>, accorde ainsi une place particulière aux « femmes romaines » parmi de nombreux exemples de femmes prestigieuses issues de l'Antiquité classique, destinés à flatter, aux yeux du poète, le genre féminin<sup>893</sup> :

« Que dire maintenant des femmes romaines ? La terre n'a rien eu de plus noble, de plus beau, et, si je commence à en parler, j'aurai peine à finir, car, comme le dit Cicéron en faisant l'éloge de Pompée, “ avec un pareil thème il est plus difficile de finir que de commencer<sup>894</sup> ”. »

Le poète cite ensuite les cas spécifiques de Lucrèce, « ce sévère exemple de chasteté<sup>895</sup> », de Clélie, « jugée digne d'honneurs et de récompenses<sup>896</sup> », de Cornélie, « la fille de l'Africain et la mère des Gracques<sup>897</sup> », et enfin de Marcia, épouse de Caton, « que les anciens appelaient sainte<sup>898</sup> », et de sa fille Porcia<sup>899</sup>. Mais l'extrait de cette lettre le plus intéressant est sans doute situé quelques lignes auparavant de cette série d'*exempla* : Pétrarque y décrit le cas, repris chez Valère Maxime et Pline<sup>900</sup>, d'une « pauvre mère, enfermée en prison et destinée au

---

<sup>892</sup> Francesco PETRARCA, *Lettere all'Imperatore*, p. 91.

<sup>893</sup> Rappelons encore ici que l'impératrice vient d'accoucher d'une fille, Elisabeth de Bohême. Voir : Partie III, chap. 3.2.3. et Annexe A.

<sup>894</sup> *Fam.* XXI 8, 24 : « *Quid veri nunc romanas eloquar matronas ? quibus nichil habuit, nichil candidius orbis terre ? Profecto si cepero, vix desinam : “ huius enim orationis ”, quod de Magni Pompeii laudibus ait Cicero, “ difficilium est exitum quam principium invenire ”.* »

<sup>895</sup> *Fam.* XXI 8, 24 : « Qui, en effet, pourrait louer dignement Lucrèce, ce sévère exemple de chasteté ? Même si je ne peux pas l'approuver d'avoir vengé si violemment sur son corps le crime d'un autre, je ne peux pas cependant ne pas admirer sa noble colère et son âme incapable de supporter toute turpitude. » ; « *Nam quis, queso, Lucretiam verbis equet, pudicitie severissimum exemplar ? cuius etsi factum usquequaque non probem, quod alienum scelus tam graviter in suo corpore ulta est, nequeo tamen generosam iram et omnis turpitudinis impatientem animum non mirari.* »

<sup>896</sup> *Fam.* XXI 8, 25 : « Qui pourrait parler dignement de la jeune Clélie qui, après avoir déjoué la surveillance de l'armée ennemie, en traversant le Tibre à la nage, a rendu à sa patrie la troupe de jeunes ennemis et ses concitoyens et elle fut jugée digne d'honneurs et de récompenses ? » ; « *Quis Cloeliam virginem digne explicet, que hostilis exercitus elusa custodia, tyberino gurgiti innatans, virgineam aciem puellarum obsidum patrie reddidit, quam virtutem eque stupuit hostis ac civis, eque honore et premio dignam duxit ?* »

<sup>897</sup> *Fam.* XXI 8, 26. « Que dire de Cornélie, la fille de l'Africain et la mère des Gracques, qui, ayant perdu ses douze fils morts les uns de maladie les autres par le fer et dont elle avait vu les plus énergiques tués par le peuple et jetés sans sépulture dans le Tibre, a supporté avec tant de fermeté un si grand malheur et une si grande perte, qui auraient pu abattre même des âmes viriles, qu'elle ne put être amenée par les larmes et les gémissements des femmes à se dire malheureuse ; au contraire elle se disait heureuse d'avoir engendrée de tels fils ? C'était à mon avis, une femme digne d'avoir au monde de tels fils, et qui ne méritait pas de les avoir perdus. » ; « *Quis Corneliæ, Africani filiam, Gracchorum matrem, que duodecim filiis partim morbo partim ferro amissis, quorum fortissimos interfectos a populo atque inhumatos et in Tyberim abiectos oculis suis ipsa conspexerat, tantam ruinam atque orbitatem, virilis quoque animos concussuram, tam invicte pertulit, ut nullis complorantium matronarum fletibus induci posset quin se non miseram sed felicem diceret, que tales ilios genuisset ; digna, me iudice, mulier que tales parret, indigna que perderet ?* »

<sup>898</sup> *Fam.* XXI 8, 27. « Que dire de Marcia, l'épouse de Caton, que les anciens appelaient sainte, que dire de Porcia, sa fille, qui, à l'annonce de la mort de son mari, parce qu'elle ne voulait pas lui survivre et qu'elle n'avait pas de fer sous la main, a avalé des charbons ardents et exhalé ainsi son âme amoureuse de son mari et désireuse de la suivre ? » ; « *Quis Catonis Martiam, quam « sanctam » vocat antiquitas, quis huius natam Portiam, que viri morte nuntiat, ne illie superviveret, quia presens ferri copia non erat, vivis ore carbonibus absorptis, viri sui amantissimum et sequi properantem spiritum exhalavit ?* »

<sup>899</sup> *Ibid.*

<sup>900</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, tome VII, notes des traducteurs, p. 692. Les sources de cet épisode sont VALÈRE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, V 4, 7 et PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII 36, 121.

dernier supplice, mais qu'on laissait par pitié mourir de faim<sup>901</sup> », et de « sa fille, à qui le gardien qui s'était laissé fléchir avait permis assez souvent l'accès auprès d'elle, non sans l'avoir fouillée avec soin pour l'empêcher d'apporter quelque aliment, offrit son sein en cachette<sup>902</sup> [...] ». Le poète commente cet exemple en affirmant :

« Que cela se soit passé à Athènes ou à Rome, il est permis de le penser, car les opinions des historiens que je connais sont partagées à ce sujet et le fait n'est pas incompatible avec les coutumes des deux villes et rien n'empêche qu'il soit arrivé dans les deux, surtout lorsque certains historiens l'attribuent à la fille de Cimon le grand général athénien, d'autres à une femme d'humble origine et inconnue. Mais je laisse de côté les hypothèses pour rappeler les faits<sup>903</sup> ; les gardiens donc s'étonnèrent d'abord qu'une vie privée de nourriture pût être prolongée au-delà des limites imposées par la nature, puis en observant plus attentivement ils comprirent, pleins de colère, le stratagème ; le *triumvir* chargé des châtiments en fut informé et, par lui, le préteur qui avait rendu la sentence et finalement les consuls ; et alors – conduite digne de la philanthropie attique ou de la majesté romaine – les condamnés furent rendus à leurs enfants et soustraits aux lois et les parents furent absous à cause de l'amour de leurs filles pour eux<sup>904</sup>. »

Les Romains sont ici placés par l'auteur au même rang que les Athéniens, et dans le cadre de l'explication que Pétrarque donne à l'impératrice au sujet de ce cas particulier, cela n'a guère d'importance. Mais le poète en profite pour mettre en exergue, au passage, « la philanthropie attique<sup>905</sup> » (*humanitate athica*) et la « majesté romaine<sup>906</sup> » (*romana maiestate*), valeurs bien distinctes même lorsque l'exemple cité peut concerner indifféremment des personnages grecs et romains. Ce qui distingue donc ces derniers des Hellènes, dans ce cas, c'est bien aux yeux de Pétrarque un sens supérieur de la « majesté<sup>907</sup> », valeur qui fait écho,

---

<sup>901</sup> *Fam.* XXI 8, 16. : « *Miseram matrem in carcere destinatam ultimo supplicio, sed commiseratione reservatam ut fame consumeretur; exorato custode sepius admissa filia, sed excussa diligentius nequid alimonie subinferret, clam uberibus suis pavit, altera autem patri eodem in statu par obesquium impendit.* »

<sup>902</sup> *Ibid.*

<sup>903</sup> La conscience d'historien de Pétrarque est ici notable, et son procédé rhétorique visant à rappeler les faits avant les conjectures, est à mettre en lumière. Sur le Pétrarque historien, voir : E. FENZI, *op. cit.*, p. 93 : « Or s'il est légitime, à la lumière de nos conceptions modernes, de faire des réserves sur la grandeur du Pétrarque historien, encore prisonnier de schémas rhétoriques et littéraires, il ne faut pas hésiter à reconnaître que l'effort d'identifier ceux qui ont fait l'histoire en leur donnant un nom est précisément le tournant à partir duquel a été dépassée la véritable anti-histoire des siècles précédents. »

<sup>904</sup> *Fam.* XXI 8, 17-18 : « *Quod vel Athenis vel Rome factum opinari licet ; nam et utroque trahentes coniecturas habeo de scriptorum dictis, nec ab utriusque urbis reliquis moribus res abhorret et utrobique factum esse nil prohibet, presertim cum historici quidam Cimonis Atheniensium magni ducis filiam, alii humilem et ignotam feminam scriptis indiderint. Ceterum ut omissis dubiis certa commemorem, cum admiratio primum orta quod ultra naturalem modum cibi inops vita protenderetur, deinde observatio intentior adhibita esset atque ita res a custodibus intellecta, ad triumviri qui suppliciis preerat ac per eum ad pretoris qui sententiam tulerat, inde autem ad consulum notitiam pervenisset, vel humanitate athica vel romana maiestate dignum opus, donati liberis ereptique legibus rei et utriusque filie pietatem parentis absolutio consecuta est.* »

<sup>905</sup> *Ibid.*

<sup>906</sup> *Ibid.*

<sup>907</sup> *Ibid.*

sous la plume du poète, à la description du sceau de la bulle d'or dans la lettre adressée un an plus tôt au chancelier Jan de Středa<sup>908</sup>.

... Pour mieux justifier le présent

Les Romains de l'Antiquité, en tant que groupe citoyen historiquement marqué, sont donc un élément de comparaison récurrent, tant avec les populations urbaines du passé que celles du présent. Les origines florentines de trois de nos auteurs permettent ainsi des comparaisons fréquentes entre les Romains antiques et les habitants médiévaux de la cité toscane. On a précédemment évoqué la thématique du « souvenir des histoires de l'Antiquité<sup>909</sup> » (*ricordanze dell'antiche storie*) qui introduit la *Chronique* de Compagni, et on ne s'attardera bien entendu pas ici sur les liens qui unissent Dante à Florence : ils suffisent à témoigner de la durabilité de ces comparaisons dans l'imaginaire littéraire italien.

Chez Pétrarque, dans la *Fam.* VIII 10<sup>910</sup>, la comparaison entre « notre illustre ancêtre, le peuple romain<sup>911</sup> » (*olim genitor ille noster, populus romanus*) et les Florentins du XIV<sup>e</sup> siècle, sert de nouveau à discréditer la cité d'origine de ses aïeux, à laquelle il reproche son inexorable décadence<sup>912</sup>. Le poète revient sur l'héritage romain de Florence qu'il estime déshonoré par les agissements de ses habitants contemporains :

---

<sup>908</sup> *Fam.* XXI 2, 7-8. « Sa seule vue inculque à qui la contemple une idée exacte de ce que sont la majesté et la gloire, et le force à se souvenir plein de respect du plus grand Empire, de l'ancienne Rome et du siècle d'or. D'un côté notre César, paré de la couronne et du sceptre siège sur un trône élevé entouré d'une part par l'aigle romaine et de l'autre par le lion de sa famille ; de l'autre côté, se tient Rome, fière de ses temples et de ses murailles, et dans la pâleur même de l'or, pour employer les mots de David, l'image sacrée et vénérable de la noble Ville charme les yeux et tout doucement nous conquiert. » ; « *Quod etsi olim feceras, secretum tamen imperii signum et ingentem bullam auream liberaliter adiecisti ; cuius vel aspectus solus immensum quiddam maiestatis et glorie contemplantibus ingerit et venerabundos cogit summi imperii et veteris Rome atque aurei seculi meminisse. Ab altera enim parte Cesar noster dyademate insignis ac sceptro, hinc romana aquila, hinc leone patrio circumfultus celso sedet in solio ; ab altera Roma est superba templis ac menibus, inque ipso " auri pallore ", ut davidico verbo utar, blanditur oculis predulciterque surrepit sacra et venerabilis almae Urbis effigies.* » Sur ce sujet, voir : G. REDON, « Seconder César au XIV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>909</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, Prologue.

<sup>910</sup> *Fam.* VIII 10, 13-14.

<sup>911</sup> *Ibid.*

<sup>912</sup> *Fam.* VIII 10, 13 : « *Ego quidem puer audiebam maiores natu narrare solitos populi illius virtutes omnimodas eximiamque iustitiam, non in contractibus modo placitisque conventis, sed in his " duobus " maxime quibus Solon ille sapientissimus legislator ait " rempublicam contineri, premio " scilicet " et pena ", quorum profecto si desit alterum, necesse est quasi altero pede claudicantem efficiat civitatem, sin utrunque, enervem prorsus et languidam, frigescente hinc bonorum virtute, illinc malorum inardescente nequitia.* » ; « Dans mon enfance, j'entendais les anciens parler des multiples vertus des Florentins et de leur sens éminent de la justice, non seulement en ce qui concerne le respect des pactes et des conventions, mais surtout en ce qui a trait aux deux pierres d'assise qui, au dire de Solon, ce législateur plein de sagesse, soutiennent un État, je veux dire la récompense et le châtement : si l'une d'elles vient à manquer, il s'ensuit nécessairement que la cité se met à boîter ; si les deux viennent à manquer, elle devient tout à fait faible et languissante, car d'une part la vertu des gens de bien se refroidit, d'autre part la malignité des méchants s'embrace. »

« De l'une comme de l'autre vous avez généreusement pourvu vos pères, d'une façon qui attestait sans l'ombre d'un doute leur origine romaine dont le bruit s'était répandu. C'est ainsi que, comme notre illustre ancêtre, le peuple romain, a exercé sa domination sur l'univers, j'avais appris que vos pères, qui suivaient leurs traces, autant que le Ciel le leur avait concédé, s'étaient mérité de même une gloire exceptionnelle auprès des hommes de toute origine et avaient exercé pendant longtemps sur les peuples de la Toscane un magistère en quelque sorte consenti, qu'ils se refusaient à qualifier de domination<sup>913</sup>. »

Florence n'est toutefois pas, chez Pétrarque, la seule cité italienne concernée par ce type de dialogue entre Antiquité et Moyen Âge, comme peut en attester la *Fam.* XI 8, écrite au doge de Venise, Andrea Dandolo<sup>914</sup>. Mais la comparaison est cette fois purement contextuelle, et dénuée de toute référence romaine impériale<sup>915</sup>.

Cette dimension « impériale » de Rome apparaît en revanche beaucoup plus nettement dès lors que la cité est présentée au premier plan du récit. Incarnation urbaine médiévale d'un passé antique auquel les auteurs ne peuvent cesser de faire allusion, elle agit comme un aimant sur les acteurs de la vie politique italienne. On en trouve à nouveau la trace lorsque Salimbene décrit l'entreprise italienne de Conradin de Hohenstaufen :

« Cette année-là encore, savoir l'an du Seigneur 1268, Conradin, qui était le petit-fils de l'empereur Frédéric, faisant fi de l'excommunication de monseigneur le pape, marcha contre Charles que l'Église avait fait roi de Sicile ; de nombreux Lombards et Toscans rejoignirent les Allemands qu'il avait avec lui, et il parvint jusqu'à Rome ; il y fut solennellement reçu, selon le protocole impérial. Messire Henri, frère du roi de Castille, sénateur de Rome, et de très nombreux Romains se rallièrent à lui<sup>916</sup> [...]. »

On retrouve ce caractère magnétique un siècle plus tard dans la *Fam.* XX 14 écrite juste après le couronnement de Charles IV à Rome :

---

<sup>913</sup> *Fam.* VIII 10, 13-14 : « *In utranque partem magnifice providerant patres vestri, quibus artibus romane origini, quam fama vulgaverat, certissimam fidem dabant. Itaque ut olim genitor ille noster, populus romanus toto polluit orbe terrarum, sic illos acceperam, quantum celitus datum erat eisdem vestigiis gradientes, et singularem in primis quandam laudem apud omne genus hominum meruisse et inter Tuscorum populos tenuisse longis temporibus voluntarium quodammodo principatum, titulo quidem imperii abstinentes.* »

<sup>914</sup> La *Fam.* XI 8, écrite au doge Andrea Dandolo, met ainsi dans la balance de la comparaison avec Rome l'origine mythique des Vénitiens, afin de justifier le passé prestigieux des Vénètes, ancêtres des habitants de la lagune. Pétrarque renvoie donc le doge à l'Antiquité italienne, où l'antériorité historique des Vénètes sur les Romains est mise en avant pour justifier la supériorité médiévale vénétienne.

<sup>915</sup> Le contexte de cette lettre appelle à la prudence, car en même temps qu'il vante le passé antique de Venise, le poète critique le doge pour la poursuite de la guerre avec Gênes. Ici, ce n'est donc plus la filiation avec Rome qui importe, mais bel et bien l'appartenance à une seule et même nation italienne. La cité de Rome apparaît, dans le cadre de cet échange, comme reléguée au second plan.

<sup>916</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 862-863 ; *Cronica*, p. 722 : « *Item millesimo supraposito, scilicet anno Domini MCCLXVIII, Conradinus, olim nepos Friderici imperatoris, parvipendens domini pape excommunicationem, contra Karolum, quem Ecclesia regem Syclie fecerat, insurgens, ad Theutonicos quos habuit quam plures Lombardis et Tuscis adiunctis, pervenit usque Romam ; ubi cum imperiali more sollemniter receptus fuisset, associato sibi senatore Urbis domino Henrico, fratre regis Castelle, et quam plurimis Romanis, contra Karolum Apuliam intravit.* »

« Le présent hiver a égalé en froid et surpassé par la quantité de neige celui d'il y a quatre ans, entre la fin de l'année 1354 et le début de la suivante – aucun autre ne semblait alors pouvoir être plus glacial et, pour ainsi dire, plus hivernal – quand notre César, après avoir reçu ici dans la basilique la couronne de fer, est parti pour Rome pour y recevoir la couronne d'or ; alors qu'il se dirigeait – pourrais-je dire : alors qu'il courait ? – vers Rome, toi qui étais en France à ce moment-là, tu l'as rejoint avec une étonnante célérité et par ton caractère et ton intelligence tu as mérité de devenir son ami intime<sup>917</sup>. »

L'attrait pour Rome comme source de légitimation impériale demeure donc pérenne. Mais il ne faut pas oublier, malgré l'exil pontifical en Avignon, que ce pouvoir légitimateur de Rome à l'égard du camp de l'Empire n'est que l'une des deux faces d'une même pièce.

### *Une symbolique à plusieurs facettes*

Rome demeure capitale du pouvoir spirituel autant que du temporel, ce qui transparaît de façon nette chez Dante et chez Pétrarque. Au chant XVI du *Purgatoire*, alors qu'une ombre à l'identité complexe à définir<sup>918</sup>, « Marco le Lombard », se charge ainsi de rappeler aux protagonistes la particularité de Rome avant l'exil du pouvoir pontifical<sup>919</sup> :

« Rome, autrefois, qui rendit bon le monde,  
avait deux soleils, qui faisaient voir  
l'une et l'autre route, et du monde et de Dieu.  
L'un a éteint l'autre ; et l'épée s'est jointe  
au bâton pastoral, et leur confusion  
opérée par force, n'engendre que du mal ;  
car, s'ils sont joints, l'un ne craint pas l'autre ;

---

<sup>917</sup> Fam. XX 14, 5 : « *Ceterum annus hic annum retro quartum, hoc est sexte etatis millesimi trecentosimi quinquagesimi quarti finem et sequentis initium, quibus nichil algentius fieri posse et ut sic dicam, nichil hiemantius videbatur; quando hic in Ambrosii basilica Cesar noster adeptus ferream coronam ad Rome percipiendum aureum dyadema profectus est – cuius ad Urbem iter, an cursum dicam ?, tu qui in Galliis quoque tunc eras, mira celebritate prosecutus, familiaritatem eius arctissimam moribus et ingenio meruisti – annum, inquam, illum hic presens gelu equavit, nivibus vicit.* »

<sup>918</sup> Il semble que l'identité « lombarde » du personnage de Marco soit à percevoir comme une dénonciation par Dante de l'extension de la corruption du royaume d'Italie, initialement cantonnée sous sa plume à la région de Florence, aux territoires sous souveraineté milanaise. Par l'intermédiaire de cette figure, la critique dantesque de la vie politique du *Regnum Italiae* touche directement les territoires passés depuis peu sous domination de la famille Visconti, et donc gagne en profondeur géographique. Voir : Sabrina FERRARA, « La métaphore solaire. Les trois épîtres politiques de Dante et le chant XVI du *Purgatoire* », dans Anna Fontes BARRATO (dir.) *Poésie et épistolographie dans l'Italie médiévale*, Arzanà, Cahiers de littérature médiévale italienne, 12, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p. 99-116, p. 113.

<sup>919</sup> Rappelons ici que la rédaction de la *Divine Comédie* aurait commencé vers 1308, et qu'au moment où Dante rédige le *Purgatoire*, la Papauté s'est déjà exilée en Avignon depuis un certain nombre d'années. Le poète, comme nombre de ses compatriotes, critique donc l'exil du pouvoir pontifical hors des murs de Rome.

si tu ne me crois pas, regarde l'épi,  
car c'est au fruit qu'on reconnaît la plante<sup>920</sup>. »

Rome est ici vue par le poète comme un monde fantasmé sur lequel brillent deux étoiles, celle de Dieu et celle du pouvoir temporel, dont l'une a été absorbée par l'autre. La métaphore stellaire laisse bien vite la place au symbole de l'épée, lequel est fusionné « par force<sup>921</sup> » (*per viva forza*) avec celui du bâton pastoral<sup>922</sup> (*pastorale*), référence au pouvoir épiscopal romain du souverain pontife, ce qui « n'engendre que du mal<sup>923</sup> » (*mal convien che vada*). On a donc ici un double discours de la part de Dante : d'un côté une critique indirecte par un personnage italien de l'exil de la papauté romaine, de l'autre un rappel de ce qui fonde selon lui le pouvoir suprême dans la Péninsule : un équilibre parfait entre les deux glaives romains, spirituel et temporel, « car, s'ils sont joints, l'un ne craint pas l'autre<sup>924</sup> » (*però che giunti, l'un l'altro non teme*).

Cette insistance sur la nature romaine du pouvoir politique en Italie n'est pas la dernière chez Dante. Un peu plus loin dans la seconde partie de la *Comédie*, apparaissant soudainement sur un char au sommet du mont du Purgatoire<sup>925</sup>, Béatrice rappelle à Dante la nature « romaine » du Christ. L'affirmation « Rome dont le Christ est romain » (*Roma onde Cristo è romano*) est ici théorique et fantasmée. Mais elle insiste aussi sur ce que signifie l'utopie romaine aux yeux de l'intellectuel italien : les deux glaives évoqués au chant XVI doivent être réunis aux mains d'une seule et même cité, championne de la Chrétienté. Autrement dit, la papauté et l'Empire doivent résoudre leurs différends et œuvrer, depuis la ville de Rome, à l'union du monde chrétien.

Le soutien à l'idée impériale romaine, présent chez Dante de façon claire à partir de la fin des années 1300 suite à son exil de Florence, continue de se développer plus de cinquante années plus tard chez Pétrarque. Mais comme on l'a précédemment rappelé, Pétrarque hésite longtemps entre un penchant en faveur d'une royauté extérieure à l'idée d'Empire (ses années d'amitié envers le roi de Naples nous l'indiquent) et une vision plus « romaine » d'un pouvoir

---

<sup>920</sup> *Purg.* XVI, 106-114 : « Soleva Roma, che 'l buon mondo feo / due soli aver, che l'una e l'altra strada / facean vedere, e del mondo e di Deo. / L'un l'altro ha spento ; ed è giunta la spada / col pastorale, e l'un con l'altro insieme / per viva forza mal convien che vada ; / però che, giunti, l'un l'altro non teme : / se non mi credi, pon mente a la spia, / ch'ogn' erba si conosce per lo seme. »

<sup>921</sup> *Ibid.*

<sup>922</sup> *Ibid.*

<sup>923</sup> *Ibid.*

<sup>924</sup> *Ibid.*

<sup>925</sup> *Purg.* XXXII, 100-102 : « Tu ne seras pas longtemps dans cette forêt-ci ; / avec moi tu seras citoyen sans fin / de cette Rome dont le Christ est romain. » ; « Qui sarai tu poco tempo silvano ; / e sarai meco sanza fine cive / di quella Roma onde Cristo è romano. »

qui fédérerait les Italiens sous la coupe d'un seul monarque. La *Fam.* III 7, écrite au politicien viscontéen Paganino da Milano<sup>926</sup> à une date incertaine<sup>927</sup> et appelant vraisemblablement de ses vœux l'ascension politique du seigneur milanais Luchino Visconti<sup>928</sup>, utilise la métaphore romaine comme exemple pour justifier la prise de pouvoir d'un seul individu sur une série d'autres personnages défailants. Bien que le ralliement de Pétrarque à l'idée d'Empire ne soit pas encore d'actualité au moment où cette lettre est écrite<sup>929</sup>, il commence néanmoins son exposé sur la « modération du désir de pouvoir<sup>930</sup> » (*temperandum imperii appetitum*) et sur « la meilleure façon de gouverner l'État<sup>931</sup> » (*de optimum reipublice statu*) :

« Bien que je n'ignore pas que la puissance de Rome s'est développée davantage sous l'autorité de plusieurs que sous celle d'un seul, je sais toutefois que de nombreux hommes illustres ont été d'avis que l'État le plus heureux est celui qui se trouve sous l'autorité d'un prince juste : ainsi semblent en désaccord l'autorité et l'expérience. Mais la question est trop importante pour être traitée dans le cadre étroit d'une courte lettre. Certes, dans la situation présente, où la discorde est si implacable, il ne fait absolument aucun doute que la monarchie est la plus apte à réunir et réparer les forces de l'Italie que la folie de longues guerres civiles a dispersées<sup>932</sup>. »

La cité de Rome est ici utilisée au service d'un argumentaire visant à justifier le recours en Italie à la monarchie d'un « prince juste<sup>933</sup> » (*iusto principe*), figure encore toute théorique chez Pétrarque mais qui annonce, avec vingt années d'avance, le recours à la personne impériale qu'on retrouve dans sa correspondance à partir de l'échec de la tentative révolutionnaire de

<sup>926</sup> Du moins dans sa version définitive, car il ne semble pas, selon les spécialistes, que la lettre était initialement destinée à Paganino. Voir : PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, notes des traducteurs, p. 440-443. Sur le personnage de Paganino, voir : Claudio FELISARI, « Un amico del Petrarca : Paganino da Bizzozzero », dans *Studi Petrarqueschi*, Nuova Seria, 1, 1984, Rome-Padoue, Antenore, p. 245-251.

<sup>927</sup> PETRARQUE, *op. cit.*, p. 440-443.

<sup>928</sup> *Ibid.* Ugo Dotti estime que la lettre se réfère explicitement à Luchino Visconti. Néanmoins, l'hésitation de Pétrarque quant à son destinataire – la tradition manuscrite mentionne l'existence d'une version initialement adressée à un *regis consultor* à l'identité confuse, possiblement un conseiller du roi de Naples – pourrait indiquer que ce choix fut une décision de dernière minute. On peut alors y voir, presque en temps réel, les fluctuations de la pensée politique de l'écrivain, et notamment sa transition d'un soutien à la royauté napolitaine vers celui de la seigneurie milanaise. Voir : U. DOTTI, *Pétrarque*, p. 72.

<sup>929</sup> PETRARQUE, *op. cit.*, p. 440-443. On ignore la date de rédaction exacte de cette lettre, mais elle semble avoir été écrite dans les années 1330.

<sup>930</sup> *Fam.* III 7 : « À Paganino da Milano, qu'il faut modérer son désir du pouvoir ; et de la meilleure façon de gouverner l'État. » ; « *Ad Paganinum Mediolanensem, temperandum imperii appetitum, et de optimo reipublice statu.* » Les termes *imperii* et *reipublice* ont été ici respectivement traduits par André Longpré par « pouvoir » et « État », dans la mesure où Pétrarque n'emploie pas ici le mot *imperium* pour parler de l'Empire, ni ceux de *res publica* pour parler de la République.

<sup>931</sup> *Ibid.*

<sup>932</sup> *Fam.* III 7, 1 : « *Quamvis non sim nescius quanto plus sub multorum quam sub unius imperio romana res creverit, multis tamen et magnis viris visum scio felicissimum reipublice statum esse sub uno eodemque iusto principe : ita pugnare simul auctoritas et experiential videntur. Sed maior est questio quam ut tam brevi sit explicanda literula. Certe ut nostrarum rerum presens status est, in hac animorum tam implacata discordia, nulla prosus apud nos dubitatio relinquitur; monarchiam esse optimam relegendis reparandisque viribus italis, quas longus bellorum civilium sparsit furor.* »

<sup>933</sup> *Ibid.*

Cola di Rienzo. La cité de Rome est donc encore vue, en attendant ce tournant dans la pensée du poète, comme un corps politiquement flou tenant davantage de la nostalgie d'une République dominée par un personnage central et autoritaire que de celle d'un Empire institutionnalisé (ce qu'est devenu l'Empire médiéval), dont les intérêts sont relégués au second plan par rapport à ceux de l'Italie. C'est que l'Empire est encore loin, que Cola di Rienzo n'a pas encore tenté son coup d'éclat restaurateur et que le pouvoir ne réside pas à Rome. De fait, lorsque ces mots sont formulés, la pensée de Pétrarque n'a pas encore subi le douloureux tourment de l'entreprise de Cola : Rome, quoique demeurant une balise référentielle incontournable dans la vie politique italienne, est encore chez le poète la capitale d'une idée politique que l'on peut qualifier d'« indéfinie ».

Bien des années plus tard, en 1351<sup>934</sup>, année où Pétrarque commence à échanger avec la cour impériale, on constate une certaine mutation du paradigme romain du poète. En cette même année Pétrarque s'adresse ainsi, dans la *Fam.* XI 16, aux cardinaux chargés de la réorganisation du gouvernement de Rome<sup>935</sup> :

« C'est un lourd fardeau qui est imposé à mes faibles épaules par celui à qui je ne peux rien refuser et en faveur de celle à qui je ne peux rien refuser ; l'amour, qui domine mon âme, m'a donc enjoint de ne pas me dérober à ce devoir. Le salut de la patrie commune et de la mère de tous est en danger ; il n'y a pas un fils qui ne puisse toucher les torts causés à cette tendre mère. À la dette universelle à laquelle est tenu le genre humain envers Rome, s'ajoute son attitude vraiment exceptionnelle envers moi : par un insigne privilège elle m'appelle son citoyen et croit peut-être avoir trouvé maintenant en moi un soutien non négligeable de son nom et de sa renommée sur le déclin<sup>936</sup>. »

Rome est ici « celle à qui [Pétrarque] ne peut rien refuser<sup>937</sup> » (*pro illa quibus negare ni potui*), une « patrie commune<sup>938</sup> » (*comunis patrie*), « tendre mère<sup>939</sup> » (*pie matris*), envers laquelle « le genre humain<sup>940</sup> » (*humani generis*) possède une « dette universelle<sup>941</sup> »

<sup>934</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, tome III, notes d'Ugo Dotti, p. 570.

<sup>935</sup> *Ibid.* La situation d'anarchie politique complète dans laquelle se trouve la cité de Rome au début des années 1350, du fait des luttes interminables entre les familles des barons, conduit le pouvoir pontifical avignonnais à nommer un collège de quatre cardinaux pour réformer l'administration romaine. Ugo Dotti précise dans ses notes que leur identité est connue, malgré une incertitude sur l'un d'entre eux : Bertrand de Déaulx, Niccola Capocci, Gui de Boulogne et Guillaume Court (ou bien Bertrand du Pouget). Voir : E. H. WILKINS, *Studies in the Life and Works of Petrarch*, p. 182-192.

<sup>936</sup> *Fam.* XI 16, 1 : « *Fragilibus humeris grande honus imponitur ab illo et pro illa quibus negare nil potui ; nequid ergo reicerem, iussit anime dominus amore mee. Communis patrie et parentis publice salus in ambiguo vertitur ; non est filius quem pie matris non tangit iniuria. Accedit ad humani generis universale debitum singulare quoddam erga me meritum urbis Rome, que et suum me insigni privilegio civem vocat et fortasse non ultimum hoc tempore nominis sui et fame presidium senescentis in me repositum arbitratur.* »

<sup>937</sup> *Ibid.*

<sup>938</sup> *Ibid.*

<sup>939</sup> *Ibid.*

<sup>940</sup> *Ibid.*

<sup>941</sup> *Ibid.*

(*universale debitum*). La République romaine est ici mise en avant comme modèle politique ultime, « ce que ne pourront nier aucune région, aucune nation, aucun peuple barbare<sup>942</sup> » (*hoc michi nulla regio, nulla gens, nulla barbaries negabit*), capitale de « l'univers lui-même<sup>943</sup> » (*orbis ipse terrarum*). Mais le poète est conscient que l'époque n'est plus la même, que l'Antiquité est révolue, bien qu'il souhaite, en son for intérieur, la restauration de la République. Une vision « décadente » de Rome, capitale « toute hirsute, négligée et dépareillée<sup>944</sup> » (*impexum licet neglectumque miserabiliter et incultum*) est donc ici mise en avant, afin d'appeler les cardinaux à faire preuve d'ambition et d'envergure dans leur tâche politique. Et Pétrarque formule alors sa pensée de la façon suivante :

« Si donc Rome n'était désormais rien d'autre qu'un nom, il faudrait cependant, je pense, traiter avec vénération le nom d'une ville qui fut reine autrefois ; d'une ville, dis-je, que le Dieu tout-puissant a ornée de tant et de si grandes prérogatives temporelles et spirituelles et sur laquelle il a jeté les bases de la vraie foi, les fondements de l'Église et le gouvernement suprême de l'univers. Mais aujourd'hui Rome est bien plus qu'un nom, d'elle pourrait venir espoir ou crainte<sup>945</sup>. »

On peut constater que le poète considère trois situations : tout d'abord, celle du souvenir de la Rome antique, au travers de l'expression « nom d'une ville qui fut reine autrefois<sup>946</sup> » (*tamen regine olim nomen urbis*) ; ensuite, celle d'une réalité politique médiévale, avec la mention des « grandes prérogatives temporelles et spirituelles<sup>947</sup> » (*prerogative temporalis ac spiritualis insignibus*), « fondements de l'Église<sup>948</sup> » (*Ecclesie fundamenta*) et « gouvernement suprême de l'univers<sup>949</sup> » (*supremum totius orbis imperium*), qui font écho au discours de Marco le Lombard dans le chant XVI du *Purgatoire*, relatif à la théorie des deux glaives et que nous évoquions plus haut<sup>950</sup> ; mais Pétrarque termine ce passage par une vision d'avenir, qu'on

---

<sup>942</sup> *Fam.* XI 16, 4 : « Tout d'abord, je pense que vous êtes convaincus qu'il n'existe aucun nom au monde qui soit plus retentissant que celui de la République romaine, c'est ce que ne pourront nier aucune région, aucune nation, aucun peuple barbare, mais que l'univers lui-même, s'il pouvait parler, affirmerait d'une seule voix, la reconnaissant sincèrement comme sa capitale, toute hirsute, négligée et déparée qu'elle soit. » ; « *Primum hoc animis vestris reor insitum, nullius humane rei nomen esse sonantius quam Reipublice Romanorum ; hoc michi nulla regio, nulla gens, nulla barbaries negabit, sed orbis ipse terrarum, si loqui possit, uno ore fatebitur, et suum caput ingenue recognoscet, impexum licet neglectumque miserabiliter et incultum.* »

<sup>943</sup> *Ibid.*

<sup>944</sup> *Ibid.*

<sup>945</sup> *Fam.* XI 16, 5. « *Quamobrem et si nichil aliud esset Roma quam nomen, esset tamen regine olim nomen urbis, ut arbitrator, quadam cum veneratione tractandum ; illius, inquam, Urbis quam Deus omnipotens tot tantisque prerogative temporalis ac spiritualis insignibus adornasset, penes quam et vere fidei basim et Ecclesie fundamenta et supremum totius orbis imperium statuisset. Nunc vero et plus aliquid quam nomen Roma est et unde vel sperari possit aliquid vel timeri.* »

<sup>946</sup> *Ibid.*

<sup>947</sup> *Ibid.*

<sup>948</sup> *Ibid.*

<sup>949</sup> *Ibid.*

<sup>950</sup> *Purg.* XVI, 106-114.

devine motivée par ses fantasmes politiques : « Mais aujourd'hui Rome est bien plus qu'un nom, d'elle pourrait venir espoir ou crainte<sup>951</sup> ».

La vision de la Rome médiévale par Pétrarque pourrait alors être résumée en ces termes : un nom prestigieux, une idée politique composite et source de conflits entre Italiens, mais en définitive, un projet de restauration possible. Cette pensée, chez Pétrarque, ne va toutefois pas sans une certaine forme de xénophobie totalement assumée :

« Assurément si c'est à moi qu'on demandait mon avis, je n'hésiterais pas à répondre que selon les coutumes romaines le sénat romain ne doit être constitué que de citoyens romains, que doivent en être exclus les étrangers, non seulement ceux qui viennent de terres lointaines mais même les Latins, peuple pourtant voisin et limitrophe et qui forme presque un seul corps avec les Romains, et qu'il faut les en éloigner non seulement par la parole ou la plume mais même, si possible, par l'épée<sup>952</sup> [...]. »

Cette vision « raciste » – Pétrarque distingue même les Romains des autres Latins ! – est contradictoire avec les propos qu'adresse le poète à Charles IV, qu'il considère comme un « véritable Italien<sup>953</sup> » (*nos te italicum arbitramur*) alors même qu'il est d'origine germanique, et dont il loue la légitimité, de par ses origines, à diriger l'Empire. Mais on comprend bien qu'ici, le poète s'adresse à des personnages chargés de restaurer le gouvernement de Rome dans un contexte particulier, celui de l'échelon communal. Ce dont Pétrarque a parfaitement conscience, et qui explique dans le même temps cet anachronisme : le poète ne parle pas ici de Rome en tant qu'idée politique, mais bien en tant que cité. Il la renvoie donc à sa nature première<sup>954</sup>, celle d'une cité-État antique dont les frontières politiques s'arrêtent aux Sept

---

<sup>951</sup> *Fam.* XI 16, 5 : « *Nunc vero et plus aliquid quam nomen Roma est et unde vel sperari possit aliquid vel timeri* ».

<sup>952</sup> *Fam.* XI 16, 13 : « *Certe ego, si consular, respondere non dubitem romano more senatum romanum nonnisi ex romanis civibus constare et externos a limine secludendos, non tantum quos miserint longinqua terrarum, sed Latinos etiam, gentem proximam atque contiguam Romanis et pene cum eis unum corpus, neque illos solum verbo vel calamo sed si fieri possit, etiam gladio deterrendos.* »

<sup>953</sup> *Fam.* X 1, 10 : « Ajoute que jamais l'Italie n'a attendu avec plus d'allégresse l'arrivée d'un prince étranger, car de nulle part ailleurs elle n'espère un remède pour ses blessures et elle ne craint pas ton joug comme celui d'un étranger. Voici, si tu l'ignores, ce qu'a de particulier pour nous ta majesté – pourquoi devrais-je craindre de dire ce que je pense et ce que tu pourrais, j'en suis certain, vérifier par toi-même ? : par une faveur insigne de Dieu, c'est la première fois après tant de siècles que nous ont été rendus en ta personne l'usage de nos ancêtres et notre Auguste ; car si les Allemands te revendiquent pour eux, pour nous tu es un véritable Italien. » ; « *Adde quod nullius unquam externi principis adventum letius expectavit Italia ut que nec aliunde remedium vulneribus suis sperat nec tuum tanquam alienigene iugum timet. Hoc singulare, si nescis, habet apud nos maiestas tua ; quid enim verear loqui quod sentio et quod iudice te probari posse confido ? miro quidem Dei favore nunc primum in te nobis post tot secula mos patrius et Augustus noster est redditus ; te enim utlibet sibi Germani vendicent, nos te italicum arbitramur.* »

<sup>954</sup> Le caractère « urbain » de Rome est encore mis en avant quelques années plus tard dans la correspondance du poète avec la cour de Prague, lorsque le poète décrit la Bulle d'or que lui a envoyée le chancelier Jan. La perception de Rome en tant que « ville » y est cette fois indirectement évoquée, par l'intermédiaire des « temples et des murailles ». Voir : *Fam.* XXI 2, 7-8. Voir également : Partie III, chap. 3.1.3.

Collines, puisqu'il considère ici que les Latins extérieurs à la cité n'ont aucune légitimité à participer à son gouvernement<sup>955</sup>.

Rome, modèle théorique et symbolique du premier échelon, est donc totalement intégrée dans notre schéma tripartite. Pétrarque lui-même, dans une phrase de la *Fam.* XI 16, énumère : « Plus chère toutefois m'est la république, plus chère Rome, plus chère l'Italie, plus chers le repos et la sécurité des gens de bien<sup>956</sup> » (*Carior tamen michi respublica, carior Roma, carior Italia, carior bonorum atque securitas*). Rome est ici incluse dans une énumération de trois concepts, aux côtés de l'Italie et de la République, cette dernière étant ici à comprendre dans le sens d'« État<sup>957</sup> ». Il ne faut par ailleurs pas oublier que le poète écrit à des hommes appelés à mettre de l'ordre à Rome, et que la tentative de restauration républicaine de Cola était encore dans sa mémoire.

Au travers de ces différents exemples symboliques, on voit donc que comme le décrivait Pétrarque, « aujourd'hui » (c'est-à-dire au Moyen Âge) « Rome est bien plus qu'un nom<sup>958</sup> » : si l'image de la cité comme lieu de légitimation politique, tant du pouvoir spirituel que temporel, demeure pérenne, elle échappe désormais aux Romains eux-mêmes, qui ne peuvent reprendre les rênes de sa destinée politique, ainsi que le prouve l'échec de la tentative de Cola. Jouet de luttes plus vastes entre des puissances extérieures à ses murs, le destin de la cité semble pourtant toujours lié, au XIII<sup>e</sup> comme au XIV<sup>e</sup> siècle, à celui des Césars, fussent-ils devenus des rois barbares.

### 3.1.2 – César

Parler de « César » au Moyen Âge, comme on parle d'« Empire romain » pour désigner un espace politique principalement sous suzeraineté germanique, nécessite de revenir sur l'histoire de son usage. L'emploi médiéval du titre romain « César » (*Caesar*), qui bâtit un pont entre celui qui le porte et l'histoire de la Rome antique, s'inscrit dans un processus de légitimation politique dont on a bien saisi la pérennité au cours des pages précédentes. Cet usage se perpétue bien au-delà de la période médiévale, puisqu'après la disparition de l'Empire d'Orient, afin de s'assurer le soutien de leurs sujets chrétiens, les sultans ottomans adoptent le titre de *Kayser i-Rum* (« César des Romains »). Les Russes assurent eux aussi la pérennité du

---

<sup>955</sup> *Fam.* XI 16, 13.

<sup>956</sup> *Fam.* XI 16, 8.

<sup>957</sup> *Fam.* III 7.

<sup>958</sup> *Fam.* XI 16, 5 : « *Nunc vero et plus aliquid quam nomen Roma est* ».

titre dans le monde orthodoxe à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>959</sup>, en généralisant l'usage du terme *царь* (« tsar »), titre dérivé du mot « César ». Les empires d'Europe centrale qui succèdent à l'Empire germanique après sa dissolution par Napoléon en 1806 utilisent enfin pour désigner leurs souverains le mot allemand *Kaiser*, qu'on traduit en français par « empereur », et dont, là encore, la filiation avec le terme *Caesar* est tout à fait transparente. Cette petite digression par les usages post-médiévaux du terme nous donne à voir un impact fort du terme de « César » dans l'inconscient collectif, non seulement occidental et judéo-chrétien, mais également mondial<sup>960</sup>.

### *Un rappel constant à l'histoire romaine*

L'origine du *cognomen* latin *Caesar* demeure encore aujourd'hui sujette à débat<sup>961</sup>, et ne saurait ici être tranchée. On ne peut cependant occulter le fait qu'il soit porté, à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J. -C., par une branche de la *gens* des Iulii<sup>962</sup>, et qu'il renvoie dès lors systématiquement dans la mémoire collective au membre le plus illustre de cette famille, en l'occurrence Jules César, personnage central de l'histoire romaine<sup>963</sup>. Son parcours personnel est celui qui, de façon posthume<sup>964</sup>, conditionne la naissance de l'Empire dans le bassin méditerranéen, sur les fondations posées depuis déjà près de cinq siècles par la République

---

<sup>959</sup> D'autres peuples slaves du Moyen Âge, notamment les Bulgares et les Serbes, ont également utilisé le titre de « Tsar » pour désigner plusieurs de leurs souverains entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, à l'imitation de l'Empire romain d'Orient dont ils cherchaient à concurrencer le prestige. L'usage de ce titre par les Russes à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, par l'intermédiaire de la tradition orthodoxe, s'inscrit donc directement dans cette continuité d'influence du monde romain-byzantin sur les usages politiques des États slaves médiévaux puis modernes.

<sup>960</sup> La pérennité du nom « César » est également perceptible dans l'histoire de certains peuples d'Asie centrale, notamment les Turco-Mongols, dont un souverain de Kaboul issu des Huns blancs prit ainsi au cours du VIII<sup>e</sup> siècle le surnom de Fromo Kesaro (Voir : Dan Martin, « Greek and Islamic Medicines' Historical Contact with Tibet » dans : Anna Akasoy, Charles Burnett, Ronit Yoeli-Tlalim (eds.), *Islam and Tibet: Interactions Along the Musk Routes*, Farnham, (Surrey), Ashgate Publishing, 2011, p. 117–144). Il est généralement admis que ce personnage historique, même si son règne demeure obscur, soit à l'origine du poème épique du « roi Gesar », chef d'œuvre de la tradition tibétaine. (Voir : Alexandra David-Néel et Lama Yongden, *La Vie surhumaine de Guésar de Ling, le héros tibétain, racontée par les bardes de son pays de Gesar*, préface de Sylvain Levi, Monaco, Editions du Rocher, 1931). Le mythe de Gesar de Ling est toujours, à l'époque contemporaine, un élément fondamental de la culture traditionnelle du Tibet.

<sup>961</sup> Les auteurs latins eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur son étymologie. Pline l'Ancien, dans son *Histoire naturelle* (Voir : PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII 9, 47), propose comme interprétation une variation sur le mot *caesus* (« action de tailler, de trancher »). *Caesar* signifierait donc « celui qui tranche ». Cette version est la plus communément admise, mais le débat n'est pas clos.

<sup>962</sup> Le premier personnage à porter le *cognomen* *Caesar* dont on a trace dans les sources est Sextus Iulius Caesar, qui fut préteur pendant la Seconde Guerre Punique, durant l'année 208 av. J. -C. . On connaît son existence grâce à Tite-Live. Voir : TITE-LIVE, *Histoire romaine*, XXVII, 21, 22, 29.

<sup>963</sup> Voir Annexe A. Voir également : PLUTARQUE, *Vie de César*, XVI.

<sup>964</sup> Jules César est assassiné en 44 av. J. -C. par une conjuration menée entre autres par les sénateurs Brutus et Cassius. Ses projets politiques sont poursuivis dans une large mesure par son neveu Octave, auquel on confère le titre d'*Augustus* en 27 av. J. -C. , et qui dilue définitivement la République dans une nouvelle institution, l'Empire, dont il est désormais le *princeps*, le « prince », c'est-à-dire le premier des citoyens.

romaine, et par ailleurs largement influencées par la culture hellénistique issue des conquêtes d'Alexandre. L'assassinat de Jules César est un événement qui continue d'ailleurs, au Moyen Âge, de frapper l'imagination. En témoigne ainsi la présence, qu'on évoquait dans un précédent chapitre<sup>965</sup>, des sénateurs Brutus<sup>966</sup> et Cassius dans la gueule de Lucifer, dans le dernier chant de l'*Enfer* de Dante<sup>967</sup>.

En héritant du titre porté par César, *imperator*, Auguste impose une nouvelle conception du pouvoir suprême à Rome. À cette titulature s'ajoute alors le nouveau titre de *Caesar*, qui complète la titulature du *princeps* en même temps que celui d'*Augustus*. Durant les premières décennies de la dynastie des Julio-Claudiens, le titre est donc porté par des héritiers directs de Jules César, mais cette continuité cesse dès la mort de Néron, en l'an 68 du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'empereur Galba, qui règne brièvement après Néron et qui n'a pas de parenté avec l'oncle d'Octave, porte à son tour les titres de « César » et « Auguste ». Tous ses successeurs font ensuite de même, quelle que soit leur origine personnelle et familiale, et le terme de « César » s'impose alors comme un titre impérial dont la mention renvoie immédiatement à la souveraineté romaine. Flavius Josèphe compare d'ailleurs dès le 1<sup>er</sup> siècle, dans ses *Antiquités judaïques*, son usage chez les Romains à celui du mot « Pharaon » (*Φαραῶθ'*) chez les Égyptiens<sup>968</sup>. Cet usage, du fait de la *translatio imperii* qui s'est perpétuée bien après la disparition de l'Empire d'Occident en 476<sup>969</sup>, assure à l'utilisation du titre de « César » une pérennité dans la littérature médiévale, et notamment italienne.

Le terme « César » pour évoquer les empereurs romains est ainsi bien présent dans la *Chronique* de Salimbene, mais son usage est toutefois restreint. Outre le personnage de Jules

---

<sup>965</sup> Voir Partie II, chap. 2.3.

<sup>966</sup> Sur Brutus, voir Annexe A.

<sup>967</sup> *Inf.* XXXIV, 55-69. Les auteurs latins de la période impériale sont nuancés sur la personnalité de Brutus : Plutarque en fait un portrait relativement positif (Voir : PLUTARQUE, *Vie de Marcus Brutus*, I), tandis que l'empereur Marc Aurèle, suivant la tradition stoïcienne, en fait l'un des plus fervents défenseurs de l'idéal républicain (Voir : MARC AURELE, *Écrits pour lui-même*). En revanche au Moyen Âge, Dante, dans le chant XXXIV de l'*Enfer*, fait de Brutus, aux côtés de son complice Cassius, l'un des trois traîtres majeurs du dernier cercle infernal, suppliciés tous deux aux côtés de Judas Iscariote dans les trois gueules monstrueuses de Lucifer. La tradition a donc grandement changé depuis les premiers siècles de l'Empire.

<sup>968</sup> FLAVIUS JOSEPHÉ, *Histoire ancienne des Juifs & La guerre des Juifs contre les Romains, 66-70 ap. J. -C.*, traduction d'Arnauld d'Andilly, édition de J.A.C. Buchon, préface de Valentin Nikiprowetzky, Paris, LIDIS, 1981. VIII, VI 157 : « De même, les empereurs romains, après avoir porté d'autres noms de naissance, sont appelés César, titre qu'ils tiennent de leur primauté et de leur rang, et abandonnent les noms que leur ont donnés leurs pères. Voilà pourquoi, je suppose, Hérodote d'Halicarnasse, quand il raconte qu'après Minœos, le fondateur de Memphis, il y eut trois cent trente rois d'Égypte, n'indique pas leurs noms, parce qu'ils s'appelaient du nom générique de Pharaon. » ; « Καὶ οἱ Ῥωμαίων δὲ αὐτοκράτορες ἐκ γενετῆς ἀπ' ἄλλων χρηματίσαντες ὀνομάτων Καίσαρες καλοῦνται τῆς ἡγεμονίας καὶ τῆς τιμῆς τὴν προσηγορίαν αὐτοῖς θεμένης ἀλλ' οὐχ οἷς ὑπὸ τῶν πατέρων ἐκλήθησαν τοῦτοις ἐπιμένοντες. Νομίζω δὲ καὶ Ἡρόδοτον τὸν Ἀλικαρνασέα διὰ τοῦτο μετὰ Μιναίαν τὸν οἰκοδομήσαντα Μέμφιν τριάκοντα καὶ τριακοσίους βασιλεῖς Αἰγυπτίων γενέσθαι λέγοντα μὴ δηλῶσαι αὐτῶν τὰ ὀνόματα, ὅτι κοινῶς Φαραῶθ' ἐκαλοῦντο [...] »

<sup>969</sup> Voir Partie I, chap. 1.1.

César, il apparaît peu en tant que titre impérial, et ne sert à faire référence qu'à des empereurs de l'Antiquité que Salimbene cite pour évoquer, la plupart du temps, un épisode biblique. Aucun monarque médiéval, *a fortiori* Frédéric II de Hohenstaufen, n'est désigné par l'auteur franciscain sous le titre de « César ». Faut-il y voir un choix rhétorique et sémantique volontaire ? Il va de soi que, même si l'on peut remettre en question la nature de ses rapports à l'institution impériale – Salimbene dit ainsi le plus grand bien du roi des Romains Rodolphe de Habsbourg<sup>970</sup> – le chroniqueur parmesan semble influencé dans sa description du pouvoir impérial par ses sympathies guelfes et ses opinions radicalement hostiles envers Frédéric II.

*Un dialogue constant entre passé et présent*

Chez Pétrarque, comme chez Dante, l'emploi du terme « César » pour désigner le prince qui dirige l'Empire, est un choix rhétorique qui renvoie autant à la figure antique qu'à la personne contemporaine de l'auteur. Ainsi, la mention de « César » peut parfois, indifféremment être utilisée comme référence au plus célèbre d'entre eux, Jules, que comme une mention de l'empereur actuellement sur le trône. Au chant XVIII du *Purgatoire*, c'est à Jules César que fait référence Dante lorsqu'il évoque, par la bouche de deux spectres courant devant lui lors de son ascension, un « César », qui « pour soumettre Ilerda, frappa Marseille et courut en Espagne<sup>971</sup>. » La mention d'Ilerda<sup>972</sup> est alors historiquement éloquente, puisque cela fait référence à la guerre entre César et Pompée durant l'année 49 av. J. -C. Un peu plus loin, au chant XXVI<sup>973</sup>, c'est également le même Jules César que Dante évoque en rappelant l'épisode, relaté par Suétone, où l'oncle d'Octave reçut publiquement des injures homophobes du fait de sa proximité controversée avec le roi de Bithynie, Nicomède IV<sup>974</sup>, durant sa jeunesse. C'est en revanche à l'empereur Tibère qu'il fait référence lorsqu'il évoque, au chant VI du

<sup>970</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1086-1087 ; *Cronica*, p. 909.

<sup>971</sup> *Purg.* XVIII, 97-102 : « Ils furent vite sur nous [un groupe d'ombres], car en courant / se mouvait toute cette grande troupe ; / et devant elle, deux criaient en pleurant : / “ Marie courut en hâte à la montagne ” ; / et “ César, pour soumettre Ilerda, / frappa Marseille et courut en Espagne. » ; « *Tosto fur sovr' a noi, perché correndo / si movea tutta quella turba magna / e due dinanzi gridavan piangendo* : / “ *Maria corese con fretta a la montagna* ” ; / e : “ *Cesare, per soggiogare Ilerda, / punse Marsilia e poi corse in Ispagna.* ” »

<sup>972</sup> Ville actuelle de Lerida, en Catalogne.

<sup>973</sup> *Purg.* XXVI, 76-81 : « La foule qui va dans l'autre sens pécha / du péché qui fit que César triomphant / entendit qu'on lui donnait le nom de “ Reine ” : / ils s'en vont en criant “ Sodome ”, / s'accusant eux-mêmes, comme tu as entendu, / et augmentent la brûlure par la honte. » ; « *La gente che non vien con noi, offese / di ciò per che già Cesar, triunfando, / “ Regina ” contra sé chiamar s'intese* : / però si parton “ Soddoma ” gridando, / rimproverando a sé com'hai udito, . e aiutun l'arsura vergognando. »

<sup>974</sup> Voir : SUETONE, *Les Douze Césars, Jules César*, XLIX.

*Paradis*, le « troisième<sup>975</sup> César<sup>976</sup> » (*terzo Cesare*), confortant ainsi l'usage du nom comme d'un titre impérial spécifique, que ses lointains successeurs germaniques auraient alors toute légitimité à porter. Et c'est bien à Albert de Habsbourg que le poète s'adresse, rétroactivement, lorsqu'il déclare au chant VI du *Purgatoire* :

« Ah hommes qui devriez être dévots,  
et laisser César s'asseoir sur la selle,  
si vous entendez ce que Dieu vous commande,  
voyez comme la bête est devenue félonne,  
n'étant plus corrigée par l'éperon,  
depuis que vous avez la bride en main<sup>977</sup>. »

L'Alighieri donne donc ici raison à Flavius Josèphe en même temps qu'il installe, par l'emploi constant du mot « César », les empereurs de son temps dans la lointaine continuité dynastique des Julio-Claudiens.

Pétrarque fait, quant à lui, un usage quasi permanent du terme « César » pour s'adresser à Charles IV de Luxembourg. Une bonne partie de la mention de ce terme dans nos sources vient ainsi de sa correspondance. Le lien récurrent entre le passé et le présent, sous la plume du poète italien, se retrouve puissamment dans ce choix sémantique, qui ne doit rien au hasard. S'il s'adresse à lui dans sa première lettre, la *Fam.* X 1, en l'appelant d'abord « Charles IV, roi des Romains<sup>978</sup> » (*Carolus Quartus, Romanorum regem*), il utilise ensuite dès la première phrase le titre de « sérénissime César<sup>979</sup> » (*serenissime Cesar*), pour dresser ainsi, un pont direct entre le passé de la cité antique et le temps présent. Cette phrase rappelle à la fois au lecteur de cette lettre et à son impérial destinataire le contexte de la rédaction : le prétendant à la couronne,

---

<sup>975</sup> « Troisième » car, on l'aura compris, Dante considère Octave Auguste, successeur de son oncle Caius Julius, comme le « second César ». Dante perpétue ici, volontairement ou non, l'erreur anachronique qui fait de Jules César le premier empereur romain, alors que c'est bien son neveu qui inaugure la fonction quelques années après son accession au pouvoir.

<sup>976</sup> *Par.* VI, 82-87 : « Mais ce que le signe qui me fait parler / avait fait d'abord, et devait faire ensuite / dans ce royaume terrestre qui lui est soumis, / devient en apparence pauvre et obscur, / si on l'observe aux mains du troisième César / avec un oeil clair et un coeur pur. » ; « *Ma ciò che 'l segno che parla mi face / fatto avea prima e poi era fatturo / per lo regno mortal ch'a lui soggiace, / diventa in apparenza poco e scuro, / se in mano al terzo Cesare si mira / con occhio chiaro e con affetto puro.* »

<sup>977</sup> *Purg.* VI, 91-96 : « *Ahi gente che dovesti esser devota, / e lasciar seder Cesare in la sella, / se bene intendi ciò che Dio ti nota, / guarda come esta fiera è fatta fella / per non esser corretta da li sproni, / poi che ponesti mano a la predella.* »

<sup>978</sup> Voir *Fam.* X 1. Rappelons encore ici que Charles IV n'est toujours pas couronné empereur lorsque sa correspondance avec Pétrarque commence en 1351.

<sup>979</sup> *Fam.* X 1, 1.

héritier des Césars antiques et de leurs successeurs médiévaux<sup>980</sup> doit encore accomplir le voyage vers Rome pour légitimer son pouvoir sur l'Italie. La première exhortation au souverain Luxembourg voit la rhétorique pétrarquienne à l'égard du pouvoir impérial se mettre en place. On a déjà évoqué précédemment certaines stratégies sémantiques mises en œuvre par le poète pour affirmer à la fois son engagement personnel en faveur de l'Empire, et faire émerger, en même temps, une réflexion sur la place de l'Italie face à un pouvoir impérial étranger au territoire de la Péninsule. L'usage du mot « César » par Pétrarque, qui sous-entend ici une venue rapide dans la cité aux Sept Collines, n'échappe donc pas à cette logique :

« Pourquoi es-tu devenu oublieux de nous et, s'il m'est permis de le dire, oublieux de toi-même ? Où s'en est allée l'attention que tu portais à l'Italie ? Nous espérons trouver en toi, l'envoyé du Ciel, l'ardent défenseur de notre liberté ; mais voilà qu'au contraire, tu te dérobes et quand il faudrait agir, tu perds ton temps en de longues consultations. Vois, César, avec quelle confiance te parle un homme de basse condition et bien obscur<sup>981</sup>. »

Le style employé par Pétrarque, qui met en scène son humilité pour s'adresser au monarque, peut faire sourire. Mais la dernière phrase de ce paragraphe permet de se représenter une certaine hiérarchie dans l'utilisation du terme. Être reconnu comme « César » signifie, en quelque sorte, la reconnaissance d'une supériorité naturelle de l'individu impérial par un Italien « de basse condition » (*pusillus*) qui se place là encore naturellement sous son autorité. En utilisant cette formulation, le poète invite alors le souverain à accorder davantage d'attention à ses sujets italiens, ce sur quoi insiste le début de ce passage, où Pétrarque demande au souverain : « où s'en est allée l'attention que tu portais à l'Italie<sup>982</sup> ? » Cet élément rhétorique à l'égard d'un César vu comme « véritable Italien<sup>983</sup> » (*italicum arbitramur*), est appuyé, à la fin du texte, par une phrase on ne peut plus claire :

« Hâte-toi donc, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises et dois le dire encore plus souvent ; hâte-toi. Je sais que tu aimes te comporter en César, et tu n'as pas tort, puisque tu es César<sup>984</sup>. »

<sup>980</sup> On verra plus loin qu'une référence à Charlemagne s'est également glissée dans cet extrait. Voir Partie III, chap. 3.3.2.

<sup>981</sup> *Fam. X 1, 2.* « *Quid enim nostri et, si dici fas est, tui ipsius immemor factus est ? quonam abiit Italie tue cura ? Nos equidem sperabamus te, celitus nobis missum, libertatis nostre promptissimum assertorem ; tu refugis et ubi facto opus est, longissimis consultationibus tempus trahis. Vide, Cesar, quam fidutialiter tecum ago, homo pusillus et incognitus.* »

<sup>982</sup> *Ibid.*

<sup>983</sup> *Fam. X 1, 10.*

<sup>984</sup> *Fam. X 1, 11* : « *Propera igitur, quod sepe iam dixi et sepius est dicendum ; propera. Scio tibi actus placere cesareos, nec immerito : Cesar es.* »

La dernière phrase de cet extrait<sup>985</sup>, où, dans le texte latin, le mot « César » est répété deux fois, permet à Pétrarque de faire remarquer au souverain la responsabilité dont il hérite en prétendant exercer la charge impériale. Il insiste sur le double enjeu du rôle que Charles IV doit jouer en Italie : prétendant légitime au trône (il « est » César), il lui appartient de prouver cette légitimité par l'action, lui qui « aime se comporter en César<sup>986</sup> ». Pétrarque enchaîne dans son argumentation en comparant directement Charles IV à Jules César :

« Or ce premier fondateur de l'empire fut, dit-on, d'une si grande rapidité que souvent il devançait lui-même ceux qui étaient chargés d'annoncer son arrivée. Agis de même et celui que tu as égalé par tes titres, efforce-toi de l'égalier par tes actions<sup>987</sup>. »

Le parallèle est donc volontairement assumé par l'auteur. Pétrarque reproduit même l'anachronisme de Dante que nous évoquions précédemment en qualifiant Jules César de « premier fondateur de l'empire » (*primus ille opifex imperii*), bien que cela n'ait jamais été le cas. Là encore, la subtilité rhétorique de cette erreur, volontaire ou non, permet de replacer la fonction à laquelle aspire Charles IV comme un héritage et une continuité : si Jules César n'a jamais été empereur, il a en revanche inspiré ses successeurs à en assumer toute la charge et à poursuivre son entreprise de consolidation de l'État romain. C'est dans ce but, enfin, que Pétrarque, qui ne perd pas une occasion de se mettre en valeur, se compare à Cicéron, en précisant qu'il s'adresse « à notre Charles comme Cicéron parlait à Jules César<sup>988</sup> » :

« Si tu es l'ami de la vertu, si tu as du goût pour la gloire, dont – je vais parler à notre Charles comme Cicéron parlait à Jules César – “ tu es très avide, malgré ta sagesse, tu ne le nieras pas », ne va pas, je t'en supplie, te dérober à l'épreuve car, qui se dérobe à l'épreuve se prive du même coup de la gloire et de la vertu, que l'on n'atteint qu'en suivant un sentier difficile et pénible<sup>989</sup>. »

Comme toujours dans les écrits du Toscan, les ponts entre le passé et le présent servent de structure à l'argumentation générale, logique que l'on retrouve poussée à son paroxysme lorsque, quelques lignes plus loin, l'allégorie de Rome s'adresse familièrement au souverain Luxembourg<sup>990</sup>. Il est intéressant de constater, dans la suite de la correspondance du poète, que

---

<sup>985</sup> *Ibid.*

<sup>986</sup> *Ibid.*

<sup>987</sup> *Ibid.* : « *Atque primus ille opifex imperii tante “ celeritatis ” fuisse dicitur, ut ipse sepe adventus sui “ nuntios preveniret ”. Idem fac et quem titulis equasti, rebus equari satage.* »

<sup>988</sup> *Fam.* X 1, 12.

<sup>989</sup> *Ibid.* : « *Si virtutis amicus es, si glorie studiosus, cuius – ut sic ego Carolum nostrum alloquar, sicut Iulium Cesarem Marcus Tullius alloquitur – “ avidissimum te, quamvis sis sapiens, non negabis ”, noli, obsecro, laborem fugere ; nam qui laborem fugit, fugit et gloriam et virtutem, ad quas nunquam nisi arduo et laborioso calle pertingitur.* »

<sup>990</sup> *Fam.* X 1, 15. Voir Partie III, chap. 3.2.2.

les parallèles entre le César « contemporain » (c'est-à-dire Charles IV de Luxembourg) et ceux de l'Antiquité sont toujours aussi fréquents. Ainsi dans la *Fam.* XX 1, écrite en 1355<sup>991</sup> et adressée à Neri Morando, Pétrarque évoque-t-il lui aussi le « troisième César » de Dante, qu'il nomme cette fois « Tibère César<sup>992</sup> » (*Tiberius Cesar*).

### *Justifier l'héritage romain des Italiens*

Lorsqu'il cherche à comparer la vaillance des Italiens contemporains avec celle de leurs ancêtres romains, Pétrarque positionne César comme exemple ultime de sa description comparative : « nous, si, excités à notre défense par l'Oiseau céleste, nous défendons la citadelle de notre capitolé contre l'armée si grande des vices barbares qui l'entourent, si nous résistons fermement aux erreurs de la foule qui font du vacarme autour de nous, nous serons plus forts que Manlius, Marius et César lui-même<sup>993</sup> [...] ». Ce procédé stylistique permet à la fois d'identifier les Italiens contemporains comme des descendants et héritiers légitimes de leurs aïeux antiques, tout en « positionnant » la figure de César comme un absolu qu'il convient d'abord d'égaliser puis de surpasser. Un peu plus loin, l'auteur revient cependant au présent et fait référence à l'épisode, malheureux à ses yeux, durant lequel Charles IV est contraint de quitter Rome une fois sa couronne obtenue durant l'année 1355. Se déchaînent alors la colère et la frustration de Pétrarque :

« Bien qu'elle me fût parvenue bien tard en raison de je ne sais quels obstacles au point de m'annoncer des choses qui m'étaient connues depuis longtemps – entre-temps, en effet, avant son arrivée, notre César dont elle parle non seulement a été couronné mais nous a été enlevé comme une ombre ou un songe, et moi, au moment de son départ, je lui ai envoyé une lettre mordante et passionnée – toutefois, gagné par l'affection de celui qui l'envoyait et le charme de son contenu, je l'ai lue comme si elle m'annonçait des faits nouveaux<sup>994</sup>. »

---

<sup>991</sup> E. H. WILKINS, *Studies in the Life and Works of Petrarch*, p. 103.

<sup>992</sup> *Fam.* XX 1, 3. : « C'est ainsi que le monde qui tombe de jour en jour plus bas entraîne tout avec lui dans sa chute ; mais je ne parle pas de ce que fera la génération suivante, car Tibère César, à ce qu'on rapporte, a dit de Sergius Galba : “ cela ne nous touche en rien ”, et je dois éviter que mon imagination n'accroisse mes plaintes et que ne s'appliquent peut-être à moi ces paroles de Sénèque : “ chaque époque déplore ses mœurs ”. » ; « *Sic mundus in dies ad extrema precipitans secum omnia in deterius trahit ; mitto autem quandoquidem, et quid serior etas actura sit, quod de Sergio Galba fertur dixisse Tiberius Cesar, “ ad nos nichil pertinet ”, et cavendum est ne maior ingenio sit querela, neve michi forsan occurrat illus Senece ubi ait “ omnem etatem de moribus suis questam ”.* »

<sup>993</sup> *Fam.* XX 1, 14

<sup>994</sup> *Fam.* XX 1, 18 : « *que licet ad me sero admodum nescio quibus obicibus retardata pervenerit, ita ut que nuntiat, michi iampridem omnia nota essent – nempe cum interim ante eius adventum Cesar noster de quo illa loquitur, non modo coronatus sed velut umbra vel somnium nobis ablatus sit, cuius ego abitum acutis ac fervidis literis prosecutus sum – epistolam tamen ipsam non aliter, et amore mittentis et dulcedine sua captus, aspexi quam si nova omnia nuntiaret.* »

On remarque immédiatement le choix du possessif<sup>995</sup> pour désigner ici le prince Luxembourg, qui est ici appelé « notre César<sup>996</sup> » (*Cesar noster*), ce qui l'assimile davantage aux Césars antiques. Ce faisant, Pétrarque dresse une nouvelle fois un pont entre le passé et le présent, en usant d'une astuce rhétorique. Il apostrophe le souverain germanique comme un prince italien contemporain ayant hérité d'un titre antique, sous-entendant ainsi une responsabilité supérieure à sa propre personne. La légitimité de l'Empereur à gouverner l'Italie est donc réaffirmée, en même temps que le poids historique de sa fonction. Cette argumentation est poursuivie dans la lettre suivante, toujours adressée à Neri Morando, dans laquelle Pétrarque revient, de façon critique, sur les circonstances qui ont conduit Charles IV, pressé par le légat du pape, à quitter précipitamment Rome une fois couronné empereur<sup>997</sup>. Le poète cite alors à dessein plusieurs *exempla* lui permettant de railler le comportement de Charles IV face au pouvoir pontifical et sa faiblesse face aux pressions exercées sur lui :

« Rends-nous, ô Fortune, si les Parques ne permettent pas que nous soient rendus les Césars de Rome, rends-nous du moins les Théodoses d'Espagne, les Sévères d'Afrique, les Philippes d'Arabie, les Alexandres de Syrie. Hélas ! Que dirait maintenant ce grand fondateur de l'Empire s'il voyait son successeur rivaliser d'humilité avec un humble prêtre, et s'il se rappelait qu'autrefois l'orgueilleux roi des Gaulois “ venu en suppliant, comme le dit l'historien Florus, dans le camp romain, jeta aux pieds de César ses phalères et ses armes<sup>998</sup> ” et lui dit : “ Tiens, tu as vaincu, toi, le plus valeureux des hommes, un homme valeureux<sup>999</sup> ” ? »

---

<sup>995</sup> Pétrarque réitère ensuite cet usage dans la *Fam.* XX 14, où il évoque d'ailleurs le double couronnement du roi des Romains, d'abord couronné roi d'Italie avant d'accéder au titre impérial. *Fam.* XX 14, 5 : « Le présent hiver a égalé en froid et surpassé par la quantité de neige celui d'il y a quatre ans, entre la fin de l'année 1354 et le début de la suivante – aucun autre ne semblait alors pouvoir être plus glacial et, pour ainsi dire, plus hivernal – quand notre César, après avoir reçu ici dans la basilique la couronne de fer, est parti pour Rome pour y recevoir la couronne d'or ; alors qu'il se dirigeait – pourrais-je dire, alors qu'il courait ? – vers Rome, toi qui étais en France à ce moment-là, tu l'as rejoint avec une étonnante célérité et par ton caractère et ton intelligence tu as mérité de devenir son ami intime. » ; « *Ceterum annus hic annum retro quartum, hoc est sexte etatis millesimi trecentosimi quinquagesimi quarti finem et sequentis initium, quibus nichil algentius fieri posse et ut sic dicam, nichil hiemantius videbatur; quando hic in Ambrosii basilica Cesar noster adeptus ferream coronam ad Rome percipiendum aureum dyadema profectus est – cuius ad Urbem iter, an cursum dicam ?, tu qui in Galliis quoque tunc eras, mira celebritate prosecutus, familiaritatem eius arctissimam moribus et ingenio meruisti – annum, inquam, illum hic presens gelu equavit, nivibus vicit. »*

<sup>996</sup> *Fam.* XX 1, 18.

<sup>997</sup> *Fam.* XX 2, 5 : « Quant à ce que tu prévois avec tant de perspicacité au sujet de l'entrevue de l'ambassadeur avec César, je suis complètement d'accord avec toi, et il me semble presque voir la scène ; ce n'est pas que je sois touché par tout cela – j'ai souvent, d'ailleurs, exprimé mon désaccord là-dessus – , mais d'après le passé je devine l'avenir ; voilà pourquoi ce qui me touche, ce n'est pas tant le fait que le cheval de l'ambassadeur ait décoché une ruade contre César, mais c'est de savoir que les esprits lancent des ruades, et je sais qu'aucun pouvoir ne souffre de partage. » ; « *Sane de Cesaris legatigue congressu quod providentissime vaticinaris, amplector ac probo, et pene rem ipsam videor videre. Non quod omnia ista me moveant contra que multa sepe disserui, sed ex preteritis ventura conicio ; itaque non tam tangor, quod legati sonipes in Cesarem calcitrarit, quam quod calcitrare animos novi, et scio quod “ omnis potestas ” est « consortis impatiens ».*

<sup>998</sup> Il s'agit bien sûr de Vercingétorix.

<sup>999</sup> *Fam.* XX 2, 3-4 : « *Illud non siluerim, agnoscere me Cesarem fatum, quod et in occasu solis et sub austro, denique ubilibet felicius fuerit quam sub artho ; ita ibi gelida omnia, nullus ardor nobilis, nullus vitalis calor imperii. Redde nobis, Fortuna, si romuleos cesares Parce vetant, at saltem ab Hispania Theodosios, Severos ab*

Le ton de Pétrarque est fondamentalement critique, ainsi qu'il le dit lui-même : « S'offrent à moi beaucoup d'exemples comme celui-là, car riche est la matière et l'indignation me pousse à parler ; mais je vais me retenir, moi qui n'ai cité cet exemple que parce que la colère m'y forçait et me l'ordonnait<sup>1000</sup>. » Mais ce qui est remarquable, c'est cette comparaison, qu'il effectue sciemment, entre « les Césars de Rome<sup>1001</sup> » (*romuleus Cesares*), défailants à restaurer la grandeur de l'Italie, avec les « Théodoses d'Espagne<sup>1002</sup> » (*Hispania Theodosios*), les « Sévères d'Afrique<sup>1003</sup> » (*Severos ab Africa*), les « Philippes d'Arabie<sup>1004</sup> » (*ex Arabia Philippos*), les « Alexandres de Syrie<sup>1005</sup> » (*e Syria Alexandros*)... qui sont eux-mêmes des Césars ! Il s'agit probablement là d'un trait d'humour de l'auteur, qui tient à faire remarquer que durant l'histoire antique de l'Empire, des princes étrangers à l'Italie ont été plus fidèles à leur charge que ceux originaires de la Péninsule. L'attaque frontale à l'égard de Charles IV est ici très explicite, et le poète sous-entend par cette métaphore que le prince Luxembourg ne serait pas digne de la couronne qu'il vient de recevoir. Sa lâcheté est même fortement soupçonnée :

« Si des exemples anciens de cela n'étaient pas suffisants, je crains que le hasard ne nous en ait fourni un récemment : le Pontife Romain aurait défendu à l'empereur de Rome de séjourner à Rome, c'est ce que dit la rumeur et que montre la fuite de César, qui n'est pas montré plus désireux de venir en Italie que de la quitter ; d'ailleurs il me semble inutile de chasser quelqu'un qui fuit de si bon gré et qu'on n'aurait pas pu retenir qu'à grand-peine si on l'avait voulu. À ce que je peux comprendre maintenant, il n'est venu ici que pour recevoir la couronne impériale à l'endroit où elle se trouve ; c'est la seule déférence qui lui reste encore<sup>1006</sup>. »

Cette remarque est en fait due à la colère, et par la suite, Pétrarque ne remet pas en cause la légitimité du titre du monarque. Au contraire, le poète défend même Charles IV face à l'attitude condescendante des représentants pontificaux, voire du pape lui-même :

« Mais le successeur de Pierre, plus tranquille que le successeur de César, n'a cure de cela, et il ne fait pas plus de cas de son diadème sur le Tibre que sur le Rhône. Non seulement il permet, mais il ordonne que l'autre, satisfait de sa couronne et de

---

*Africa, ex Arabia Philippos, e Syria Alexandros. Heu, quid nunc diceret architector ille ingens monarchie, successorem suum cum sacerdote humili de humilitate certare, dum meminisset superbissimum olim Galliarum regem, dum "supplex" ut ait Florus historicus, "in castra venisset, faleras et sua arma genua ante Cesaris proiecisse" ac dixisse : "Habe hec ; virum fortem, vir fortissime, vicisti" ? »*

<sup>1000</sup> *Fam. XX 2, 4. : « Multa se offerunt id genus, nam et locuples materia et multiloqua indignatio est ; sed frenabo impetum ut qui hec ipsa non nisi ira cogente ac dictante profuderim. »*

<sup>1001</sup> *Fam. XX 2, 3-4.*

<sup>1002</sup> *Ibid.*

<sup>1003</sup> *Ibid.*

<sup>1004</sup> *Ibid.*

<sup>1005</sup> *Ibid.*

<sup>1006</sup> *Fam. XX 2, 6-7 : « Cuius rei nisi antiqua sufficerent, vereor ne recens nobis exemplum casus attulerit, neu iam Pontifex Romanus principem romanum Rome esse vetuerit, quod et fama loquitur et fuga Cesaris indicio est, qui non cupidius Italiam petiit quam reliquit, ut michi quidem supervacuo pelli videatur qui tam libens fugit, quem tenere si velis, sine magno nequeas labore. Ut enim nunc intelligo, non huc aliam ob causam venit, nisi ut dyadema cesareum sua in sede susciperet ; tantum adhuc reverentie, non amplius, superest. »*

son titre d'empereur, s'en aille de Rome, et celui qu'il laisse appeler empereur, il ne le laisse pas régner ; à lui – ô conduite étonnante des hommes ! – il ouvre le sanctuaire du diadème, le temple, il ferme la citadelle et le siège de l'Empire, la Ville<sup>1007</sup>. »

Cette lettre donne donc à voir deux héritiers légitimes, l'un « successeur de Pierre<sup>1008</sup> » (*successor Petri*), l'autre « successeur de César<sup>1009</sup> » (*Cesaris successor*), confrontés l'un à l'autre dans ce qui ressemble à un duel de légitimité... à moins qu'il ne s'agisse d'un duel d'inaction ! Le sarcasme est en effet évident dans cette mise en scène.

Chez Pétrarque donc, jusqu'à la fin de la correspondance que ce dernier entretient avec la cour de Prague, l'emploi du mot « César » est le manifeste d'une vision apologétique de la fonction impériale, qui autorise quelques effets de style visibles au détour de certains passages :

« [...] lui, il m'a mis au nombre de ses comtes palatins et y a ajouté beaucoup d'autres faveurs qu'il a l'habitude de réserver à peu de personnes ; toi, tu t'es appliqué à orner l'auguste don de César et à le rendre plus auguste encore<sup>1010</sup>. »

Dans cet extrait de la *Fam.* XXI 2 adressée au chancelier Jan, le poète ne se prive ainsi pas d'un jeu de mots sur le titre « Auguste » qu'il associe par deux fois dans la même phrase au titre de « César ». En 1358, dans une nouvelle lettre adressée au chancelier afin de lui recommander son ami Sagremor<sup>1011</sup>, la répétition du terme « César » frise même la surenchère :

« Sagremor se rend auprès de César, c'est un excellent homme et, comme je le dis souvent, il est parfaitement digne, si l'amour ne m'abuse, de son nom et d'être loué pour son amitié sincère ; de fait, non seulement il est un tendre ami, mais, pour me servir avec emphase – ce que je fais avec empressement – d'un mot de toi, il est l'amour même ; il est, dis-je, l'amour tout entier, et non pas un amour quelconque, mais l'amour sacré. Il se rend donc auprès de César, il se rend auprès de toi, et mon amour pour lui m'a poussé à écrire à César, avec cette franchise ardente et bien connue qui est la mienne, ce qui m'a semblé pertinent à son sujet, ce que j'ai écrit, je ne le répète pas et cela n'est pas nécessaire, car c'est toi seul qui l'aideras, comme d'habitude, à traduire cette lettre. Qu'il me suffise de te dire simplement ceci : si jamais tu m'as cru et si tu dois me croire à l'avenir, crois que cet homme, de tout son esprit, de toute son âme, de tout son cœur, t'aime, t'honore, t'admire, te vénère et te place au-dessus de ses richesses et de ses honneurs. Ou je me trompe, ou, moi qui suis admis souvent par droit d'amitié dans les recoins les plus intimes de son cœur, j'ai toujours noté que tu y étais le premier ou tout près du premier, c'est-à-dire de César<sup>1012</sup>. »

---

<sup>1007</sup> *Fam.* XX 2, 7 : « *At successor Petri, Cesaris successore securior, ista non curat, suumque ipse dyadema non pluris apud Tyberim quam apud Rodanum facit. Is nunc dyademate contentum et imperii titulo Roma digredi non solum patitur sed iubet, et quem imperatorem dici sinit, imperare autem nullo sit siturus modo ; huic – o artes hominum mire – penetrare dyadematis, templum, aperit, arcem sedemque imperii, Urbem, claudit.* »

<sup>1008</sup> *Ibid.*

<sup>1009</sup> *Ibid.*

<sup>1010</sup> *Fam.* XXI 2, 9 : « [...] *ille me numero palatinorum comitum inseruit et multa superaddidit, que paucis solet ; tu munus cesareum augustum omni studio adornasti atque augustissimum effecisti.* »

<sup>1011</sup> *Fam.* XXI 5.

<sup>1012</sup> *Fam.* XXI 5, 1-3 : « *Venit ad Cesarem Saceramor, vir optimus et quod sepe dicere soleo, nisi me amor fallit,*

Le mot « César » est répété quatre fois. On retrouve également ce schéma de répétition dans l'autre lettre<sup>1013</sup> écrite et envoyée simultanément par Pétrarque à l'archevêque Arnošt de Pardubice, dans laquelle, toujours par souci d'influencer son lecteur, il place côte à côte par deux fois l'archevêque et « César » dans la même phrase, en plus du réemploi d'un adjectif possessif qu'on a déjà mentionné dans sa correspondance avec la cour<sup>1014</sup>. Cette obsession pour la figure de César nous montre donc que le poète perçoit celle-ci comme l'astre autour duquel orbitent toutes les planètes de l'échelon impérial, qu'elles soient directement rattachées à ce dernier (tels que le chancelier ou l'archevêque), ou appelées à le devenir par l'intermédiaire d'un acteur tiers.

### *Un usage qui n'est jamais gratuit*

L'usage du terme « César » sert donc à insister, tant d'un point de vue sémantique que rhétorique, sur la finalité première de cette correspondance : faire accéder un proche à « César », c'est-à-dire l'Empereur, qui centralise toutes les attentions de l'échange. Ce procédé est enfin confirmé par Pétrarque lui-même dans la troisième lettre<sup>1015</sup> qu'il écrit à la cour pour

---

*hoc nomine atque omni vere amicitie laude dignissimus ; non modo enim amans vel amicus, sed ut, quod cupide facio, tuo verbo utar emphatice, amor est ; totus est, inquam, amor, neque amor quilibet sed sacer amor. Venit ergo ad Cesarem et ad te venit, cuius me amor compulit ut, nota et ardenti fiducia illa mea, de hoc viro quod michi visum est Cesari scriberem ; et quid scripserim non repeto nec oportet, quod illarum tu solus interpretes et adiutor literarum eris, ut solitus es. Tibi vero hoc unum dixisse satis sit : si unquam vel credidisti vel crediturus es michi, crede quod hic tota te mente tota anima toto pectore diligit colit suscipit veneratur teque in summis opibus atque honoribus suis ponit. Aut ego fallor aut sepe iure amicitie in intimis animi sui latebras admissus, semper ibi vel primum vel primo, hoc est Cesari, proximum te notavi. »*

<sup>1013</sup> Fam. XXI 6, 2-3 : « [...] j'oserais cependant te dire une chose que j'ai osé dire à notre César : si grand est le devoir de reconnaissance qu'entraînent l'amour et la loyauté, vous devez beaucoup à cet homme, toi, cher père, et vous tous qui êtes là-bas. Il n'y a personne sur terre qu'il aime autant que César et vous ; et même s'il ne vous avait rendu aucun service, ce serait toutefois une conduite digne de toi et de ton humanité, digne aussi de tous ceux qui vivent dans l'entourage de César, de l'accueillir de telle sorte qu'il devienne tout entier l'ami de César et le vôtre. » ; « [...] unum tibi dicere ausim, quod Cesari nostro dixisse ausus sum : si amoris ac fidei obligatio magna est, multum et tu, pater, et quotquot tibi estis debetis huic viro. Nichil eque in terris ut Cesarem et vos amat ; et si nichil de vobis mereretur, esset tamen humanitatis atque animi tui opus et ceterorum cesareum latus ambientium, talem virum ita complecti ut ex merito totus et Cesaris esset et vester. Plura non dicam "utilius arbitrans", ut ait Cicero, "te ipsum quam aut me aut quenquam loqui tecum", presertim de re tibi notissima nec iam amplius inculcanda. »

<sup>1014</sup> Voir : Fam. XX 1 ; Fam. XX 14 ; Fam. XXI 2. Le possessif est également employé dans la Fam. XXI 8, où Pétrarque l'utilise d'ailleurs pour différencier Charles IV d'Auguste. Fam. XXI 8, 29 : « Mais pour mettre le pied sur la cime et prendre congé de toi, ô très illustre impératrice, avec la femme la plus noble de toutes et qui est de ton rang, quelle vertu, quelle majesté, quelle gloire Livie n'a-t-elle pas eues ! Elle a tenu auprès de César Auguste la place que tu tiens aujourd'hui auprès de son successeur, notre César, elle a partagé non seulement son lit mais ses projets et toute sa vie ; par son éloquence où elle surpassait toutes les autres, par son affabilité, de même que par sa loyauté et sa prudence, elle s'est mérité pour toujours l'amour entier de ce si grand prince, cet amour qu'aucune autre avant elle ne s'était mérité. » ; « Verum ut in summo pedem figam, teque, prelustris Augusta, cum altissima omnium et tue sortis femina dimittam, que virtus Livie que maiestas que gloria ! Hec apud Cesarem Augustum eum tenuit locum quem tu hodie apud eius successorem Cesarem nostrum tenes, non tori tantum sed consilii totiusque vite particeps ; facunda ante omnes et affabilis, et que fide prudentiaque sua meruit integrum atque perpetuum tanti principis amorem, quem ante se coniugum nulla meruerat. »

<sup>1015</sup> Fam. XXI 7.

favoriser son ami, et qui est cette fois adressée à l'Empereur lui-même. Une phrase écrite à la fin de cette missive est relativement explicite quant au schéma de pensée :

« Je prends à témoin, César, ta majesté qui pour moi tient lieu d'une divinité en quelque sorte : cet homme est absolument digne de ta faveur impériale<sup>1016</sup>. »

S'il peut sembler relativement normal d'utiliser le titre de « César » pour évoquer un empereur germanique qui revendique la succession lointaine des Julio-Claudiens, il convient, – peut-on oser le dire ? – de rendre à ce titre ce qui lui appartient : à savoir son lien fondamental avec la cité de Rome, tant dans son acception antique que médiévale. Pétrarque, on l'a vu, insiste beaucoup sur son utilisation (trop même ?), là où Dante et Salimbene en font un usage beaucoup plus parcimonieux. Curieusement, Dino Compagni ne l'emploie pas. Mais sa présence répétée dans les sources italiennes des deux siècles couverts par notre étude tend à confirmer le lien spécifique qui relie ce titre à la société de la Péninsule : il dénote en effet une volonté appuyée de construire des passerelles entre l'actualité politique et le passé romain, auquel toute son identité le lie. Parler de « César », tant au XIII<sup>e</sup> siècle que durant le *Trecento*, c'est reconnaître implicitement une certaine légitimité à la cité de Rome dans le gouvernement du monde. Ce constat est valable tant pour les partisans de l'Empire que ceux de l'Église. Pétrarque met sur le même pied d'égalité le pape et l'empereur comme des « successeurs<sup>1017</sup> » de pouvoirs anciens, ceux représentés par les deux glaives que Dante évoquait dans le chant XVI du *Purgatoire*<sup>1018</sup>.

L'usage particulier par Pétrarque, plusieurs fois évoqué précédemment, de l'adjectif possessif pour parler de « César », confirme par ailleurs dans la *Fam.* XXI 2<sup>1019</sup> qu'il est à replacer en lien direct avec un rapport symbolique à la cité. En effet, lorsque Pétrarque reçoit la Bulle d'or de la part du chancelier Jan, il décrit le sceau et met alors sur le même plan « notre

---

<sup>1016</sup> *Fam.* XXI 7, 9. « *Testor maiestatem tuam, Cesar, que michi quasi cuiuspiam numinis loco est, virum hunc cesareo favore dignissimum.* »

<sup>1017</sup> *Fam.* XX 2, 7.

<sup>1018</sup> *Purg.*, XVI, 106-114.

<sup>1019</sup> *Fam.* XXI 2, 7-8. « Sa seule vue inculque à qui la contemple une idée exacte de ce que sont la majesté et la gloire, et le force à se souvenir plein de respect du plus grand Empire, de l'ancienne Rome et du siècle d'or. D'un côté notre César, paré de la couronne et du sceptre siège sur un trône élevé entouré d'une part par l'aigle romaine et de l'autre par le lion de sa famille ; de l'autre côté, se tient Rome, fière de ses temples et de ses murailles, et dans la pâleur même de l'or, pour employer les mots de David, l'image sacrée et vénérable de la noble Ville charme les yeux et tout doucement nous conquiert. » ; « *Quod etsi olim feceras, secretum tamen imperii signum et ingentem bullam auream liberaliter adiecisti ; cuius vel aspectus solus immensum quiddam maiestatis et glorie contemplantibus ingerit et venerabundos cogit summi imperii et veteris Rome atque aurei seculi meminisse. Ab altera enim parte Cesar noster dyademate insignis ac sceptro, hinc romana aquila, hinc leone patrio circum fultus celso sedet in solio ; ab altera Roma est superba templis ac menibus, inque ipso " auri pallore ", ut davitico verbo utar, blanditur oculis predulciterque surrepit sacra et venerabilis alme Urbis effigies.* » Sur ce sujet, voir : G. REDON, « Seconder César au XIV<sup>e</sup> siècle ».

César<sup>1020</sup> » (*Cesar noster*) et « Rome, fière de ses temples et de ses murailles<sup>1021</sup>. » La cité, perçue comme une « image sacrée et vénérable de la noble Ville<sup>1022</sup> » (*sacra et venerabilis alme Urbis effigies*), est donc le lieu logique où peut s'exprimer, en Italie, le pouvoir impérial d'un nouveau César. Il est ici intéressant de noter que le poète, en décrivant la représentation de l'*Urbs* sur la chrysobulle envoyée par Jan, évoque les murailles<sup>1023</sup> (*menibus*) de cette dernière. On va voir que cet élément architectural, anecdotique en apparence, peut être, par l'intermédiaire des merlons, un autre lieu d'expression de l'attachement à l'Empire dans le cadre de la cité.

### 3.1.3 – Murailles

« Quand la mémoire des premières races se sentit surchargée, quand le bagage des souvenirs du genre humain devint si lourd et si confus que la parole, nue et volante, risqua d'en perdre en chemin, on les transcrivit sur le sol de la façon la plus visible, la plus durable et la plus naturelle à la fois. On scella chaque tradition sous un monument<sup>1024</sup>. »

En 1831, Victor Hugo proposait, dans l'un des chapitres de *Notre-Dame de Paris* – « Ceci tuera cela<sup>1025</sup> » – l'idée selon laquelle, avant d'être développé par l'écriture, « le symbole avait besoin de s'épanouir dans l'édifice<sup>1026</sup> ». Il aurait alors été mal venu, quand bien même nos sources seraient essentiellement littéraires, de ne pas étudier les traces d'architecture que l'on peut y déceler – on verra qu'elles sont loin d'être négligeables – et de donner ainsi raison à Hugo : avant de s'exprimer dans les Lettres, la tradition de l'engagement impérial s'est, elle aussi, exprimée dans la pierre, et fut, comme tant d'autres, « scellée sous un monument<sup>1027</sup> ».

---

<sup>1020</sup> *Ibid.*

<sup>1021</sup> *Ibid.*

<sup>1022</sup> *Ibid.*

<sup>1023</sup> *Ibid.*

<sup>1024</sup> Victor HUGO, *Notre-Dame de Paris*, V, 2, éd. de Jacques Seebacher, Paris, Librairie générale française, 1988.

<sup>1025</sup> *Ibid.*

<sup>1026</sup> *Ibid.* : « L'architecture commença comme toute écriture. Elle fut d'abord alphabet. On plantait une pierre debout, et c'était une lettre, et chaque lettre était un hiéroglyphe, et sur chaque hiéroglyphe reposait un groupe d'idées comme le chapiteau sur la colonne. Ainsi firent les premières races, partout, au même moment, sur la surface du monde entier. [...] Plus tard on fit des mots. On superposa la pierre à la pierre, on accoupla ces syllabes de granit, le verbe essaya quelques combinaisons. [...] Enfin on fit des livres. Les traditions avaient enfanté des symboles, sous lesquels elles disparaissaient comme le tronc de l'arbre sous son feuillage ; tous ces symboles, auxquels l'humanité avait foi, allaient croissant, se multipliant, se croisant, se compliquant de plus en plus ; les premiers monuments ne suffisaient plus à les contenir ; ils en étaient débordés de toutes parts ; à peine ces monuments exprimaient-ils encore la tradition primitive, comme eux simple, nue et gisante sur le sol. Le symbole avait besoin de s'épanouir dans l'édifice. »

<sup>1027</sup> *Ibid.*

À moins que cet engagement symbolique, à défaut d'être situé « sous<sup>1028</sup> » un monument, ne s'exprime directement sur ses murs, avec toutes les précautions qu'il convient de prendre lorsqu'on étudie les signes architecturaux<sup>1029</sup>. Ainsi, les murailles du *Castello Sforzesco* de Milan, l'ancienne forteresse des ducs Sforza aujourd'hui transformée en musée, donnent à voir aux visiteurs un bien étonnant spectacle. On y constate en effet la présence de « merlons », ces éléments d'architecture défensive qui sont probablement l'un des traits les plus caractéristiques des forteresses médiévales européennes<sup>1030</sup>. Or en Italie, ces derniers peuvent changer de forme en fonction de l'obédience politique du seigneur local. Ainsi les merlons des forteresses et fortifications guelfes sont-ils d'une forme carrée tout à fait « classique<sup>1031</sup> », là où ceux des murailles situées dans les cités gibelines présentent un aspect biseauté, en chevron inversé, formant un M<sup>1032</sup>.

On retrouve cette forme spécifique dans plusieurs sources d'époques ultérieures : par exemple sur le manuscrit *Harley MS3460*, conservé à la *British Library*, qui est un exemplaire de la *Divine Comédie* copié par Martin de Bonseignoribus, daté de 1469<sup>1033</sup>. Sur les marges de plusieurs pages, des illustrations à l'encre noire représentant Dante et Virgile progressant au travers des différents cercles de l'Enfer présentent des murailles ornées... de merlons gibelins. Un indice sur la réalisation du manuscrit, identifiée comme ayant été faite à Milan, nous laisse

<sup>1028</sup> *Ibid.*

<sup>1029</sup> P. BOUCHERON, « L'implicite du signe architectural », p. 173 : « Qu'un bâtiment exprime une part de l'idée que son commanditaire se fait de son propre pouvoir, voilà une idée aussi répandue qu'elle est utile. Elle est utile, assurément, pour illustrer des manuels ou organiser des voyages d'études mettant en scène cette (fausse) évidence selon laquelle un système politique se donne à voir, en toute transparence et de manière flatteuse, dans les décors monumentaux qu'il se choisit comme cadre d'exercice du pouvoir. Mais n'y a-t-il pas là un risque de “ juger une société sur sa mine ”, comme le remarquait justement Paul Veyne voici plus de trente ans (Voir : Paul VEYNE, « Propagande expression roi, image idole oracle », dans *L'Homme*, 114, 1990, p. 8) ? »

<sup>1030</sup> Les merlons en tant qu'objet symbolique, tant dans l'historiographie italienne que française, demeurent un sujet obscur, qui n'a pas encore fait à notre connaissance l'objet d'une étude spécifique. Une future étude consacrée au sujet des merlons italiens pourrait permettre d'approfondir sensiblement notre connaissance de ce moyen particulier d'expression de l'engagement gibelin ou guelfe dans l'Italie du Moyen Âge tardif. Ce chapitre se propose, dans le cadre de notre étude générale sur l'expression du milieu pro-impérial dans les sources italiennes du Moyen Âge tardif, d'en dresser un premier aperçu symbolique et d'ouvrir la voie à de futurs travaux sur le sujet.

<sup>1031</sup> Comme on peut en trouver sur les murailles de châteaux français de la même époque, ainsi que le montrent les célèbres enluminures des *Très Riches Heures du duc de Berry*, notamment celle du folio 10 représentant le palais du Louvre au XV<sup>e</sup> siècle. Voir : Ms. 65, f. 6, 9, 10, Musée Condé, Chantilly. Version en ligne : [ <https://les-tres-riches-heures.chateauduchantilly.fr/> ; consulté en août 2021. ]

<sup>1032</sup> À Crémone se présente un cas particulier : on y trouve en effet un type de merlon différent, qui ressemble à un type gibelin inversé. De prime abord, cela ne semble pas être un symbole guelfe. On trouve notamment ce symbole étonnant sur les murs de la *Loggia dei Militi* ainsi que sur ceux de l'impressionnant *Torrazzo* (le beffroi de la ville). L'hypothèse d'un type crémonais spécifique et original n'est évidemment pas à exclure, mais là encore la cité a changé plusieurs fois d'obédience au cours des luttes entre les deux partis, ce qui rend toute interprétation sujette à caution.

<sup>1033</sup> Notice sur le site de la *British Library* :

[ <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/record.asp?MSID=4287&CollID=8&NStart=3460> ; consulté en août 2021. ] Les illustrations à l'encre noire sont situées dans les marges aux pages suivantes : *Harley MS3460*, ff. 6, 6v, 7, 7v, 8, 8v, 9, 9v, 10, 10v, 11, 11v, 12, 12v, 13, 13v, 15, 15v, 16v, 17, 17v, 18, 18v, 19, 19v.

à penser que le copiste s'est peut-être inspiré des murailles du *Castello Sforzesco* pour dessiner les motifs des merlons de ses illustrations. Le cas particulier de Milan, cité dont l'obédience a radicalement changé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1034</sup>, permet donc de poser le problème de ce choix particulier d'expression dans le cadre de l'affirmation d'un discours politique pro-impérial, et de l'existence possible d'une « architecture gibeline<sup>1035</sup> ».

Si les merlons gibelins sont avant tout présents sur les murs des forteresses, on constate cependant que l'on en trouve aussi sur d'autres types de bâtiments dans toutes les communes du *Regnum Italiae*, que ce soient des demeures urbaines fortifiées ou bien sur les toits des palais communaux. Leur présence visuelle dans l'espace urbain du nord de l'Italie est tellement forte qu'on en retrouve l'influence dans des œuvres largement postérieures à notre période, et dont la nature pro-impériale n'est pas garantie<sup>1036</sup>. À Pavie, on trouve ainsi des merlons gibelins sur les murailles du *Castello Visconteo*, qui fut construit par les Milanais lorsqu'ils soumièrent la ville en 1360. Un peu plus loin, à Bergame, les merlons gibelins sont présents sur le toit du *Palazzo della Ragione* de la ville, un bâtiment bien plus petit que son équivalent milanais. Les merlons sont cependant absents du *Palazzo* de Milan, or ici, sur son homologue bergamasque, ils sont disposés sur un toit en pente, face à la rue. Cela ne semble donc avoir, en apparence, aucune utilité militaire réelle. Indépendamment de toute dimension défensive, il y a cependant là l'expression forte d'un symbole particulier dans l'espace urbain.

À Brescia, les merlons gibelins sont également présents sur les murailles du *Castello Visconti*, la forteresse de la ville, construite avant la période de la querelle guelfe/gibeline, mais plusieurs fois reconstruite au cours des siècles. Cette présence est intéressante si l'on considère la position particulièrement hostile qu'a occupé Brescia dans les rapports avec l'Empire, notamment au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. On en trouve également sur les murs de l'imposante *Torre*

---

<sup>1034</sup> Après avoir été l'un des fers de lance de l'opposition aux empereurs Hohenstaufen durant les épisodes des Ligues lombardes, Milan passe progressivement sous la coupe de la famille Visconti, nettement plus favorable à l'Empire, lorsque l'archevêque Ottone devient seigneur de la ville à partir de l'année 1277.

<sup>1035</sup> Cette approche architecturale de la question de l'expression gibeline dans l'espace urbain était, initialement, l'un des points de départ de cette étude, avant que le corpus littéraire ne finisse par nous convaincre de le privilégier pour aborder la question des représentations. Cette analyse a fait l'objet, en 2017, d'une communication dont sont tirés certains des résultats exposés en ces pages : Gabriel REDON, « Expressions de l'identité pro-impériale dans l'espace urbain lombard (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : l'architecture comme première approche », dans le cadre du séminaire doctoral *Enquêtes*, 21 avril 2017, Université Paris-Est Créteil.

<sup>1036</sup> Le *Museo del Duomo* de Milan nous donne ainsi à voir une allégorie de la Fortitude (*Fortezza*), datée des débuts du XVI<sup>e</sup> siècle et représentée sous les traits d'une jeune femme, qui tient une immense tour crénelée dans l'un de ses bras. Cette tour présente des merlons gibelins. Il n'est pas à exclure que son sculpteur – peut-être Biagio Vairone ? (voir : Ernesto BRIVIO, *La scultura del Duomo di Milano. La fede e i suoi testimoni narrati nel marmo di Candoglia*, Milan, Veneranda Fabbrica del Duomo di Milano, 2004, p. 44) – ait fait le choix de ce motif par imitation des murailles du *Castello Sforzesco*, sans qu'il y ait une quelconque volonté d'affirmer un attachement à l'Empire, du moins si l'on part du principe que la signification gibeline des merlons biseautés n'est plus vraiment d'actualité durant le Cinquecento. Voir : *Fortezza, Museo del Duomo di Milano*, Inv. ST152.

*della Pallata*, un autre édifice médiéval brescian célèbre. Après des décennies d'hostilité, l'architecture défensive « gibeline » a donc fini par conquérir les murs de la cité.

Florence se démarque enfin du reste des communes du *Regnum* en proposant au visiteur qui en arpente les rues contemporaines le spectacle de bâtiments arborant les deux types de merlons, guelfes et gibelins. C'est notamment le cas du *Palazzo Vecchio* de Florence : le premier niveau présente des merlons guelfes, alors que la tour présente des merlons gibelins. C'est d'ailleurs à l'ombre des fortifications florentines que s'épanouit la famille des ancêtres de Dante au cours du XII<sup>e</sup> siècle, et notamment son trisaïeul Cacciaguida. Ce dernier, au chant XV du *Paradis*, évoque ainsi « l'antique enceinte<sup>1037</sup> » (*cerchia antica*) de Florence, bien vite supplantée par d'autres fortifications<sup>1038</sup> qui contribuent à leur tour à définir les contours d'une cité dans laquelle se développent des partis favorables aux intérêts de l'Église<sup>1039</sup> et de l'Empire.

### *Une présence subtile dans les sources*

On a donc désormais établi que les murailles de la cité pouvaient constituer un lieu possible d'expression de symboles pro-impériaux. Il reste maintenant à retrouver les traces de ces éléments particuliers dans nos sources. Tâche malheureusement ardue, car pour la plupart, ces dernières sont muettes. Les murs fortifiés, hormis lorsque Pétrarque décrit le sceau de la Bulle d'or dans sa correspondance avec Prague<sup>1040</sup>, sont intégralement absents de ses lettres. De leur côté, les chroniques que nous avons retenues pour cette étude semblent muettes quant à la question de l'expression architecturale du milieu pro-impérial... À quelques exceptions près.

On a déjà plusieurs fois mentionné ici la fameuse citation de la *Chronique* de Compagni relatives aux « aigles des portes » (*aquile [...] dalle porti*) que les Guelfes Noirs florentins

---

<sup>1037</sup> *Par.* XV 97-102 : « Florence, en son antique enceinte / Où sonnent encore la tierce et la none / Était en paix, sobre et pudique. / Elle n'avait ni collier ni couronnes, / ni habits brodés ni ceinture / qui fussent plus à voir que la personne. » ; « *Fiorenza dentro della cerchia antica, / ond' ella toglie ancora e terza e nona, / si stava in pace, sobria e pudica. / Non avea catenella, non corona, / non gonne contigiate, non cintura / che fosse a veder più che la persona.* »

<sup>1038</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 12 : « Pour les protéger, la Commune entreprend vers 1170 la construction d'une deuxième enceinte qui réoriente la forme de la ville. Cependant, à l'époque de Dante, cette entreprise accomplie par ses ancêtres n'est qu'un vieux souvenir, comparée aux travaux qui ont lieu au temps de son grand-père Bellincione et de son père Alighiero, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. »

<sup>1039</sup> Les vestiges, toujours visibles aujourd'hui, des anciennes fortifications médiévales de Florence (*Mura di Firenze*) présentent encore des merlons de type guelfe.

<sup>1040</sup> *Fam.* XXI 2, 8 : « [...] de l'autre côté, se tient Rome, fière de ses temples et de ses murailles, et dans la pâleur même de l'or, pour employer les mots de David, l'image sacrée et vénérable de la noble Ville charme les yeux et tout doucement nous conquiert. » ; « [...] *ab altera Roma est superba templis ac menibus, inque ipso « auri pallore », ut davitico verbo utar, blanditur oculis predulciterque surrepit sacra et venerabilis alme Urbis effigies.* »

saccagent en représailles à l'affront que leur aurait fait Henri VII de Luxembourg<sup>1041</sup>. Mais un autre passage du livre III du texte de Compagni se révèle très intéressant. Ainsi la mention du siège de Pistoia, place forte gibeline<sup>1042</sup>, par les Guelfes Noirs de Florence en 1305<sup>1043</sup>, comprend-elle l'évocation suivante :

« Ayant perdu tout espoir d'obtenir Pistoia de cette manière, les Noirs décidèrent de s'en emparer par la force, et avec l'aide des Lucquois ils vinrent y mettre le siège. Ils y établirent une position forte, encerclant la ville de palissades et construisant là de nombreuses bretèches bien garnies de sentinelles.

La ville était en pleine, toute petite, bien fournie de murailles et de créneaux, avec fortifications et portes de défense, et de grands fossés remplis d'eau, si bien qu'elle ne pouvait être prise par la force. Mais ils s'appliquèrent à l'affamer<sup>1044</sup>. »

La version originale du texte<sup>1045</sup> nous montre que le choix par le traducteur du mot « créneaux » sert ici à retranscrire le participe passé *merlata*, autrement dit « crénelé », c'est-à-dire hérissé de merlons. Il existe donc, à défaut de sources textuelles précisément relatives aux murailles crénelées de merlons gibelins, et donc à une possible architecture sciemment conçue pour exprimer l'engagement pro-impérial, des « indices » quant à l'existence de cette dernière. Mais ces indices sont hélas bien trop maigres pour se suffire à eux-mêmes.

Quels autres éléments peuvent nous apporter les chroniques ? On l'a décrit plus haut, le cas de Brescia est tout à fait intéressant : assiégée plusieurs fois par les troupes impériales entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, la cité lombarde a fait preuve d'une exceptionnelle détermination dans sa résistance face à des Impériaux d'une grande cruauté. Dans ce contexte, le camp pro-impérial, tant au XIII<sup>e</sup> qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, ne manque pas d'imagination pour impressionner les assiégés. Brescia est d'abord assiégée par l'empereur Frédéric II en 1238. Salimbene décrit, au tournant de cette année, une situation militaire passablement favorable au petit-fils de Barberousse. Alors que le Hohenstaufen vient de vaincre les Milanais à la bataille de Cortenuova, en novembre 1237<sup>1046</sup>, il est considéré par l'auteur

---

<sup>1041</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, III, 35 ; *Cronica*, III, XXXV.

<sup>1042</sup> La forteresse pistoienne actuelle de Santa Barbara, reconstruite sous les Médicis au XVI<sup>e</sup> siècle, ne comprend aucune trace de merlons gibelins. Mais ce n'est pas le cas du campanile du Duomo de Pistoia, dont le dernier étage est couronné de merlons reprenant clairement le modèle de ceux aperçus à Milan et dans les autres communes de Lombardie. Sur l'histoire du campanile de Pistoia, voir : Francesco GUERRIERI, *Il campanile della Cattedrale di Pistoia*, Pistoia, Società pistoiese di storia patria, 1968.

<sup>1043</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 13. Alors que le cardinal Prato cherche à négocier la paix entre les Guelfes noirs d'un côté, les Guelfes blancs et les Gibelins de l'autre, les Guelfes noirs florentins exigent le retour des exilés guelfes noirs de Pistoia dans les murs de leur cité. N'y parvenant pas, ils mettent le siège devant la ville.

<sup>1044</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, III, XIII : « *Perduta i Neri ogni speranza d'aver Pistoia, diliberorono averla per forza : e con l'aiuto de Lucchesi vi vennon e posonvi l'assedio, e afforzononvisi, e steccaronla, e fecionvi bertesche spesse con molte guardie. La città era nel piano, piccioletta, e ben murata e merlata, con forteze e con porti da guerra, e con gran fossi d'acqua ; si che per forza avere non si potea, ma attesono ad afamarla [...].* »

<sup>1045</sup> *Ibid.*

<sup>1046</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 211 : « Les Milanais furent battus et tués, ils perdirent leur *carroccio*, et leur podestat

comme « maître de presque toute la Lombardie et de la Marche de Trévis<sup>1047</sup> » (*Et pene totam Lombardiam et Marchiam Trivisinam habuit imperator*). Mais la suite du texte nous donne d'autres informations :

« En l'an du Seigneur 1238, Brescia fut assiégée par l'empereur. Il y avait avec lui les Parmesans, les armées de Crémone, Bergame, Pavie, deux cent chevaliers et mille fantassins de Reggio, des Sarrasins, des Allemands, des soldats d'Apulie, et d'innombrables autres peuples avec l'armée de l'empereur ; ils restèrent là pendant longtemps. Alors l'empereur fit faire des forts en bois pour attaquer les Brescians et il plaça dessus des prisonniers qu'il avait pris à Montechiaro<sup>1048</sup>. »

La mention des « forts en bois<sup>1049</sup> » (*castra lignorum*), qui évoque possiblement des tourelles d'assaut mobiles<sup>1050</sup> construites pour assiéger les murailles de Brescia, est remarquable pour le choix cruel des Impériaux d'utiliser des prisonniers brescians comme boucliers humains pour empêcher les assiégés de détruire leurs constructions de siège. À défaut de merlons gibelins, nous avons cependant ici la mention de prisonniers<sup>1051</sup> (*homines captos*) guelfes – ou en tout cas anti-impériaux – exhibés à la fois comme armes défensives sur les murs d'une machine de siège, mais également comme trophée sinistre pour effrayer les Brescians. Les malheureux suspendus aux murs de bois des fortins servent donc à la fois d'élément dans la stratégie militaire des troupes de Frédéric II en même temps qu'ils constituent un moyen de l'expression de la puissance impériale.

---

fut pris et gardé en prison. La même année, le 27 novembre [1237], les Milanais furent battus et tués par l'armée de l'empereur à Cortenuova, et ils perdirent leur *carroccio* ; l'empereur l'envoya à Rome, mais les Romains le brûlèrent pour manifester leur mépris à Frédéric. De fait, par ce geste il croyait leur plaire et les mettre de son côté. Il se fit un grand massacre de Milanais dans cette guerre. Le fils du doge de Venise, qui était alors podestat de Milan, fut pris par l'armée de l'empereur et resta emprisonné à Crémone. L'empereur était alors maître de presque toute la Lombardie et de la Marche de Trévis. » ; *Cronica*, p. 189 : « *Quod Mediolanenses devicti fuerunt et mortui et carrocium amiserunt, et potestas eorum captus fuit et in carceribus detentus. / Et eodem anno, die quarto exeunte Novembre, Mediolanenses ab exercitu imperatoris devicti et mortui fuerunt, et suum carrocium apud Curtem Novam amiserunt ; quod misit Romam imperator, sed Romani combusserunt illud in vituperium Friderici. Credebat enim ex hoc placere eis, ut cum eo essent. Et maxima strages Mediolanensium facta est in illo conflictu. In quo etiam filius ducis Veneciarum, qui tunc temporis fuit, et Cremona in carceribus stetit. Et pene totam Lombardiam et Marchiam Trivisinam habuit imperator.* » Sur les autres sources relatives à cet épisode, voir : J. - L. GAULIN, A. JAMME, V. ROUCHON MOUILLERON, *Villes d'Italie*, p. 63-66.

<sup>1047</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 211.

<sup>1048</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 189 : « *Anno Domini MCCXXXVIII obsessa est Brixia ab imperatore. Et fuerunt cum eo Parmenses et Cremonenses, Bergamenses et Papienses et ducenti milites et mille pedites de Regio, et Saraceni et Theotonici et Apuli et alie diverse gentes et innumerabiles cum exercitu imperatoris ; et steterunt ibi per longum tempus. Et tunc imperator fecit fieri castra lignorum ad preliandum cum Brixiansibus, et posuit super ea homines captos, quos cepit in castro Montis Clari.* »

<sup>1049</sup> *Ibid.*

<sup>1050</sup> Sur ce sujet, voir Philippe CONTAMINE, *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 208-210 : « Ces machines-tours, beffrois ou châteaux de bois, assez fréquemment représentés dans les miniatures, portent des noms divers, dont certains hérités de l'Antiquité ou retrouvés dans les œuvres des spécialistes latins : truies, vignes, chats ou chattes, belettes, guérites, « chats châteaux ». Abrisant des archers, des chevaliers, des arbalétriers, la plupart de ces machines pouvaient être placées sur rouleaux pour s'avancer à proximité de la muraille adverse sous la poussée de dizaines et de dizaines de manœuvres. »

<sup>1051</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 211.

Las ! Les Brescians, si l'on en croit Salimbene, retournent cette stratégie contre l'Empereur : les forts en bois sont bombardés et démolis sans faire « aucun mal aux prisonniers<sup>1052</sup> » (*nec fecerunt aliquod malum captis*)... même si, concernant ce dernier point, il est très fortement permis d'en douter ! Les assiégés usent ensuite, selon l'auteur, du même stratagème pour dissuader les Impériaux de continuer le siège de la ville :

« De leur côté, ils suspendirent par les bras à l'extérieur de la palissade de la cité les hommes pris à l'empereur. L'empereur avec son armée ne put se rendre maître de cette cité de Brescia, car elle se défendit bien contre son siège ; c'est ainsi que l'empereur se retira, plein de confusion, avec tous ses amis qui étaient avec lui dans cette armée<sup>1053</sup>. »

On le voit encore dans cet exemple, les expressions symboliques sur les fortifications gibelines sont difficiles à cerner dans nos sources, et nous devons procéder par déduction.

### *Constructions et destructions*

Voire même, penser en négatif. Ainsi Parme, cité clairement gibeline au moment de la fameuse trahison des chevaliers parmesans, est selon Salimbene, facilement prise car « la cité de Parme était ouverte de tous côtés et n'avait aucune espèce de fortification<sup>1054</sup>. » Les bâtiments les plus importants de la cité, palais et tour, sièges du pouvoir communal, sont livrés aux insurgés sans combat par les soldats allemands qui en assurent la garde et qui craignent d'être massacrés<sup>1055</sup>. Salimbene insiste à nouveau sur l'absence de fortifications dignes de ce nom à Parme quelques pages plus loin, lorsqu'il évoque le fait qu'une armée crémonaise aurait facilement pu reconquérir Parme si elle s'était donné la peine d'en prendre l'initiative :

« Et je suis persuadé que, s'ils avaient aussitôt marché sur Parme et l'avaient attaquée énergiquement, ils l'auraient sûrement reprise : d'une part la ville était ouverte de tous les côtés et ne possédait aucune espèce de fortification, d'autre part ses alliés n'étaient pas encore arrivés, et enfin ceux qui se trouvaient dans la cité auparavant restaient indifférents, car ils ne s'étaient rangés ni du côté de ceux qui venaient de

---

<sup>1052</sup> *Ibid.* : « Les Brescians bombardèrent ces forts et les détruisirent, mais ils ne firent aucun mal aux prisonniers qui étaient dessus. » ; *Cronica*, p. 239 : « *Et Brixenses manganaverunt dicta castra et destruxerunt ea, nec fecerunt aliquod malum captis qui erant super ea.* »

<sup>1053</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 239 : « *Et ipsi Brixenses suspenderunt captos imperatoris per brachia extra palancatum civitatis. Nec imperator cum exercitu suo potuit habere dictam Brixiam civitatem, quia bene se defendit a predicta obsidione ; et ita imperator recessit confusus cum omnibus amicis suis, qui erant secum in dicto exercitu.* »

<sup>1054</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 382 : « La quatrième raison [qui fait que Parme a pu être prise par les chevaliers révoltés] est que la cité de Parme était ouverte de tous côtés et n'avait aucune espèce de fortification. » ; *Cronica*, p. 287 : « *Quarta est quia Parmensis civitas undique erat aperta : nullam enim habebat clausuram.* »

<sup>1055</sup> *Ibid.* : « La huitième est que les Allemands de l'empereur, apprenant que le podestat de Parme avait été tué par les assaillants, et craignant de subir le même sort, invitèrent ceux-ci à prendre pacifiquement possession de la cité. Les gardes du palais communal et de la tour en firent autant. [...] » ; *Cronica*, p. 287 : « *Octava ratio est quia etiam Theotonicus imperatoris, audientes quod potestas Parme erat ab istis occisus, timentes mori, invitabant istos ut pacifice de civitate facerent quicquid vellent. Idem etiam fecerunt custodes palatii communis et turris.* »

rentrer ni de ceux qui étaient sortis, mais entendaient simplement s'occuper de leurs affaires. Le fait est que, si l'on était toujours au courant de la situation de son ennemi, on pourrait fréquemment lui porter des coups<sup>1056</sup>. »

L'absence de fortifications urbaines (*nullam clausuram*<sup>1057</sup>) est donc ici mise en avant par l'auteur comme un élément crucial dans la défaite du parti impérial en Lombardie. Au point que Salimbene moque ici frontalement le manque de courage des Gibelins crémonais, qui préfèrent rester auprès du fils de l'empereur, Enzo de Sardaigne<sup>1058</sup>, plutôt que de reprendre la cité aux traîtres parmesans.

Une autre mention intéressante de la *Chronique* de Salimbene relative aux constructions impériales en Italie a lieu lorsque le Franciscain décrit l'affrontement à Lodi, en 1251, alors que Frédéric II est décédé depuis plusieurs mois, entre une armée milanaise guelfe et une troupe de soldats gibelins dirigée par le marquis Pallavicino<sup>1059</sup>. Salimbene dit : « En effet, dans chaque cité sur laquelle il exerçait sa domination, l'empereur avait voulu avoir un palais ou un château<sup>1060</sup>. » Le palais impérial de Lodi est alors pris et détruit par les Milanais, ce à quoi les soldats de Pallavicino répliquent en détruisant plusieurs quartiers de la ville :

---

<sup>1056</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 389 ; *Cronica*, p. 294 : « *Et est in conscientia mea quod, si sine mora Parmam ivisset et viriliter dimicassent, absque dubio eam recuperassent, tum quia Parma totaliter undique erat aperta, nullam clausuram habens, tum quia nondum venerat eis auxilium, tum etiam quia illi qui erant in civitate prius indifferenter se habebant, quia nec cum his qui noviter intraverant erant nec cum his qui exiverant esse disposerant, sed simpliciter facta sua facere intendebant. Nam si sciret unus inimicus conditiones sui alterius inimici, frequenter posset eum offendere.* »

<sup>1057</sup> *Ibid.*

<sup>1058</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 389-390 : « Par la volonté du Seigneur, le roi Enzo et l'armée de Crémone prirent leurs quartiers près du Taro mort et ne marchèrent pas sur Parme, afin que le Seigneur les accablât de malheurs. Le roi voulait en effet attendre le retour de l'empereur son père, qui se trouvait dans la cité de Turin, aux confins de la Lombardie. La Lombardie s'étend jusqu'à Suse et au Mont-Cenis ; après, il y a les terres et les possessions du comte de Savoie, puis le duché de Bourgogne, dans lequel se trouve, en venant de chez nous, la ville de Lyon, qui est la première métropole des Gaules ; c'est là-bas qu'étaient alors le pape Innocent IV et ses cardinaux. [...] Pendant que le roi Enzo et ses Crémonais attendaient l'arrivée de son père, les Parmesans rentrés d'exil recevaient chaque jour de partout des alliés en renfort. » ; *Cronica*, p. 294 : « *Domini autem nutu collocavit se rex Hencius cum exercitu Cremonensium iuxta Tarum mortuum et non venit ad Parmam, ut induceret Dominus super eos mala. Volebat enim ibi expectare quousque pater suus imperator veniret, qui erat in civitate Taurini, que est civitas in confinibus Lombardie. Et protenditur Lombardia usque Segusiam et Montem Senisium. Postmodum comitis Sabaudie terre et districtus occurrit, postea vero ducatus Burgundie. In qua ex parte nostra est civitas Lugdunensis, que prima metropolis est Galliarum. Et ibi erat tunc temporis papa Innocentius quartus cum cardinalibus suis. [...] Cum autem rex Hencius ibidem cum Cremonensibus patris prestoleratur adventum, Parmensibus qui civitatem intraverant cotidie undique superveniebat auxilium.* »

<sup>1059</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 812 : « Puis il [Innocent IV] gagna Milan où il resta plus d'un mois. Lors de son séjour, les Milanais marchèrent sur la cité de Lodi et y entrèrent. Messire Hubert, marquis Pallavicini, qui gouvernait alors Crémone, l'apprit et vint avec une importante armée de Crémonais et un contingent des habitants de Plaisance ; ils entrèrent eux aussi dans la cité de Lodi, et en particulier dans le château de l'empereur qui avait été construit là. » ; *Cronica*, p. 673-674 : « *Postmodum venit Mediolanum et stetit ibi per mensem et ultra. Et dum esset ibi, Mediolanenses iverunt ad civitatem Laudi et intraverunt ipsam civitatem. Et cum dominus Ubertus marchio Pellavicinus hoc intellisset, qui tunc temporis in Cremona dominabatur, venit cum magno exercitu Cremonensium et cum parte Placentinorum, et intraverunt similiter dictam civitatem Laudi et precipue in castrum imperatoris quod erat ibi edificatum.* »

<sup>1060</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 812 ; *Cronica*, p. 673-674 : « *Nam in qualibet civitate, in qua dominium habuit, voluit habere imperator palatium aut castrum.* »

« En effet, dans chaque cité sur laquelle il exerçait sa domination, l'empereur avait voulu avoir un palais ou un château. Ils y restèrent pendant un bon mois. Pendant les mois de juillet ou d'août, les deux partis, à savoir les Crémonais avec leur armée et les Milanais avec la leur, restèrent là ; les Crémonais incendièrent le plus grand nombre possible de quartiers de cette cité, rasèrent une partie des murs et comblèrent les fossés. Puis les Crémonais retournèrent chez eux, abandonnant la cité sans autre conflit, tandis que les Milanais restèrent là<sup>1061</sup>. »

On trouve des traces de plusieurs de ces édifices voulus par l'empereur au fur et à mesure de la lecture de la *Chronique*. Ainsi à Parme, lors de l'insurrection des chevaliers menés par Bernard de Roland Rossi et Hugues de San Vitale, le palais impérial est occupé par les insurgés puis confié à un chevalier guelfe, « messire Richard, comte de Saint-Boniface de Vérone, chevalier tout à fait hardi et preux<sup>1062</sup> », qui « fut le premier à porter secours aux Parmesans lorsque Parme se rebella contre l'empereur<sup>1063</sup> », en échange de ses services.

« Les Parmesans, en récompense de ce service, lui donnèrent comme résidence le palais de l'empereur qui se trouve sur la place Arena, disant qu'il en serait le maître, à charge pour lui de défendre la cité avec ses hommes du côté de Reggio<sup>1064</sup>. »

La suite de cet épisode motive, en réaction, une nouvelle construction architecturale de la part du camp impérial, celle de la fameuse cité de Vittoria, conçue comme une « ennemie jurée » de Parme. Salimbene décrit brièvement la fondation de la ville, et notamment ses fortifications :

« L'empereur, quant à lui, marcha vers Parme, furieux et tout enflammé de colère à cause de ce qui lui était arrivé et, arrivé dans la région qui se nomme Grola [...], il y édifia une cité entourée de grands fossés sur tout son pourtour, et la nomma Vittoria [Victoire] en heureux présage pour l'avenir ; sa monnaie reçut le nom de « victorins » et sa cathédrale était dédiée à saint Victor. Ainsi donc, Frédéric se trouvait là-bas avec son armée, ainsi que le roi Enzo avec l'armée des Crémonais. L'empereur manda à tous ses partisans de venir le rejoindre au plus vite afin de lui porter assistance<sup>1065</sup>. »

---

<sup>1061</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 673-674 : « *Steterunt igitur ibi bene per mensem. Et in mense Iulii et Augusti ambe partes, scilicet Cremonenses cum suo exercitu et Mediolanenses cum suo, stando ibi, Cremonenses combusserunt quam plures contratas illius civitatis et explanaverunt partem de muro et foveas civitatis. Et Cremonenses ad propria sunt reversi et dimiserunt civitatem sine aliquo conflictu. Et Mediolanenses steterunt ibi.* »

<sup>1062</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 390 : « En effet, messire Richard, comte de Saint-Boniface de Vérone, chevalier tout à fait hardi et preux, fut le premier à porter secours aux Parmesans lorsque Parme se rebella contre l'empereur ; arrivant par Guastalla, il fit son entrée dans la cité de Parme à la tête d'une troupe nombreuse. » ; *Cronica*, p. 294-295 : « *Nam dominus Ricardus comes Sancti Bonifacii de Verona, strenuus miles et probus valde, quando Parma rebellavit imperatori, primus fuit qui Parmensibus dedit succursum ; qui veniens per Guastallam cum multis armatis ingressus est Parmensium civitatem.* »

<sup>1063</sup> *Ibid.*

<sup>1064</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 294-295 : « *Et Parmenses hoc servitium cognoscentes dederunt ei palatium imperatoris, quod est in Arena, ad inhabitandum et dixerunt quod esset dominus cum suis ad custodiendum civitatem ex parte Reginorum.* »

<sup>1065</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 391 ; *Cronica*, p. 295 : « *Imperator, vero, furibundus et tous inflammatus ex ira propter illa que sibi acciderant, venit ad Parmam et in contrata que dicitur Grola [...] fecit fieri unam civitatem cum magnis foveis in circuitu, quam etiam Victoriam appellavit in presagium futurorum ; denarii vero monete victorini dicebantur, et maior ecclesia Sanctus Victor. Erat ergo ibi Fridericus cum exercitu suo et rex Hencius cum exercitu*

La cité nouvelle de Vittoria est cependant prise par les Guelfes et les ennemis du camp impérial en février 1248<sup>1066</sup>. Frédéric II subit ici une cuisante défaite, mais il ne s'avoue pas définitivement vaincu. La cité est décrite par le chroniqueur franciscain comme « détruite par les Parmesans<sup>1067</sup> » (*Victoriam civitatem suam destruxerant*), mais l'Empereur continue, selon les dires de Salimbene, de résider dans les environs, car ses partisans tiennent encore Modène, Reggio et Crémone<sup>1068</sup>.

La description de la destruction de Vittoria est ensuite régulièrement mise en avant par Salimbene pour insister sur la déchéance de Frédéric II en Italie. Ainsi, dans sa description des différents « malheurs de Frédéric », le sixième de la liste concerne la révolte de Parme et le septième la destruction de Vittoria :

« Sixième malheur : Parme se révolta contre lui et se rallia sans réserve au parti de l'Église ; ce qui provoqua sa ruine complète.

Septième malheur : les Parmesans s'emparèrent de sa ville de Vittoria, qu'il avait construite près de Parme ; ils la réduisirent en cendres, la pillèrent et l'anéantirent, puis ils comblèrent les fossés de sorte qu'il n'en demeura pas le moindre vestige<sup>1069</sup>. »

Les Parmesans, non contents de donner la garde du palais impérial à un chevalier guelfe et de détruire la cité de Vittoria, s'en prennent également aux palais – dont l'un, situé à Soragna,

---

*Cremonensium. Et misit imperator omnibus amicis suis, ut festinanter venirent ad adiutorium sibi dandum. »*

<sup>1066</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 403-404 : « Revenons maintenant à Frédéric ; la haine et l'exécration de Parme qui le consumaient tout entier durèrent du début de juin 1247 jusqu'au douzième jour avant la fin de février 1248 [18 février] : le mardi où la cité de Vittoria fut prise. En effet, les Parmesans, chevaliers et gens du peuple, sortirent tous de Parme, armés et prêts au combat ; leurs femmes sortirent avec eux, de même que les petits enfants, garçons et filles, jeunes gens et jeunes filles, les vieux comme les jeunes [Ps 148, 12] ; et ils expulsèrent par la force l'empereur de Vittoria, avec tous ses cavaliers et ses fantassins, dont beaucoup furent tués, beaucoup furent capturés et conduits à Parme ; et ils délivrèrent leurs propres prisonniers, que l'empereur retenait dans les chaînes à Vittoria. » ; *Cronica*, p. 307 : « *Nunc ad Fridericum revertamur, cuius afflictio et maledictio, qua contra Parmam ex toto inflammatus exarsit, duravit a millesimo CCXLVII exeunte Iunio usque ad MCCXLVIII, duodecima die exeunte Februario, in die Martis, in qua capta est Victoria civitas. Nam Parmenses et omnes milites et populares armati et preparati ad pugnam exiverunt de Parma, et mulieres eorum egressae sunt cum eis, similiter pueri et puellae, iuvenes et virgines, senes cum iunioribus ; et violenter expulerunt imperatorem de Victoria et omnes suos milites et pedites. Et multi fuerunt ibi mortui, et multi capti et ducti in Parmam. Et suos liberaverunt captivos, quos imperator in Victoria in vinculis detinebat. »*

<sup>1067</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 605 : « L'empereur habitait à Crémone, il venait souvent et restait près de Parme avec ses Allemands et ses autres partisans, pour voir s'il pourrait tirer vengeance d'une manière ou d'une autre des Parmesans qui l'avaient mis en fuite et avaient détruit sa cité de Vittoria, celle qu'il avait établie près de Parme dans la région dite de Grola. En ce temps-là, il détenait le pouvoir à Modène, Reggio et Crémone, et les habitants de ces trois cités qui étaient du parti de l'Église erraient hors de ces villes, vagabondant par les mauvais chemins. » ; *Cronica*, p. 486-487 : « *Et imperator habitabat in Cremona et veniebat frequenter et versabatur circa Parmam cum Theutonicis suis et cum aliis qui erant ex parte sua, si quo modo se posset de Parmensibus vindicare, qui eum fugaverant et Victoriam civitatem suam destruxerant, quam fecerat prope Parmam in contrata que dicitur Grola. Et habebat tunc temporis dominium Mutinae, Regii et Cremonae ; et pars istarum trium civitatum que dicebatur Ecclesie vagabatur exterius vagipalando per devia. »*

<sup>1068</sup> *Ibid.*

<sup>1069</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 643. ; *Cronica*, p. 525-526 : « *Sextum eius infortunium fuit quando Parma rebellavit sibi et totaliter adhesit Ecclesie, que fuit causa totius ruine ipsius. / Septimum infortunium eius fuit quando Parmenses ceperunt civitatem suam Victoriam, quam fecerat iuxta Parmam, et combusserunt et diruerunt et destruxerunt, et foveas repleverunt, ita ut nullum appareret vestigium [...]. »*

est fortifié – du *condottiero* gibelin Hubert Pallavicini, qui « exerçait son autorité sur les Lombards mieux que lui-même n'avait jamais pu le faire, bien qu'il fût de son parti<sup>1070</sup> » :

« Les Parmesans agirent de la même façon avec Pallavicini : en effet, quand ils en eurent l'occasion, ils se vengèrent de lui et détruisirent le palais qu'il avait à Parme, sur la place Saint-Alexandre ainsi que le palais fortifié qu'il avait à Soragna ; ils lui enlevèrent aussi de son vivant les terres et les domaines qu'il possédait dans l'évêché de Parme, et sur ce butin récupérèrent les deniers qu'ils lui avaient versés<sup>1071</sup>. »

Cette vengeance du parti guelfe à l'égard des places fortes gibelines est encore décrite un peu plus loin lorsque Salimbene évoque la vengeance des Guelfes crémonais à l'égard du marquis Pallavicino :

« Les habitants de Crémone, qui étaient du parti de l'Église le dépouillèrent [la famille crémonaise dont est issu Pallavicino], comme l'avaient fait les Parmesans, et détruisirent Bussetto, sa place forte la mieux fortifiée, qu'il avait élevée au milieu des marais dans un bois, aux confins des territoires de ces trois cités : Parme, Crémone et Plaisance. Pallavicini croyait bien que même le monde entier ne pourrait s'en emparer<sup>1072</sup>. »

On a encore ici la présence d'une fortification gibeline située au carrefour de trois territoires communaux, servant à quadriller le territoire au profit d'un seigneur favorable à l'Empire. La déchéance de ce même individu passe donc forcément, aux yeux de ses opposants, tant à l'échelon communal qu'à l'échelon du royaume, par la destruction d'une forteresse. Le même processus est décrit, en négatif, par l'auteur lorsque les Parmesans font la reconquête de Colorno, dont ils s'emparent à défaut de pouvoir reconquérir Borgo San Donnino, trop solidement fortifiée pour qu'on en vienne à bout :

« Les Parmesans voulurent donc, à cette époque, reconquérir Borgo San Donnino, mais ils ne le purent car Pallavicini et les Parmesans qui s'étaient exilés de Parme avaient occupé cette place forte et la tenaient solidement. C'était en effet une place forte bien entourée de murs tout autour, qui avait aussi de grands fossés dans les

---

<sup>1070</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 646 : « Dixième et dernier malheur : il apprit que le marquis Hubert Pallavicini exerçait son autorité sur les Lombards mieux que lui-même n'avait jamais pu le faire, bien qu'il fût de son parti. C'était un vieillard maigre, chétif et borgne : alors que, petit enfant, il était couché dans son berceau, un coq lui picora l'œil, c'est-à-dire qu'avec son bec il arracha l'œil de la tête de l'enfant et le mangea. » ; *Cronica*, p. 527 : « *Decimum et ultimum eius infortunium fuit quando audivit quod Ubertus marchio Pelavicinus melius habuit dominium Lombardorum, quam ipse unquam habere potuerit, quamvis fuerit ex parte sua. Et erat senex et gracilis et debilis et monoculus, quia, quando parvulus iacebat in cunabulis, unus gallus picavit oculum eius, id est cum rostro de capite pueri extraxit et comedit.* »

<sup>1071</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 528-529 : « *Simili modo fecerunt cum Pelavicino Parmenses, quia, quando habuerunt tempus congruum, uli sunt de eo et diruerunt palatium quod habebat in Parma in platea Sancti Alexandri, et palatium quod habebat in Soragna ad modum castris, et abstulerunt ei terras et villas quas habebat in episcopatu Parmensi adhuc viventi, et inde recuperaverunt denarios quos dederant sibi.* »

<sup>1072</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 647 ; *Cronica*, p. 529 : « *Ita pelaverunt eum Cremonenses qui erant ex parte Ecclesie, sicut fecerant Parmenses, et destruxerunt Bussetum fortissimum castrum suum, quod fecerat fieri inter aquas lacunarum in nemore, in confiniis istarum trium civitatum, scilicet Parme, Cremonae et Placentie ; et credebat ipse Pelavicinus quod non posset a toto mundo capi.* »

faubourgs et autour. Mais les Parmesans reconquirent bien vite Colorno, et beaucoup de partisans de l'empire périrent par l'épée<sup>1073</sup>. »

En 1284, Salimbene raconte enfin la destruction totale d'une porte, « jusqu'à ses fondations, par haine du parti impérial<sup>1074</sup> » (*ad fundamentum totaliter diruerunt in odium imperialis partis*) :

« La même année encore [1284], les Parmesans construisirent un beau pont de pierre sur le lit de la rivière Parma, à l'endroit où il y avait anciennement un pont de bois qu'on appelait le pont de Dame Egidia. C'était dame Egidia de Palude qui avait jadis fait faire ce pont de bois à cause de la porte de la cité que la commune de Parme avait donnée à messire Bonnacorso de Palude : il était à cette occasion devenu le vassal de la commune de Parme, parce que c'était de la commune qu'il tenait et possédait cette porte. Mais le temps passant, à cause des partis et de la dissension entre l'Église et l'empire, les Parmesans rasèrent complètement cette porte jusqu'à ses fondations par haine du parti impérial<sup>1075</sup>. »

### *Affirmer la présence de l'Empire sur les fortifications*

À l'inverse, dans des situations de siège, les partisans de l'Empire prennent soin d'affirmer leur avancée en plantant leurs emblèmes sur les portes qu'ils conquièrent. On le voit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle lorsque Thomasin de Sassuolo et ses partisans gibelins tentent de s'emparer de Modène :

« Tous ceux qui appartenaient à l'ancien parti de l'empire, c'est-à-dire les Crémonais, les Parmesans, les Reggians, les Modènais et les Bolonais, s'étaient rassemblés ; ils se joignirent à ceux de Gesso et à ceux de Sassuolo et reçurent l'aide de cinq cents hommes de Vérone et de Mantoue et de deux cents allemands ; le six septembre, un samedi, à l'heure de matines, Thomasin de Sassuolo avec quelques hommes entra dans Modène en empruntant le lit du fleuve et en passant par la porte de Bazoaria ; il se mit à courir en tous sens en clamant que la cité était à lui et à ses hommes. Il s'empara des défenses de la porte, qui se trouvaient à proximité du fossé, et y planta ses étendards et ses enseignes<sup>1076</sup>. »

---

<sup>1073</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 690 ; *Cronica*, p. 566 : « *Voluerunt itaque Parmenses, tempore illo, recuperare Burgum Sancti Donini, sed non potuerunt, quia Pelavicinus et Parmenses qui de Parma exiverant occupaverunt illum et diligenter custodiebant. Erat enim castrum in circuitu bene muratum, habens etiam foveas magnas in suburbanis et circa. Colurnium vero recuperaverunt tam cito ; et ex parte imperii plures corruerunt gladio interfecti.* »

<sup>1074</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 934 ; *Cronica*, p. 795 : « *Item eodem anno Parmenses fecerunt pulchrum pontem lapideum super alveum fluminis Parme, in eo locubi antiquitus pons ligneus, qui dicebatur Domine Egidie, habebatur. Fuit autem domina Egidia de Palude que pontem illum ligneum antiquitus fieri fecerat, occasione porte civitatis quam commune Parme dederat domino Bonnacorso de Palude, et illa occasione erat vassallus communis Parme, quia illam portam tenebat et habebat ab eo. Sed processu temporis, propter partes et discordiam que fuit inter Ecclesiam et imperium, Parmenses portam illam usque ad fundamentum totaliter diruerunt in odium imperialis partis.* »

<sup>1075</sup> *Ibid.*

<sup>1076</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1122 ; *Cronica*, p. 972-973 : « *Congregati sunt ergo simul omnes qui erant ex antiqua imperatoris parte, scilicet de Cremona, de Parma, de Regio, de Mutina et de Bononia, et coniuxerunt se cum illis de Gippo et de Saxolo, et habebant in adiutorium suum de Verona et de Mantua quingentos milites et ducentos*

Toutefois, la suite du récit du siège de Modène par les troupes gibelines de Sassuolo ne joue pas forcément en leur faveur. Péchant par excès d'orgueil, les Gibelins proclament la victoire trop vite<sup>1077</sup>, suscitant du coup un sursaut de réaction des Guelfes modénais<sup>1078</sup>, qui leur barrent l'accès à la ville à l'aide d'une porte lourdement fermée<sup>1079</sup>. On voit ici la situation inverse de ce qui s'est passé à Parme en 1284, où ce sont les Gibelins qui, après avoir planté leurs enseignes sur une des portes de la ville, tentent de la détruire pour pouvoir accéder à l'intérieur :

« Mais ils n'arrivaient pas à entrer, ils mirent le feu à la porte, afin d'envahir la cité une fois la porte réduite en cendre ; mais ils rencontrèrent deux difficultés : d'abord le vent soufflait violemment dans leur direction, si bien que les flammes jaillissant vers eux les empêchaient d'entrer ; l'autre difficulté fut causée par le tas de charbons ardents restés après l'incendie de la porte qui leur interdit totalement d'entrer<sup>1080</sup>. »

L'action performative visant à planter sa bannière sur une fortification guelfe pour en signifier la conquête n'a donc pas fonctionné, et le bâtiment conquis doit alors être détruit pour que la progression militaire soit accomplie. Les Guelfes de Modène repoussent ensuite les

---

*Theotonicos ; et sexta die intrante Septembri, in die Sabbati, circa horam matutinalem, Thomasinus de Saxolo cum aliquibus intravit civitatem Mutinam per alveum fluminis et per portam Baçoariam et cepit discurrere huc atque illuc clamando et dicendo quod sua erat civitas militumque suorum. Et cepit port[e] propugnacula, que iuxta foveam erant, et posuit ibi vexilla et insignia sua. »*

<sup>1077</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1123-1124 : « Ce ne fut ne vraiment pas une preuve d'intelligence que donna le parti de messire Thomasin de Sassuolo en criant : "la cité est à nous !" , avant que la porte ne soit ouverte. Autre contretemps, les deux cents Allemands n'étaient pas encore arrivés à leur aide et arrivèrent après, et les cinq cents hommes de Mantoue et de Vérone attendaient à l'extérieur avec le reste de la troupe dans l'intention de pénétrer dans la cité au moment où l'entrée serait libre pour les envahisseurs. » ; *Cronica*, p. 973 : « *Non fuit ergo sagacitas ex parte domini Thomasini de Saxolo, ex eo quod prius clamavit : " Nostra est civitas ", quam porta esset aperta. Similiter ducenti milites Theotonici nondum pervenerant in adiutorium suum, qui postea supervenerunt ; porro quingenti, qui venerant de Mantua et de Verona, cum alia multitudine forinsecus expectabant, volentes civitatem intrare, cum ingressuris liber pateret introitus. »*

<sup>1078</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1124 : « Alors que certains criaient : " Au feu ! Au feu ! ", les citoyens se réveillèrent et poussés par l'épouvante saisirent rapidement leurs armes, battirent les ennemis en combattant avec fougue, les chassèrent, les forcèrent à fuir à la pointe de l'épée et les poursuivirent [Jdt 15, 6] jusqu'à Sassuolo et même au-delà car ils les empêchèrent d'entrer dans Sassuolo. » ; *Cronica*, p. 973 : « *Cumque aliqui clamarent : " Ad focum, ad focum ! ", evigilaverunt cives et exterriti arripuerunt arma et pugnando viriliter expugnaverunt hostes et expulerunt et in ore gladii fugaverunt et persecuti sunt eos usque ad Saxolum et ultra, nec Saxolum permiserunt eos intrare. »*

<sup>1079</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1123 : « En effet ils avaient déjà commencé à massacrer les petits enfants encore au berceau, dont Dieu vengea aussitôt l'innocence d'une double façon : d'abord en recevant ces tout-petits dans son royaume afin qu'ils obtiennent de lui la vie éternelle alors que des autres c'est la mort qu'ils avaient obtenue ; en second lieu, en ne permettant pas à ces gens-là de prendre la cité, qu'ils auraient prise sans aucun doute si la porte avait été ouverte ; la porte ne pouvait pas être ouverte sur-le-champ parce qu'elle était verrouillée dans sa partie supérieure par une grande barre de fer. » ; *Cronica*, p. 973 : « *Ceperant enim iam interficere puerulos in cunabulis decubantes, quorum innocentiam dupliciter tam cito ultus est Deus : primo, parvulos recipiendo ad regnum, ut, dum ab aliis mortem, ab eo vitam susciperent sempiternam ; secundo, non permettendo istos capere civitatem, que absque dubio capta fuisset, si porta fuisset aperta, que subito aperiri non poterat, eo quod grandi vecte ferreo superius erat clausa. »*

<sup>1080</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 973 : « *Sed et tunc duo habuerunt impedimenta : primum, quia ventus erat validus et contrariuseis, in tantum quod, erumpens flamma versus eos, eos ab ingressu arcebat ; aliud impedimentum fuit multitudo prunarum que remanserunt post porte combustionem, que eos intrare penitus non permisit. »*

envahisseurs gibelins au-delà des murs de la cité, et les pourchassent jusqu'à leur place forte de Sassuolo, qui est décrite en détails avant que Salimbene n'en raconte l'incendie et la destruction par les Modénais :

« Sassuolo était une puissante place forte pourvue de vivres : blé, vin, armes et bestiaux en abondance, parce que les troupes étrangères qui étaient venues pour prendre la cité y avaient laissé tous les biens qu'elles possédaient, à l'exception des armes nécessaires au combat. Les Modénais brûlèrent entièrement la forteresse avec tous les biens qu'elle contenait, et ne permirent à personne d'emporter quoi que ce soit, comme s'il s'agissait d'objets sur lesquels on avait jeté l'anathème. Et c'est ainsi que les Modénais, une fois revenus dans leur cité, entreprirent de rechercher activement les traitres<sup>1081</sup>. »

Ces quelques descriptions de forteresses gibelines et ces évocations de gestes symboliques sont évidemment de simples indices, forcément frustrants de par leur faible nombre. Néanmoins, on comprend bien à la lecture de ces différents extraits l'importance symbolique que peut revêtir l'architecture, et encore davantage la question des fortifications gibelines, dont on rappelle encore que certaines arborent des merlons d'un type spécifique.

Elle est importante pour comprendre les rapports entre les gibelins et leurs rivaux à l'échelon de la cité, dans la mesure où elle imprime nécessairement sa marque physique et matérielle dans l'environnement urbain<sup>1082</sup>, mais elle l'est également à l'échelon du royaume dans la mesure où ces rapports militarisés se font dans le cadre d'alliances entre communes. L'approche de la symbolique architecturale au travers des seules sources narratives se révèle donc clairement limitée, mais non négligeable dans la mesure où elle permet d'apporter un autre point de vue sur les vestiges archéologiques. À ce titre, la fin tronquée de la *Chronique* de Salimbene, qui s'achève brutalement sur l'année 1287, se révèle frustrante à plus d'un titre, car elle se termine sur la description d'un siège de place forte par des gibelins venus de l'extérieur de la cité<sup>1083</sup>. L'affirmation de l'engagement pro-impérial en Italie passe en effet, dans bien des cas, par une confrontation entre les habitants d'une cité et des individus qui lui sont étrangers.

---

<sup>1081</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1124 ; *Cronica*, p. 973-974 : « *Erat Saxolum castrum opulentum et vitalibus plenum, scilicet frumento, vino et armis et bestiarum copia, quia forinseci qui ad capiendum civitatem venerant omnia sua bona ibidem dimiserant, exceptis neces[sariis armis] ad dimicandum. Mutinenses vero castrum combusserunt, cum omnibus bonis que intus habebat, nec passi sunt quod aliquis inde. Aliquid asportaret, ut sic essent dicta omnia anathema. Et sic Mutinenses, reversi ad civitatem suam, proditores diligenter ceperunt inquirere.* »

<sup>1082</sup> P. BOUCHERON, « L'implicite du signe architectural », p. 174 : « Si les formes de la ville parviennent à délivrer un discours politique, celui-ci n'est pas seulement donné à voir, encore moins à lire, mais à sentir et à entendre, à éprouver physiquement par des gestes et des parcours ; il s'insinue par cette douce violence de l'incorporation, jamais démonstrative, mais d'autant plus persuasive sans doute qu'elle demeure inaperçue. »

<sup>1083</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1129 : « Cette année-là encore [1287], ceux de l'ancien parti de l'empereur Frédéric voyant que [...] obtenir ni prendre par la violence la place forte de Reggiolo qui appartenait aux Reggians, ni la cité de Modène ..... [fin du manuscrit conservé de Salimbene] » ; *Cronica*, p. 987 : « *Item, millesimo supraposito, illi de antiqua parte imperatoris Friderici, videntes quod nec Raçolum castrum Reginorum nec Mutinam civitatem ... obtinere nec capere viol[enter] ... tinent ... occupaver ...* »

### 3.1.4 – Barbares

« Combien de fois avons-nous chanté en pleurant ces vers des *Bucoliques* de Virgile :

“ Un soldat impie possédera ces terres si soigneusement défrichées,

Un étranger ces champs ? Voilà où la discorde

A conduit d'infortunés citoyens<sup>1084</sup> !... ” »

Dans ces pages, on a déjà évoqué l'altérité, le caractère étranger, de certaines populations de l'Empire, notamment des Allemands – mais pas uniquement – aux yeux des auteurs italiens. Cette opposition entre Allemands et Italiens dans le regard qu'on peut porter sur ceux qui sont les maîtres *de facto* de l'Empire et ceux qui en possèdent la légitimité historique – les Romains et par extension, les Italiens – n'est pas nouvelle.

Dès le X<sup>e</sup> siècle, Liutprand de Crémone<sup>1085</sup> relate par exemple, dans le compte-rendu de sa (désastreuse) deuxième ambassade pour le compte d'Otton I<sup>er</sup> auprès de l'empereur d'Orient Nicéphore II Phocas<sup>1086</sup>, les débats houleux qu'il a avec le souverain sur la légitimité des Lombards et des Allemands à se prétendre héritiers des Romains : le monarque byzantin, piqué au vif par l'ambassadeur impérial, sous-entend que les membres de la famille impériale saxonne, bien que chrétiens, ne sont rien de moins que des barbares et des païens<sup>1087</sup>. Quatre siècles plus tard, ce débat sur le caractère « barbare » des populations dominant politiquement l'Empire n'a toujours pas disparu.

Salimbene n'emploie cependant pas le mot de « barbare » lorsqu'il évoque des populations étrangères hostiles aux protagonistes de sa *Chronique* : ainsi son récit de la croisade menée par Frédéric Barberousse<sup>1088</sup> évoque-t-il des Turcs<sup>1089</sup> (*Turchorum*) et des Turcomans<sup>1090</sup> (*Turchomanorum*) mais aucunement des barbares. Il n'apparaît pas non plus chez Dino Compagni. Chez ces deux auteurs, les étrangers sont principalement désignés selon leurs

---

<sup>1084</sup> *Fam.* XI 8, 31 : « [...] *Quotiens illud pastorium Maronis flendo cecinimus : “ Impius hec tam culta novalia miles habebit, / Barbarus has segetes ? en quo discordia cives / Perduxit miseros ! ”* »

<sup>1085</sup> Prêlat et historien italien. Né vers 920 à Pavie. Envoyé à trois reprises comme ambassadeur à Constantinople auprès des empereurs d'Orient par le roi Bérenger II d'Italie puis par l'empereur d'Occident Otton I<sup>er</sup> le Grand. Évêque de Crémone en 961. Meurt vers 972. Connu pour avoir rédigé une histoire de l'Empire d'Occident de 886 à 952, un récit du règne d'Otton le Grand de 960 à 964 et une relation de son ambassade à Constantinople en 968.

<sup>1086</sup> LIUTPRAND DE CREMONE, *Ambassades à Byzance*, trad. du latin par Joël Schnapp, présentation de Sandrine Lerou, Toulouse, Anacharsis (Griffe/Famagouste), 2021, p. 69. Voir également : LIUDPRAND DE CREMONE, *Œuvres*, Présentation, traduction et commentaire par François Bougard, Paris, CNRS Editions (Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 41), 2015.

<sup>1087</sup> LIUTPRAND, *op. cit.*, p. 72.

<sup>1088</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 71 ; *Cronica*, p. 18.

<sup>1089</sup> *Ibid.*

<sup>1090</sup> *Ibid.*

nationalités respectives, ce qui nous a conduit à les traiter dans les chapitres réservés aux royaumes d'Italie et d'Allemagne<sup>1091</sup>. Dante, en ce qui le concerne, emploie extrêmement peu le qualificatif « barbare » dans la *Comédie*. Mais son usage est cependant notable au chant XXXI du *Paradis* :

« Si les barbares, venant de ces rivages  
qui sont chaque jour couverts par Hélice  
tournoyant avec son fils qu'elle aime,  
en voyant Rome et ses grands édifices,  
s'émerveillèrent quand le Latran  
domina les choses mortelles,  
moi, qui étais venu au divin  
de l'humain, à l'éternel du temps,  
et de Florence au peuple juste et sain,  
de quelle stupeur devais-je être empl<sup>1092</sup> ! »

Chez Dante, cet usage rare mais remarquable renvoie donc explicitement à la dimension citadine romaine originale, celle qui sert de fondement à la théorie de Bartole<sup>1093</sup>. À l'inverse, le mot apparaît à profusion chez Pétrarque, signe de sa profonde culture classique, et l'on verra ici que cet usage revêt une signification relativement complexe, qui va au-delà de la seule référence historique aux ennemis de la cité latine.

### *Une réalité historique vague*

Historiquement, le terme « barbare » désigne traditionnellement des populations « non-romaines<sup>1094</sup> ». Aux yeux du poète toscan, ce mot, synonyme d'« étranger<sup>1095</sup> » (*barbarus*),

---

<sup>1091</sup> Voir : Partie III, chap. 3.2.

<sup>1092</sup> *Par.*, XXXI 31-40 : « *Se i barbari, venendo da tal plaga / che ciascun giorno d'Elice si cuopra, / rotante col suo figlio ond' ella è vaga, / veggendo Roma e l'ardüa sua opra, / stupefaciensi, quando Laterano / a le cose mortali andò di sopra ; / io, che al divino da l'umano, / a l'eterno dal tempo era venuto, / e di Fiorenza in popol giusto e sano, / di che stupor dovea esser compiuto !* »

<sup>1093</sup> Voir Partie I, chap. 1.2.2 et 1.3.

<sup>1094</sup> À l'origine, le mot est un terme grec, βάρβαρος (*barbaros*), à l'étymologie disputée, et désignait un étranger appartenant à un peuple non-hellénique. Les Romains étaient donc eux-aussi perçus, à l'origine, comme « barbares » par les Grecs. Il est ensuite adopté par la langue latine. La conquête de la Grèce par Rome à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J. -C., consécutivement aux guerres de Macédoine, achève de définir les « barbares » comme tous les peuples étrangers au monde gréco-romain. Sur ce sujet, voir : Bruno DUMEZIL (dir.), *Les Barbares*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

<sup>1095</sup> *Fam.* XI 8, 31.

regroupe une réalité plutôt vague, souvent opportuniste et idéologique. Sont ainsi souvent dépeintes sous ce terme des populations variées, tant géographiquement que chronologiquement : on trouve ainsi pêle-mêle les Français, les Carthaginois, les Scythes, les Allemands, les Aragonais ou encore les Tchèques. Mais on devine alors que cet usage sert surtout à définir en négatif, dans la bouche de Pétrarque, les sujets italiens de l'Empire comme héritiers des habitants de l'*Urbs*.

Lorsque Charles IV quitte précipitamment la Péninsule en avril 1355 suite à son couronnement romain pour revenir en Bohême, Pétrarque lui adresse la *Fam.* XIX 12 dans laquelle il lui assène d'entrée : « tu abandonnes tout cela pour retourner [...] vers ton royaume barbare<sup>1096</sup> » (*et hec linquis et [...] ad barbarica rursum regna revolveris*). Qualifier la Bohême<sup>1097</sup> de « royaume barbare » (*barbarica regna*) renvoie évidemment à l'Antiquité et aux peuples non-romains, mais témoigne probablement aussi d'une perception xénophobe contemporaine des Italiens du XIV<sup>e</sup> siècle envers les étrangers, similaire à celle dont faisait preuve l'empereur Nicéphore quatre siècles auparavant. La comparaison est donc double : il s'agit à la fois d'une référence temporelle (les Tchèques du Moyen Âge sont comparés aux barbares de l'Antiquité) et spatiale (les Tchèques sont vus comme barbares car non-Italiens).

Ce texte témoigne donc également d'une certaine forme de condescendance de la part du poète pour les pays d'Europe centrale. Le dédain assumé dont il fait preuve à l'égard de cette contrée qui, si elle confère une légitimité politique à l'Empereur au sein de la hiérarchie des princes allemands, ne justifie nullement son pouvoir aux yeux des Italiens. Pétrarque nuance cependant son argumentation en mentionnant d'autres souverains antiques « étrangers », notamment dans la *Fam.* XX 2, évoquée précédemment<sup>1098</sup>, dans laquelle il rappelle que des princes originaires d'Espagne<sup>1099</sup>, d'Afrique<sup>1100</sup>, d'Arabie<sup>1101</sup> ou de Syrie<sup>1102</sup> ont jadis régné sur un Empire dont le cœur se situe pourtant dans une cité d'Italie.

---

<sup>1096</sup> *Fam.* XIX 12, 2 : « Ainsi donc, après avoir obtenu sans peine et sans verser de sang ce que ton grand-père et d'innombrables autres avaient convoité au prix de tant de sang et de tant de peines – le chemin de l'Italie aplani et ouvert, le seuil de Rome accessible, un sceptre acquis facilement, un Empire calme et paisible, un diadème non souillé de sang – faute de reconnaissance envers de si grands dons ou faute de les apprécier à leur juste valeur, tu abandonnes tout cela pour retourner – ô quel lourd labeur que de vouloir changer la nature ! – vers ton royaume barbare. » ; « *Ergo tu, Cesar, quod avus tuus innumerique alii tanto sanguine quesierunt tantisque laboribus, sine labore adeptus et sanguine, complanatam apertamque Italiam, patens lumen urbis Rome, sceptrum facile, imperturbatum ac pacificum imperium, incruenta dyademata, vel tantorum ingratus munerum vel rerum non ydoneus extimator, et hec linquis et – o naturam mutare magnus labor ! – ad barbarica rursum regna revolveris.* »

<sup>1097</sup> Sur la Bohême, voir Partie III, chap. 3.2.3.

<sup>1098</sup> Sur la *Fam.* XX 2, voir chap. 3.1.2.

<sup>1099</sup> *Fam.* XX 2, 3-4.

<sup>1100</sup> *Ibid.*

<sup>1101</sup> *Ibid.*

<sup>1102</sup> *Ibid.*

Pétrarque semble donc, de prime abord, voir l'Empereur comme un prince issu d'une nation « barbare », appelé à diriger l'Italie et l'Empire de la même façon qu'un podestat étranger à la cité y fait régner la paix entre les factions rivales. Mais ce n'est pas aussi simple. Ainsi la lecture de la *Fam.* XXI 1 adressée à l'archevêque de Prague en avril 1357<sup>1103</sup> se termine-t-elle sur le paragraphe suivant :

« Je me rappelle avec quelle gentillesse tu me répétais souvent : “ Je te plains, ami, d'être venu chez les barbares ”. Pour ma part, j'avoue n'avoir rien vu de moins barbare, rien de plus humain que César et quelques hauts personnages de son entourage – je m'abstiens sciemment de donner leurs noms – des hauts personnages, dis-je, remarquables et dignes de plus grande mention ; des gens parfaitement aimables et affables, comme s'ils étaient nés à Athènes en Attique<sup>1104</sup>[...] »

Pétrarque minimise donc l'appartenance – pourtant réelle – de l'Empereur et de son entourage proche à un peuple « barbare », leurs fonctions supérieures leur conférant par essence une identité « romaine<sup>1105</sup> » qui suffit à les légitimer aux yeux de l'auteur, « comme s'ils étaient nés à Athènes en Attique<sup>1106</sup> » (*etiam si “ Athenis athicis ” nati essent*). Il est par ailleurs savoureux de constater, à en croire les propos rapportés de l'archevêque, que ce dernier taquine le poète sur son séjour « chez les barbares<sup>1107</sup> » (*ad barbaros*) en s'identifiant lui-même à ces derniers de par son appartenance à la nation tchèque. Le poète joue sciemment ici avec la définition initiale du terme latin « barbare » en évoquant le monde romain classique au travers de ses ramifications étrangères, la mention d'Athènes<sup>1108</sup> (*Athenis athicis*) renvoyant encore ici à une Antiquité romaine sous forte influence hellénique<sup>1109</sup>.

### *Une référence antique à l'altérité*

La mention des barbares évoque immédiatement l'Antiquité et le passé romain, tant républicain qu'impérial. Dans la *Fam.* XI 16, écrite aux quatre cardinaux mandatés pour rétablir l'ordre à Rome :

---

<sup>1103</sup> F. PETRARCA, *Lettere all'Imperatore*, note des traducteurs, p. 81.

<sup>1104</sup> *Fam.* XXI 1, 4 : « *Recolo quam suaviter michi illud identidem inculcabas : “ compatior tibi, amice, qui ad barbaros venisti ”. Ego vero nichil barbarum minus, nichil humanum magis profiteor me vidisse quam Cesarem et aliquot circa eum summos viros, quorum modo nominibus scienter abstineo, summos, inquam, viros et insignes, dignos maiore memoria ; quod ad hec attinet, abunde mites et affabiles, etiam si “ Athenis athicis ” nati essent. [...]* »

<sup>1105</sup> Voire italienne si l'on en croit les propos de Pétrarque qualifiant Charles IV de « véritable Italien » dans la *Fam.* X 1. Voir : Partie III, chap. 3.2.1.

<sup>1106</sup> *Fam.* XXI 1, 4.

<sup>1107</sup> *Ibid.*

<sup>1108</sup> *Ibid.*

<sup>1109</sup> Les Grecs sont par ailleurs classés parmi les barbares dans plusieurs autres lettres de Pétrarque, notamment la *Fam.* XXI 8 adressée à l'impératrice Anna de Schweidnitz. Voir : Partie III, chap. 3.3.3.

« Tout d'abord, je pense que vous êtes convaincus qu'il n'existe aucun nom au monde qui soit plus retentissant que celui de la République romaine, c'est ce que ne pourront nier aucune région, aucune nation, aucun peuple barbare, mais que l'univers lui-même, s'il pouvait parler, affirmerait d'une seule voix, la reconnaissant sincèrement comme sa capitale, toute hirsute, négligée et déparée qu'elle soit<sup>1110</sup>. »

Les peuples barbares<sup>1111</sup> (*barbaries*), mentionnés au côté des « nations<sup>1112</sup> » (*gens*) du monde et de « l'univers lui-même<sup>1113</sup> » (*orbis ipse terrarum*) servent ici de contrepoint de légitimité au prestige éternel de Rome, dont le poète ne précise pas la nature impériale mais bien républicaine. C'est donc de la cité qu'il part, car le contrepoint des « barbares » y renvoie inévitablement. Toutefois, toute cité est connectée au reste de l'univers, et Rome, de par son histoire tant passée que présente, ne peut en être détachée. Le schéma bartolien<sup>1114</sup> trouve donc ici une nouvelle application : la figure symbolique des barbares, qui n'existe de prime abord qu'en lien avec l'histoire de la cité et des individus qui lui sont étrangers, permet une extension aux échelons supérieurs.

Ainsi la *Fam.* XI 8, adressée à Andrea Dandolo, doge de Venise, utilise la figure des peuples barbares afin de désigner l'altérité nécessaire à l'union des Italiens. Génois et Vénitiens sont ainsi traités par Pétrarque dans sa lettre comme deux branches cousines d'un même ensemble – les Italiens – dont il déplore avec vigueur la division. Le rappel constant au passé impérial romain sert ici à appuyer l'erreur de belligérants fratricides qui devraient plutôt, selon l'auteur, diriger leur violence de façon commune contre des cités et des peuples étrangers.

« Que personne, je vous en prie, n'aille vous induire en erreur : vous faites la guerre à un peuple agressif et invincible et, je le dis avec tristesse, un peuple d'Italie. Ah ! Si du moins vous aviez comme ennemies les villes de Damas ou de Suse, de Memphis ou de Smyrne, au lieu de Gênes, si vous combattiez contre les Perses ou les Arabes, contre les Thraces ou les Illyriens<sup>1115</sup> ! »

Un peu plus loin<sup>1116</sup>, les barbares servent encore de justification théorique à une unité

---

<sup>1110</sup> *Fam.* XI 16, 4 : « *Primum hoc animis vestris reor insitum, nullius humane rei nomen esse soniantus quam Reipublice Romanorum ; hoc michi nulla regio, nulla gens, nulla barbaries negabit, sed orbis ipse terrarum, si loqui possit, uno ore fatebitur, et suum caput ingenue recognoscet, impexum licet neglectumque miserabiliter et incultum.* »

<sup>1111</sup> *Ibid.*

<sup>1112</sup> *Ibid.*

<sup>1113</sup> *Ibid.*

<sup>1114</sup> Voir Partie I, chap. 1.2.2 et 1.3.

<sup>1115</sup> *Fam.* XI 8, 14 : « *Nemo enim queso, vos fallat : cum asperrima atque invictissima et, quod tristius dico, cum italica gente bellum geritis. Utinam inimice urbes vobis essent Damascus aut Susis, utinam Memphis potius aut Smyrna quam Ianua, utinam adversus Persas aut Arabes, utinam adversus Tracas aut Illirios pugnaretis !* »

<sup>1116</sup> *Fam.* XI 8, 17 : « [...] pourvu que vous n'alliez pas oublier que, si une fontaine d'affection ne vient éteindre l'embranchement de cette guerre imminente, des blessures qui se préparent couleront non pas le sang des citoyens de Numance ou de Carthage mais celui des citoyens d'Italie, le sang de ceux qui les premiers, si maintenant quelque soudaine envie de violence devait fondre sur nous ou si quelque troupe de barbares – comme ils l'ont parfois osé, mais jamais sans qu'il leur en coûtât – devait envahir nos frontières, prendrait les armes avec vous pour la défense commune, qui avec vous exposeraient leurs corps à la mort et aux traits des ennemis, que vous-mêmes protégeriez

italienne nécessaire afin de parer une violence par essence extérieure, selon lui, à la Péninsule<sup>1117</sup>. Concept qu'il personnifie à travers « quelque troupe de barbares<sup>1118</sup> » (*aut siqua barbaries*) désireuse d'envahir les frontières de l'Italie, que d'ailleurs Pétrarque désigne sous la formulation possessive « nos frontières<sup>1119</sup> » (*fines nostros*). Enfin, le poète reproche également au doge de Venise son alliance avec le roi d'Aragon, désigné ici comme faisant partie d'un groupe de « rois barbares<sup>1120</sup> » (*barbarorum regum*) :

« Mais pour ne rien te cacher, avec quelle douleur penses-tu que j'ai appris que vous avez contracté dernièrement une alliance avec le roi d'Aragon ? On va donc demander de l'aide à des rois barbares pour que des Italiens soient renversés par d'autres Italiens ? De qui la malheureuse Italie pourra-t-elle attendre secours, si non contents de déchirer à qui mieux mieux leur mère qu'ils devraient vénérer, ses fils vont en plus exciter des étrangers à l'assassiner<sup>1121</sup> ? »

Les barbares servent encore ici d'ennemi *naturel* à l'Italie, et appuient une démonstration visant à faire de l'opposition à l'altérité la seule raison d'être de l'unité des populations italiennes :

« Fous que nous sommes, nous recherchons dans des âmes vénales la loyauté que nous désespérons de trouver en nos propres frères. C'est ainsi qu'à juste titre nous sommes tombés dans ces malheurs dont maintenant nous nous plaignons bien tardivement et bien inutilement, après qu'avec les clés de l'envie, de la cupidité et de l'orgueil nous eûmes ouverts aux Cimbres, aux Huns, aux Pannoniens, aux Français, aux Allemands et aux Espagnols les Alpes et les mers, par lesquelles (en place de murailles) la nature nous avait protégés et qui étaient comme des portes verrouillées qu'un don du Ciel avait placées à nos frontières<sup>1122</sup> [...]. »

Pétrarque y mélange volontairement les époques afin de faire, encore une fois, écho au

---

de vos boucliers et de vos corps tandis qu'eux-mêmes vous protègeraient des leurs, qui avec vous poursuivraient l'ennemi en fuite après avoir vaincu sa flotte, qui ensemble avec vous vivraient, mourraient, combattraient, triompheraient. » ; « *Modo ne illud excidat quod, nisi gliscentis belli ardor fonte aliquo pietatis extinguitur; de vulneribus que parantur non numantinus aut penus sed italicus sanguis fluet et eorum qui, siqua nunc repentina vis ingruat aut siqua barbaries – quod interdum sed nunquam gratis ausa est – fines nostros irrumpat, primi vobiscum arma pro comunium fortunarum defensione suscipient, qui et vestris tegentur et vos clipeis ac corporibus suis tegent, qui profugos hostes vincitis classibus persequentur; pariter vivent, pariter morientur, pariter pugnabunt, pariter triumphabunt.* »

<sup>1117</sup> *Ibid.*

<sup>1118</sup> *Ibid.*

<sup>1119</sup> *Ibid.*

<sup>1120</sup> *Fam.* XI 8, 28 : « *Quanto autem cum dolore, nequid omnino ubi subtraham, audivisse me putas recens vobis cum Aragonie rege fedus ininitum ? ergo ne ab Italis ad Italos evertendos barbarorum regum poscuntur auxilia ? unde infelix opem speret Italia, si parum est quod certatim a filiis mater colenda discerpitur, nisi ad publicum insuper parricidium alienigene concitentur ?* »

<sup>1121</sup> *Ibid.*

<sup>1122</sup> *Fam.* XI 8, 31 : « *Insani, qui in venalibus animis fidem querimus quam in propriis fratribus desperamus. Quo effectum est ut iure optimo in has calamitates inciderimus quas iam sero et inefficaciter lamentamur, postquam Alpes ac maria, quibus, non menibus, natura vallaverat, et interiectas obseratasque divino munere claustrorum valvas, livoris varitiae superbieque clavibus aperiendas duximus Cimbris Hunnis Pannoniis Gallis Theutonibus et Hispanis.* »

passé antique – sont faites mention des Cimbres<sup>1123</sup> (*Cimbris*), des Huns<sup>1124</sup> (*Hunnis*), des Pannoniens<sup>1125</sup> (*Pannoniis*) – tout en renvoyant en même temps au présent de l'écriture, avec l'évocation des Français, des Allemands et des Espagnols, ici désignés par des termes latins<sup>1126</sup> – *Gallis*, *Theutonis*, *Hispanis* – qui font également référence de façon indirecte<sup>1127</sup> au passé romain. Le parallèle entre les Romains de l'Antiquité et les Italiens du XIV<sup>e</sup> siècle se poursuit dans la *Fam.* XX 1, écrite en juin 1355 à Neri Morando :

« Nos ancêtres ont combattu contre les Carthaginois, les Cimbres et les Teutons et les Bretons, ils ont défendu âprement l'Italie contre Hannibal, le Capitole contre les Sénons, leur vraie et invincible vertu leur a fait vaincre tous leurs ennemis ; nous, si, excités à notre défense par l'Oiseau céleste, nous défendons la citadelle de notre capitole contre l'armée si grande des vices barbares qui l'entourent, si nous résistons fermement aux erreurs de la foule qui font du vacarme autour de nous, nous serons plus forts que Manlius, Marius et César lui-même<sup>1128</sup> [...]. »

Lorsque le poète s'adresse à l'impératrice Anna dans la *Fam.* XXI 8 pour lui faire l'éloge du genre féminin suite à la naissance de sa fille, les comparaisons issues du monde « barbare » font l'objet d'un très grand nombre d'extraits<sup>1129</sup>, et sont placés entre ceux issus du monde hellénique<sup>1130</sup> et ceux issus de la Rome antique<sup>1131</sup>, dont ils dépassent en nombre les *exempla*. Le premier extrait où ces derniers sont évoqués en dresse d'ailleurs une liste variée :

« Chez les Carthaginois, chez les Lacédémoniens, chez les Teutons, chez les Cimbres, qui sont des peuples très belliqueux, les femmes se sont comportées avec plus de bravoure que les hommes dans certaines batailles, selon les histoires les plus connues<sup>1132</sup>. »

La catégorie des barbares regroupe la plupart du temps chez Pétrarque une population hétéroclite constituée de Nord-Africains, de Grecs, de Germains et d'Orientaux. Mais plus encore que la simple définition latine d'« étranger », l'usage de ce mot peut aussi avoir chez le poète un sens plus sarcastique, ce dernier n'hésitant pas, dans les ultimes mois de sa vie, à

<sup>1123</sup> *Ibid.*

<sup>1124</sup> *Ibid.*

<sup>1125</sup> *Ibid.*

<sup>1126</sup> *Ibid.*

<sup>1127</sup> Au Moyen Âge, *Gallis* signifie tout autant « Gaulois » que « Français ». Il en va de même pour *Theutonis*, qui signifie à la fois « Teuton » et « Allemand ». Cette double signification historique, renvoyant à la fois aux guerres romaines antiques et à la réalité politique du XIV<sup>e</sup> siècle est, vraisemblablement, tout à fait assumée par l'auteur.

<sup>1128</sup> *Fam.* XX 1, 13-14 : « *Pugnarunt equidem maiores nostri adversus Penos, Cimbro ac Theutonac Britanno, egre vel Italiam ab Hanibale vel Capitolium a Senonibus defenderunt, omnium tandem vera et indomita virtute victores ; nos si capitolii nostri arcem a tanto barbaricorum vitiorum circumfuso exercitu defendimus, ad tutelam nostram celecti alite excitati, si circumstrepentibus vulgi erroribus immota fronte resistimus, et Manlio et Mario et ipso Cesare fortiores erimus [...].* »

<sup>1129</sup> *Fam.* XXI 8, 10-15 ; 20-22.

<sup>1130</sup> *Fam.* XXI 8, 5-10.

<sup>1131</sup> *Fam.* XXI 8, 24-27.

<sup>1132</sup> *Fam.* XXI 8, 10 : « *Apud Penos, apud Lacedemonas, apud Theutonac, apud Cimbro, bellicosissimas gentes, quibusdam in preliis animosius mulieres egisse quam viros, notissime loquuntur historie.* »

utiliser le terme « barbare » pour calomnier les Français qui empêchaient le retour de la papauté à Rome<sup>1133</sup>.

### *L'apport de la théorie khaldounienne*

On pourrait se contenter de l'emploi de l'image poétique des barbares comme « non-Romains », tant chez Pétrarque que, potentiellement, chez d'autres auteurs de la même époque pour désigner les ennemis et/ou adversaires de la romanité, étrangers communs de l'Empire et de l'Italie, en faisant dialoguer l'Antiquité et le Moyen Âge. Mais il convient toutefois de donner une perspective plus large à ce symbole. C'est ici qu'intervient l'historien arabe Ibn Khaldûn<sup>1134</sup>.

Dans la *Muqaddima* (introduction) du *Kitâb al-'Ibar* – connu en français sous le titre de *Livre des Exemples* – ouvrage paru d'ailleurs seulement quelques années après la mort de Pétrarque, en 1377<sup>1135</sup>, Ibn Khaldûn définit les empires selon une théorie<sup>1136</sup> que l'on peut résumer en quelques lignes : une dynastie (*dawa*) à la tête d'un État centralisé fort et hégémonique domine un vaste territoire aux marges desquelles vivent des sociétés tribales étrangères, c'est à dire « barbares » si l'on reprend le mot latin approprié, mais qu'Ibn Khaldûn dénomme par le terme arabe *'asabiya*<sup>1137</sup>. L'État impérial prélève l'impôt sur sa population de souche, laquelle est alors désarmée et cantonnée à un rôle essentiellement économique, au

---

<sup>1133</sup> Nous faisons ici référence à la réponse adressée par Pétrarque à Ancel Choquart en 1373. Choquart, au nom du roi de France Charles V et à la grande colère du poète italien, sommait le pape Urbain V de demeurer en Avignon et de ne pas revenir en Italie. Le premier coup de cette joute épistolaire franco-italienne fut porté par Pétrarque dans la Sen. IX 1, adressée au pape Urbain, dans laquelle le poète attaquait indirectement Choquart. Ce dernier réplique dans la lettre *Galli cujusdam anonymi in F. Petrarcam invectiva*. Pétrarque lui répond en 1373 dans la lettre *Invectiva contra eum qui maledixit Italie*, et il y écrit : « [...] leves letique homines, facilis ac iucundi convictus, qui libenter adcisant gaudia, curas pellant ludendo, ridendo, canendo, edendo et bibendo, barbarorum omnium mitiores » (Voir : PETRARQUE, *Lettres de la vieillesse*, tome III, notes des traducteurs, p. 401-402). Dernière preuve, quelque temps avant sa mort, des sentiments anti-français du poète.

<sup>1134</sup> Abd al-Rahmân Ibn Khaldûn, né en 1332 à Tunis, est l'un des grands intellectuels arabes du Moyen Âge. Son œuvre humaniste remarquable en fait pour beaucoup de spécialistes un précurseur médiéval de la sociologie. Il est l'auteur du *Livre des Exemples*, récit d'histoire universelle établi à partir d'observations faites durant ses voyages et d'expériences personnelles vécues dans les domaines de la politique et de l'administration. L'introduction de cette œuvre, appelée *Prolégomènes (Muqaddima)*, expose sa vision sur la façon dont naissent et meurent les empires. Il décède au Caire en 1406. Sur sa vie, voir : Gabriel MARTINEZ-GROS, *Ibn Khaldûn et les sept vies de l'Islam*, Paris, Sinbad, 2007.

<sup>1135</sup> IBN KHALDUN, *Discours sur l'histoire universelle. al-Muqaddima*, traduction, préface et notes de Vincent Monteil, Paris, Sinbad, 1997.

<sup>1136</sup> Nous reprenons ici l'analyse de l'œuvre d'Ibn Khaldûn proposée dans G. MARTINEZ-GROS, *Brève histoire des empires*, 2014. La théorie khaldounienne, bien qu'imparfaite à elle seule pour comprendre pleinement l'histoire de l'idée impériale dans l'Occident médiéval, permet de proposer une analyse tout à fait intéressante de la complexe dualité, alternant entre complémentarité de circonstance et opposition armée, entre le pouvoir central d'un empire et ses marges tribales. G. Martinez-Gros a donc raison, ainsi qu'il le fait dans son livre, de suggérer aux non-spécialistes de l'histoire de l'Islam médiéval de s'intéresser à cette théorie (G. MARTINEZ-GROS, *op. cit.*, p. 10).

<sup>1137</sup> G. MARTINEZ-GROS, *op. cit.*, p. 17-18.

détriment des activités militaires (police et armée), qui sont alors dévolues à une caste de mercenaires étrangers venus du monde tribal. Ces « barbares » militarisés venus de la *'asabiya*, au bout de quelques générations, finissent par devenir suffisamment puissants au sein de la hiérarchie impériale pour prétendre renverser la dynastie régnante et prendre sa place<sup>1138</sup>. C'est alors que le processus recommence : arrivée au pouvoir, la caste militaire barbare fonde une nouvelle dynastie, désarme ses membres qui finissent par perdre leurs traditions tribales au profit d'un rôle purement administratif et économique<sup>1139</sup>, et entre alors en scène une nouvelle *'asabiya* venue d'une autre marge de l'espace impérial, qui se charge à son tour d'exercer la violence légitime au nom de l'État<sup>1140</sup>.

Replacée dans ce contexte théorique khaldounien, les « barbares » de Pétrarque prennent davantage de profondeur : la Bohême des Luxembourg, quoique d'identité culturelle et linguistique slave mais gouvernée par un souverain allemand, est en quelque sorte une de ces lointaines *'asabiya* de l'Italie, aux origines tribales – les Germains et les Slaves appartenaient durant l'Antiquité aux frontières extérieures de l'Empire romain. Au XIV<sup>e</sup> siècle, quand la famille Luxembourg accède au trône de Bohême puis à l'Empire, aucun prince italien n'est monté sur le trône impérial d'Occident depuis la mort de Bérenger I<sup>er</sup> de Frioul en l'an 924. Les Luxembourg ne sont donc pas ici la *'asabiya* de la dynastie précédente (les Hohenstaufen), mais celle de la cité de Rome, cœur historique et politique de l'Empire. Prince allemand régnant sur un royaume slave, Charles IV de Luxembourg est donc le représentant d'une double *'asabiya* germano-slave qu'un auteur italien va logiquement identifier comme « barbare », mais dont Pétrarque s'évertue à louer la romanité d'esprit et, par extension, la légitimité et la naturalité du pouvoir.

Les barbares, si l'on se base sur cette théorie, sont donc *nécessaires* à l'Empire, tant pour Ibn Khaldûn que pour Pétrarque. Ce dernier n'en a pas forcément conscience en les évoquant, mais il donne sans le savoir du crédit à la théorie d'Ibn Khaldûn en justifiant son engagement en faveur de la légitimité politique des barbares par l'appel à un prince étranger suffisamment puissant, tant militairement que politiquement, pour restaurer l'ordre là où les Italiens eux-

---

<sup>1138</sup> G. MARTINEZ-GROS, *op. cit.*, p. 20-21.

<sup>1139</sup> *Ibid.* ; G. Martinez-Gros, analysant Ibn Khaldûn, évoque deux ou trois générations, soit cent à cent-vingt ans, pour qu'une *'asabiya* perde définitivement ses fonctions militaires tribales au profit d'une autre. Cette périodisation est cependant circonstancielle, et correspond à une étude du phénomène sur le temps court. Une extension de ce phénomène sur la longue durée, en intégrant d'autres paramètres, notamment culturels et liés aux représentations, pourrait permettre de donner une nouvelle dimension à cette théorie.

<sup>1140</sup> G. Martinez-Gros précise dans son ouvrage que le schéma khaldounien fonctionne à merveille pour analyser les changements dynastiques ayant eu lieu dans les mondes islamiques et chinois, mais qu'il devient plus délicat à calquer sur l'histoire de l'Occident médiéval (G. MARTINEZ-GROS, *op. cit.*, p. 23). Néanmoins le concept d'un empire accaparé peu à peu par les barbares qui l'entourent, analysé parallèlement à l'idée de *translatio imperii* sur laquelle on est déjà revenu dans ces pages (voir : Partie I, chap. 1.1.2), nous semble tout à fait pertinent.

mêmes y ont renoncé. Ils sont également ceux qui, venus de l'extérieur de la cité, font le lien entre cette dernière et les deux échelons supérieurs : être un « barbare » au sens où Pétrarque l'utilise au cours du *Trecento*, c'est être principalement un non-Italien mais pas forcément un étranger à l'Empire.

### 3.2 – DEUXIEME NIVEAU : ROYAUMES ET ALLEGORIES

On a évoqué, dans la première partie de ce travail<sup>1141</sup>, le caractère institutionnel du *Regnum Italiae*, et la réalité parfois confuse qu'il peut incarner au sein de l'Empire, et plus généralement dans le monde politique occidental médiéval. Le *Regnum* constitue, on l'a déjà précisé<sup>1142</sup>, le second niveau d'expression de l'engagement pro-impérial, celui au sein duquel s'illustrent des partisans impériaux qui dépassent le simple cadre de la cité et construisent entre eux des réseaux de différentes natures (intellectuels, politiques, militaires). Ces réseaux, on l'a également démontré dans la seconde partie, se manifestent au sein du royaume d'Italie par un certain nombre d'expressions et d'actions, de caractère tantôt pacifique<sup>1143</sup>, tantôt conflictuel<sup>1144</sup>. Mais le *Regnum* constitue également un cadre d'une autre nature : comme la cité, il possède une dimension symbolique puissante, dont nous traiterons ici.

La thématique des « barbares », abordée dans le chapitre que nous venons de clore<sup>1145</sup>, amenait à un questionnement existentiel qui n'est pas encore résolu lorsque Pétrarque décède en 1374 : les Italiens du Moyen Âge sont-ils les héritiers des Romains de l'Antiquité, et si oui, comment peut-on justifier, au *Trecento*, la non-appartenance de Rome au royaume d'Italie ? Si nous avons pu répondre en partie à cette question par la théorie<sup>1146</sup> en rappelant la complexité politique de l'Italie médiévale, elle ne résout cependant pas l'énigme de la confusion symbolique, entretenue parfois à dessein par les auteurs de notre corpus.

---

<sup>1141</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>1142</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.3.

<sup>1143</sup> Voir : Partie II, chap. 2.1 et 2.3.

<sup>1144</sup> Voir : Partie II, chap. 2.3.

<sup>1145</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.4.

<sup>1146</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

On verra donc, dans cette seconde sous-partie, que les royaumes<sup>1147</sup>, au sein de l'Empire, occupent une place symbolique tout à fait particulière dans l'univers pro-impérial italien : la Péninsule, comme cadre de cette étude, constitue le point de départ logique de cette sous-partie, et l'on s'attachera dès lors à tenter d'en définir les ressemblances allégoriques parfois troublantes avec Rome, dont elle est pourtant fondamentalement différente.

Le cadre impérial nous oblige cependant à replacer, aux côtés de l'Italie, d'autres royaumes, à la fois complémentaires et rivaux : Pétrarque qualifiait ainsi de « royaume barbare<sup>1148</sup> » (*barbarica regna*) la Bohême, dont le rôle dans l'affirmation de l'Empire en Italie au cours de notre période a déjà été évoqué dans ces pages<sup>1149</sup>. Nous y reviendrons ici en détail avec d'autres exemples, mais nous nous attarderons au préalable sur la question, incontournable, de l'Allemagne en tant qu'objet symbolique. Étant la terre d'origine principale des Césars médiévaux, elle constitue en quelque sorte une rivale traditionnelle de l'Italie, mais aussi son phare politique : les termes de « guelfe » et de « gibelin » ne sont-ils pas, après tout, des noms propres allemands que les Italiens ont fini par s'approprier<sup>1150</sup> ?

### 3.2.1 – Italie

« Hélas serve Italie, auberge de douleur  
nef sans nocher dans la tempête,  
non reine de provinces, mais bordel<sup>1151</sup> ! »

Cette célèbre diatribe évoquant l'état de l'Italie au début du XIV<sup>e</sup> siècle, extraite du chant VI du *Purgatoire*, est peut-être l'un des passages les plus intéressants de la *Comédie*<sup>1152</sup>. Synthétisant de nombreux éléments du « programme pro-impérial » (légitimité des Allemands à diriger l'Empire<sup>1153</sup>, incurie des gouvernements locaux italiens<sup>1154</sup>, nécessité de rétablir

---

<sup>1147</sup> La question du royaume, tout comme celle des empires, a elle aussi fait l'objet ces dernières années d'analyses renouvelées. On peut ainsi citer : Dominique BARTHELEMY, Isabelle GUYOT-BACHY, Frédérique LACHAUD et Jean-Marie MOEGLIN (dir.), *Communitas regni : La "communauté de royaume" de la fin du X<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle (Angleterre, Ecosse, France, Empire, Scandinavie)*, Paris, Sorbonne Université Presses (Cultures et civilisations médiévales, 72), 2019.

<sup>1148</sup> *Fam.* XIX 12, 2.

<sup>1149</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.4

<sup>1150</sup> Voir : Partie I, chap. 1.2.1.

<sup>1151</sup> *Purg.*, VI, 76-78 : « *Ahi serva Italia, di dolore ostello / nave senza nocchiere in gran tempesta / non donna di provincie ma bordello !* »

<sup>1152</sup> A. DE VINCENZI, *L'Italia di Dante e dei fiorentini scellerati*, p. 8.

<sup>1153</sup> *Purg.*, VI, 96-102.

<sup>1154</sup> *Purg.*, VI, 124-126 : « Car les villes d'Italie sont toutes pleines / de tyrans, et le moindre vilain qui se mêle / d'y être partisan devient un Marcellus. » ; « *Che le città d'Italia tutte piene / son di tiranni, e un Marcel diventa / ogne villan che parteggiando viene.* »

l'ordre dans la Péninsule par l'intervention d'un pouvoir supérieur<sup>1155</sup>...), ce moment clé du *Purgatoire* donne une place majeure à l'Italie. Sa représentation, radicalement différente de celles qu'on pouvait lire des années auparavant chez Salimbene ou chez Dino Compagni, est un marqueur temporel : l'Italie y devient alors tout à la fois le lieu de l'action, le personnage central, la quête, le but, la fin du récit. L'usage de l'Italie comme thème épistolaire et politique n'est pas nouveau chez l'auteur<sup>1156</sup>, et fait l'objet depuis quelque temps d'analyses spécifiques<sup>1157</sup>. Dante innove dans la forme tout en faisant preuve d'une certaine économie de moyens : l'allégorie italienne, simplement esquissée mais bien présente, y émerge comme un contrepoint symbolique intéressant à d'autres types d'allégories politiques, comme notamment l'aigle<sup>1158</sup> du *Paradis*. Pétrarque, comme on va le voir, pousse quelques décennies plus tard l'exercice allégorique jusqu'à l'excès, mettant en scène l'Italie qu'il dépeint comme lieu de l'action sous des formes très variées, et en la personnifiant sous des figures aux significations complexes.

### *L'Italie comme espace géographique symbolique*

L'Italie, dans les écrits de Pétrarque, est un espace géographiquement plutôt bien délimité. Au nord, la frontière avec le monde germanique est barrée par les « sommets des Alpes<sup>1159</sup> » (*iugis Alpium*), qu'il évoque à plusieurs reprises dans ses lettres<sup>1160</sup>. C'est un territoire traversé par les fleuves, lesquels quadrillent les terres et permettent d'en arpenter l'espace<sup>1161</sup>. Des deux côtés des terres, les mers, Tyrrhénienne et Adriatique, servent de « murs » (*menibus*) dressés par la nature aux frontières de la Péninsule<sup>1162</sup>. Gênes et Venise, en guerre permanente, constituent cependant les « deux astres de l'Italie<sup>1163</sup> » (*duo [...] Italia lumina*),

<sup>1155</sup> *Purg.*, VI, 114-117.

<sup>1156</sup> Voir : DANTE, *Epistola*, VI.

<sup>1157</sup> Voir : A. DE VINCENTIIS, *op. cit.* .

<sup>1158</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>1159</sup> *Fam.* XXI 7, 2 : « Tu sais combien de fois il s'est rendu auprès de toi malgré des pluies ou des chaleurs malencontreuses, avec quelle sagacité et quelle diligence il a franchi les sommets des Alpes et surmonté les difficultés de la route et des événements, en s'oubliant lui-même pour t'obéir. » ; « *Scis quotiens ad te ille vel imbribus vel estibus importunis, quam sagaciter quamque impigre venerit superatis iugis Alpium et omni temporum ac viarum difficultate perdomita, dum tibi obsequitur oblitus sui.* »

<sup>1160</sup> *Fam.* X 1, 7 ; *Fam.* X 6, 1 ; *Fam.* XI 8, 31 ; *Fam.* XXI 7, 2.

<sup>1161</sup> *Buc. Carm.* I 107-19 : « [...] les terres que traversent le Pô, le Tibre et l'Arno, le Rhin et le Rhône, celles que baigne l'Océan, toutes, aujourd'hui, répercutent les chants de notre berger. » ; « [...] *que rura Padus, que Tybris et Arnus, que Renus Rodanusque secant, queque abluunt equor. Omnia iam resonant pastoris carmina nostri.* »

<sup>1162</sup> *Fam.* XI 8, 31 : « [...] les mers, par lesquelles (en place de murailles) la nature nous avait protégés et qui étaient comme des portes verrouillées qu'un don du Ciel avait placées à nos frontières » ; « [...] *ac maria, quibus, non menibus, natura vallaverat, et interiectas obseratasque divino munere claustrorum valvas* [...] »

<sup>1163</sup> *Fam.* XI 8, 4 : « Vous courez maintenant aux armes, vous, deux peuples puissants, deux villes florissantes, et pour m'exprimer d'une façon brève, vous, les deux astres de l'Italie. » ; « *Surgitis nunc ad arma duo potentissimi*

dont Pétrarque déplore les querelles fratricides<sup>1164</sup>.

L'Italie est en effet, pour les deux auteurs, une « auberge de douleur<sup>1165</sup> » (*di dolore ostello*), un corps blessé qui souffre malgré l'endurance dont elle a su faire preuve<sup>1166</sup>. Mais en dépit de ces blessures, ce qui frappe immédiatement à la lecture des sources, c'est l'unité apparente de l'espace italien face à l'étranger et aux « barbares ». Pétrarque décrit Génois et Vénitiens comme des « peuples italiens<sup>1167</sup> » (*italica gente*), soulignant certes leurs divergences politiques dans sa lettre adressée au doge de Venise mais les réunissant tout de même en une seule entité dont il appuie l'absurdité des querelles.

Le *Bucolicum Carmen* nous propose quant à lui d'autres représentations de l'Italie, qui ne sont toutefois pas exemptes de controverses. Le poète reprenait déjà le toponyme « Ausonie », utilisé par Virgile dans ses *Bucoliques* pour désigner l'Italie toute entière<sup>1168</sup>, pour la qualifier dans sa lettre à Andrea Dandolo<sup>1169</sup>. On le retrouve dans l'églogue VIII, *Divortium*<sup>1170</sup>. D'autres images émaillent certaines églogues bucoliques pétrarquiennes, et portent avec elles leur lot d'interrogations : ainsi la Péninsule est-elle régulièrement transformée en « forêts ». Mais s'agit-il réellement de l'Italie ?

Ces forêts sont celles où règne tout d'abord Argus<sup>1171</sup>, demi-dieu berger que le poète utilise comme avatar du roi de Naples Robert d'Anjou<sup>1172</sup>. L'églogue II, qui évoque la mort du souverain, semble bercée par la tristesse du poète face à la mort de celui auquel il doit sa renommée et dont il espérait qu'il prenne la tête d'une Italie réunifiée sous une seule monarchie.

---

*populi, due florentissime urbes, duo ut dicam breviter, Italie lumina [...]. » ; Fam. XI 8, 15 : « Quelle peut être la fin de la guerre, du moment qu'elle est inévitable, vainqueurs ou vaincus – le jeu de la fortune est en effet incertain – que l'un des deux astres de l'Italie s'éteigne et que l'autre s'obscurcisse ? » ; « Quis autem belli finis ubi seu victores fueritis seu victi – anceps est enim alea fortune – necesse est ut alterum e duobus Italie luminibus extinguatur, obscuretur alterum ? »*

<sup>1164</sup> Fam. XI 8, 14 : « Que personne, je vous en prie, n'aille vous induire en erreur : vous faites la guerre à un peuple agressif et invincible et, je le dis avec tristesse, un peuple d'Italie. » ; « *Nemo enim queso, vos fallat : cum asperrima atque invictissima et, quod tristius dico, cum italica gente bellum geritis.* »

<sup>1165</sup> Purg. , VI, 76.

<sup>1166</sup> Fam. XX 1, 4 : « Je n'ignore pas les blessures dont souffre maintenant l'Italie et dont elle a souffert dans le passé ; elle s'est désormais endurcie et ses nombreuses cicatrices l'ont rendue insensible [...]. » ; « *Non sum nescius Italie vulnerum, que nunc que ve olim perpessa ; iam malis induruit et callum crebris cicatricibus superduxit [...]. »*

<sup>1167</sup> Fam. XI 8, 14.

<sup>1168</sup> Ancienne désignation de la Campanie, qui, chez Virgile, a fini par désigner l'Italie toute entière. Pétrarque semble l'utiliser pour désigner surtout l'Italie du Nord lorsqu'il décrit l'espace séparant Gênes de Venise.

<sup>1169</sup> Fam. XI 8, 4.

<sup>1170</sup> Buc. Carm. , VIII, 57-60 : « Là-bas les violettes sous la rosée ont des pâleurs plus délicates et, dans les buissons, les roses ont un parfum plus subtil, un plus bel incarnat ; plus pur là-bas, dans ma patrie, est le ruisseau vagabondant dans les prés, plus douce enfin la saveur des herbages d'Ausonie. » ; « *Illic et viole melius per roscida pallent, / per dumeta rose melius redolentque rubentque, / purior ac patrius illic michi prata pererrat / rivus, et ausonie sapor est iam dulcior herbe.* »

<sup>1171</sup> Argus est également présent dans le *Purgatoire* de Dante. Voir : Purg. , XXIX, 95.

<sup>1172</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 56.

Robert d'Anjou/Argus quitte donc les forêts du monde et les deux personnages de l'églogue se lamentent sur « l'angoisse<sup>1173</sup> qui étreint la forêt, son royaume<sup>1174</sup> [...] » (*regnateque videt quanta est angustia silve*).

La métaphore des forêts pour désigner l'Italie réapparaît plusieurs fois dans le recueil bucolique pétrarquien. Elle revient dans l'églogue V, où les forêts deviennent la demeure de l'allégorie de Rome, dépeinte ici en « reine des bois<sup>1175</sup> » (*silvestribus [...] regina*). Deux frères bergers, Martius et Apicius, figurant les barons romains, se disputent sur l'avenir de leur mère, jusqu'à ce qu'un troisième frère, Festinus, intervienne pour trancher définitivement en sa faveur en déclarant :

« Pourquoi en bavardages gaspillez-vous ces heures qui s'envolent ? Le voici le troisième, votre cadet, que vous piétinez sans cesse. Les forêts lui appartiennent. Déjà sur le sol de nos pères il jette des fondations. À lui notre mère a confié campagnes et troupeaux et, sur le sein de son fils, elle repose en sûreté<sup>1176</sup>. »

La forêt revêt donc ici un sens plus flou, pouvant autant faire référence à la périphérie de Rome qu'à l'Italie toute entière. Cette mention n'est pas la dernière. Dans l'églogue VI, écrite au moment du coup d'État de Cola di Rienzo (c'est-à-dire au cours de l'année 1347), on trouve dès le premier vers le passage suivant :

« Qui a livré tout le bocage à la divagation dévastatrice des boucs ? Quelle faute ont donc commise nos forêts ? Sur elles Jupiter avait répandu la céleste rosée, et son

---

<sup>1173</sup> Les traducteurs de l'édition française du *Bucolicum Carmen* précisent que le terme *angustia*, traduit chez eux par « angoisse » a pu poser problème dans des traductions antérieures, tant française qu'anglaise : « Develay et Bergin nous semblent s'être trompés sur la signification de ce mot, qui se rencontre très rarement au singulier. Le premier : “ il voit combien est petite la forêt où il a régné ”. Le second : “ *marking how small the woodland now seems that once he reigned over.* ” » (Voir : PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 56). Ce détail, en apparence anodin, prend tout son sens dès lors qu'on s'interroge sur la perception de l'Italie dans le contexte politique qui est le nôtre, car Pétrarque avait davantage tendance à exprimer l'anxiété constante de ses compatriotes face à l'absence de pouvoir central fort que de la ridiculiser. La traduction « angoisse » nous semble donc la plus appropriée.

<sup>1174</sup> *Buc. Carm.*, II, 115-124 : « Mais lorsqu'il fut las des bocages et de son labeur, il s'en alla sans espoir de retour. D'un coup d'aile rapide, par les libres espaces, il s'envole jusque sur les monts. Là, du plus haut sommet, il abaisse ses regards sur nos soucis et nos agitations, et voit toute l'angoisse qui étreint la forêt, son royaume, il s'entretient avec Jupiter, et lui confie son bercail orphelin. Adieu Argus ! Tous, autant que nous sommes, nous ne tarderons guère à te suivre. » ; « *Postquam pertesum est nemorum longique laboris, / irrediturus abit, volucrique per avia saltu / evolat in montes. Illinc de vertice summo / despicit et nostras curas nostrosque tumultus, / regnateque videt quanta est angustia silve ; / alloquiturque Jovem et viduum commendat ovile. / Arge, vale ! Nos te cuncti, mora parva, sequemur.* »

<sup>1175</sup> *Buc. Carm.*, V 33-38 : « *Martius*. Une vaste demeure lui appartient, fondée sur une colline boisée, qu'autrefois nos frères héroïques longtemps honorèrent des marques d'un pieux respect. C'était l'époque où notre mère étendait son renom au loin. Elle n'était que trop enviée dans tous les pâturages, foisonnante en enfants, fameuse par ses trésors silvestres, puissante reine des bois. » ; « *Martius : Est domus ampla sibi, nemoroso condita colle, / dudum magnanimi longo quam tempores fratres / obsequijs coluere pijs. Tum cognita late / mater erat, saltus nimis invidiosa per omnes, / felix et partu, et silvestribus inclita gaçis, / ac nemorum regina potens [...].* »

<sup>1176</sup> *Buc. Carm.*, V, 115-119 : « *Quid vano sermone leves consumitis horas ? / Tertius ille minor, quem vos calcare soletis, / silvas habet frater, iam fundamenta domorum / sede locat patria ; genitrix sibi rura gregemque / credidit et nati gremio segura quiescit.* »

épouse frissonnante, des ruisseaux écumants. C'était aux premiers temps, avec l'infatigable Pyreus, et Phanius<sup>1177</sup>. »

Les forêts italiennes prennent ensuite, dans la même églogue, les atours d'une « chénaie<sup>1178</sup> » (*quercus*) lorsque le poète souhaite évoquer, par l'intermédiaire de son personnage Pamphile, l'absence du pontife romain dans la Péninsule. L'usage de la métaphore forestière pour évoquer l'Italie est cependant compréhensible si on considère l'œuvre dans laquelle Pétrarque en fait l'emploi. Il est néanmoins intéressant qu'il en use comme d'un lieu théâtral, faisant écho, de manière indirecte, aux célèbres « forêts obscures<sup>1179</sup> » (*selva oscura*) des premiers vers de l'*Enfer* de Dante. Cette métaphore végétale est toutefois loin d'être la seule que l'on trouve dans la poésie pétrarquienne<sup>1180</sup>. Ces images, qui puisent ici leurs références dans la poésie classique de Virgile, donnent une profondeur nouvelle à l'Italie dépeinte par le poète dans son œuvre. Davantage qu'une collection de cités, l'Italie y apparaît comme un espace vaste, délimité par la nature et sur lequel règnent de puissants personnages.

#### *Une unité sous-entendue ?*

Pour ce qui concerne Dino Compagni et Salimbene, l'ancrage plus local de leurs récits ne permet que rarement à l'Italie d'y émerger comme un tout géographique cohérent. Les régions italiennes y sont dépeintes de façon séparée : chez Salimbene comme chez Dino Compagni, la Toscane<sup>1181</sup> n'est, la plupart du temps, pas comparable à la Lombardie<sup>1182</sup>, et l'Apulie n'a aucun rapport avec l'Émilie. Toutefois, ces cadres ne sont pas strictement définis : lorsque Salimbene évoque les « cités de Lombardie qui se chérissaient entre elles d'un amour profond<sup>1183</sup> » (*De quibusdam civitatibus Lombardie que mutuo amore se intime diligebant*), il apparaît assez vite que le chroniqueur n'a qu'une notion géographique vague de ce qu'est

---

<sup>1177</sup> *Buc. Carm.*, VI, 1-4 : « *Quis nemus omne vagis lacerandum prebuit hircis ? Quid silve meruere mee, quas rore superno / Iupiter, et silvis spumantibus horrida coniunx, / impiger atque olim Pyreos Phaniisque rigarunt ?* »

<sup>1178</sup> *Buc. Carm.*, VI, 135-137 : « Mais toi, quelle raison avais-tu de t'enfuir ? Pourquoi délaisses-tu tes paisibles enclos ? Pourquoi cette quête de terres lointaines, ce mépris de la chénaie ancestrale ? » ; « *Que tibi causa fuge ? Cur claustra quieta relinquis ? / Cur, longinqua sequens, quercus contemnis avitas ? / Quo claves, vesane, rapis ? [...]* »

<sup>1179</sup> *Inf.*, I, 2.

<sup>1180</sup> Une autre image végétale mise en avant dans le *Bucolicum Carmen*, notamment dans l'églogue X, est celle du laurier, dont la signification symbolique est ambiguë : est-elle une référence à la carrière poétique ? à l'Italie ? à Laure, muse du poète ? La réponse n'est probablement pas unique. Voir : PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 202-205.

<sup>1181</sup> Le départ d'Henri VII de Lombardie et son arrivée en Toscane sert d'ailleurs de contexte pour l'épisode de la destruction des aigles impériales sur les murs de Florence. Voir : DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 35.

<sup>1182</sup> Dino Compagni s'attarde longuement dans le livre III de la *Chronique* sur le poids politique des Visconti en Lombardie, qui apparaissent alors comme des personnages au pouvoir politique presque égal à celui des empereurs. C'est notamment le cas de Matteo Visconti. Voir : DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 24.

<sup>1183</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 940-941 ; *Cronica*, p. 801.

réellement la Lombardie : y sont ainsi intégrées des cités telles que Bologne<sup>1184</sup>, Modène<sup>1185</sup> ou Ferrare<sup>1186</sup>, dont l'appartenance à l'espace lombard est tout à fait contestable, tant au XIV<sup>e</sup> siècle que de nos jours. Est-ce réellement de la Lombardie dont parle le Franciscain ? Derrière cette définition « large » de la région septentrionale se dessine en réalité davantage une perception par Salimbene des territoires du *Regnum Italiae* alors sous obédience gelfe.

Néanmoins l'Italie dans son ensemble demeure un thème sous-jacent, dont l'unité, certes inexistante, ne demande qu'à être stimulée pour prendre une forme encore embryonnaire. C'est ainsi le cas lorsque Salimbene cite les *Versus Merlini*<sup>1187</sup> qu'il introduit par la phrase : « Les vers de Merlin qu'il fit au sujet de certaines cités d'Italie, pour qu'elles puissent se protéger<sup>1188</sup> » (*De versibus Merlini, quos fecit de quibusdam civitatibus Italiae, ut sibi cavere possent*). On retrouve alors dans ces prophéties, qui ne sont qu'un emprunt du chroniqueur à une source extérieure – en l'occurrence Geoffroy de Monmouth<sup>1189</sup> – un découpage de l'Italie en régions nettement distinctes<sup>1190</sup>, elles-mêmes subdivisées en cités<sup>1191</sup>, mais dont la cohésion semble évidente aux yeux de Salimbene.

Les prophéties sont en tout cas un sujet de réflexion intellectuel qui ne s'éteint pas en

---

<sup>1184</sup> *Ibid.* : « Voici les cités qui, en ces temps-là, s'étaient liées et réunies par un grand traité d'amour et en un lien d'affection : Plaisance, Parme, Crémone, Reggio, Modène, Bologne, Ferrare, Brescia, car elles étaient toutes du parti de l'Église. Le parti impérial avait été depuis longtemps chassé en exil hors de chacune de ces cités, et errait de par le monde sans espoir de retour pour autant que cela dépendait des gens du parti de l'Église. Mantoue faisait exception à cause de messire Pinamonte qui y exerçait le pouvoir. » ; *Cronica*, p. 801 : « *His diebus iste civitates magno federe amicitie et amoris vinculo copulate erant atque coniuncte, scilicet Placentia, Parma, Cremona, Regium, Mutina, Bononia, Ferraria, Brixia. Nam omnes erant ex parte Ecclesie. Pars vero imperialis iam diu de civitatibus suis exterius exulabat et ibat vagabunda per mundum sine spe redeundi, quantum erat ex parte illorum de Ecclesia. Mantua vero excepte actionis erat propter dominum Pinamontem, qui dominabatur in ea.* »

<sup>1185</sup> *Ibid.*

<sup>1186</sup> *Ibid.*

<sup>1187</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 954-957. ; *Cronica*, p. 813-816.

<sup>1188</sup> *Ibid.*

<sup>1189</sup> Catherine DANIEL, « L'audience des prophéties de Merlin : entre rumeurs populaires et textes savants », *Médiévales*, 57, « Langages politiques, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle », Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009, p. 46-48.

<sup>1190</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 954-957 : « Alors en Lombardie la philosophie s'égarera, / La superbe règnera, elle volera toute entière avec les vents. / La Toscane elle-même sera réputée fourbe par les peuples, / Elle partira en expédition, pour ses péchés elle périra dans la dispersion. / Que la Romagne soit tenue sous le joug par l'étole, / Elle qui, pour son projet, s'acquitte d'une importante contribution. / La Marche d'Ancône demeurera sous l'Église romaine, / Qui ne cessera de lui tondre chaque jour sa laine. / Quant à l'Apulie, elle sera toute pleine de venin. / Beaucoup mourront et ses rois seront anéantis pour leur or. / La Marche abusée pleurera, baignant dans son sang, / Longtemps elle pleurera, elle durera sous un dur pouvoir. » ; *Cronica*, p. 813-816 : « *In Lombardia tunc errabit phylosophia, / superbia regnabit cum ventis tota volabit. / Ipsa Toscana dicetur a gentibus vana, / peregrinando ibit diffusa peccando peribit. / Romandiola sub iugo teneatur a stola, / que in perpensum tallionem reddit immensum. / Marchia Anchontana sub Ecclesia stabit Romana, / Que semper lanam evellet sibi cotidianam. / Apulia vero tota erit plena veneno. / Multi morientur, et reges pro auro delentur. / Marchia delusa plorabit in sanguine fusa / et diu plorabit, sub dura potestate durabit.* »

<sup>1191</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 955. ; *Cronica*, p. 815-816. Sont notamment évoquées dans la suite de la citation des *Versus Merlini* les mêmes cités que celles que Salimbene évoquait précédemment dans sa *Chronique* (Voir : SALIMBENE, *op. cit.*, p. 940-941 ; *Cronica*, p. 801), à savoir Parme, Reggio, Modène, Crémone, Ferrare, Mantoue, Bologne, Faenza, Imola, et bien entendu Milan, mais également Florence.

Italie après la mort de Salimbene en 1288<sup>1192</sup> : Dante mentionne ainsi les prophètes et les devins dans le 4<sup>e</sup> bolge du huitième cercle de l'Enfer<sup>1193</sup>, preuve que cette source pseudo-historique était déjà fortement contestée, même si elle continuait de susciter l'intérêt dans différentes strates de la société italienne<sup>1194</sup>. Pour le Dante du *Purgatoire*, l'Italie n'est en revanche plus comparable à une forêt<sup>1195</sup>, mais bien à un lupanar<sup>1196</sup> (*bordello*) comme on l'évoquait dans l'introduction de ce chapitre, et n'est donc plus la « reine de provinces<sup>1197</sup> » (*donna di province*) qu'elle fut autrefois.

### *L'Italie comme allégorie féminine*

Si l'emploi d'une comparaison injurieuse<sup>1198</sup> sert au poète à insister de façon brutale sur le chaos contemporain de la Péninsule, elle est contrebalancée par l'usage de cette représentation féminine qui semble se confondre avec les figures allégoriques qu'on trouve quelques décennies plus tard dans la littérature italienne. L'influence de Dante se ressent notamment dans la *Chronique* de l'Anonyme Romain lorsque ce dernier évoque les représentations politiques présentées par Cola di Rienzo à la population de Rome<sup>1199</sup>, mais on ne peut que remarquer sa mutation progressive : Dante en fait une « reine<sup>1200</sup> de provinces » et Pétrarque développe cette métaphore féminine dans sa lettre adressée au doge de Venise Andrea Dandolo<sup>1201</sup>, en faisant de l'Italie une « reine du monde quadripartite<sup>1202</sup> » (*reginam Italiam quadripartitus orbis*), titre

<sup>1192</sup> Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale, 83), 2006, p. 13.

<sup>1193</sup> *Inf.* XX.

<sup>1194</sup> C. DANIEL, *op. cit.*, p. 46-48 : « Les prophéties n'intéressent donc pas que les hommes d'Église, même s'ils restent les plus fervents collectionneurs de compilations de prédictions. Elles ne séduisent pas qu'à la cour des puissants, elles savent aussi intriguer les plus faibles, jusqu'à les pousser à se faire eux-mêmes prophètes. Ainsi les puissants ont tout intérêt à trouver des versions orales des prophéties savantes capables de plaire à tous ceux qui n'ont que pas ou peu d'instruction. La prophétie merlinienne, langage politique complexe, trouve un écho auprès du peuple, en Grande-Bretagne, en France et en Italie, et participe à la construction de références culturelles politisées. Les prophéties de Merlin nous permettent donc d'appréhender une forme de communication politique entre les élites et le peuple. »

<sup>1195</sup> *Inf.*, I, 2.

<sup>1196</sup> *Purg.*, VI, 76-78

<sup>1197</sup> *Ibid.*

<sup>1198</sup> *Ibid.*

<sup>1199</sup> L'ANONYME ROMAIN, *op. cit.*, XVIII, p. 181-182 : « Sur le côté gauche il y avait deux îles. Sur la petite se tenait assise une femme honteuse et l'inscription disait : "Voici l'Italie." » ; « *Dallo lato manco stavano doi isole. In una isoletta stava una femina che sedava vergognosa, e diceva la lettera : " Questa ène Italia. "* »

<sup>1200</sup> Nous reproduisons ici la traduction française de Jacqueline Risset, qui traduit *donna* par « reine ».

<sup>1201</sup> *Fam.* XI 8, 4 : « [...] et contrôlant, vous la mer Adriatique, eux la mer Tyrrhénienne, le monde quadripartite reconnût qu'après l'affaiblissement et le déclin, pour ne pas dire la ruine et l'anéantissement de l'empire romain, l'Italie en était encore la reine. » ; « [...] *illis ad meridiem et ad occasum versis, vobis Superum, illis Inferum Mare frenantibus, post debilitatum inclinatumque iam, ne dicam prostratum prorsus et extinctum, romanum imperium, adhuc reginam Italiam quadripartitus orbis agnosceret.* »

<sup>1202</sup> *Ibid.*

qu'elle aurait selon lui gardé au *Trecento* malgré la transformation du monde romain et la division de l'Empire entre Orient et Occident<sup>1203</sup>.

Dante a commencé à utiliser des personnifications allégoriques poétiques sous l'influence de son ami Guido Cavalcanti, lorsqu'il rédige ses premiers poèmes durant la deuxième moitié du *Duecento*<sup>1204</sup>. La littérature italienne des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est en effet une grande productrice d'allégories. En tant que système de représentation, l'allégorie sert par essence à « dire autre chose que ce que l'on veut signifier<sup>1205</sup> ». Comprendre une allégorie implique donc que le public à qui elle est montrée soit parfaitement au courant de la signification de cette dernière. L'allégorie devient dès lors un élément d'un langage propre, destiné à véhiculer un certain type de discours.

Ainsi qu'on l'évoquait précédemment, Cola di Rienzo en fait un usage fameux durant les années 1340<sup>1206</sup>, remarquablement décrit dans le chapitre XVIII de la *Chronique* de l'Anonyme Romain. L'auteur sans nom confirme ici la définition de l'allégorie que nous évoquions à l'instant. La mise en scène symbolique est utilisée sciemment par le tribun pour convaincre le peuple et la classe politique romaine du bienfondé de ses actions :

« Un autre jour, ledit Cola exhorta les gouverneurs et le peuple à bien agir grâce à une allégorie qu'il fit peindre sur le palais du Capitole devant le marché. Sur le mur de dehors, au-dessus de la Chambre, il fit représenter une très grande mer avec des vagues horribles, fortement agitées. Au milieu de cette mer se trouvait un navire presque entièrement submergé, sans timon, sans voiles. Dans ce navire sur le point de chavirer se tenait une veuve vêtue de noir, ceinte d'une cordelière de deuil, la robe déchirée à la poitrine, les cheveux dénoués, comme si elle voulait pleurer. Elle était agenouillée et croisait ses mains fermées sur sa poitrine en signe de piété, comme pour prier que le danger s'éloignât. Au-dessus de la peinture une inscription disait : " Voilà Rome. " Autour de ce navire, dans la partie inférieure, se trouvaient quatre navires qui avaient sombré après que leurs voiles furent tombées, leurs mâts cassés, leurs timons perdus. Dans chacun de ces navires gisait une femme morte noyée. La première s'appelait Babylone, la deuxième Carthage, la troisième Troie et la quatrième Jérusalem<sup>1207</sup>. »

---

<sup>1203</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.2.

<sup>1204</sup> E. BRILLI et G. MILANI, *op. cit.*, p. 69.

<sup>1205</sup> Jean PEPIN, *Dante et la tradition de l'allégorie*, Paris, Vrin, 1970, p. 11. Je remercie ici Raphaëlle Décloître, de l'Université McGill (Montréal), pour m'avoir fait connaître cette référence bibliographique.

<sup>1206</sup> L'ANONYME ROMAIN, *op. cit.*, XVIII, p. 181-182.

<sup>1207</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, XVIII, p. 106 : « Anco secunnario lo preditto Cola ammonio li retori e-llo puopolo allo bene fare per una similitudine la quale fece pegnere nello palazzo de Campituoglio 'nanti lo mercato. Nello parete fòra sopra la Cammora penze una similitudine in questa forma. Era pento uno grannissimo mare, le onne orribile, forte turvato. In mieso de questo mare stava una nave poco meno che soffocata, senza toricolare stava, stava una femina vedova vestuta de nero, centa de cengolo de tristezza, sfessa la gongnere. Stava inninocchiata, incrociava le mano piecate allo pietto per pietate, in forma di precare che sio pericolo non fussi. Lo soprascritto diceva : " Questa ène Roma ". Atorno a questa nave, dalla parte de sotto, nell'acqua stavano quattro nave affali tomoni. In ciascheuna stava una femina affocata e morta. La prima avea nome Babillonia, la secunda Cartaina, la terza Troia, la quarta Ierusalem. »

On retrouve ici, bien des années avant son usage par Pétrarque, une figure allégorique de Rome sous les traits d'une femme dépeinte dans une situation pathétique. Il est intéressant de noter qu'ici, Cola place l'allégorie romaine en comparaison avec quatre autres femmes représentant elles aussi des villes de l'Antiquité, toutes tombées en des mains étrangères au cours de leur histoire<sup>1208</sup>. Il y a donc là une utilisation « proactive » de l'allégorie dans une dimension pédagogique double, à la fois historique et politique, mais dont la finalité est idéologique : Cola veut convaincre les Romains du bien-fondé de son entreprise politique, en convoquant à la fois l'histoire de la cité et celle de l'Italie.

Ce qui est ici remarquable, c'est justement cette séparation effectuée par Cola entre la figure romaine et celle de la Péninsule. L'auteur précise ainsi que cette dernière est peinte sur le côté de la scène, seule sur une île, aux côtés de quatre autres femmes évoquant des vertus, placées sur une île voisine à côté d'un petit îlot contenant l'allégorie de la Foi chrétienne<sup>1209</sup>. On a donc compris que le tribun sépare nettement les deux concepts pour expliquer son entreprise politique à son public. Néanmoins, il prend tout de même soin de les mettre en scène dans des situations similaires, et considère que ses concitoyens savent de quoi il retourne : Rome est, dans son esprit, la capitale historique d'un territoire beaucoup plus vaste, avec lequel elle est à jamais connectée. Cette prétention symbolique peut alors conduire les allégories de Rome et de l'Italie à se confondre.

<sup>1208</sup> Cola, si l'on en croit l'Anonyme Romain, recycle ici le commentaire exégétique du *Livre de Daniel* par saint Jérôme, que nous évoquions précédemment dans cette étude (voir : Partie I, chap. 1.1.2). C'est donc une forme de *translatio imperii* inversée qu'opère ici le tribun : Babylone est en effet tombée aux mains des Perses puis des Macédoniens, Carthage aux mains des Romains, Troie aux mains des Grecs, et Jérusalem aux mains des Babyloniens puis des Romains. Sont donc ici dépeintes des cités et des empires ayant, selon lui, failli. Dans la suite du récit de la *Chronique*, l'auteur précise par ailleurs : « Au-dessus, une inscription disait : “ À cause de l'injustice, ces cités périrent et disparurent. ” Au milieu de ces femmes mortes on remarquait une inscription qui disait : “ Tu fus au-dessus de toute seigneurie. Aujourd'hui nous attendons ici ta ruine. ” » (L'ANONYME ROMAIN, *op. cit.*, XVIII, p. 181-182 ; *Cronica*, XVIII, p. 106 : « *Lo soprascritto diceva : “ Queste citati per la iniustizia pericoloso e vennero meno ”. Una lettera iessiva fra quete morte femine e diceva così : “ Sopra onne signoria fosti in aitura / Ora aspettamo qui la toa rottura. ”* »).

<sup>1209</sup> L'ANONYME ROMAIN, *op. cit.*, XVIII, p. 181-182-183 : « Cette femme parlait et disait : “ Tu privas de pouvoir toutes les terres / Et moi seule tu considéras comme ta soeur. ” Dans l'autre île se trouvaient quatre femmes qui serraient leurs joues entre leurs mains et qui, à genoux, dans une attitude de grande tristesse, disaient : “ Tu fus accompagnée de toutes les vertus. / Aujourd'hui tu es abandonnée en pleine mer. ” C'étaient les quatre vertus cardinales, c'est-à-dire la tempérance, la justice, la prudence et la force d'âme. Dans la partie droite se trouvait un îlot. Sur cet îlot se tenait une femme agenouillée. Elle tendait ses mains vers le ciel dans un geste de prière. Elle était vêtue de blanc. Elle avait pour nom Foi chrétienne et son cri disait ainsi : “ Ô Père suprême, mon guide et mon seigneur, / Si Rome périt, où vais-je aller ? ” ; *Cronica*, XVIII, p. 106-107 : « *Favellava questa e diceva così : “ Tollesti la balia ad onne terra / e sola me tenesti per sorella ”. Nella aitra isola staievano quattro femine colle mano alle gote e alli inuocchi con atto de moita tristezza, e dicevano così : “ D'onne virtute fosti accompagnata. / Ora per mare vai abbandonata ”. Queste erano quattro virtù cardinale, cioène Temperanza, Iustizia, Prudenza e Fortezza. Dalle parte ritta stava una isoletta. In questa isoletta stava una femina innocchiata. Le mano destenneva a cielo como orassi. Vestuta era di bianco. Nome avea Fede Cristiana. Lo sio vierzo diceva così : “ O summo patre, duca e signor mio, / se Roma pere, dove starraio io ? ”* »

## Une allégorie peut-elle en cacher une autre ?

Dans la troisième églogue du *Bucolicum Carmen*, Pétrarque fait intervenir la figure de la nymphe Daphné, poursuivie par Stupeus :

« Daphné, tu étais seule sur un rivage désert, lorsque je t'aperçus pour la première fois. J'hésitais : voyais-je une mortelle ou bien une déesse ? Ainsi ton manteau resplendissait des feux d'une éclatante pourpre ; ainsi d'un étrange parfum il emplissait l'espace. Une lumière astrale irradiait de ton charmant visage. La brise avait sur tes épaules déployé l'or de tes cheveux. J'étais sans mouvement. Le soleil face à tes rayons luttait à son désavantage. De toute ta personne émanait une aura qui n'est pas de ce monde<sup>1210</sup>. »

Si la référence au livre I des *Métamorphoses* d'Ovide semble évidente<sup>1211</sup>, on peut pousser l'analyse un peu plus loin. Dans cette églogue, Daphné demande ainsi à Stupeus, qui la poursuit de ses ardeurs, s'il sait sur quelle colline il se trouve désormais<sup>1212</sup>. Ce à quoi ce dernier répond : « Sa cime impérieuse semble imposer sa loi aux collines alentour ; du haut du ciel dégagé elle abaisse ses regards sur les forêts<sup>1213</sup>. » Marcel François et Paul Bachmann, dans les notes de leur traduction française du *Bucolicum Carmen*, précisent que « si pour Pétrarque la Grèce est un rêve, l'Italie au contraire est bien vivante. Avec lui l'action culmine sur le Capitole. [...] La poursuite amoureuse de Stupeus se transforme, sous l'empire de Daphné, en un parcours initiatique dont l'acte final évoque le couronnement sur le Capitole, le 8 avril 1341<sup>1214</sup>. »

Le personnage féminin de Daphné, emprunt à Ovide et nouvel avatar de Laure<sup>1215</sup>, joue ici le rôle d'intercesseur entre le poète et la gloire capitoline. Les traducteurs poursuivent leur

---

<sup>1210</sup> *Buc. Carm.*, III, 10-19 : « *Dane, ego te solam deserto in litore primum / aspexi, dubius hominemne deamne viderem ; / aurea sic rutilo flagrabat murice palla, / sic celum late insolito complebat odore ; / dulcia sidereas iactabant ora favillas, / Dirigui. Sol cum radijs certabat iniquo / Marte tuis. Totum non nostro lumine corpus / fulgebat, timuique deos ne, forte videndo, / arderent raperentque prius quam vulnera nosset / nostra, vel occultos incensi pectoris ignes.* »

<sup>1211</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 70-71 : « Mais qui est Daphné, que Pétrarque écrit “ Dane ” (on trouve dans les commentaires de l'époque “ Damne ”, “ Dampne ”) ? Partons du récit mythologique que nous propose Ovide (*Métamorphoses*, Livre I). Daphné, nymphe, fille de la Terre et du fleuve Pénée en Thessalie, est poursuivie par Apollon. Elle sentait déjà autour de son corps les bras avides du dieu, lorsqu'elle invoqua le secours de son père : la terre s'ouvrit et Daphné y disparut. À sa place surgit du sol un laurier – en grec, *daphnè* – dont Apollon fit son arbre sacré. On constate que Pétrarque utilise le mythe d'une façon très libre, réalisant là encore ce que Pierre Blanc, à propos de la *canzone* R. S. 23, appelle une “ réécriture égotiste de la mythologie ”. En effet il suppose que la péripétie narrée par Ovide se situe dans un temps antérieur puisque Daphné, rendue à la forme humaine, se félicite de sa victoire sur son poursuivant. »

<sup>1212</sup> *Buc. Carm.*, III, 127 : « Sais-tu bien sur quelle colline tu as pris place ? Mesures-tu la majesté des lieux ? » ; « *Scis quo colle sedes ? Maiestas quanta locorum est ?* »

<sup>1213</sup> *Buc. Carm.*, III, 128 : « *Imperiosus apex dare circum iura videtur / collibus, et celo silvas despectat aperto.* »

<sup>1214</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 72.

<sup>1215</sup> *Ibid.* : « En fait, Laure, écartant par sa vertu les avances de Pétrarque sensuellement épris, détourne sa passion vers la conquête de la gloire littéraire. Francesco ne souhaitait nullement, tout d'abord, cette substitution de Daphné à Laure. [...] Mais Pétrarque a dû accepter que Laure s'effaçât devant Daphné. Le scénario *d'Amor pastorius* reflète cette évolution. »

analyse : « Il faut aussi considérer le rapport existant entre Laure et Rome, la cité des triomphes. [...] Un nouvel ordre de sentiments se développe qui s'exprime en maints passages du *Canzoniere* et trouve dans cette troisième églogue son accomplissement le plus spectaculaire : le culte de Laure-Daphné, à l'origine du mouvement qui achemine l'adepte jusqu'au sommet du Capitole, et c'est Daphné elle-même qui les lui fait gravir<sup>1216</sup>. » En cela, Daphné, femme-laurier grecque, avatar hellénique de sa version italique – laquelle aurait les traits de la célèbre muse de Pétrarque<sup>1217</sup> – peut être perçue, de façon indirecte, comme une proto-allégorie romaine, qui se confond encore avec les intérêts personnels du poète, qu'ils soient de nature affective ou littéraire : derrière la figure de la nymphe qui conduit le poète en haut du Capitole se dessine un personnage incarnant l'italianité.

Mais le cheminement personnel du poète, conjugué à la marche inexorable de l'histoire, va faire sensiblement évoluer cette représentation. Rappelons qu'en 1347, alors que Pétrarque nourrit les meilleurs espoirs dans la tentative révolutionnaire de Cola, l'allégorie féminine de Rome fait une première apparition remarquée dans l'églogue V du *Bucolicum Carmen*, *Pietas pastoralis*, où elle incarne la mère<sup>1218</sup> des trois frères Martius, Apicius et Festinus, qui représentent les barons romains. La figure féminine y est dépeinte comme une vieille épouse abandonnée par son époux, le pape, parti en Avignon depuis déjà plusieurs décennies<sup>1219</sup>. Le poète poursuit sa métaphore dans la sixième églogue, où l'allégorie romaine est à nouveau mise en scène comme la mère de bergers italiens, et dont Pétrarque déplore à nouveau la déchéance<sup>1220</sup>. La figure romaine, dans l'églogue VI, ne sort toujours pas du cadre des forêts italiennes, évoquées précédemment, sur lesquelles régnait jadis Argus, et où s'expriment

<sup>1216</sup> *Ibid.*

<sup>1217</sup> *Ibid.* : « Le parcours évoqué est symbolique. Il suffit de le décrypter en fonction de la réalité vécue. En Daphné on ne peut pas ne pas reconnaître un reflet du visage de Laure. » ; PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 305 : « Citons en écho ce premier quatrain du sonnet R. S. , 263, sur lequel s'achève la première partie du *Canzoniere* : “ *Arbor vittoriosa, triumphale, / onor d'imperadori e di poeti, / quanti m'ài fatto di dogliosi e lieti / in questa breve mia vita mortale !* ”. Il faut aussi considérer le rapport existant entre Laure et Rome, la cité des triomphes. Le sonnet 68 des R. S (qui serait du printemps 1337, période des premiers séjours du poète à Rome) fait apparaître un conflit entre l'idéal céleste, symbolisé par la Rome chrétienne, et l'amour profane qu'il voue à Laure. Un nouvel ordre de sentiments se développe qui s'exprime en maints passages du *Canzoniere* et trouve dans cette troisième églogue son accomplissement le plus spectaculaire : le culte de Laure-Daphné, à l'origine du mouvement qui achemine l'adepte jusqu'au sommet du Capitole, et c'est Daphné elle-même qui les lui fait gravir : cf. R. S. , 71, v. 91-96 et 102-105 ; 72, v. 7-9 ; 119, v. 9, 11-15, 103-105 (à Laure, les valeurs de gloire et de vertu). »

<sup>1218</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 305.

<sup>1219</sup> *Buc. Carm.* , V, 1-7 : « *Martius*. Mon frère, de quoi souffre notre mère vénérable ? Quel mal en elle justifie ces plaintes ? La voici désolée, ruisselante de larmes. Que va-t-elle y gagner, si nos yeux restent secs ! / *Apicius*. Les rapides années dévorent toutes choses. Il n'est rien que ne dompte le temps indomptable. La fortune, la beauté de votre mère sont déchues, et face à la vieillesse décrépite la verte jouvence s'enfuit. » ; « *Martius* : *Quid genitrix veneranda dolet, germane ? Quid illi / accidit hoc dignum gemitu ? Quorsumve recentes / mesta pluet lacrimas, nec lumina nostra madescent ? / Apicius* : *Cuncta vorant anni volucres ; domat omnia tempus / indomitum ; cecidit matris fortuna decorque, / arentique virens senio dat terga iuventus.* ” »

<sup>1220</sup> *Buc. Carm.* , VI, 110-115.

désormais librement ses enfants, les bergers. Ces visions de la matrone romaine régnant tristement au milieu de l'Italie anticipent de plusieurs années celles que l'on retrouve à partir de 1351, dès la première lettre adressée à Charles IV, l'*Exhortatio*, où l'Empereur a remplacé le pape comme époux légitime de la vieille femme<sup>1221</sup>.

L'allégorie de Rome utilisée par Pétrarque dans cette lettre, fait, à la fin du texte, le lien avec le grand-père de Charles, l'empereur Henri VII de Luxembourg<sup>1222</sup>, dessinant par là même une boucle temporelle entre l'aïeul et le petit-fils. Ce qui permet dès lors à Pétrarque de donner une dimension historique supplémentaire à la fiction de naturalité qu'il développe, tant dans le *Bucolicum Carmen* que dans sa correspondance, pour asseoir son argumentation à l'égard d'un empereur qu'il n'a eu de cesse de présenter, dans cette même lettre, comme un « véritable Italien<sup>1223</sup> ». À la suite de l'allégorie romaine, c'est finalement l'empereur Henri lui-même qui prend la parole par l'intermédiaire du poète<sup>1224</sup>. La figure féminine a donc joué le rôle d'intercesseur entre le poète et le futur empereur, au même titre que Daphné-Laure conduit Stupeus-Francesco, avatar du poète, vers le Capitole pour y recevoir les lauriers de la poésie italienne. Le but avoué de cette mise en scène est bien de construire un double lien, à la fois symbolique et réel, entre l'Italie et le royaume sur lequel règne déjà Charles, à savoir l'Allemagne.

### 3.2.2 – Allemagne

« J'ai enfin atteint l'Allemagne et les rives du Rhin, en me délectant de la vue d'une région inconnue, en étudiant avec soin les coutumes de ses habitants et en comparant

---

<sup>1221</sup> *Fam.* X 1, 14-15 : « Imagine-toi maintenant que tu vois la vénérable image de Rome ; figure-toi une matrone avancée en âge, les cheveux épars, les vêtements déchirés, d'une pâleur pathétique, mais d'une âme invaincue et hautaine ; elle n'oublie pas sa majesté d'autrefois et s'adresse à toi en ces termes : “ César – ne méprise pas mon âge – j'ai eu un jour beaucoup de puissance, j'ai déployé une prodigieuse activité ; c'est moi qui ai établi les lois, moi qui ai divisé l'année, moi qui ai enseigné l'art militaire, moi qui, après avoir passé cinq cents ans en Italie, durant les deux cents ans qui suivirent – il y a de cela des témoins absolument dignes de foi – ai parcouru l'Asie, l'Afrique, l'Europe, tout l'univers enfin, y semant la guerre et y remportant la victoire, pour y jeter les fondements de mon empire au prix de beaucoup de sueur, de sang et de sagacité. ” » ; « *Finge nunc animo almam te Romane urbis effigiem videre ; cogita matronam evo gravem, sparsa canitie, amictu lucero, pallore miserabili, sed infracto animo et excelso, pristina non immemorem maiestatis, ita tecum loqui : “ Ego, Cesar, – ne despexeris etatem meam – multa olim potui, multa gessi ; ego leges condidi, ego annum partita sum, ego docui militie disciplinam, ego quingentis annis in Italia consumptis, ducentis ordine sequentibus – cuius rei fide dignissimi testes sunt – Asiam Africam Europam totum denique terrarum orbem bellis et victoriis peragravi, multo sudore multo sanguine multoque consilio surgentis imperii fundamenta communiens. ” »'*

<sup>1222</sup> *Fam.* X 1, 27.

<sup>1223</sup> *Fam.* X 1, 10.

<sup>1224</sup> *Fam.* X 1, 25-27 : « Va, hâte-toi, franchis la barrière des Alpes, elles s'en réjouiront. Rome appelle son époux, l'Italie son sauveur, et elle désire être foulée de tes pieds. [...] C'est à toi seul en effet que Dieu tout-puissant a réservé la gloire qui a été remise à plus tard par le brusque arrêt de mes plans. » ; « *I celer et gaudentia Alpium claustra transcendere ; Roma sponsum, sospitatorem suum vocat Italia et tuis pedibus tangi cupit ; [...]* Solus enim es cui Deus omnipotens interrupti consilii mei dilatam gloriam reservavit. »

chaque usage aux nôtres. Bien que j'aie vu dans chacun de ces pays des choses magnifiques, toutefois je ne suis pas mécontent de mon origine italienne ; bien plus, à dire vrai, plus je voyage, plus grande est l'admiration que j'éprouve pour ma terre natale<sup>1225</sup>. »

Ces phrases, qui figurent au début de la *Fam.* I 4, adressée depuis Aix-la-Chapelle par Pétrarque au cardinal Giovanni Colonna probablement dans le courant de l'année 1333, sont assez révélatrices du rapport que peuvent entretenir les Italiens du XIV<sup>e</sup> siècle, y compris les plus lettrés, avec la terre d'origine du pouvoir impérial médiéval. On sait que la culture antique dont nos auteurs médiévaux sont pétris, et notamment l'influence immense de la *Germanie* de Tacite, a pu contribuer à figer dans l'inconscient et dans l'imaginaire collectif des Italiens une image quelque peu ambivalente du monde germanique. Le Germain antique, barbare vu comme à moitié sauvage et contraire absolu du Romain, fascine toujours autant qu'il répugne. Dans ce travail, *Germanus*, dans son acception médiévale, est cependant traduit par « Allemand ». Ce choix volontaire des traducteurs de nos sources, que nous reprenons largement, n'est pas sans lien avec notre thématique de l'idée impériale. Tout ceci demande donc quelques précisions.

Pour l'historien contemporain, « Allemagne » et « Empire » sont en effet deux concepts quasiment synonymes pour la période médiévale. Étudier l'Allemagne au Moyen Âge revient en effet souvent à écrire l'histoire du Saint Empire, et *vice versa*. Mais cette confusion sémantique empêche d'appréhender la complexité réelle de l'espace impérial médiéval, qui, depuis sa fondation au X<sup>e</sup> siècle, regroupe des peuples variés, dont beaucoup ne sont pas germaniques. Le phénomène est vraisemblablement amplifié par l'usage fréquent dans l'historiographie française, pour les premiers siècles du Moyen Âge central, de l'expression anachronique « Saint Empire romain germanique<sup>1226</sup> ». Le caractère germanique de l'Empire médiéval est essentiellement dû à l'élément fondateur de sa seconde restauration par les Ottoniens en l'an 962 : lorsqu'il devient empereur, Otton I<sup>er</sup> est déjà roi de Germanie, le titre

---

<sup>1225</sup> *Fam.* I 4, 1 : « [...] *Germaniam tandem Rhenique ripas attigi, contemplatus solite mores hominum et aspectu telluris incognite delectatus, ac singulare cum nostris conferens. Et licet multa utrobique magna viderim, me tamen italice originis non penitet ; imo, ut verum fatear, quo latius peregrinator, eo maior natalis soli subit admiratio.* »

<sup>1226</sup> Traduction française du latin *Sacrum Imperium Romanorum Nationis Teutonicae*, expression qui n'est utilisée qu'à partir du règne de Frédéric III de Habsbourg, empereur des Romains de 1452 à 1493. Paradoxalement, les historiographies étrangères n'utilisent pas la mention « germanique » pour définir l'Empire : le monde anglophone le nomme ainsi *Holy Roman Empire*, les Italiens *Sacro Romano Impero*, et les Allemands *Heiliges Römisches Reich*. La nature « germanique » du pouvoir impérial médiéval en Occident, quoique largement reconnue par tous, a toujours été davantage accentuée dans l'historiographie française aux dépens de son identité « romaine ». L'usage en français actuel des formes diminutives « Saint Empire » et « Saint Empire germanique » témoigne donc d'un choix terminologique imprécis éluant complètement, de façon consciente ou non, la nature romaine de l'Empire. Ce choix sémantique, quoique tout à fait défendable, a parfois pour effet pervers de représenter l'Empire médiéval davantage comme une version « primitive » des régimes allemands modernes et contemporains que comme l'État successeur de Rome qu'il a toujours prétendu être au cours des siècles.

impérial ne venant que confirmer l'étendue d'un pouvoir politique qu'il exerce déjà de plein droit depuis l'année 936, date de la mort de son père Henri l'Oiseleur. À ce titre germanique s'ajoute celui de roi d'Italie, qu'il récupère en 951 après la déposition de Bérenger II. Par la suite, on l'a déjà évoqué, le titre impérial reste exclusivement l'apanage de princes allemands jusqu'en 1806, renforçant ainsi la confusion possible entre l'histoire propre du royaume de Germanie, qui possède ses problématiques et ses spécificités, et l'Empire dans sa globalité. Pétrarque cependant, en 1333, ne semble pas faire cette confusion, puisque, toujours dans la *Fam.* I 4, il déclare en évoquant le souvenir de Charlemagne à Aix-la-Chapelle :

« Il y passa le reste de sa vie et y reçut la sépulture, après avoir stipulé que ses successeurs y seraient couronnés et y commenceraient leur règne. Cette coutume est encore observée aujourd'hui et sera observée tant que la nation allemande tiendra les rênes de l'empire romain<sup>1227</sup>. »

### *Des liens profonds avec l'Italie*

Néanmoins, malgré cette particularité, la Germanie médiévale possède un nombre assez intéressant de points communs avec l'Italie, dont elle n'est séparée que par la frontière des Alpes. Ce sont deux espaces politiquement complexes, sur lesquels les empereurs n'ont qu'une autorité relative. Cette affirmation de l'identité allemande du pouvoir impérial, qu'elle soit acceptée ou contestée, n'est pas nouvelle. Dans le chant VI du *Purgatoire*, Dante Alighieri insiste ainsi sur la nature germanique du roi des Romains Albert de Habsbourg, auquel il reproche son absence en Italie :

« O Albert allemand qui abandonnes  
celle qui est à présent indomptable et sauvage,  
toi qui devrais enfourcher ses arçons,  
que tombe des étoiles un juste jugement  
sur ta race, qu'il soit inouï, éclatant,  
et que ton héritier s'en épouvante !  
Comment ton père<sup>1228</sup> et toi avez-vous pu souffrir,  
attirés loin d'ici par la cupidité,

<sup>1227</sup> *Fam.* I 4, 15-16. : « *Postremo ibi vite sue reliquum egit, ibique sepultus est, cauto prius ut successores sui primam inde coronam et prima imperii auspicia capesserent. Quod hodieque servatur servabiturque quandiu romani frena imperii theutonica manus aget.* »

<sup>1228</sup> Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains de 1273 à 1291. Voir Annexe A. Sur l'implication de Rodolphe de Habsbourg en Italie, voir Partie II, chap. 2.2.2.

que fût désert le jardin de l'Empire<sup>1229</sup> ? »

Rétrospectivement, le Dante des années 1310, rédacteur du *Purgatoire*, voyait donc bien le roi des Romains comme un Allemand, non comme un Italien – on est encore loin du « véritable Italien » de Pétrarque – mais dont la légitimité politique impliquait une présence physique sur le sol de la Péninsule. Cette vision de l'Allemagne comme celle d'un royaume aux destinées supérieures est dans l'ère du temps. Salimbene, bien que guelfe, ne fait pas référence à autre chose lorsqu'il cite la prophétie des *Versus Merlini*, qui contient les vers suivants :

« L'Allemagne dominera, elle chassera la zizanie du monde,  
Qui contient des peuples hostiles à l'Empire<sup>1230</sup>. »

Les liens politiques et humains entre les deux royaumes impériaux apparaissent distinctement dans la *Chronique* du Franciscain, davantage que dans nos autres sources. On croise ainsi régulièrement dans le récit de Salimbene toute une galerie d'Allemands, la plupart du temps des troupes impériales ou bien des mercenaires, qui accompagnent l'empereur ou bien les membres de sa famille<sup>1231</sup>. La tentative de récupération du trône sicilien par le malheureux jeune prince Conradin de Hohenstaufen<sup>1232</sup>, est évoquée ainsi par Salimbene :

« La même année [1267], vers la Saint-François [4 octobre], Conradin, fils de Conrad, lui-même fils de l'ex-empereur Frédéric, vint d'Allemagne en Apulie pour s'opposer à Charles et reconquérir la terre de ses pères ; beaucoup de Lombards et de Toscans se joignirent à lui. Jusqu'au lieu de l'affrontement il ne rencontra aucun obstacle sur sa route. [...] La même année il vint à Vérone, au mois d'octobre, avec une grande troupe d'Allemands<sup>1233</sup>. »

---

<sup>1229</sup> *Purg.*, VI, 98-105 : « O Alberto tedesco ch'abbandoni / costei ch'è fatta indomita e selvaggia / e dovesti inforzar li suoi arcioni, / giusto giudicio da le stelle caggia / sopra 'l tuo sangue, e sia novo e aperto, / tal che 'l tuo successor temenza n'aggia ! / Ch'avete tu e 'l tuo padre sofferto, / per cupidigia di costà distretti, / che 'l giardin de lo 'mperio sia deserto. »

<sup>1230</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 955 ; *Cronica*, p. 813 : « Alamannia imperabit zizaniam mundi fugabit, / qui retinet gentes imperium non diligentes. »

<sup>1231</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 605 : « L'empereur habitait à Crémone, il venait souvent et restait près de Parme avec ses Allemands et ses autres partisans, pour voir s'il pourrait tirer vengeance d'une manière ou d'une autre des Parmesans qui l'avaient mis en fuite et avaient détruit sa cité de Vittoria, celle qu'il avait établie près de Parme dans la région dite de Grola. » ; *Cronica*, p. 486-487 : « Et imperator habitabat in Cremona et veniebat frequenter et versabatur circa Parmam cum Theutonicis suis et cum aliis qui erant ex parte sua, si quo modo se posset de Parmensibus vindicare, qui eum fugaverant et Victoriam civitatem suam destruxerant, quam fecerat prope Parmam in contrata que dicitur Grola. »

<sup>1232</sup> Sur Conradin, voir Annexe A. La mort de Conradin est évoquée par Dante dans le chant XX du *Purgatoire*, aux vers 67 à 69 : « Charles vint en Italie, et par pénitence / il prit Corradino pour victime ; et puis / Il envoya Thomas au ciel, par pénitence. » ; « Carlo venne in Italia e, per ammenda, / vittima fè di Curradino ; e poi / ripinse al ciel Tommaso, per ammenda. »

<sup>1233</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 859 ; *Cronica*, p. 718 : « Eodem millesimo, circa festum beati Francisci, venit Conradinus de Alemannia, filius Conradi filii Friderici condam imperatoris, ut iret in Apuliam contra Karolum ad recuperandum terram patrum suorum ; et adhererunt sibi multi Lombardi et multi de Tuscia. Et nullum habuit per viam impedimentum usque ad locum conflictus. [...] Et eodem anno venit Veronam cum magna militia

## *Des liens ambigus ?*

La présence d'éléments militaires italiens venus de Lombardie et de Toscane, ce que Salimbene ne peut passer sous silence, renforce ici un peu plus le caractère composite de l'entourage des princes impériaux, comme nous l'évoquions déjà dans une partie précédente<sup>1234</sup>. Les princes Hohenstaufen sont certes vus comme des étrangers mais sont une source d'attraction pour les Italiens :

« Cette année là encore, savoir l'an du Seigneur 1268, Conradin, qui était le petit-fils de l'empereur Frédéric, faisant fi de l'excommunication de monseigneur le pape, marcha contre Charles que l'Église avait fait roi de Sicile ; de nombreux Lombards et Toscans rejoignirent les Allemands qu'il avait avec lui, et il parvint jusqu'à Rome<sup>1235</sup>. »

L'auteur franciscain, soucieux de décrédibiliser un peu plus les mœurs du parti impérial, y décrit ainsi la déchéance physique du gibelin Julien de Sesso :

« En vérité, ce Julien était le bras du diable ; c'est pourquoi Dieu le frappa de paralysie ; il se dessécha sur tout un côté ; un de ses yeux lui sortit de la tête tout en restant accroché à son orbite, et il ressortait comme une flèche, ce qui était horrible à voir. De plus, il se mis à sentir si mauvais que personne n'osait s'approcher de lui à cause de son abominable puanteur, sauf une jeune Allemande qu'il avait pour maîtresse et dont la beauté était telle qu'il aurait passé pour tout à fait insensible celui qui ne l'aurait pas regardée avec plaisir. Ce Julien, fils d'un bâtard, appartenait à la famille Sesso<sup>1236</sup>. »

Cette déchéance est ici soulignée et appuyée par la liaison qu'entretient Julien, aux dires du chroniqueur, avec une « jeune Allemande<sup>1237</sup> » (*iuvenula Theotonica*). L'Allemagne est donc vue par beaucoup comme une terre source de perversion. C'est également un lieu qui peut prêter le flanc à la rumeur, voire à la légende. On a ainsi évoqué, dans un autre chapitre<sup>1238</sup>, les rumeurs, qui se répandent durant l'année 1284, sur la présence d'un Frédéric II soi-disant revenu d'entre les morts<sup>1239</sup>. C'est donc un lieu étranger, lointain et que les Italiens regardent avec

---

*Theutonicorum in mense Octobris.* »

<sup>1234</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.

<sup>1235</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 862-863 ; *Cronica*, p. 722. : « Item millesimo supraposito, scilicet anno Domini MCCLXVIII, Conradinus, olim nepos Friderici imperatoris, parvipendens domini pape excommunicationem, contra Karolum, quem Ecclesia regem Sycilie fecerat, insurgens, ad Theutonicos quos habuit quam plures Lombardis et Tuscis adiunctis, pervenit usque Romam. »

<sup>1236</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 622-623 ; *Cronica*, p. 503 : « Vere iste Iulianus membrum diaboli fuit. Et ideo paralisi percussit eum Deus, et totus ex uno latere factus est aridus, oculusque eius de capite est egressus, ita tamen quod remanebat in pristino loco, et sicut sagitta apparebat exterius, quod videre orribile erat. Ita etiam factus est fetidus, quod pre nimio fetore nullus sibi aprominquare audebat, excepta quadam iuvenula Theotonica, quam tenebat amasiam ; cuius pulcritudo tanta erat, quod valde reputaretur severus qui non eam libenter aspiceret. Iste Iulianus filius cuiusdam spurii fuit illorum de Sesso. »

<sup>1237</sup> *Ibid.*

<sup>1238</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.1.

<sup>1239</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 951 ; *Cronica*, p. 811.

méfiance, ainsi que le prouve le témoignage, évoqué en ouverture de ce chapitre, de Pétrarque durant l'année 1333<sup>1240</sup>. Mais un royaume avec lequel l'Italie doit pourtant composer de façon constante si elle veut voir ses institutions se perpétuer.

Le *Romzug*<sup>1241</sup> constitue dès lors le lien politique privilégié reliant les deux royaumes, et se révèle ainsi comme un *topos* récurrent dans les œuvres de notre corpus : tous nos auteurs l'évoquent, tant Pétrarque<sup>1242</sup> que Dino Compagni, Dante<sup>1243</sup> ou Salimbene<sup>1244</sup>. La *Chronique* de Compagni rappelle enfin la dimension méprisante du titre de « roi d'Allemagne<sup>1245</sup> » (*re della Magna*) utilisée par les Guelfes Noirs pour qualifier le roi des Romains, qui est alors ramené à sa dimension de prince étranger aux affaires de l'Italie, alors même qu'il effectue le *Romzug* pour coiffer sa couronne impériale :

« Ils manifestèrent ouvertement leur totale inimitié envers l'Empereur, l'accusant de tyrannie et de cruauté, et de s'unir aux Gibelins sans accepter de voir les Guelfes. Et ils écrivaient dans leurs édits : “ Pour l'honneur de la sainte Église et pour la mort du roi d'Allemagne<sup>1246</sup>. ” »

Si l'Allemagne n'est donc pas exactement l'Empire, son espace médiéval ne recouvre cependant pas la même réalité que celle que nous connaissons aujourd'hui. Les territoires que les Italiens médiévaux assimilent à l'Allemagne sont en effet plus étendus et très hétérogènes<sup>1247</sup>. À l'inverse, certains pays sous domination germanique ne sont pas rattachés à l'espace impérial<sup>1248</sup>. Le cas particulier de la Bohême, de culture slave mais rattachée au Saint

---

<sup>1240</sup> *Fam.* I 4, 1.

<sup>1241</sup> Voir : Partie I, chap. 1.0.

<sup>1242</sup> Voir évidemment la *Fam.* X 1, qu'on a longuement citée dans ces pages.

<sup>1243</sup> *Purg.*, VI. Certaines des œuvres de Dante antérieures à la *Comédie*, notamment la *Monarchie* et certaines de ses lettres (V, VI et VII), sont des textes écrits dans le contexte du *Romzug* d'Henri VII de Luxembourg. Voir : Introduction, chap. 0.2.

<sup>1244</sup> On peut rappeler ici la tentative du pape Honorius IV, mentionnée par Salimbene, de faire venir Rodolphe de Habsbourg en Italie pour récupérer sa couronne. Voir : Partie II, chap. 2.2.1. Voir également : SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1094-1095 ; *Cronica*, p. 944).

<sup>1245</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 35 ; *Cronica*, III, XXXV : « [...] e in tutto si scopersono nimici dello Imperadore, chiamandolo tiranno e crudele, e che s'accostava co' Ghibellini, e i Guelfi non volea vedere. E ne' bandi loro diceano : “ A onore di Santa Chiesa, e a morte del re della Magna ”. »

<sup>1246</sup> *Ibid.*

<sup>1247</sup> Le royaume de Germanie comprend la totalité de l'ancienne Francie orientale carolingienne, recouvrant donc l'ensemble de la République fédérale allemande contemporaine, ainsi que des territoires périphériques aujourd'hui indépendants et distincts, tant culturellement que politiquement : les espaces du Luxembourg, de la Suisse et de l'Autriche font ainsi partie de l'Allemagne médiévale, et ne s'en sont émancipés qu'à l'époque moderne. Les Pays-Bas et les Flandres, bien que développant au fil des siècles une culture linguistique, politique et économique originale, font également partie du royaume de Germanie et n'en ont été dissociés que tardivement. Voir : D. BARTHELEMY, R. GROBE (dir.), *Allemagne et France au cœur du Moyen Âge*, 2020.

<sup>1248</sup> Le cas de l'ancienne Prusse, dont le territoire est aujourd'hui essentiellement polonais, est un peu particulier : bien que gravitant dans l'orbite impériale germanique depuis sa création, l'État monastique fondé par l'Ordre Teutonique suite aux croisades contre les Baltes menées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle accède à la pleine souveraineté à partir de la bulle d'or impériale de Rimini, en 1226, promulguée par Frédéric II. Cette indépendance teutonique vis à vis de l'Empire est ensuite confortée par le traité de Kruszwica, signé en 1230 avec le duc Conrad I<sup>er</sup> de Mazovie, puis par la bulle d'or pontificale de Rieti, en 1234, qui place les principautés teutoniques de la Baltique sous la

Empire depuis le X<sup>e</sup> siècle, complexifie cependant les choses. Pétrarque, lorsqu'il s'adresse au chancelier impérial Jan de Středa, s'adresse à lui comme à un lettré allemand, dont le pays d'origine, la Bohême, fait, aux yeux d'un lettré italien du *Trecento*, partie du monde germanique<sup>1249</sup>. Mais on va voir dans le chapitre suivant que ce n'est pas aussi simple.

### 3.2.3 – Bohême

Dans sa *Chronique*, Salimbene évoque le couronnement de Frédéric II à Mayence comme de roi de Germanie durant l'année 1212. Après avoir séjourné à Rome puis traversé le *Regnum Italiae*, le jeune roi de Sicile reçoit les hommages de la noblesse allemande :

« En l'an du Seigneur 1212, le roi de Sicile arriva à Rome où il fut magnifiquement reçu par le pape et par les Romains. Ensuite, il gagna Gênes par bateau et fut escorté par les troupes gênoises et celles du marquis de Montferrat jusqu'à Pavie où il reçut un accueil glorieux ; cette escorte le suivit jusqu'au Lambro. [...] Quant au roi, il traversa sans encombre Mantoue, Vérone et Trente, et fut glorieusement traité dans chacune de ces villes. Ensuite, il pénétra en Allemagne par Coire et, recevant chaque jour les serments de vassalité de nouveaux princes, il fut couronné à Mayence ; il tint ensuite une cour solennelle à Ratisbonne et reçut le serment de fidélité du roi de Bohême et de beaucoup d'autres princes<sup>1250</sup>. »

Salimbene insiste alors sur la présence « roi de Bohême » (*rege Boemie*), en l'occurrence Ottokar I<sup>er</sup> Přemysl, sur le trône depuis 1198 et premier prince tchèque à porter ce titre. On note ici la distinction faite par le chroniqueur entre le roi de Bohême et le reste de la cour, les autres princes étant ici relégués, de façon volontaire ou non, au second plan. Dans tous les cas, Frédéric II est ici couronné roi de Germanie, et on note donc bien que le roi de Bohême, en tant que détenteur lui-même de la dignité royale, possède une place spéciale : il est à la fois un prince de la cour germanique, prêtant fidélité au nouveau roi, tout en se distinguant nettement du reste

---

seule suzeraineté du Saint Siège. (Voir : Jean-Paul BLED, *Histoire de la Prusse*, Paris, Fayard, 2007.)

<sup>1249</sup> *Fam.* X 6, 2 : « Bien que né loin du monde romain, tu as pourtant été nourri du langage de Rome, et tu m'offres l'éclatante splendeur et la robuste vigueur de la langue latine. Autant tu te crois inférieur, autant tu apparais supérieur aux yeux de qui discerne la vérité. Tu fais en sorte que ce qu'on a dit de l'Italie, on puisse tout à fait le dire de l'Allemagne : elle ne serait pas plus puissante par la valeur et les armes que par la langue, si le travail que demandent les études n'effrayaient pas les hommes de talent. Ta plume est pour moi un magnifique témoignage de la faconde transalpine. » ; « *Tu quidem, etsi procul ab orbe romano genitus romano tamen innutritus eloquio, latine michi clarissimum iubar vocis et prevalidos nervos prefers ; quantoque tibi videris ut quod de Italia dictum est, iam plane de Germania dici queat, non illam virtute et armis potentiolem futuram esse quam lingua, si studii labor non offendat ingenia. Magnus michi transalpine facundie testis est calamus tuus.* » "

<sup>1250</sup> SALIMBENE, *op. cit.* , p. 98-99. ; *Cronica*, p. 41-42 : « *Anno Domini MCCXII predictus rex Sicilie, Romam veniens, a summo pontifice et a Romanis magnifice receptus est. Deinde, navigio Ianuam attingens, per eorum manus et marchionis Guilielmi Montis Ferrati usque Papiam deductus est et gloriose receptus, et per eos ad Lambrum usque deducitur. [...] Rex vero, Mantuam et Veronam atque Tridentum felicissime transiens, in singulis civitatibus extitit gloriosus. Exinde par Curiam introivit in Alamanniam, et a principibus de die in diem fidelitates accipiens, apud Magontiam coronatur ; postmodum apud Ratisbonam sollemnem curiam celebrans, a rege Boemie et ab iis multis principibus fidelitates accepit.* »

de la noblesse par son titre.

### *Un espace politique à part au sein de l'Empire*

Le cas de la Bohême est assez unique dans l'histoire de l'Empire, puisqu'elle ne fait effectivement pas partie des trois royaumes originaux qui préexistaient à la restauration impériale par les Ottoniens en 962 (Germanie, Italie et Bourgogne). Création postérieure à celle de l'Empire, l'apparition *ex nihilo* du royaume de Bohême dans le jeu politique impérial au cours du XII<sup>e</sup> siècle confirme donc l'ascension fulgurante de cet État slave au sein de l'espace germanique médiéval. L'État médiéval de Bohême correspond, de manière approximative, à la Tchéquie contemporaine. Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, la Bohême est d'ailleurs, aux côtés de la Moravie, l'une des deux régions historiques constitutives du territoire national tchèque depuis la dislocation définitive de l'Empire austro-hongrois en 1918<sup>1251</sup>. Le rouge et le blanc du drapeau tchèque actuel<sup>1252</sup> sont étroitement dérivés des armoiries du royaume<sup>1253</sup>, armoiries que l'on retrouve sur le sceau de la Bulle d'or de l'empereur Charles IV en 1356<sup>1254</sup>. Pétrarque, dans l'une de ses lettres au chancelier Jan de Středa – la *Fam. XXI 2*<sup>1255</sup> – évoque ainsi le « lion de sa famille<sup>1256</sup> » (*leone patrio*) qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas celui de la famille des Luxembourg mais bien celui du royaume de Bohême<sup>1257</sup>.

En tchèque, le mot français « Bohême » est traduit par *Čechy*, un terme étymologiquement dérivé du nom *Čechové* (« les Tchèques »), mot dont l'origine exacte est

---

<sup>1251</sup> Nous parlons ici du territoire tchèque, et non tchécoslovaque. La Tchécoslovaquie était, durant ses deux périodes d'existence (1918-1938 et 1945-1992), un État binational constitué de l'union de la Bohême-Moravie autrichienne, héritage direct de l'ancien royaume de Bohême impérial, et de la Slovaquie, autrefois dépendante du royaume de Hongrie. Voir : Josef MACEK, *Histoire de la Bohême. Des origines à 1918*, Paris, Fayard, 1984, p. 307-357.

<sup>1252</sup> Le drapeau tchèque actuel reprend, par souci d'éviter la confusion avec le pavillon national polonais, le dessin de l'ancien drapeau tchécoslovaque, la République tchèque assumant aujourd'hui le rôle d'État successeur de la Tchécoslovaquie. Le canton triangulaire bleu du drapeau tchécoslovaque, aux côtés du rouge et blanc de la Bohême, évoquait alors la Slovaquie. Suite au divorce des deux pays, conséquence directe de la fin du régime communiste, sa signification a depuis été changée. Depuis 1992, le bleu tchèque évoque donc désormais la Moravie. Le tricolore tchèque rejoint ainsi la grande famille des pavillons arborant les couleurs dites « panslave » (blanc-bleu-rouge), aux côtés de la Russie, de la Serbie et d'autres États slaves modernes. Ce détail, anodin en apparence, nous permet de constater que l'identité tchèque contemporaine va bien au-delà du simple héritage de l'ancienne Bohême impériale médiévale et incorpore désormais cette dernière à un ensemble plus vaste.

<sup>1253</sup> Blasonnement de la Bohême : *de gueules, au lion d'argent à la queue fourchée passée en sautoir; couronné, armé et lampassé d'or.*

<sup>1254</sup> *Fam. XXI 2*, 7-8.

<sup>1255</sup> *Ibid.* : « D'un côté notre César, paré de la couronne et du sceptre siège sur un trône élevé entouré d'une part par l'aigle romaine et de l'autre par le lion de sa famille [...] » ; « *Ab altera enim parte Cesar noster dyademate insignis ac sceptro, hinc romana aquila, hinc leone patrio circumfultus celso sedet in solio [...]* »

<sup>1256</sup> *Ibid.*

<sup>1257</sup> Les armoiries de la Bohême et du Luxembourg représentent toutes deux un lion. Sur un sceau en or, par principe monochrome, on peut distinguer qu'il s'agit du lion de la Bohême et non celui du Luxembourg car il possède deux queues (« queue fourchée » en langage héraldique).

inconnue<sup>1258</sup>. Le terme français contemporain « Tchéquie » est en revanche la traduction exacte du mot *Česko*, qui n'a pas le même sens que « Bohême », puisqu'il désigne l'ensemble du territoire, à savoir les deux régions tchèques de Bohême et de Moravie. Ces précisions sont importantes, car elles mettent bien évidence que le mot « Bohême », utilisé abondamment dans la littérature latine médiévale pour évoquer ce pays, n'existe pas en langue tchèque : son usage par les non-Tchèques pour désigner le pays de *Čechy* constitue donc, dès la période médiévale, un exonyme tant pour les Allemands que pour les Italiens<sup>1259</sup>. La langue allemande contemporaine nomme le pays *Böhmen*, ce qui est une germanisation<sup>1260</sup> du nom latin du pays.

Parler de la Bohême au Moyen Âge, c'est en effet parler d'un territoire culturellement slave, mais qui est rattaché à l'espace germanique du fait de son inféodation à l'Empire romain médiéval. Cette intégration dans l'espace impérial intervient relativement tôt, dès la période carolingienne : constitué en duché dès le IX<sup>e</sup> siècle suite aux migrations des Slaves vers l'Europe centrale aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, la Bohême est au départ incorporée au royaume de Grande Moravie, mais tombe rapidement dans l'orbite franque suite à son indépendance en 895, pour être ensuite rattachée à l'Empire ottonien<sup>1261</sup>. Le tropisme occidental des ducs de Bohême, lors de la querelle des Investitures, conduit l'empereur Henri IV à conférer la dignité royale au duc Vratislav II Přemysl, à titre viager cependant<sup>1262</sup>. L'instabilité politique du duché au début du XII<sup>e</sup> siècle, qui voit les héritiers des Přemyslides se disputer le pouvoir dans des luttes fratricides, met provisoirement un terme à la royauté dans le pays. Celle-ci est finalement rétablie de façon

---

<sup>1258</sup> Les mythes fondateurs des Slaves attribuent la division historique du peuple slave à trois frères, Lech, Čech et Rus. Selon ce mythe, Lech prend la tête des Polonais (ou « Lechites »), Čech dirigeant les Tchèques et Rus les Ruthènes (ou « Vieux Russiens »). Voir : J. MACEK, *op. cit.*, p. 16.g

<sup>1259</sup> Le mot « Bohême » est antérieur à la colonisation du territoire par les Slaves. La racine *Boi-*, qui donne le mot latin *Boemia* (ou *Bohemia* selon les variantes), vient des Boïens (*Boii* en latin), un ensemble de peuples celtes implantés au nord du *limes* romain (Voir : Alexander FALILEYEV, « Boii », dans *Dictionary of Continental Celtic Place-Names*. Aberystwyth, CMCS Publications, 2010). Cités par Jules César dans la *Guerre des Gaules* (Voir : CESAR, *Guerre des Gaules*, I, 5. Les Boïens y sont furtivement décrits par César comme des alliés des Helvètes dans leurs projets d'invasion de la Gaule.) et par Tacite dans sa *Germanie* (TACITE, *Germanie*, 28), leur origine est peu précise, mais on les identifie assez facilement comme les populations celtiques qui occupaient originellement l'Europe centrale avant la poussée progressive des Germains venus des rivages de la mer du Nord au début du 1<sup>er</sup> millénaire. Le territoire des Boïens est désigné chez les auteurs latins tardifs sous le nom de *Boiohaemum*, « Pays des Boïens », *-haemum* étant un suffixe latin d'origine germanique, apparenté au mot germanique *haimaz* « la maison » (Voir : John HINES (dir.), *The Bajuvarii and Thuringi: An Ethnographic Perspective*, Woodbridge, Boydell & Brewer Ltd., 2014.)

<sup>1260</sup> Une fraction des Boïens, assimilée à des Germains, est par ailleurs à l'origine du peuple des *Boioari* (ou *Bavarii*), évoqué par les chroniqueurs francs (notamment ceux regroupés sous le nom anachronique de « Frédégaire ») et constitué en duché dès le VI<sup>e</sup> siècle. Ceux que l'on désigne désormais sous le nom de « Bavaois » se rattachent progressivement au monde mérovingien à partir du VII<sup>e</sup> siècle et sont définitivement incorporés à l'Empire restauré par les Carolingiens à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Le duché de Bavière et le royaume de Bohême sont donc des pays dont les noms possèdent une origine étymologique commune. Voir : J. HINES (dir.), *op. cit.* ; Carl I. HAMMER, *From Ducatus to Regnum: Ruling Bavaria under the Merovingians and Early Carolingians*. Turnhout, Brepols, 2007.

<sup>1261</sup> Voir : J. MACEK, *op. cit.*, p. 11-34.

<sup>1262</sup> J. MACEK, *op. cit.*, p. 25-26.

durable en 1198, lorsque Ottokar I<sup>er</sup> Přemysl, profitant des luttes entre les partisans de l'héritier Hohenstaufen, Philippe de Souabe, et le camp de l'empereur Otton IV, se proclame unilatéralement roi de Bohême<sup>1263</sup>. Le titre est désormais héréditaire, et cette élévation en royaume est confirmée par le pouvoir impérial dans les années qui suivent : Otton IV reconnaît le nouveau royaume dès 1204, et Frédéric II confirme ensuite cette reconnaissance dans la Bulle d'or de Sicile de 1212<sup>1264</sup>.

Le XIII<sup>e</sup> siècle correspond par ailleurs à un début de colonisation du territoire bohémien par des populations venues d'Allemagne et au développement de nouvelles communautés urbaines. La production minière (argent), manufacturière et le commerce des céréales contribuent enfin à la richesse du pays<sup>1265</sup>. Mais ce siècle demeure surtout celui durant lequel l'influence de la Bohême ne cesse de s'accroître au sein de l'espace impérial. La mention du premier Ottokar dans la *Chronique* de Salimbene<sup>1266</sup>, évoquée en ouverture de ce chapitre, nous confirme donc qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, la Bohême apparaît déjà comme un territoire impérial à part.

L'ambition politique des Přemyslides se heurte évidemment aux sphères d'influence de leurs ombrageux voisins, notamment le roi Bela IV de Hongrie, dont le conflit avec la Bohême durant l'année 1260 est brièvement évoqué par Salimbene dans sa *Chronique*<sup>1267</sup>. Quelques pages (et années) plus loin, il ne peut passer sous silence la mort du roi Ottokar II lors de la bataille de Marchfeld, en 1278, face aux troupes de Rodolphe de Habsbourg.

« Cette année-là<sup>1268</sup>, deux rois se battirent avec leurs armées et menèrent un dur combat : Rodolphe, le roi des Romains qui, par la volonté du pape Grégoire X, avait

<sup>1263</sup> J. MACEK, *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>1264</sup> *Ibid.*

<sup>1265</sup> Martial STAUB, « Bohême », dans C. GAUVARD, A. DE LIBERA, M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, 2004, p. 177-178.

<sup>1266</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 98-99 ; *Cronica*, p. 41-42.

<sup>1267</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 847-848 : « La bataille qui opposa le roi de Hongrie et le roi de Bohême cette année-là, à savoir 1260. La même année, le roi de Hongrie entra en guerre contre le roi de Bohême pour une question de territoire ; il avait dans son armée deux cent quarante mille cavaliers venus de diverses nations orientales et païennes. Le roi de Bohême se porta contre lui pour le repousser, avec cent mille cavaliers dont sept mille, à ce qu'on dit, montaient des chevaux caparaçonnés de fer. Le combat commença à la frontière des deux royaumes et le choc des chevaux et des armes souleva de terre tant de poussière que c'est à peine si, en plein milieu d'une claire journée, un homme pouvait en reconnaître un autre. Finalement les Hongrois tournèrent le dos car leur roi avait été gravement blessé, et abandonnant le terrain, ils se hâtèrent de prendre la fuite. [...] Le roi de Bohême entra victorieux en Hongrie, alors le roi de Hongrie demanda la paix, restitua les terres qui avaient été la cause de la discorde et il scella pour l'avenir cette alliance par un mariage. » ; *Cronica*, p. 705 : « *De prelio inter regem Hungarie et regem Boemie hoc millesimo factum fuit, scilicet MCCLX. Eodem anno rex Hungarie pro terris regem Boemie bello agreditur, habens in exercitu suo diversarum orientalium nationum et paganorum CCXL milia equitum. Cui rex Boemie cum CM equitum, inter quos dicitur habuisse VII milia equorum ferro coopertorum, ad resistendum occurrit. Cumque in confiniis regnorum bellum inchoatum fuisset, ex collisione equorum et armorum tantus pulvis de terra surrexit, ut media et clara die vix homo hominem cognoscere potuisset. Tandem Hungari, rege eorum graviter vulnerato, terga vertentes et cedentes festinaverunt effugere ; [...] Sed rege Boemie, victoria habita, Hungariam intrante, rex Hungarie pacem querit et terras, que discordie causa fuerant, restituit et in futurum amicitiam mediante matrimonia confirmavit. »*

<sup>1268</sup> En 1278 en réalité, mais Salimbene se trompe et situe l'événement en 1279.

été désigné pour avoir l'Empire, et le roi de Bohême. Ils s'affrontèrent donc et le roi Rodolphe remporta la victoire et tua le roi de Bohême ; chacun d'eux portait beaucoup d'affection aux Frères Mineurs<sup>1269</sup>. »

La mention de cet épisode dans la *Chronique* du Parmesan est tout à fait remarquable, car elle est un jalon non négligeable de l'affirmation des diverses prétentions à l'Empire à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du rôle grandissant du royaume de Bohême. En 1272, après la mort de Richard de Cornouailles, Ottokar II espère obtenir le titre de roi des Romains, afin d'accéder – hypothétiquement – au trône impérial. Le pape Grégoire X, dont Ottokar espérait qu'il puisse favoriser ses ambitions, laisse toutefois aux princes-électeurs allemands la liberté de choisir le futur roi. Ayant probablement fait montre de beaucoup trop d'ambition, Ottokar II est écarté au profit du Habsbourg, filleul de Frédéric II, qui est élu roi des Romains en 1273. Ottokar proteste et se voit alors mis au ban de l'Empire en 1275, puis excommunié en 1276. Après plusieurs séries de trahisons de la part d'Ottokar, qui cherche notamment à obtenir le soutien de princes extérieurs à l'Empire pour favoriser ses chances de revanche, Rodolphe affronte alors une ultime fois le roi de Bohême lors de la bataille de Marchfeld, en Autriche<sup>1270</sup>. Ce dernier y est tué d'un coup de poignard. Les possessions autrichiennes du royaume de Bohême sont perdues, et le fils d'Ottokar II, Venceslas II, est obligé de confirmer la paix en épousant la fille de Rodolphe, Gutta de Habsbourg<sup>1271</sup>.

### *Une montée en puissance progressive*

L'épisode de la candidature impériale d'Ottokar II, s'il se termine de façon tragique pour le roi de Bohême, résonne encore ici comme l'expression de cette montée en puissance politique du royaume tchèque qui traverse tout le XIII<sup>e</sup> siècle, et dont les souverains přemyslides ont impulsé le mouvement par plusieurs actions politiques majeures. Lorsqu'il évoque cet épisode, Salimbene n'a peut être pas conscience du poids réel de ces enjeux géopolitiques – notamment du fait de l'émergence de la dynastie Habsbourg, jusqu'alors quasiment inconnue – mais son retentissement est tel à l'échelle de l'Empire qu'il est obligé de l'évoquer. Et ce même s'il se trompe d'une année sur la date réelle de l'événement<sup>1272</sup> !

---

<sup>1269</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 899 ; *Cronica*, p. 759 : « *Millesimo supraposito, duo reges cum exercitibus suis preliati sunt simul et habuerunt, durissimum bellum, scilicet Rodulfus rex Romanorum, qui de voluntate pape Gregorii decimi ad imperium habendum erat electus, et rex Boemie. Congressi sunt igitur simul, et rex Rodolfus victoriam habuit et regem Boemie interfecit ; quorum quilibet magnus amicus erat Ordinis fratrum Minorum.* »

<sup>1270</sup> J. MACEK, *op. cit.*, p. 37-39.

<sup>1271</sup> Pavel BELINA, Petr ČORNEJ et Jiří POKORNÝ, *Histoire des Pays tchèques*, Paris, Seuil, 1995, p. 62. ; J. MACEK, *op. cit.*, p. 37-39, p. 40.

<sup>1272</sup> Voir note de la page précédente.

Malgré le déclin politique des Přemyslides, le rôle de la Bohême dans la politique de l'Empire s'intensifie davantage à partir du moment où les Luxembourg accèdent par alliance au titre royal. Ce changement dynastique a lieu lorsque le dernier Přemyslide, Venceslas III, meurt assassiné sans héritier mâle en 1306. La tragédie de la fin de la dynastie et les hésitations des Habsbourg quant à leur rôle dans le rétablissement durable de l'Empire à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle leur valent de fortes critiques de Dante dans la *Comédie*. Rodolphe (*Rodolfo*), son rival Ottokar (*Ottachero*) et son fils Venceslas (*Vincislao*) sont ainsi féroce­ment dépeints au détour de l'ascension du mont Purgatoire :

« Celui qui siège le plus haut et qui laisse voir  
 Qu'il a négligé de faire ce qu'il devait,  
 Et qui n'ouvre pas la bouche au chant des autres,  
 Fut l'empereur Rodolphe, qui aurait pu  
 Guérir les plaies dont l'Italie se meurt,  
 Alors qu'il est trop tard pour qu'un autre la sauve.  
 L'autre qui paraît le reconforter  
 Fut roi du pays où naissent les eaux qui mènent  
 La Moldova dans l'Elbe, et l'Elbe dans la mer :  
 Il eut nom Ottokar, et déjà dans les langes  
 Il valait mieux que Wenceslas son fils,  
 Barbu, qui se nourrit de paresse et luxure<sup>1273</sup>. »

Outre le portrait peu flatteur que Dante dresse de Rodolphe de Habsbourg, qu'il dépeint comme un couard ayant « négligé de faire ce qu'il devait<sup>1274</sup> » (*negletto ciò che far dovea*) – c'est à dire d'effectuer le *Romzug*<sup>1275</sup> – on ne peut que remarquer l'attention qu'il porte aux deux membres de la famille royale tchèque. Les deux anciens rivaux, Rodolphe et Ottokar, sont ici représentés comme des lâches dont la présence commune aux mêmes étages du Purgatoire

<sup>1273</sup> *Purg.*, VII, 91-102 : « *Colui che più siede alto e fa sembianti / d'aver negletto ciò che far dovea, / e che non move bocca a li altrui canti, / Rodolfo imperador fu, che potea / sanar le piaghe c'hanno Italia morta, / sì che tardi per altri si ricrea. / L'altro che ne la vista lui conforta, / resse la terra dove l'acqua nasce / che Molta in Albia, e Albia in mar ne porta : / Ottachero ebbe nome, e ne le fasce / fu meglio assai che Vincislao suo figlio / barbuto, cui lussuria e ozio pasce.* »

<sup>1274</sup> *Ibid.*

<sup>1275</sup> La similitude avec le discours de Dante lors du chant précédent du *Purgatoire* est ici renforcée par le fait que Rodolphe de Habsbourg est le père d'Albert, évoqué quelques vers en amont (Voir : *Purg.*, VI). Si l'on part du principe que Dante a écrit ces chants dans les années 1310 et qu'il parlait donc de façon anachronique (Voir : Partie II, chap. 2.1.2.), il y a fort à parier qu'Albert de Habsbourg aurait lui aussi fini dépeint de la sorte si l'action de la *Divine Comédie* avait été placée bien après sa mort !

souligne la futilité des querelles passées dans l'esprit du poète. Le destin pathétique du fils d'Ottokar, Venceslas II, est souligné par les termes de « paresse<sup>1276</sup> » (*ozio pasce*) et de « luxure<sup>1277</sup> » (*lussuria*). La critique de Dante à l'égard du même Venceslas est par la suite appuyée au détour d'un vers du *Paradis*<sup>1278</sup>. Toutefois sa fille, Elisabeth de Bohême, épouse plus tard le jeune comte Jean de Luxembourg en 1310, fils unique de l'empereur Henri VII. Jean de Luxembourg récupère le titre royal à son profit et, s'il ne parvient pas à obtenir le soutien aristocratique suffisant pour prétendre succéder à son père comme empereur des Romains, s'impose tout de même, suite à son accession à la dignité royale, comme l'un des princes les plus puissants de l'Empire. Sa mort héroïque face aux troupes anglaises à la bataille de Crécy, en 1346, ouvre enfin la voie à son fils Charles IV, baptisé sous le nom slave de Venceslas, pour lui succéder et imposer durablement le royaume de Bohême comme le nouveau centre de gravité de l'Empire.

#### *Un rôle symbolique important chez Pétrarque*

Dans les *Lettres Familières*, la Bohême joue enfin un rôle particulier. On pourrait ici évoquer encore une fois la *Fam.* XXI 1, écrite vraisemblablement par Pétrarque en avril 1357 et adressée à l'archevêque de Prague, dans laquelle le poète évoque des propos que lui a tenus l'ecclésiastique : « Je te plains, ami, d'être venu chez les barbares<sup>1279</sup>. » (« *compatior tibi, amice, qui ad barbaros venisti* ») Le terme « Bohême » n'apparaît pas ici, mais on devine qu'il sert de théâtre aux échanges pleins d'esprit entre les deux hommes. La cour de Bohême est également évoquée :

« Pour ma part, j'avoue n'avoir rien vu de moins barbare, rien de plus humain que César et quelques hauts personnages de son entourage – je m'abstiens sciemment de donner leurs noms – des hauts personnages, dis-je, remarquables et dignes de plus grande mention ; des gens parfaitement aimables et affables, comme s'ils étaient nés à Athènes en Attique<sup>1280</sup>. »

Comme on l'a remarqué dans un précédent chapitre<sup>1281</sup>, l'usage fait par l'archevêque

<sup>1276</sup> *Purg.*, VII, 102.

<sup>1277</sup> *Ibid.*

<sup>1278</sup> *Par.*, XIX, 124-126 : « On verra la mollesse et la luxure / du roi d'Espagne et du roi de Bohême / qui n'ont jamais connu ni voulu le courage. » ; « *Vedrassi la lussuria e 'l viver molle / di quel di Spagna e di quel del Boemme / che mai valor non conobe ne volle.* » On peut noter la répétition du terme « *lussuria* » qui fait écho au passage du *Purgatoire* (Voir : *Purg.*, VII, 102) ainsi qu'à la réputation historique sulfureuse du personnage de Venceslas II.

<sup>1279</sup> *Fam.* XXI 1, 4.

<sup>1280</sup> *Ibid.* : « *Ego vero nichil barbarum minus, nichil humanum magis profiteor me vidisse quam Cesarem et aliquot circa eum summos viros, quorum modo nominibus scienter abstineo, summos, inquam, viroset insignes, dignos maiore memoria ; quod ad hec attinet, abunde mites et affabiles, etiam si " Athenis athicis " nati essent.* »

<sup>1281</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.4.

tchèque du terme « barbare » relève du sarcasme. Il convient toutefois de signaler en ces pages que cet emploi du terme renvoie là encore à un concept flou : l'archevêque, lorsqu'il parle ainsi au poète italien, désigne-t-il le monde germanique dans sa globalité, ou bien le seul royaume de Bohême ? Toujours est-il que cet usage est lié à la visite que Pétrarque fait à la cour de Prague durant l'année 1356, et que cette vision de la Bohême comme d'un « pays barbare » fait écho, plusieurs mois après, à la fameuse lettre de mécontentement, la *Fam.* XIX 12, envoyée par le poète à l'empereur Charles IV suite à sa « fuite » d'Italie en avril 1355 :

« Ainsi donc, après avoir obtenu sans peine et sans verser de sang ce que ton grand-père et d'innombrables autres avaient convoité au prix de tant de sang et de tant de peines – le chemin de l'Italie aplani et ouvert, le seuil de Rome accessible, un sceptre acquis facilement, un Empire calme et paisible, un diadème non souillé de sang – faute de reconnaissance envers de si grands dons ou faute de les apprécier à leur juste valeur, tu abandonnes tout cela pour retourner – ô quel lourd labeur que de vouloir changer la nature ! – vers ton royaume barbare<sup>1282</sup>. »

Le « royaume barbare » (*barbarica* [...] *regna*) est encore ici la Bohême, citée sous un jour ouvertement dépréciatif et ironique. Plus loin, le poète poursuit sa vindicte envers l'Empereur, et ce passage se termine par la réplique cinglante suivante : « toi qui es le maître de l'Empire romain, tu n'aspirez qu'à la Bohême<sup>1283</sup> » (*tu imperii dominus romani, nil nisi Boemiam suspiras*).

« N'aspirer qu'à la Bohême » (*nisi Boemiam suspiras*), voilà donc le principal reproche du poète à l'égard de l'Empereur ! Ce reproche tout à fait direct et précis, qui souligne, en filigrane, la réalité des projets politiques du souverain Luxembourg d'alors – Charles IV est clairement plus préoccupé durant son règne par la gestion de son royaume que par celle de l'Empire, et une certaine fatalité de la part de l'auteur. Cette lassitude face au renoncement du souverain quant à ses responsabilités italiennes ne l'empêche cependant pas de placer, malgré tout, les deux royaumes sur un plan symbolique relativement équivalent.

Dans la *Fam.* XXIII 2, Pétrarque dit à Charles IV :

---

<sup>1282</sup> *Fam.* XIX 12, 2 : « Ergo tu, Cesar, quod avus tuus innumerique alii tanto sanguine quesierunt tantisque laboribus, sine labore adeptus et sanguine, complanatam apertamque Italiam, patens lumen urbis Rome, sceptrum facile, imperturbatum ac pacificum imperium, incruenta dyademata, vel tantorum ingratus munerum vel rerum non ydoneus extimator, et hec linquis et – o naturam mutare magnus labor ! – ad barbarica rursum regna revolveris. »

<sup>1283</sup> *Fam.* XIX 2, 4. : « Pars cependant, puisque tu l'as décidé. Mais je voudrais que tu fixes ceci dans ta mémoire et l'emportes avec toi comme un souvenir de celui qui te dit adieu : jamais prince n'a renoncé à un espoir si grand, si brillant, si mûr et si honnête ; il ne convenait pas qu'un empereur romain eût moins d'audace que le roi de Macédoine, qui, sorti du territoire de son pays, se fit appeler le maître non pas de la Macédoine mais de toute la terre, bien qu'il ne le fût pas » ; « *I tamen quando ita fixum est animo ; sed hoc quoque memorie ut affigas velim et vale dicentis memorialia munusculum tecum feras : a nullo unquam principium tantam spem, tam floridam tam maturam tamque honestam, sponte desertam ; neque vero minor animus romanum principem decebat quam Macedonum regem, qui mox finibus patriis egressus non se Macedonie dominum sed “ terrarum omnium ” dici “ iussit ” cum non esset [...].* »

« La Bohême a maintenant son roi ; toi, qui es roi de l'Italie et du monde, tu peux en toute sécurité laisser derrière toi le monde entier et gagner ta patrie et ton trône<sup>1284</sup>. »

Bien que le poète encourage le monarque à mettre de côté les affaires du royaume tchèque au profit de celles de l'Italie, il considère tout de même les deux pour ce qu'ils sont d'un point de vue institutionnel, c'est-à-dire des « royaumes ». Bien que l'Italie soit placée sur un plan légèrement supérieur, puisqu'elle est la « patrie<sup>1285</sup> » (*patriam*) de l'empereur, elle est néanmoins considérée au même titre que la Bohême, à savoir un royaume hiérarchiquement constitutif de l'Empire parmi d'autres. Ce qui ne les distingue, au final, n'est qu'un héritage historique, c'est-à-dire l'héritage romain :

« Bien que, selon les paroles de l'Apôtre, “ tu n'aies pas ici-bas de cité permanente ”, si cependant tu as sur la terre une patrie, c'est Rome, ta patrie et la demeure des Césars ; bien plus, elle est la patrie de tous, la reine du monde et des villes, une terre si fertile en nobles exemples que sa vue suffit à enthousiasmer les âmes et à faire disparaître la rouille<sup>1286</sup>. »

Brutalement, Pétrarque fait ici intervenir à nouveau le premier échelon symbolique, celui de la cité, renvoyant donc l'Italie, concept lié au second niveau, à sa raison d'être : être la terre qui permet au premier d'exister de façon cohérente. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de prétendre que Pétrarque propose au monarque une théorie nationaliste italienne avant l'heure. Mais on ne peut que remarquer avec intérêt que les deux échelons sont, à ses yeux, intrinsèquement liés, tout autant qu'à celui de l'Empire dans lesquels ils sont imbriqués. Ainsi qu'en témoignait déjà la *Chronique* de Salimbene près d'un siècle en amont, la Bohême est désormais située sur le même plan que l'Allemagne et que l'Italie, et s'insère donc dans ce puzzle politique de façon de plus en plus explicite.

Si les affaires internes du royaume de Bohême n'ont donc pas favorisé l'intérêt des Luxembourgs pour la question italienne malgré toute l'amertume qu'en a conçu Pétrarque, on constate qu'elles permettent à ce territoire d'émerger davantage dans la littérature favorable au pouvoir impérial. L'apparition de la Bohême dans la littérature pro-impériale et la présence de personnalités politiques aux noms slaves, telles qu'Arnošt de Pardubice ou Jan de Sředa, contribue ainsi à renforcer dans les sources la vision d'un Empire médiéval multinational, et à casser – sinon à enrichir ? – l'ancienne dualité italo-germanique de l'identité impériale

---

<sup>1284</sup> *Fam.* XXIII 2, 33 : « *Habet iam Boemia suum regem ; tu Italie mundique rex, post tergum linquendi orbis iam securus, et patriam et solium tu um pete.* »

<sup>1285</sup> *Ibid.*

<sup>1286</sup> *Ibid.* : « *Nam etsi secundum apostolicam sententiam “ manentem hic ” non “ habeas civitatem ”, siqua tamen in terris patria est tua, propria Cesarum domus ac vera patria Roma est ; quin et comunis omnium est patria, rerum caput, orbis atque urbium regina, nobiliumque tam fertilis explorum, ut conspecta facile animos excitet detergatque rubiginem.* »

médiévale.

### 3.3 – TROISIEME NIVEAU : LA FICTION SYMBOLIQUE DE L'EMPIRE

L'Empire incarne, logiquement, le troisième et dernier échelon symbolique : situé en haut de la hiérarchie politique de la Chrétienté, il se veut explicitement au-dessus des royaumes de par son caractère universel. Néanmoins, cette dimension supérieure relève, pour un certain nombre d'aspects, autant de l'idéologie que de la fiction : bien qu'étant placé au-dessus des rois dans la hiérarchie féodale européenne du Moyen Âge, l'empereur des Romains n'est pas forcément incontestable. Les querelles de légitimité constantes entre les princes d'Occident pour l'obtention du titre impérial, l'apparition fréquente d'anti-rois, les guerres menées contre leurs voisins, et enfin l'existence même du parti guelfe en Italie remettent régulièrement en cause cette supériorité politique. Si l'empereur est pensé par le programme politique impérial comme un « roi au-dessus des rois », il est constamment relégué au rang de simple prince<sup>1287</sup> par les réalités du moment.

Précédée par les fondations monumentales de la littérature romaine antique – en particulier les *Vies des Douze Césars* de Suétone – qui ont élevé le sujet impérial au premier plan de la culture classique, la représentation du pouvoir impérial tend à s'affirmer, dans les sources littéraires médiévales comme dans d'autres (architecturales, iconographiques...) comme véhicule d'un certain nombre de thèmes symboliques forts et récurrents. Certains peuvent sembler naturels au premier abord (les aigles, la couronne impériale, le globe...), mais ils nécessitent qu'on revienne en détails sur les enjeux qu'implique leur présence dans les sources, et sur les nuances à apporter quant à leur emploi.

---

<sup>1287</sup> Phénomène encore renforcé durant tout le Moyen Âge central par l'existence, en Orient, d'un autre Empire romain. Ce fait est bien perceptible dans les échanges entre la cour germanique et Constantinople durant les premières décennies du pouvoir ottonien, Liutprand de Crémone rapportant ainsi la colère de l'empereur d'Orient de voir Otton se considérer comme son égal. Voir : LIUTPRAND, *op. cit.*, p. 70.

Le motif de l'aigle, central dans le *Paradis* de Dante, ne doit en effet pas être considéré comme une réminiscence « évidente » de son pendant romain, ainsi que l'a longuement rappelé Alain Boureau dans son ouvrage synthétique sur le sujet<sup>1288</sup>. Comme nous parlons ici d'un symbole qui constitue les armoiries de l'Empire depuis déjà de longs siècles lorsque nos sources sont écrites, on le traitera dans un premier temps.

Viennent ensuite des symboles moins immédiats : la figure de Charlemagne nous permettra de remettre la notion de *translatio imperii* au premier plan en rappelant les liens de l'Empire revitalisé par les Ottoniens avec sa première restauration par les Carolingiens au début du IX<sup>e</sup> siècle, tout en dressant des parallèles intéressants avec la place qu'occupe le royaume de France dans cette analyse. La présence des impératrices des Romains dans nos sources est également à mettre en valeur. On terminera cette étude de l'échelon symbolique impérial par un retour à des objets plus traditionnels, en l'occurrence les *regalia*, lesquels apparaissent dans des situations particulières dans notre corpus.

### 3.3.1 – Aigle

De par leur position dans la hiérarchie naturelle, les rapaces apparaissent depuis la haute Antiquité comme la parfaite illustration d'un pouvoir supérieur<sup>1289</sup>. L'aigle – le symbole – possède en effet la particularité d'être le seul animal auquel on relie presque exclusivement<sup>1290</sup> le pouvoir impérial à toutes les époques de l'histoire, ce que ne sont pas les autres symboles classiques du pouvoir impérial, tels que la couronne fermée ou le globe<sup>1291</sup>.

L'aigle constitue dans l'imaginaire collectif occidental une figure héraldique classique du pouvoir impérial, et ce depuis plus de deux millénaires. Si son origine ancienne est régulièrement rattachée à la Rome des Césars, l'y réduire serait trop simpliste et en atténuerait toute la portée historique. Si l'on peut dire que le premier avatar de l'idée impériale est né à Akkad au cours du XXIV<sup>e</sup> siècle av. J. -C. , le symbole de l'aigle apparaît quant à lui chez les

---

<sup>1288</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*

<sup>1289</sup> O. NEUBECKER, *op. cit.*, p. 124 : « Parmi les êtres volants de la création règne un ordre hiérarchique au sommet duquel se trouvent naturellement les plus forts. Ces oiseaux ne se contentent pas de dominer les plus petits et les plus faibles, ils peuvent enlever du sol, là où ils les ont surpris, des êtres vivants qui ne peuvent compter que sur la fuite pour leur échapper. La biologie et leur comportement naturel prédestinaient les grands oiseaux de proie, les rapaces, à représenter le monde des dieux aux yeux des hommes. »

<sup>1290</sup> On pourrait apporter une légère nuance en évoquant l'abeille, utilisée par Napoléon en remplacement de la fleur de lys, et qui est utilisée conjointement à l'aigle impériale tant sous le Premier que sous le Second Empire. Le lion, animal héraldique classique et rival récurrent de l'aigle, n'a été utilisé dans un contexte impérial que par les Britanniques, et ce uniquement à partir de l'époque contemporaine. Voir : Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil (Points/Histoire), 2014.

<sup>1291</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.4.

Hittites<sup>1292</sup>. À l'instar d'une idée politique avec laquelle il serait plus tard confondu, l'aigle possède donc une origine orientale qu'il ne faut pas négliger de mentionner pour comprendre à quel point il est le résultat de plusieurs siècles de syncrétismes culturels successifs.

La naissance de l'aigle impériale médiévale<sup>1293</sup> est un sujet dont Alain Boureau fait remonter les origines en tant que symbole politique à la période saxonne de l'histoire du Saint Empire<sup>1294</sup>. Il note l'absence notable d'aigles impériales à la période carolingienne, et ce malgré la mention remarquable, mais peut être anachronique, d'une aigle d'or sur le toit du palais d'Aix-la-Chapelle dans les sources du X<sup>e</sup> siècle relatives à la cour franque, notamment chez Richer et Thietmar<sup>1295</sup>. Tout le Haut Moyen Âge carolingien se distingue donc par ces cieux impériaux « vides<sup>1296</sup> » de toute présence aquiline récurrente. La restauration de l'Empire par les Ottoniens va cependant lui permettre de s'exprimer sous un jour nouveau. Loin d'y voir une référence logique aux aigles romaines antiques, il semble que l'aigle médiévale soit issue de la fusion d'une iconographie « johannique<sup>1297</sup> », liée au tétramorphe<sup>1298</sup>, avec une symbolique impériale romaine indirecte car vraisemblablement imitée de celle toujours d'actualité dans l'Empire romain d'Orient à la même époque.

L'un des principaux faits de l'histoire médiévale des aigles impériales concerne leur mutation en aigles bicéphales à l'orée du Moyen Âge tardif. La signification de la bicéphalie consacre en Occident un usage déjà largement attesté dans l'Empire d'Orient depuis le haut Moyen Âge, qu'on interprète souvent comme une référence à la division de l'Empire par Théodose en l'an 395<sup>1299</sup>. Sa signification précise semble plus complexe, puisqu'elle peut

---

<sup>1292</sup> Charlotte LEBRUN, « L'aigle bicéphale dans le monde hittite », dans *Antiquitatis notae*, 2006. [ Article en ligne : <http://antiquitatis-notae.univ-paris1.fr/clebrunaiglebicephale.pdf>, consulté en septembre 2020. ]

<sup>1293</sup> « Aigle » est un terme féminin en héraldique.

<sup>1294</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 55.

<sup>1295</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 11-37.

<sup>1296</sup> *Ibid.*

<sup>1297</sup> Liée à saint Jean l'Évangéliste. Cette symbolique est évoquée par Dante dans le *Paradis* (*Par.*, XXVI, 52-54) sous le nom d'« aigle du Christ » (*aguglia di Cristo*) : « Elle n'était pas cachée la sainte intention / de l'aigle du Christ, et je compris / où il voulait mener ma déclaration. » ; « *Non fu latente la santa intenzione / de l'aguglia di Cristo, anzi m'accorsi / dove volea menar mia professione.* »

<sup>1298</sup> Le tétramorphe est, pour rappel, le groupe de quatre allégories représentant les quatre évangélistes : le taureau représente saint Luc, le lion représente saint Marc, l'ange représente saint Mathieu, et l'aigle représente donc saint Jean. On trouve ces représentations depuis le II<sup>e</sup> siècle ap. J. -C. (Voir : A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 55.)

<sup>1299</sup> Cette interprétation de la bicéphalie de l'aigle est la plus commune, et semble confirmée par l'existence dans certains manuscrits de la fin du Moyen Âge de versions « tricéphales », peut être influencées par la cinquième vision de l'Apocalypse pseudépigraphique d'Esdras. Dans cette originale configuration tricéphale, les deux premières têtes de l'animal monstrueux représentent Rome et Constantinople, et la troisième symbolise Jérusalem. Cette ultime division, à la fin du Moyen Âge, permet d'évoquer l'hypothétique reconquête de la Terre sainte par un Empire romain qui serait parvenu à concrétiser les ultimes projets de croisades du Moyen Âge tardif (Voir : O. NEUBECKER, *op. cit.*, p. 128.) Ces armoiries aquilines tricéphales, le plus souvent imaginaires et fantaisistes, ont néanmoins le mérite de donner du sens à cette multiplication des têtes sur les aigles héraldiques à la fin du Moyen Âge, et de mettre en lumière un usage idéologique de l'héraldique impériale.

également faire référence à la séparation des deux pouvoirs universels, le temporel et le spirituel. Malgré des allusions confuses à un héritage antique difficile à cerner, la bicéphalie germanique n'est attestée qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1300</sup>, une période où la lutte entre l'Empire et l'Église s'est quelque peu apaisée du fait de l'intervention de plus en plus régulière de la France dans les affaires italiennes.

L'aigle peut donc avoir plusieurs significations, directes comme indirectes, et sa symbolique impériale, si elle demeure classique, n'est jamais évidente. La référence romaine est toutefois celle qui transparaît immédiatement dans certaines sources. Les chroniqueurs italiens en ont bien conscience, et utilisent sciemment cette image lorsqu'ils cherchent à évoquer le pouvoir militaire ou politique des empereurs germaniques.

### *L'aigle dans les sources italiennes du Trecento*

Quand il évoque la prise d'Iconium en 1190 par l'armée de Frédéric Barberousse, lors de la Troisième croisade, Salimbene utilise explicitement le terme latin *aquila* :

« Le duc enleva la ville d'assaut, l'occupa hardiment et fit passer par le fer tous ceux qui résistaient ; de son côté, l'empereur mena ses aigles victorieuses contre le fils du sultan qui attaquait par derrière, écrasa les milliers de Turcs et de Turcomans dont nous avons parlé, et en tua une foule innombrable<sup>1301</sup>. »

Symbole immédiat de l'autorité impériale dans les sources écrites, il constitue dès lors un vecteur obligatoire de cette même autorité dans l'espace urbain des villes italiennes. Sa destruction signifie par extension le refus de cette autorité. Ainsi, dans la *Chronique* de Dino Compagni, ce sont bien des aigles (*aquile*) que les Guelfes Noirs florentins, dans leur furie vengeresse à l'égard de l'empereur Henri VII, détruisent sur les murs des portes de la ville :

« Ils manifestèrent ouvertement leur totale inimitié envers l'empereur, l'accusant de tyrannie et de cruauté, et de s'unir aux Gibelins sans accepter de voir les Guelfes. Et ils écrivaient dans leurs édits : "Pour l'honneur de la sainte Église et pour la mort du roi d'Allemagne." Ils ôtèrent les aigles des portes, et de partout où elles étaient

---

<sup>1300</sup> Une représentation de l'aigle impériale romaine sous les traits, anachroniques, d'une aigle germanique bicéphale est fréquemment visible dans certaines sources médiévales tardives, en particulier dans une miniature des *Chroniques de Hainaut* attribuée au peintre flamand Rogier van der Weyden (BRUXELLES, KBR, ms. 9242, fol. 227v.) Je remercie ici chaleureusement Monsieur Louis-Donat Casterman, membre de la Commission du patrimoine culturel mobilier et du Conseil d'héraldique et de vexillologie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour m'avoir très aimablement suggéré cette référence précieuse lors d'un colloque à l'automne 2020.

<sup>1301</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 71 ; *Cronica*, p. 18-19 : « *Et dux, quidem, civitatem expugnans, eam viriliter obtinuit et ferro omnes, rebelles occidit. Imperator quoque, in filium soldani post terga pugnantes victrices aquilas dirigens, predicta milia Turchorum et Turchomannorum exterminavit et innumerabilem ex eis multitudinem interfecit [...].* »

sculptées ou peintes, imposant des sanctions à qui en peindrait ou n'effacerait pas celles qui étaient déjà peintes<sup>1302</sup>. »

L'aigle peut enfin servir de métaphore poétique, mais néanmoins contextuelle, pour évoquer le pouvoir impérial, qu'il soit passé ou contemporain. Lorsque le tribun romain Cola di Rienzo cherche refuge auprès de l'empereur Charles IV après l'échec de sa tentative révolutionnaire en 1347, l'Anonyme Romain nous rapporte ainsi un discours, attribué à Cola, où la métaphore de l'aigle est mise en avant de façon implicite<sup>1303</sup>. Mais cet usage de l'aigle ne sert ici qu'à souligner une référence de circonstance, qui justifie un ralliement opportuniste à la personne impériale.

Quelques années plus tôt, chez Dante, l'aigle bénéficiait en effet d'une mise en scène et d'un traitement beaucoup plus ambitieux dans plusieurs chants du *Paradis*. Le chant VI du *Paradis* est en effet, dans sa quasi-intégralité<sup>1304</sup>, une évocation par l'intermédiaire de l'esprit de Justinien qui s'adresse à Dante, de l'histoire de l'aigle, d'Énée à Charlemagne. Un Falkeid a, dans un ouvrage récent<sup>1305</sup>, longuement décrit les liens existants entre ce passage du *Paradis* et la rhétorique pro-impériale de Dante, telle qu'elle s'exprime notamment dans la *Monarchie*. Le poète en profite en effet pour critiquer frontalement la très controversée « donation de Constantin », afin d'asseoir une rhétorique politique purement gibeline et clairement hostile à la supériorité de l'Église<sup>1306</sup> :

« Après que Constantin eut tourné l'aigle  
contre le cours du ciel, qu'il avait suivi  
avec l'ancien héros qui prit Lavinia,

---

<sup>1302</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 35 ; *Cronica*, III, XXXV : « [...] e in tutto si scopersono nimici dello Imperadore, chiamandolo tiranno e crudele, e che s'accostava co' Ghibellini, e i Guelfi non volea vedere. E ne' bandi loro diceano : " A onore di Santa Chiesa, e a morte del re della Magna ". L'aquile levarono dalle porti, e dove erano intagliate e dipinte ; ponendo pena a chi li dipignesse, o le dipinte non ne spegnesse. »

<sup>1303</sup> L'SS, *op. cit.*, XXVII : « J'ai recours à vos ailes car dans leur ombre, vrai bouclier, je serai sauf. Je crois que je serai sauvé. Je crois que vous me défendrez. [...] Cela est vraisemblable, car vous êtes empereur. Votre épée doit corriger les tyrans. Voyez la prophétie de frère Ange du Monte del Cielo, dans les montagnes de la Maiella. Il dit que l'aigle tuera les corneilles. » ; *Cronica*, XXVII : « Alle ale vostre recurro, sotto alla cui ombra e scudo omo deo essere salvo. Credome essere salvato. Credo che me defennerete. [...] E ciò è verisimile, ca imperatore site. Vostra spada deo limare li tiranni. Vedi la profezia de frate Agnilo de Mente de Cielo nelle montagne de Maiella. Disse che l'aquila occiderao li cornacchioni ». La métaphore de l'aigle tueur de corneilles, dont Cola di Rienzo a visiblement eu connaissance durant son exil dans les montagnes de la Maiella, insiste judicieusement sur cette nouvelle métaphore aquilienne, qui trouve un écho dans les « ailes » (*alla*) de l'Empereur, dont l'ombre, « vrai bouclier » (*scudo omo deo*), est censée protéger Cola des « tyrans » (*tiranni*).

<sup>1304</sup> *Par.*, VI, 1-111. La fin du chant VI s'attarde sur le sort des Guelfes et évoque ensuite le comté de Provence des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, mentionnant notamment Raimond-Béranger IV et Romieu de Villeneuve.

<sup>1305</sup> « The Eagle's flight », dans U. FALKEID, *op. cit.*, p. 25-51.

<sup>1306</sup> U. FALKEID, *op. cit.*, p. 34. L'autrice, dans son analyse de l'œuvre de Dante, compare également les allers et retours du pouvoir impérial entre l'Orient et l'Occident au vol d'un aigle, effectuant des rotations dans le ciel au gré des courants.

cent et cent ans et plus, l'oiseau de Dieu  
 resta au bord extrême de l'Europe,  
 auprès des monts dont il était sorti ;  
 et là, sous l'ombre de ses plumes sacrées,  
 il gouverna le monde, passant de main en main,  
 et, changeant de la sorte, il parvint dans la mienne.  
 Je fus César et je suis Justinien,  
 qui, par vouloir du premier amour que je sens,  
 retirerai des lois le trop et le vain<sup>1307</sup>. »

Dans cet extrait du *Paradis*, la *translatio imperii* s'exprime ouvertement à travers la figure de l'aigle. Dante y déplore également l'irrespect dont font preuve les Gibelins à son égard :

« Qu'ils fassent, les Gibelins, qu'ils fassent leurs tours  
 sous un autre signe, car il suit mal ce signe-là  
 celui qui le sépare toujours de la justice  
 et que ce nouveau Charles, avec ses Guelfes,  
 ne l'abatte pas, mais craigne les griffes  
 qui arrachèrent le poil à des lions plus fiers.  
 Souvent déjà les fils ont pleuré  
 pour l'erreur du père, et qu'on ne croie pas  
 que Dieu change d'armes pour ses lys<sup>1308</sup> ! »

L'aigle y est ici placée en opposition avec le lion, symbole de la maison d'Anjou, évoqué par la mention de « ce nouveau Charles » (*Carlo novello*), référence au roi de Naples Charles d'Anjou, chef du parti guelfe dans la Péninsule, ainsi que le lys, symbole de la royauté française<sup>1309</sup>.

<sup>1307</sup> *Par.*, VI, 1-11 : « *Poscia che Costantin l'aquila volse / contr' al corso del ciel, ch'ella seguio / dietro a l'antico che Lavina tolse, / cento e cent' anni e più l'uccel di Dio / ne lo stremo d'Europa si ritenne, / vicino a' monti de' quai prima uscío ; / e sotto l'ombra de le sacre penne / governò 'l mondo li di mano in mano, / e, sí cangiando, in su la mia pervenne. / Cesare fù e son Iustiniano, / che, per voler del primo amor ch'i' sento, / d'entro le leggi trassi il troppo e 'l vano.* »

<sup>1308</sup> *Par.*, VI, 103-111 : « *Faccian li Ghibellin, faccian lor arte / sott' altro segno, ché mal segue quello / sempre chi la giustizia e lui diparte ; / e non l'abbatta esto Carlo novello / coi Guelfi suoi, ma tema de li artigli / ch'a più alto leon trasser lo vello. / Molte fiate già pianser li figli / per la colpa del padre, e non si creda / che Dio trasmuti l'armi per suoi gigli ! »*

<sup>1309</sup> U. FALKEID, *op. cit.*, p. 38.

## L'aigle du Paradis

Mais la mention la plus fameuse de l'aigle impériale dans la *Divine Comédie* demeure incontestablement celle qui intervient au chant XVIII du *Paradis*, et qui se poursuit sur les deux chants suivants. Dans un premier temps, alors que le poète se trouve dans la sphère de Jupiter (cette mention a son importance), des âmes en feu se mettent à former des lettres. Ces dernières finissent par constituer la phrase *Diligite iustitiam qui iudicatis terram*<sup>1310</sup> (« Aimez la justice, vous qui jugez la terre »). Ces mots sont les premiers du *Livre de la Sagesse*, dans l'Ancien Testament<sup>1311</sup>. Après avoir formé cette phrase, les âmes prennent alors la forme d'un aigle, doué de vie :

« Et quand chacune fut tranquille à sa place,  
je vis la tête et le cou d'un aigle  
figuré par ces feux distincts.  
Celui qui peint là-haut n'a pas de guide ;  
mais il guide lui-même et de lui se souvient  
la vertu qui forme les nids<sup>1312</sup>. »

Dante parle à l'aigle, « milice du ciel<sup>1313</sup> » (*milizia del ciel*), auquel il demande de « prier pour ceux qui sont sur la terre, tous fourvoyés par le mauvais exemple<sup>1314</sup> ! » L'aigle joue donc dans un premier temps le rôle d'une figure de refuge pour la justice à laquelle aspire le poète. Il faut attendre le chant suivant pour que « la belle image<sup>1315</sup> » (*la bella image*) lui réponde. Dante y décrit la prise de parole de l'apparition dans un style quasiment « fantastique », le spectacle de l'allégorie aquiline de feu échappant alors à toute conception rationnelle : « Et ce qu'il me faut décrire à présent / jamais voix ne l'a dit, ni encore écrit, / et jamais l'imagination ne l'a conçu ; / puisque je vis et entendis parler le bec / et résonner dans cette voix et “ je ” et “ mien ”, / quand “ nous ” et “ nôtre ” étaient dans la pensée<sup>1316</sup>. » L'aigle s'exprime alors d'une voix qui semble à la fois unique et multiple :

---

<sup>1310</sup> *Par.*, XVIII, 70-105.

<sup>1311</sup> *Sa* 1, 1.

<sup>1312</sup> *Par.*, XVIII, 106-111 : « *e quïetata ciascuna in suo loco, / la testa e 'l collo d'un 'aguglia vidi / rappresentare a quel distinto foco. / Quei che dipinge lí, non ha chi 'l guidi ; / ma esso guida, e da lui si rammenta / quella virtù ch'è forma per li nidi.* »

<sup>1313</sup> *Par.*, XVIII, 124.

<sup>1314</sup> *Par.*, XVIII, 125-126.

<sup>1315</sup> *Par.*, XIX, 2.

<sup>1316</sup> *Par.*, XIX, 7-12.

« Il commença : “ Pour avoir été juste et pieux  
je suis ici haussé à cette gloire  
qui ne peut se gagner par le désir ;  
j’ai laissé sur terre une telle mémoire  
que les gens qui là-bas sont méchants  
en font l’éloge, mais ne suivent pas l’histoire<sup>1317</sup> ”. »

L’aigle est ici la synthèse d’un discours. Sa gloire, telle que décrite par l’Alighieri, est totale, car elle se veut somme du destin des nombreux humains qui en ont défendu l’idée et la cause. Quelques vers plus loin, l’aigle commence alors une diatribe contre l’indignité des souverains européens contemporains de Dante<sup>1318</sup>. Deux souverains de l’Empire sont évoqués dans ces vers : Albert de Habsbourg au vers 115, et Frédéric II de Hohenstaufen au vers 130. La mention du Habsbourg dans ce passage du *Paradis* fait écho à sa présence au chant VI du *Purgatoire*, où Dante se plaignait explicitement de son absence en Italie<sup>1319</sup>. Dans la bouche de l’aigle, les deux mentions du pouvoir impérial ont donc des connotations critiques très marquées. L’aigle chez Dante, bien plus que le symbole de l’Empire ou un simple signe céleste, se fait donc, par le truchement du poète, le témoin direct des malheurs du temps. Et par là même, de la situation politique de l’Occident, et bien sûr du pouvoir impérial.

#### *Une référence païenne autant que chrétienne ?*

Chez Pétrarque, quelques décennies plus tard, l’aigle est l’*Oiseau céleste*, qui défend le monde romain face aux barbares : « nous, si, excités à notre défense par l’Oiseau céleste, nous défendons la citadelle de notre capitolie contre l’armée si grande des vices barbares qui l’entourent, si nous résistons fermement aux erreurs de la foule qui font du vacarme autour de nous, nous serons plus forts que Manlius, Marius et César lui-même<sup>1320</sup>. » La référence à Jupiter, déjà employée par Dante, est donc réitérée par Pétrarque. Une allusion jovienne – donc forcément païenne – que l’on peut également retrouver dans le *Bucolicum Carmen* au détour

---

<sup>1317</sup> *Par.*, XIX, 13-18.

<sup>1318</sup> *Par.*, XIX, 112-131.

<sup>1319</sup> *Purg.*, VI, 97-102.

<sup>1320</sup> *Fam.* XX 1, 14 : « [...] *nos si capitolii nostri arcem a tanto barbaricorum vitiorum circumfuso exercitu defendimus, ad tutelam nostram celestati alite excitati, si circumstrepentibus vulgi erroribus immota fronte resistimus, et Manlio et Mario et ipso Cesare fortiores erimus [...].* »

de l'églogue XII sous la métaphore poétique *armigerum tonantis*<sup>1321</sup> : « On verra plutôt une brebis malingre terrasser un lion plein de vigueur, et Philomèle abattre l'écuyer du dieu tonnant<sup>1322</sup> ! »

Si la référence à l'aigle de Jupiter comme symbole de l'identité romaine du pouvoir semble encore une fois couler de source dans un contexte politique italien, elle se révèle moins évidente si l'on considère que l'Empire est détenu depuis plusieurs siècles par des princes d'origine germanique. Aussi lorsque le poète insiste sur le caractère aquilin des armoiries impériales au détour de sa correspondance<sup>1323</sup>, il faut y voir l'expression d'un retour à la signification historique première de ce symbole à une époque qui n'en offre pourtant pas globalement de preuves évidentes. Alors que le chancelier impérial Jan de Středa lui offre le sceau de la « grande Bulle d'or » en gage de sa fidélité à l'empereur Charles IV de Luxembourg, le poète en fournit une description tout à fait intéressante :

« D'un côté notre César, paré de la couronne et du sceptre siège sur un trône élevé entouré d'une part par l'aigle romaine et de l'autre par le lion de sa famille ; de l'autre côté, se tient Rome, fière de ses temples et de ses murailles, et dans la pâleur même de l'or, pour employer les mots de David, l'image sacrée et vénérable de la noble Ville charme les yeux et tout doucement nous conquiert<sup>1324</sup>. »

Le contexte de rédaction de cette lettre est important. Nous sommes à la fin des années 1350, au milieu d'un siècle qui voit, paradoxalement, l'autorité impériale s'effacer en Italie alors même qu'elle est pleinement sollicitée par ses partisans pour venir y rétablir l'ordre. En Italie, la fin du règne des Staufen, cent ans plus tôt, et le long interrègne qui s'en est suivi, ont, selon Alain Boureau, mis un terme à l'évidence politique de ce symbole dans l'espace communal italien du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'affirmation de l'oiseau impérial, désormais identifié par la plupart des contemporains comme typiquement germanique – en dépit de ses références antiques – dans un espace aussi particulier que l'Italie, où le milieu gibelin demeure puissant et influent, n'est donc pas anodine.

La présence de l'aigle en Italie est en effet contradictoire avec le contexte héraldique

---

<sup>1321</sup> *Buc. Carm.*, XII, 133-134 : « *Validum prius egra leonem sternet ovis, prius armigerum philomena tonantis.* » L'églogue XII du *Bucolicum carmen* évoque la guerre de Cent Ans et l'opposition entre la France et l'Angleterre au travers de nombreuses métaphores. Dans cette phrase, Pétrarque évoque le personnage mythologique de Philomèle, princesse athénienne changée en oiseau dont le mythe est notamment connu par le biais des *Métamorphoses* d'Ovide. La confrontation poétique entre une femme-oiseau athénienne et l'aigle de Jupiter est ici utilisée par Pétrarque dans un but éminemment sarcastique.

<sup>1322</sup> *Ibid.*

<sup>1323</sup> *Fam.* XXI 2.

<sup>1324</sup> *Fam.* XXI 2, 8 : « *Ab altera enim parte Cesar noster dyademate insignis ac sceptro, hinc romana aquila, hinc leone patrio circumfultus celso sedet in solio ; ab altera Roma est superba templis ac menibus, inque ipso "auri pallore", ut davitico verbo utar, blanditur oculis predulciterque surrepit sacra et venerabilis almae Urbis effigies.* »

allemand de l'époque. Alain Boureau signale ainsi là encore qu' « un mouvement inverse et complémentaire dans l'Allemagne du XIII<sup>e</sup> siècle chasse l'aigle de la plupart des armoiries princières ; dans la désagrégation féodale marquée par les édits accordés par Frédéric II (1231-1232 : *Statutum in favorem principum*), les grandes dynasties germaniques abandonnent l'aigle<sup>1325</sup>. »

En 1357, l'affirmation de la figure de l'aigle dans la littérature italienne donne donc un écho à ce « déclin » (tout relatif, mais bien réel) de son usage par les princes germaniques. Pétrarque ne s'y trompe pas lorsqu'il déclare, quelques lignes plus loin, que « sa seule vue inculque à qui la contemple une idée exacte de ce que sont la majesté et la gloire, et le force à se souvenir plein de respect du plus grand Empire, de l'ancienne Rome et du siècle d'or<sup>1326</sup>. »

### *Une synthèse du discours impérial*

Mais l'aigle n'est désormais plus uniquement un meuble héraldique : elle devient, par l'intermédiaire de la littérature, un personnage à part entière du discours impérial. L'exemple de l'aigle du *Paradis* n'est pas un cas isolé, elle est au contraire la forme la plus aboutie d'un choix esthétique qu'on retrouvait déjà, sous d'autres formes, dans des œuvres italiennes écrites quelques années avant que Dante ne termine l'écriture de ses pérégrinations célestes. Au détour d'une page de la fin de la *Chronique* de Salimbene<sup>1327</sup>, rédigée bien des années avant le *Paradis*, une lacune dans un feuillet du manuscrit nous prive du début de la citation du texte ci-après, que le frère franciscain emprunte à un auteur dont il ignore lui-même l'identité exacte :

« [...] il s'abandonnera à la débauche et sera reconnu adultère. Il détruira la gloire des Lombards et massacrera le parti de l'aigle ; il élèvera son nom sur les princes de l'univers ; tous le craindront et exalteront son nom, mais au terme fixé surgira un aigle au bec plus puissant et aux grandes ailes, qui sifflera. [...] Alors l'aigle, accompagné de ses partisans, marchera contre le lion avec une puissante troupe armée. Alors il y aura un massacre et un sanglant carnage, plus qu'il n'y en a jamais eu depuis le commencement du monde, depuis l'apparition des géants jusqu'à ce moment-là. [...] L'aigle sifflera et aura des dieux étrangers, l'aigle sifflera et on ne lui résistera pas. Le parti de la fleur sera anéanti, et rien ne pourra résister à l'aigle sinon le Dieu des dieux<sup>1328</sup>. »

---

<sup>1325</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 105.

<sup>1326</sup> *Fam.* XXI 2, 7 : « [...] cuius vel aspectus solus immensum quiddam maiestatis et glorie contemplibus ingerit et venerabundos cogit summi imperii et veteris Rome atque aurei seculi memisse. »

<sup>1327</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 963-964 ; *Cronica*, p. 822-823.

<sup>1328</sup> *Ibid.* ; *Cronica*, p. 822-823 : « [...] adulterabitur et cognoscetur. Gloriata Lombardorum atteret et partes aquile trucidabit, et exiollit nomen suum super terrarum principes, et ab omnibus tiniebitur et exaltabitur nomen eius. Prefinito vero termino surget aquila habens rostrum fortius et alas magnas et sibilabit. [...] Tunc aquila cum suis partibus contra leonem veniet cum armata manu forti. Tunc erit tanta cesio et strages sanguinis, qualis noti fuit a principio mundi, ex quo gygantes fuerunt, usque tunc. [...] Sibilabit aquila et deos alienos habebit ; sibilabit

La source nous manque pour approfondir l'analyse de l'extrait, mais une chose est certaine : Salimbene a cité cet extrait à dessein. On l'a dit, l'auteur parmesan n'est pas pro-impérial. Mais il est au fait des réalités intellectuelles de son temps, et son œuvre comporte plusieurs citations de nature « prophétique », dont notamment un extrait des prophéties de Merlin<sup>1329</sup>, qui contient également une mention de l'aigle désignant précisément l'Allemagne. L'aigle joue donc encore une fois le rôle d'allégorie. Mais son usage chez Salimbene est encore trop timide, et n'est le fait que de personnages tiers, que l'auteur cite comme pour mieux évoquer le contexte politique dans lequel gravitent ses propres angoisses existentielles : la lutte contre l'anarchie, contre le mépris pour la cause de l'Église, contre les méfaits de l'empereur et de ses successeurs. L'aigle n'est donc pas un acteur direct du contexte de sa cause, simplement un moyen. Les choses sont assez différentes chez Dante, qui va sensiblement plus loin que le Franciscain.

Ainsi, à nouveau dans le *Paradis*, au chant XX, la figure de l'aigle continue-t-elle de s'exprimer face au poète, et Dante l'évoque cette fois par l'expression saisissante de « signe du monde » (*segno del mondo*), dont le bec est un « rostre béni » (*benedetto rostro*) :

« Lorsque celui qui éclaire le monde  
est descendu de notre hémisphère  
si bien que partout le jour se consume,  
le ciel, qui jusqu'alors s'allumait de lui seul,  
tout à coup redevient lumineux  
de nombreuses lumières, où une resplendit ;  
ce changement du ciel me vint à la mémoire  
quand le signe du monde et de ses chefs  
se tut dans son rostre béni<sup>1330</sup>. »

L'aigle entame ensuite un discours dans lequel il explique au poète que les âmes qui constituent certaines parties de son corps sont le reflet des plus hautes aspirations à la gloire de la Chrétienté<sup>1331</sup>. Deux empereurs romains de l'Antiquité y figurent, et leurs identités sont

---

*aquila, nec sibi resistetur. Pars floris anichilabitur, nec sibi aliquid poterit resistere itisi Deus deorum ; [...]. »*

<sup>1329</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 954-957 ; *Cronica*, p. 813-816.

<sup>1330</sup> *Par.*, XX, 1-9 : « *Quando colui che tutto 'l mondo alluma / de l'emisperio nostro sí discende, / che 'l giorno d'ogne parte si consuma, / lo ciel, che sol di lui prima s'accende, / subitamente si rifà parvente / per molte luci, in che una risplende ; / e questo atto del ciel mi venne a mente, / come 'l segno del mondo e de' suoi duci / nel benedetto rostro fu tacente.* »

<sup>1331</sup> *Par.*, XX, 28-42.

sujettes à analyse. Dans le sourcil de l'aigle est en effet présent Trajan<sup>1332</sup>, et non loin de lui, Constantin<sup>1333</sup>. La présence de Trajan interpelle, du fait de sa non-appartenance à la chrétienté. Constantin en revanche, suscite l'opprobre de Dante, qui lui reproche la division de l'Église et de l'Empire. Mais il le fait néanmoins figurer au Paradis car il l'estime guidé par de nobles intentions : « L'autre qui suit, avec les lois avec moi, / et bon vouloir donnant mauvais fruit, / se fit grec pour céder au pasteur : à présent il connaît comme le mal induit / par ses bonnes œuvres ne peut lui nuire / bien que le monde en soit détruit<sup>1334</sup>. » L'aigle est donc ici bien davantage qu'un symbole romain ou qu'un emblème jovien, bien plus encore qu'une simple armoirie : c'est la synthèse vivante, par la plume du poète florentin, d'un certain discours impérial. Elle réunit, chez Dante, les âmes pures de ceux qui ont défendu l'idée impériale au cours des siècles, y compris durant l'Antiquité païenne, et permet d'en livrer une analyse critique.

Ce qui est d'ailleurs un paradoxe : Dante avait initialement placé au début de son *Enfer* les personnages païens dignes de vertu, qui ne pouvaient accéder au Paradis faute d'avoir pu faire preuve de foi chrétienne, mais qui demeuraient dans les cercles les plus « vivables » de l'abîme. La présence exceptionnelle de l'empereur Trajan, qui n'a jamais été chrétien, dans les sphères du *Paradis*, prouve que cette règle n'est pas absolue, et que l'auteur, malgré ses convictions, est conscient que la cause de l'Empire requiert un usage souple et parcimonieux des images. Trajan est au Paradis car l'Empire en est une cause digne, et que la servir vaut bien le dépassement de soi. L'aigle impériale dantesque est la somme de cette complexité, et synthétise à elle seule le paradoxe pro-impérial italien du XIV<sup>e</sup> siècle : défendre l'Empire, certes, mais ne pas transiger avec les puissants, ne pas se laisser abuser par leur discours tout en acceptant les compromis.

En 1985, Alain Boureau écrivait dans la conclusion de son ouvrage que « le sens radical de l'image [de l'aigle] a été constamment recouvert par des sens parasites et triomphants<sup>1335</sup> ». Il en cite trois. Tout d'abord vient le sens *référentiel* : l'aigle, oiseau dominateur, désigne immédiatement soit l'Empire, soit la dynastie impériale régnante. Ensuite vient le sens *contextuel* : l'aigle est ici vu comme une référence indirecte au culte johannique de la période

<sup>1332</sup> *Par.*, XX, 43-48 : « *Dei cinque che mi fan cerchio per ciglio, / colui che più al becco mi s'accosta, / la vedovella consolò del figlio : / ora conosce quanto caro costa / non seguir Cristo, per l'esperienza / di questa dolce vita e de l'opposta.* »

<sup>1333</sup> *Par.*, XX, 56-60.

<sup>1334</sup> *Ibid.* : « *L'altro che segue, con le leggi e meco, / sotto buono intenzion che fè mal frutto, / per cedere al pastor si fece greco : / ora conosce come il mal dedutto / dal suo bene operar non li è nocivo, / avvegna che sia 'l mondo indi distrutto.* »

<sup>1335</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 190.

ottonienne. Enfin vient le sens *énonciatif* : en 1804, Napoléon I<sup>er</sup> choisit l'aigle comme emblème de l'Empire français pour appuyer ses projets politiques en leur donnant un sens « néo-romain<sup>1336</sup> ». Bonaparte avait choisi ce symbole à dessein, et ce n'était pas le seul qui le rattachât à la symbolique impériale : le choix de l'aigle était aussi, dans son esprit, une référence volontaire à Charlemagne, une construction symbolique qui fut facilement perçue par ses contemporains<sup>1337</sup>.

### 3.3.2 – Charlemagne

« Et quand le croc lombard mordit  
la Sainte Église, sous ses ailes,  
Charlemagne, vainqueur, la secourut.  
Tu peux juger à présent de ces hommes  
que j'accusai plus haut, et de leurs fautes,  
qui sont la cause de tous vos maux<sup>1338</sup>. »

La figure impériale, au Moyen Âge central comme durant les périodes ultérieures, y compris le début de l'époque moderne<sup>1339</sup>, est constamment comparée à celle, perçue comme hiératique et centrale, du restaurateur de l'Empire en Occident en l'an 800<sup>1340</sup>. On ne s'intéressera pas ici pour des raisons de concision à la biographie du fils de Pépin le Bref, mais davantage à son aspect symbolique. Car de même que la figure de Jules César, d'une telle importance que son nom a fini par se confondre avec le titre impérial romain<sup>1341</sup>, celle du second roi carolingien apparaît comme un symbole référentiel incontournable dans l'imaginaire impérial occidental.

À ce titre, les sources italiennes ne manquent jamais de faire référence, de manière

---

<sup>1336</sup> *Ibid.*

<sup>1337</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 166-167 : Alain Boureau évoque dans son ouvrage une dépêche d'Aix-la-Chapelle attribuée à Napoléon et reproduite dans le *Journal des débats* du 22 mai 1804, quotidien opposé à la politique de Napoléon Bonaparte : « Il n'y a dans l'Europe qu'une seule main en état de porter l'épée de Charlemagne c'est celle de Bonaparte le Grand. » (Voir : A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 167).

<sup>1338</sup> *Par.*, VI, 94-99 : « *E quando il dente longobardo morse / la Santa Chiesa, sotto le sue ali / Carlo Magno, vincendo, la soccorre. / Omai puoi giudicar di quei cotali / ch'io accusai di sopra e di lor falli, / che son cagion di tutti vostri mali.* »

<sup>1339</sup> Charles Quint fut également comparé, dès le début de son règne, à Charlemagne. On peut en avoir une vision très frappante dans la réédition par Hermann von Neuenar de la *Vie de Charlemagne* d'Eginhard, réédition datée de 1521 et dédiée au prince Habsbourg. (Voir : EGINHARD, *Vita et gesta Karoli Magni*, éd. Hermann von Neuenar, Cologne, Johannes Soter, 1521. Conservée à la Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, RÉS-LB6-1).

<sup>1340</sup> Voir : Partie I, chap. 1.0. Voir également : R. FOLZ, *Le Couronnement impérial de Charlemagne*.

<sup>1341</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.2.

directe ou indirecte, à Charlemagne. Cette référence est notamment visible dans un passage de la *Chronique* de Dino Compagni relatif au couronnement d'Henri VII comme roi d'Italie :

« Une coutume ancienne voulait que l'Empereur prît sa première couronne<sup>1342</sup> à Monza. Par affection pour les Milanais, et pour ne pas revenir sur ses pas, il prit la couronne de fer, lui ainsi que sa femme, à Milan dans l'église Sant' Ambrogio, le matin de la fête de Noël, le 25 décembre 1310<sup>1343</sup>. »

Des recoupements avec l'autre grande chronique florentine, celle de Giovanni Villani, permettent de savoir que Henri VII s'est fait couronner roi d'Italie dans le courant du mois de janvier 1311, et non le jour de Noël<sup>1344</sup>. Le choix de Dino, volontaire ou non, de situer le jour du couronnement à Noël lui aurait donc été vraisemblablement inspiré par le récit du sacre de Charlemagne en l'an 800<sup>1345</sup>, auquel Henri VII, son lointain successeur, est évidemment comparé. Henri de Luxembourg, nouveau Charlemagne, est donc vu par le chroniqueur florentin comme le continuateur naturel de l'œuvre de son lointain prédécesseur carolingien : restaurateur de l'idée impériale en Italie, il doit selon lui aspirer par ses actions pacificatrices et conciliatrices, à restaurer également la paix entre les Italiens, qu'ils soient ou non ses partisans<sup>1346</sup>.

### *De nouvelles perspectives*

La figure tutélaire de Charlemagne est évoquée à plusieurs reprises dans la *Divine Comédie*, notamment dans le *Purgatoire*. Mais elle ouvre de nouvelles perspectives symboliques. Dante y rencontre Hugues Capet, « racine de cet arbre mauvais<sup>1347</sup> » (*radice de la mala pianta*), au détour de son ascension vers le Paradis terrestre, et ce dernier se présente à lui ainsi :

« On m'appelait là-bas Hugues Capet ;  
de moi sont nés les Philippe et les Louis  
par qui depuis peu la France est gouvernée.

---

<sup>1342</sup> Il s'agit de la couronne de fer des rois d'Italie. Voir : Partie I, chap. 1.1.1. Sur la question des *regalia*, voir : Partie III, chap. 3.3.4.

<sup>1343</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26 ; *Cronica*, III, XXVI : « Avea lo Imperadore per antica usanza di prendere la prima corona a Moncia : per amore de' Milanesi, e per non tornare indietro, prese la corona del ferro, lui e la donna sua, in Milano nella chiese di santo Ambruoio, la mattina della pasqua di Natale a di XXV di dicembre. »

<sup>1344</sup> GIOVANNI VILLANI, *op. cit.*, X, 9. Voir : DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. Mula, p. 249.

<sup>1345</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. Mula, p. 249.

<sup>1346</sup> Voir : Partie II, chap. 2.2.1.

<sup>1347</sup> *Purg.*, XX, 43-45 : « Je fus racine de cet arbre mauvais / qui couvre d'ombre toute la chrétienté, / si bien qu'on y cueille rarement un bon fruit » ; « Io fu radice de la mala pianta / che la terra cristiana tutta aduggia, / sì che buon frutto rado ne se schianta ». Dante place Hugues Capet au Purgatoire pour avoir engendré, indirectement, les rois de France de son temps qui se sont mêlés des affaires de la Papauté et de l'Italie.

Je fus le fils d'un ancien boucher de Paris<sup>1348</sup> :  
 quand les anciens rois eurent tous disparu,  
 sauf un, qui devint moine en robe grise<sup>1349</sup>,  
 je me trouvai entre les mains la bride  
 du gouvernement du royaume, et un tel pouvoir,  
 récemment acquis, et tant d'amis,  
 que fut promue à la couronne veuve  
 la tête de mon fils<sup>1350</sup>, qui donna origine  
 aux ossements sacrés de ces rois<sup>1351</sup>. »

Moment intéressant du *Purgatoire*, où après avoir résumé la situation politique de l'Italie au chant VI, Dante s'attarde quelques chants plus loin sur l'histoire du royaume de France. Y sont donc mentionnés les « anciens rois<sup>1352</sup> » (*regi antichi*), c'est-à-dire les Carolingiens, dont l'évocation permet de constater que l'auteur donne une vision très différenciée des deux dynasties franques. Les Capétiens sont logiquement dépréciés, car ils ont, aux yeux du poète, renoncé à poursuivre le projet impérial après leur accession au trône du royaume des Francs, et ont préféré, plusieurs siècles plus tard, intervenir dans les affaires de l'Église et du royaume d'Italie pour leur seul profit. Le fait que Charlemagne soit un lointain prédécesseur et ancêtre de la dynastie capétienne<sup>1353</sup> et que des membres influents de la noblesse française contemporaine portent le nom de Charles<sup>1354</sup> donne à Dante l'occasion de dresser aux

<sup>1348</sup> Dante fait ici référence à une légende urbaine florentine sur les origines de la famille capétienne qu'on retrouve, à la même époque, chez Giovanni Villani (Voir : DANTE, *Purgatoire*, notes de J. Risset, p. 332). Salimbene fait une référence à une légende assez similaire pour évoquer l'origine de Frédéric II (Voir : SALIMBENE, *op. cit.*, p. 122 ; *Cronica*, p. 60.)

<sup>1349</sup> Référence à Louis de Basse-Lotharingie, l'un des deux derniers descendants de Charlemagne à pouvoir prétendre au trône des Francs au cours du X<sup>e</sup> siècle. Voir : Annexe A. Voir également : Laurent THEIS, *Robert le Pieux*, Paris, Perrin, 1999, p. 70.

<sup>1350</sup> Robert II, dit « le Pieux ». Voir Annexe A. Robert le Pieux est considéré, historiquement, comme le premier roi de France thaumaturge. Dante y fait directement référence en mentionnant les « ossements sacrés de ces rois » (*Purg.*, XX, 60 : « *sacrate ossa* »). Voir : Marc BLOCH, *Les Rois thaumaturges*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1983, p. 29-40.

<sup>1351</sup> *Purg.*, XX, 50-60. « *Chiamato fui Ugo Ciappetta / di me son nati Filippi e i Luigi / per cui novellamente è Francia retta. / Figliuol fu 'io d'un beccaio di Parigi : / quando li regi antichi vener meno / tutti, fuor ch'un renduto in panni bigi, / trova'mi stretto ne le mani il freno / del governo del regno, e tanto possa / di nuovo acquisto, e si d'amici pieno, / ch'a la corona vedova promossa / la testa di mio figlio fu, dal quale / cominciar di costor le sacrate ossa.* »

<sup>1352</sup> *Ibid.*

<sup>1353</sup> Hugues Capet est un lointain descendant de Charlemagne par l'intermédiaire de sa mère, Béatrice de Vermandois, arrière-petite-fille de Bernard I<sup>er</sup>, lui-même roi d'Italie de 813 à 817 et petit-fils de l'Empereur.

<sup>1354</sup> On pense bien entendu ici aux deux Charles évoqués par Dino Compagni dans sa *Chronique* (Voir : DINO COMPAGNI, *op. cit.*, I 7 ; II 17 ; sur ces mentions, voir : Partie I, chap. 1.1.1), à savoir Charles de Valois (1270-1325), fils de Philippe III le Hardi, évoqué dans le *Paradis* sous le nom de « nouveau Charles » (*Carlo novello* ; voir : *Par.*, VI 106 ; voir Annexe A) et à Charles d'Anjou, roi de Sicile (1266-1285) et fils de Louis VIII.

yeux du lecteur des parallèles implicites mais facilement identifiables, lui permettant à la fois de critiquer l'action des rois de France en Italie tout en tenant un discours extrêmement dépréciatif sur l'attitude de ses compatriotes guelfes florentins alliés à ces derniers<sup>1355</sup>.

Cette comparaison possible entre le « premier<sup>1356</sup> » Charles du *Regnum Francorum* et ses lointains successeurs, tant en France<sup>1357</sup> que dans l'Empire, est, des années plus tard, assumée par Pétrarque dès le début de sa correspondance avec la cour :

« Ma lettre, qui connaît bien son auteur, redoute l'abîme, sérénissime César, quand elle considère d'où elle vient et où elle s'adresse. Elle est née dans les ténèbres, est-elle d'étonnant que la trouble la splendeur de ton illustre nom<sup>1358</sup> ? »

Cette référence indirecte au « premier » des Charles est d'ailleurs renforcée par la formule d'adresse de la lettre, puisque le poète interpelle le souverain en précisant son numéro de règne<sup>1359</sup> (*Ad Carolum Quartum*).

### *Justifier la supériorité politique de l'Allemagne*

La figure du souverain carolingien était également utilisée par Pétrarque, plus d'une quinzaine d'années en amont, comme référence plus large pour justifier la supériorité politique de la nation germanique sur le reste de l'Empire. Dans la *Fam.* I 4, Pétrarque, à l'occasion d'un échange avec le cardinal Colonna, revient sur l'histoire de l'installation de la cour carolingienne à Aix-la-Chapelle. Cette mention de l'ancienne capitale impériale des souverains francs fait écho au voyage effectué par le poète en Allemagne durant l'année 1333. Pétrarque avait certes apprécié son séjour en terre germanique mais y déclarait tout de même sa préférence pour l'Italie<sup>1360</sup> ; cependant il s'attardait aussi quelque peu sur le souvenir de l'ancienne capitale

---

Rappelons ici que Charles IV de France, dernier Capétien direct, ne monte sur le trône qu'en 1322, soit un an après la mort de Dante.

<sup>1355</sup> *Purg.*, XX, 70-75 : « Charles vint en Italie, et par pénitence / il prit Corradino pour victime ; et puis / il envoya Thomas au ciel, par pénitence. / Je vois le temps, qui n'est pas bien loin, / où sortira de France un autre Charles, / pour mieux se faire connaître, lui et les siens. / Il sort sans armes, à part la lance / dont joua Judas, et cette pointe / qui fait crever le ventre de Florence. » ; « Carlo venne in Italia e, per ammenda, / vittima fé di Curradino ; e poi / ripinse al ciel Tommaso / per ammeda. / Tempo vegg'io, non molto dopo ancoi, / che tragge un altro fuor di Francia, / per far conoscer meglio e sé e' suoi. / Sanz' arme n'esce e solo con la lancia / con la qual giostrò Giuda, e quella punta / sí, ch'a Fiorenza fa scoppiar la pancia. »

<sup>1356</sup> Ou second si l'on considère que son grand-père Charles Martel, qui ne fut cependant jamais roi, est le véritable « premier » des Charles.

<sup>1357</sup> Le culte voué à Charlemagne en France à partir de la période capétienne a fait l'objet, depuis des décennies, de nombreuses études et synthèses. Voir notamment : Colette BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

<sup>1358</sup> *Fam.* X 1, 1 : « *Precipitium horret epystola, serenissime Cesar, auctoris sibi conscia, dum cogitat unde digrediens quo ventura sit ; in tenebris enim orta, quid mirum si clarissimi tui nominis splendore confunditur ?* »

<sup>1359</sup> *Ibid.* : « À Charles IV, roi des Romains, exhortation à venir en Italie. » ; « *Ad Carolum Quartum regem, exhortatio ad transitum in Italiam.* »

<sup>1360</sup> Voir : Partie III, chap. 3.2.2.

carolingienne dans sa lettre :

« Il se trouva qu'à cette époque le roi séjournait à Aix avec ses grands ; à partir de ce moment il préféra ce lieu à toutes ses autres villes. Il n'avait là rien de plus agréable que le marais : il s'y asseyait, il se servait de son eau avec un plaisir étonnant, il se délectait de son odeur comme si elle était délicieuse. Il y transféra enfin sa cour et, ayant fait jeter à grands frais des môles au milieu du limon marécageux, il y construisit son palais et un temple, pour qu'aucune occupation humaine ou divine ne l'en éloignât<sup>1361</sup>.

Il y passa le reste de sa vie et y reçut la sépulture, après avoir stipulé que ses successeurs y seraient couronnés et y commenceraient leur règne. Cette coutume est encore observée aujourd'hui et sera observée tant que la nation allemande tiendra les rênes de l'empire romain<sup>1362</sup>. »

On peut déceler dans la fin de cette dernière phrase une comparaison critique effectuée par Pétrarque entre le début du règne du plus célèbre des Carolingiens et celui, contemporain de la rédaction, de Louis IV de Wittelsbach<sup>1363</sup>. En effet, la lettre ayant été rédigée au moment du séjour allemand du poète, on devine Pétrarque très critique à l'égard du pouvoir impérial, et notamment à l'égard du règne, controversé à bien des égards, du souverain bavarois. Couronné à Aix-la-Chapelle et non à Rome, sa légitimité politique était entachée par un conflit de préséance entre les deux centres historiques du pouvoir impérial en Occident : Pétrarque prendrait donc ici position contre la primauté de l'ancienne capitale carolingienne pour légitimer le pouvoir du monarque impérial. Il s'agit d'une lettre extraite des premiers temps de la correspondance du Toscan, bien avant l'ascension politique de Charles IV, lequel aura droit à un traitement bien différent sous la plume de l'auteur.

La première lettre écrite au monarque Luxembourg, la *Fam. X 1*, en dehors de la « splendeur de [son] illustre nom<sup>1364</sup> » (*clarissimi tui nominis splendore*), ne comporte aucune autre référence carolingienne. On l'a déjà évoqué plusieurs fois dans ces pages : les références y sont principalement antiques et font mention d'épisodes célèbres de l'histoire romaine ; la

---

<sup>1361</sup> *Fam. I 4, 15-16* : « *Aquis forte tum rex cum proceribus suis habitabat ; ex eoque tempore cunctis civitatibus sedes illa prelata est. In ea, nil sibi palude gratius ; ibi assidere, illis aquis uti mira cum voluptate, illius odore veluti suavissimo delectari. Postremo illuc regiam suam transtulit et in medio palustris limi immenso sumptu iactis molibus, palatium templumque construxit, ut nichil divine vel humane rei eum inde abstraheret.* » Ce passage est de toute évidence une référence à la *Vita Karoli* d'Eginhard. Voir : EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, 22 : « Il aimait aussi les eaux thermales et s'y livrait souvent au plaisir de la natation, où il excellait au point de n'être surpassé par personne. C'est ce qui l'amena à bâtir un palais à Aix et à y résider constamment dans les dernières années de sa vie. Quand il se baignait, la société était nombreuse : outre ses fils, ses grands, ses amis et même de temps à autre la foule de ses gardes du corps étaient conviés à partager ses ébats et il arrivait qu'il y eût dans l'eau avec lui jusqu'à cent personnes ou même davantage. »

<sup>1362</sup> *Fam. I 4, 15-16* : « *Postremo ibi vite sue reliquum egit, ibique sepultus est, cauto prius ut successores sui primam inde coronam et prima imperii auspicia capesserent. Quod hodieque servatur servabiturque quandiu romani frena imperii theutonica manus aget.* »

<sup>1363</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, note des traducteurs, p. 364.

<sup>1364</sup> *Fam. X 1, 4* : « *Precipitium horret epystola, serenissime Cesar, auctoris sibi conscia, dum cogitat unde digrediens quo ventura sit ; in tenebris enim orta, quid mirum si clarissimi tui nominis splendore confunditur ?* »

seule comparaison qui y soit strictement médiévale concerne le règne du grand-père de Charles IV, l'empereur Henri VI de Luxembourg, qui n'est d'ailleurs à aucun moment ramené à sa légitimité de successeur du petit-fils de Charles Martel. On comprend donc ici que dans la rhétorique pétrarquienne, la référence carolingienne n'est pas prioritaire, et en cela, cette absence fait écho au texte de la *Fam. I 4*<sup>1365</sup> des années 1330, évoquée précédemment.

### *Une référence avant tout littéraire*

Charlemagne ne revient que de façon superficielle dans la correspondance du poète, notamment dans les *Seniles*<sup>1366</sup>. En revanche, le restaurateur de l'Empire d'Occident est évoqué comme *exemplum* au détour des vers 55 à 60 de la douzième églogue du *Bucolicum Carmen*, intitulée *Conflictatio* :

« Chaque parti invoque ses dieux à grands cris ; l'un chante les remparts de Troie ; l'autre célèbre les prouesses de ses athlètes, rappelle la geste prodigieuse de Charles. Alors fusent de toutes parts les défis<sup>1367</sup>. »

Dans cette églogue, Pétrarque fait référence à la guerre de Cent Ans et à la rivalité entre Philippe VI de Valois et Edouard III, représentés respectivement sous les traits de Pan et d'Arthicus, dont les personnages bucoliques de Multivulus et Volucer relatent les disputes pour obtenir les faveurs de Faustula. Cette dernière est une allégorie négative de la papauté d'Avignon<sup>1368</sup>. La « geste prodigieuse<sup>1369</sup> » du souverain carolingien (*monstrificumque refert Carolum*) ne semble là que pour appuyer un contexte lyrique propice à la surenchère d'arguments des personnages de l'églogue. Quelques vers plus loin est en effet évoqué le fameux « écuyer du dieu tonnant<sup>1370</sup> », métaphore de l'aigle jovienne<sup>1371</sup>, renforçant un peu plus le contexte impérial de cette évocation carolingienne.

Une comparaison avec Salimbene nous montre que, loin d'avoir attendu le *Trecento* pour servir de référence symbolique « naturelle » aux auteurs italiens, le roi des Francs y était déjà évoqué à quatre reprises<sup>1372</sup>, dont notamment dans une étonnante citation de Joachim de

---

<sup>1365</sup> *Fam. I 4*.

<sup>1366</sup> *Sen. IV 1, 54-55 ; Sen. V 3, 25*.

<sup>1367</sup> *Buc. Carm.*, XII, 55-60 : « *Queque suos vocat ore deos : hec menia Troie, / Arturumque canit ; pugilum canit illa labores, / monstrificumque refert Carolum. Tum iurgia late / jactantur, toto volitant convitia celo.* »

<sup>1368</sup> PETRARQUE, *Bucolicum Carmen*, note des traducteurs, p. 381. Cette représentation de la papauté d'Avignon sous les traits d'un personnage s'apparentant clairement à une prostituée fait écho à la *puttana* du *Purgatoire* (*Purg.*, XXXII, 148-153), également interprétable comme une représentation dépréciative de la papauté avignonnaise.

<sup>1369</sup> *Ibid.*

<sup>1370</sup> *Buc. Carm.*, XII, 133-134. Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>1371</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>1372</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 123, p. 320, p. 401, p. 803 ; *Cronica*, p. 61, p. 230, p. 305, p. 664.

Flore<sup>1373</sup>. Toutefois son image n'est utilisée que pour effectuer des comparaisons, qui s'éloignent sensiblement de la défense d'un quelconque idéal impérial, auquel le chroniqueur n'adhère pas. On peut mentionner aussi que Salimbene compare tout de même au détour d'un passage Bernard Rossi, traître envers Frédéric II, à Charlemagne<sup>1374</sup>. Comme chez Pétrarque quelques décennies plus tard, le Carolingien apparaît chez le Franciscain sous les traits d'un héros de chanson de geste, guère éloigné, en définitive, de la représentation qu'on en trouve déjà depuis quelques siècles dans la *Chanson de Roland*. C'est donc ici une référence principalement littéraire, mais qui sert le propos symbolique des auteurs en faisant de Charlemagne une allégorie du parfait empereur chevaleresque, à la figure quasi sainte.

Tous ces extraits démontrent encore, si cela était nécessaire, que la figure de Charlemagne possède, tant au XIII<sup>e</sup> qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, une importance considérable dans la culture littéraire occidentale. Cela est vrai tant en France qu'en Allemagne, deux royaumes qui revendiquent la filiation carolingienne, mais également, comme on le voit, en Italie. Si nous reprenons le concept des trois « sens » des symboles impériaux tel qu'établi par Alain Boureau pour la figure de l'aigle<sup>1375</sup>, Charlemagne peut être vu comme un symbole impérial relevant d'un sens énonciatif : il n'évoque pas directement l'empereur régnant ou la personne à laquelle il est comparé, mais sert plutôt de modèle de référence pour servir une dimension esthétique<sup>1376</sup>. C'est donc avant tout un *exemplum*, au même titre que ceux utilisés par Pétrarque pendant des années pour s'adresser à l'Empereur ou à l'Impératrice.

### 3.3.3 – Impératrice

« Mais pour mettre le pied sur la cime et prendre congé de toi, ô très illustre impératrice, avec la femme la plus noble de toutes et qui est de ton rang, quelle vertu, quelle majesté, quelle gloire Livie n'a-t-elle pas eues ! Elle a tenu auprès de César Auguste la place que tu tiens aujourd'hui auprès de son successeur, notre César, elle a partagé non seulement son lit mais ses projets et toute sa vie ; par son éloquence où elle surpassait toutes les autres, par son affabilité, de même que par sa loyauté et sa prudence, elle s'est mérité pour toujours l'amour entier de ce si grand prince, cet amour qu'aucune autre avant elle ne s'était mérité<sup>1377</sup>. »

<sup>1373</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 803 ; *Cronica*, p. 664. Joachim de Flore se sert de Charlemagne comme d'un marqueur temporel, à la suite d'une continuité d'empereurs et de prophètes bibliques. Il est intéressant de noter que dans cette série, Joachim utilise le règne de Charlemagne comme marqueur du début d'un temps proche du temps présent, autrement dit le début de ce qui correspond pour nous au Moyen Âge.

<sup>1374</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 401 ; *Cronica*, p. 305.

<sup>1375</sup> A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 190.

<sup>1376</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>1377</sup> *Fam.* XXI 8, 29 : « *Verum ut in summo pedem figam, teque, prelustis Augusta, cum altissima omnium et tue sortis femina dimittam, que virtus Livie que maiestas que gloria ! Hec apud Cesarem Augustum eum tenuit locum quem tu hodie apud eius successorem Cesarem nostrum tenes, non tori tantum sed consilii totiusque vite particeps ;*

Lorsqu'il s'adresse à Anna de Schweidnitz dans la *Fam.* XXI 8, Pétrarque ne peut s'empêcher de la comparer, après toute une série d'*exempla* sur lesquels on est déjà partiellement revenus<sup>1378</sup>, à l'impératrice Livie. Si la lecture de cette lettre peut parfois prêter à sourire, tant le poète y déploie une certaine surenchère dans les comparaisons antiques à l'égard de la souveraine, ce texte permet tout de même de faire apparaître l'expression symbolique au féminin de l'échelon symbolique impérial.

La littérature italienne médiévale qui constitue notre corpus, écrite intégralement par des auteurs masculins, ne fait hélas pas beaucoup de place aux personnages impériaux féminins, si l'on excepte le cas particulier des allégories. Les sources de notre travail ne mentionnent donc que trop rarement le rôle tenu par les impératrices au sein des différents échelons du milieu pro-impérial, mais on en trouve néanmoins la trace à quelques occasions. Apparaissant de façon fugace, la présence des impératrices dans les sphères du milieu pro-impérial laisse entrevoir une action sinon majeure, du moins une influence non négligeable à l'échelon supérieur du pouvoir, voire même, comme on le verra, aux niveaux intermédiaires. À défaut de pouvoir nous y étendre davantage par l'intermédiaire des sources, nous pourrions donc en évoquer quelques aspects symboliques, et en proposer des perspectives d'analyse.

### *Une figure... « constante »*

Salimbene évoque ainsi brièvement, au début de sa *Chronique*, la venue à Reggio, durant l'hiver 1216, de Constance d'Aragon, première femme de Frédéric II :

« Cet hiver-là<sup>1379</sup>, il y eut beaucoup de neige et il gela si fort que les vignes furent détruites, et le Pô fut gelé ; les femmes dansaient la ronde dessus, les chevaliers y faisaient des joutes et même les paysans le traversaient avec leurs chariots, leurs charrettes et leurs traîneaux. Ce gel dura deux mois, et l'on donnait un setier de froment pour neuf sous impériaux de la monnaie en cours, et un setier d'épeautre pour quatre sous impériaux. Madame la reine<sup>1380</sup>, l'épouse de l'empereur Frédéric, fils de feu l'empereur Henri, arriva à Reggio en venant d'Apulie pour se rendre en Allemagne, où elle allait rejoindre son mari. Pendant son séjour, la commune de Reggio prit à sa charge toutes les dépenses<sup>1381</sup>. »

---

*facunda ante omnes et affabilis, et que fide prudentiaque sua meruit integrum atque perpetuum tanti principis amorem, quem ante se coniugum nulla meruerat.* »

<sup>1378</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.1.

<sup>1379</sup> Dans cet extrait, l'année n'est pas indiquée, mais l'on sait qu'il s'agit de l'année 1216 par recoupement avec les passages précédents du récit. Voir : SALIMBENE, *op. cit.*, p. 106 ; *Cronica*, p. 48.

<sup>1380</sup> Le nom de Constance d'Aragon n'est jamais cité par Salimbene, mais l'on devine là encore en comparant le texte avec la chronologie du règne de Frédéric II qu'il s'agit de sa première épouse.

<sup>1381</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 106 ; *Cronica*, p. 48 : « *Et illa yeme fuit maxima nix et gelu valde intensu, ita quod vinee sunt destructe, et Padus congelatu, super quem et mulieres faciebant choreas, et milites in hastiludio discurrebant. Sed et rustici cum plaustris, birotis et traçis Padum transibant. Et duravit predictum gelu per duos*

Constance d'Aragon, en 1216, n'est pas encore couronnée impératrice, ce qu'elle n'est pas avant l'année 1220. Il est donc normal que le chroniqueur lui donne le titre de « reine<sup>1382</sup> » (*regina*), étant donné que la souveraine est alors reine de Sicile et de Germanie depuis son second mariage<sup>1383</sup> avec le Hohenstaufen en 1208. Mais néanmoins ce titre de « reine » renvoie également au fait qu'elle est, depuis 1212, l'épouse du roi légitime des Romains. Cette dualité de règnes est d'ailleurs visible dans la suite de la phrase, où le Franciscain décrit le passage par Reggio de la souveraine, « venant d'Apulie pour se rendre en Allemagne<sup>1384</sup> » (*veniendo de Apulia et eundo in Alamanniam*). L'année 1216 correspond au début de cette période « intermédiaire » durant laquelle Frédéric II, à peine couronné roi des Romains durant son séjour en Allemagne, doit encore redescendre à Rome pour recevoir la couronne impériale, ce qui ne se fait pas avant plusieurs années.

Par l'intermédiaire de ce voyage de la reine du sud de l'Italie vers l'Allemagne, on perçoit donc le trait d'union entre l'Italie et l'Allemagne impériale. Ce lien est en quelque sorte symbolisé par cette halte à Reggio, mentionnée par Salimbene. Le fait que la commune de Reggio prenne en charge « toutes les dépenses<sup>1385</sup> » (*stetit expensas*) durant le séjour de Constance d'Aragon nous informe enfin sur l'importance que revêtait, pour les Reggians, la présence de la future Impératrice dans les murs de la cité.

On l'a déjà évoqué, la réputation médiocre de Frédéric II lui a valu d'être couvert d'infamie par de nombreux auteurs italiens, à commencer par Salimbene. Dante le place pour sa part dans son *Enfer*, au chant X<sup>1386</sup>. En revanche, une autre impératrice nommée Constance<sup>1387</sup>, belle-mère de celle évoquée par Salimbene, est évoquée au chant III du

---

*menses. Et tunc dabatur sextarius frumenti pro IX imperialibus in cursu, et sextarius spelte pro IIII imperialium. Et domina regina, uxor Friderici imperatoris, filii condam imperatoris Henrici, venit Regium veniendo de Apulia et eundo in Alamanniam ad dictum virum suum. Et commune Reginum fecit eidem domine, donec ibi stetit, expensas.»*

<sup>1382</sup> *Ibid.*

<sup>1383</sup> Constance d'Aragon avait été précédemment reine de Hongrie, de 1198 à 1204, suite à son premier mariage avec le roi Emeric (Imre) de Hongrie. Son premier enfant est donc l'éphémère roi de Hongrie Ladislas III, déposé en 1205 suite à l'usurpation du trône par son oncle, André II.

<sup>1384</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 106 ; *Cronica*, p. 48 .

<sup>1385</sup> *Ibid.*

<sup>1386</sup> *Inf.*, X, 115-120. Voir : Partie II, chap. 2.0.

<sup>1387</sup> Plusieurs personnages féminins de la famille Hohenstaufen/Aragon portent le prénom Constance : avant l'impératrice Constance d'Aragon (1179-1222), épouse de Frédéric II, la propre mère de ce dernier, Constance de Hauteville (1154-1198), reine de Sicile et épouse d'Henri VI de Hohenstaufen, portait déjà ce prénom, bien que n'ayant aucun lien de parenté avec sa future belle-fille. Dante l'évoque d'ailleurs à nouveau plus loin dans le *Paradis* (*Par.*, III, 118-120 : « C'est la lumière de la grande Constance / qui engendra du second vent de Souabe / la troisième et l'ultime puissance » ; « *Quest'è la luce e la gran Costanza / che del secondo vento di Soave / generò 'l terzo e l'ultima possanza* »). Outre la fille de Manfred (1248-1302), également appelée, comme sa grand-mère, Constance d'Aragon du fait de son mariage avec Pierre III, mais également connue sous le nom de Constance de Sicile, on peut aussi mentionner sa tante Constance de Hohenstaufen (1230-1307), connue aussi sous le nom de Constance II, qui épouse l'empereur de Nicée, Jean III Doukas Vatatzès, en 1244. Le mariage de Constance de

*Purgatoire*, par la bouche de son petit-fils, Manfred de Hohenstaufen, « blond et beau, et de noble apparence<sup>1388</sup> » (*biondo era e bello e di gentile aspetto*) :

« Puis, souriant, il dit : “ Je suis Manfred,  
petit-fils de Constance impératrice ;  
et je te prie, à ton retour, d'aller trouver  
ma fille si belle, qui est la mère  
de l'honneur de Sicile et d'Aragon,  
et de lui dire le vrai, si on dit autre chose.  
Après que mon corps eut été percé  
par deux coups mortels, je me confiai  
en pleurs, à celui qui pardonne volontiers.  
Horribles furent mes péchés ;  
mais l'infinie bonté a de si grands bras  
qu'elle y accueille ce qui s'adresse à elle<sup>1389</sup>. ” »

Dante, pour les besoins de son œuvre poétique, fait volontairement référence à plusieurs personnages issus de l'union des familles de Hohenstaufen et d'Aragon. Ainsi, le petit-fils de Frédéric II est-il ici directement désigné comme « petit-fils de Constance impératrice<sup>1390</sup> » (*nepote di Costanza imperadrice*), ce qui renvoie évidemment à sa grand-mère, reine de Sicile et épouse de l'empereur Henri VI, mais permet ensuite de faire un parallèle avec sa « fille si belle, qui est la mère de l'honneur de Sicile et d'Aragon<sup>1391</sup> » (*mia bella figlia, genitrice de l'onor di Cicilia e d'Aragona*) : il s'agit ici d'une autre Constance, la propre fille de Manfred de Hohenstaufen, qui a épousé le roi d'Aragon Pierre III, également roi de Sicile depuis les Vêpres siciliennes de 1282<sup>1392</sup>. L'ombre de Manfred sert donc ici à nouveau à appuyer des liens existants entre l'Italie, l'Allemagne et l'Aragon ; et c'est une double figure féminine, héritière d'un même prénom doublement impérial, qui assure le lien spatio-temporel entre ces différentes

---

Hohenstaufen avec un souverain orthodoxe est, entre autres, l'une des causes de l'excommunication de son père Frédéric II par le pape.

<sup>1388</sup> *Purg.*, III, 107.

<sup>1389</sup> *Purg.*, III, 112-123. : « *Poi sorridendo disse : “ Io son Manfredi, / nepote di Costanza imperadrice ; / ond' io ti priego che, quando tu riedi, / vadi a mia bella figlia, genitrice / de l'onor di Cicilia e d'Aragona, / e dichì 'l vero a lei, s'altro si dice. / Poscia ch'io ebbi rotta la persona / di due punte mortali, io mi rendei / piangendo, a quei che volontier perdona. / Orribil furon li peccati miei ; / ma la bontà infinita ha sì gran braccia, / che prende ciò che si rivolge a lei. ”* »

<sup>1390</sup> *Ibid.*

<sup>1391</sup> *Ibid.*

<sup>1392</sup> Dante évoque directement les Vêpres siciliennes dans le *Paradis*. Voir : *Par.*, VIII, 75.

époques.

Ici, Manfred demande au poète de raconter à sa fille la façon dont il est mort à la bataille de Bénévent (1266) contre les troupes de Charles d'Anjou, champion de la cause guelfe en Italie<sup>1393</sup>. Le petit-fils de l'impératrice Constance de Hauteville est interdit d'accès au Paradis pour s'être rebellé contre la volonté du pape, mais somme Dante d'aller parler à sa « douce Constance<sup>1394</sup> » (*buona Costanza*), de « l'état où [il l'a] vu, et [de] cette interdiction ; car on progresse ici grâce à ceux d'en bas<sup>1395</sup> » (*come m'hai visto, e anco esto diviesto ; ché qui per quei di là molto s'avanza*). La répétition du prénom Constance résonne donc immédiatement aux yeux du lecteur qui connaît à la fois la situation géopolitique de l'Italie au XIII<sup>e</sup> siècle et les mésaventures de la famille Hohenstaufen face aux assauts des guelfes du camp angevin. On a donc ici un nouvel exemple de mention indirecte des errances du camp impérial par l'intermédiaire d'une référence au destin d'une impératrice.

### *Les exempla féminins*

Mais la principale source que nous ayons sur un rapport direct entre l'un des auteurs de notre corpus et une impératrice est incontestablement la *Fam.* XXI 8, évoquée plus haut, et que Pétrarque adresse en 1358, à la suite d'une première série de lettres envoyées à la cour, à l'impératrice Anna de Schweidnitz. Lorsque Pétrarque rédige ce texte en mai 1358, la souveraine vient d'accoucher, trois mois plus tôt, de son premier enfant, la princesse Élisabeth de Bohême. Le poète écrit donc à l'Impératrice pour la féliciter, « même si c'est une fille<sup>1396</sup> » (*eius femineo licet partu*), et se lance dans une longue « tirade » en faveur du genre féminin<sup>1397</sup>. Le début de la missive adressée nous renseigne sur la formulation utilisée pour s'adresser à la souveraine :

---

<sup>1393</sup> *Purg.*, III, 136-141 : « Il est vrai que celui qui meurt en rébellion / contre la Sainte Église, même si à la fin / il se repent, devra rester hors de cette rive / trente fois aussi longtemps qu'il est resté / dans sa présomption, si ce délai / n'est pas raccourci par de bonnes prières. » ; « *Vero è che quale in contumacia more / di Santa Chiesa, ancor ch'al fin si penta, / star li convien da questa ripa in fore, / per ognun tempo ch'elli è stato, trenta, / in sua presunzion, se tal decreto / più corto per buon prieghi non diventa.* »

<sup>1394</sup> *Purg.*, III, 143.

<sup>1395</sup> *Purg.*, III, 144-145.

<sup>1396</sup> La *Fam.* XXI 8 commence par la phrase suivante : « À l'impératrice Anna, il répond à sa lettre en la félicitant d'avoir donné naissance à un enfant, même si c'est une fille, et il profite de l'occasion pour chanter les louanges des femmes. » ; « *Ad Annam imperatricem, responsio congratulatoria super eius femineo licet partu et ob id ipsum multa de laudibus feminarum.* ». Le caractère misogyne de cette affirmation nous saute aux yeux aujourd'hui. Il est néanmoins à replacer dans le contexte, forcément spécifique, des pressions sociales et politiques du XIV<sup>e</sup> siècle, où les souveraines sont chargées d'assurer la pérennité des dynasties en donnant naissance, autant que possible, à des individus mâles.

<sup>1397</sup> *Ibid.*

« La lettre de ton altesse sérénissime, ô très glorieuse impératrice, je l'ai reçue rempli de joie et avec révérence ; de quoi pourrais-je d'abord m'étonner ? De ta sagesse si grande à un âge si jeune, ou de ta bienveillance si inusitée et si rare dans la fortune si éminente qui est la tienne, cette bienveillance avec laquelle tu as daigné, en me faisant parvenir par un messenger très éloquent ta lettre si familière, vouloir partager ta joie avec moi seul parmi tous tes humbles serviteurs, moi qui pourtant suis séparé de toi par presque tout l'univers<sup>1398</sup> ? »

On note que le poète remercie la souveraine pour lui avoir écrit personnellement, ce qui ajoute donc la figure de l'Impératrice au rang des personnalités membres de l'échelon impérial, que nous évoquons dans la première partie de ce travail<sup>1399</sup>. Évidemment, étant donné que le principal interlocuteur du poète à la cour de Prague demeure le chancelier Jan de Středa, qui lit la quasi-totalité de la correspondance de Pétrarque<sup>1400</sup>, il est tout à fait possible que ces lettres entre le poète et l'Impératrice soient un nouveau prolongement des échanges entre Pétrarque et Jan, et que le chancelier soit le véritable auteur de la lettre envoyée initialement par l'Impératrice. Ajoutons à cela le fait que Jan a commencé sa carrière comme chancelier personnel de l'Impératrice, ce qui renforce encore cette hypothèse<sup>1401</sup>. Néanmoins la lettre écrite par Pétrarque est bel et bien adressée à Anna, et son contenu plus encore. Le poète, qui célèbre donc la naissance de la princesse Élisabeth, replace cette naissance dans un contexte impérial tout à fait clair :

« J'en remercie avec toi, autant que je le peux, non pas Lucine, comme autrefois les païens qui ne connaissaient pas la vraie lumière, mais le Christ, l'auteur de la lumière, de la vie et de tous les biens, qui par ta fécondité désirée réjouit non seulement ta jeunesse mais l'Empire tout entier<sup>1402</sup>. »

Aux yeux du poète, c'est donc « l'Empire tout entier<sup>1403</sup> » (*toti imperio*) qui doit se réjouir de la fécondité de l'impératrice, insistant ici sur la perspective de la future venue au monde d'un enfant mâle. Le poète souhaite, comme le reste de la société de son temps, que l'impératrice accouche d'un fils, ce qui contribue là encore au caractère misogyne de cet

<sup>1398</sup> *Fam.* XXI 8, 1 : « *Tue serenitatis epystolam, gloriosissima Augusta, letus reverensque suscepi ; ubi quid primum mirer ? tantam ne hac tam iuvenili etate sapientiam an eminentissima hac fortuna tam insolitam et tam raram humanitatem tuam, qua me unum ex pusillis tuis, toto pene orbe disiunctum, facundissimo nuntio familiarissimis literis gaudii tui participem fieri velle dignata es ?* »

<sup>1399</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.4.

<sup>1400</sup> Voir : Partie I, chap. 1.3.5.

<sup>1401</sup> Hans Jürgen RIECKENBERG, « Johann von Neumarkt », dans *Neue Deutsche Biographie*, vol. 10 (1974), p. 563. On peut consulter également sur la vie du chancelier : Alfred HANSEL, « Johann von Neumarkts kirchliche Laufbahn », *Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slaven*, a. III, 1927, p. 299-344 ; Joseph KLAPPER, *Johann von Neumarkt. Bischof und Hofkanzler. Religiöse Renaissance in Böhmen zur Karl IV.*, Leiden, Benno, 1964 ; ainsi que H. J. RIECKENBERG, « Zur Herkunft des Johann von Neumarkt, Kanzler Karls IV. », dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, a. XXXI, 1975, p. 555-569.

<sup>1402</sup> *Fam.* XXI 8, 2 : « *Pro quo quidem non Lucine, ut olim vere lucis ignari gentiles, sed Cristo, lucis et vite et bonorum omnium auctori, quantas possum tecum gratias ago, qui "adolenscentiam tuam non tibi tantum sed toti imperio votiva fecunditate letificat"* ».

<sup>1403</sup> *Ibid.*

élément rhétorique. La phrase qui introduit le passage suivant est d'ailleurs tout aussi cocasse si l'on considère cet aspect :

« Ni ta joie ni la mienne ni celle de tout le monde ne sera moins grande parce que tu as donné naissance d'abord à une fille, car, comme disent les sages, souvent à un faible début fait suite une meilleure fortune. Ceux qui se préparent à de très grandes choses, connaissent d'habitude d'humbles débuts ; c'est ce que vient de faire avec toi la nature, je crois, et par ce premier et heureux accouchement elle t'en promet de nombreux autres, plus heureux encore. Il nous suffit, à moi et à tous ceux qui avec moi désirent pour toi et ton illustre époux d'heureuses nouvelles, de savoir que tu es désormais une jeune mère de l'Empire Romain : tu ne t'arrêteras pas là, mais ce que tu as entrepris avec succès, tu vas l'achever avec succès<sup>1404</sup>. »

Le poète insiste là encore sur la dimension « impériale » de la naissance de la princesse Élisabeth, et situe donc l'Impératrice dans un contexte plus vaste, en faisant d'elle une « jeune mère de l'Empire Romain<sup>1405</sup> » (*te summi imperii nosse puerperam*). Il s'agit bien sûr d'un nouvel appel à la souveraine pour qu'elle donne naissance à un prochain empereur. Le rôle de l'Impératrice dans la pérennité de l'institution devient ici d'une actualité brûlante, quelques années après que son époux, Charles IV de Luxembourg, a été couronné à Rome. Pétrarque rappelle ainsi à Anna qu'elle a un rôle actif à jouer dans la consolidation de l'État, en assurant une descendance mâle à la dynastie<sup>1406</sup>. Dans la suite de la lettre, le contexte « impérial » est encore davantage appuyé dans une tentative du poète pour revenir à un propos plus « favorable » au sexe féminin<sup>1407</sup> :

« D'ailleurs, ne peut en tout cas être méprisé ce sexe d'où l'Empereur céleste a tiré son origine temporelle, car, comme le dit Augustin ce maître insigne de vérité, pour qu'aucun des deux sexes n'aille penser qu'il est méprisé par son créateur, il s'est fait homme et est né de la femme, d'où naissent en outre les rois de la terre, les premiers

---

<sup>1404</sup> *Fam.* XXI 8, 3 : « *Neque vero tuum hoc et meum et comune gaudium imminuat, quod primus tibi femineus partus est, nam ut sapientibus placet, sepe principium debile melior fortuna prosequitur. Solent qui maxima moliantur, humiliter exordiri ; quod in te modo credibile est egisse naturam, et hoc leto unico partu tuo multos tibi letissimos polliceri. Satis est nobis, quicumque de te deque illustri consorte tuo rumores prosperos exoptamus, iam te summi imperii nosse puerperam : non hic desines, sed quod es orsa feliciter, felicissime consummabis.* »

<sup>1405</sup> *Ibid.*

<sup>1406</sup> Le second enfant de l'impératrice Anna de Schweidnitz est d'ailleurs un garçon, Venceslas de Luxembourg, né deux ans après sa sœur Élisabeth, et qui règne comme roi des Romains de 1376 à 1400. Il n'est en revanche jamais couronné empereur à Rome. (Voir : Annexe A). Son demi-frère Sigismond réussit quant à lui à se faire couronner à Rome en 1433, et devient le dernier empereur de la dynastie avant que le titre impérial ne tombe définitivement dans les mains des Habsbourg en 1452. (Voir : P. MONNET, *op. cit.*, p. 321)

<sup>1407</sup> Il va de soi qu'il serait totalement anachronique de parler de féminisme concernant Pétrarque, qui demeure, malgré le caractère très moderne de son œuvre, un auteur du XIV<sup>e</sup> siècle. Néanmoins la suite du texte de la *Fam.* XXI 8, où le poète dresse pour l'impératrice un vaste catalogue d'*exempla* féminins, peut être vue comme une tentative du poète, certes un peu lourde et maladroite, de valoriser davantage la place des femmes dans la société de son temps au travers de nombreux modèles de vertu tirés de la littérature et de l'histoire antique. On peut par ailleurs noter le caractère tout à fait moderne de la phrase suivante : « J'ajoute que ce n'est pas seulement le fait d'accoucher qui rend noble le sexe féminin, mais son intelligence, ses multiples vertus, ses actions et la gloire que confère la royauté. » (*Fam.* XXI 8, 4. « *Adde quod nec partu tantum, sed ingenio et virtute multiplici et rebus gestis et regni gloria sexus est nobilis.* »). Cette lettre, adressée à une femme et traitant de sujets uniquement féminins, demeure toutefois un cas unique dans sa correspondance.

parmi les hommes, et ceux qui occupent la première place parmi les rois, les divins Césars<sup>1408</sup>. »

Cette dernière phrase fait enfin apparaître l'impératrice Anna, et du même coup ses consœurs impératrices, dans un contexte de *translatio imperii* métaphorique, renvoyant à la fois à la mise au monde du Christ – évoqué en début de paragraphe sous le titre symbolique « d'Empereur céleste<sup>1409</sup> » (*celestis Imperator*) – mais également aux Césars antiques. La référence est donc double, à la fois chrétienne et romaine. Cette double identité s'inscrit parfaitement dans le cadre de ce qu'est devenu l'Empire au Moyen Âge sous l'impulsion des rois de Germanie, à savoir le sommet politique de la Chrétienté en Occident, ainsi que la continuation médiévale de Rome.

Comme on l'a évoqué en introduction de ce chapitre, Pétrarque exhorte ensuite Anna de Schweidnitz de la même façon qu'il exhorte Charles IV à suivre l'exemple de son prédécesseur Auguste, à tenir à ses côtés le rang d'une nouvelle Livie<sup>1410</sup>. La figure de l'impératrice est donc vue par le poète, à l'égal de son époux, comme une représentation vivante de l'idée impériale romaine : un individu qui joue un rôle actif dans la transmission du pouvoir à une nouvelle génération et dont la grandeur, égale à celle de l'empereur, doit servir de modèle aux générations suivantes. Le poète conclut d'ailleurs sa lettre en demandant à Anna de Schweidnitz de faire d'Élisabeth une des « admiratrices<sup>1411</sup> » (*tui effice miratriciem*) de sa mère, impliquant donc une dimension éducative et pédagogique comparable à la *translatio imperii* plusieurs fois évoquée par le poète dans ses lettres.

Faisant écho aux réalités de leur temps, les impératrices des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, qu'elles soient liées à la dynastie Hohenstaufen ou à celle des Luxembourg, sont donc vues par Dante et Pétrarque comme les continuatrices légitimes d'un rôle tenu dès les débuts de l'Empire par l'épouse d'Auguste. Chez Dante, Constance de Hauteville, épouse d'Henri VI, est la grand-mère d'un prince déchu qui ne peut accéder au Paradis dantesque en raison de l'échec de sa

---

<sup>1408</sup> *Fam.* XXI 8, 4 : « *Quanquam non potest utique sexus ille contemni unde celestis Imperator temporalem traxit originem, qui, ut ait insignis veri professor Augustinus, nequis forte sexus a suo creatore se contemptum putaret, virum suscepit, natus ex femina est ; unde preterea et terreni reges, primi hominum, et qui summum in regibus locum tenent, divi cesares, oriuntur.* »

<sup>1409</sup> *Ibid.*

<sup>1410</sup> *Fam.* XXI 8, 29.

<sup>1411</sup> *Fam.* XXI 8, 30 : « J'ai la ferme conviction que tu as suivi et que tu suivras la même ligne de conduite. Mais pour ne pas t'ennuyer avec un trop long discours, accueille avec joie la fille que le Ciel t'a donnée comme le gage d'un plus noble rejeton et d'une joie plus pleine, et – ce qui est digne de toi et d'elle – inculque-lui tes mœurs et fais-en une admiratrice de toi ; et, sois-en assurée, celle que César a engendrée de toi sera semblable à ses parents et digne d'un mariage royal. » ; « *quod te quidem iisdem artibus et fecisse et facturam esse confido. Sed ne sermo longior tedium ferat, filiam tibi datam celitus velut arram nobilioris partus et gaudii plenioris leta complectere, et quod te seque dignum est, tuis illam moribus imbue, tui effice miratricem ; neque diffidas quam Cesar ex te genuit, et parentibus similem et cesareo quoque coniugo dignam fore.* »

famille à perpétuer l'idée impériale dans le royaume d'Italie face à la pression des Angevins. Constance d'Aragon, femme de Frédéric II, est en revanche évoquée par Salimbene comme une impératrice en principe respectée par les dignitaires d'une commune du royaume d'Italie. Anna de Schweidnitz fait enfin quant à elle l'objet d'une justification théorique et rhétorique de sa légitimité de souveraine de la part d'un auteur correspondant activement avec la cour. Cette légitimation par le symbole est la même qui pousse nos auteurs à mettre activement en scène, dans les sources, les *regalia* impériales.

### 3.3.4 – *Regalia*

« *Ego siquidem, longo iam tempore viduata et expectationis diutine fatigata labore, tot te donis gratie predotatum, nocturnis vigiliis et diurnis clamoribus, continuo querere non cessabam, ut tam gloriosissimos crines tuos et tam sinceri capitis attingerem ornaturam, que tot principum Romanorum hactenus cúlmina decorávi*<sup>1412</sup>. »

On a précédemment évoqué<sup>1413</sup> la lettre adressée par Francesco da Barberino à Henri VII, vraisemblablement entre 1310 et 1312<sup>1414</sup>. Cette lettre présente la particularité de mettre en scène la couronne impériale, « couronne sublime et qui confirme ses couronnes<sup>1415</sup> » (*corona sublimis et confirmatoria coronarum eius*), dans un théâtre rhétorique qui sert de façon assumée la propagande impériale des Luxembourg en Italie. La couronne y est alors dépeinte comme une « veuve de longue date<sup>1416</sup> » (*longo iam tempore viduata*), ce qui n'est pas sans rappeler la mise en scène que produit Pétrarque quarante années plus tard lorsqu'il évoque l'allégorie de Rome dans la *Fam. X* 1<sup>1417</sup>. Ce choix allégorique, référence biblique plus

<sup>1412</sup> « Sedurre l'imperatore. La lettera di Francesco da Barberino a Enrico VII a nome della corona romana (1313) », E. BRILLI, A. FONTES BARATTO, A. MONTEFUSCO (éd. ), *Italia medievale e umanistica*, n°57, 2017, p. 39-89 ; « Et quant à moi, changée en veuve depuis un si long temps et fatiguée par le labeur d'une si vieille attente, tant de fois, je ne cessais de t'appeler, continuellement, [toi] doté des dons de la grâce, dans mes veilles nocturnes et mes diurnes clameurs, pour que je touche tes cheveux si glorieux et l'ornement d'une tête si pure, moi qui ai jusqu'à présent décoré les fêtes de tant de princes romains. » (FRANCESCO DA BARBERINO, *Lettre de la couronne à Henri VII*, 3, 1, traduction inédite par Benoît Grévin). Je remercie ici B. Grévin pour m'avoir autorisé à reproduire cette traduction encore inédite de ce passage de la lettre.

<sup>1413</sup> Voir : Partie II, chap. 2.1.

<sup>1414</sup> E. BRILLI, A. FONTES BARATTO, A. MONTEFUSCO (éd. ), *op. cit.*

<sup>1415</sup> FRANCESCO DA BARBERINO, *op. cit.*

<sup>1416</sup> *Ibid.*

<sup>1417</sup> *Fam. X* 1, 14-15 : « Imagine-toi maintenant que tu vois la vénérable image de Rome ; figure-toi une matrone avancée en âge, les cheveux épars, les vêtements déchirés, d'une pâleur pathétique, mais d'une âme invaincue et hautaine ; elle n'oublie pas sa majesté d'autrefois et s'adresse à toi en ces termes : “ César – ne méprise pas mon âge – j'ai eu un jour beaucoup de puissance, j'ai déployé une prodigieuse activité ; c'est moi qui ai établi les lois, moi qui ai divisé l'année, moi qui ai enseigné l'art militaire, moi qui, après avoir passé cinq cents ans en Italie, durant les deux cents ans qui suivirent – il y a de cela des témoins absolument dignes de foi – ai parcouru l'Asie, l'Afrique, l'Europe, tout l'univers enfin, y semant la guerre et y remportant la victoire, pour y jeter les fondements de mon empire au prix de beaucoup de sueur, de sang et de sagacité [...] ” » ; « *Finge nunc animo almam te Romane urbis effigiem videre ; cogita matronam evo gravem, sparsa canitie, amictu lucero, pallore miserabili,*

qu'évidente<sup>1418</sup>, nous confirme que les *regalia* impériales constituent un élément clé du discours symbolique italien en faveur de l'Empire.

Revenons à nouveau, dans ce contexte, sur l'extrait de la *Fam.* XXI 2 où Pétrarque décrit à Jan de Středa le sceau de la grande Bulle d'or, que ce dernier lui a envoyé :

« D'un côté notre César, paré de la couronne et du sceptre siège sur un trône élevé entouré d'une part par l'aigle romaine et de l'autre par le lion de sa famille ; de l'autre côté, se tient Rome, fière de ses temples et de ses murailles, et dans la pâleur même de l'or, pour employer les mots de David, l'image sacrée et vénérable de la noble Ville charme les yeux et tout doucement nous conquiert<sup>1419</sup>. »

Dans cet extrait, non seulement Pétrarque évoque sa réception d'un objet qui comprend des représentations de plusieurs *regalia* : couronne, sceptre et trône. Seul un objet manque à l'appel : l'orbe impériale, qui apparaît pourtant nettement sur les exemplaires du fameux sceau d'or qui ont été conservées jusqu'à nos jours<sup>1420</sup>, et que Pétrarque ne mentionne pas. Néanmoins ce passage de la correspondance du poète nous rappelle que les *regalia* ne se limitent pas à la seule couronne, bien que cette dernière occupe la plupart du temps, dans les Lettres, une place symbolique supérieure aux autres.

#### *Des regalia qui ne concernent pas uniquement l'Occident*

La littérature opposée au pouvoir impérial n'est pas avare de mentions des *regalia*. On peut par ailleurs y trouver des évocations de *regalia* étrangères. Salimbene commente ainsi, dans sa *Chronique*<sup>1421</sup>, la venue du frère franciscain Jean de Parme, ministre général de l'ordre des Frères mineurs, à la cour de l'empereur de Nicée, Jean III Doukas Vatatzès<sup>1422</sup>. Le *basileus*, « entendant parler de la sainteté de frère Jean de Parme, envoya demander au pape Innocent IV de lui envoyer frère Jean<sup>1423</sup> » (*audiens sanctitatem fratris Iohannis de Parma, misit ad papam Innocentium quartum rogando quod mitteret ei fratrem Iohannem generalem*). L'auteur précise

---

*sed infracto animo et excelso, pristina non immemorem maiestatis, ita tecum loqui : " Ego, Cesar, – ne despexeris etatem meam – multa olim potui, multa gessi ; ego leges condidi, ego annum partita sum, ego docui militie disciplinam, ego quingentis annis in Italia consumptis, ducentis ordine sequentibus – cuius rei fide dignissimi testes sunt – Asiam Africam Europam totum denique terrarum orbem bellis et victoriis peragravi, multo sudore multo sanguine multoque consilio surgentis imperii fundamenta communiens [...]. " »*

<sup>1418</sup> Il fait écho à la personnification de Jérusalem se lamentant dans le premier poème du *Livre des Lamentations*.

<sup>1419</sup> *Fam.* XXI 2, 8 : « *Ab altera enim parte Cesar noster dyademate insignis ac sceptro, hinc romana aquila, hinc leone patrio circum fultus celso sedet in solio ; ab altera Roma est superba templis ac menibus, inque ipso " auri pallore " , ut davitico verbo utar, blanditur oculis predulciterque surrepit sacra et venerabilis almae Urbis effigies .* »

<sup>1420</sup> On peut ici citer la version conservée à l'*Institut für Stadtgeschichte im Karmeliterkloster*, à Francfort-sur-le-Main. Voir en ligne : [ <https://www.stadtgeschichte-ffm.de/en/the-archives/digital-presentations/die-goldene-bulle> ], site consulté en septembre 2020.

<sup>1421</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 583-584 ; *Cronica*, p. 466.

<sup>1422</sup> Voir : Annexe A ; Voir également : Partie III, chap. 3.3.3.

<sup>1423</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 583-584 ; *Cronica*, p. 466.

que, selon lui, le monarque byzantin espérait « que, grâce à lui, les Grecs reviendraient dans le giron de l'Église romaine<sup>1424</sup> » (*quia sperabat quod per eum Greci redirent ad precepta Romane Ecclesie*). Mais un passage de cet extrait nous intéresse particulièrement :

« Quand frère Jean fut chez lui, il l'apprécia tellement qu'il voulut lui faire de nombreux cadeaux, mais frère Jean les refusa tous [...]. Voyant que frère Jean ne voulait rien accepter, Vatatzès en fut édifié. Il lui aurait pourtant donné volontiers de grands trésors. Il lui demanda alors que par amour pour lui, quand ils chevaucheraient à travers la Grèce en sa compagnie, il tienne à la main une sorte de cravache qu'il lui donna. Frère Jean pensant que c'était un fouet pour frapper son cheval l'accepta [...]. Or en voyant cet objet, qui était un symbole impérial, tous les Grecs s'agenouillaient en présence de frère Jean, comme le font les Latins à la messe, au moment de l'élévation et de l'ostension ; et ils prenaient en charge toutes ses dépenses et celles de son entourage. C'est ainsi que frère Jean revint auprès du pape Innocent IV qui l'avait envoyé en mission<sup>1425</sup>. »

Dans ce passage, on comprend que Jean III, par un habile subterfuge que l'auteur ne décrit pas sans quelque trait d'humour, arrive à offrir un cadeau prestigieux au frère franciscain, à son corps défendant. Ce don d'un objet de pouvoir impérial n'est pas sans rappeler l'épisode de l'envoi à Pétrarque du sceau impérial. Ces deux épisodes sont cependant espacés de plus d'un siècle et ne sont pas situés dans la même ère culturelle et géographique<sup>1426</sup>. La question du rapport complexe de l'entourage impérial aux *regalia* concerne donc, à en croire Salimbene, tant l'entourage des empereurs d'Orient que ceux d'Occident. La détention par frère Jean de Parme de ce qui paraît être un sceptre impérial, lui confère, à en croire le Franciscain, un rang et un pouvoir sur les sujets de l'Empereur presque équivalents à celui du monarque nicéen.

#### *Couronnes de fer et diadèmes d'or*

Si les sceptres impériaux sont donc décrits à plusieurs occasions, et apparaissent ainsi comme des *regalia* de première importance, la couronne impériale, dans le contexte du royaume d'Italie, mérite cependant qu'on s'y attarde en particulier. On a précédemment évoqué, dans la

---

<sup>1424</sup> *Ibid.* : « *Vattatius similiter, imperator Grecorum, audiens sanctitatem fratris Iohannis de Parma, misit ad papam Innocentium quartum rogando quod mitteret ei fratrem Iohannem generalem, quia sperabat quod per eum Greci redirent ad precepta Romane Ecclesie.* »

<sup>1425</sup> *Ibid.* : « *Cumque ibi esset frater Iohannes, tantum dilexit eum Vattatius, quod voluit sibi donaria multa dare [...]. Cum autem vidisset Vattatius quod frater Iohannes nichil accipere voluit, habuit inde bonum exemplum. Tamen multum thesaurum sibi libenter dedisset. Tunc rogavit eum quod, amore sui, cum equitaret per Greciam cum societate sua, portaret in manu quamdam scuriatam quam dedit ei. Ille vero putans esse flagellum ad verberandum equum accepit illud [...]. Cum igitur tale signum Greci viderent, quod erat imperiale, omnes coram fratre Iohanne genuflectebant, sicut faciunt Latini, quando corpus Domini elevatur et demonstratur in missa, et faciebant ei et societati sue omnes expensas ; et sic reversus est frater Iohannes ad papam Innocentium, qui miserat eum.* »

<sup>1426</sup> Malgré ces différences culturelles fondamentales, on peut cependant rappeler que Jean III Doukas Vatatzès était un souverain contemporain des Hohenstaufen, et qu'il a même épousé la fille de Frédéric II, Constance. Voir : Partie III, chap. 3.3.3.

première partie de ce travail, l'importance des différents couronnements du souverain germanique pour légitimer son règne aux yeux de ses différents royaumes<sup>1427</sup>. Préalablement au couronnement impérial à Rome, doivent donc se tenir l'intronisation comme roi des Romains<sup>1428</sup> (et comme roi de Germanie<sup>1429</sup>), puis le couronnement comme roi d'Italie<sup>1430</sup>. Le grand-père de Charles IV, Henri VII, est ainsi couronné roi d'Italie à Milan durant l'hiver 1310-1311. En théorie, comme on l'a déjà rappelé<sup>1431</sup>, ce couronnement doit avoir lieu à Monza. Mais l'empereur choisit de se faire couronner à Milan, ainsi que nous le mentionne Dino Compagni dans sa *Chronique*<sup>1432</sup>.

On en sait davantage sur l'aspect de la couronne ceinte par le prince Luxembourg à la lecture de la *Chronique* : « Cette couronne en fer était en métal fin, forgé en forme de feuilles de laurier, polie et luisante comme une épée, sertie de quantité de grosses perles et de pierres précieuses<sup>1433</sup>. » Cette description, de toute évidence, ne correspond pas avec l'exemplaire de la *Corona Ferrea* conservé encore de nos jours à Monza, qui, s'il comporte un nombre conséquent de pierreries, est cependant d'une forme beaucoup plus sobre que celle des « feuilles de lauriers » (*foglie d'alloro*) décrites par le chroniqueur<sup>1434</sup>. Ce qui laisse donc supposer, si tant est que la description de Dino soit authentique, que l'exemplaire avec lequel Henri VII a été couronné n'est pas la véritable couronne des rois lombards, mais une couronne de substitution, créée pour l'occasion<sup>1435</sup>.

En tout cas, le symbole est apparemment considéré comme valide par les Italiens partisans de l'Empire qui entourent le souverain : le monarque Luxembourg est bel et bien couronné roi d'Italie durant l'hiver 1310-1311, et tient par la suite une cour où il règle les différends entre ses sujets guelfes et gibelins<sup>1436</sup>. Le processus de couronnement qui doit normalement conduire à la légitimité totale du monarque impérial est donc, en apparence, respecté : couronné à Aix-la-Chapelle en janvier 1309, Henri VII doit ensuite se faire couronner

<sup>1427</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>1428</sup> *Ibid.*

<sup>1429</sup> *Ibid.*

<sup>1430</sup> *Ibid.*

<sup>1431</sup> *Ibid.*

<sup>1432</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26 : « Une coutume ancienne voulait que l'Empereur prît sa première couronne à Monza. Par affection pour les Milanais, et pour ne pas revenir sur ses pas, il prit la couronne de fer, lui ainsi que sa femme, à Milan dans l'église Sant' Ambrogio, le matin de la fête de Noël, le 25 décembre 1310. » ; *Cronica*, III, XXVI : « *Avea lo Imperadore per antica usanza di prendere la prima corona a Moncia : per amore de' Milanesi, e per non tornare indietro, prese la corona del ferro, lui e la donna sua, in Milano nella chiese di santo Ambruoigio, la mattina della pasqua di Natale a di XXV di dicembre* ». Voir : Partie III, chap. 3.3.2.

<sup>1433</sup> *Ibid.* : « *La quale corona era di ferro sottile, a guisa di foglie d'alloro, forbita e lucida come spada, e con molte perle grosse e altre pietre.* »

<sup>1434</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>1435</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. Mula, p. 250.

<sup>1436</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, III, 26 ; *Cronica*, III, XXVI. Voir : Partie II, chap. 2.2.1.

roi d'Italie pour pouvoir exercer *de jure* le pouvoir sur le *Regnum*, préalable nécessaire au couronnement impérial romain.

La possession des *regalia*, dont en premier lieu différentes couronnes revêtant chacune des significations spécifiques – on le voit ici avec la couronne de fer des rois lombards, reprise par les rois d'Italie, qui n'a pas le même sens que la couronne impériale – manifeste pleinement son importance et apparaît comme un enjeu de revendication politique. Charles IV, comme son grand-père, a lui aussi dû se plier à ce rituel, et Pétrarque y fait allusion dans la *Fam.* XX 14 :

« Le présent hiver a égalé en froid et surpassé par la quantité de neige celui d'il y a quatre ans, entre la fin de l'année 1354 et le début de la suivante – aucun autre ne semblait alors pouvoir être plus glacial et, pour ainsi dire, plus hivernal – quand notre César, après avoir reçu ici dans la basilique la couronne de fer, est parti pour Rome pour y recevoir la couronne d'or ; alors qu'il se dirigeait – pourrais-je dire : alors qu'il courait ? – vers Rome, toi qui étais en France à ce moment-là, tu l'as rejoint avec une étonnante célérité et par ton caractère et ton intelligence tu as mérité de devenir son ami intime<sup>1437</sup>. »

Chose remarquable, la couronne impériale est ici nommée « couronne d'or » (*aureum dyadema*) par le poète, afin de l'opposer à la couronne de fer lombarde (*ferream coronam*) dont elle est l'étape suivante, toujours dans une logique de référence indirecte au processus qui vit Charlemagne accéder aux plus hautes fonctions politiques de la Chrétienté en l'an 800. La couronne des rois de Germanie, censée être en argent<sup>1438</sup>, n'est pas évoquée.

Le couronnement romain est donc, *in fine*, une étape incontournable, au point où l'échec de son organisation revêt une dimension elle-même symbolique. Ce que note bien Salimbene, lorsqu'il évoque la mort du pape Honorius IV en 1287 :

« Il siégea pendant deux années pleines. Il ne fit qu'un cardinal, qu'il envoya en Allemagne avec mission d'en ramener monseigneur Rodolphe qui avait été élu empereur, car il voulait, croyait-on généralement, lui donner lui-même la couronne impériale ; mais le pape mourut et Rodolphe resta sans couronne impériale<sup>1439</sup>. »

---

<sup>1437</sup> *Fam.* XX 14, 5 : « *Ceterum annus hic annum retro quartum, hoc est sexte etatis millesimi trecentesimo quinquagesimo quarti finem et sequentis initium, quibus nichil algentius fieri posse et ut sic dicam, nichil hiemantius videbatur; quando hic in Ambrosii basilica Cesar noster adeptus ferream coronam ad Rome percipiendum aureum dyadema profectus est – cuius ad Urbem iter, an cursum dicam ?, tu qui in Galliis quoque tunc eras, mira celebritate prosecutus, familiaritatem eius artissimam moribus et ingenio meruisti – annum, inquam, illum hic presens gelu equavit, nivibus vicit. »*

<sup>1438</sup> DINO COMPAGNI, *Chronique*, note de P. Mula, p. 249.

<sup>1439</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1094-1095. ; *Cronica*, p. 944 : « *Duobus annis integris sedit. Solummodo unum cardinalem fecit, quem misit in Alemaniam, ut inde dominum Rodulfum ad imperium electum adduceret, sicut credebatur a vulgo, volens eum in imperio coronare ; sed mortuus est papa, et Rodulfus sine imperii corona remansit. »*

Rodolphe de Habsbourg y est décrit comme « [restant] sans couronne impériale<sup>1440</sup> » (*sine imperii corona remansit*). Salimbene en tire des conclusions de nature quasiment prophétique :

« Il apparaît par-là que c'était un effet de la volonté divine qu'il n'y ait plus d'empereur dans l'état car ceux qui, inspirés par l'esprit de prophétie, prédisent l'avenir ont dit à propos de Frédéric II : “ L'Empire finit avec lui parce que, même s'il a des successeurs, ils seront privés du titre d'empereur, déchus du pinacle de Rome<sup>1441</sup>. ” »

Salimbene conclut que l'absence de couronnement impérial romain est une confirmation d'une volonté supérieure : Rodolphe a bien été couronné roi à Aix-la-Chapelle en 1273, mais il n'a jamais pu concrétiser ce processus symbolique en effectuant le *Romzug*, car « l'Empire finit avec lui<sup>1442</sup> » (*in ipso quoque finietur imperium*), et ses successeurs « seront privés du titre d'empereur, déchus du pinacle de Rome<sup>1443</sup> » (*imperiali tamen vocabulo ex Romano fastigio privabuntur*). Par cette figure de style du Franciscain, l'échelon symbolique impérial revient donc à son point de départ, c'est-à-dire celui de la cité.

#### *La couronne comme objet de moquerie*

Salimbene utilise cette logique pour justifier son point de vue guelfe, sans pour autant délégitimer le processus du couronnement. En revenant en arrière dans sa *Chronique*, on voit d'ailleurs que les *regalia* apparaissaient déjà, quelques décennies plus tôt, au milieu de la guerre que se livrent partisans de l'Empire et guelfes au XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi le trésor de Frédéric II est-il évoqué par Salimbene après la prise de Vittoria par les Guelfes parmesans. Ayant pris la cité dans laquelle résidait l'empereur, les partisans de l'Église pillent le trésor impérial et s'en répartissent les différents objets. La couronne, notamment, retrouvée dans les décombres du camp pro-impérial par un jeune « concitoyen<sup>1444</sup> » (*concive*) de Parme, est évoquée :

« Cette couronne fut rachetée par les Parmesans à leur concitoyen en échange de deux cents livres impériales et d'un bâtiment situé près de l'église Sainte-Christine,

---

<sup>1440</sup> *Ibid.*

<sup>1441</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 1094-1095. ; *Cronica*, p. 944 : « *Per quod apparet voluntatis esse divine ut in re publica nullus de cetero imperator consurgat, quia de Frederico secundo dictum fuit ab his qui prophetico spiritu futura predicunt : “ In ipso quoque finietur imperium, quia, etsi successores sibi fuerint, imperiali tamen vocabulo ex Romano fastigio privabuntur ”.* »

<sup>1442</sup> *Ibid.*

<sup>1443</sup> *Ibid.*

<sup>1444</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 405 ; *Cronica*, p. 307-309 : « *Coronam igitur supradictam emerunt Parmenses ab illo concive suo et dederunt ei pro ea ducentas libras imperialium et unum casamentum prope ecclesiam Sancte Christine, ubi lavatorium equorum antiquitus fuerat. Et statuerunt ut quicumque de thesauris Victorie aliquid habuisset, medietatem haberet et medietatem assignaret communi. Ditati sunt ergo mirabiliter pauperes expoliato principe divite.* »

là où se trouvait autrefois le bain aux chevaux. Et ils décidèrent que quiconque détenait quelque chose provenant du trésor de Vittoria en garderait la moitié pour soi et remettrait l'autre moitié à la commune. Ainsi, les pauvres s'enrichirent extraordinairement des dépouilles du prince<sup>1445</sup>. »

Le chroniqueur prend alors un malin plaisir à dévaloriser, voire à ridiculiser l'importance de la couronne, qui sert ici à renflouer les caisses de la commune de Parme aux dépens des « dépouilles du prince<sup>1446</sup> » (*expoliato principe*).

De quelle couronne s'agit-il exactement ? L'auteur franciscain ne le dit pas. Étant donné qu'à l'époque du siège de Vittoria<sup>1447</sup>, il est déjà couronné empereur depuis plus d'une vingtaine d'années, il n'est pas impossible qu'il s'agisse bel et bien de la couronne impériale. Elle est décrite plus en détails quelques lignes avant le précédent extrait, comme étant « d'une grande valeur<sup>1448</sup> » (*magni [...] valoris*) :

« Les Parmesans emportèrent aussi tout le trésor de l'empereur, qui était fort important : or et argent, pierres précieuses, vaisselle et vêtements. Ils eurent tous ses ornements et son mobilier, ainsi que la couronne impériale, qui était d'un grand poids et d'une grande valeur. Elle était toute en or, incrustée de pierres précieuses et ornées d'effigies ciselées en relief qu'on aurait prises pour des sculptures. Elle avait la taille d'une grande marmite ; en effet, elle était davantage destinée à l'apparat et au trésor qu'à l'ornement de la tête. Car elle aurait couvert toute la tête de l'empereur avec son visage, si elle n'avait été maintenue en place au moyen d'une espèce de bourrelet. Je l'ai eue entre les mains, car elle était conservée dans la sacristie de la cathédrale de la Bienheureuse Vierge, à Parme<sup>1449</sup> [...]. »

Élément important dans cette description : Salimbene nous informe qu'il a eu la couronne de Frédéric II entre les mains ! Sa description est cependant vague : le Franciscain ne précise pas s'il s'agit d'une couronne fermée (de type impérial) ou d'une couronne ouverte (de type royal). Nous savons cependant qu'elle est « toute en or<sup>1450</sup> » (*tota era ex auro*), ce qui laisse donc à penser qu'il pourrait s'agir de la couronne du sacre romain de 1220.

---

<sup>1445</sup> *Ibid.*

<sup>1446</sup> *Ibid.*

<sup>1447</sup> Durant l'année 1248.

<sup>1448</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 404 ; *Cronica*, p. 307-309 : « *Item Parmenses abstulerunt imperatori totum thesaurum suum, quem magnum habebat in auro et argento et lapidibus pretiosis, vasis et vestibus, et omnem ornatum et suppellectilem suam habuerunt et coronam imperii, que erat magni ponderis et valoris, et tota erat ex auro et lapidibus pretiosis intexta, multas habens ymagines fabrefactas et elevatas, ut celaturas putares. Grandis erat sicut una olla ; nam magis erat pro dignitate et thesauro quam pro capitis ornamento. Totum enim caput cum facie occultasset, nisi remedio alicuius pecie sublevata stetisset. Hanc habui in manibus meis, quia in sacristia maioris ecclesie Beate Virginis servabatur in civitate Parmensi.* »

<sup>1449</sup> *Ibid.*

<sup>1450</sup> *Ibid.*

## *La couronne comme allégorie vivante*

La couronne, chez Salimbene, est également utilisée comme métaphore pour parler du pouvoir impérial, notamment dans cet extrait des *Versus Merlini*, cités par l'auteur au milieu de sa *Chronique*<sup>1451</sup>, et dont on peut relever certains passages remarquables. Alors que l'extrait des *Versus Merlini*<sup>1452</sup> évoque un « aigle<sup>1453</sup> » (*aquila*) qui « détruira entièrement<sup>1454</sup> » (*totam delebit*) la tour de Milan, métaphore de l'anéantissement des Della Torre milanais par des ennemis extérieurs liés à l'Empire (les Visconti), « Parme souffrira, elle sera toute remplie d'une grande faiblesse, / Elle retombera dans son mal, elle qu'aucun médecin ne peut soigner, / Mais la voilà soulagée, elle est soignée par l'onguent de la couronne. Ce qui deviendra du passé antique, par un exemple, se révèle inique<sup>1455</sup>. » Tout comme l'aigle, la couronne peut être vue ici comme l'allégorie d'un pouvoir politique supérieur à l'échelon de la cité. On ne sait cependant pas si elle fait explicitement référence à l'Empire. Les vers suivants surenchérisent :

« Dans Crémone même, la couronne fera son nid,  
Et y restera jusqu'à ce que l'aigle lui-même prenne son envol,  
Trompée par la paix accordée par l'époux.  
Et, pour récompense, la Lombardie sera brûlée<sup>1456</sup>. »

Ici, la couronne est vue comme une métaphore de la femelle de l'aigle, qui « fait son nid<sup>1457</sup> » (*nidem acquiret*) dans une commune du *Regnum* avant que son mâle, « l'époux<sup>1458</sup> » (*sponso*), ne reparte. On ne saurait dire si par cette citation des *Versus Merlini*, Salimbene prophétisait déjà, plusieurs années en amont, les déconvenues italiennes d'Henri VII de Luxembourg. Il semble en tout cas que les prédictions malheureuses attribuées à Merlin aient impressionné les contemporains du chroniqueur, et que ce dernier, dans son argumentation hostile aux empereurs, y ait accordé un certain crédit.

---

<sup>1451</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 954-956 ; *Cronica*, p. 813-816.

<sup>1452</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 956 : « Milan renforcera en vain sa tour / L'aigle le verra, il détruira entièrement cette tour elle-même, / Il amènera des peuples venus de loin, / Qui infligeront de cruels dommages à ceux qui, vainement, auront mal agi. » ; *Cronica*, p. 813-816 : « *Mediolanum sibi turrin firmabit in vanum. / Aquila videbit, turrin ipsam totam delebit, / adducet gentes de longe supervenientes, / que dabunt duram delinquentibus in vano iacturam.* »

<sup>1453</sup> *Ibid.*

<sup>1454</sup> *Ibid.*

<sup>1455</sup> SALIMBENE, *op. cit.*, p. 956. ; *Cronica*, p. 813-816 : « *Parma patietur, multo langore repletur, / in malium recidet, quam medicus sanare non valet, / sed relevatur unguento corone sanatur. / Quod erit antiquum, per exemplum patet iniquum.* »

<sup>1456</sup> *Ibid.* : « *In ipsa Cremona sibi nidum acquiret corona, / et tamdiu stabit, ut aquila ipsa volabit, / pace decepta a sponso accepta, / et renpensata Lombardia erit cremata.* »

<sup>1457</sup> *Ibid.*

<sup>1458</sup> *Ibid.*

La couronne est enfin évoquée de façon indirecte par Pétrarque, plusieurs décennies plus tard, dans sa première lettre à Charles IV, la *Fam.* X 1, lorsqu'il demande au monarque de venir en Italie, car « soit dit sans offenser toutes les autres nations et tous les autres pays, alors que tu peux trouver partout ailleurs les membres de la monarchie, c'est seulement ici que tu pourras en trouver la tête<sup>1459</sup> ». Quelques années plus tard, on le sait, Pétrarque a été déçu de la tournure qu'a pris le couronnement de son champion. La lettre écrite à Neri Morando, la *Fam.* XX 2, reflète parfaitement ce sentiment :

« À ce que je peux comprendre maintenant, il n'est venu ici que pour recevoir la couronne impériale à l'endroit où elle se trouve ; c'est la seule déférence qui lui reste encore. Mais le successeur de Pierre, plus tranquille que le successeur de César, n'a cure de cela, et il ne fait pas plus de cas de son diadème sur le Tibre que sur le Rhône. Non seulement il permet, mais il ordonne que l'autre, satisfait de sa couronne et de son titre d'empereur, s'en aille de Rome, et celui qu'il laisse appeler empereur, il ne le laisse pas régner ; à lui – ô conduite étonnante des hommes ! – il ouvre le sanctuaire du diadème, le temple, il ferme la citadelle et le siège de l'Empire, la Ville<sup>1460</sup>. »

L'entrée dans Rome pour recevoir la couronne, et avec elle, le reste des *regalia*, implique donc un rapport aux trois échelons : l'échelon communal est indispensable, puisqu'il faut un rapport à l'urbain pour y accéder, le royaume doit être parcouru pour y accéder, et enfin sa possession permet la jouissance pleine et entière de l'Empire.

Pétrarque se plaint alors ici que Rome, « sanctuaire du diadème<sup>1461</sup> » (*penetrale dyadematis*), soit désertée tant par celui qui la remet que par celui qui venait la recevoir. Pétrarque, dans cette lettre pleine d'amertume, dénonce le cynisme du Pape et de l'Empereur. Selon son point de vue, les deux souverains n'accordent pas à ces *regalia* l'importance qui leur est théoriquement due, importance qui ne varie finalement que fort peu entre l'époque des Hohenstaufen et celle des Luxembourg.

Les symboles de l'échelon impérial font donc la part belle, comme on l'a vu, à l'affirmation de la supériorité de l'Empire sur le *Regnum*, ainsi que sur les cités qui le composent. Ils font revivre l'histoire de la restauration impériale, et par là-même, donnent une

<sup>1459</sup> *Fam.* X 1, 7 : « *Non te transalpinarum sollicitudo rerum, non te natalis soli dulcedo detineat ; quotiens Germaniam respexeris, Italiam cogita. Illic natus, hic nutritus ; illic regnum, hic et regnum habes et imperium, et quod nationum ac terrarum omnium pace dixerim, cum ubique membra, hic ipsum caput invenies monarchie. Nullus igitur ignavie locus est, ut ad nutum cuncta succedant ; magnum fuerit tantarum rerum fragmenta colligere.* »

<sup>1460</sup> *Fam.* XX 2, 7 : « *Ut enim nunc intelligo, non huc aliam ob causam venit, nisi ut dyadema cesareum sua in sede susciperet ; tantum adhuc reverentie, non amplius, superest. At successor Petri, Cesaris successore securior, ista non curat, suumque ipse dyadema non pluris apud Tyberim quam apud Rodanum facit. Is nunc dyademate contentum et imperii titulo Roma digredi non solum patitur sed iubet, et quem imperatorem dici sinit, imperare autem nullo sit siturus modo ; huic – o artes hominum mire – penetrale dyadematis, templum, aperit, arcem sedemque imperii, Urbem, claudit.* »

<sup>1461</sup> *Ibid.*

légitimité matérielle à la *translatio imperii*. Ces figures, ces personnages et ces objets, qu'ils soient vivants ou non, donnent une profondeur notable à l'expression de l'idéologie impériale en Italie, tant chez les auteurs favorables à l'Empire qu'à ceux qui le rejettent.

### 3.4 – CONCLUSION

Patrick Boucheron, dans un article de 2012<sup>1462</sup>, citait Roland Barthes :

« La cité est un discours, et ce discours est véritablement un langage : la ville parle à ses habitants, nous parlons notre ville, la ville où nous nous trouvons, simplement en l’habitant, en la parcourant, en la regardant<sup>1463</sup>. »

On peut effectivement démontrer, pour reprendre l’idée de Barthes, que la cité, par l’intermédiaire de ses murailles – en dépit de leur présence très subtile dans nos sources – peut être le support physique d’un discours pro-impérial<sup>1464</sup>. Mais nous pouvons également, en retour, mettre en avant que de nombreux symboles impériaux nous parlent de la cité par l’intermédiaire de la référence romaine. À travers cette dernière, comme on a pu le voir chez Salimbene, la question de l’Empire se révèle toujours sous-jacente<sup>1465</sup>.

Une constante demeure en effet dans les échelons symboliques que nous venons de décrire, et dans les différents thèmes qu’ils recoupent : le dialogue permanent entre l’Antiquité et la période contemporaine de l’écriture de nos sources. Tant à l’échelon de la cité qu’à celui de l’Empire, on peut admirer à plusieurs reprises cette nécessité d’une dualité entre le passé romain et le présent italien. Dante et Pétrarque, de par leur culture classique, font logiquement référence à Virgile pour faire le lien entre le présent et le passé. Dino Compagni y fait également référence de façon indirecte aux travers de son « souvenir des histoires de l’Antiquité<sup>1466</sup> »

---

<sup>1462</sup> P. BOUCHERON, « L’implicite du signe architectural », p. 174.

<sup>1463</sup> Roland BARTHES, « Sémiologie et urbanisme », dans *Œuvres complètes*, II, 1926-1967, Paris, Seuil, 2002, p. 1280.

<sup>1464</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.3.

<sup>1465</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.1.

<sup>1466</sup> DINO COMPAGNI, *op. cit.*, Prologue.

(*ricordanze dell'antiche storie*), pour mieux raconter les périls politiques qui menacent, au début du *Trecento*, sa cité de Florence.

Ce rappel de la nature romaine de la cité d'origine du pouvoir impérial conduit à son incarnation dans la personne d'un « César », figure obligatoire de la Rome temporelle<sup>1467</sup>. Cette présence récurrente, jamais gratuite, permet, davantage encore que le simple rappel du lien avec l'Empire, de justifier la filiation revendiquée par les auteurs entre le passé romain et le présent du *Regnum*. C'est dans cette optique qu'interviennent les « barbares », les étrangers, que l'on met en scène autant comme des références antiques que comme des témoins du temps présent<sup>1468</sup>. Cette mise en scène de l'héritage romain des Italiens du Moyen Âge a donc plusieurs facettes, puisqu'il est autant culturel que politique.

L'Italie d'ailleurs, en tant qu'objet symbolique que l'on catégorise au sein du deuxième échelon, apparaît encore, au cours de notre période, comme un espace vague, non clairement défini, mais que nos auteurs cherchent toujours à relier avec son passé romain<sup>1469</sup>. Il s'agit de jouer sur la fibre du souvenir de l'Empire antique pour exalter un sentiment national italien encore embryonnaire, afin de servir des intérêts divers, parfois purement théoriques et subjectifs – les intérêts de Pétrarque et de Dante ne sont pas ceux des empereurs avec lesquels ils échangent – mais également de donner du sens à un espace qui n'apparaît, on l'a rappelé en introduction de ce travail, que comme une « auberge de douleurs<sup>1470</sup> » (*di dolore ostello*), autrement dit un théâtre permanent de la division humaine.

Les symboles impériaux supérieurs du troisième échelon, au final, ne sont pas forcément ceux qui émergent comme étant les plus novateurs : on a ainsi déjà vu des aigles<sup>1471</sup> et des *regalia*<sup>1472</sup> dans l'Antiquité, et Charlemagne est un personnage déjà ancien dans le corpus littéraire occidental<sup>1473</sup>. En revanche, l'utilisation d'*exempla* antiques pour mettre en valeur le rôle des impératrices dans les actions de l'échelon impérial permet de développer un discours à leur sujet relativement moderne, comme on peut le voir chez Pétrarque<sup>1474</sup>.

Enfin, le fait que les trois thèmes finalement retenus pour le second niveau concernent uniquement de futures « nations » européennes nous indique qu'il s'agit d'une problématique sous-jacente à l'histoire de l'Empire à l'aube de l'époque moderne. L'Italie, l'Allemagne<sup>1475</sup> et

---

<sup>1467</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.2.

<sup>1468</sup> Voir : Partie III, chap. 3.1.4.

<sup>1469</sup> Voir : Partie III, chap. 3.2.1.

<sup>1470</sup> *Purg.*, VI, 76.

<sup>1471</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.1.

<sup>1472</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.4.

<sup>1473</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.2.

<sup>1474</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.3.

<sup>1475</sup> Voir : Partie III, chap. 3.2.2.

la Bohême<sup>1476</sup> ne sont certes pas encore des espaces totalement définis d'un point de vue géographique et humain, encore moins des nations d'un point de vue politique. Mais leur expression symbolique tend, tout comme celle de la France, à s'affirmer dans nos sources de façon exponentielle.

---

<sup>1476</sup> Voir : Partie III, chap. 3.2.3.

## Conclusion générale

« En se romanisant aussi, l'Italie s'unifiait. Culturellement, politiquement, mais aussi dans la conception que l'on avait de l'espace géographique que l'on devait entendre sous ce nom<sup>1477</sup>. »

L'Antiquité fut le théâtre d'une première unification sociale, politique et culturelle de l'Italie, dont le moteur fut la République romaine. Comme le démontre bien Jean-Michel David dans son ouvrage, ce phénomène a conduit à l'émergence de l'Italie comme espace uniformément défini, en permettant à une première identité « italienne » d'émerger dans la conscience collective<sup>1478</sup>. Le passage de la République à l'Empire, à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J. C., a permis à l'inverse à l'idée romaine de s'étendre à l'ensemble du bassin méditerranéen, et de créer un premier ciment politique dépassant les particularités locales. Cette spécificité change au moment où l'Empire éclate à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, divisant pour toujours le monde chrétien entre Latins et Grecs.

Cette séparation avec Byzance est, paradoxalement, ce qui permet à l'Italie d'émerger à nouveau comme le centre du monde occidental : Rome, capitale de la Chrétienté latine, redevient, grâce à la présence temporelle de la papauté dans ses murs, le lieu d'attraction des enjeux politiques de l'Occident. La restauration de l'Empire à l'Ouest de la Méditerranée passe donc, même s'il a pour acteur principal un roi franc<sup>1479</sup>, c'est-à-dire un « barbare », par un rapport direct avec la cité originelle. Pourtant, la création d'un « royaume d'Italie » médiéval n'est pas le fait des Italiens eux-mêmes : ce sont en effet les Lombards, eux-aussi étrangers à l'Empire, qui, sur les cendres laissées fumantes de la première tentative d'Odoacre à la fin du V<sup>e</sup> siècle, bâtissent les premières fondations de cette institution nouvelle. L'Italie en tant qu'entité politique est donc une création médiévale due à des étrangers.

La société italienne médiévale est, comme celle du royaume des Francs ou des autres

---

<sup>1477</sup> Jean-Michel DAVID, *La Romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion (Champs/Histoire), 1997, p. 8-9.

<sup>1478</sup> J. -M. DAVID, *op. cit.*, p. 9-10 : « Au demeurant, le véritable problème que pose la définition de l'Italie n'est pas géographique. Il tient au fait que c'est dans le processus même d'unification qu'elle s'est mise en place. Un temps, l'Italie représenta l'espace sur lequel Rome avait étendu sa domination : au milieu du III<sup>e</sup> siècle, quand la conquête était achevée, une carte en fut placée sur une paroi du temple de Tellus. Puis elle devient le cadre de la prise de conscience d'une appartenance à une totalité qui dépassait les identités civiques ou ethniques particulières. Elle devenait ainsi une des formes mêmes de la romanité, dans la mesure où c'étaient la soumission et l'intégration à un même ensemble politique et culturel qui lui permettaient de prendre corps. [...] La question de la romanisation de l'Italie, et celle de son unification dans un même ensemble politique et culturel, posait celle de l'extension à un vaste territoire, de valeurs conçues dans le cadre de la cité. Celles-ci annonçaient déjà celles de l'homogénéité de l'Empire romain dans l'unité des modes de représentation et des consciences de soi. »

<sup>1479</sup> Voir : Partie III, chap. 3.3.2.

pays d'Occident, le fruit de ce syncrétisme lent et patient entre monde romain et société barbare. Charlemagne ne s'y trompe pas lorsqu'il soumet les Lombards à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle : ce ne sont pas des Italiens dont il devient le roi, mais bien d'un peuple germanique rival. Pourtant, là encore le syncrétisme opère, puisque la couronne de fer<sup>1480</sup> devient le nouveau symbole de la royauté italienne : le territoire de la Péninsule, divisé politiquement, voit naître de nouvelles perspectives en même temps qu'il en ressuscite d'autres.

Les lointains héritiers allemands du premier des Charles, qu'ils soient Ottoniens, Saliens, Staufens, Luxembourg ou Habsbourg, vont tous devoir se plier à cette nouvelle tradition qui s'est mise en place : pour prétendre à l'Empire, il faut d'abord prétendre à l'Italie. Mais cette prétention ne saurait être gratuite, et les Italiens se chargent rapidement de le faire comprendre aux divers candidats à la couronne d'or. Ainsi, le passage à l'an Mil voit l'Italie s'affirmer : l'affrontement avec Barberousse en est le premier choc important. Ses successeurs ne vont faire qu'exacerber cette opposition frontale entre les deux pôles majeurs de l'Empire romain médiéval, à savoir l'Allemagne et l'Italie. Lorsque Bartole écrit ses traités au milieu du *Trecento*, cela fait désormais des siècles que la société de la Péninsule est divisée par cette querelle fratricide : soutenir l'Empire et/ou les empereurs, c'est, aux yeux de beaucoup, notamment des guelfes les plus radicaux, soutenir un pouvoir qui n'est pas italien.

Mais c'est aussi faire le choix d'une certaine idée politique : on voit bien, à l'étude des parcours personnels des nombreux personnages que nous avons évoqués au travers de nos sources, que l'Empire attire pour diverses raisons. Certains, comme Élie de Cortone, le font par opportunisme, par amour du luxe et du pouvoir. D'autres, comme Pétrarque, Dante ou Dino Compagni, semblent le faire davantage par réalisme politique. La seconde partie de ce travail nous a fait mettre en relief plusieurs types de comportements face à l'Empire : si certains peuvent, pour des motifs personnels, se retourner contre lui après l'avoir dûment servi, d'autres au contraire voient en lui la promesse d'un retour de la paix, d'une carrière ambitieuse, ou bien tout simplement d'une vengeance à l'égard de leurs ennemis. Dino Compagni, dans le secret du bureau où il a, patiemment, rédigé pendant des années sa *Chronique*, cachée aux yeux de ses anciens ennemis, ne dit pas autre chose lorsqu'il souhaite, dans le dernier livre, le malheur des Guelfes Noirs et le triomphe d'Henri VII de Luxembourg.

Le conflit et la violence sont hélas ce qui définit le pouvoir en Italie : Dante ne parle pas d'autre chose lorsqu'il déclare, au chant VI du *Purgatoire*, que les « les villes d'Italie sont toutes pleines de tyrans<sup>1481</sup> » (*le città d'Italia tutte piene / son di tiranni*). Cette brutalité met en relief

---

<sup>1480</sup> Voir : Partie I, chap. 1.1.1.

<sup>1481</sup> *Purg.*, VI, 124-125.

le caractère changeant des obédiences politiques au sein des milieux gibelins et pro-impériaux, qui sont, autant que leurs rivaux favorables aux papes, des groupes humains soumis aux mêmes travers et à des prédatons toutes aussi fortes. Être pro-impérial en Italie, c'est donc parfois croire en un projet politique, mais c'est aussi bien souvent faire preuve d'opportunisme. Les gibelins et autres membres du parti de l'Empire ne sont guère différents, en somme, de nos milieux politiques contemporains. Mais ils donnent une direction à l'une des deux grandes tendances qui structurent la vie de la société italienne durant les derniers siècles du Moyen Âge. On connaît la destinée de cette idée : l'autorité de l'Empire s'efface petit à petit dans la Péninsule à partir des guerres d'Italie, qui voient, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le triomphe de l'influence des Français et des Espagnols au sein du *Regnum*. Mais le monde germanique semble tout de même prendre sa revanche lorsque les Habsbourg d'Autriche revendiquent, au tourant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le contrôle du nord de l'Italie. Hélas, il est trop tard : l'arrivée de Bonaparte met un terme aux ambitions impériales des Autrichiens et remet au goût du jour – celui de la Révolution française – l'idée d'une nation italienne.

Ce long processus qui aboutit, au XIX<sup>e</sup> siècle, au Risorgimento, trouve ses racines dans cette dualité sociale qui agite l'Italie durant toute la fin du Moyen Âge. On le répète, il ne convient pas de considérer Dante, Pétrarque ou d'autres de leurs contemporains, comme des nationalistes italiens avant l'heure : cette notion, au XIV<sup>e</sup> siècle, est totalement anachronique. En revanche, il est évident qu'ils ont permis, par leur remise en cause de l'ordre établi, par leur critique virulente du fait accompli, par leurs créations poétiques et symboliques, l'émergence d'une idée nouvelle de l'Italie. Leurs descendants de l'*Ottocento* ont assumé pleinement cet héritage : aujourd'hui encore, chaque ville d'Italie compte une rue Dante Alighieri, une place Francesco Petrarca... Cola di Rienzo, jadis lynché par la foule romaine, possède depuis le XIX<sup>e</sup> siècle une statue à sa gloire sur les marches du Capitole.

L'étude symbolique de notre travail a donc permis de mettre en lumière cette construction. Les symboles romains – César, barbares, emploi des aigles impériales, etc. – sont bien là : ils servent un discours visant à légitimer le pouvoir de rois et d'empereurs étrangers, qui prétendent maintenir une institution vouée à l'universalité. Mais cette dernière est implicitement complémentaire d'un territoire qui tend à émerger comme distinct de cette même construction politique. En d'autres termes, il n'est pas étonnant de voir l'Italie apparaître comme un symbole situé sur le même plan que l'Allemagne ou la Bohême : cela correspond à l'ère du temps.

Mais que défendent les partisans de l'Empire lorsqu'ils font appel à ces constructions symboliques et qu'ils expriment leur engagement de façon aussi spécifique ? Rien de moins, en

dépit des opportunistes des uns et des autres, que la restauration d'un pouvoir fort dans la Péninsule. C'est là tout le paradoxe de Pétrarque, qui souhaite qu'un empereur « barbare » vienne s'asseoir sur le trône qu'Albert de Habsbourg a refusé cinquante ans plus tôt, au grand désespoir de Dante. La capacité de construire un pouvoir politique fort en Italie n'était définitivement pas, aux yeux de nos auteurs, le privilège des Italiens.

Arrivés au terme de ce travail, nous souhaitons ouvrir quelques perspectives : nous appelons donc d'ores et déjà, dans les années à venir, à d'autres études comparatives sur les représentations de l'Empire dans la littérature italienne, afin de pouvoir compléter les blancs que nous aurions, volontairement ou non, laissés sur la toile. Ainsi, par exemple, la figure de la veuve éplorée, reprise du *Livre des Lamentations*, pourrait faire l'objet d'une étude comparée permettant de mettre en relief la dichotomie des discours guelfe et gibelin la concernant. Dans le même ordre d'idée, une étude comparative plus générale des représentations pontificales et impériales permettrait d'approfondir notre sujet en recoupant les biais idéologiques.

La question des intellectuels italiens dans le débat entre partisans de l'Empire et de l'Église à la fin du Moyen Âge laisse évidemment ouvertes de nombreuses portes puisque nous avons sciemment éludé la période consécutive aux décès de Pétrarque et de Charles IV, qui est également celle du Grand Schisme d'Occident. Dans ce contexte, des personnages ont été, forcément, mis de côté. Leur parcours mériterait dès lors d'être exploré dans le sens que nous avons développé : on pense ainsi à Giovanni da Legnano, contemporain de Pétrarque et personnage au positionnement complexe, qui a récemment fait l'objet de nouveaux travaux<sup>1482</sup>. De même, le rôle de Boccace dans l'héritage de Dante et de Pétrarque est un sujet que nous avons, pour des raisons de temps, négligé d'approfondir. Comme pour ses deux compatriotes, il existe un océan de publications le concernant que nous n'avons pas pu intégrer à nos réflexions, mais qui mériterait des développements ultérieurs. Cette question des héritiers, que nous abordons ici avec Giovanni da Legnano et Boccace, est en tout cas révélatrice du rôle des gens de savoir et de la culture nobiliaire dans la diffusion d'idées nouvelles. La diffusion exponentielle des œuvres de Pétrarque après sa mort, notamment ses *Triumphes*, est ainsi attestée par l'étude des pratiques culturelles nobiliaires, comme l'a démontré la thèse de Sarah Fourcade<sup>1483</sup>.

La question de l'action des représentants officiels du pouvoir dans la promotion ou dans

---

<sup>1482</sup> Voir notamment la biographie récente : Berardo PIO, *Giovanni da Legnano. Un intellettuale nell'Europa del Trecento*, Bologne, Bononia University Press (Studi e memorie dell'Università di Bologna. Nuova serie, 15), 2018.

<sup>1483</sup> Sarah FOURCADE, *La Noblesse à la conquête du livre. France, v. 1300-v. 1530*, Paris, Honoré Champion, 2021, p. 171.

la contestation de l'autorité impériale mériterait enfin d'être traitée à part : certains travaux se sont déjà intéressés à la question de l'action des légats pontificaux dans la propagande anti-impériale<sup>1484</sup>. Nous souhaiterions également voir de nouveaux travaux consacrés à la question des vicaires d'Empire, que nous aurions aussi souhaité aborder.

Plus globalement, nous appelons de nos vœux à la mise en chantier de nouvelles études relatives aux représentations de l'idée d'Empire dans d'autres espaces de l'Europe médiévale (Allemagne, Pays Bas, France, îles Britanniques, Europe centrale, etc.), mais également dans le reste du monde, qu'il soit chrétien ou non. Comme nous l'avons évoqué au travers de cette étude en faisant appel aux réflexions d'Ibn Khaldûn, l'idée d'Empire est un concept qui dépasse la simple vision romaine. Le monde arabo-musulman, l'Afrique subsaharienne, l'Orient bouddhiste, le sous-continent indien ou encore l'Amérique précolombienne sont des territoires où se sont affirmés d'autres formes de représentation d'un pouvoir supérieur : l'historiographie, qui se penche déjà sur ces questions depuis plusieurs années, en résonance avec la triste actualité de ces derniers temps, a donc tout à fait raison de poursuivre dans cette voie, oui !

---

<sup>1484</sup> Voir : Werner MALECZEK, « La propaganda antiimperiale nell'Italia federiciana ; l'attività dei legati papali », dans P. TOUBERT, Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir. ), *Federico II e le città italiane*. Palerme, Sellerio, 1994, p. 291-303.

## Annexes

## ANNEXE A

### NOTICES BIOGRAPHIQUES ET INDEX DES PERSONNAGES\*

*\*Choix des personnages : les individus faisant ici l'objet d'une notice biographique apparaissent dans les sources utilisées dans la présente thèse, notamment Salimbene de Parme, Dino Compagni, Dante, Bartole de Sassoferrato et Pétrarque.*

*Références : À l'intérieur des notices biographiques, nous indiquerons les références des sources de la thèse où les personnages apparaissent.*

*Index : Nous renvoyons enfin, via cet index, aux pages de la présente thèse où les personnages sont évoqués et où les références précises des sources sont mentionnées.*

**Agnilo de Mente del Cielo.** Religieux de la Maiella cité dans le discours fantaisiste de Cola di Rienzo retranscrit par l'Anonyme romain (*Cronica*, XXVII). Auteur d'une prophétie selon laquelle « l'aigle tuera les corneilles », propos favorable à l'empereur prédisant que celui-ci aura raison des petits seigneurs soucieux d'indépendance. La Maiella est la montagne des Abruzzes où s'est implanté en 1264 le premier monastère des Frères du Saint-Esprit, ordre fondé en 1248 par Pietro Angelieri dit del Morrone, qui devient en 1294 le pape Célestin V. Les Frères du Saint-Esprit sont appelés ensuite « Célestins ». Le nom de ce religieux est traduit en français par *Ange del Monte del Cielo*.

**Albert de Habsbourg.** Roi des Romains (1298-1308). Né en 1255. Fils de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains (1273-1291), duc d'Autriche et de Styrie en 1282. Élu roi des Romains le 27 juillet 1298 après avoir vaincu et tué Adolphe de Nassau. Il meurt assassiné par son neveu le 1<sup>er</sup> mai 1308. Appelé *Alberto Tedesco* par Dante au chant VI du *Purgatoire*.

**Alberto Camicione dei Pazzi.** Membre de la famille gibeline florentine des Pazzi di Valdarno (voir). Meurtrier de son parent Ubertino dei Pazzi. Cité parmi les traîtres au chant XXXII de l'*Enfer* de Dante.

**Aldobrandino Cacciaconte.** Cité avec le nom de Cazaconte par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Odovrandinus Caçaconte*). Un Cacciaconte ou Cacciaconti, fils d'Ildibrandino di Guido, né vers 1220 et mort en 1288, est connu comme représentant éminent de la noblesse gibeline de Toscane.

**Aldobrando et Andrea da Cerreto.** Anciens Gibelins de Florence, devenus Guelfes blancs, puis Guelfes noirs. Aldobrando est prieur à Florence en 1283 et 1295, Andrea en 1282, 1284, 1286, 1288-89, 1292, 1295, 1297 et 1301. Leur éventuel lien de parenté n'est pas précisé. Cités par Dino Compagni qui les appelle ensemble les *Cerretani*. Cerreto est une localité de la province de Florence.

**Alexandre ou Sévère Alexandre.** Empereur romain (222-235). Né en 208 dans la famille de l'empereur Septime Sévère (voir), souvent appelée « empereurs africains et syriens ». Cousin et successeur d'Élagabal, il meurt assassiné le 18 mars 235 à Mayence lors d'une révolte militaire. Cet assassinat marque pour l'Empire romain le passage dans la grande période de crise du III<sup>e</sup> siècle, dite « Anarchie militaire ». Cité dans la lettre *Fam. XX 2* de Pétrarque qui l'appelle « Alexandre de Syrie » (*e Syria Alexandros*).

**Alighieri (famille degli).** Les ascendants de Dante, né Durante di Alighiero, constituent la famille degli Alighieri : 1) Son père, Alighiero II di Bellincione, mort en 1281. 2) Son grand-père, Bellincione di Alighiero. 3) Son arrière-grand-père (bisaïeul), Alighiero I di Cacciaguida. 4) Son trisaïeul, **Cacciaguida** (degli Elisei), est un chevalier qui suit le roi des Romains Conrad III de Hohenstaufen lors de la Deuxième croisade et qui meurt durant celle-ci, peut-être en 1147. Cité par Dante au chant XV du *Paradis*.

**Ancel Choquart.** Conseiller du roi de France Charles V. En 1373, Pétrarque lui adresse deux lettres, *Sen. IX 1* et *Invicta contra eum qui maledixit Italie*. Prénomé aussi (fautivement ?) *Anselme*.

**Andrea Dandolo.** Doge de Venise. Né en 1306 à Venise. Appartient à l'une des principales familles du patriciat vénitien. Élu 54<sup>e</sup> doge en 1343. Son règne est marqué par la peste à Venise et par les guerres contre Gênes. Meurt le 7 septembre 1354. Destinataire de la lettre *Fam. XI, 8*,

c'est un ami de Pétrarque avec qui il finit par se brouiller, l'accusant de favoriser les Visconti et les alliés de Gênes.

**Angelo Tosetti.** Ami de Pétrarque qui le surnomme « Lelio » (en latin *Lelius* ou *Lellus*). Au service des cardinaux Colonna. Procurateur impérial à Rome en 1355, il organise le couronnement de Charles IV comme empereur. Meurt le 7 septembre 1363. Destinataire de la lettre *Fam.* XIX 3.

**Anna de Schweidnitz.** Princesse silésienne, reine de Bohême et impératrice. Née en 1339, fille du duc de Silésie-Schweidnitz (en polonais *Świdnica*), elle devient en 1353 la troisième épouse de l'empereur Charles IV de Luxembourg. Mère d'Élisabeth et de Venceslas de Luxembourg (voir). Elle meurt en 1362. Correspondante de Pétrarque qui lui adresse la lettre *Fam.* XXI 8.

**Anonyme romain.** Chroniqueur italien. Auteur non identifié d'une *Cronica* rédigée en dialecte romain (*romanesco*). L'ensemble, articulé en 28 chapitres, relate les événements politiques en Italie et plus particulièrement à Rome entre les années 1325 et 1357. Le chapitre XVIII de ce texte constitue une véritable biographie de Cola di Rienzo. Dans les années 1990, le philologue Giuseppe Billanovich a proposé le nom de Bartolomeo di Iacovo da Valmontone comme étant la possible identité de l'Anonyme romain. Cette théorie ne fait cependant pas l'unanimité.

**Argos.** Personnage de la mythologie grecque pourvu de multiples yeux et doué d'une force prodigieuse. Il tue un certain nombre d'animaux fabuleux, mais échoue à empêcher Hermès de délivrer Io transformée en vache et prisonnière d'Héra. Argos est tué par Hermès et Héra transporte ses yeux sur le plumage de l'oiseau qui lui est consacré, le paon. Son nom est *Argus* en latin. Apparaît dans la *Divine Comédie* et dans le *Bucolicum Carmen*, où Pétrarque le compare à Robert d'Anjou.

**Arnošt (ou Ernest) de Pardubice** (en tchèque : *Arnošt z Pardubic*, en allemand : *Ernst von Pardubitz*). Prélat, premier archevêque de Prague (1344-1364). Né en 1297 sans doute à Kladsko en Silésie (*Glatz* en allemand, aujourd'hui *Kłodzko* en Pologne). Après des études de théologie à Bologne et Padoue, il est nommé évêque de Prague en 1343 (alors suffragant de l'archevêché de Mayence). En 1344, le pape Clément VI élève l'évêché de Prague au rang d'archevêché métropolitain avec l'évêché de Litomyšl, nouvellement créé (second évêché de Bohême), comme suffragant. Arnošt devient ainsi le premier titulaire du nouvel archevêché. En 1346, il couronne Charles IV de Luxembourg comme roi de Bohême. Il contribue au développement des études humanistes en Bohême au côté de Charles IV et à la création de

l'université de Prague en 1348. Chancelier du royaume de Bohême jusqu'en 1352. Il meurt le 30 juin 1364. Correspondant de Pétrarque qui lui adresse la lettre *Fam.* XXI 6.

**Arrigo (ou Enrico) Testa** (Henri Testa). Chef gibelin de Parme. Originaire d'Arezzo. Podestat de Sienne (1229-1230), de Ravenne (1234 et 1238), de Ferrare (1239), de Parme (1241 et 1246-1247) et de Lucques (1245). Meurt pendant l'attaque des anciens Gibelins bannis contre Parme en juin 1247. Cité par Salimbene de Parme dont il est l'ami.

**Aristote.** Philosophe grec. Né à Stagire (Chalcidique) en 384 av. J. -C. Précepteur d'Alexandre le Grand, il est l'un des penseurs les plus influents du monde occidental et a produit une œuvre considérable dans tous les domaines du savoir. Il meurt en 322 av. J. -C. Cité par Bartole de Sassoferrato.

**Auguste.** Maître de Rome (27 av. J. -C. -14 apr. J. -C.), instaurateur du « principat » et improprement appelé premier « empereur » romain. Né en 63 av. J. -C. sous le nom de Caius Octavius Thurinus (Octave). Petit-neveu de César qui l'adopte, devenant ainsi Caius Julius Caesar Octavianus (Octavien). Co-héritier de César avec Marc Antoine, il finit par s'opposer à ce dernier après avoir formé avec lui et Lépide le second « triumvirat ». S'ensuit une nouvelle guerre civile qui se termine par la victoire navale d'Actium, le 2 septembre 31, sur Marc Antoine et Cléopâtre. Seul maître de la République romaine, Octavien met en place en 27, en manipulant le Sénat, le « principat », système de gouvernement qui aboutit de fait à une monarchie sans le nom. Il prend alors le surnom d'Auguste. Il meurt le 19 août 14 après J.-C. Cité par Pétrarque dans de nombreuses lettres.

**Azzo VII Novello d'Este.** Chef gibelin, puis guelfe. Marquis d'Este, fils d'Azzo VI. En 1222, il est chassé de Ferrare par Salinguerra II Torelli, puis rompt avec l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen et passe au parti guelfe (1236). S'empare en 1240 de Ferrare où la famille d'Este s'implante définitivement. Participe à la victoire de la Ligue lombarde à Cassano d'Adda sur Ezzelino III da Romano (16 septembre 1259). Meurt le 16 ou 17 février 1264. Cité par Salimbene de Parme.

**Baldinaccio degli Adimari.** Guelfe blanc florentin. Son appartenance aux Guelfes est niée pendant la période de terreur instaurée à Florence par les Guelfes noirs (1302-1304) et il doit s'exiler. Podestat de Pistoia en 1306. Il se trouve aux côtés d'Henri VII lors du siège de Florence en 1312. Il peut par la suite retourner à Florence. Cité par Dino Compagni.

**Baldo d'Aguglione.** Ancien Gibelin de Florence, devenu Guelfe blanc, puis Guelfe noir. Juriste, il est l'un des rédacteurs des Ordonnances de Justice (*Ordinamenti di Giustizia*) prises contre les magnats florentins en 1293. Prieur à Florence en 1298, 1302, 1307, 1311 et 1312-13. Il meurt entre fin 1313 et début 1314. Cité par Dino Compagni. Aguglione est un château de la vallée de la Pesa, affluent de l'Arno, en Toscane.

**Baldovino di Supino.** Chef d'une troupe de 400 cavaliers engagée par les Guelfes de Florence contre les Gibelins d'Arezzo, mais que le pape Nicolas IV, son suzerain, n'autorise pas à partir combattre (1289). Supino est une localité de la province de Frosinone (Latium). Cité par Dino Compagni qui utilise la graphie *Soppino*.

**Baratti (famille).** Famille de Parme. Salimbene l'évoque dans sa *Chronique* lorsqu'il décrit la généalogie de sa famille pour sa nièce, fille de son frère, Gui de Adam. Ce dernier « avait eu pour épouse une noble dame nommée Adelasia, fille de Messire Gérard des Baratti, dont il eut seulement une fille qui prit le nom de sœur Agnès. [...] Les Baratti se targuent d'être de la parentèle de la comtesse Mathilde, et d'envoyer à la guerre pour le compte de la commune de Parme quarante chevaliers pris dans leur *casale*. » Les Baratti « se divisent en deux *casalia* : il y a les Baratti que l'on appelle les Noirs et qui étaient du parti impérial, et les Baratti que l'on appelle les Rouges qui ont toujours été du parti de l'Église, et c'est à cette branche qu'appartient sœur Agnès, comme je l'ai exposé plus haut. Tous ces Baratti, tant les *Neri* [les Noirs] que les *Rossi* [les Rouges], viennent d'un seul tronc, ou d'une seule racine, ils descendent de deux dames dont l'une s'appelait Baratina, l'autre Ghibertina. »

**Barbarasi.** Faction crémonaise du parti gibelin dite aussi *Troncaciuffi* qui, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, dispute le pouvoir aux Guelfes appelés *Capelletti*. Pour expliquer ce surnom donné aux partisans de l'Empire, Salimbene de Parme se réfère au *Pontifical* de Ravenne : « Il viendra des hommes à la barbe rasée qui se livreront aux pires cruautés. »

**Baschiera della Tosa (ou Tosinghi).** Guelfe blanc florentin. Fils de Bindo della Tosa, représentant de la noblesse guelfe de Florence du XIII<sup>e</sup> siècle qui est capitaine du peuple à Bologne en 1284 et meurt à la bataille de Campaldino le 11 juin 1289. Baschiera est podestat de Città di Castello en 1298-1299. Son appartenance aux Guelfes est niée pendant la période de terreur instaurée à Florence par les Guelfes noirs (1302-1304) et il doit s'exiler. Il se trouve aux côtés d'Henri VII lors du siège de Florence en 1312. Il peut par la suite retourner à Florence où il meurt en 1323. Cité par Dino Compagni.

**Beccaria** ou **Beccheria (famille)**. Famille gibeline de Pavie opposée à la famille guelfe des Langosco. Citée par Dino Compagni. Illustrée par : 1) **Lanfranco Beccaria**, podestat de Tortone en 1180. 2) **Moro** (ou Murro) **Beccaria** (mort en 1259 ou 1262), podestat de Pavie, de Bergame puis de Plaisance 3) **Zannone** (ou Giovannone) **Beccaria**, fils de Moro, capitaine du peuple à Pavie en 1267 et chef des Gibelins pavesans. 4) **Manfredi** (mort en 1322), fils de Zannone, exilé en 1300 par Filippone Langosco, seigneur de Pavie. Soutien de l'empereur Henri VII de Luxembourg lors de sa descente en Italie et des Visconti de Milan, il est de retour à Pavie en 1315. Voir aussi **Tesauro Beccaria** (ou dei Beccheria).

**Béla IV**. Roi de Hongrie (1235-1270). Fils et successeur du roi André II. Son règne voit la Hongrie dévastée par l'invasion des Mongols en 1241 et 1242. Béla IV est vaincu sur les bords de la rivière Sajó le 11 avril 1241. S'ensuivent des pillages et des massacres qui obligent après 1242 à une reconstruction du royaume : accueil d'une immigration étrangère pour repeupler le pays, octroi de concessions à la noblesse (ce qui met en place le système des ordres), et privilèges accordés aux minorités ethniques (Saxons, Szeklers, Roumains de Transylvanie). Béla IV meurt le 3 mai 1270. Cité par Salimbene de Parme pour sa défaite face au roi de Bohême Přemysl Ottokar II en 1260.

**Bernardo di Manfredi Adimari**. Membre de la famille guelfe des Adimari. Prieur à Florence en 1286, 1289 et 1292. En 1289, il s'oppose aux propositions de négociation de l'évêque Guglielmo Ubertini d'Arezzo avec les Guelfes de Florence. Cité par Dino Compagni.

**Bernardo di Orlando** (ou **Rolando**) **dei Rossi**. Né vers 1190. Fils de Orlando (ou Rolando) dei Rossi, de Parme. Parrain et ami de Frédéric II de Hohenstaufen, il appartient dans un premier temps au parti gibelin. Devient podestat de Modène en 1213 et 1214. En 1216, il épouse Maddalena Fieschi, sœur de Sinibaldo Fieschi qui deviendra le pape Innocent IV en 1243. Podestat de Reggio en 1221, Sienne en 1224, Modène (seconde fois) en 1226, de Reggio (seconde fois) en 1227, Crémone en 1230, Asti en 1231, Arezzo en 1235, Florence en 1236, Bergame en 1238, Mantoue en 1239. À partir de 1245, sans doute en raison de sa proximité avec le pape Innocent IV qui est son beau-frère, il passe dans le parti guelfe. Il entre à Parme en 1247 après la bataille de Borghetto del Taro (15 juin) gagnée sur les Gibelins. Le 18 février 1248, avec Giberto da Gente et Gherardo da Correggio, il prend et détruit Vittoria, le camp fortifié du roi Enzo, envoyé contre Parme par son père l'empereur Frédéric II. Meurt le 18 mars 1248 d'une chute de cheval. Cité par Salimbene de Parme.

**Berthold von Hohenburg.** Noble allemand (comte ou margrave de Hohenburg, dans le Haut-Palatinat actuel) qui suit l'empereur Frédéric II en Italie du Nord en 1239. Régent du royaume de Sicile à la mort du roi Conrad IV pour son fils Conradin (1254). Lors de la prise de pouvoir par Manfred de Hohenstaufen en 1258, il passe dans le parti guelfe et pontifical (papes Innocent IV et Alexandre IV) et s'oppose à Manfred. Vaincu et trahi, il est condamné à mort à Bari, puis gracié, mais assassiné en prison en 1256 ou 1257. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Marchio Umborgo dominus Bertoldus*).

**Bertolo (ou Bartolo) Taverneri.** Chef des Gibelins de Parme. Cité par Salimbene de Parme dans sa description des réseaux guelfe et gibelin en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle. Meurt pendant l'attaque des anciens Gibelins bannis contre Parme et ralliés aux Guelfes (bataille de Borghetto del Taro) le 15 juin 1247.

**Bertrand de Déaulx.** Prêlat français. Né vers 1290 à Blauzac (aujourd'hui dans le département du Gard). Nommé archevêque d'Embrun en 1323, puis cardinal en 1338 par le pape Benoît XII. Fait partie du collège des quatre cardinaux nommés par Clément VI en 1350 pour réformer l'administration romaine. Destinataire ainsi de la lettre *Fam. XI 16* de Pétrarque. Meurt le 21 octobre 1355 à Avignon.

**Bertrand du Pouget.** Prêlat français et *condottiero*. Né vers 1280 à Castelnaud-Monratier (aujourd'hui dans le département du Lot). Créé cardinal en 1316 par le pape Jean XXII, son oncle maternel. Légat pontifical en Allemagne durant la guerre opposant Louis IV de Bavière à Frédéric de Habsbourg dit le Beau, puis en Italie pour contrer l'expansion des Gibelins et particulièrement des Visconti de Milan. Il devient ainsi seigneur général de Bologne en 1327 dont il est finalement chassé en 1334. Il est possible qu'il fasse partie du collège des quatre cardinaux nommés par Clément VI en 1350 pour réformer l'administration romaine. Pourrait être ainsi destinataire de la lettre *Fam. XI 16* de Pétrarque. Meurt à Villeneuve-lès-Avignon le 3 février 1352. Connu en italien sous le nom de *Bertrando del Poggetto*.

**Betto di Brunello Brunelleschi.** Ancien Gibelin de Florence, devenu Guelfe blanc, puis Guelfe noir. Podestat à Padoue en 1295, à Bergame en 1298. Meurt le 8 mars 1311. Cité par Dino Compagni.

**Boccace.** Poète italien. Voir Giovanni da Certaldo.

**Bonaccorso della Palude.** Chef gibelin. Appartient à la famille émilienne des della Palude, implantée à Reggio et à Parme. Partisan de Frédéric II, il est podestat à Ravenne en 1234, à

Sienna en 1236, et à Vérone avec Ezzelino III da Romano en 1238-1239. Il meurt assassiné en 1249 ou 1250. Cité par Salimbene de Parme.

**Bonaccorso di Bellincione degli Adimari.** Chef guelfe de Florence. Podestat de Volterra en 1257 et de Reggio en 1266. Père de Forese di Bonaccorso. Meurt en 1294. Cité par Dino Compagni.

**Bonconte da Montefeltro.** Chef gibelin d'Arezzo. Né vers 1250-1255. Fils naturel de Guido da Montefeltro (mort en 1298), comte d'Urbino. Victorieux des Siennois à la bataille de Pieve al Toppo en 1288, il meurt lors de celle de Campaldino (11 juin 1289), perdue contre les Guelfes de Florence. Cité par Dante dans le chant V du *Purgatoire*.

**Boniface VIII.** Pape de 1294 à 1303. Benedetto Caetani. Né vers 1235 à Anagni (Latium). Cardinal en 1281. Élu pape à Rome le 24 décembre 1294. Durant son pontificat, Boniface VIII s'oppose aux souverains d'Occident qui entendent exercer leur pouvoir temporel sans tutelle de l'Église, et notamment au roi de France, Philippe IV le Bel, avec lequel la confrontation prend un tour dramatique. Ainsi, en 1302, une assemblée des barons et évêques français à Notre-Dame de Paris proclame la souveraineté totale du roi de France en matière temporelle. Boniface VIII répond à cette proclamation par la bulle *Unam sanctam* (18 novembre 1302) qui affirme la supériorité du pouvoir spirituel sur tout pouvoir temporel. En mars 1303, Guillaume de Nogaret, légiste de Philippe le Bel, conteste la teneur de ce document et formule contre Boniface VIII de multiples accusations, notamment d'hérésie. Une assemblée du clergé français approuve cette accusation. Dans la nuit du 7 au 8 septembre 1303, a lieu l'attentat d'Anagni, au cours duquel Boniface VIII est fait prisonnier par Nogaret et par des aristocrates romains, parmi lesquels Sciarra Colonna. Nogaret lit au pape une citation à comparaître devant le concile, tandis que Colonna veut l'obliger à renoncer à sa charge. La gifle que Boniface VIII aurait reçue de la part de Colonna semble relever d'une légende apparue au XIX<sup>e</sup> siècle. Libéré par les habitants d'Anagni, Boniface VIII retourne à Rome et y meurt le 11 octobre 1303. Cité par Dino Compagni.

**Brutus.** L'un des assassins de César. Marcus Junius Brutus Caepio, né vers 85 av. J. -C. Participe au complot des « Républicains » contre César et à son assassinat le 15 mars 44. Mort le 23 octobre 42 lors de la seconde bataille de Philippes (Macédoine) contre les partisans de César menés par Marc Antoine et Octavien. Contrairement à une idée largement répandue dans la culture populaire, Brutus n'a jamais été le fils adoptif de César, et probablement encore moins son fils naturel malgré une légende tenace. Il est en revanche bien connu que César considérait

Brutus « comme » son fils, ayant pour lui une affection irrationnelle, n'hésitant pas à lui pardonner ses multiples trahisons, dont notamment son ralliement au parti de son rival, Pompée. Le célèbre cri « Toi aussi, mon fils ! » lancé par César lorsqu'il découvre que Brutus fait partie des conjurés, bien que connu sous sa forme latine *Tu quoque, fili !*, aurait en réalité été prononcé en grec, et le terme renvoyant à une filiation entre eux serait principalement dû à une marque d'affection. L'un des trois « traîtres suprêmes » cités au chant XXXIV de l'*Enfer* de Dante.

**Buondalmonte dei Buondalmonti.** Membre de la famille florentine des Buondalmonti. Il doit épouser une fille de Lambertuccio degli Amidei (et petite-fille d'Oderrigo degli Amidei), mais se laisse convaincre de préférer celle de Forteguerra dei Donati et de sa femme Gualdrada (appelée *Aldruda* par Dino Compagni). La trahison de Buondalmonte provoque le désir de vengeance des Amidei que les Uberti, leurs parents, se chargent de mettre à exécution. Les Uberti assassinent donc Buondalmonti le jour de ses noces (Pâques 1215 ou 1216, selon les sources), ce qui constitue l'événement initiateur des luttes intestines entre Guelfes et Gibelins à Florence. Cité par Dino Compagni et par Dante. Remarque : celui-ci indique que Buondalmonte devait épouser une fille d'Oderigo Giantruffetti. Il s'agit, semble-t-il, en fait d'une fille de Lambertuccio degli Amidei, lui-même fils d'Oderrigo degli Amidei (sans doute surnommé *Giantruffetti* ?).

**Buoso da Dovara.** Chef gibelin. Famille de Crémone. Nommé podestat de Lodi en 1244 par l'empereur Frédéric II, de Reggio en 1247, puis de Soncino en 1248 (pour dix ans, puis à vie en 1255). En 1255, s'implante à Crémone où il devient le lieutenant d'Oberto Pelavicino. Banni de Crémone en 1267. Devient ensuite l'un des chefs du parti gibelin, faisant allégeance au roi des Romains Alphonse de Castille en 1271 et s'alliant aux Visconti de Milan et au marquis de Montferrat, Guillaume VII. Il meurt à Vérone vers août-septembre 1291. Cité par Salimbene de Parme dans sa description des réseaux guelfe et gibelin en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Bosio de Dovaria*. Cité également au chant XXXII de l'*Enfer* de Dante (*Buoso da Duera*) où il figure parmi les traîtres pour avoir laissé passer contre de l'argent les troupes françaises de Charles d'Anjou (1265).

**Cancellieri (famille).** Une des plus influentes familles de commerçants et de banquiers de Pistoia. Originaire du *contado* de Pistoia, elle doit son nom à Cancelliero, qui, s'étant enrichi dans la banque, joue un rôle important dans les affaires de la cité entre 1210 et 1240. La famille est citée par Dino Compagni à propos du siège de Pistoia par les Guelfes noirs. C'est d'une rivalité interne à la famille Cancellieri qu'est née l'opposition entre les Blancs et les Noirs, importée à Florence par les chefs exilés les plus violents des factions de Pistoia.

**Cangrande della Scala.** Seigneur de Vérone (1308-1329). Né en 1291. Dernier fils d'Alberto della Scala (mort en 1301). En 1308, il est élu capitaine du peuple de Vérone et gouverne seul la cité à partir de 1311 (mort de son frère aîné Alboino). Durant son « règne », la domination des della Scala est à son apogée : désireux de reconstituer l'ancienne marche de Vérone (Vénétie actuelle), il conquiert et annexe successivement Vicence (1312), Feltre (1321), Bellune (1322), Padoue (1328) et Trévis (1329). Il est nommé vicaire impérial pour Mantoue par l'empereur Louis de Bavière en 1329, mais ne peut s'emparer de la ville aux mains des Gonzaga, ses anciens alliés. Il meurt le 22 juillet 1329. Le *Paradis* de Dante lui est dédié.

**Cantino di Amadore Cavalcanti.** Membre de la famille guelfe florentine des Cavalcanti. Envoyé comme capitaine du peuple à Pistoia par les Guelfes de Florence. Cité par Dino Compagni.

**Capellini ou Capelletti.** Faction crémonaise du parti guelfe qui, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, dispute le pouvoir aux Gibelins appelés *Barbarasi*. Ce qualificatif signifie selon Salimbene de Parme « Cheveux d'anges ».

**Cassius.** L'un des assassins de César. Caius Cassius Longinus, né vers 87-86 av. J. -C. Organisateur du complot des « Républicains » contre César et l'un de ses assassins. Mort en octobre 42 av. J. -C. durant la première bataille de Philippi (Macédoine) contre les partisans de César menés par Marc Antoine et Octavien. L'un des trois « traîtres suprêmes » cités au chant XXXIV de l'*Enfer* de Dante.

**Cassone della Torre.** Archevêque de Milan (1308-1316). Second fils de Corrado della Torre dit *Mosca*, lui-même fils de Napoleone della Torre (Salimbene de Parme le dit par erreur fils de Napoleone et non petit-fils). Élu archevêque de Milan le 12 février 1308, confirmé par le pape Clément V. En 1309, il entre en conflit avec son parent Guido della Torre qui craint une alliance de l'archevêque avec les Visconti. Cassone est alors emprisonné et doit s'exiler. En janvier 1311, il est nommé médiateur entre les familles della Torre et Visconti par le roi Henri VII et s'oppose à Guido qui doit s'enfuir de Milan. Le 6 janvier 1311, il couronne Henri VII roi d'Italie. En 1316, devant l'hostilité de Matteo Visconti qui a repris le pouvoir, il renonce à son titre d'archevêque de Milan et devient patriarche d'Aquilée. Il meurt le 20 août 1318. Cité par Salimbene de Parme.

**Catellano dei Carbonesi.** Podestat de Parme lors des persécutions infligées par les Gibelins de Crémone aux Franciscains et aux Guelfes de Parme. Appartient à la famille des Carbonesi de Bologne. Cité par Salimbene de Parme.

**Cavalcante Cavalcanti.** Chef guelfe de Florence. Membre d'une famille noble guelfe de Florence. Né vers 1220. Podestat de Gubbio en 1257. S'exile de Florence en 1260 après la victoire des forces gibelines à Montaperti, mais y retourne en 1266. Dans le but de pacifier les relations entre Guelfes et Gibelins, il marie son fils Guido avec la fille de Farinata degli Uberti, chef des Gibelins. Connu comme philosophe en délicatesse avec l'orthodoxie catholique. Meurt vers 1280. Cité au chant X de l'*Enfer* de Dante.

**Cerchi (famille).** Une des plus importantes familles guelfes de Florence au XIII<sup>e</sup> siècle. Torrigiano di Oliviero, fils de l'Oliviero di Cerchi qui avait fondé la banque et fait la fortune de la famille, est fait prisonnier à la bataille de Montaperti en 1260. À Florence, c'est un Cerchio qui dirige alors la maison et fait partie du Conseil de la Commune qui est aux mains des Gibelins. Prévoyant la faillite du parti gibelin, et malgré leur excommunication, les Cerchi font des affaires avec le Saint-Siège. Ralliés au parti guelfe après 1266 (pacte entre le comte Guido et les *Popolani*), ils obtiennent le titre de chevaliers pour certains membres de leur famille. La firme des Cerchi est alors la plus importante compagnie bancaire de Florence, ayant des liens d'intérêt avec les plus grandes familles de la cité. Probablement dans la dernière décennie du siècle s'opère une scission dans la firme, en raison du volume des affaires à traiter. Il y a désormais les Cerchi blancs établis à San Procolo et les Cerchi noirs dans le Sesto de la Porta San Piero. À cette époque, la scission entre Blancs et Noirs n'a pas de lien avec un différend politique. La famille n'échappe cependant pas aux rivalités intestines qui marquent la fin du siècle à Florence. Les Cerchi louvoient entre les *Popolani* et les magnats et s'opposent violemment aux Donati. Ils réussissent à rallier autour d'eux certaines grandes familles de Florence (les Adimari, certains Tosinghi, certains Frescolbaldi, presque tous les Cavalcanti), mais lorsque Boniface VIII cherche à étendre son pouvoir sur toute la Toscane, ils refusent de prendre parti pour ceux qui prônent une politique plus forte face au pouvoir pontifical (dont Dino Compagni, qui les mentionne dans sa *Chronique*, et Dante). Le pouvoir des Cerchi est réduit à néant avec l'entrée dans Florence, en 1301, de Charles de Valois. Leurs efforts pour favoriser le départ du « pacificateur » Charles de Valois et donner au Pape le pouvoir sur Florence n'évitent pas les violences et les vengeances des Noirs. Quoiqu'ils n'aient rien fait pour aider le parti Blanc, les Cerchi sont condamnés au démantèlement de leurs biens et à l'exil. Ils cherchent refuge à Arezzo. De là, bénéficiant encore du prestige que leur conférait leur immense fortune, ils tentent un retour en force en se portant à la tête des Blancs et des Gibelins exilés. On connaît l'échec de leurs tentatives. À partir de l'exil des Blancs, les deux branches de la famille connaissent des destins différents. Les Blancs bénéficient de l'amnistie de 1303

(« *Riforma di Baldo d'Aguglione* »), sous l'égide du Saint-Siège. Les Noirs (et Dante) en furent définitivement exclus. Les Cerchi blancs réussissent à faire partie, à Rome, de la Chambre Apostolique tandis qu'à Florence, la firme ne résiste pas au démantèlement des biens des Cerchi malgré l'amnistie consécutive à la bataille de Montecatini en 1315, qui autorisait les Cerchi à revenir à Florence. Voir **Vieri dei Cerchi**.

**César.** Homme politique, général et dictateur romain, écrivain latin. Caius Julius Caesar, né le 13 juillet 101 ou 100 av. J. -C. Aristocrate rallié au parti populaire contre le parti sénatorial conservateur, afin de pouvoir satisfaire ses ambitions, il effectue le *cursus honorum* jusqu'au consulat en 59. En juillet 60, il s'accorde avec Pompée, général au faîte de sa gloire militaire, et Crassus, détenteur d'une immense fortune, en un premier « triumvirat » qui reste d'ordre privé. Il conquiert la Gaule comme proconsul de 58 à 51. Cette longue campagne, au cours de laquelle ont lieu en 55 et 54 les premières incursions de légions romaines sur l'île de Bretagne et les premières traversées du Rhin, contribue à asseoir son prestige dans l'opinion publique romaine. À partir de 49, il entre en dissidence (franchissement du Rubicon) et conduit la guerre civile en Italie, en Espagne, en Égypte et en Afrique, contre les partisans de Pompée (celui-ci meurt en Égypte en 48 après la bataille de Pharsale, en Grèce). Simultanément, il accapare le consulat et se fait nommer dictateur pour dix ans (magistrature exceptionnelle). Soupçonné de vouloir mettre en place un régime monarchique, il est assassiné le 15 mars 44 par les partisans du maintien de la république aristocratique traditionnelle. Auteur des *Commentaires sur la Guerre des Gaules (De Bello Gallico)* et des *Commentaires sur la Guerre Civile (De Bello Civili)*, César est l'un des plus grands représentants de la langue latine classique. Il est évoqué à plusieurs reprises dans les lettres de Pétrarque et dans la *Divine Comédie*.

**Charlemagne.** Roi des Francs, empereur d'Occident (Charles I<sup>er</sup> le Grand, en latin *Carolus Magnus*). Fils de Pépin le Bref, il naît vraisemblablement en 747. Il succède à son père comme roi des Francs en 768 et devient roi des Lombards en 774 après avoir vaincu le roi Didier. Il conquiert par ailleurs la Saxe (plusieurs campagnes dévastatrices) et la Bavière (788) et intervient en Espagne contre les musulmans (épisode de Roncevaux en 778). En 796, il prend et détruit le *ring* des Avars dans la plaine du Danube. Couronné empereur par le pape Léon III le 25 décembre 800, il est le restaurateur de l'Empire romain qui avait disparu en Occident en 476. Il meurt le 28 janvier 814. Cité par Dante au chant VI du *Paradis* et par Pétrarque dans le *Bucolicum carmen*.

**Charles IV de Luxembourg.** Roi de Bohême, roi et empereur des Romains (1346-1378). Né en 1316 sous le nom de Venceslas (il prend ultérieurement le nom de son parrain, le roi de

France Charles IV le Bel). Fils de Jean de Luxembourg dit l'Aveugle, roi de Bohême, et d'Élisabeth de Bohême (Přemyslidae). Petit-fils de l'empereur Henri VII. Il est élu roi des Romains le 11 juillet 1346 contre l'empereur Louis IV le Bavarois. Il devient ensuite roi de Bohême à la mort de son père à Crécy (26 août). Couronné roi de Bohême à Prague le 2 septembre 1347, il succède à Louis IV qui meurt le 11 octobre de la même année. En 1349, il doit faire face à Günther de Schwarzbourg, élu roi des Romains contre lui le 30 janvier, mais qui, vaincu, meurt de la peste le 14 juin. Charles est alors réélu le 17 juin et couronné à Aix-la-Chapelle le 25 juillet. Le 5 avril 1355, Charles est couronné empereur à Rome par le cardinal d'Ostie Pierre Bertrand de Colombier, le pape Innocent VI résidant à Avignon. En 1356, il promulgue la Bulle d'Or qui réglemente l'élection de l'Empereur. Il meurt le 29 novembre 1378. Cité par Bartole de Sassoferrato qui travaille à son service durant sa carrière. Pétrarque lui adresse ses lettres *Fam.* X 1, XXIII 2 et XXIII 15.

**Charles d'Anjou.** Roi de Sicile (1266-1282) et de Naples (Charles I<sup>er</sup> 1266-1285). Né en 1227. Dernier fils du roi de France Louis VIII et de Blanche de Castille. Frère du roi Louis IX. Il devient comte d'Anjou et du Maine en 1246 (apanage). Par son mariage avec Béatrice, fille et héritière de Raymond-Bérenger V de Provence, il devient également comte de Provence. Ambitieux, il répond à la demande du pape Innocent IV qui veut expulser les Hohenstaufen du royaume de Sicile et qui cherche un bras armé. Mais il est pris par les affaires internes du comté de Provence et n'intervient en Italie qu'en 1262. Avec l'élection de Clément IV, pape français, en 1265, il voit sa position renforcée en Italie et, nommé sénateur à vie de Rome, il est couronné roi de Sicile au Latran le 6 janvier 1266. Le 26 février suivant, il rencontre le roi Manfred de Hohenstaufen à la bataille de Bénévent où celui-ci est vaincu et tué. Il élimine le jeune prétendant Conradin de Hohenstaufen à la bataille de Tagliacozzo le 23 août 1268. Il est cependant dépossédé de la Sicile (insulaire) au profit du roi Pierre III d'Aragon, gendre de Manfred, après l'épisode des Vêpres siciliennes à Palerme (30 mars 1282). Il décède le 7 janvier 1285. Cité par Dino Compagni., et par Dante au chant XX du *Purgatoire*.

**Charles de Valois.** Né en 1270. Fils de Philippe III le Hardi, roi de France, et d'Isabelle d'Aragon, sœur du roi Pierre III. Frère du roi Philippe IV le Bel. Comte de Valois en 1285. Il épouse en 1290 sa cousine Marguerite, fille de Charles II le Boiteux, roi de Naples, qui lui apporte en dot les comtés d'Anjou et du Maine. Charles et Marguerite sont les parents du roi de France Philippe VI de Valois. Charles est mandaté comme « pacificateur » de Florence par le pape Boniface VIII qui cherche à intervenir dans les luttes intestines de la ville, envenimées depuis le 1<sup>er</sup> mai 1300 (opposition entre les Cerchi et les Donati). Accueilli favorablement par

les Guelfes blancs, il entre à Florence fin septembre 1301. Mais, peu au fait des subtilités de la politique florentine, il permet début novembre à Corso Donati et aux Guelfes noirs d'entrer à leur tour dans la ville où ils prennent le pouvoir et font régner la terreur (proscriptions et condamnations se succèdent jusqu'en 1304). Corrompu par les partis en opposition, Charles voit sa réputation de « pacificateur » gravement altérée. Il quitte Florence en avril 1302. Le mariage de Charles avec sa seconde épouse, Catherine de Courtenay, héritière titulaire de l'Empire latin de Constantinople, le fait empereur titulaire de Constantinople jusqu'en 1307, année de la mort de sa femme. Leur fille, Catherine II de Valois-Courtenay (morte en 1343), leur succède. Charles de Valois décède le 16 décembre 1325. Cité par Dante au chant VI du *Purgatoire*.

**Cicéron.** Avocat et homme politique romain, écrivain latin. Marcus Tullius Cicero, né à Arpinum (Latium) en 106 avant J. -C. est, en politique romaine, un « homme nouveau », c'est-à-dire sans famille ou ancêtre illustre. Tout en poursuivant sa carrière d'avocat et en se faisant une renommée en défendant ou attaquant des personnages en vue, il effectue le *cursus honorum* jusqu'au consulat en 63 avant J. -C. Ce consulat est marqué par la dénonciation de la conjuration de Catilina qui menace de déstabiliser et de renverser le gouvernement de la République. Cicéron y fait face par ses quatre discours devant le Sénat et le peuple appelés *Catilinaires*. Ensuite, Cicéron évolue non sans quelques difficultés et hésitations dans le contexte du premier triumvirat, de la rivalité entre César et Pompée et de la guerre civile de 49-45. Exilé à Chypre en 58-57, il se rallie aux triumvirs puis prend parti pour Pompée. Il est proconsul en Cilicie en 51-50. Après l'assassinat de César en 44, il est en butte aux attaques d'Antoine contre lequel il favorise la montée d'Octave et écrit ses quatorze sévères *Philippiques*. Mais Antoine et Octave s'étant réconciliés, Cicéron est proscrit et finalement exécuté à Tusculum le 7 décembre 43. Auteur de nombreux discours en tant qu'avocat, d'essais philosophiques et d'une correspondance, Cicéron est, avec César et Salluste, le représentant par excellence de la période classique de la littérature latine. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. X 1*.

**Simon.** Général et homme politique athénien. Né vers 510 av. J. -C., fils de Miltiade, le vainqueur à Marathon en 490. Il participe à la bataille de Salamine en 480 et est élu stratège de la ligue de Délos en 478. Adversaire de Thémistocle qu'il fait ostraciser en 472, il devient chef du parti aristocratique à la mort d'Aristide en 467. Il peut dès lors diriger la politique athénienne à son gré et étendre les possessions et l'influence de la ligue de Délos. Il enlève aux Perses les côtes d'Asie mineure et remporte sur eux la grande victoire navale de l'Eurymédon (468). Partisan du maintien de l'alliance avec Sparte, il se heurte à l'opposition des démocrates

(Éphialtès, Périclès) qui le font ostraciser en 461. Il meurt en 450 av. J. -C. en combattant les Perses devant Cition, à Chypre. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Cisterciens.** L'ordre cistercien (*Ordo Cisterciensis*) est un ordre monastique, branche réformée de l'ordre bénédictin, dont l'origine remonte à la fondation en 1098 de l'abbaye de Cîteaux (*Cistercium*), en Bourgogne, par Robert de Molesme (mort en 1111, canonisé en 1220). L'approbation pontificale de l'ordre est donnée en 1119 par le pape Calixte II. L'essor de l'ordre doit beaucoup à la personnalité et au charisme exceptionnels de Bernard de Clairvaux (mort en 1153, canonisé en 1174). Les Cisterciens sont cités par Salimbene de Parme.

**Clélie.** Héroïne romaine (*Cloelia*). Durant le siège de Rome par le roi étrusque Porsenna, elle est livrée comme otage, mais parvient à s'échapper et à revenir dans la Ville en traversant le Tibre à la nage. Rendue à Porsenna, celui-ci, admiratif de son exploit, la relâche avec toutes les femmes et tous les enfants retenus comme otages. Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Cola di Rienzo** (Niccolò di Lorenzo). Tribun et sénateur romain. Né à Rome en 1313. Notaire d'humble origine, pétri de la culture et des valeurs morales de la Rome républicaine, il est d'abord soutenu par le pape d'Avignon Clément VI et porté au pouvoir à Rome avec le titre de tribun le 21 mai 1347. Servi par un exceptionnel talent oratoire, il entreprend de mettre en œuvre un programme de réformes destiné à éradiquer les excès des puissantes familles nobles romaines. Devenu méfiant, Clément VI appuie alors les adversaires de Cola di Rienzo qui doit s'enfuir le 21 décembre 1347. Il cherche le soutien de l'empereur Charles IV, mais celui-ci le livre à Clément VI qui le libère à la demande de Pétrarque. Les nobles romains (les Colonna et les Orsini) contestant à nouveau l'autorité pontificale, Cola di Rienzo est envoyé à nouveau à Rome par le pape Innocent VI qui le fait nommer sénateur (1<sup>er</sup> août 1354). Mais sa radicalité et ses excès provoquent, à l'instigation des Colonna, son lynchage et son assassinat le 8 octobre suivant. Le souvenir laissé par l'action politique de Cola di Rienzo est hors de proportion avec la durée de son gouvernement qui n'a duré que quelques mois. Le chapitre XVIII de la *Cronica* de l'Anonyme romain constitue une véritable biographie de Cola di Rienzo.

**Colonna (famille).** Famille de l'aristocratie romaine issue (selon la tradition) des comtes de Tusculum des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle elle fournit à l'Église de nombreux cardinaux et un pape, Martin V, de 1417 à 1431. Adversaires traditionnels des Orsini. En dehors des cardinaux (voir), trois membres de cette famille doivent être mentionnés : 1) **Giacomo** dit *Sciarra* (« le Querelleur »), né en 1259 et mort en 1329. En conflit avec le pape Boniface VIII,

il participe à l' « attentat d'Anagni » de 1303. En 1328, toujours opposé au pouvoir pontifical, il soutient l'intervention de Louis IV de Bavière en Italie et lui remet la couronne impériale. 2) **Stefano** dit *il Vecchio* (« l'Ancien »), né en 1265 et mort vers 1348, frère de Sciarra. Chef du parti guelfe de Rome jusqu'en 1347, il en est chassé par Cola di Rienzo. 3) **Giacomo** (mort en 1341), fils du précédent, évêque de Lombez en 1328, ami de Pétrarque, avec lequel il correspond.

**Colonna (cardinaux).** La famille Colonna fournit à l'Église aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles six cardinaux : 1) **Giovanni** (mort en 1245), créé cardinal en 1212 par Innocent III. 2) **Giacomo** ou Jacopo (mort en 1318), créé cardinal en 1278 par Nicolas III. 3) **Pietro** (mort en 1326), neveu du précédent et frère de Stefano *il Vecchio*, créé cardinal en 1288 par Nicolas IV. 4) Giovanni (mort en 1348), fils de Stefano *il Vecchio* et neveu du précédent, créé cardinal en 1327 par Jean XXII, ami de Pétrarque. 5) **Agapito** (mort en 1380), fils de Sciarra Colonna, neveu de Pietro et de Stefano *il Vecchio*, créé cardinal par Urbain VI en 1378. 6) **Stefano** (mort en 1378/1379), neveu du précédent, créé cardinal également en 1378 par Urbain VI.

**Conrad IV.** Roi des Romains (pendant le « Grand Interrègne »), roi de Sicile (1250-1254). Né en 1228. Fils de l'empereur Frédéric II et de sa seconde épouse, Isabelle de Brienne (Jérusalem). Demi-frère d'Henri (VII). Son élection comme roi des Romains par la diète de Mayence en 1235 est refusée. Il est cependant élu en 1237 à Vienne, mais cette élection n'est pas reconnue par le pape. Il ne peut donc être couronné. Il succède à son père en 1250 dans un climat de guerre civile (début du « Grand Interrègne »). Il décède le 21 mai 1254. Cité par Salimbene de Parme.

**Conrad de Hohenstaufen dit Conradin.** Roi de Sicile (1254-1258). Né en 1252. Fils de Conrad IV, roi des Romains, et d'Élisabeth de Wittelsbach (Bavière). Il devient roi de Sicile (insulaire et péninsulaire) à la mort de son père en 1254, mais est évincé par son oncle Manfred en 1258. Après 1266, ayant renoncé à ses prétentions sur le trône impérial, mais bien décidé à revendiquer ses possessions italiennes, il tente de reconquérir le royaume de Sicile sur Charles d'Anjou. Il est vaincu à la bataille de Tagliacozzo le 23 août 1268. Charles d'Anjou le fait condamner à mort et exécuter le 29 octobre suivant. L'exécution arbitraire d'un jeune prince encore adolescent scandalise l'opinion italienne de l'époque. Il est le dernier Hohenstaufen. Cité par Salimbene de Parme.

**Constance d'Aragon.** Reine de Hongrie, reine de Sicile et impératrice. Née vers 1179. Fille du roi Alphonse II d'Aragon. Veuve du roi Émeric de Hongrie et mère du roi Ladislas III, elle

épouse en 1209 le prince Frédéric de Hohenstaufen, futur empereur Frédéric II. Mère de Henri, duc de Souabe et roi des Romains. Décédée en 1222. Citée, mais non nominativement (*Domina regina*), par Salimbene de Parme.

**Constance de Hauteville.** Reine de Sicile et impératrice. Née en 1154, fille posthume du roi Roger II de Sicile et de Béatrice de Rethel. Elle épouse en 1186 le fils de Frédéric Barberousse qui devient l'empereur Henri VI en 1191 et qui conquiert en 1194 la Sicile sur le roi Tancrède de Lecce, petit-fils de Roger II. Elle est la mère du futur empereur Frédéric II de Hohenstaufen. Elle meurt en 1198. Citée par Dante au chant III du *Paradis*.

**Constantin.** Empereur romain (306-337). Connu pour être le premier empereur chrétien et avoir autorisé dans l'Empire romain la religion chrétienne auparavant persécutée. Il convoque en 325 le premier concile œcuménique à Nicée. Il meurt le 22 mai 337. Cité par Dante au chant VI du *Paradis*. Le nom de Constantin est associé au Moyen Âge à la « Donation de Constantin », document fabriqué, vraisemblablement au VIII<sup>e</sup> siècle, pour justifier les prétentions territoriales et politiques de la papauté en Italie et en Occident. C'est l'humaniste italien Lorenzo Valla ou della Valle (mort en 1457) qui démontre en 1442 la fausseté du document.

**Conti (famille pisane).** L'historiographie ne mentionne aucune famille noble de ce nom à Pise. Le texte latin de Salimbene de Parme mentionne pour Pise : « *Pisis dominati sunt Comites et Vicecomites, et multum Pisani imperiales fuerunt.* » Est-il permis penser que l'expression *Comites et Vicecomites* se réfère aux comtes de Donoratico (et non à une hypothétique famille Conti) et aux Visconti de Pise ?

**Corazza Ubaldini da Signa,** Guelfe florentin. Né Guido et surnommé *Corazza* (« cuirasse »), membre de la famille Morubaldini (pour Mori-Ubaldini, abrégé en Ubaldini) possessionnée à Signa, localité de la province de Florence. Gonfalonier de Florence en 1300. Il s'oppose à l'exécution des Guelfes blancs considérés comme des Gibelins par les Guelfes noirs (années 1302-1304). Cité par Dino Compagni.

**Cornazzano (famille da Cornazzano).** Famille féodale d'Émilie, vassale originellement de la maison de Canossa, citée par Salimbene. Après le mort de la comtesse Mathilde de Canossa en 1115, les da Cornazzano passent sous suzeraineté impériale et se rangent dans le parti gibelin. Maison illustrée par : 1) **Gerardo**, *condottiero* au service de Frédéric Barberousse lors de sa guerre contre Milan. 2) **Aicardo**, évêque de Parme en 1163, podestat de Parme en 1164, nommé cardinal par l'antipape Victor IV et déposé comme schismatique en 1170. 3) **Bernardo**,

podestat à Parme (1192), à Reggio (1216), à Crémone (1218), Pavie (1224), Reggio (1226, seconde fois), Modène (1227). 4) **Manfredo**, recteur impérial de Parme (1224), de Reggio (1237), puis de Lucques et d'Arezzo ; participe au côté de Frédéric II à la bataille de Cortenuova en 1237 ; podestat de Crémone en 1244 ; meurt à la bataille de Borghetto del Taro en 1247. Cornazzano est une localité de la province de Modène.

**Cornelia.** Mère des frères Gracques. Née vers 189 av. J. -C. , fille de Scipion l'Africain, le vainqueur d'Hannibal. Épouse de Tiberius Sempronius Gracchus, consul en 177 et en 163, dont elle a deux fils (les frères Gracques) et une fille (qui épouse Scipion Émilien, le vainqueur de Carthage en 146 et de Numance en 133). Elle est considérée comme le modèle de la mère romaine, qui prend en mains elle-même l'éducation de ses fils pour les amener aux plus hautes fonctions de la République. Elle survit à ses fils et meurt vers 100 av. J. -C. Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Correggio (famille da Correggio).** Famille féodale d'Émilie. Correggio est une localité de la province de Reggio-d'Émilie, centre d'une seigneurie qui se perpétue jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, érigée en comté en 1452 et en principauté en 1616, annexée par le duché de Modène en 1635. Maison illustrée par : 1) **Gherardo V** dit *dei Denti* (voir). 2) **Guido II** (mort en 1299), podestat à Faenza (1251), à Mantoue en 1269 jusqu'en 1272 où il est chassé du pouvoir par Pinamonte Buonacolsi, capitaine du peuple à Florence (1277), à Modène (1283 et 1284), podestat à Reggio (1286). 3) **Matteo III** (mort en 1290), podestat à Plaisance (1250), Gubbio (1252), Jesi (1255), Florence (1257), Padoue (1258-1259), Bologne (1261), Mantoue (1269), Modène (1274), Pérouse (1278). 4) **Giberto III** (voir).

**Corso Donati.** Chef guelfe noir de Florence. Né vers 1250. Appartient à la famille florentine des Donati (voir). Il est à la tête du parti guelfe agrégé autour des maisons aristocratiques de la cité (Pazzi, Bardi, Franzesi, etc.), mais aussi de *Popolani grassi*, parmi lesquels se recrutent majoritairement les prieurs. Corso Donati, condamné à mort par contumace par le gouvernement de la cité à la suite du 1<sup>er</sup> mai sanglant de 1300, se réfugie à Rome, mais revient à Florence avec Charles de Valois, envoyé par le Pape comme pacificateur, à la fin de novembre 1301. Les Noirs se livrent alors au pillage et à la vengeance. Après le départ de Charles de Valois en avril 1302, la cité est tenue par un groupe d'oligarques où Corso Donati occupe la première place, tandis que les proscriptions et les condamnations frappent les Blancs (dont Dante). Le parti noir ne tarde pas cependant à se fracturer, principalement à cause des menées de Corso Donati qui entretient l'instabilité de la cité. En octobre 1308, objet d'un procès sommaire instruit par ses adversaires qui s'associent à un soulèvement populaire, il est

condamné à mort pour avoir comploté avec le chef gibelin Ugucione della Faggiuola. Il est capturé et tué par des soldats catalans. Cité par Dante au chant XXIV du *Purgatoire*.

**Daphné.** Nymphes de la mythologie grecque. Poursuivie par Apollon, elle est transformée en laurier, la plante aimée du dieu. Citée par Pétrarque dans la troisième églogue de son *Bucolicum carmen*.

**David.** Roi des Hébreux (fin du XI<sup>e</sup> siècle – début du X<sup>e</sup> siècle av. J. -C. ). Jeune pâtre de la tribu de Juda, fils de Jessé, connu pour divers exploits (combat contre le géant philistin Goliath), il s’empare du pouvoir chez les Hébreux en s’opposant et en éliminant le roi Saül avec le soutien du prophète Samuel qui lui confère l’onction. Il met en place un État puissant et expansionniste, doté d’une administration centralisée. Figure importante du judaïsme et du christianisme pour lequel il est une préfiguration du Christ dont il est l’ancêtre. La Bible rapporte son histoire dans les deux livres de Samuel et dans le premier livre des Rois. David est évoqué dans la lettre *Fam. XXI 2* de Pétrarque.

**Décus.** Empereur romain (249-251). Né vers 201 en Illyrie (Serbie actuelle). Général, il devient empereur durant la grande période de crise du III<sup>e</sup> siècle, dite « Anarchie militaire ». Il déclenche une grande persécution contre les chrétiens en 250-251. Il meurt à la bataille d’Abrittus (Thrace), perdue contre les Goths en juin 251. Cité par Salimbene de Parme à propos d’Ezzelino da Romano.

**Dino Giovanni.** Boucher guelfe florentin surnommé *Pecora* (« mouton » ou « brebis »). Prieur en 1285 et 1289. En 1289, il s’oppose aux propositions de négociation de l’évêque Guglielmo Ubertini d’Arezzo avec les Guelfes de Florence. Ennemi du Guelfe Giano Della Bella, prieur en 1289 et 1293 et instigateur des Ordonnances de Justice (*Ordinamenti di Giustizia*) prises contre les magnats florentins en 1293. Cité par Dino Compagni.

**Dioclétien.** Empereur romain (284-305). Né vers 244 à Salone (Dalmatie, actuelle Croatie). Général, il devient empereur à l’été 284 lors de la bataille de la rivière Margus (Serbie actuelle) où son compétiteur Carinus meurt. Il réorganise le gouvernement et la défense de l’Empire en instaurant la Dyarchie en 285, puis la Tétrarchie en 293 : le pouvoir civil et militaire se trouve ainsi partagé entre deux, puis quatre empereurs, dispositif destiné à assurer une meilleure administration de l’Empire et à faire face plus efficacement aux invasions sur les frontières du Rhin, du Danube et en Orient. Il déclenche une sanglante persécution contre les chrétiens en 303. Il abdique le 1<sup>er</sup> mai 305 et meurt vers 311-313. Cité par Salimbene de Parme à propos d’Ezzelino da Romano.

**Dionigi dei Roberti.** Moine augustin. Né vers 1300. Docteur en théologie en 1324, il enseigne à la Sorbonne à partir de 1328. Ami de de Pétrarque, dont il est un temps le confesseur, et de Boccace à la cour de Robert d'Anjou. Meurt à Naples le 31 mars 1342. Pétrarque lui adresse sa lettre *Fam. IV 1*.

**Domitien.** Empereur romain (81-96). Né à Rome en 51, fils de l'empereur Vespasien et frère de l'empereur Titus auquel il succède en 81. Contrairement à ses prédécesseurs, son gouvernement devient rapidement tyrannique. Une série d'exécutions pour motifs religieux a lieu vers la fin du règne, appelée « persécution de Domitien » par les chrétiens. Il meurt assassiné lors d'une conjuration le 18 septembre 96. Cité par Salimbene de Parme à propos d'Ezzelino da Romano.

**Donati (famille).** Famille de Guelfes noirs florentins, rivale des Cerchi. Les Donati sont une des lignées aristocratiques de Florence. Appartient à cette famille Forteguerra dei Donati dont Buondalmonte dei Buondalmonti (voir) préfère épouser la fille au détriment de celle de Lambertuccio degli Amidei (1215 ou 1216), événement initiateur des luttes intestines florentines. La figure principale de la famille à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle est **Corso Donati** (voir).

**Donato Alberti.** Juge florentin appartenant aux Guelfes blancs décapité en 1303, pendant la période de terreur instaurée par les Guelfes noirs (1302-1304). Cité par Dino Compagni. Est-ce le même que le suivant ?

**Donato di Alberto Ristori.** Juriste florentin, il est l'un des rédacteurs des Ordonnances de Justice (*Ordinamenti di Giustizia*) prises contre les magnats florentins en 1293. Prieur à Florence en 1285-85, 1286, 1289, 1293, 1296 et 1299-1300. Cité par Dino Compagni.

**Doria (famille).** L'une des quatre grandes familles nobles de Gênes. À la tête du parti gibelin avec la famille Spinola, elle s'oppose aux familles guelfes des Fieschi et des Grimaldi. À cinq reprises (1265, 1270-1291, 1296-1299, 1306-1310 et 1335-1339), les deux familles gibelines s'associent pour exercer un gouvernement dyarchique à Gênes avec deux capitaines du peuple, un de chaque famille. La famille Doria s'illustre notamment par des amiraux, parmi lesquels Oberto Doria (+ 1306), vainqueur des Pisans à la bataille navale de La Meloria en 1284, et son frère Lamba Doria (+ 1323), vainqueur des Vénitiens à la bataille navale de Curzola (Dalmatie) en 1298. Elle est citée par Dino Compagni. *Doria* est aussi orthographié *D'Oria*.

**Egidia della Palude.** Dame italienne appartenant à la famille émilienne des della Palude, implantée à Reggio et à Parme. Elle fait construire à Parme un pont de bois qui a conservé son nom. Citée par Salimbene de Parme.

**Élie de Cortone ou d'Assise.** Religieux franciscain. Né vers 1180 à Assise. Compagnon de François d'Assise, fondateur de l'ordre des Frères mineurs (Franciscains). Devient ministre général des Franciscains en 1232. Son ministère est marqué par la lutte au sein de l'ordre entre les partisans du respect de la règle primitive fondée sur la pauvreté (les « zélés ») et ceux qui veulent la voir évoluer vers les activités pastorales et intellectuelles. Excellent organisateur, mais autoritaire et controversé, il est accusé de trahir l'idéal de spiritualité et de pauvreté du fondateur de l'ordre et n'est pas réélu en 1239. N'appréciant pas sa disgrâce, il prend le parti de l'empereur Frédéric II, excommunié en 1239, contre le pape Grégoire IX, et est excommunié lui-même à deux reprises, en 1239 et 1243. Il meurt en 1253 après avoir vu son excommunication levée. Cité longuement par Salimbene de Parme.

**Élisabeth de Luxembourg.** Née en 1358, fille de l'empereur Charles IV de Luxembourg et d'Anna de Schweidnitz. Elle meurt en 1373, à l'âge de quinze ans, après avoir été mariée au duc d'Autriche Albert III (Habsbourg). Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Enzo (ou Enzo) de Sardaigne.** Le nom sous lequel ce personnage est généralement connu est l'italianisation de son nom allemand *Heinz*, diminutif de *Heinrich* (Henri). Né vers 1224, il est le fils naturel de l'empereur Frédéric II et d'Adélaïde d'Urslingen. Marié à Adelasia de Torres, de la famille féodale des juges de Logudoro (ou Torres) en Sardaigne, il reçoit de son père en 1242 le titre de « roi de Sardaigne ». À partir de 1247 il participe aux guerres de son père en Italie du Nord contre les guelfes. Il est vaincu par ceux-ci le 26 mai 1249 à la bataille de Fossalta, près de Modène, et est capturé. Il est retenu prisonnier à Bologne jusqu'à sa mort en 1272. Connu comme poète de langue italienne. Cité par Salimbene de Parme.

**Este (famille d'Este).** Famille noble d'Italie du Nord issue de l'ancienne famille des Obertenghi et donc de même origine que les Pallavicini et les Malaspina. Détentrice du titre de marquis. Elle domine Ferrare à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, puis Modène et Reggio. Elle tire son nom de la ville d'Este dans la province de Padoue. Elle est notamment à l'origine de la grande famille féodale des Welfs d'Allemagne, dont font partie le duc Henri le Lion et son fils, l'empereur Otton IV (voir), ainsi que les maisons ultérieures de Brunswick et de Hanovre.

**Ezzelino III da Romano.** Chef gibelin à Vérone. Né en 1194. Membre de la famille da Romano de la Marche de Vérone (actuelle Vénétie). Ezzelino III dit le Féroce, fils d'Ezzelino II auquel

il succède, est podestat de Vérone de 1215 à 1259. Il est capitaine de l'armée impériale de Frédéric II à la bataille de Cortenuova (1236) contre la Ligue Lombarde. Il reprend Vérone au parti guelfe, s'empare de Padoue, Vicence, Bassano. Frédéric II le crée vicaire impérial pour la Marche de Vérone. Il s'empare de Trévis, Feltre (1248), Bellune et Este (1249). Son gouvernement tyrannique, qui explique son surnom, attise une forte opposition intérieure et extérieure. En 1256, une croisade est organisée contre lui par le pape Alexandre IV. Vaincu par la Ligue lombarde à Cassano d'Adda le 16 septembre 1259, Ezzelino meurt le 27 septembre suivant. Cité par Salimbene de Parme, et par Dante au chant XII de l'*Enfer*. Son nom est *Azzolino* chez Dante et *Icelin* en français.

**Farinata degli Uberti.** Chef gibelin de Florence. Né vers 1212, Manente degli Uberti est surnommé *Farinata* en raison de ses cheveux blonds. Il remporte le 4 septembre 1260 la bataille de Montaperti sur les guelfes, assurant ainsi le pouvoir des Gibelins à Florence jusqu'en 1266. Meurt le 11 novembre 1264. Déjà évoqué par Dante au chant VI de l'*Enfer* parmi les « âmes noires », on le retrouve au chant X, intitulé « Farinata et Cavalcanti ». Farinata interpelle Dante car il le reconnaît comme Toscan. Le poète rappelle les flots de sang qui ont teinté l'Arbia lors de la bataille de Montaperti.

**Fazio da Signa.** Bonifazio di Rinaldo da Signa, ancien Gibelin de Florence, devenu Guelfe blanc, puis Guelfe noir. Prieur à Florence en 1303, 1307, 1309 et 1312. Gonfalonnier en 1316. Cité par Dino Compagni. Signa est une localité de la province de Florence.

**Fieschi (famille).** L'une des quatre grandes familles nobles de Gênes. D'abord gibeline, elle passe dans le parti des Guelfes et fournit deux papes au XIII<sup>e</sup> siècle : Sinibaldo, pape Innocent IV de 1243 à 1254, et son neveu Ottobono, pape Hadrien V en 1276. Elle s'oppose aux familles gibelines des Spinola et des Doria lors des luttes intestines de la république de Gênes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. En 1317-1318, les deux familles guelfes des Fieschi et des Grimaldi s'associent pour exercer un gouvernement dyarchique à Gênes (deux capitaines du peuple, un de chaque famille), à l'instar des deux familles gibelines, Doria et Spinola, à la même époque.

**Filippo della Torre.** Seigneur de Milan. Guelfe. Frère de Martino della Torre. Podestat de Gênes en 1256. Gouverne Milan de 1263 à sa mort le 24 décembre 1265.

**Flavius Josèphe.** Historien juif de langue grecque. Joseph ben Matthatias, né vers 37-38 dans une famille sacerdotale juive, participe à la révolte contre les Romains en prenant le commandement des rebelles en Galilée (66-67). La Galilée ayant été conquise par Vespasien,

Joseph se soumet, est épargné et finit par se mettre au service des Romains et à s'installer à Rome. Il devient citoyen romain sous le nom de *Titus Flavius Josephus*. Il rédige alors en grec ses deux principales œuvres : l'*Histoire ancienne des Juifs* et la *Guerre des Juifs contre les Romains* (titre de la traduction d'Arnauld d'Andilly). Il meurt vers l'an 100.

**Forese di Bonaccorso degli Adimari.** Guelfe florentin. Pour pacifier les relations entre Guelfes et Gibelins de Florence, son père, Bonaccorso di Bellincione degli Adimari, lui fait épouser Iacopa, fille de Guido Novello, chef gibelin. Cité par Dino Compagni.

**Francesco da Pizzolese.** Gibelin de Parme exécuté lors de la prise de Colorno par les Guelfes parmesans. Fils de Giovanni da Pizzolese. Cité par Salimbene de Parme (*Franciscus de Pucilesio*). Pizzolese est une localité de la commune de Parme. Cité par Salimbene de Parme.

**François d'Assise.** Né Giovanni di Pietro Bernardone à Assise en 1181 ou 1182, il est renommé *Francesco* par son père en hommage à la France où il a fait de bonnes affaires dans le commerce des draps et des étoffes. Fondateur en 1210 d'une petite communauté vouée à la pauvreté et à la prédication, qui devient l'Ordre des Frères mineurs ou Franciscains (voir). La règle de l'ordre est approuvée en 1223 par le pape Honorius III (bulle *Solet annuere*). François meurt le 3 octobre 1226. Il est canonisé le 16 juillet 1228 par le pape Grégoire IX. Cité par Salimbene de Parme.

**Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse.** Roi des Romains, roi d'Italie et empereur. Né en 1122. Fils de Frédéric le Borgne, duc de Souabe. Neveu de Conrad III. Duc de Souabe en 1147 à la mort de son père, il est élu roi des Romains le 4 mars 1152 et couronné à Aix-la-Chapelle le 9 mars. En 1155, il est couronné roi d'Italie à Pavie au début du printemps, puis empereur à Rome le 18 juin (par le pape Hadrien IV). Il intervient alors contre les cités d'Italie du Nord. Celles-ci sont en effet soucieuses de leurs libertés face au renforcement de l'autorité impériale voulu par l'empereur (diètes de Roncaglia en 1154 et 1158). Elles sont soutenues par le pape Alexandre III élu en 1159 par les tenants de l'indépendance de l'Église (obtenue auparavant avec la réforme grégorienne et le concordat de Worms) et partisans de la fermeté face à l'empereur. Celui-ci remporte une victoire sur les Milanais en 1158, prend et détruit Milan en 1162. Les cités s'étant organisées en Ligue lombarde en 1167, elles défont Barberousse à Legnano le 29 mai 1176. L'empereur se réconcilie avec Alexandre III à Venise en 1177 et reconnaît la Ligue lombarde en 1183 (paix de Constance). En Germanie, il s'oppose à Henri le Lion, de la (trop) puissante maison Welf, duc de Saxe en 1142 et de Bavière en 1156 : en 1180, Henri est mis au ban de l'Empire et ses biens confisqués et partagés. L'opposition entre Henri

le Lion (Welf) et Frédéric Barberousse (Hohenstaufen ou Waiblingen) est à l'origine des affrontements entre guelfes et gibelins en Italie. L'empereur meurt noyé dans le fleuve Selaf, en Cilicie (actuelle Turquie), le 10 juin 1190 durant la Troisième croisade. Cité par Bartole de Sassoferrato et par Salimbene.

**Frédéric II de Hohenstaufen ou de Souabe.** Roi de Sicile (sous le nom de Frédéric I<sup>er</sup>), roi des Romains, empereur, roi de Jérusalem. Né en 1194. Fils de l'empereur Henri VI et de Constance de Hauteville, reine de Sicile. Roi de Sicile à la mort de sa mère en 1198. Élu roi des Romains à Nuremberg en 1211 contre Otton IV, il est réélu à Francfort le 5 décembre 1212 et couronné à Mayence le 9 décembre. À nouveau couronné à Aix-la-Chapelle le 23 juillet 1215 après la déposition d'Otton IV. Couronné empereur par le pape Honorius III à Rome le 22 novembre 1220. Il devient roi de Jérusalem en 1225 comme mari d'Isabelle de Brienne, reine héritière de Jérusalem, sa seconde épouse. À ce titre, il conduit en 1228-1229 la Sixième croisade (bien qu'excommunié une première fois en 1227) et, grâce au traité de Jaffa signé avec le sultan ayyoubide d'Égypte, il récupère le 17 mars 1229 la ville de Jérusalem aux mains des musulmans depuis 1187. Fort de ce succès, il intervient en Italie où les cités lombardes, soutenues par les papes Grégoire IX puis Innocent IV, se soulèvent contre lui. Il remporte d'abord la victoire de Cortenuova (27 et 28 novembre 1237), mais échoue devant la résistance de ses adversaires du parti guelfe (échec devant Parme en 1248, capture de son fils Enzo, roi de Sardaigne, en 1249). Excommunié une seconde fois en 1239, il est déposé par Innocent IV au concile de Lyon le 17 juillet 1245, ce qui enclenche l'élection de successeurs, Henri Raspe de Thuringe en 1246, puis Guillaume de Hollande en 1247, en opposition avec Frédéric et son fils Conrad IV, roi des Romains depuis 1237. Il décède le 13 décembre 1250. Surnommé *Stupor mundi*, puis l'*Antéchrist*. Salimbene lui consacre des chapitres entiers de sa *Chronique*, et il est évoqué de façon pathétique dans la *Divine Comédie*.

**Frédéric II (les princes de).** Dans le folio 635 de sa *Cronica*, Salimbene de Parme indique que l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen a éliminé nombre de nobles du royaume de Sicile et les a remplacés par des partisans qu'il nomme les « princes de Frédéric ». Il en donne une liste, mais ajoute que celle-ci n'est pas limitative et que l'empereur « plaça beaucoup d'autres princes dans les cités d'Italie pour défendre l'empire et s'opposer aux partisans de l'Église ». Il considère tous ces princes comme des « gens mauvais » et se refuse à exposer leur histoire. La liste nominative initiale comporte quatorze noms auxquels il conviendra de se reporter dans le présent glossaire : **Gualtiero di Pagliara**, comte de Malopello ; **Tommaso d'Aquino**, comte d'Acerra ; **Riccardo di Sanseverino**, comte de Caserte ; **Berthold von Hohenburg** ; un

marquis Lancia ; **Riccardo di Fasanella** ; **Marino da Eboli** ; **Riccardo Filangieri** ; **Tebaldo Francesco** ; **Pietro Ruffo di Calabria** ; **Pandolfo di Fasanella** ; **Pietro della Vigna** ; **Taddeo da Sessa** ; **Aldobrandino Cacciacoste**. Il est à noter que plusieurs d'entre eux passent dans le parti guelfe avant ou après la mort de Frédéric II.

**Frères mineurs (ordre des) ou Franciscains.** En 1209, le diacre Francesco Bernardone (saint François d'Assise, mort en 1226) crée une confrérie religieuse avec ses compagnons Bernardo da Quintavalle (mort en 1241), Pietro Cattani (mort en 1221) et d'autres. En 1210, par décision du pape Innocent III, la confrérie devient l'ordre des Frères mineurs (*Ordo Fratrum Minorum*), que rejoint en 1212 Chiara Offreduccio di Favarone degli Scifi (Sainte Claire d'Assise, morte en 1253), fondatrice de la partie féminine de l'ordre, les Clarisses. En 1216, le pape Honorius III approuve la création de l'ordre, puis en 1223 sa règle définitive (bulle *Solet annuere*). Principaux ministres généraux de l'ordre après la mort de François d'Assise : Élie de Cortone (1232-1239), Albert de Pise (1239-1240), Aymon de Faversham (1240-1243), Jean de Parme (1247-1257), Bonaventure de Bagnorea (1257-1274) [saint Bonaventure, docteur de l'Église], Jérôme d'Ascoli (1274-1279) [futur pape Nicolas IV], Michel de Césène (1316-1328). Peu après sa création, l'ordre connaît une série de crises graves appelée « Querelle des Spirituels ». Il s'agit d'un conflit entre les tenants d'une évolution de l'ordre vers des activités intellectuelles et pastorales (les « Conventuels ») et ceux qui veulent conserver la pauvreté absolue originelle (les « Spirituels »). Sous le ministère de Bonaventure de Bagnorea, une première crise est apaisée donnant la faveur aux Conventuels, le respect de la pauvreté évangélique n'ayant pas été rendu indispensable par la bulle *Quo elongati* du pape Grégoire IX en 1230. La crise reprend à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle avec des tenants plus radicaux de la pauvreté absolue, les *zelanti*, marqués par la pensée eschatologique de Joachim de Flore comme le Languedocien Pierre de Jean Olieu, mort en 1298, et les Italiens Ubertino da Casale, mort vers 1330, et Pietro da Fossombrone dit Angelo Clareno, mort en 1337. Les Spirituels finissent par être accusés d'hérésie. En 1323, le pape Jean XXII énonce dans la bulle *Cum inter nonnullos* que les apôtres de Jésus ne vivaient pas dans la pauvreté absolue. Les Spirituels sont excommuniés, notamment en 1328 le ministre général Michel de Césène. La crise religieuse se double d'une crise politique, les Spirituels étant soutenus par Louis de Bavière, roi des Romains en conflit avec Jean XXII.

**Frères prêcheurs (ordre des) ou Dominicains.** En 1215, à Toulouse le prêtre castillan Domingo Núñez de Guzmán (saint Dominique, mort en 1221 et canonisé en 1234) fonde l'ordre des Frères prêcheurs (*Ordo Fratrum Praedicatorum*), connu aussi sous les noms de Jacobins puis de Dominicains. L'approbation pontificale de cette fondation est donnée en 1216 par le

pape Honorius III (bulle *Religiosam vitam*). Le pape Grégoire IX confie en 1231 aux Frères prêcheurs la mise en œuvre de l'Inquisition nouvellement créée.

**Gérard de Arcili.** Ancien Gibelin de Parme banni par l'empereur Frédéric II. Participe en juin 1247 à la prise de Parme dirigée par Hugues de Saint Vital. Cité par Salimbene de Parme.

**Gérard de Canale.** Podestat gibelin, proche de l'empereur Frédéric II, mais que celui-ci fait tuer en le noyant en mer, dans les Pouilles. Ce personnage est-il issu de la ville de Canale, actuellement dans la province de Coni (Piémont) ? Cité par Salimbene de Parme.

**Gherardo da Correggio.** Membre de la famille noble des seigneurs de Correggio, localité de la province de Reggio-d'Émilie. Fils de Giberto da Correggio (mort en 1230) et seigneur de Correggio (Gherardo V) de 1230 à sa mort. Podestat de Modène en 1236, de Parme en 1238, de Reggio en 1240. Participe avec Hugues de Saint Vital (au siège et à la prise de Parme sur les Gibelins en juin 1247. À nouveau podestat de Parme en 1247. Podestat de Gênes en 1250. Il meurt après 1257. Il est surnommé *dei Denti* (*de Dentibus* en latin) en raison de ses grandes dents. Cité par Salimbene de Parme.

**Gherardo da Modena** (Gérard de Modène). Religieux franciscain. Né Gherardo Boccabadati, il devient l'un des premiers disciples de François d'Assise. Il favorise l'entrée de Salimbene de Parme dans l'ordre des Frères mineurs en 1238. Mort probablement en 1257.

**Gherarduccio dei Buondalmonti.** Membre de la famille florentine des Buondalmonti. Banni de Florence comme Guelfe noir. Charles de Valois, présent à Florence comme « pacificateur » en 1301, lui permet nuitamment (début novembre) de revenir dans la ville en compagnie d'autres bannis, trahissant ainsi son serment. Cité par Dino Compagni.

**Ghiaratto.** Prisonnier guelfe de Parme victime de cruautés de la part des Gibelins, lors de la tentative de prise de Parme par ces derniers, conduits par Oberto Pelavicino (1250). Cité par Salimbene de Parme (*dominus Glaratus*) qui le présente comme l'un de ses informateurs.

**Gianni dei Soldanieri.** Gibelin de Florence. Né vers 1220 à Florence. Il trahit le parti gibelin en novembre 1266 lors du retour des Guelfes au pouvoir à Florence. Il est brièvement nommé capitaine du peuple, mais doit s'exiler en 1267. On ignore la date et le lieu de sa mort. Cité parmi les traîtres au chant XXXII de l'*Enfer* de Dante.

**Giano della Bella.** Membre d'une famille noble guelfe de Florence. Né vers 1240. Il participe à la victoire des troupes guelfes à Campaldino (11 juin 1289) et est élu prieur une première fois en 1289. Il passe dans le parti des *Popolani* et est élu prieur une seconde fois en 1293 après le

vote des Ordonnances de Justice (*Ordinamenti di Giustizia*) contre les magnats. Il domine la vie politique florentine jusqu'en 1295. Par leurs excès, les Ordonnances de Justice provoquent une réaction chez les Guelfes (Corso Donati) dont la première victime est Giano della Bella lui-même qui doit s'exiler définitivement de Florence. On le retrouve à Paris en 1298-1300. Il meurt en France après 1311. Cité par Dino Compagni.

**Giberto da Correggio.** Membre de la famille noble des seigneurs de Correggio, localité de la province de Reggio-d'Émilie. Fils de Guido II da Correggio (mort en 1299), celui-ci fils de Gherardo V dei Denti, et seigneur de Correggio (Giberto III) de 1299 à sa mort. En 1303, il ramène la paix entre Guelfes et Gibelins à Parme et en est élu seigneur avec le titre de *Difensore*. Partisan de Henri VII de Luxembourg au couronnement duquel il est présent à Milan le 6 janvier 1311, il est payé par les Florentins pour soulever Parme et Reggio contre le nouveau roi et passe dans le parti guelfe. Il est chassé de Parme en 1317 par le Gibelin Rolando dei Rossi et meurt le 26 juillet 1326. Cité par Dino Compagni.

**Giberto ou Ghiberto della Gente (ou da Gente)** (Guibert de Gente). Chef gibelin à Parme. Né à Parme vers 1200. Fils d'Egidio, podestat à Modène (1220), Crémone (1228-1229), Reggio (1233) et Verceil (1240). Participe à la prise de Parme en juin 1247 avec Hugues de Saint Vital et Gérard de Arcili. Devient chef des Gibelins à Parme en 1253, cumule les fonctions de podestat de la commune, du peuple et des marchands, puis devient seigneur de la cité. Déposé en 1259. Il devient podestat de Pise en 1261-1262, de Padoue en 1262, puis retourne à Parme. En 1266, un coup d'Etat guelfe l'oblige à s'exiler. Meurt en 1270. Cité par Salimbene de Parme.

**Giovanni Bariselli Tedaldi.** Guelfe. Chef d'une compagnie au service de Manfredino da Sassuolo. Cité par Salimbene de Parme.

**Giovanni Colonna.** Prélat italien. Né vers 1295 à Rome dans la grande famille aristocratique des Colonna. Créé cardinal en 1327 par le pape Jean XXII. Meurt de la peste à Avignon le 3 juillet 1348. Ami de Pétrarque qui lui adresse sa lettre *Fam.* I, 4.

**Giovanni da Certaldo.** Ce correspondant de Pétrarque (lettre *Sen.* II, 1) n'est autre que le poète Giovanni Boccaccio (**Boccace** en français), né en 1313 à Certaldo, localité de la province de Florence, et mort en 1375.

**Giovanni Oldrendi dit Giovanni da Legnano.** Juriste italien. Né à Milan vers 1320. Issu de l'université de Bologne, et après y avoir enseigné, il entre en faveur auprès des papes

Grégoire XI d'Avignon et Urbain VI de Rome, ainsi que de l'empereur Charles IV de Luxembourg. Connu comme spécialiste du droit de la guerre. Il meurt en 1383.

**Giovanni da Parma** (Jean de Parme). Religieux franciscain. Né Giovanni Buralli à Parme vers 1208. Il devient ministre général de l'ordre des Frères mineurs de 1247 à 1257. Durant son ministère, il doit apaiser la querelle opposant les Conventuels et les Spirituels. Il meurt à Camerino dans les Marches en 1289 après avoir été soupçonné d'être partisan des thèses de Joachim de Flore. Cité par Salimbene de Parme.

**Giovanni Rustichelli**. Ancien Gibelin de Florence, devenu Guelfe blanc, puis Guelfe noir. Prieur à Florence en 1301-1302, 1306 et 1311-1312. Cité par Dino Compagni.

**Giovanni Visconti**, archevêque de Milan (1339-1354), seigneur de Milan (1339-1354). Né en 1290. Troisième fils de Matteo I<sup>er</sup> Visconti. Élu archevêque de Milan en 1317. Le pape Jean XXII refuse de reconnaître son élection et nomme un autre candidat au siège (Aicardo Antimiani). En 1323, il est excommunié pour hérésie par Jean XXII. L'antipape Nicolas V le nomme cardinal en 1329. À la mort d'Aicardo Antimiani en 1339, il prend possession de l'archevêché de Milan. En 1342, le pape Clément VI lève son excommunication et le reconnaît comme archevêque. Seigneur de Milan en 1339, conjointement avec son frère Luchino qui meurt en 1349 le laissant seul au pouvoir. Il étend le domaine des Visconti en acquérant Asti (1342), Parme (1346), Tortone (1347), Alexandrie (1348) et Bologne (1350). Protecteur de Pétrarque. Il meurt le 5 octobre 1354.

**Giuliano da Sesso**. Fils naturel d'un parent de Guido da Sesso, chef gibelin à Reggio et compagnon du roi Enzo. Qualifié de « pire persécuteur de l'Église » par Salimbene de Parme.

**Gracques (frères)**. Hommes politiques romains. Tiberius Sempronius Gracchus et Caius Sempronius Gracchus, fils de Tiberius Sempronius Gracchus, consul en 177 et en 163 av. J. -C. , et de Cornelia, fille de Scipion l'Africain. **Tiberius**, né vers 168-163, devient tribun de la plèbe en 133 et présente un projet de loi révolutionnaire destiné à résoudre le problème agraire. Les aristocrates, les sénateurs et les alliés italiens de Rome s'opposent à ce projet. Après une tentative de destitution de Tiberius, la loi est votée et une commission triumvirale de contrôle de son application est mise en place, mais Tiberius est assassiné à l'été 133, alors qu'il brigue un second mandat de tribun. **Caius**, né vers 154, devient tribun de la plèbe en 123. Il reprend les idées de son frère aîné en les renforçant (lois Semproniennes). Il est assassiné en 121 après son second mandat de tribun. L'action des frères Gracques marque le début de la remise en cause de la république aristocratique traditionnelle et l'entrée dans une période de troubles

politiques et sociaux où le pouvoir est convoité et accaparé par les généraux vainqueurs (Marius, Sulla, Crassus, Pompée, César). Cités par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XXI 8* avec leur mère Cornelia.

**Grégoire IX.** Pape de 1227 à 1241. Ugolino (Hugolin), parent d'Innocent III (neveu, ou plutôt cousin, mais n'appartenant pas à la famille des comtes de Segni contrairement à ce qui est écrit de manière erronée dans nombre de biographies). Né à Anagni vers 1170. Cardinal en 1198. Élu pape le 19 mars 1227. Le 28 septembre 1227, il excommunique une première fois l'empereur Frédéric II pour avoir pris du retard dans l'organisation de la Sixième croisade, excommunication levée en 1228. Cette année-là, l'empereur conduit effectivement la Sixième croisade qui voit en 1229 la récupération de Jérusalem par les chrétiens grâce au traité de Jaffa avec le sultan ayyoubide d'Égypte. Grégoire IX demande l'aide de Frédéric II en 1231-1232 lorsque les Romains se soulèvent contre lui et qu'il est obligé de se réfugier à Anagni. Même demande en 1234-1235 au cours de laquelle Grégoire IX mesure toute l'ambiguïté de l'attitude de Frédéric II vis-à-vis de lui. Les rapports entre les deux hommes vont se muer en une hostilité totale et Grégoire IX excommunique Frédéric II une seconde fois durant la Semaine sainte de l'année 1239. Meurt le 22 août 1241. Cité par Salimbene de Parme.

**Gregorio da Montelongo.** Prélat et homme de guerre. Né à Ferentino (Latium) au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Son père est un cousin du pape Innocent III. Il est nommé légat pontifical en Lombardie en 1238 et dirige la lutte des guelfes contre l'empereur Frédéric II dans cette région (le 18 février 1248, il prend et détruit Vittoria, le camp fortifié du roi Enzo), mais il entre en opposition avec l'autre légat pontifical, le cardinal Ottaviano degli Ubaldini. Il est nommé patriarche d'Aquilée en 1251 par le pape Innocent IV et se consacre à la reconstruction territoriale et spirituelle du Frioul, ce qui provoque des tensions avec la papauté, ainsi qu'avec les grands féodaux voisins (duché de Carinthie et comté de Gorizia). Il meurt le 8 septembre 1269. Cité par Salimbene de Parme.

**Grimaldi (famille).** L'une des quatre grandes familles nobles de Gênes. Famille guelfe, elle s'oppose aux familles gibelines des Spinola et des Doria lors des luttes intestines de la république de Gênes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. En 1297, Francesco Grimaldi s'empare temporairement de Monaco. Nommé amiral de France par le roi Philippe le Bel, son cousin Ranieri Grimaldi (mort en 1314) remporte sur les Flamands en 1304 la bataille navale de Zierikzee (Zélande). En 1312, il commande la flotte du roi Robert d'Anjou avec laquelle il défait la flotte de Pise au service de l'empereur Henri VII de Luxembourg. En 1317-1318, les deux familles guelfes des Fieschi et des Grimaldi s'associent pour exercer un gouvernement

dyarchique à Gênes (deux capitaines du peuple, un de chaque famille), à l'instar des deux familles gibelines, Doria et Spinola, à la même époque.

**Gualtiero di Pagliara**, comte de Manopello. Condottiero gibelin. Né vers 1222. Famille originaire d'Abruzze. Intervient avec les troupes impériales de Frédéric II en Palestine (1231-1232), puis en Italie du Sud et dans les Marches. Capitaine général de Sicile en 1247. Mort avant 1266. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Gualterius de Manupel*).

**Guglielmo dei Pazzi di Valdarno**. Condottiero gibelin de Florence. Né vers 1230. Membre de la famille gibeline des Pazzi di Valdarno et parent de l'évêque d'Arezzo, Guglielmo Ubertini. Meurt à la bataille de Campaldino, le 11 juin 1289, qui voit la victoire des Guelfes de Florence sur les Gibelins d'Arezzo. Cité par Salimbene de Parme.

**Guglielmo Ubertini**. Prêlat italien, évêque d'Arezzo (1248-1289). Membre de la famille gibeline d'Arezzo, il naît entre 1215 et 1220 et occupe le siège épiscopal à partir de 1248 (en raison de lois spécifiques à la cité d'Arezzo, les évêques y conservent un pouvoir politique non négligeable). Expulsé une première fois en 1261, il est chassé de la ville une nouvelle fois en 1284 à cause de son rôle dans les violentes luttes de factions. Il revient au pouvoir en 1287. Prenant une part active aux combats contre les Siennois et les Florentins, il meurt à la tête des forces gibelines à la bataille de Campaldino le 11 juin 1289. Cité par Salimbene de Parme.

**Guido Cavalcanti**. Poète italien. Né vers 1258. Fils du chef guelfe et philosophe florentin Cavalcante Cavalcanti et gendre de Farinata degli Uberti, chef gibelin. Ami de Dante qui le cite au chant X de l'*Enfer*. Meurt en 1300.

**Guido da Montefeltro**. Condottiero et chef gibelin. Né vers 1220. Comte de Montefeltro en 1253 à la mort de son père Montefeltrano II. Au service de l'empereur Frédéric II entre 1240 (siège de Faenza) et 1248 (siège de Parme). Podestat d'Urbino en 1259. Allié de Manfred de Hohenstaufen dans les Marches, il s'oppose à Charles d'Anjou et finit par signer la paix en 1265. Partisan de Conradin de Hohenstaufen, il est excommunié par le pape Clément IV en 1268. Réfugié dans les Marches, il combat les Guelfes de Malatesta da Verucchio (Rimini) qu'il vainc en 1274 en Romagne. En 1276, il est capitaine du peuple à Forlì. Après avoir affronté les forces pontificales, il fait en 1278 sa soumission au pape Nicolas III qui lève son excommunication. Avec la reprise des hostilités, il est excommunié à nouveau en 1282. Victorieux au début, il finit par se soumettre en 1286 au pape Honorius IV. De 1289 à 1293, il est capitaine du peuple (gibelin) à Pise. En 1295, le pape Boniface VIII lève son

excommunication. En 1296, il entre chez les Franciscains. Il meurt à Ancône le 29 septembre 1298. Père de Bonconte da Montefeltro, tué à la bataille de Campaldino en 1289. Cité parmi les mauvais conseillers au chant XXVI de l'*Enfer* de Dante pour avoir suggéré à Boniface VIII de promettre l'amnistie à ses adversaires Colonna et de revenir sur cette promesse ensuite.

**Guido da Sesso.** Chef gibelin à Reggio. Accompagne le roi Enzo dans la lutte contre les guelfes en Italie du Nord. Meurt lors de la bataille de Fossalta perdue contre les Guelfes de Bologne en 1249. Cité par Salimbene de Parme et par Dino Compagni.

**Guido della Torre.** Seigneur de Milan. Guelfe. Neveu de Napoleone della Torre. Fait prisonnier après la bataille de Desio en 1277, il s'évade de Milan en 1278. Il y reprend le pouvoir en 1304, après avoir chassé Alberto Scotti, seigneur de Milan depuis 1302, et est élu capitaine du peuple en 1307. En conflit avec son cousin l'archevêque Cassone della Torre, il s'enfuit de Milan en 1311 à la suite de l'arrivée du roi Henri VII de Luxembourg et meurt en 1312. Cité par Dino Compagni qui l'appelle *Guidotto*.

**Guido Guinizzelli** ou **Guido di Guinizzello.** Poète italien. Né vers 1230 à Bologne. Juriste, il exerce la fonction de juge. Partisan des Gibelins, il doit s'exiler de sa ville natale en 1274. Poète précurseur du *dolce stil novo*, courant littéraire italien des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles auquel appartient Dante. Meurt avant le 14 novembre 1276. Cité par Dante dans le *Purgatoire* au chant XXVI.

**Guido Novello Guidi.** Chef gibelin de Florence. Né en 1227. Membre de la famille des comtes Guidi qui remonte au X<sup>e</sup> siècle. Podestat de Florence en 1260 après la victoire gibeline de Montaperti. Son influence croît après la mort de Farinata degli Uberti en 1264. Le roi Manfred de Hohenstaufen le nomme vicaire en Toscane. Après la défaite et la mort de Manfred à Bénévent en 1266, Guido Novello s'enfuit de Florence. Podestat à Faenza en 1275. Podestat à Arezzo aux mains des Gibelins en 1289. Meurt en 1293. Cité par Dino Compagni.

**Guillaume.** Noble français (« messire Guillaume »), chancelier de Charles de Valois. Accompagne celui-ci à Florence en 1301. Prête serment devant Dino Compagni, alors prieur.

**Guillaume de Court Novel.** Prêlat français. Moine cistercien, parent du pape Benoît XII qui le crée cardinal en 1338. Il est possible qu'il fasse partie du collège des quatre cardinaux nommés par Clément VI en 1350 pour réformer l'administration romaine. Pourrait être ainsi destinataire de la lettre *Fam. XI 16* de Pétrarque. Légat pontifical en Lombardie sous le pape Innocent VI. Meurt le 12 juin 1361 à Avignon. Connu en italien sous le nom de *Guglielmo Curti* (transposé en français par *Guillaume Court*).

**Guittone d'Arezzo.** Poète italien. Né vers 1235 à Arezzo (Ombrie). En 1256, il est exilé de sa ville natale (passée dans le camp gibelin) comme partisan des Guelfes. Poète courtois, mais aussi poète engagé politiquement, puisqu'il compose notamment une chanson funèbre pour les Guelfes florentins vaincus à Montaperti par les forces gibelines (4 septembre 1260). Mort peut-être le 21 août 1294. Cité par Dante dans le *Purgatoire* au chant XXVI.

**Guy de Boulogne.** Prêlat français. Né vers 1313 à Boulogne, fils du comte Robert VII d'Auvergne. Nommé archevêque de Lyon en 1340, puis cardinal en 1342 par le pape Clément VI. Légal pontifical en Italie et en Hongrie en 1349-1350 pour apaiser les relations entre la Reine Jeanne II de Naples et son beau-frère Louis d'Anjou, roi de Hongrie. Il assure ensuite diverses missions diplomatiques. Fait partie du collège des quatre cardinaux nommés par Clément VI en 1350 pour réformer l'administration romaine. Destinataire ainsi de la lettre *Fam.* XI 16 de Pétrarque. En 1369, l'empereur Charles IV le nomme vicaire impérial en Toscane. Meurt le 25 novembre 1373 lors d'une mission en Espagne.

**Habsbourg.** Grande maison féodale du Saint Empire, originaire de Suisse alémanique et possessionnée initialement en Haute-Alsace et en Souabe. Elle accède à la dignité royale en 1273 avec le comte Rodolphe IV qui met fin au « Grand Interrègne » et s'implante en Autriche à partir de 1278. Concurrencée par les Luxembourg et les Wittelsbach, elle ne parvient pas dans un premier temps à s'imposer comme dynastie d'Empire, mais accède au trône royal puis impérial définitivement en 1439 (jusqu'en 1806 dans le Saint-Empire, 1918 en Autriche-Hongrie). Citée par Dante dans la *Comédie* et par Salimbene dans la *Chronique*.

**Hannibal.** Général et homme politique carthaginois. Né en 247 av. J. -C. , fils d'Amilcar Barca, chef militaire carthaginois durant la première Guerre punique, qui l'élève dans la haine de Rome. En 221, Hannibal prend le contrôle du Sud de l'Espagne conquis par son père et met en œuvre une vaste opération d'invasion de l'Italie à partir de cette base-arrière (avec passage en Gaule et franchissement des Alpes). Il remporte ainsi quatre victoires écrasantes qui, dans un premier temps, anéantissent les armées romaines : sur les bords du Tessin et de la Trébie en 218, au lac Trasimène en 217, et à Cannes en 216, faisant montre d'un génie militaire exceptionnel. Mais, refusant de prendre Rome, il s'enlise en Italie du Sud face aux Romains qui finissent par reprendre l'avantage. Pendant ce temps, Scipion s'empare de l'Espagne carthaginoise et, ayant débarqué en Afrique, oblige Hannibal à abandonner l'Italie où il n'a plus aucun soutien. Hannibal est finalement vaincu par Scipion à Zama (Tunisie actuelle) en 202. Exilé en Syrie auprès du roi séleucide Antiochus III, puis en Bithynie auprès du roi Prusias, il

s'empoisonne pour ne pas être livré aux Romains (183). Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 1*.

**Henri VII de Luxembourg.** Empereur (appelé *Enrico* ou *Arrigo* en italien). Né vers 1278-1279. Fils du comte Henri VI de Luxembourg auquel il succède en 1288 (il porte le même numéro comme comte de Luxembourg et comme empereur). Élu roi des Romains le 27 novembre 1308, il est couronné à Aix-la-Chapelle le 6 janvier 1309. Il entreprend en 1310 le voyage d'Italie pour se faire couronner empereur. Le 6 janvier 1311, l'archevêque de Milan, Cassone Della Torre, le couronne roi d'Italie à Milan. Pris dans les luttes entre guelfes et gibelins en Italie du Nord, il doit attendre le 29 juin 1312, après une défaite face aux troupes napolitaines du roi Robert d'Anjou (26 mai), pour être couronné empereur à Rome par trois cardinaux, le pape Clément V résidant alors à Avignon. Il meurt près de Sienne le 24 août 1313 et est enterré dans la cathédrale de Pise. Cité par Dino Compagni, ainsi que par Dante au chant XXX du *Paradis*. Dans un discours fantaisiste de Cola di Rienzo, retranscrit par l'Anonyme Romain, le tribun romain se présente comme le « fils bâtard » d'Henri VII de Luxembourg.

**Henri de Castille dit le Sénateur.** Prince castillan. Né en 1230. Quatrième fils du roi Ferdinand III de Castille (Saint Ferdinand) et frère d'Alphonse X. Prince aventureux, on le trouve d'abord en Aragon, puis en Afrique du Nord, enfin en Italie où Angelo Capocci, capitaine du peuple à Rome, le nomme sénateur en 1267. En 1268, il est au côté du jeune Conradin de Hohenstaufen contre Charles d'Anjou. Vaincu avec Conradin à la bataille de Tagliacozzo, il est emprisonné, condamné à mort, puis gracié. Libéré en 1291, il retourne en Castille où il exerce la régence pour le jeune roi Ferdinand IV à partir de 1295. Il meurt en 1303. Cité par Salimbene de Parme.

**Henri de Flandres.** Cet ambassadeur impérial, dont le nom n'est pas donné par Dino Compagni, est Henri de Dampierre, mort en 1337, dernier fils de Guy de Dampierre, comte de Flandres de 1253 à 1305. Il accompagne Henri de Luxembourg lors de sa descente en Italie et devient un éphémère comte de Lodi.

**Henri de Hohenstaufen.** Duc de Souabe, roi des Romains. Né en 1211. Fils aîné de Frédéric II de Hohenstaufen et de sa première épouse, Constance d'Aragon. Comme fils aîné de Frédéric, il est couronné roi de Sicile dès 1212, devient duc de Souabe en 1216, est élu roi des Romains à la diète de Francfort en 1220 et couronné à Aix-la-Chapelle en 1222. Il aurait logiquement dû prendre la succession de Frédéric, mais l'histoire en a décidé autrement : agissant au sein de l'Empire et des royaumes de son père de façon très indépendante, il s'oppose frontalement à lui

à partir des années 1230. En 1234, il s'allie avec le roi de France et les cités de la Ligue lombarde alors reconstituée, autrement dit, la faction guelfe. Trahison ultime que son père ne lui pardonnera jamais. Déchu de ses titres en 1235, déshérité, il est arrêté la même année et emprisonné. Son frère Conrad IV lui succède comme héritier impérial dès l'année 1237. Il meurt dans des conditions troubles en 1242. En tant que roi des Romains, il est désigné souvent comme Henri (VII). Cité par Salimbene de Parme.

**Honorius IV.** Pape de 1285 à 1287. Giacomo Savelli. Famille aristocratique romaine des Savelli. Né vers 1210 à Rome. Petit-neveu du pape Honorius III dont il reprend le nom. Cardinal en 1261. Élu à Viterbe le 2 avril 1285. S'oppose à Jacques d'Aragon, fils du roi Pierre III mort le 11 novembre 1285, qu'il refuse de reconnaître comme roi de Sicile et qu'il excommunie. Meurt à Rome le 3 avril 1287. Cité par Salimbene de Parme.

**Hugues Capet.** Roi des Francs (987-996). Fils du duc des Francs Hugues le Grand (mort en 956), lui-même fils du roi Robert I<sup>er</sup> (famille des Robertiens), et d'Hedwige de Saxe, fille du roi de Germanie Henri l'Oiseleur et sœur de l'empereur Otton le Grand. À la mort du roi Louis V, dernier Carolingien (21 ou 22 mai 987), il est élu roi des Francs à l'Assemblée de Senlis le 29 mai et est couronné à Noyon le 3 juillet (?), devenant ainsi le premier roi « Capétien ». Il meurt le 24 octobre 996. Il avait préventivement fait couronner son fils Robert II le Pieux le 25 décembre 987 pour assurer et légitimer sa succession. Cité par Dante au chant XX du *Purgatoire*.

**Iacopino Rangoni.** Chef guelfe à Modène. Membre de la famille guelfe des Rangoni de Modène. Podestat à Todi en 1234, à Sienne en 1237 et à Bologne en 1259. À la tête des Guelfes florentins, il est vaincu le 4 septembre 1260 à la bataille de Montaperti par les Gibelins de Sienne et de Florence commandés par Farinata degli Uberti. Cité par Salimbene de Parme.

**Iacopo da Certaldo.** Juriste florentin. Prieur de Florence en 1289, il s'oppose aux propositions de négociation de l'évêque Guglielmo Ubertini d'Arezzo avec les Guelfes de Florence. À nouveau prieur en 1297, 1299, 1301-1302, et 1306. Il meurt le 8 janvier 1314. Parent avec le père du poète Boccace, originaire lui aussi de Certaldo, localité de la province de Florence. Cité par Dino Compagni.

**Iacopo del Cassero.** Chef guelfe. Né vers 1260. Famille guelfe de Fano, dans les Marches. Fils d'Ugucione del Cassero, podestat de Macerata en 1268. En 1288, il commande les troupes de Fano venues aider les Florentins contre les Arétins. Podestat de Rimini en 1294, de Bologne en 1296-1297. Nommé podestat de Milan en 1298 et, voulant rejoindre cette ville sans passer par

les terres du marquis Azzo VIII d'Este, son ennemi, il est assassiné par des sicaires de ce dernier près de Padoue. Cité par Dante au chant V du *Purgatoire*.

**Innocent IV.** Pape de 1243 à 1254. Sinibaldo Fieschi. Né vers 1180/1190 à Gênes. Membre de la famille guelfe gênoise des Fieschi. Cardinal en 1227. Élu pape le 25 juin 1243 à Anagni, après presque vingt mois de vacance du trône pontifical. L'insécurité régnant en Italie, il se réfugie en 1244 à Gênes, puis à Lyon. En juin et juillet 1245, il réunit le premier concile de Lyon qui condamne et destitue l'empereur Frédéric II (17 juillet) et prépare une nouvelle croisade pour répondre à la reprise de Jérusalem par les musulmans en 1244. Innocent IV suscite des antiois en Germanie contre Frédéric II (Henri Raspe de Thuringe en 1246 et Guillaume de Hollande en 1247). En 1248, a lieu le départ de la Septième croisade, conduite par le roi de France Louis IX. Innocent IV ne peut retourner à Rome que le 6 octobre 1253, grâce à l'intervention du sénateur Brancaleone degli Andalò. Il meurt le 7 décembre 1254. Innocent IV a trois sœurs : la première, Maddalena, épouse le chef gibelin passé dans le parti guelfe Bernardo di Orlando (ou Rolando) dei Rossi (voir) ; la seconde, Margherita, épouse de Guarino di Anselmo di Sanvitale, est la mère de Ugo di Sanvitale (Hugues de Saint Vital) et d'Alberto di Sanvitale, évêque de Parme de 1244 à 1257 ; la troisième est la mère de Ugo Botteri (voir), podestat de Pavie, qui rallie le parti gibelin lors du siège de Parme par l'empereur Frédéric II (1248). Innocent IV et sa famille sont cités par Salimbene de Parme.

**Jan de Středa** (en tchèque : *Jan ze Středy*, en allemand : *Johannes von Neumarkt*). Prêlat, proche de l'empereur Charles IV. Successivement chancelier du royaume de Bohême (1352-1373), fonction dans laquelle il joue un grand rôle, évêque de Litomyšl (1353-1364), évêque Jean IX d'Olomouc (1364-1380), évêque de Wrocław (Silésie) en 1380 juste avant de mourir. Il contribue au développement des études humanistes en Bohême au côté de Charles IV. Correspondant de Pétrarque qui lui adresse ses lettres *Fam.* XXIII 6, 7 et 10.

**Jean de Luxembourg dit l'Aveugle.** Roi de Bohême. Né en 1296. Fils de l'empereur Henri VII, auquel il succède comme comte de Luxembourg en 1313. Épouse en 1310 Élisabeth Přemyslova, sœur du dernier roi Přemyslide Venceslas III, et devient roi de Bohême. Ayant passé la plus grande partie de sa vie en France et en Italie, et considéré comme prince français, il meurt en combattant aux côtés de Philippe VI de Valois à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. Il est le père de l'empereur Charles IV de Luxembourg.

**Jean III Doukas Vatatzès.** Empereur byzantin de Nicée (1222-1254), cité par Salimbene. Né vers 1192. Général grec, gendre de Théodore I<sup>er</sup> Laskaris auquel il succède comme empereur

de Nicée en 1222. Il reconquiert sur l'Empire latin la rive asiatique de la Mer de Marmara (1224-1225) et met le siège devant Constantinople en 1235. Après la mort du tsar Jean Asen II (1241), il reconquiert sur la Bulgarie la Thrace et la Macédoine (prise de Thessalonique en 1246). Son règne marque l'apogée de l'Empire grec de Nicée qui connaît sa plus grande extension et devient un État stable et économiquement viable. En 1244, il se remarie avec Constance de Hohenstaufen, fille de l'empereur Frédéric II et de Bianca Lancia, et sœur du roi Manfred de Sicile. Revenue en Italie après la mort de Jean Vatatzès en 1254, Constance se réfugie après la défaite et l'élimination des Hohenstaufen en 1266, en Aragon chez sa nièce homonyme, fille de Manfred et épouse du roi Pierre III. Elle meurt à Valence en 1307.

**Judas dit Iscariote.** Disciple de Jésus, celui des douze apôtres qui le trahit et le livre aux autorités romaines et juives (voir *Matthieu* 26, 14-16 et 47-50, *Marc* 14, 10-11 et 43-46, *Luc* 22, 3-6 et 47-48, *Jean* 13, 26-30 et 18, 1-8). L'un des trois « traîtres suprêmes » cités au chant XXXIV de l'*Enfer* de Dante.

**Justinien I<sup>er</sup> le Grand.** Empereur romain d'Orient (527-565). Né vers 482 en Illyrie, neveu et successeur de l'empereur Justin I<sup>er</sup>. Il réussit partiellement à reconstituer l'Empire romain d'avant le partage de 395 en reconquérant l'Afrique sur les Vandales (533-534), l'Italie sur les Ostrogoths (535-555) et le Sud de l'Espagne sur les Wisigoths (554). Mis en difficulté à Constantinople en 532 (sédition *Nika*), il doit sa survie à la fermeté de son épouse, l'impératrice Théodora. De 532 à 537 a lieu la construction de la basilique Sainte-Sophie de Constantinople. Outre son œuvre militaire et administrative, Justinien reste célèbre pour son œuvre juridique immense : codification du droit romain (Code de Justinien, paru en 529 et 534), publication en 533 du *Digeste* (compilation des opinions des juristes romains), publication à partir de 535 de recueils de lois, les *Novelles*. Il meurt le 15 novembre 565. Cité par Bartole de Sassoferrato.

**Lancia ou Lanza (famille).** Le nom et l'origine de Bianca Lancia ou Lanza, maîtresse de l'empereur Frédéric II et mère de Manfred, roi de Sicile (1258-1266), de Constance, seconde épouse de Jean III Doukas Vatatzès, empereur byzantin de Nicée (1222-1254), et de Yolande, épouse de Riccardo di Sanseverino, comte de Caserte, résultent de conjectures établies à partir de sources très imprécises. Bianca pourrait être la fille d'un Bonifacio Lancia d'Agliano (province d'Asti, en Piémont), ou bien la fille d'un Manfredi Lancia et l'épouse d'un Bonifacio d'Agliano. Salimbene de Parme indique parmi les « princes de Frédéric » un marquis Lanza (*Marchio Lancea*), Lombard du Piémont, dont Bianca, mère de Manfred de Hohenstaufen, serait la sœur ou la nièce.

**Langosco (famille).** Famille guelfe de Pavie opposée à la famille gibeline des Beccaria. Issue des comtes de Lomello, elle vient à Langosco, localité de la province de Pavie, vers 1140-1145. Illustrée par Filippone Langosco, seigneur de Pavie de 1300 à 1315. Citée par Dino Compagni.

**Lanzavecchia (famille).** Famille qui dirige le parti gibelin à Alexandrie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Citée sous le nom de *Lanzaveglia* par Salimbene de Parme.

**Latino Malabranca Frangipani.** Religieux dominicain, cardinal. Fils de Angelo Malabranca, de la famille romaine des Frangipani, et de Mabilia Orsini. Neveu de Nicolas III (Giovanni Gaetano Orsini), pape de 1277 à 1280, qui le crée cardinal en 1278. Envoyé à Florence en 1279-1280 pour négocier un compromis entre le parti guelfe qui domine la cité et les Gibelins. Participe aux élections pontificales de 1280-1281 (Martin IV), de 1285 (Honorius IV), de 1287-1288 (Nicolas IV) et de 1292-1294 (Célestin V). Meurt en 1294. Cité par Dino Compagni.

**Laure de Noves.** Muse de Pétrarque. Née en 1310, fille du chevalier Audibert de Noves, elle épouse en 1325 le marchand provençal Hugues II de Sade. En 1327, elle est remarquée par Pétrarque qui s'éprend d'elle et dont elle devient la muse, omniprésente dans le *Canzoniere*. Elle est évoquée, indirectement, dans le *Bucolicum carmen*. Elle meurt de la peste à Avignon le 6 avril 1348. Connue aussi sous son nom marital de Laure de Sade.

**Livie.** Seconde femme d'Auguste. Par son premier mari, Tiberius Claudius Nero (mort en 33 av. J. -C.), elle est la mère de l'empereur Tibère et de Decimus (renommé Nero) Claudius Drusus qui s'illustre durant les campagnes en Germanie. Il meurt au cours de celle de l'année 9 av. J. -C. Il est le père de Germanicus et de l'empereur Claude. Livie meurt le 28 septembre 29. Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Loderingo degli Andalò.** Chef gibelin. Membre de la famille gibeline bolognaise degli Andalò qui fournit de nombreux podestats à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup>. Né vers 1210 à Bologne. Frère de Brancaleone degli Andalò, sénateur et capitaine du peuple à Rome. Il est podestat à Modène en 1251, à Sienne en 1252, à Faenza en 1254 et 1262, à Reggio en 1258, et gouverne Bologne entre 1263 et 1267. Il est aussi médiateur à Florence en 1266 lors de la prise du pouvoir par les Guelfes. Il fonde en 1260 l'ordre des Chevaliers de la Sainte et Glorieuse Vierge Marie dont les missions sont tout à la fois la protection des humbles contre les abus des puissants, la lutte contre les hérésies, l'action pour la paix civile et la régulation des intérêts ecclésiastiques. L'ordre s'étant assez vite perverti, il devient la risée du peuple qui l'affuble ironiquement du nom de *Frati Gaudenti* (« Frères Joyeux »). Loderingo meurt en 1293. Cité parmi les hypocrites au chant XXIII de l'*Enfer* de Dante.

**Louis de Basse-Lotharingie.** Prince carolingien. Né vers 975-980. Son père, Charles, duc de Basse-Lotharingie, fils du roi des Francs Louis IV d'Outre-mer, frère du roi Lothaire et oncle du roi Louis V, prétend en vain au trône des Francs en 987 (élection d'Hugues Capet) et meurt en 991. Le fils aîné de Charles, Otton (mort en 1012), succède à son père comme duc de Basse-Lotharingie. Louis est le second fils de Charles. Emprisonné par Hugues Capet à Orléans en 993, il est libéré par le comte Eudes I<sup>er</sup> de Blois. Il devient comte en Germanie et meurt moine à Sens en 1023. Il est le dernier Carolingien descendant de Louis le Pieux en lignée masculine. Il apparaît au chant XX du *Purgatoire* de Dante.

**Luchino Visconti.** Seigneur de Milan (1339-1349). Né en 1292. Quatrième fils de Matteo I<sup>er</sup> Visconti. Seigneur de Milan de 1339 à 1349 avec son frère l'archevêque Giovanni (voir). Il meurt le 24 janvier 1349. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* VII 15.

**Lucrèce.** Héroïne romaine (*Lucretia*). Épouse de Lucius Tarquinius Collatinus, cousin du roi Tarquin le Superbe. Violée par le fils de ce dernier, Sextus, elle se donne la mort. Cet événement provoque le renversement de Tarquin le Superbe et l'instauration de la République romaine (509 av. J. -C. ) par Lucius Junius Brutus et Publius Valerius Publicola auxquels Lucrèce avait fait jurer de venger son honneur avant de se suicider. Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Luxembourg.** Maison féodale du Saint Empire issue de la maison des comtes de Limbourg. Elle accède au titre de roi des Romains en 1308 avec le comte **Henri VII** qui est couronné empereur en 1312. Elle accède également au trône de Bohême en 1310 avec **Jean l'Aveugle**, fils d'Henri VII. Dynastie impériale à partir de 1346 avec l'empereur **Charles IV**, elle s'éteint en 1437 avec l'empereur Sigismond.

**Maghinardo (ou Mainardo) Pagani da Susinana.** *Condottiero* gibelin de Romagne, d'origine guelfe et pouvant s'allier au parti guelfe. Né vers 1243 dans une famille guelfe de petite noblesse florentine possessionnée dans l'Apennin entre la Toscane et la Romagne. Époux de Mengarda della Tosa (ou Tosinghi). Il est podestat gibelin à Faenza en 1275 et en 1285, à Imola en 1286, à nouveau à Faenza en 1287. Il s'allie avec les Guelfes florentins et combat avec eux à la bataille de Campaldino (11 juin 1289). La même année, il s'allie avec les Guelfes de Bologne. Capitaine du peuple à Faenza et Imola en 1290, il s'empare de Forlì le 11 octobre 1291 après avoir vaincu les forces pontificales. Mais en 1295, à la demande du marquis Azzo VIII d'Este, il fonde une ligue gibeline de Romagne dirigée contre Bologne, regroupant Cesena, Forlì, Faenza et Imola. Il devient capitaine général de la ligue et l'hégémonie sur Forlì, Faenza et Imola lui est reconnue

en 1299 (il est capitaine du peuple à Faenza depuis 1289-1290, podestat à Imola de 1297 à 1299 puis capitaine du peuple dans cette même ville de 1299 à 1302, et capitaine du peuple à Forlì en 1300). Sans héritier mâle, cette hégémonie sur la Romagne disparaît à sa mort survenue le 27 août 1302. Cité par Dino Compagni qui le qualifie de « grand capitaine ».

**Malatesta da Verucchio.** Issu d'une famille initialement gibeline de la région de Rimini, Malatesta da Verucchio dit le Vieux devient podestat de Rimini en 1239. Il passe dans le parti guelfe en 1248 après la défaite de Frédéric II à Parme et lutte alors contre Guido da Montefeltro, chef des Gibelins. En 1275, il est capitaine du peuple à Bologne. En 1295, il s'empare de Rimini et en devient seigneur, après avoir chassé les familles gibelines, parmi lesquelles les Parcitadi. Montagna dei Parcitadi est capturé et assassiné en prison. C'est en raison de ce sauvage assassinat que Dante, au chant XXVI de l'*Enfer*, qualifie Malatesta et son fils Malatestino respectivement de *mastin vecchio* (« vieux mâtin ») et *mastin nuovo* (« nouveau mâtin »). Malatesta le Vieux meurt en 1312. Les Malatesta demeurent seigneurs de Rimini jusqu'en 1528. Verucchio est une localité de la province de Rimini.

**Manfred de Hohenstaufen.** Roi de Sicile (1258-1266). Né vers 1232. Fils de l'empereur Frédéric II et de Bianca Lancia. Demi-frère de Conrad IV. Il se proclame roi de Sicile (insulaire et péninsulaire) en 1258 à la place de son neveu Conradin. Il décède le 26 février 1266 à la bataille de Bénévent, vaincu par Charles d'Anjou. Cité par Dante au chant III du *Purgatoire*.

**Manfredino da Canola.** Gibelin de Reggio exécuté lors de la prise de Colorno par les Guelfes parmesans. Fils de *Manfredus de Mutina* (Manfred de Modène). Cité par Salimbene (*dominus Manfredinus de Canula*). Canola est une localité de la province de Massa-et-Carrare, en Toscane.

**Manfredino da Sassuolo ou della Rosa.** Chef guelfe de Modène. Né entre 1240 et 1250. Fils de Manfredino da Sassuolo. Podestat de Parme en 1280. Chef guelfe de Modène. L'un des protagonistes des luttes permanentes entre les familles modénaises de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup>. Meurt en juin-juillet 1309. Cité par Salimbene de Parme.

**Manfredo da Cornazzano.** Chef gibelin de Parme. Né peu après 1180. Au service de l'empereur Frédéric II à partir de 1224, il participe activement aux interventions de ce dernier en Italie du Nord, notamment à la bataille de Cortenuova (27-28 novembre 1237), victoire de Frédéric II sur la Ligue Lombarde. Podestat de Reggio en 1237, d'Arezzo en 1240, de Crémone en 1244. Il meurt le 16 juin 1247 lors de la bataille de Borghetto sul Taro entre les Guelfes de Parme et l'armée impériale. Cité par Salimbene de Parme (*Manfredus de Cornazzano*).

**Manfredo da Sassuolo ou della Rosa.** Seigneur de la ville de Sassuolo (province de Modène). Podestat de Reggio (1267), Parme (1268), Ferrare (1269 et 1272), Plaisance (1273), Crémone (1274) et Bologne (1278). Père de Manfredino et de Tommasino da Sassuolo. Cité par Salimbene de Parme.

**Manfredo Pallavicino.** Marquis indiqué comme descendant du *condottiero* Oberto (ou Uberto) Pallavicino. Il pourrait s'agir de Manfredino il Pio, propre fils d'Oberto, mort en 1328, appartenant au parti gibelin au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cité par Dino Compagni.

**Manlius.** Homme politique romain. Marcus Manlius Capitolinus, consul en 392 av. J. -C. Lors du sac de Rome par les Gaulois de Brennus (390 av. J. -C. ), il défend la citadelle de la Ville et empêche les envahisseurs de s'en emparer (épisode des oies du Capitole). Il est pour cela considéré comme un héros de la République romaine. Il est cependant condamné en 384 pour avoir voulu devenir roi et précipité du haut de la Roche Tarpéienne. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XX 1.

**Marcia.** Seconde femme de Caton le Jeune dit d'Utique. Fille de Lucius Marcius Philippus, consul en 56 av. J. -C. , elle épouse Caton le Jeune, dont elle divorce par obligation, puis Quintus Hortensius Hortalus. Après la mort de ce dernier en 50, elle se remarie avec Caton. Elle est considérée comme le modèle de la fidélité conjugale. Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8. Son mari, Marcus Porcius Cato, né vers 95 av. J.-C. , est l'arrière-petit-fils de Caton l'Ancien. Il effectue le *cursus honorum*, mais échoue à l'élection au consulat pour l'année 51. Adversaire de César, mais se défiant aussi de Pompée, il finit par se rallier à ce dernier durant la guerre civile de 49-45. Après les défaites des Pompéiens à Pharsale (Grèce) en 48 et à Thapsus (Tunisie actuelle) en 46, il s'enferme dans Utique (cité proche de Carthage) et se suicide le 12 avril 46. Caton d'Utique et sa première femme, Atilia, sont les parents de Porcia, épouse de Brutus, l'un des assassins de César.

**Marco Lombardo.** Personnage non identifié mis en scène au chant XVI du *Purgatoire* de Dante (Marc le Lombard).

**Marino da Eboli.** *Condottiero* au service de l'empereur Frédéric II. Podestat impérial à Modène en 1239. Vicaire impérial en Romagne en 1240 puis en Lombardie en 1241. Conduit en 1242 une opération combinée par terre et par mer contre Gênes restée fidèle au pape. Podestat de Pavie (1242-1243), puis vicaire impérial dans le duché de Spolète (1245-1246) et podestat de Pise (1247). Aux côtés du roi Enzo ou Enzo, il est fait prisonnier en 1249 lors de la bataille de Fossalta contre les Guelfes de Bologne. Il se réconcilie alors avec le pape Innocent IV et

rejoint le parti guelfe. En 1253, il participe à une conjuration contre Manfred de Hohenstaufen et meurt emprisonné en 1256. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Marinus de Ebulo*).

**Marius.** Général et homme politique romain. Caius Marius, né en 157 av. J. -C. à Arpinum (Latium). Il appartient à une famille plébéienne sans ancêtre illustre. Il accomplit le *cursus honorum*, devient consul en 107 et acquiert la gloire militaire en s'emparant de Jugurtha, roi de Numidie, au terme d'une guerre qui s'était enlisée (105). Il est élu consul une seconde fois en 104, puis est constamment réélu jusqu'en 100, ce qui est illégal. Il dirige les opérations contre l'invasion des Cimbres et des Teutons qui sont entrés en Gaule en 109 et menacent l'Italie : victoires écrasantes sur les Teutons à Aix en 102 et sur les Cimbres à Verceil en 101. Politiquement, Marius représente le parti populaire où cohabitent des plébéiens et des aristocrates démagogues. Ce parti gouverne Rome jusqu'en 99. Après une période de calme relatif, les troubles reprennent avec la Guerre sociale provoquée par les alliés italiens de Rome (91-89) et où se distingue le général Sulla, qui est élu consul en 88, mais qui part en 87 en Orient combattre le roi Mithridate du Pont. Marius revient alors au pouvoir avec le parti populaire en étant élu consul pour la septième fois (86), mais il meurt dès la mi-janvier 86. Marius est aussi connu pour avoir réformé l'armée romaine en transformant ses équipements et en lui donnant un caractère permanent. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XX 1.

**Marsile de Padoue.** Théoricien politique. Né à Padoue vers 1275. Médecin de formation. Il publie en 1324 le *Defensor pacis*, traité politique dédié à Louis IV de Bavière, dans lequel il s'oppose violemment au pouvoir temporel de l'Église et à la théocratie pontificale. Excommunié en 1327, il se réfugie en Allemagne auprès de Louis IV, son protecteur. Meurt à Munich vers 1342-1343.

**Martino della Torre.** Seigneur de Milan. Guelfe. Fils de Iacopo della Torre et neveu de Pagano. Nommé *anziano* de la *Credenza di Sant'Ambrogio* de Milan en 1247. Considéré comme le premier seigneur de Milan, de 1259 à sa mort le 20 novembre 1263. Vainqueur avec Oberto Pallavicino du condottiero gibelin Ezzelino III da Romano à la bataille de Cassano d'Adda (16 septembre 1259). Il étend la domination de Milan à Lodi, Côme, Verceil et Bergame.

**Matteo (ou Maffeo) I<sup>er</sup> Visconti dit le Grand.** Seigneur de Milan (1291-1302 et 1313-1322). Né en 1250. Petit-neveu d'Ottone Visconti, archevêque et seigneur de Milan, qui le fait nommer capitaine du peuple en 1287 et lui transmet la seigneurie en 1291. Il est nommé vicaire impérial

pour la Lombardie en 1294 par le roi des Romains Adolphe de Nassau. La lutte contre les Torriani, du parti guelfe, se poursuit et Matteo est chassé de Milan les 12 et 13 juin 1302. Les Torriani (Guido delle Torre) sont chassés à leur tour en 1311 après l'arrivée à Milan du roi Henri VII de Luxembourg. Lors du siège de Brescia, Matteo est à nouveau nommé vicaire impérial par Henri VII, puis oblige l'archevêque Cassone della Torre à s'exiler. Il est nommé seigneur perpétuel de Milan le 20 septembre 1313. Le pouvoir des Visconti s'étend alors à plusieurs cités de Lombardie : Tortone, Alexandrie et Verceil en 1314-1315, Pavie et Plaisance en 1315, ultérieurement Novare, Côme, Bergame, Lodi et Parme. Les rapports des Visconti avec le pape Jean XXII, qui ne peut tolérer de voir se créer une grande puissance gibeline dans le Nord de l'Italie (les Visconti sont par ailleurs alliés aux della Scala de Vérone), se détériorent et Matteo est excommunié en 1318 et à nouveau en 1320 (pour hérésie). Il passe alors le pouvoir à son fils Galeazzo le 23 mai 1322 et meurt le 24 juin suivant. Cité par Dino Compagni.

**Matteo (ou Maffeo) Maggi.** Chef gibelin de Brescia. Né à Brescia vers 1235-1240. Podestat de Florence (1271), de Pérouse (1274-1275), de Reggio (1276), de Parme (1277), de Sienne (1278) et de Lucques (1279). Capitaine du peuple à Reggio (1280). Podestat de Florence (1281, seconde fois), de Pistoia (1282). Capitaine du peuple à Bologne (1286). Podestat de Viterbe (1288-1289), de Fermo (1290). À nouveau capitaine du peuple à Bologne (1291), puis à Milan (1294) et à Florence (1295). Succède à son frère l'évêque Bernardo Maggi comme seigneur de Brescia à partir de 1308. Armé chevalier lors du couronnement d'Henri VII de Luxembourg à Milan le 6 janvier 1311. Deux jours plus tard, il jure fidélité au vicaire nommé par le roi à Brescia, Alberto Castelbarco di Rovoglion. Chassé de Brescia par une révolte des Guelfes menés par Tebaldo Brusati en février 1311. On ignore la date de sa mort. Cité par Salimbene de Parme.

**Merlin l'Enchanteur.** Personnage de la légende arthurienne (son nom est *Merlinus* en latin, *Myrddin* en gallois). Prophète et magicien. Il est peut-être inspiré du barde gallois Myrddin Wyllt (VI<sup>e</sup> siècle). Cité par Salimbene de Parme.

**Montagna dei Parcitadi.** Chef gibelin de Rimini. La famille des Parcitadi représente la faction gibeline de Rimini, rivale de la faction guelfe des Malatesta. Montagna s'oppose aux Malatesta jusqu'à ce que ces derniers prennent le pouvoir à Rimini en 1295. Capturé par les Malatesta, il est assassiné en prison en décembre. Cité au chant XXVI de l'*Enfer* de Dante à propos des Malatesta.

**Montferrat (marquis de).** Montferrat est un fief du Piémont possédant le statut de marquisat depuis le X<sup>e</sup> siècle. Les marquis de la première maison s'illustrent notamment à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> avec les trois frères Guillaume, comte de Jaffa et d'Ascalon en Palestine, époux de la reine Sibylle de Jérusalem, Conrad, seigneur de Tyr et roi de Jérusalem en 1192, et Boniface, chef de la Quatrième croisade et roi de Thessalonique en 1205-1207. En 1305, l'héritière du marquisat, Yolande, ayant épousé l'empereur d'Orient Andronic II Paléologue, leur fils aîné, Théodore, devient marquis de Montferrat et inaugure la seconde maison de Montferrat qui dure jusqu'en 1533. Le marquis Guillaume VII le Grand, mort en 1292, est cité comme Gibelin par Salimbene de Parme dans sa description des réseaux guelfe et gibelin en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle.

**Napoleone della Torre** (appelé aussi Napo Torriani). Seigneur de Milan. Guelfe. Fils de Pagano della Torre et cousin de Martino et Filippo della Torre. Podestat de Plaisance en 1260, de Côme, Novare, Bergame et Lodi en 1265. Gouverne Milan de 1265 à 1277. Vaincu par Ottone Visconti à la bataille de Desio le 21 janvier 1277. Mort prisonnier d'Ottone Visconti en 1278. Cité par Salimbene de Parme.

**Néron.** Empereur romain (54-68). Né en 35., il est le beau-fils, le fils adoptif et le successeur de l'empereur Claude. Personnalité complexe fascinée par la Grèce et l'Orient, homme de culture, mais mégalomane et tourmenté. Son règne débute sous les meilleurs auspices, cependant à partir des années 60 son attitude à l'égard de son entourage et de l'aristocratie sénatoriale se durcit (meurtre de sa mère Agrippine en 59, suicide contraint de Sénèque en 65) et le prince se mue en véritable tyran (incendie de Rome que les chrétiens sont accusés d'avoir provoqué, en 64). L'année 68 voit le soulèvement de gouverneurs en Gaule (Vindex) et en Espagne (Galba, puis Othon) contre lui. Les prétoriens se déclarant partisans de Galba, l'empereur déchu s'enfuit et se suicide (9 ou 11 juin 68, selon les sources). Cité par Salimbene de Parme à propos d'Ezzelino da Romano.

**Niccolò Albertini da Prato.** Religieux dominicain, prélat et cardinal italien. Né vers 1250 à Prato (Toscane). Famille gibeline modeste issue peut-être des Albertini, comtes de Prato. Évêque de Spolète en 1299. Légat pontifical auprès des rois Philippe IV le Bel de France et Édouard I<sup>er</sup> d'Angleterre. Cardinal en 1303. En 1304, il est envoyé en mission de paix en Toscane, en Romagne et dans la Marche de Trévis. En 1311, il est légat pontifical en Italie. Il participe aux conclaves de 1304-1305 (élection de Clément V) et de 1314-1316 (élection de Jean XXII). Il meurt le 1<sup>er</sup> avril 1321 à Avignon. Il apparaît aussi sous le nom d'*Alberti*. Cité par Dino Compagni.

**Niccolò Capocci (ou Capucci).** Prêlat italien. Neveu du cardinal Pietro Colonna. Évêque d'Urgel en 1348. Créé cardinal en 1350 par le pape Clément VI. Fait partie du collège des quatre cardinaux nommés par Clément VI en 1350 pour réformer l'administration romaine. Destinataire ainsi de la lettre *Fam. XI 16* de Pétrarque. Légal pontifical en France et en Angleterre pour tenter d'apaiser la guerre opposant ces deux royaumes. Meurt en Italie le 26 juillet 1368 lors du voyage du pape Urbain V à Rome.

**Oberto de Iniquitate.** Chef guelfe. Podestat à Brescia en 1238, organise la défense de la ville assiégée par l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen. De 1250 à 1252, est capitaine du peuple à Plaisance. Appelé aussi *Uberto*, nom transcrit en français par *Hubert de l'Iniquité*. Cité par Salimbene de Parme.

**Oberto II di Guglielmo Pallavicino ou Pelavicino.** *Condottiero* gibelin puis guelfe. Né vers 1197. Appartient au rameau lombard de la famille Pallavicino ou Pelavicino (voir) qui possède le titre de marquis. Partisan de Frédéric II de Hohenstaufen et l'un des chefs du parti gibelin, devient podestat de Plaisance en 1236, de Pavie en 1239 et de Reggio en 1243. Nommé vicaire impérial en Lombardie par Frédéric II en 1249. La même année, avec l'appui de Buoso da Dovara, il devient seigneur de Crémone, d'où il prend le contrôle d'un important territoire dans l'Italie du Nord. Il passe dans le parti guelfe en 1258 et participe à la victoire de la Ligue lombarde à Cassano d'Adda sur Ezzelino III da Romano (16 septembre 1259). Il est nommé capitaine du peuple à Milan par les Torriani en 1260, mais en est chassé en 1265. Meurt le 8 mai 1269. Cité par Salimbene de Parme. Appelé aussi *Uberto*, nom transcrit en français par *Hubert*.

**Obizzo II d'Este.** *Condottiero* guelfe. Né vers 1247, fils de Rinaldo, lui-même fils d'Azzo VII d'Este, Obizzo II succède à son grand-père comme marquis d'Este et devient seigneur de Ferrare en 1264. Il s'empare de Modène en 1288 et de Reggio en 1289. Il meurt le 20 février 1293, peut-être assassiné par son fils Azzo VIII. Cité par Salimbene de Parme et par Dante qui l'appelle *Opizzo* (chant XII de l'*Enfer*).

**Opizzino Spinola.** Chef du parti gibelin des Spinola à Gênes au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Devient capitaine du peuple en 1306 en cohabitation avec Bernabò Doria, représentant de l'autre famille gibeline de Gênes (sorte de gouvernement dyarchique). Mais il s'oppose à son collègue et le fait emprisonner, gardant le pouvoir pour lui seul (22 novembre 1308). Vaincu en 1310 par les Doria et les Guelfes génois, il doit s'enfuir de Gênes, mais y revient avec Henri VII en 1311. Il

meurt en 1315. Cité par Dino Compagni. Son prénom est orthographié aussi *Obizzino* et *Opicino*.

**Orsini (famille).** Famille de l'aristocratie romaine dont le premier membre connu est Bobone, père de Pietro, et grand-père de Giacinto devenu pape sous le nom de Célestin III de 1191 à 1198. La famille prend ensuite le nom d'Orsini (traduit parfois en français par *des Ursins*). Adversaires traditionnels des Colonna, elle fournit plusieurs maîtres de Rome et cardinaux de l'Église, parmi lesquels Giovanni Gaetano, pape sous le nom de Nicolas III de 1277 à 1280.

**Ottaviano degli Ubaldini.** Prêlat gibelin originaire de Florence. Né vers 1213-1214, il devient archevêque de Bologne en 1240. Il est nommé cardinal en 1244 par le pape Innocent IV. Il participe au Concile de Lyon de 1245, puis, après la défaite de l'empereur Frédéric II devant Parme en 1248, est envoyé comme légat en Lombardie et en Romagne. Manquant de financement pour sa mission, il fait appel aux gibelins de Toscane, ce qui constitue une trahison. Il est légat en Sicile en 1255 mais est battu par Manfred de Hohenstaufen. Il participe aux élections pontificales de 1254 (Alexandre IV), 1261 (Urbain IV), 1264-1265 (Clement IV) et 1268-1271 (Grégoire X). Il meurt le 13 mai 1273. Cité par Dante au chant X de l'*Enfer* parmi les « hérétiques » groupés autour de Frédéric II (*il Cardinale*).

**Otton IV de Brunswick.** Roi des Romains et empereur. Né vers 1175-1176. Fils du duc Henri le Lion et de Mathilde d'Angleterre (fille du roi Henri II Plantagenêt). Implanté à Brunswick depuis 1203 (partage des possessions de la maison Welf). Élu roi des Romains à Cologne le 9 juin 1198 contre Philippe de Souabe. Réélu légalement à Francfort le 11 novembre 1208, après l'assassinat de Philippe de Souabe. Couronné empereur à Rome par le pape Innocent III le 4 novembre 1209. Excommunié par Innocent III en 1210, il est vaincu à Bouvines par le roi de France Philippe Auguste en 1214. Déposé en 1215 par les Grands de Germanie, il meurt en 1218. Cité par Salimbene de Parme.

**Ottone Visconti.** Archevêque de Milan (1262-1295), seigneur de Milan (1277-1291). Né vers 1207. Fils d'Uberto Visconti, mort avant 1248, seigneur lombard considéré comme le fondateur de la maison Visconti de Milan. Nommé archevêque de Milan en 1262 par le pape Urbain IV, il ne peut accéder à son siège en raison de l'opposition des della Torre, seigneurs de Milan. Le 21 janvier 1277, il remporte la bataille de Desio sur Napoleone della Torre et se rend maître de Milan qu'il gouverne jusqu'en 1291. S'ensuit cependant une guerre incessante entre les Torriani et les Visconti aidés par le marquis Guillaume VII de Montferrat. En 1287, Otton fait nommer

capitaine du peuple son petit-neveu Matteo qui devient seigneur de Milan en 1291. Ottone meurt le 8 août 1295. Il est enterré dans la cathédrale de Milan.

**Pagno Bordoni.** Guelfe florentin. Prieur en 1282-1283, en 1289 et en 1295-1296. Gonfalonier en 1298. En 1289, s'oppose aux propositions de négociation de l'évêque Guglielmo Ubertini d'Arezzo avec les Guelfes de Florence. Cité par Dino Compagni.

**Pallavicino ou Pallavicini (famille).** Famille noble d'Italie du Nord issue de l'ancienne famille des Obertenghi et donc de même origine que les familles d'Este et Malaspina. Détentrice du titre de marquis, elle est illustrée par : 1) **Oberto I<sup>er</sup>** (mort en 1148), dont les possessions se situent entre le Pô et la Ligurie. 2) Les deux fils d'Oberto, **Niccolò**, origine des Pallavicini de Gênes, et Guglielmo, origine de ceux de Lombardie. 3) **Oberto II**, fils de Guglielmo, *condottiero* (voir). Le surnom, devenu nom de la famille, s'écrit aussi *Pelavicino*, ce qui signifie « pèle-voisin » et traduit la rapacité de gens de cette famille qui ont toujours cherché à s'accaparer de nouveaux territoires.

**Pandolfo di Fasanella.** Noble campanien au service de l'empereur Frédéric II. Né entre 1200 et 1210, il est possessionné par son mariage à Fasanella (province de Salerne, en Campanie). Frère de Riccardo di Fasanella. Nommé podestat de Novare (1238), puis capitaine général de Toscane (1239-1240), subordonné au roi Enzo ou Enzo, légat impérial. À partir de 1241, il participe aux opérations de Frédéric II contre les États pontificaux. Destitué par Frédéric probablement pour sa participation à la conjuration organisée par le pape Innocent IV contre l'empereur. Réfugié dans les États pontificaux et rallié au parti guelfe, il se met au service de Charles d'Anjou, roi de Sicile. Il meurt probablement en mars 1283. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Pandulfus de Faxanello*).

**Parques.** Divinités du Destin dans la mythologie romaine, identifiées aux Moires grecques, filles de Zeus et de Thémis. Elles sont au nombre de trois : Atropos, Clotho et Lachésis. Pour chaque mortel elles règlent la durée de sa vie depuis la naissance jusqu'à la mort à l'aide d'un fil, que la première file, la seconde enroule et la troisième coupe lorsque la vie concernée est achevée. Citées dans la lettre *Fam. XX 2* de Pétrarque.

**Pazzi (familles).** Deux familles de Toscane portent ce nom. 1) Les **Pazzi de Florence** constituent une famille noble originaire de Fiesole, appartenant au parti guelfe, puis à celui des Guelfes noirs. Le *condottiero* Iacopo dei Pazzi meurt à la bataille de Montaperti (victoire des troupes gibelines le 4 septembre 1260). 2) Les **Pazzi du Valdarno** sont une famille homonyme

appartenant au parti gibelin. En fait partie **Guglielmo dei Pazzi** (voir), mort à la bataille de Campaldino (victoire des Guelfes le 11 juin 1289). Voir aussi **Alberto Camicione dei Pazzi**.

**Pétrarque.** Francesco Petrarca, poète et humaniste italien. Né à Arezzo (Toscane) le 20 juillet 1304. L'un des plus éminents auteurs médiévaux de langue italienne avec Dante et Boccace. Mort le 19 juillet 1374 à Arquà (province de Padoue, Vénétie). Parmi ces amis et correspondants, l'on trouve : 1) **Luca**, surnommé *Olympius*. Échappe à une tentative d'assassinat par des brigands de Toscane lors d'un voyage vers Rome. 2) **Mainardo**, surnommé *Simplicianus*. Assassiné par des brigands de Toscane lors d'un voyage vers Florence. 3) **Neri Morando**, ami vénitien, destinataire de la lettre *Fam. XX, 2*. 4) **Paganino da Milano**, correspondant (lettre *Fam. III, 7*) dont l'identité est discutée. 5) **Sagremor**, ami non identifié dont le nom, en latin *Saceramor*, est celui de l'un des chevaliers de la Table ronde.

**Philippe l'Arabe.** Empereur romain (244-249). Né vers 204 en Arabie Pétrée (Syrie du Sud et Jordanie actuelles). Général, il devient empereur durant la grande période de crise du III<sup>e</sup> siècle, dite « Anarchie militaire ». Il célèbre en 247 le millénaire de la fondation de Rome. Il meurt à l'automne 249 à la bataille de Vérone, perdue contre son compétiteur, le général Décius révolté contre lui. Présenté abusivement comme chrétien, il semble cependant qu'il se soit comporté avec beaucoup de respect vis-à-vis de la nouvelle religion naissante. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 2 (ex Arabia Philippos)*.

**Philomèle.** Personnage de la mythologie grecque. Fille du roi Pandion d'Athènes, poursuivie par son beau-frère Térée, mari de sa sœur Procné. Les protagonistes de cette sordide histoire de la mythologie grecque sont *in fine* tous transformés en oiseaux par les dieux : Philomèle en rossignol, Procné en hirondelle et Térée en huppe. Citée par Pétrarque dans la douzième églogue de son *Bucolicum carmen*.

**Pierre.** Apôtre de Jésus. Galiléen de Bethsaïde, appelé initialement Simon. Jésus le renomme *Pierre* en prédisant que « sur cette pierre (il bâtera) son Église » (*Matthieu 16 18*). Il occupe ainsi une place centrale au sein du groupe des apôtres et des disciples de Jésus. Selon la tradition, il vient à Rome à une date indéterminée et y meurt martyr en 64 ou 67. Considéré comme premier évêque de Rome et donc, rétroactivement, comme premier pape de la Chrétienté. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 2*.

**Pietro Becherio.** Détenteur du pouvoir à Verceil, cité par Salimbene de Parme dans sa description des réseaux guelfe et gibelin en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle, sans préciser s'il s'agit d'un guelfe ou d'un gibelin. Son nom est transcrit par *Pierre Boucher* en français.

**Pietro della Vigna ou delle Vigne** (Pierre de la Vigne). Jurisconsulte et diplomate au service de l'empereur Frédéric II. Né à Capoue vers 1190. D'origine modeste, il devient notaire impérial, puis, avec Taddeo di Sessa, principal conseiller de l'empereur Frédéric II dont il dirige la chancellerie. Devenu protonotaire et logothète de Sicile en 1247, il est pris dans une conjuration contre l'empereur et tombe en disgrâce. Accusé de trahison, il est emprisonné et se suicide en 1249. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Petrus de Vineia*). Connue également comme poète de langue italienne.

**Pietro Ruffo di Calabria**. Noble calabrais au service de l'empereur Frédéric II. Membre d'une famille noble de Calabre (d'origine byzantine ou normande ?), il devient à partir de 1240 en tant que « maréchal » responsable des écuries impériales en Calabre, puis en Sicile et enfin dans tout le royaume de Sicile. Gouverneur de Sicile et de Calabre pour le roi Conrad IV en 1250, il est fait comte de Catanzaro en 1252 et devient vicaire impérial en Sicile et Calabre. À partir de 1254, il prend la défense du jeune Conradin contre son oncle Manfred de Hohenstaufen. Celui-ci le fait assassiner en juin 1257. Ses héritiers sont rétablis dans leurs droits par Charles d'Anjou. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Petrus de Calabria*).

**Pinamonte Bonacolsi**. Chef guelfe puis gibelin à Mantoue. Membre de la famille Bonacolsi de Mantoue. En 1272, il chasse de Mantoue le podestat Guido II da Correggio. Capitaine du peuple à Mantoue en 1274, puis capitaine général en 1276, il passe du parti guelfe au parti gibelin et s'allie aux della Scala de Vérone. Renversé par son fils Bardellone en 1291. Meurt le 7 octobre 1293. Cité par Salimbene de Parme.

**Pio (famille)**. Salimbene de Parme, dans sa description des réseaux guelfe et gibelin en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle, cite deux membres de la famille Pio, les chefs gibelines de Modène Lanfranco et Ghirardino. Les Pio (ou Pii), avec **Manfredo Pio** comme premier seigneur, sont connus pour gouverner la cité de Carpi (province de Modène) de 1329 à 1527.

**Pompée**. Général et homme politique romain. Cnaeus Pompeius, né en 106 av. J. -C. , fils de Cnaeus Pompeius Strabo, gros propriétaire dans le Picenum (Italie centrale) et consul en 89. Le jeune Pompée se rallie au parti aristocratique de Sulla contre les partisans de Marius et y gagne le surnom de *Magnus* (« le Grand »). Il acquiert la gloire militaire en mettant fin à la sécession de Sertorius en Espagne (77-71) et en contribuant à la victoire sur les esclaves révoltés dirigés par Spartacus (71). Il devient consul en 70 avec son rival, le richissime Crassus, comme collègue. En 67, il est investi d'un commandement extraordinaire qui lui permet d'éradiquer de manière foudroyante la piraterie endémique en Méditerranée. En 66, Pompée est chargé de

terminer la guerre contre le roi Mithridate du Pont (qui est vaincu en 65 et se suicide en 63), puis soumet le Caucase (65), la Syrie (64) et la Judée (prise de Jérusalem en 63). Cette campagne en Orient lui confère un prestige immense. En 60, il s'associe avec ses rivaux Crassus et César en un « triumvirat » de nature privée destiné à se partager le gouvernement de la République. Il est ainsi consul en 55 avec Crassus au milieu des troubles incessants dans Rome. Cependant, le triumvirat se délite avec la mort de Julie, fille de César et femme de Pompée, en 54 et avec celle de Crassus en 53. L'opposition entre César et Pompée apparaît alors au grand jour. César vient à bout des Pompéiens pendant la guerre civile de 49-45. Pompée est assassiné en Égypte le 28 septembre 48 après sa défaite à Pharsale, en Grèce. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Porcia.** Fille de Caton et de sa première femme, Atilia. Née vers 70 av. J. - C., elle épouse Marcus Junius Brutus qui sera l'un des assassins de César. Elle se suicide en 42, on ne sait si c'est avant ou après la mort de son mari à la bataille de Philippes. Citée par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XXI 8.

**Přemysl Ottokar II.** Roi de Bohême (1253-1278). Né vers 1230, fils de Venceslas 1<sup>er</sup> et de Cunégonde de Souabe (fille du roi des Romains Philippe de Souabe). Duc élu d'Autriche et de Styrie dès 1251, il succède à son père en Bohême en 1253, se fait attribuer l'Autriche comme fief d'Empire en 1257 par Richard de Cornouailles, roi des Romains. Ottokar II se rend ensuite maître des territoires alpins en conquérant la Styrie sur les Hongrois du roi Béla IV et la Carinthie. Devenu très puissant, il espère être élu roi des Romains en 1273, après la mort de Richard de Cornouailles. Mais son rival, Rodolphe de Habsbourg, emporte l'élection et va s'attacher à rabaisser les ambitions d'Ottokar, qui est mis au ban de l'Empire en 1275 et excommunié en 1276. Ottokar cède l'ensemble de ses territoires autrichiens à Rodolphe fin 1276. Il est finalement vaincu et tué par Rodolphe au Marchfeld près de Dürnkrut le 26 août 1278. Cité par Salimbene de Parme. Il figure également au chant VII du *Purgatoire* de Dante.

**Puccio dei Galigai.** Gibelin de Florence surnommé *Sciancato* (« l'Estropié »). Banni de Florence comme Gibelin en 1268. On le retrouve parmi les signataires de l'accord de paix du cardinal Latino Malabranca en 1280. On ne connaît pas les motifs que Dante peut invoquer pour le citer parmi les voleurs au chant XXV de l'*Enfer*.

**Riccardo di Fasanella.** Noble campanien au service de l'empereur Frédéric II. Né vers 1210, il est possessionné par son mariage à Fasanella (province de Salerne, en Campanie). Frère de Pandolfo di Fasanella. Il devient vicaire général des Marches en 1239, subordonné au roi Enzo

ou Enzo, légat impérial. À partir de 1241, il participe aux opérations de Frédéric II contre les États pontificaux. En 1244, il est remplacé dans ses fonctions de vicaire général par Riccardo di Sanseverino, comte de Caserte. En 1246, il participe à la conjuration organisée par le pape Innocent IV contre l'empereur. Capturé lors du siège de Capaccio en juillet, il est exécuté peu après. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric ». Il est appelé *Riçardus de Monte Nigro* (Richard de Montenegro, en français) par Salimbene.

**Riccardo di Sanseverino**, comte de Caserte. Noble campanien. Né vers 1220. Nommé par l'empereur Frédéric II vicaire impérial en Toscane pontificale, puis dans la Marche d'Ancône et de Spolète, ensuite vicaire général en Sicile. Avec Tommaso II d'Aquino, comte d'Acerra, il est également nommé conseiller et adjoint de Gualterio di Pagliara, comte de Manopello, capitaine général de Sicile, auquel il succède en 1248. Après la mort de Frédéric II en 1250 dont il est le gendre (sa femme Violante, ou Yolande, est fille de l'empereur et de Bianca Lancia, et donc une sœur de Manfred de Hohenstaufen), il adopte une attitude hésitante entre le parti gibelin favorable aux Hohenstaufen et le parti guelfe favorable au pape (Innocent IV puis Alexandre IV) et à Charles d'Anjou. Lors de la bataille de Bénévent qui voit la mort de Manfred de Hohenstaufen (1266), il rallie Charles d'Anjou. Il meurt sans doute en 1267. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Riçardus de Caserto*).

**Riccardo Filangieri**. Noble campanien au service de l'empereur Frédéric II. Né vers 1195. Famille originaire de Campanie. Maréchal du royaume de Sicile sous l'empereur Frédéric II, il intervient en Palestine de 1228 à 1242. Destitué de sa charge en 1242 après la chute de Tyr reprise par les musulmans. De retour en Italie, il passe dans le parti guelfe en 1244 et s'oppose à Conrad IV et à Manfred de Hohenstaufen. Réfugié dans les États pontificaux, il meurt entre 1275 et 1278. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Riçardus Filingeri*).

**Rizzardo di Sambonifacio**. Chef guelfe de Vérone. Né vers 1190, appartient à la famille guelfe véronaise des Sambonifacio. Podestat de Vérone en 1220, il est expulsé de la ville avec le parti guelfe en 1225 par Ezzelino III da Romano et le parti gibelin (famille des Montecchi). Il devient podestat de Mantoue en 1225 et 1237 et meurt à Brescia en février 1252. Cité par Salimbene de Parme. Son nom est transcrit en français par *Richard de Saint-Boniface*.

**Robert I<sup>er</sup> le Sage**. Roi de Naples (1309-1343). Né en 1277. Second fils du roi Charles II de Naples et de Marie de Hongrie, et petit-fils de Charles d'Anjou. Il devient roi de Naples à la mort de son père en 1309 après avoir écarté son neveu, Charles Robert, fils de son frère aîné

Charles Martel décédé en 1295 (Charles Robert devient définitivement roi de Hongrie en 1310 après avoir évincé d'autres prétendants au trône descendants comme lui de la dynastie arpadienne éteinte en 1301). Seigneur de Florence de 1313 à 1321. Ami de Pétrarque qui lui adresse certaines de ses lettres et qui le compare au personnage mythologique d'Argus dans la deuxième églogue de son *Bucolicum carmen*. Il décède le 20 janvier 1343.

**Robert II le Pieux.** Roi des Francs (996-1031). Fils du roi Hugues Capet et d'Adélaïde d'Aquitaine, couronné roi dès 987 pour assurer et légitimer la nouvelle dynastie. Il succède à son père à la mort de celui-ci en 996. Sous son règne, marqué par des problèmes matrimoniaux, le pouvoir royal en France atteint le niveau très faible qu'il gardera durant tout le XI<sup>e</sup> siècle, les grandes principautés féodales (Aquitaine, Normandie, Flandres, Blois-Champagne) apparaissant comme largement plus puissantes et autonomes. Néanmoins, le couronnement préventif des héritiers, Hugues, le fils aîné mort en 1025, puis Henri, le second, qui succèdera à son père, permet d'assurer la continuation de la dynastie. Robert le Pieux meurt le 20 juillet 1031. Dante le cite au chant XX du *Purgatoire*.

**Rodolphe de Habsbourg.** Roi des Romains. Né en 1218. Comte Rodolphe IV de Habsbourg (Suisse actuelle) et landgrave de Haute-Alsace en 1239. Partisan des Hohenstaufen. Élu roi des Romains le 1<sup>er</sup> septembre 1273 après la mort du roi Richard de Cornouailles. Cette élection est considérée comme mettant fin au « Grand Interrègne » dans l'Empire. Soucieux d'abord de ramener l'ordre en Germanie, il ne se fait pas couronner empereur. Vainqueur du roi Přemysl Ottokar II de Bohême au Marchfeld en 1278, il s'empare des duchés d'Autriche et de Styrie accaparés par ce dernier et les inféode à ses fils en 1282. La maison de Habsbourg s'implante ainsi dans les pays autrichiens. Il meurt le 15 juillet 1291. Cité par Salimbene de Parme. Dante le cite au chant VII du *Purgatoire*.

**Rolandino da Canossa.** Membre de la famille féodale de Canossa à qui l'empereur Frédéric Barberousse inféode en 1185 les fiefs de Canossa, Bianello, Gesso et Paderna (dans la province de Reggio d'Émilie). La généalogie de cette famille est difficile à établir en raison des nombreux homonymes. Cité par Salimbene de Parme (*Rolandinus de Canossa*) comme gibelin lors de la tentative de prise de Modène par Tommasino da Sassuolo en 1287.

**Rolandino Goggo.** Gibelin de Parme exécuté lors de la prise de Colorno par les Guelfes parmesans. Cité par Salimbene de Parme (*dominus Rolandinus Goggus*).

**Romano (famille da Romano).** Famille noble gibeline de la Marche de Vérone (actuelle Vénétie) qui tire son nom du château de Romano dans la province de Trévise. Illustrée par : 1)

**Ezzelino I<sup>er</sup> le Bègue** (*il Balbo*), podestat de Vérone vers 1180. 2) **Ezzelino II le Moine** (*il Monaco*) (mort en 1235), fils du précédent ; aide Azzo VI d'Este à se débarrasser des familles rivales de Vérone puis le renverse et devient podestat de 1207 à 1215 ; vicaire impérial d'Otton IV de Brunswick en 1215. 3) **Ezzelino III le Féroce** (*il Feroce*), fils du précédent, podestat de Vérone de 1215 à 1259 (voir).

**Rossi (famille)**. Famille parmesane gibeline, puis guelfe à partir de 1245, qui s'est illustrée sur cinq générations. 1) **Orlando** (ou Rolando) **di Bernardo** (mort après 1217), podestat à Parme (1180), gouverne Parme avec Guido Ruggeri en 1198, podestat à Bologne (1200), à Parme (seconde fois, 1201), à Modène (1207 et 1212), à Crémone (1217). 2) **Bernardo di Orlando** (ou Rolando), fils du précédent (voir). 3) **Giacomo**, fils du précédent, podestat de diverses cités. 4) **Guglielmo** (mort en 1339), fils du précédent, podestat à Modène (1281), à Milan (1284), à Lucques (1291 et 1293) ; gouverne Parme de 1293 à 1303. 5) **Rolando** (mort en 1345), fils du précédent, seigneur de Parme de 1322 à 1335 et vicaire impérial de Louis IV de Bavière. 6) **Ugolino** (mort en 1377), frère du précédent, évêque de Parme de 1322 à 1377.

**Ruggieri da Cuona**. Juriste florentin. Prieur de Florence en 1289. S'oppose aux propositions de négociation de l'évêque Guglielmo Ubertini d'Arezzo avec les Guelfes de Florence. Cité par Dino Compagni.

**Salinguerra II di Torello (dei) Torelli**. Chef gibelin à Ferrare. Né vers 1164. Membre de la famille Torelli de Ferrare opposée à la famille d'Este. Chef des Gibelins de Ferrare dont il est podestat en 1195, 1199 et 1203. Il est également podestat à Vérone en 1200 et 1201 et à Modène en 1205. Il s'oppose au marquis Azzo VI d'Este, podestat de Vérone, Mantoue et Ferrare en 1208. Celui-ci l'expulse de Ferrare, mais Salinguerra reprend la ville en 1209. Il participe à la venue d'Otton IV de Brunswick en Italie. Il est podestat à Trévise en 1214, à Mantoue en 1221 et à Vérone en 1230. En 1222-1224, il chasse de Ferrare le marquis Azzo VII d'Este. S'ensuit une période de quinze ans (1224-1239) durant laquelle les charges de la cité sont partagées entre les deux partis, néanmoins dominés par Salinguerra. Ferrare est reprise par les Guelfes d'Azzo VII en 1240. Salinguerra meurt à Venise le 25 juillet 1244. Cité par Salimbene de Parme.

**Sanvitale (famille)**. Famille guelfe de Parme remontant au XI<sup>e</sup> siècle, illustrée notamment par Guarino di Anselmo, mari de Margherite Fieschi, sœur du pape Innocent IV, et leurs fils Ugo (**Hugues de Saint-Vital**) (voir) et Alberto, évêque de Parme de 1244 à 1257.

**Sénèque.** Philosophe et écrivain latin. Lucius Annaeus Seneca, né à Cordoue (Espagne) au début de l'ère chrétienne. Auteur des *Consolations (De Consolatione)*, sortes de lettres de condoléances et de traités de morale pratique, des *Dialogues (Dialogi)*, traités philosophiques, des *Lettres à Lucilius (Epistulae morales ad Lucilium)*, et de neuf tragédies parmi lesquelles *Médée, Phèdre, Hercule furieux, Les Troyennes*. Précepteur du jeune Néron, il devient son ministre en 54, puis s'en écarte à partir de 62. Compromis dans la conjuration de Pison, il est contraint au suicide par Néron en 65. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 1*.

**Septime Sévère.** Empereur romain (193-211). Lucius Septimius Severus. Né à Leptis Magna (Afrique, aujourd'hui en Libye) en 146. Gouverneur de province et général, il s'empare du pouvoir dans la confusion qui suit la mort de Commode en 192. Il inaugure une famille d'empereurs originaires d'Afrique et de Syrie. Il combat les Parthes et effectue plusieurs campagnes en Bretagne. Il meurt à Eburacum (York) le 4 février 211. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 2 (Severos ab Africam)*.

**Sicardo** (Sicard de Crémone). Prélat et chroniqueur italien. Né vers 1155. Évêque de Crémone de 1185 à sa mort en 1215. Soutient Frédéric II de Hohenstaufen contre Otton IV de Brunswick. Auteur d'une chronique historique allant jusqu'en 1213 dans laquelle Salimbene de Parme, qui le cite, a largement puisé.

**Solon.** Législateur athénien du VI<sup>e</sup> siècle av. J. -C. Archonte en 594/593, il « allège le fardeau » des citoyens tombés en servitude pour dettes et réforme les institutions dans un sens démocratique. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. VIII 10*.

**Spinola (famille).** L'une des quatre grandes familles nobles de Gênes. À la tête du parti gibelin avec la famille Doria, elle s'oppose aux familles guelfes des Fieschi et des Grimaldi. À cinq reprises (1265, 1270-1291, 1296-1299, 1306-1310 et 1335-1339), les deux familles gibelines s'associent pour exercer un gouvernement dyarchique à Gênes avec deux capitaines du peuple, un de chaque famille. Citée par Dino Compagni.

**Stace.** Poète latin du I<sup>er</sup> siècle. Publius Papinius Statius, né à Naples en 40. Surtout connu pour ses *Improvisations* ou *Impromptus (Silvae)*, tableaux érudits de la vie romaine. Meurt en 96. Cité par Dante au chant XXI du *Purgatoire*.

**Taddeo da Sessa.** Jurisconsulte au service de l'empereur Frédéric II. Né entre 1190 et 1200 à Sessa (province de Caserte, en Campanie). Il est, avec Pierre de la Vigne, le principal conseiller de Frédéric II. Il participe au Concile de Lyon de 1245 pour défendre l'empereur qui est déposé

par le pape Innocent IV. Mort 18 février 1248 à Vittoria, lors du siège de Parme par l'armée impériale. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Tadeus de Suessa*).

**Tebaldello (dei) Zambrasi.** Gibelin de Faenza. Né vers 1230-1240. Personnalité impulsive et prompte à la vengeance. Pour venger un affront fait à sa famille par les Lambertazzi, famille gibeline de Bologne, il ouvre nuitamment le 13 novembre 1280 les portes de sa cité à une coalition guelfe composée des Geremei de Bologne, ainsi que de gens de Ravenne et d'Imola. Il meurt à Forlì le 1<sup>er</sup> mai 1282, lors de la bataille opposant les Gibelins de Guido da Montefeltro aux troupes françaises envoyées par le pape Martin IV pour s'emparer de la dernière enclave gibeline des États pontificaux. Cité parmi les traîtres au chant XXXII de l'*Enfer* de Dante.

**Tebaldo Francesco.** *Condottiero* originaire de Campanie, au service de l'empereur Frédéric II. Intervient en Italie du Nord et participe à la victoire impériale de Cortenuova (27 novembre 1237) sur la Ligue lombarde. Podestat de Vicence en 1238-1239, puis podestat de Padoue et vicaire général de la Marche de Trévise (Vénétie actuelle) et de la région lombarde entre l'Oglio et l'Adige. Podestat de Parme en 1245. Participe en 1246 à la conjuration organisée par le pape Innocent IV qui prévoit l'assassinat de Frédéric II. Assiégé dans Capaccio (province de Salerne, en Campanie), il se rend et meurt en prison entre juillet et septembre de la même année. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Thebaldus Franciscus*).

**Tebaldo ou Tibaldo Brusati.** Chef guelfe de Brescia. Podestat de Parme (1283), de Bologne (1284), de Faenza (1287), de Trévise (1288, 1291 et 1294-1295) et de Florence (1293). Expulsé de Brescia en 1298 lors de l'établissement de la seigneurie par l'évêque Bernardo Maggi. Rappelé d'exil par Henri VII de Luxembourg en janvier 1311, il retourne à Brescia où il fomente une révolte des Guelfes en février. Il est exécuté lors de la prise de Brescia par Henri VII le 20 juin 1311. Cité par Salimbene de Parme.

**Tesauro Beccaria ou dei Beccheria.** Religieux bénédictin italien. Appartient à la famille noble gibeline des Beccaria ou Beccheria de Pavie. Il devient abbé général de la communauté bénédictine de Santa Maria di Vallombrosa (aujourd'hui dans la province de Florence). Envoyé comme légat en Toscane par le pape Alexandre IV pour rechercher un accord entre les Guelfes et les Gibelins de Florence. En 1258, il est accusé par les Florentins d'avoir traité avec Manfred de Hohenstaufen et arrêté. Il est condamné et décapité le 12 septembre. Sa nomination comme cardinal par Alexandre IV en 1254 est contestée (il n'aurait été en fait que le vicaire du cardinal Ottaviano dei Ubaldini). Cité parmi les traîtres au chant XXXII de l'*Enfer* de Dante.

**Théodose I<sup>er</sup>.** Empereur romain (379-395). Né vers 347 en Galice, fils du général Théodose l'Ancien, mort exécuté en 376 sur ordre de l'empereur Gratien. Celui-ci l'associe néanmoins à lui en 379 comme empereur en Orient. Sans doute aussi soucieux de théologie que d'opérations militaires sur les frontières (il installe les Wisigoths dans l'empire en 382, et signe la paix avec les Perses Sassanides en 387), Théodose convoque en 381 à Constantinople le second Concile œcuménique, où l'arianisme est condamné. Il réunit progressivement l'empire en éliminant les usurpateurs qui ont pris le pouvoir en Occident : victoire à Aquilée sur l'usurpateur Maxime qui a pris la place de Gratien (388) et à la Rivière Froide sur l'usurpateur Eugène qui a remplacé Valentinien II, le frère de Gratien (394). Cette réunification est la dernière, puisqu'à sa mort (17 janvier 395) Théodose partage définitivement l'empire entre ses deux fils, Arcadius en Orient et Honorius en Occident. Empereur chrétien, Théodose est excommunié en 390 par Ambroise de Milan pour avoir ordonné le massacre des habitants de Thessalonique à la suite d'une émeute, et doit faire pénitence. Par ailleurs, en 391 une loi condamne le paganisme et interdit les sacrifices et la fréquentation des temples païens, et en novembre 392 un édit abolit définitivement le paganisme, le christianisme nicéen devenant la seule religion de l'empire romain. Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 2 (ab Hispania Theodosios)*.

**Tibère.** Empereur romain (14-37 après J. -C. ). Né en 42 av. J. -C. , fils de Livie et de son premier mari, Tiberius Claudius Nero (mort en 33 av. J. -C. ), et fils adoptif d'Auguste auquel il succède en 14 après J. -C. Il se distingue dans sa jeunesse comme général lors des campagnes en Germanie et en Illyrie. En tant que successeur d'Auguste, il favorise à partir de 20 l'ascension du préfet du prétoire Séjan qui manœuvre pour éliminer les membres de la famille julio-claudienne et s'accaparer le pouvoir. Séjan est arrêté et exécuté en 31. Tibère s'éloigne ensuite de Rome et s'installe sur l'île de Capri où il meurt le 16 mars 37. Cet exil à Capri fait l'objet d'une « légende noire » sur le personnage, rapportée notamment par l'historien Suétone. Cité par Dante au chant VI du *Paradis*, et par Pétrarque dans sa lettre *Fam. XX 1*.

**Tommasino da Sassuolo.** Chef gibelin issu d'une famille guelfe. Fils de Manfredo da Sassuolo et frère de Manfredino, du parti guelfe. Chef opportuniste qui rassemble tous les gibelins et projette de prendre Modène aux Guelfes. Le siège de Modène échoue (6 septembre 1287). Cité par Salimbene de Parme.

**Tommaso II d'Aquino,** comte d'Acerra. Noble campanien. Né après 1225. Petit-fils de Tommaso I<sup>er</sup> d'Aquino (mort en 1251), premier comte d'Acerra (dans l'actuelle Campanie), capitaine général du royaume de Sicile en 1232 sous le règne de l'empereur Frédéric II. A la mort de celui-ci dont il est le gendre (sa femme est une fille naturelle de l'empereur), il adopte

une attitude hésitante entre le parti gibelin favorable au roi Conrad IV, à son fils Conradin et à son frère Manfred et le parti guelfe et pontifical (papes Innocent IV et Alexandre IV), se ralliant alternativement à l'un et à l'autre. Après la bataille de Bénévent qui voit la mort de Manfred (1266), il se range définitivement dans le camp de Charles d'Anjou. Il meurt le 15 mars 1273. Cité par Salimbene de Parme parmi les « princes de Frédéric » (*Thomasius de Cerra*). Saint Thomas d'Aquin est le cousin germain de son père.

**Torelli (famille).** Famille gibeline de Ferrare originaire de Bologne, remontant au XI<sup>e</sup> siècle. Illustrée par : 1) **Salinguerra I<sup>er</sup> di Pietro**, capitaine du peuple à Ferrare au début du XII<sup>e</sup> siècle. 2) Son fils **Torello di Salinguerra**, qui est présent à Venise en 1177 lors de la réconciliation de l'empereur Frédéric Barberousse et du pape Alexandre III. 3) **Salinguerra II di Torello**, fils du précédent (voir). Évincée de Ferrare en 1240, la famille se replie sur Mantoue, Parme et Reggio d'Émilie.

**Torre (famille della Torre ou Torriani).** Famille aristocratique guelfe qui domine Milan de 1240 à 1277 et de 1302 à 1311 en rivalité avec les Visconti gibelins. Illustrée par de nombreux représentants aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : 1) **Pagano** (mort en 1241), podestat de Brescia en 1227 et 1235, de Bergame en 1229, nommé *anziano* de la *Credenza di Sant'Ambrogio* de Milan en 1240. 2) Les deux neveux de Pagano, **Martino et Filippo**, seigneurs de Milan (voir). 3) Les six fils de Pagano, parmi lesquels **Napoleone**, seigneur de Milan, et **Raimondo** (mort en 1299), évêque de Côme (1262-1273), puis patriarche d'Aquilée (1273-1299). 4) **Corrado** dit *Mosca* (mort en 1307), fils de Napoleone, podestat de Mantoue (1268-1269) et de Bergame (1304). 5) **Guido**, neveu de Napoleone (voir). 6) **Cassone**, fils de Corrado (voir).

**Uberti (famille).** Famille gibeline de Florence citée par Dino Compagni. La *Chronique* se réfère à l'année 1280. Les conflits de pouvoir à Florence atteignent aussi Arezzo. Chassés de cette cité par les Gibelins, les Guelfes d'Arezzo « font appel aux Uberti, Pazzi, Ubertini... ». À cette époque sévissent à Florence des luttes violentes opposant des familles de magnats affiliées au parti guelfe ou au parti gibelin. Il y a, sous l'égide du pape Nicolas III et de son légat, le cardinal Latino Malabranca Frangipani, une brève paix. Dès la mort du pape, les violences reprennent et les Gibelins s'exilent. Florence redevient guelfe. L'évolution politique de Florence (perte d'influence des arts majeurs, apparition de familles de marchands au sein du priorat) amène aux Ordonnances de justice de 1293. C'est alors que se met en place une liste des lignages classés comme magnats, soumis à une justice d'exception. Y sont répertoriés notamment les Uberti, les Cavalcanti, les Buondelmonti, mais aussi des familles de grands

banquiers comme les Bardi, les Cerchi, les Pulci ... Durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, **Farinata degli Uberti** est l'un des chefs du parti gibelin de Florence (voir).

**Ubertini (famille)**. Famille gibeline d'Arezzo. Elle tire son nom du fondateur de la lignée, Ubertino di Guglielmo, actif au XII<sup>e</sup> siècle en relation avec les comtes Guidi. La famille se crée un fief dans le Casentino et le Valdarno, grâce auquel, jouant la carte de l' « *inurbamento* », elle peut se tailler une place importante dans la politique et la hiérarchie ecclésiastique de la cité d'Arezzo. Ayant accédé à la dignité seigneuriale grâce à Frédéric Barberousse, la famille reçoit la confirmation de ce statut en 1220 par Frédéric II de Hohenstaufen. Dans les décennies centrales et finales du XII<sup>e</sup> siècle, la présence des Ubertini dans le haut clergé d'Arezzo et de la Toscane est vraiment prééminente. **Guglielmo Ubertini** occupe le siège épiscopal d'Arezzo de 1248 à 1289 et meurt à la bataille de Campaldino.

**Ubertino dello Strozza**. Membre de la famille florentine des Strozzi. Juriste, il est l'un des rédacteurs des Ordonnances de justice (*Ordinamenti di Giustizia*) prises contre les magnats florentins en 1293. Prieur à Florence en 1284, 1296, 1299, 1306-07 et 1310. Cité par Dino Compagni.

**Ugo Botteri**. Neveu du pape Innocent IV, fils de l'une des trois sœurs de ce dernier. Podestat de Pavie en 1248. Cette année-là, lors du siège de Parme par l'empereur Frédéric II, il rallie celui-ci malgré les cadeaux et les promesses de son oncle. Cité par Salimbene de Parme.

**Ugo dei Roberti**. Chef guelfe de Reggio. Cité par Salimbene de Parme dans sa description des réseaux guelfe et gibelin en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle (*Hugo de Robertis*).

**Ugo di Sanvitale** (Hugues de Saint-Vital). Chef guelfe de Parme. La famille parmesane des Sanvitale remonte au XII<sup>e</sup> siècle. Fils de Guarino di Anselmo di Sanvitale et de Margherita Fieschi, sœur du pape Innocent IV (donc neveu de celui-ci). Décide de prendre Parme aux Gibelins en juin 1247 avec une troupe d'anciens Gibelins bannis (parmi lesquels Guibert de Gente et Gérard de Arcili). Son frère Alberto est évêque de Parme de 1244 à 1257. Cité par Salimbene de Parme.

**Ugolino della Gherardesca**. Chef gibelin de Pise allié aux Guelfes. Né vers 1220. Membre de la puissante famille aristocratique gibeline des della Gherardesca de Pise. Il intervient en Sardaigne dans les années 1250 comme vicaire du roi Enzo. En 1275, par calcul politique, il s'allie aux Guelfes dirigé par Giovanni Visconti, son gendre. Le 6 août 1284, il est vaincu lors de la bataille navale de la Meloria contre la flotte gênoise, ce qui provoque pour Pise la perte

de sa suprématie navale et commerciale au profit de Gênes et la perte de sa suprématie sur terre au bénéfice de Florence et de Lucques. Ugolino reçoit alors les pleins pouvoirs à Pise (podestat pour dix ans) et s'associe son petit-fils Nino (Ugolino) Visconti dit *Brigata*, du parti guelfe, pour essayer de préserver Pise d'une mainmise par les Guelfes. En 1288, les familles gibelines (Ubalдини, Gualandi, Sismondi, Lanfranchi), dirigées par l'archevêque Ruggieri degli Ubaldini, d'abord alliées d'Ugolino, fomentent une révolte populaire contre lui. Ruggieri fait alors emprisonner Ugolino avec deux de ses fils, Gaddo et Uguccione, et deux de ses petits-fils, Anselmo et Nino Visconti, dans la prison des Gualandi appelée *la Muda* (la Mue) où tous meurent de faim dans les conditions imaginées par Dante au chant XXXIII de l'*Enfer*.

**Venceslas II.** Roi de Bohême (1278-1305). Né en 1271, fils de Přemysl Ottokar II et de Cunégonde de Kiev. Il est d'abord prisonnier en Allemagne après la défaite et la mort de son père et ne revient en Bohême qu'en 1283 où il règne sous la régence de sa mère. Ses ambitions se portent vers la Pologne dont il devient roi en 1300, et vers la Hongrie dont son fils Venceslas devient roi en 1301 (extinction de la maison royale des Arpadiens). Il meurt le 21 juin 1305. Cité par Dante au chant VII du *Purgatoire*.

**Venceslas de Luxembourg.** Roi de Bohême (Venceslas IV, 1378-1419) et roi des Romains (1376-1400). Né en 1361, fils de l'empereur Charles IV et de sa troisième épouse, Anna de Schweidnitz, il est élu roi des Romains dès 1376. Il succède à son père à la mort de celui-ci en 1378. Son indécision et son manque de dynamisme, ainsi que son penchant pour l'alcool, amènent sa destitution comme roi des Romains par les princes-électeurs du Saint-Empire en 1400. Il demeure roi de Bohême jusqu'à sa mort le 16 août 1419. Son règne en Bohême voit le début de la révolte des Hussites.

**Vercingétorix.** Chef gaulois vaincu par César à Alesia (52 av. J. -C. ). Cité par Pétrarque dans sa lettre *Fam.* XX 2 où l'appelle *rex Galliarum*.

**Vieri dei Cerchi.** Banquier et chef Guelfe blanc à Florence. Membre de la famille guelfe florentine des Cerchi (voir). Vieri (Olivieri ou Oliviero) est le fils de Torrigiano di Oliviero dei Cerchi. Exilé en 1260 après la bataille de Montaperti, il rentre à Florence en 1267. Podestat à Padoue en 1283. Il participe à la bataille de Campaldino en 1289. Prieur en 1292. Opposé à Corso Donati, chef des Guelfes noirs, il est condamné en 1302 et s'exile. Il meurt fin 1313, peut-être à Arezzo. Cité par Dino Compagni.

**Virgile.** Poète latin. Publius Vergilius Maro, né en 70 av. J.-C. près de Mantoue (Gaule Cisalpine, aujourd'hui en Lombardie). En matière de poésie, l'époque d'Auguste, apparaissant

comme apogée de la civilisation romaine et période classique de la littérature latine, est illustrée par le génie de Virgile. Après les *Bucoliques*, poésies pastorales composées entre 42 et 39, et les *Géorgiques*, poème sur les travaux des champs terminé en 30, le poète se consacre à son œuvre majeure que constitue l'*Énéide*, vaste composition épique sur les origines de Rome conçue à l'image de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* et terminée en 19, l'année de sa mort. La postérité de Virgile est immense. Son influence s'étend sur nombre d'écrivains du Moyen Âge et de la Renaissance, parmi lesquels Dante qui le prend comme guide dans son voyage à travers l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*.

**Visconti (famille milanaise).** Famille aristocratique gibeline qui domine Milan de 1277 à 1447. Illustrée par **Ottone**, archevêque et seigneur de Milan (voir), **Matteo I<sup>er</sup> le Grand** (voir), **Luchino** (voir), **Giovanni** (voir). Durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup>, les possessions des Visconti s'étendent sur la majeure partie de l'Italie du Nord et une partie de l'Italie centrale. En 1395, le roi Venceslas de Luxembourg donne à Gian Galeazzo Visconti le titre de duc de Milan. La branche ducale de la famille s'éteint en 1447 après avoir vu ses possessions se réduire à la Lombardie centrale.

**Visconti (famille pisane).** Famille de Pise donnée pour gibeline par le chroniqueur Salimbene de Parme (Chronique, p. 698), mais dont l'engagement a fluctué. De cette famille, au XIII<sup>e</sup> siècle, on retient trois personnages : 1) **Ubaldo Visconti** (mort en 1238) podestat de Pise à plusieurs reprises. 2) **Giovanni Visconti**, neveu ou cousin d'Ubaldo. Giovanni prend part aux événements de Toscane et, avec Ugolino della Gherardesca, son beau-père, se met à la tête du parti guelfe de Pise. 3) **Nino** (Ugolino) dit *Brigata*, fils de Giovanni et petit-fils d'Ugolino della Gherardesca. Il est associé au pouvoir par ce dernier et se pose en défenseur des libertés, tentant ainsi de se concilier les Arts Majeurs et les couches populaires. Il meurt de faim en 1288, emprisonné avec son grand-père (chant XXXIII de l'*Enfer* de Dante).

## Index

Agnilo de Mente del Cielo : 164, 294, 336  
Albert de Habsbourg : 148, 150, 169, 177, 190, 193, 229, 276, 277, 285, 297, 333, 336  
Alberto Camicione dei Pazzi : 195, 336, 382  
Aldobrandino Cacciaconte : 115, 336, 359  
Aldobrando et Andrea da Cerreto : 70, 90, 337  
Alexandre ou Sévère Alexandre : 234, 337  
Alighieri (famille degli) : 122, 123, 241, 337  
Ancel Choquart : 259, 337  
Andrea Dandolo : 218, 256, 265, 269, 337  
Angelo Tosetti : 126, 164, 170, 337  
Anna de Schweidnitz : 32, 215, 255, 312, 314, 315, 316, 338  
Anonyme romain : 10, 34, 155, 163, 269, 270, 271, 294, 336, 350, 368  
Argos : 34, 265, 266, 273, 338, 386  
Arnošt (ou Ernest) de Pardubice : 165, 236, 288, 338  
Arrigo (ou Enrico) Testa (Henri Testa) : 113, 187, 338  
Aristote : 72, 73, 78, 339  
Auguste : 54, 55, 161, 164, 171, 214, 224, 227, 229, 235, 236, 308, 315, 339, 372, 390, 393  
Azzo VII Novello d'Este : 339, 379, 387  
Baldinaccio degli Adimari : 65, 339  
Baldo d'Aguglione : 70, 90, 339, 346  
Baldovino di Supino : 99, 339  
Baratti (famille) : 81, 82, 340  
Barbarasi : 82, 83, 201, 340, 345  
Baschiera della Tosa (ou Tosinghi) : 65, 340  
Beccaria ou Beccheria (famille) : 153, 340, 371, 389  
Béla IV : 283, 341, 384  
Bernardo di Manfredi Adimari : 189, 341  
Bernardo di Orlando (ou Rolando) dei Rossi : 81, 117, 118, 341  
Berthold von Hohenburg : 115, 341, 359  
Bertolo (ou Bartolo) Taverneri : 95, 96, 113, 187, 341

Bertrand de Déaulx : 222, 342

Bertrand du Pouget : 222, 342

Betto di Brunello Brunelleschi : 70, 90, 342

Boccace : 30, 32, 35, 36, 333, 342, 354, 362, 369, 382

Bonaccorso della Palude : 342

Bonaccorso di Bellincione degli Adimari : 87, 342, 358

Bonconte da Montefeltro : 100, 107, 342, 365

Boniface VIII : 50, 90, 343, 346, 348, 350, 365, 366

Bosio de Dovaria (Buoso da Dovara) : 96, 344, 379

Brutus : 176, 177, 226, 227, 343, 373, 375, 384

Buondalmonte dei Buondalmonti : 85, 343, 355

Cancellieri (famille) : 83, 344

Cangrande della Scala : 29, 344

Cantino di Amadore Cavalcanti : 83, 345

Capellini ou Capelletti : 82, 83, 201, 345

Cassius : 176, 177, 226, 227, 345

Cassone della Torre : 154, 345, 366, 368, 377

Catellano dei Carbonesi (Catelanus) : 200, 345

Cavalcante Cavalcanti : 130, 345, 357, 365

Cerchi (famille) : 83, 84, 189, 346, 348, 355, 392, 393

César (général et dictateur romain) : 54, 177, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 235, 258, 282, 297, 302, 339, 343, 345, 347, 349, 363, 375, 384, 393

Charlemagne : 16, 41, 51, 52, 59, 116, 151, 210, 230, 276, 291, 294, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 320, 327, 331, 347

Charles IV de Luxembourg : 10, 16, 32, 35, 36, 37, 46, 49, 50, 52, 69, 74, 75, 78, 81, 93, 96, 109, 124, 137, 138, 139, 141, 142, 144, 150, 164, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 175, 180, 218, 224, 229, 231, 232, 233, 234, 236, 254, 255, 260, 274, 281, 286, 287, 294, 298, 305, 306, 307, 314, 305, 319, 320, 324, 333, 337, 338, 347, 350, 356, 362, 367, 370, 373, 393

Charles d'Anjou : 25, 46, 49, 92, 100, 108, 295, 304, 312, 344, 348, 351, 365, 368, 374, 381, 383, 385, 391

Charles de Valois : 28, 49, 304, 346, 348, 349, 353, 361, 366

Cicéron : 21, 215, 231, 349

Cimon : 216, 349

Cisterciens : 168, 169, 349  
Clélie : 215, 350  
Cola di Rienzo : 34, 35, 138, 147, 163, 195, 222, 266, 269, 270, 294, 332, 336, 338, 350, 368  
Colonna (famille) : 50, 350, 351, 366, 380  
Colonna (cardinaux) : 337, 351, 379  
Conrad IV : 64, 341, 351, 359, 369, 374, 383, 385, 391  
Conrad de Hohenstaufen dit Conradin : 64, 93, 107, 108, 218, 277, 278, 341, 348, 351, 365, 368, 374, 383, 391  
Constance d'Aragon : 309, 310, 311, 316, 351, 368  
Constance de Hauteville : 310, 312, 315, 351, 359  
Constantin : 51, 59, 294, 301, 352  
Conti (famille pisane) : 97, 352  
Corazza Ubaldini da Signa : 65, 352  
Cornazzano (famille da) : 352  
Cornelia : 215, 353, 363  
Correggio (famille da) : 353, 383  
Corso Donati : 348, 353, 361, 393  
Daphné : 271, 273, 274, 353  
David : 68, 104, 217, 237, 241, 298, 317, 354  
Décimus : 106, 196, 254, 282, 354  
Dino Giovanni : 189, 354  
Dioclétien : 106, 196, 354  
Dionigi dei Roberti : 32, 354  
Domitien : 106, 196, 355  
Donati (famille) : 84, 85, 343, 346, 348, 355  
Donato Alberti : 65, 89, 355  
Donato di Alberto Ristori : 64, 89, 355  
Doria ou D'Oria (famille) : 153, 355, 357, 364, 379, 388  
Egidia della Palude : 117, 159, 197, 249, 355  
Élie de Cortone ou d'Assise : 23, 24, 81, 167, 168, 173, 174, 175, 180, 181, 182, 183, 184, 186, 203, 331, 355, 360

Élisabeth de Luxembourg : 312, 313, 314, 315, 338, 356

Enzo de Sardaigne : 96, 112, 114, 168, 184, 186, 187, 199, 245, 246, 341, 356, 359, 363, 364, 366, 375, 381, 384, 392

Este (famille d') : 107, 156, 162, 339, 356, 369, 381, 387

Ezzelino III da Romano : 107, 114, 339, 342, 355, 356, 376, 378, 379, 385, 387

Farinata degli Uberti : 130, 131, 132, 195, 345, 357, 365, 366, 369, 392

Fazio da Signa : 70, 90, 357

Fieschi (famille) : 355, 357, 364, 370, 388

Filippo della Torre : 357, 378

Flavius Josèphe : 227, 229, 357

Forese di Bonaccorso degli Adimari : 87, 342, 358

François d'Assise : 174, 355, 358, 360, 361

François de Pizzolese (Franciscus de Pucilesio, Francesco da Pizzolese) : 104, 358

Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse : 11, 51, 52, 61, 62, 67, 68, 123, 138, 242, 252, 293, 331, 351, 352, 358, 386, 391, 392

Frédéric II de Hohenstaufen ou de Souabe : 10, 16, 22, 36, 42, 48, 49, 61, 62, 64, 67, 68, 92, 94, 101, 102, 107, 110, 111, 112, 113, 116, 117, 118, 119, 132, 135, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 168, 169, 173, 174, 175, 177, 178, 180, 182, 183, 184, 186, 188, 192, 193, 197, 198, 199, 201, 203, 204, 228, 242, 243, 245, 247, 278, 279, 280, 283, 284, 297, 299, 304, 308, 309, 310, 311, 316, 318, 321, 322, 339, 341, 342, 344, 351, 352, 356, 359, 360, 361, 364, 365, 368, 370, 371, 374, 375, 379, 380, 381, 383, 384, 385, 388, 389, 390, 392

Frédéric II (les princes de) : 114, 359

Frères mineurs (ordre des) ou Franciscains : 23, 24, 36, 167, 168, 169, 174, 181, 182, 189, 317, 345, 355, 358, 360, 361, 362, 365

Frères prêcheurs (ordre des) ou Dominicains : 360

Gérard de Arcili : 187, 360, 362, 392

Gérard de Canale : 159, 198, 361

Gérard de Modène (Gherardo da Modena) : 24, 174, 181, 183, 361

Gherardo da Correggio : 341, 361

Gherarduccio dei Buondalmonti : 50, 361

Ghiaratto : 103, 361

Gianni dei Soldanieri : 361

Giano della Bella : 25, 354, 361

Giberto da Correggio : 362

Giovanni Bariselli Tedaldi : 105, 362

Giovanni Colonna : 33, 35, 275, 305, 351, 362

Giovanni da Certaldo (voir aussi Boccace) : 49

Giovanni da Parma (Jean de Parme) : 174, 183, 317, 318, 360, 362

Giovanni Oldrendi dit Giovanni da Legnano : 333, 362

Giovanni Rustichelli : 70, 90, 363

Giovanni Visconti : 363, 392, 394

Giuliano da Sesso : 278, 363

Gracques (frères) : 215, 353, 363

Grégoire IX : 167, 173, 174, 181, 182, 183, 356, 358, 359, 360, 364

Gregorius de Monte Longo (Gregorio da Montelongo) : 168, 364

Grimaldi (famille) : 355, 357, 364, 388

Gualterius de Manupel (Gualtiero di Pagliara) : 115, 359, 365

Guglielmo dei Pazzi di Valdarno : 190, 365, 382

Guglielmo Ubertini : 341, 354, 365, 369, 381, 387, 392

Guibert de Gente (Giberto ou Ghiberto della Gente ou da Gente) : 95, 160, 187, 341, 362, 392

Gui de Boulogne : 116, 222, 367

Gui de Sesso (Guido da Sesso) : 91, 96, 198, 199, 363, 366

Guido Cavalcanti : 130, 131, 270, 345, 365

Guido da Montefeltro : 195, 365, 374, 389

Guido della Torre : 154, 345, 366

Guido Guinizzelli ou Guido di Guinizzello : 120, 366

Guido Novello Guidi : 87, 366

Guillaume (messire) : 50, 366

Guillaume Court (Guillaume de Court Novel) : 222, 366

Guittone d'Arezzo : 120, 366

Habsbourg (dynastie) : 48, 50, 138, 150, 204, 275, 284, 285, 302, 314, 331, 332, 367, 386

Hannibal : 258, 367

Henri VII de Luxembourg : 11, 20, 26, 29, 30, 87, 93, 116, 124, 134, 135, 136, 138, 140, 141, 148, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 185, 191, 193, 204, 242, 267, 274, 279, 286, 293, 303, 316, 319, 323, 331, 339, 340, 345, 347, 362, 364, 366, 368, 370, 373, 377, 379, 389

Henri de Castille dit le Sénateur : 218, 368

Henri de Flandres : 154, 368

Henri de Hohenstaufen : 111, 192, 368

Honorius IV : 156, 157, 279, 320, 365, 369, 372

Hubert de l'Iniquité (Oberto de Iniquitate) : 95, 379

Hubert Pallavicino (Oberto II di Guglielmo Pallavicino) : 96, 101, 102, 245, 248, 379

Hugues Botteri (Ugo Botteri) : 114, 184, 370, 392

Hugues Capet : 303, 304, 369, 372, 373, 386

Hugues de San Vitale (Ugo di Sanvitale) : 187, 246, 392

Iacopino Rangoni : 96, 369

Iacopo da Certaldo : 189, 369

Iacopo del Cassero : 107, 369

Innocent IV : 95, 114, 119, 159, 160, 184, 187, 188, 192, 245, 317, 318, 341, 348, 357, 359, 364, 370, 375, 380, 381, 385, 387, 389, 391, 392

Jan de Sřreda : 32, 35, 81, 124, 125, 126, 141, 165, 166, 172, 217, 224, 235, 237, 238, 280, 281, 289, 298, 313, 317, 370

Jean III Doukas Vatatzès : 310, 317, 318, 370, 371

Jean de Luxembourg dit l'Aveugle : 150, 286, 347, 370, 373

Jean de Parme (voir Giovanni da Parma)

Judas dit Iscariote : 176, 177, 227, 305, 371

Julien de Sesso (voir Giuliano da Sesso)

Justinien I<sup>er</sup> le Grand : 68, 294, 295, 371

Lancia ou Lanza (famille) : 114, 359, 371

Langosco (famille) : 153, 340, 371

Lanzavecchia (famille) : 95, 372

Latino Malabranca Frangipani : 88, 372, 384, 391

Laure de Noves : 372

Livie : 236, 308, 309, 315, 372, 390

Loderingo degli Andalò : 195, 372

Louis de Basse-Lotharingie : 304, 372

Luca (ami de Pétrarque) : 84, 382

Luchino Visconti : 78, 221, 373

Lucreèce : 215, 373

Luxembourg (dynastie) : 26, 30, 48, 51, 148, 150, 204, 260, 281, 285, 288, 315, 316, 324, 331, 367, 373

Maghinardo (ou Mainardo) Pagani da Susinana : 99, 373

Mainardo (ami de Pétrarque) : 84, 382

Malatesta da Verucchio : 195, 365, 374

Manfred de Hohenstaufen : 92, 94, 311, 341, 348, 365, 366, 371, 374, 376, 380, 383, 385, 389

Manfredino da Canola (Manfredinus de Canula) : 104, 374

Manfredino da Sassuolo ou della Rosa : 104, 105, 362, 374

Manfredo da Cornazzano : 117, 374

Manfredo Pallavicino : 185, 375

Manfredus de Saxolo (Manfredo da Sassuolo ou della Rosa) : 96, 374, 375, 390

Manlius : 232, 258, 297, 375

Marcia : 215, 375

Marco Lombardo : 375

Marin d'Eboli (Marinus de Ebulo, Marino da Eboli) : 115, 359, 375

Marius : 232, 258, 297, 363, 376, 383

Marsile de Padoue : 17, 37, 65, 69, 120, 121, 122, 138, 149, 150, 151, 152, 158, 376

Martino della Torre : 357, 376

Matteo (ou Maffeo) I<sup>er</sup> Visconti dit le Grand : 154, 155, 157, 267, 345

Matteo (ou Maffeo) Maggi (ou di Maggio) : 116, 377

Merlin l'Enchanteur : 268, 269, 277, 300, 323, 377

Montagna dei Parcitadi : 195, 374, 377

Montferrat (marquis de) : 95, 162, 280, 344, 378, 380

Napoleone della Torre : 345, 366, 378, 380

Neri Morando (ami de Pétrarque) : 170, 232, 233, 258, 324, 382

Néron : 106, 161, 196, 227, 378, 388

Niccolò Albertini da Prato : 242, 378

Niccolò Capocci (ou Capucci) : 222, 379

Oberto II di Guglielmo Pallavicino (voir Hubert Pallavicino)

Oberto de Iniquitate (voir Hubert de l'Iniquité)  
Obizzino Spinola : 153, 379  
Obizzo II d'Este : 96, 379  
Orsini (famille) : 350, 372, 380  
Ottaviano degli Ubaldini : 132, 195, 364, 380, 389  
Otton IV de Brunswick : 45, 61, 62, 68, 161, 162, 283, 356, 359, 380, 387, 388  
Ottone Visconti : 376, 378, 380  
Paganino da Milano (ami de Pétrarque) : 77, 221, 382  
Pagno Bordoni : 189, 381  
Pallavicino ou Pallavicini (famille) : 379  
Pandolfo de Fasanella (Pandulfus de Faxanello, Pandolfo di Fasanella) : 115, 359, 381, 384  
Parques : 233, 381  
Pazzi (familles) : 98, 190, 195, 336, 353, 365, 381, 391  
Philippe l'Arabe : 234, 382  
Philomèle : 298, 382  
Pierre (apôtre) : 235, 324, 382  
Pierre Becherio (Boucher) : 95, 382  
Pierre de Calabre (Petrus de Calabria, Pietro Ruffo di Calabria) : 115, 359, 383  
Pierre de la Vigne (Petrus de Vinea, Pietro della Vigna) : 115, 118, 119, 124, 126, 135, 160, 161, 167, 193, 359, 383, 388  
Pinamonte Bonacolsi : 96, 268, 353, 383  
Pio (famille) : 96, 383  
Pompée : 215, 228, 343, 347, 349, 363, 375, 383  
Porcia : 215, 375, 384  
Přemysl Ottokar II : 283, 284, 341, 384, 386, 393  
Puccio dei Galigai : 195, 384  
Richard de Caserte (Riçardus de Caserto, Riccardo di Sanseverino) : 114, 115, 359, 371, 385  
Richard de Montenegro (Riçardus de Monte Nigro, Riccardo di Fasanella) : 115, 359, 381, 384  
Richard de Saint-Boniface (Riçardus Sancti Bonifacii, Rizzardo di Sambonifacio) : 246, 385  
Richard Filangeri (Riçardus Filingeri, Riccardo Filangieri) : 115, 359, 385

Robert II le Pieux : 304, 369, 386

Robert d'Anjou : 34, 49, 60, 78, 92, 171, 265, 266, 338, 354, 364, 368, 385

Rodolphe de Habsbourg : 156, 157, 168, 169, 228, 276, 279, 283, 284, 285, 320, 321, 336, 384, 386

Rolandin de Canossa (Rolandinus de Canossa, Rolandino da Canossa) : 105, 386

Rolandin Goggo (Rolandinus Goggus, Rolandino Goggo) : 104, 386

Romano (famille da) : 356, 386

Rossi (famille) : 341, 362, 387

Ruggieri da Cuona : 189, 387

Sagremor (ami de Pétrarque) : 109, 110, 118, 235, 382

Salinguerra II di Torello (dei) Torelli : 96, 339, 387, 391

Sanvitale (famille) : 370, 387, 392

Sénèque : 232, 378, 388

Septime Sévère : 233, 234, 388

Sicard (Sicardo) de Crémone : 161, 388

Solon : 217, 388

Spinola (famille) : 153, 355, 357, 364, 379, 388

Stace : 213, 388

Tebaldello (dei) Zambrasi : 195, 389

Tebaldo ou Tibaldo Brusati : 377, 389

Tebaldo Francesco (Thebaldus Franciscus) : 115, 193, 201, 359, 389

Tesauro Beccaria ou dei Beccheria : 195, 340, 389

Thaddée de Sessa (Tadeus de Suessa, Taddeo da Sessa) : 115, 359, 388

Théodose I<sup>er</sup> : 233, 234, 390

Thomas d'Acerra (Thomasius de Cerra, Tommaso II d'Aquino) : 114, 115, 359, 385, 390, 391

Thomasin de Sassuolo (Thomasinus de Saxolo, Tommasino da Sassuolo) : 105, 201, 250, 375, 386, 390

Tibère : 228, 232, 372, 390

Torre (famille della Torre ou Torriani) : 154, 323, 377, 379, 380, 391

Torelli (famille) : 387, 391

Uberti (famille) : 85, 88, 98, 344, 391

Ubertini (famille) : 98, 365, 391, 392

Ubertino dello Strozza : 64, 89, 392

Ugo Botteri (voir Hugues Botteri)

Ugo di Sanvitale (voir Hugues de San Vitale)

Ugolino della Gherardesca : 195, 392, 394

Venceslas II : 284, 285, 286, 393

Venceslas de Luxembourg : 314, 338, 393, 394

Vercingétorix : 233, 393

Vieri dei Cerchi : 189, 346, 393

Virgile : 27, 34, 119, 130, 131, 136, 177, 195, 213, 214, 239, 252, 265, 267, 326, 393

Visconti (famille milanaise) : 10, 35, 97, 154, 219, 240, 267, 323, 337, 340, 342, 344, 345, 363, 377, 380, 391, 394

Visconti (famille pisane) : 97, 352, 394

## ANNEXE B

### CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS – 1137-1378

*La chronologie qui suit couvre la période allant du règne des premiers Hohenstaufen, auxquels il est plusieurs fois fait référence dans nos sources, à celui de Charles IV de Luxembourg. Elle rassemble les principaux événements propres à la seule histoire de l'Italie (notamment les luttes des papes contre les empereurs et celles des guelfes contre les gibelins) et à ceux de l'histoire impériale de façon plus générale.*

*Par le rappel de certains règnes et de quelques faits majeurs qui se sont déroulés dans des pays et espaces périphériques, cette chronologie replace également les événements italiens et impériaux dans le cadre d'une histoire plus globale de l'Occident à la fin du Moyen Âge. Elle intègre enfin les éléments biographiques des auteurs des sources citées dans la présente thèse : Salimbene de Parme, Dino Compagni, Dante, Bartole de Sassoferrato et Pétrarque. Ces éléments figurent en italique.*

- 1137-1180** Règne de Louis VII le Jeune, roi des Francs.
- 1138-1152** Règne de Conrad III de Hohenstaufen, roi des Romains.
- 1145-1149** Seconde croisade, appelée par le pape Eugène III et prêchée par Bernard de Clairvaux (saint Bernard). Croisade conduite par les rois Louis VII le Jeune et Conrad III de Hohenstaufen.
- 1152-1190** Règne de l'empereur Frédéric Barberousse.
- 1154** Mort de Roger II, fondateur du royaume normand de Sicile (26 février).
- 1154-1189** Règne d'Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre.
- 1154 et 1158** Diètes de Roncaglia. Frédéric Barberousse réaffirme le pouvoir impérial en Italie.

- 1155** Le pape Hadrien IV couronne Frédéric Barberousse empereur (18 juin).  
Condamnation et exécution d'Arnaud de Brescia.
- 1159** Élection du pape Alexandre III (7 septembre) opposé à Frédéric Barberousse.  
Contre-élection de Victor IV favorable à l'Empereur.
- 1162** Prise de Milan par Frédéric Barberousse.
- 1164** Formation de la Ligue de Vérone.
- 1167** Formation de la Ligue lombarde (7 avril).  
Union de la Ligue lombarde avec la Ligue de Vérone et d'autres cités du  
*Regnum* (1<sup>er</sup> décembre).
- 1168** Fondation de la ville d'Alexandrie par la Ligue lombarde.
- 1176** Bataille de Legnano (29 mai). Victoire de la Ligue lombarde sur Frédéric  
Barberousse.
- 1177** Paix de Venise : réconciliation entre Frédéric Barberousse et Alexandre III  
(24 juillet).
- 1180-1223** Règne de Philippe II Auguste, roi des Francs.
- 1183** Paix de Constance : Frédéric Barberousse reconnaît la Ligue lombarde  
(25 juin).
- 1187** Reconnaissance de la république de Florence par Frédéric Barberousse.  
Bataille de Hattin (4 juillet). Prise de Jérusalem par Saladin (2 octobre).
- 1189-1199** Règne de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre.
- 1189-1192** Troisième croisade, conduite par Frédéric Barberousse, Richard Cœur de Lion  
et Philippe Auguste.
- 1190** Mort de Frédéric Barberousse durant la Troisième croisade (10 juin).
- 1190-1197** Règne de l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse et époux de la  
reine Constance de Sicile.
- 1192-1205** Enrico Dandolo, doge de Venise.
- 1198-1216** Pontificat d'Innocent III, considéré comme l'apogée de la puissance temporelle  
de l'Église.
- 1198** Philippe de Souabe est élu roi des Romains (8 mars).  
Contre-élection d'Otton de Brunswick (9 juin).
- 1198-1250** Règne en Sicile de Frédéric de Hohenstaufen, fils d'Henri VI et de Constance.
- 1199-1216** Règne de Jean sans Terre, roi d'Angleterre.
- 1202-1204** Quatrième croisade.
- 1204** Prise de Constantinople par les croisés (12 avril). Création de l'Empire latin de  
Constantinople.
- 1208** Assassinat de Philippe de Souabe (21 juin). Otton de Brunswick reste seul roi  
des Romains, sous le nom d'Otton IV.

- 1209-1229** Croisade dite « des Albigeois ».
- 1209 / 1210** Création de l'Ordre des Frères mineurs (Franciscains) par Francesco Bernardone (saint François d'Assise).
- 1211 / 1212** Frédéric de Hohenstaufen, roi de Sicile, est élu roi des Romains (Frédéric II) contre Otton IV.
- 1212** Bataille de Las Navas de Tolosa (16 juillet). Victoire des rois de Castille, Aragon et Navarre sur le calife almohade.
- 1214** Bataille de Bouvines (27 juillet). Victoire de Philippe Auguste sur Jean sans Terre et Otton IV.
- 1215** Création de l'Ordre des Frères prêcheurs (Dominicains) par Domingo de Guzmán (saint Dominique).  
Quatrième concile de Latran (novembre).  
Adoption de la *Magna Carta* en Angleterre.
- 1215-1259** Ezzelino III da Romano, podestat de Vérone.
- 1216** Début des affrontements entre Guelfes et Gibelins à Florence.
- 1216-1227** Pontificat d'Honorius III.
- 1216-1272** Règne d'Henri III, roi d'Angleterre.
- 1217-1221** Cinquième croisade, conduite par le roi André II de Hongrie et le duc Léopold VI d'Autriche.
- 1218** Mort d'Otton IV de Brunswick (19 mai).
- 1220** Frédéric II est couronné empereur à Rome par le pape Honorius III (22 novembre).
- 1221** *Naissance de Salimbene de Adam de Parme.*
- 1222** Fondation de l'université de Padoue.
- 1223-1229** Sixième croisade, prêchée dès 1223 et conduite en 1228 par l'empereur Frédéric II.
- 1226-1270** Règne de Louis IX, roi de France (saint Louis).
- 1226** Diète de Crémone. Reconstitution de la Ligue lombarde.
- 1227-1241** Pontificat de Grégoire IX.
- 1227** Excommunication de Frédéric II (28 septembre).
- 1229** Traité de Jaffa après des négociations entre Frédéric II et le sultan ayyoubide d'Égypte (11 février). Récupération de Jérusalem, Bethléem et Nazareth par les croisés. Frédéric II entre à Jérusalem le 17 mars.
- 1237** Bataille de Cortenuova (27-28 novembre). Victoire de Frédéric II sur la Ligue lombarde.
- 1237-1250** Les Gibelins gouvernent Florence.
- 1238** *Salimbene de Parme entre chez les Franciscains.*

- 1239** Seconde excommunication de Frédéric II (24 mars).
- 1240** Le marquis Azzo VII d'Este s'empare de Ferrare. La famille d'Este gouverne désormais Ferrare.  
Prise de Kiev par les Mongols (décembre).
- 1243-1254** Pontificat d'Innocent IV.
- 1244** Reprise de Jérusalem par les musulmans (23 août).
- 1245** Premier concile de Lyon (juin-juillet). Déposition de Frédéric II par le pape Innocent IV (17 juillet). Début du Grand Interrègne dans l'Empire.
- 1246** Élection d'Henri Raspe, landgrave de Thuringe, comme roi des Romains contre Frédéric II (22 mai).
- 1247** Mort d'Henri Raspe (16 février).  
Bataille de Borghetto del Taro, près de Parme (15 juin). Victoire des Guelfes de Parme sur les Gibelins.  
Élection de Guillaume, comte de Hollande, comme roi des Romains contre Frédéric II (3 octobre).
- 1248** Prise de Parme par les Guelfes (18 février). Destruction du camp des Impériaux et des Gibelins à Vittoria.
- 1248-1254** Septième croisade, conduite par Louis IX.
- 1249** Bataille de Fossalta (26 mai). Victoire guelfe sur le fils de Frédéric II, Enzo de Sardaigne, qui est fait prisonnier.
- 1250** Mort de Frédéric II (13 décembre). Son fils Conrad IV lui succède en Sicile et dans l'Empire avec Guillaume de Hollande comme rival
- 1250 / 1255** *Naissance de Dino Compagni.*
- 1250-1260** Les Guelfes gouvernent Florence.
- 1252-1258** Brancaleone degli Andalò est sénateur puis capitaine du peuple à Rome.
- 1253-1278** Règne d'Ottokar II, roi de Bohême.
- 1256** Mort de Guillaume de Hollande (28 janvier).
- 1257** Élection de Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles, comme roi des Romains (13 janvier). Contre-élection d'Alphonse X, roi de Castille.
- 1258-1266** Manfred de Hohenstaufen, roi de Sicile.
- 1259-1277** Les Torriani (Guelfes), seigneurs de Milan.
- 1259** Bataille de Cassano d'Adda (16 septembre). Victoire guelfe sur Ezzelino III da Romano, seigneur de Vérone (Gibelin). Mort d'Ezzelino (27 septembre).
- 1259-1387** La famille della Scala (ou Scaligeri) gouverne Vérone.
- 1260** Bataille de Montaperti (4 septembre). Victoire des Siennois sur les Guelfes de Florence.

- 1260-1267** Les Gibelins gouvernent Florence.
- 1261** Reprise de Constantinople par les Byzantins (25 juillet). Fin de l'Empire latin.
- 1265** *Naissance de Dante Alighieri (mai-juin).*
- 1266** Bataille de Bénévent (26 février). Victoire de Charles d'Anjou sur Manfred de Hohenstaufen. Charles d'Anjou devient roi de Sicile.
- 1267** Les Guelfes reprennent le pouvoir à Florence. Charles d'Anjou est nommé podestat de la ville pour sept ans.
- 1268** Bataille de Tagliacozzo (23 août). Victoire de Charles d'Anjou sur Conradin de Hohenstaufen, qui est ensuite exécuté (29 octobre).
- 1270** Huitième croisade. Mort de Louis IX devant Tunis (25 août).
- 1270-1285** Règne de Philippe III le Hardi, roi de France.
- 1271-1295** Voyage de Marco Polo en Chine.
- 1272** Mort de Richard de Cornouailles (2 avril).
- 1272-1307** Règne d'Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.
- 1273** Rodolphe de Habsbourg est élu roi des Romains (23 septembre). On considère que cette élection met fin au Grand Interrègne. Toutefois, aucun roi des Romains n'est couronné empereur avant 1312.
- 1274** Second concile de Lyon (mai-juillet).
- 1274-1328** La famille Bonacolsi (guelfe, puis gibeline) domine et gouverne Mantoue.
- 1277** Bataille de Desio (21 janvier). Victoire d'Ottone Visconti, archevêque de Milan (Gibelin), sur les Torriani (Guelfes). Ottone devient seigneur de Milan.
- 1278** Bataille du Marchfeld. Victoire de Rodolphe de Habsbourg sur Ottokar II de Bohême, qui est tué.
- 1282** Vêpres siciliennes, à Palerme (31 mars) : les Français de Charles d'Anjou sont chassés de Sicile. Pierre III, roi d'Aragon, devient roi en Sicile. Charles d'Anjou reste roi à Naples.
- 1284** Bataille navale de la Meloria (6 août). Victoire de Gênes sur Pise qui perd la suprématie navale en Méditerranée occidentale.
- 1285** Mort de Charles d'Anjou, roi de Naples (7 janvier).  
Mort de Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile (11 novembre).
- 1285-1309** Règne de Charles II le Boiteux, roi de Naples.
- 1285-1314** Règne de Philippe IV le Bel, roi de France.
- Après 1288** *Mort de Salimbene de Parme.*
- 1289** Bataille de Campaldino (11 juin). Victoire des Guelfes florentins sur les Gibelins d'Arezzo.  
*Dino Compagni, prieur à Florence.*
- 1291** Prise de Saint-Jean-d'Acre, dernière possession des croisés en Palestine, par

- les Mamelouks (18-28 mai). Fin du royaume latin de Jérusalem.  
Mort de Rodolphe de Habsbourg (15 juillet).  
À Milan, Ottone Visconti laisse le pouvoir à son petit-neveu Matteo.
- 1292** Adolphe de Nassau est élu roi des Romains (5 mai).
- 1293** Les Ordonnances de Justice consolident le pouvoir des Guelfes à Florence (janvier).  
*Dino Compagni, gonfalonier à Florence.*
- 1294-1303** Pontificat de Boniface VIII.
- 1295-1302** *Participation de Dante à la vie politique de Florence.*
- 1297** Création par Boniface VIII du royaume de Sardaigne, qu'il attribue au roi Jacques II d'Aragon.
- 1298** Albert de Habsbourg est élu roi des Romains (27 juin).
- 1300-1311** Opposition entre Guelfes blancs et Guelfes noirs à Florence.
- 1300** *Dante, prieur à Florence.*
- 1301** *Dino Compagni, à nouveau prieur à Florence.*
- 1302** Traité de Caltabellotta (31 août). Fin de la guerre entre l'Aragon et la maison d'Anjou, les deux parties reconnaissant la séparation entre la Sicile et le royaume de Naples.  
Bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII, qui affirme la supériorité du pouvoir spirituel sur tout pouvoir temporel (18 novembre).  
Matteo Visconti est chassé de Milan.  
  
*Dante et plusieurs personnalités issues des Guelfes blancs, parmi lesquelles le père de Pétrarque, Petrarco di ser Parenzo, sont exilés de Florence.*
- 1303** Rencontre de Boniface VIII et de Guillaume de Nogaret (7 septembre) : « Attentat d'Anagni ». Mort de Boniface VIII (11 octobre).
- 1304** *Naissance de Pétrarque à Arezzo (20 juillet).*
- 1305-1314** Pontificat de Clément V. Installation de la papauté en Avignon.
- 1307-1327** Règne d'Édouard II, roi d'Angleterre.
- 1308** Mort d'Albert de Habsbourg (1<sup>er</sup> mai). Henri de Luxembourg est élu roi des Romains (Henri VII) (27 novembre).
- 1309** *Dante achève l'Enfer.*
- 1309-1343** Règne de Robert d'Anjou, roi de Naples.
- 1310-1346** Règne de Jean de Luxembourg dit l'Aveugle, fils d'Henri VII, roi de Bohême.
- 1311** Henri VII de Luxembourg est couronné roi d'Italie à Milan (6 janvier).  
La même année, le chef guelfe Guido della Torre est chassé de Milan.  
  
*À cette époque, la famille de Pétrarque est à Pise.*
- 1311-1312** Concile de Vienne. Abolition de l'ordre des Templiers.

- 1311-1329** Cangrande della Scala, seigneur de Vérone. Il est nommé vicaire impérial par Louis IV de Bavière en 1329.
- 1312** Henri VII de Luxembourg est couronné empereur à Rome (29 juin).  
*La famille de Pétrarque part s'installer en Avignon.*
- 1313** Mort d'Henri VII de Luxembourg (24 août).  
Matteo Visconti est nommé seigneur perpétuel de Milan (20 septembre).  
*Dante achève le Purgatoire.*
- 1313 / 1314 Naissance de Bartole de Sassoferrato.*
- 1313-1321** Le roi de Naples Robert d'Anjou est seigneur de Florence.
- 1314** Frédéric le Beau (Habsbourg) est élu roi des Romains le 20 octobre.  
Son rival, Louis de Bavière (Wittelsbach), est élu le lendemain.
- 1314-1316** Règne de Louis X le Hutin, roi de France.
- 1315** Bataille de Montecatini (29 août). Victoire des Pisans sur les Florentins.
- 1316-1334** Pontificat de Jean XXII (en Avignon).
- 1316-1322** Règne de Philippe V le Long, roi de France.
- 1316 Pétrarque étudie le droit à l'université de Montpellier.*
- 1318-1405** La famille da Carrara gouverne Padoue.
- 1320-1326 Pétrarque séjourne à Bologne pour finir son cursus en droit.  
Début de l'amitié avec Giacomo Colonna.*
- 1321 Achèvement du Paradis.  
Mort de Dante (14 septembre).*
- 1322-1328** Règne de Charles IV le Bel, roi de France.
- 1322** Mort de Matteo Visconti (22 juin). Son fils Galeazzo devient seigneur de Milan.
- 1323-1326** Conquête de la Sardaigne par le roi Jacques II d'Aragon.
- 1324 Mort de Dino Compagni (26 février).  
Achèvement et parution du *Defensor Pacis* de Marsile de Padoue.*
- 1325-1357 Années couvertes par la Chronique de l'Anonyme romain.*
- 1326 Mort du père de Pétrarque. Retour de Pétrarque en Avignon.*
- 1327** Galeazzo Visconti est destitué par Louis IV de Bavière (5 juillet). Son fils Azzone devient seigneur de Milan.  
*Pétrarque rencontre Laure (6 avril).*
- 1327-1377** Règne d'Édouard III, roi d'Angleterre.
- 1327-1339** Azzone Visconti, seigneur de Milan.
- 1328-1350** Règne de Philippe VI de Valois, roi de France.

- 1328** Louis IV de Bavière reçoit la couronne impériale à Rome (17 janvier).  
Nomination de l'antipape Nicolas V (12 mai).  
Fuite de Rome de l'empereur Louis et de l'antipape devant l'avancée des troupes du roi de Naples, Robert d'Anjou (août).  
Luigi da Gonzaga devient seigneur de Mantoue (25 août). La famille Gonzaga gouverne désormais Mantoue.
- 1329** Le 15 janvier, Louis IV de Bavière vend la charge de vicaire impérial à Milan à Azzone Visconti. À Mantoue, il nomme en avril Cangrande della Scala vicaire impérial, puis Luigi da Gonzaga le 11 novembre.  
L'antipape Nicolas V se soumet à Jean XXII (25 août).  
*Pétrarque entre au service du cardinal Giovanni Colonna (frère de Giacomo).  
Séjour de Pétrarque en Gascogne.*
- 1333** *Long voyage de Pétrarque en Europe du Nord. Le poète visite la France (Paris, Lyon), les Pays-Bas (Gand, Liège) et l'Allemagne (Aix-la-Chapelle, Cologne).  
Découverte du manuscrit Pro Archia de Cicéron lors de son passage à Liège.*
- 1334-1342** Pontificat de Benoît XII en Avignon.
- 1336** *Premier séjour de Pétrarque à Rome. Rencontre avec Stefano Colonna l'Ancien.*
- 1336-1337** *Retour de Pétrarque en Avignon. Installation à Vauchuse. Naissance de son fils Giovanni.*
- 1337** Début de la guerre de Cent Ans.
- 1339** Mort d'Azzone Visconti (16 août). Ses oncles, Giovanni et Luchino Visconti, deviennent coseigneurs de Milan.  
Acquisition de Trévise par Venise. Début de l'expansion de Venise sur la « Terre Ferme »
- 1339-1344** Simone Boccanegra, premier doge de Gênes.
- 1341** *Séjour de Pétrarque à Naples, à la cour de Robert d'Anjou.  
Pétrarque couronné des lauriers sur le Capitole à Rome (8 avril).  
Séjour à Parme, chez Azzo da Correggio.*
- 1342** *Retour de Pétrarque à Vauchuse.*
- 1342 / 1343** *Mort de Marsile de Padoue en exil à Munich.*
- 1342-1352** Pontificat de Clément VI.
- 1343** Mort de Robert d'Anjou, roi de Naples (20 janvier).
- 1343** *Pétrarque est en mission à Naples auprès de la reine Sancia.  
Retour du poète à Parme à la fin de l'année.*
- 1343-1381** Règne de Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples.
- 1345** *Pétrarque s'enfuit de Parme, assiégée par les Milanais (février).  
Voyage dans la vallée de l'Adige, au Tyrol, puis retour en Provence (mi-décembre).*

- 1346** Charles IV de Luxembourg est élu roi des Romains contre Louis IV de Bavière (11 juillet).  
Bataille de Crécy (26 août). Victoire d'Édouard III d'Angleterre sur Philippe VI de Valois. Mort lors de la bataille de Jean l'Aveugle, roi de Bohême.  
Luchino Visconti devient seigneur de Parme. Les Visconti gouvernent Parme jusqu'en 1404.
- 1347** Cola di Rienzo, nommé tribun (1<sup>er</sup> mai), prend le pouvoir à Rome.  
Mort de Louis IV de Bavière (11 octobre).  
Cola di Rienzo s'enfuit de Rome (21 décembre).  
*Été : correspondance entre Pétrarque et Cola di Rienzo.  
Pétrarque abandonne son service auprès du cardinal Colonna et retourne en Italie.*
- 1348** Peste noire en Occident.  
*Pétrarque est à Parme. Mort de Laure et du cardinal Colonna en raison de l'épidémie.*
- 1349** Mort de Luchino Visconti (24 janvier). Son frère Giovanni reste seul seigneur de Milan.  
*Pétrarque est nommé chanoine de la cathédrale de Padoue. Séjours en Italie (Vérone, Parme, Padoue, puis Venise). Rencontre avec Andrea Dandolo, doge de Venise.*
- 1350-1364** Règne de Jean II le Bon, roi de France.
- 1350** Giovanni Visconti acquiert Bologne.
- 1350** *Pétrarque commence à compiler les Familiars.  
Dernier séjour de Pétrarque à Rome.  
Pétrarque à Florence où il rencontre Boccace (mi-octobre).  
Il est à nouveau à Parme en décembre.*
- 1351** *Boccace, au nom de la commune de Florence, propose en vain à Pétrarque de venir travailler à Florence.  
Retour à Avignon, à la demande du pape.*
- 1352-1362** Pontificat d'Innocent VI en Avignon.
- 1353** *Pétrarque quitte définitivement la Provence. Il accepte d'entrer au service de la cour des Visconti, au grand dam de ses amis florentins.*
- 1353-1360** Mandaté par Innocent VI, le cardinal castillan Albornoz reconquiert et pacifie les États pontificaux.
- 1354** Cola di Rienzo retourne à Rome et y est nommé sénateur (1<sup>er</sup> août).  
Mort de Giovanni Visconti (5 octobre). Ses neveux Matteo II, Galeazzo II et Bernabò deviennent coseigneurs de Milan.  
Contesté pour son gouvernement tyrannique, Cola di Rienzo est massacré par la population de Rome (8 octobre).  
*Pétrarque devient ambassadeur des Visconti.  
Il rencontre Charles IV à Mantoue (décembre).*

- 1355** Charles IV est couronné empereur à Rome (5 avril).  
Mort de Matteo II Visconti (29 septembre).  
Galeazzo II Visconti est nommé vicaire impérial par Charles IV.
- 1356** Promulgation de la Bulle d'or à Nuremberg (10 janvier) et à Metz (25 décembre).  
Bataille de Poitiers (19 septembre). Victoire du Prince Noir, fils du roi Édouard III d'Angleterre, sur le roi Jean II le Bon qui est fait prisonnier.  
*Pétrarque est envoyé en ambassade par les Visconti auprès de Charles IV, à Prague.*  
*Séjour d'un mois à Bâle, puis séjour d'un mois à Prague où il rencontre le chancelier Jan de Sředa et est nommé comte palatin par Charles IV.*  
*Puis, retour de Pétrarque à Milan.*
- 1357** *Mort de Bartole de Sassoferrato (13 juillet).*
- 1359** *Boccace rend visite à Pétrarque à Milan.*
- 1360** Le cardinal Albornoz, légat pontifical dans les États de l'Église, ramène Bologne sous la souveraineté pontificale.
- 1361** *Pétrarque est ambassadeur de Galeazzo II Visconti à Paris.*  
*Discours officiel de Pétrarque devant le roi Jean II le Bon.*
- 1362-1370** Pontificat d'Urbain V en Avignon.
- 1362** *Pétrarque s'installe à Venise.*
- 1364-1380** Règne de Charles V le Sage, roi de France.
- 1366** *Lettre de Pétrarque à Urbain V pour l'exhorter à revenir à Rome.*
- 1368-1370** *Installation de Pétrarque à Arquà, dans le contado de Padoue, sous la protection de Francesco da Carrara, seigneur de Padoue.*  
*Santé défaillante de Pétrarque, renoncement à un dernier voyage à Rome.*
- 1370-1378** Pontificat de Grégoire XI. Il réside en Avignon jusqu'en 1377.
- 1373-1374** *Pétrarque achève le Canzoniere.*
- 1374** *Mort de Pétrarque à Arquà (nuit du 18 au 19 juillet).*
- 1375-1378** « Guerre des Huit Saints » entre Florence et les États pontificaux.
- 1377** Retour à Rome de Grégoire XI (17 janvier).
- 1378** Mort de Grégoire XI à Rome (26 mars).  
Élection du pape Urbain VI à Rome (8 avril).  
Révolte des *Ciompi* à Florence (juin-août).  
Mort de Galeazzo II Visconti (4 août). Son frère Bernabò reste seul seigneur de Milan.  
Contre-élection du pape Clément VII à Fondi (20 septembre), qui ira s'installer en Avignon. Début du Grand Schisme d'Occident.  
Mort de Charles IV de Luxembourg (29 novembre).

## ANNEXE C

### LISTES CHRONOLOGIQUES

#### **Papes et antipapes**

<i>1130-1143</i>	<b>Innocent II</b>	Gregorio Papareschi
[ <i>Antipapes issus du schisme de 1130 :</i>		
<i>1130-1138</i>	<b>Anaclet II</b>	Pietro Pierleoni
<i>1138</i>	<b>Victor IV</b>	Gregorio (famille des comtes de Ceccano) ]
<i>1143-1144</i>	<b>Célestin II</b>	Guido di Città di Castello
<i>1144-1145</i>	<b>Lucius II</b>	Gherardo Caccianemici
<i>1145-1153</i>	<b>Eugène III</b>	Bernardo Paganelli di Montemagno
<i>1153-1154</i>	<b>Anastase IV</b>	Corrado della Suburra
<i>1154-1159</i>	<b>Hadrien IV</b>	Nicholas Breakspear
<i>1159-1181</i>	<b>Alexandre III</b>	Rolando Bandinelli
[ <i>Antipapes nommés par Frédéric Barberousse :</i>		

1159-1164	<b>Victor IV (2<sup>ème</sup> du nom) ou V</b>	Ottaviano (famille Crescenzi)
1164-1168	<b>Pascal III</b>	Guido da Crema
1168-1178	<b>Calixte III</b>	Giovanni di Struma
1179-1180	<b>Innocent III</b>	Lando ou Landone di Sezze ]
1181-1185	<b>Lucius III</b>	Ubaldo Allucingoli
1185-1187	<b>Urbain III</b>	Uberto Crivelli
1187	<b>Grégoire VIII</b>	Alberto di Morra
1187-1191	<b>Clément III</b>	Paolo Scolari
1191-1198	<b>Célestin III</b>	Giacinto di Pietro di Bobone (famille Orsini)
1198-1216	<b>Innocent III</b>	Giovanni Lotario (famille des comtes de Segni)
1216-1227	<b>Honorius III</b>	Cencio Savelli
1227-1241	<b>Grégoire IX</b>	Ugolino (apparenté à la famille des comtes de Segni)
1241	<b>Célestin IV</b>	Goffredo Castiglioni
[ <i>Vacance</i> ]		
1243-1254	<b>Innocent IV</b>	Sinibaldo Fieschi
1254-1261	<b>Alexandre IV</b>	Rinaldo, neveu de Grégoire IX (apparenté à la famille des comtes de Segni).
1261-1264	<b>Urbain IV</b>	Jacques Pantaléon
1265-1268	<b>Clément IV</b>	Guy Foulques ou Foulcois
[ <i>Vacance</i> ]		
1271-1276	<b>Grégoire X</b>	Tebaldo Visconti
1276	<b>Innocent V</b>	Pierre de Tarentaise
1276	<b>Hadrien V</b>	Ottobono Fieschi, neveu d'Innocent V.
1276-1277	<b>Jean XXI</b>	Pedro Julião
1277-1280	<b>Nicolas III</b>	Giovanni Gaetano Orsini
1281-1285	<b>Martin IV</b>	Simon de Brie ou Brion
1285-1287	<b>Honorius IV</b>	Giacomo Savelli, petit-neveu d'Honorius III.
[ <i>Vacance</i> ]		
1288-1292	<b>Nicolas IV</b>	Girolamo Masci d'Ascoli
[ <i>Vacance</i> ]		
1294	<b>Célestin V</b>	Pietro Angelieri, dit Pietro del Morrone.

1294-1303 **Boniface VIII** Benedetto Caetani

1303-1304 **Benoît XI** Niccolò Boccasini

*Papes d'Avignon*

1305-1314 **Clément V** Bertrand de Got

[ *Vacance* ]

1316-1334 **Jean XXII** Jacques Duèse

[ *Antipape nommé par Louis IV de Bavière :*

1328-1329 **Nicolas V** Pietro Rainalducci ]

1334-1342 **Benoît XII** Jacques Fournier

1342-1352 **Clément VI** Pierre Roger

1352-1362 **Innocent VI** Étienne Aubert

1362-1370 **Urbain V** Guillaume Grimoard

1370-1378 **Grégoire XI** Pierre Roger de Beaufort, neveu de Clément VI.

## Ministres généraux de l'ordre des Frères mineurs

- 1227-1232 Giovanni Parenti (Jean Parenti) († 1250).
- 1232-1239 Elia da Cortona (**Élie de Cortone**) († 1253).
- 1239-1240 Alberto da Pisa (Albert de Pise) († 1240).
- 1240-vers 1243 Haimo of Faversham (Aimon de Faversham) († vers 1243).
- 1244-1247 Crescenzo da Jesi (Crescentius de Jesi) († 1263).
- 1247-1257 Giovanni da Parma (Jean de Parme) († 1289).  
Giovanni di Fidanzia, dit Bonaventura da Bagnorea (Bonaventure de Bagnorea) († 1274), cardinal en 1273. Canonisé en 1482, proclamé docteur de l'Église en 1587.
- 1274-1279 Girolamo Masci d'Ascoli (Jérôme d'Ascoli) († 1292), cardinal en 1278, élu pape **Nicolas IV** en 1288.
- 1279-1283 Bonagrazia da Bologna (Bonagratia de Bologne) († 1283).
- 1285-1286 Arlotto da Prato († 1286).
- 1287-1289 Matteo di Acquasparta († 1302), cardinal en 1288.
- 1289-1295 Raimond Gausfred (Raymond Godefroy) († 1310).
- 1296-1304 Giovanni Minio da Morrovalle († 1312), cardinal en 1302.
- 1304-1313 Gonzalo de Balboa, dit Gonzalve d'Espagne († 1313).
- 1313-1314 Alessandro Bonini († 1314).
- 1316-1328 Michele da Cesena (Michel de Césène) († 1342), déposé et excommunié en 1328.
- 1329-1342 Guiral Ot (Gérard Odon) († 1349).
- 1343-1348 Fortanier de Vassal († 1361), archevêque de Ravenne (1347-1351), patriarche de Grado (1351-1361), cardinal en 1361.
- 1348-1357 Guillaume Farinier († 1361), cardinal en 1356.
- 1357-1358 Juan Bouchier.
- 1359-1366 Marco da Viterbo (†1369), cardinal en 1366.
- 1367-1372 Tommaso da Frignano († 1381), patriarche de Grado (1372-1381), cardinal en 1378.
- 1373-1378 Leonardo Rossi († 1407), créé cardinal en 1378 par l'antipape Clément VII.
- 1379-1383 Ludovico Donato († 1385), créé cardinal en 1381 par le pape Urbain VI.

## Empereurs et rois des Romains – Impératrices et reines

∞ = *mariage(s)*

- 1138-1152 **Conrad III de Hohenstaufen** († 1152), roi des Romains.  
∞ Gertrude de Sulzbach († 1146).
- 1147-1150 **Henri Bérenger** († 1150), roi des Romains associé à son père Conrad III.
- 1152-1190 **Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse** († 1190), roi des Romains, empereur en 1155.  
Neveu de Conrad III.  
∞ Béatrice de Bourgogne (Franche-Comté) († 1184).
- 1190-1197 **Henri VI** († 1197), roi des Romains associé à son père Frédéric Barberousse en 1169, seul roi en 1190, empereur en 1191.  
∞ Constance de Hauteville (Sicile) († 1198), reine de Sicile.
- 1198-1208 **Philippe de Souabe** († 1208), roi des Romains. Fils de Frédéric Barberousse et frère d'Henri VI.  
∞ Irène Ange († 1208), fille de l'empereur d'Orient Isaac II.
- 1198-1218 **Otton IV de Brunswick** († 1218), roi des Romains élu contre Philippe de Souabe, seul roi en 1208, empereur en 1209.  
∞ 1) Béatrice († 1212), fille de Philippe de Souabe et d'Irène Ange ;  
∞ 2) Marie († 1260), fille du duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant.
- 1211-1250 **Frédéric II** (+ 1250), roi des Romains élu contre Otton IV, seul roi en 1215, empereur en 1220. Fils d'Henri VI et de Constance de Hauteville.  
∞ 1) Constance († 1222), fille du roi d'Aragon Alphonse II ;  
∞ 2) Isabelle de Brienne († 1228), reine de Jérusalem (fille de Jean de Brienne) ;  
∞ 3) Isabelle d'Angleterre († 1241), fille du roi Jean Sans Terre ;  
∞ 4) Bianca Lancia († 1246) (mariage secret ?).
- 1220-1235 **Henri (VII)** († 1242), roi des Romains associé à son père Frédéric II. Fils de Constance d'Aragon.
- 1250-1254 **Conrad IV** († 1254), roi des Romains associé à son père Frédéric II depuis 1237. Fils d'Isabelle de Brienne.  
∞ Élisabeth de Bavière (Wittelsbach) († 1273).
- 1246-1247 **Henri Raspe de Thuringe** († 1247), roi des Romains élu contre Frédéric II.
- 1247-1256 **Guillaume de Hollande** († 1256), roi des Romains élu contre Frédéric II, seul roi en 1254.
- 1257-1272 **Richard de Cornouailles** († 1272), roi des Romains. Second fils de Jean Sans Terre, roi d'Angleterre, et frère du roi Henri III.
- 1257-1273 **Alphonse de Castille** († 1284), roi des Romains élu contre Richard de Cornouailles. Petit-fils de Philippe de Souabe par sa mère Béatrice de Hohenstaufen.

- 1273-1291*    **Rodolphe de Habsbourg** († 1291), roi des Romains.  
 ∞ 1) Gertrude de Hohenberg († 1281) ;  
 ∞ 2) Isabelle († 1323), fille du duc Hugues IV de Bourgogne.
- 1292-1298*    **Adolphe de Nassau** († 1298), roi des Romains.  
 ∞ Imagina d'Isenburg-Limburg.
- 1298-1308*    **Albert de Habsbourg** († 1308), roi des Romains. Fils de Rodolphe de Habsbourg et de Gertrude de Hohenberg.  
 ∞ Élisabeth de Goritz (Tyrol) († 1312).
- 1308-1313*    **Henri VII de Luxembourg** († 1313), roi des Romains, empereur en 1312.  
 ∞ Marguerite († 1311), fille du duc Jean I<sup>er</sup> de Brabant.
- 1314-1347*    **Louis IV de Bavière (ou le Bavarois)** († 1347), roi des Romains, empereur en 1328.  
 ∞ 1) Béatrice de Schweidnitz (Silésie) († 1322) ;  
 ∞ 2) Marguerite († 1356), fille du comte de Hainaut et de Hollande, Guillaume I<sup>er</sup> (III en Hollande).
- 1314-1330*    **Frédéric (III) de Habsbourg dit le Beau** († 1330), roi des Romains élu contre Louis IV, roi associé à Louis IV en 1326. Fils d'Albert de Habsbourg et d'Élisabeth de Göriz.  
 ∞ Isabelle († 1330), fille du roi Jacques II d'Aragon et de Blanche d'Anjou.
- 1346-1378*    **Charles IV de Luxembourg** († 1378), roi des Romains élu contre Louis IV, seul roi en 1347, empereur en 1355.  
 ∞ 1) Blanche de Valois († 1348), demi-sœur du roi de France Philippe VI ;  
 ∞ 2) Anne de Palatinat (Wittelsbach) († 1353) ;  
 ∞ 3) Anna de Schweidnitz (Silésie) († 1362) ;  
 ∞ 4) Élisabeth de Poméranie († 1392).
- 1349*            **Günther de Schwarzbourg** († 1349), roi des Romains élu contre Charles IV.
- 1378-1400*    **Venceslas de Luxembourg** († 1419), roi des Romains associé à son père Charles IV en 1376, seul roi en 1378. Fils d'Anna de Schweidnitz.  
 ∞ 1) Jeanne († 1386), fille du comte Albert I<sup>er</sup> de Hainaut et de Hollande (Wittelsbach) ;  
 ∞ 2) Sophie († 1425), fille du duc Jean II de Bavière (Wittelsbach).

## Rois et reines de Sicile

### Rois normands (famille de Hauteville)

- 1130-1154*    **Roger II** († 1154), fils de Roger I<sup>er</sup>, comte de Sicile. Comte de Sicile en 1105.  
∞ 1) Elvire († 1139), fille du roi Alphonse VI de Castille ;  
∞ 2) Sibylle († 1151), fille du duc Hugues II de Bourgogne ;  
∞ 3) Béatrice de Rethel († 1185).
- 1154-1166*    **Guillaume I<sup>er</sup> le Mauvais** († 1166), fils de Roger II et d'Elvire de Castille.  
∞ Marguerite († 1183), fille du roi Garcia V de Navarre.
- 1166-1189*    **Guillaume II le Bon** († 1189), fils de Guillaume I<sup>er</sup>.  
∞ Jeanne d'Angleterre († 1199), fille d'Henri II Plantagenêt et d'Aliénor d'Aquitaine.
- 1189-1194*    **Tancrede de Lecce** († 1194), fils de Roger, duc de Pouille, et d'Emma de Lecce (Roger lui-même fils aîné de Roger II et d'Elvire de Castille).  
∞ Sibylle d'Aquino († vers 1195) (famille des comtes d'Acerra).
- 1190-1193*    **Roger III** († 1193), associé à son père Tancrede.
- 1193-1194*    **Guillaume III** († 1198), associé à son père Tancrede.
- 1194-1198*    **Constance** († 1198), fille posthume de Roger II et de Béatrice de Rethel.

### Hohenstaufen

- 1194-1197*    **Henri de Hohenstaufen** (empereur Henri VI) († 1197), mari de Constance de Hauteville.
- 1198-1250*    **Frédéric I<sup>er</sup>** (empereur Frédéric II) († 1250), fils d'Henri et de Constance de Hauteville.  
∞ 1) Constance († 1222), fille du roi d'Aragon Alphonse II ;  
∞ 2) Isabelle de Brienne († 1228), reine de Jérusalem (fille de Jean de Brienne) ;  
∞ 3) Isabelle d'Angleterre († 1241), fille du roi Jean Sans Terre ;  
∞ 4) Bianca Lancia († 1246) (mariage secret ?).
- 1250-1254*    **Conrad I<sup>er</sup>** (Conrad IV, roi des Romains) († 1254), fils de Frédéric I<sup>er</sup> et d'Isabelle de Brienne.  
∞ Élisabeth de Bavière (Wittelsbach) († 1273).
- 1254-1258*    **Conrad II dit Conradin** († 1268), fils de Conrad I<sup>er</sup> et d'Élisabeth de Bavière.
- 1258-1266*    **Manfred** († 1266), fils de Frédéric I<sup>er</sup> et de Bianca Lancia.  
∞ 1) Béatrice, fille du comte Amédée IV de Savoie ;  
∞ 2) Hélène Ange († 1271), fille de Michel II Ange, despote d'Épire.

### Rois angevins (maison capétienne d'Anjou)

- 1266-1282*    **Charles I<sup>er</sup>** (Charles d'Anjou) († 1285), frère de Louis IX (saint Louis), roi de France.  
∞ 1) Béatrice († 1267), fille du comte de Provence Raymond-Bérenger IV ;

∞ 2) Marguerite de Bourgogne (Tonnerre) († 1308).

### Rois aragonais

- 1282-1285* **Pierre I<sup>er</sup>** (roi Pierre III d'Aragon) († 1285), gendre de Manfred de Hohenstaufen.  
∞ Constance de Hohenstaufen († 1302), fille du roi Manfred et de Béatrice de Savoie.
- 1285-1295* **Jacques le Juste** (roi Jacques II d'Aragon) († 1327), second fils de Pierre I<sup>er</sup> et de Constance de Hohenstaufen.  
∞ Blanche d'Anjou († 1310), fille du roi Charles II de Naples.
- 1295-1337* **Frédéric II** († 1337), troisième fils de Pierre I<sup>er</sup> et de Constance de Hohenstaufen.  
∞ Éléonore d'Anjou († 1341), fille du roi Charles II de Naples.
- 1337-1342* **Pierre II** († 1342), fils de Frédéric II et d'Éléonore d'Anjou.  
∞ Élisabeth de Carinthie († 1352).
- 1342-1355* **Louis** († 1355), fils aîné de Pierre II et d'Élisabeth de Carinthie.
- 1355-1377* **Frédéric III le Simple** († 1377), second fils de Pierre II et d'Élisabeth de Carinthie.  
∞ 1) Constance († 1363), fille du roi Pierre IV d'Aragon ;  
∞ 2) Antonia des Baux († 1375).
- 1377-1401* **Marie** († 1401), fille Frédéric III et de Constance d'Aragon.  
∞ Martin d'Aragon dit le Jeune († 1409), fils du roi Martin d'Aragon dit le Vieux (fils du roi Pierre IV).

### **Rois et reines de Naples**

- 1266-1285* **Charles I<sup>er</sup>** (Charles d'Anjou) († 1285), frère de Saint Louis, roi de France.  
∞ 1) Béatrice († 1267), fille du comte de Provence Raymond-Bérenger IV ;  
∞ 2) Marguerite de Bourgogne (Tonnerre) († 1308).
- 1285-1309* **Charles II le Boiteux** († 1309), fils de Charles I<sup>er</sup> et de Béatrice de Provence.  
∞ Marie († 1323), fille du roi Étienne V de Hongrie.
- 1309-1343* **Robert le Sage** († 1343), second fils de Charles II et de Marie de Hongrie.  
∞ 1) Yolande († 1302), fille du roi d'Aragon Pierre III (Pierre I<sup>er</sup> de Sicile) et de Constance de Hohenstaufen ;  
∞ 2) Sancia († 1345), fille du roi Jacques II de Majorque.
- 1343-1381* **Jeanne I<sup>re</sup>** († 1382), fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, demi-sœur du roi de France Philippe VI. Petite-fille de Robert le Sage.  
∞ 1) André d'Anjou (Hongrie) († 1345) ;  
∞ 2) Louis d'Anjou (Tarente) († 1362) ;  
∞ 3) Jacques de Majorque († 1375) ;  
∞ 4) Otton de Brunswick-Grubenhagen († 1399)

## Rois et reines de Bohême

- 1198-1230* **Přemysl Ottokar I<sup>er</sup>** († 1230), duc de Bohême en 1197, roi à titre héréditaire en 1198.  
∞ 1) Adélaïde de Meïßen († 1211) ;  
∞ 2) Constance († 1240), fille du roi Béla III de Hongrie.
- 1230-1253* **Venceslas I<sup>er</sup>** († 1253), fils de Přemysl Ottokar I<sup>er</sup> et de Constance de Hongrie.  
∞ Cunégonde († 1248), fille de Philippe de Souabe, roi des Romains.
- 1253-1278* **Přemysl Ottokar II** († 1278), fils de Venceslas I<sup>er</sup> et de Cunégonde de Souabe.  
∞ 1) Marguerite de Babenberg (Autriche) († 1266) ;  
∞ 2) Cunégonde († 1285), fille du prince Rostislav IV de Kiev.
- 1278-1305* **Venceslas II** († 1305), fils de Přemysl Ottokar II et de Cunégonde de Kiev.  
∞ 1) Judith de Habsbourg († 1297), fille de Rodolphe I<sup>er</sup>, roi des Romains ;  
∞ 2) Élisabeth Ryksa († 1335), fille de Przemysł II, duc de Grande-Pologne et roi de Pologne.
- 1305-1306* **Venceslas III** († 1306), fils de Venceslas II et de Judith de Habsbourg, dernier Přemyslide.  
∞ Viola Élisabeth de Cieszyn († 1317).
- 1306-1307* **Rodolphe de Habsbourg**, fils aîné d'Albert I<sup>er</sup>, roi des Romains.
- 1307-1310* **Henri de Goritz**, duc de Carinthie et comte de Tyrol.
- 1310-1346* **Jean de Luxembourg dit l'Aveugle** († 1346), fils de l'empereur Henri VII.  
∞ 1) Élisabeth Přemyslovna († 1330), fille de Venceslas II ;  
∞ 2) Béatrice († 1383), fille de Louis I<sup>er</sup>, duc de Bourbon.
- 1346-1378* **Charles de Luxembourg** (empereur Charles IV) († 1378), fils de Jean l'Aveugle et d'Élisabeth Přemyslovna.  
∞ 1) Blanche de Valois († 1348), demi-sœur du roi de France Philippe VI ;  
∞ 2) Anne de Palatinat (Wittelsbach) († 1353) ;  
∞ 3) Anna de Schweidnitz (Silésie) († 1362) ;  
∞ 4) Élisabeth de Poméranie († 1392).
- 1378-1419* **Venceslas IV de Luxembourg** († 1419), fils de Charles et d'Anna de Schweidnitz, roi des Romains de 1376 à 1400.  
∞ 1) Jeanne († 1386), fille du comte Albert 1<sup>er</sup> de Hainaut et de Hollande (Wittelsbach) ;  
∞ 2) Sophie († 1425), fille du duc Jean II de Bavière (Wittelsbach).

### **Archevêques de Prague**

- 1344-1364 Ernest de Pardubice (en tchèque : *Arnošt z Pardubic*, en allemand : *Ernst von Pardubitz*), évêque de Prague en 1343, devient le premier archevêque en 1344.
- 1364-1379 Jean V de Vlašim (en tchèque : *Jan z Vlašimi*, en allemand : *Johann von Wlaschim*), surnommé *Očko*, cardinal en 1378.
- 1379-1396 Jean VI de Jenštejn (en tchèque : *Jan z Jenštejna*, en allemand : *Johann von Jenstein*), neveu du précédent.

### **Rois de France**

#### Capétiens directs

- 1108-1137 Louis VI le Gros
- 1137-1180 Louis VII le Jeune
- 1180-1223 Philippe II Auguste
- 1223-1226 Louis VIII le Lion
- 1226-1270 Louis IX (saint Louis)
- 1270-1285 Philippe III le Hardi
- 1285-1314 Philippe IV le Bel
- 1314-1316 Louis X le Hutin
- 1316 Jean I<sup>er</sup> le Posthume
- 1316-1322 Philippe V le Long
- 1322-1328 Charles IV le Bel

#### Valois

- 1328-1350 Philippe VI
- 1350-1364 Jean II le Bon
- 1364-1380 Charles V le Sage
- 1380-1422 Charles VI le Bien-Aimé (ou le Fol)

## Empereurs et impératrices d'Orient

### Comnènes.

- 1118-1143* **Jean II** († 1143), fils d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène. Associé à son père dès 1092.  
∞ Piroska (Irène) († 1134), fille du roi Ladislas I<sup>er</sup> de Hongrie.
- 1143-1180* **Manuel I<sup>er</sup>** († 1180), fils de Jean II et d'Irène de Hongrie.  
∞ 1) Berthe (Irène) de Sulzbach († 1159/1161) ;  
∞ 2) Marguerite-Constance (Marie) d'Antioche († 1182).
- 1180-1183* **Alexis II** († 1183), fils de Manuel I<sup>er</sup> et de Marie d'Antioche.  
∞ Agnès (Anne) († 1220/1240), fille du roi de France Louis VII.
- 1183-1185* **Andronic I<sup>er</sup>** († 1185), neveu de Jean II. Usurpateur.

### Anges.

- 1185-1195* **Isaac II** († 1204).  
∞ 1) Herina ;  
∞ 2) Marguerite, fille du roi Béla III de Hongrie.
- 1195-1203* **Alexis III** († 1211/1212), frère d'Isaac II.  
∞ Euphrosyne Doukaina Kamatera († 1211).
- 1203-1204* **Alexis IV** († 1204), fils d'Isaac II et d'Herina. Empereur en association avec son père rétabli.
- 1204* **Alexis V Mourtzouphlos** († 1204), usurpateur.

### Empereurs de Nicée

- 1204-1205* **Constantin (XI) Laskaris** († 1205).
- 1205-1222* **Théodore I<sup>er</sup> Laskaris** († 1222), frère de Constantin Laskaris.  
∞ 1) Anne Ange († 1212), fille d'Alexis III Ange ;  
∞ 2) Philippa d'Arménie († avant 1219) ;  
∞ 3) Marie de Courtenay († 1222), fille de Pierre de Courtenay, empereur latin de Constantinople.
- 1222-1254* **Jean III Doukas Vatatzès** († 1254), gendre de Théodore I<sup>er</sup> Laskaris.  
∞ 1) Irène Laskarina († vers 1240), fille de Théodore I<sup>er</sup> Laskaris ;  
∞ 2) Constance (Anne) de Hohenstaufen († 1307), fille de l'empereur Frédéric II et de Bianca Lancia.
- 1254-1258* **Théodore II Doukas Laskaris** († 1258), fils de Jean III et d'Irène Laskarina.  
∞ Hélène († 1254), fille du tsar de Bulgarie Jean Asen II.
- 1258-1261* **Jean IV Doukas Laskaris** († vers 1305), fils de Théodore II et d'Hélène de Bulgarie.
- 1258-1261* **Michel VIII Paléologue**, empereur associé.

## Empereurs de Constantinople (Paléologues)

- 1261-1282*    **Michel VIII Paléologue** († 1282).  
∞ Théodora Vatatzès († 1303), petite-nièce de Jean III Doukas Vatatzès.
- 1282-1328*    **Andronic II** († 1332), fils de Michel VIII et de Théodora Vatatzès. Empereur associé à son père dès 1272.  
∞ 1) Anne († 1281), fille du roi Étienne V de Hongrie ;  
∞ 2) Yolande (Irène) de Montferrat († 1317).
- 1294-1320*    **Michel IX** († 1320), fils d'Andronic II et d'Anne de Hongrie. Empereur associé à son père.  
∞ Rita (Marie) († 1333), fille du roi d'Arménie Léon III (Cilicie).
- 1328-1341*    **Andronic III** (+ 1341), fils de Michel IX et de Marie d'Arménie.  
∞ 1) Adélaïde (Irène) de Brunswick († 1324) ;  
∞ 2) Jeanne (Anne) († vers 1360), fille du comte Amédée V de Savoie.
- 1341-1391*    **Jean V** († 1391), fils d'Andronic III et d'Anne de Savoie.  
∞ Hélène Cantacuzène († 1396), fille de Jean VI Cantacuzène et d'Irène de Bulgarie.
- 1347-1354*    **Jean VI Cantacuzène** († 1383), beau-père de Jean V. Empereur associé à son gendre.  
∞ Irène, fille du prince Andronic Asen de Bulgarie.
- 1354-1357*    **Matthieu Cantacuzène** (+ 1383/1391), fils de Jean VI et d'Irène de Bulgarie. Empereur associé à son beau-frère Jean V.  
∞ Irène Paléologue, petite-fille d'Andronic II.
- 1376-1379*    **Andronic IV** († 1385), fils de Jean V et d'Hélène Cantacuzène. Usurpateur.  
∞ Marie Keratsa († 1390), fille du tsar de Bulgarie Jean Alexandre.
- 1390*            **Jean VII** († 1408), fils d'Andronic IV et de Marie de Bulgarie. Usurpateur.  
∞ Irène Gattilusio († 1440), fille de Francesco II Gattilusio, seigneur de Lesbos.

## **Empereurs latins de Constantinople**

- 1204-1205/1206*    **Baudouin I<sup>er</sup>** (comte Baudouin VI de Hainaut et Baudouin IX de Flandre) († 1205/1206).  
∞ Marie († 1204), fille d'Henri I<sup>er</sup> le Libéral, comte de Champagne.
- 1206-1216*    **Henri de Hainaut** († 1216), frère de Baudouin.  
∞ Agnès († 1208), fille de Boniface de Montferrat, roi de Thessalonique.
- 1216-1219*    **Pierre de Courtenay** (seigneur Pierre II de Courtenay) († 1219), époux de Yolande de Hainaut († 1219), sœur d'Henri et de Baudouin de Hainaut.

- 1220-1228*    **Robert I<sup>er</sup> de Courtenay** († 1228), second fils de Pierre de Courtenay et de Yolande de Hainaut.
- 1228-1261*    **Baudouin II de Courtenay** (+ 1273), quatrième fils de Pierre de Courtenay et de Yolande de Hainaut.  
∞ Marie († 1275), fille de Jean de Brienne, ancien roi de Jérusalem.
- 1231-1237*    **Jean de Brienne** († 1237), beau-père de Baudouin II. Empereur associé à son gendre.

Empereurs et impératrices titulaires

- 1261-1273*    **Baudouin II de Courtenay.**
- 1273-1283*    **Philippe I<sup>er</sup> de Courtenay** († 1283), fils de Baudouin II et de Marie de Brienne.  
∞ Béatrice († 1275), fille de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, roi de Sicile puis de Naples.
- 1283-1307*    **Catherine I<sup>re</sup> de Courtenay** († 1307), fille de Philippe I<sup>er</sup> et de Béatrice d'Anjou.  
∞ Charles de Valois († 1325), fils du roi de France Philippe II le Hardi et frère de Philippe IV le Bel.
- 1307-1346*    **Catherine II de Valois-Courtenay** († 1346), fille de Catherine I<sup>re</sup> et de Charles de Valois.  
∞ Philippe d'Anjou-Tarente († 1331), fils du roi de Naples Charles II le Boiteux.
- 1346-1364*    **Robert II d'Anjou-Tarente** († 1364), fils aîné de Catherine II et de Philippe d'Anjou-Tarente.
- 1364-1373*    **Philippe II d'Anjou-Tarente** († 1373), second fils de Catherine II et de Philippe d'Anjou-Tarente.
- 1373-1380*    **Marguerite d'Anjou-Tarente** († 1380), fille de Catherine II et de Philippe d'Anjou-Tarente.  
∞ François des Baux († 1422), duc d'Andria.
- 1380-1383*    **Jacques des Baux** († 1383), fils de Marguerite et de François des Baux.

## Seigneurs et ducs de Milan

- 1259-1263 **Martino della Torre** († 1263).
- 1263-1265 **Filippo della Torre** († 1265), frère du précédent.
- 1265-1277 **Napoleone della Torre** († 1278), cousin des précédents.
- 1277-1291 **Ottone Visconti** ( 1295), archevêque de Milan de 1262 à 1295.
- 1291-1302 **Matteo I<sup>er</sup> Visconti dit Matteo le Grand**, petit-neveu d'Ottone Visconti.  
∞ Bonacosa Borri.
- 1302-1304 **Alberto Scotti** († 1318), seigneur de Plaisance.
- 1304-1311 **Guido della Torre** († 1312), neveu de Napoleone della Torre.
- 1311-1322 **Matteo I<sup>er</sup> Visconti dit Matteo le Grand** († 1322), rétabli. Vicaire impérial en 1311, seigneur perpétuel en 1313.
- 1322-1327 **Galeazzo I<sup>er</sup> Visconti** († 1328), fils aîné de Matteo I<sup>er</sup> et de Bonacosa Borri.  
∞ Béatrice, fille d'Obizzo II, marquis d'Este.
- 1327-1339 **Azzone Visconti** († 1339), fils de Galeazzo I<sup>er</sup> et de Béatrice d'Este. Vicaire impérial en 1329.  
∞ Catherine de Savoie (Vaud).

### Règnes conjoints des deux derniers fils de Matteo I<sup>er</sup> et de Bonacosa Borri :

- 1339-1354 **Giovanni Visconti** († 1354), archevêque de Milan (1339/1342-1354).  
Seul seigneur en 1349.
- 1339-1349 **Luchino Visconti** († 1349).  
∞ Isabella Fieschi, nièce du pape Hadrien V (Ottobono Fieschi).

### Règnes conjoints des trois fils de Stefano Visconti (second fils de Matteo I<sup>er</sup>) et de Valentina Doria :

- 1354-1355 **Matteo II Visconti** († 1355).  
∞ Gigliola Gonzaga.
- 1354-1378 **Galeazzo II Visconti** († 1378).  
∞ Blanche, fille du comte de Savoie Aymon le Pacifique.
- 1354-1385 **Bernabò Visconti** († 1385). Seul seigneur en 1378.  
∞ Beatrice Regina, fille de Mastino II della Scala, seigneur de Vérone.
- 1385-1402 **Gian Galeazzo Visconti** ( 1402), fils de Galeazzo II. Duc en 1395.  
∞ 1) Isabelle de Valois, fille du roi de France Jean le Bon ;  
∞ 2) Caterina, fille de Bernabò Visconti, sa cousine germaine.

## ANNEXE D – CARTES

*Sources des cartes :*

Ces cartes ont été établies à partir de cartes extraites des atlas historiques suivants :

*Atlante Storico*, Novare, Istituto geografico de Agostini, 1979.

Carte p. 38 : *L'Italia intorno al 1000*.

Carte p. 42 : *L'Impero al tempo degli Hohenstaufen*.

Carte p. 43 : *L'Italia intorno al 1300*.

*Atlas historique*, Paris, Stock, 1968 (édition française de l' *Atlas zur Weltgeschichte*, Munich, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1964).

Carte p. 160 : Empire des Hohenstaufen (1125-1254).

Carte p. 168 : Italie centrale et méridionale au XIII<sup>e</sup> siècle.

*Atlas historique*, sous la direction de Georges Duby, Paris, Larousse, 1978.

Carte p. 41 : Le monde occidental au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle.

Carte p. 52 : Le monde occidental au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle.

Carte p. 93 : Le Saint Empire à l'époque des Hohenstaufen (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle).

Carte p. 136 : L'Italie au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle.

*Großer Historischer Weltatlas, Zweiter Teil : Mittelalter*, Munich, Bayerischer Schulbuch-Verlag, 1979.

Carte p. 34-35 : *Europa zur Zeit der staufischen Kaiser (1138-1254)*.

Carte p. 48 : *Italien um 1300*.

Carte p. 66-67 : *Deutschland zur Zeit Karls IV. (1378)*.

*Taschenatlas Deutsche Geschichte*, Gotha, Klett-Perthes GmbH, 2004.

Carte p. 34-35 : *Mittel- und Südeuropa zur Zeit der Staufer. Das Heilige Römische Reich (um 1200)*.

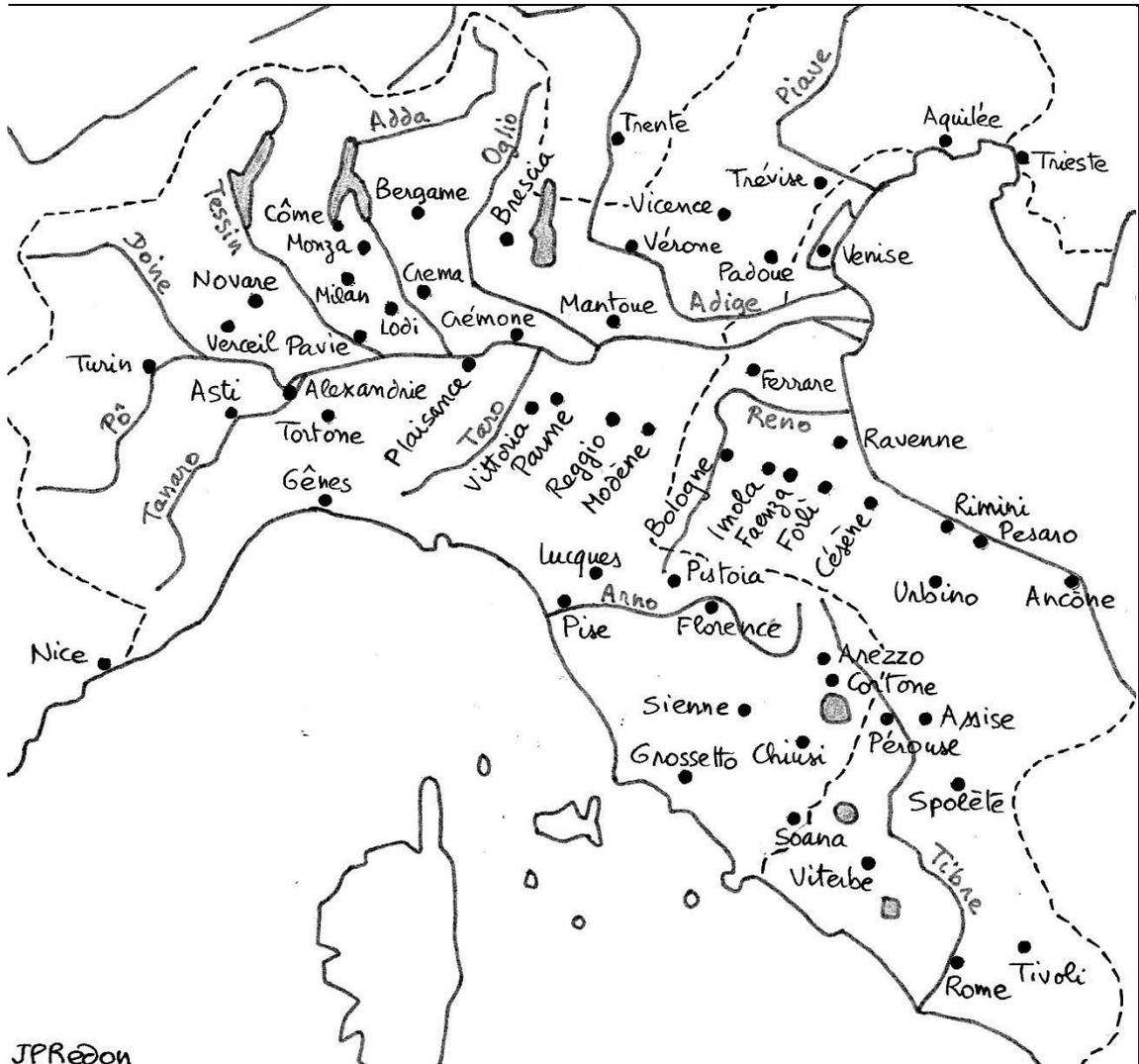
Carte p. 50-51 : *Das Reich zur Zeit Kaiser Karls IV. (1346-1378)*.

Réalisation des cartes : Jean-Paul REDON.

CARTE 1. Le Saint Empire au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.



CARTE 2. Italie du Nord et du Centre : cités du royaume d'Italie et des États pontificaux.



CARTE 3. L'Italie au XIV<sup>e</sup> siècle.



Sources et  
Bibliographie

## SOURCES

L'ANONYME ROMAIN, *Chronique, Rome, le temps, le monde et la révolte de Cola di Rienzo*, traduit du dialecte romain par Jacqueline Malherbe-Galy et Jean-Luc Nardone, introduction de Patrick Boucheron, Toulouse, Anacharsis (Griffe/Famagouste), 2015.

MATTEO BANDELLO, *Novelle, Parte Prima*, « Buondelmonte De' Buondelmonti », Milan, Giovanni Silvestri, 1813.

MATTEO BANDELLO, *Nouvelles/Novelle*. Tome I, Première partie I-XXVI, traduit par Danielle Aron, Adelin-Charles Fiorato, Michelle Godard, Alain Godard, Marie-José Leroy, texte établi par Delmo Maestri, Paris, Les Belles Lettres, 2008, Nouvelle I « Buondelmonte Buondelmonti se fiance à une jeune fille, puis la quitte pour en épouser une autre, et meurt assassiné ».

BARTOLE DE SASSOFERRATO, *Traité sur les Guelfes et les Gibelins, sur le Gouvernement de la Cité, sur le Tyran*, textes introduits, traduits et commentés par Sylvain Parent, Paris, Les Belles Lettres (La roue à livres), 2019.

QUAGLIONI Diego, *Politica e diritto nel Trecento italiano : il « De Tyranno » di Bartolo da Sassoferrato, (1314-1357), con l'edizione critica dei trattati « De Guelphis et Gebellinis », « De regimine civitatis » e « De Tyranno »*, Florence, Leo.S. Olschki, (Il Pensiero Politico, 11), 1983.

GIOVANNI BOCCACCIO, *Trattatello in laude di Dante*, Maurizio Fiorella (ed.) in *Dante Alighieri, Le opere*, vol. VII, Opere di dubbia attribuzione e altri documenti danteschi, t. IV, *Le vite di Dante dal XIV al XVI secolo, Iconografia dantesca*, a cura di Monica Berté e Maurizio Fiorilla, Sonia Chiodo et Isabella Valente (éd.), Rome, Salerno Editrice, (II<sup>e</sup> red.), 2017.

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, édition et traduction de Pierre Fabre et André Balland, 2 vol., Paris, Les Belles Lettres, 2019.

CHARLES IV DE LUXEMBOURG, *Vie*, présentation, édition et traduction de Pierre Monnet et Jean-Claude Schmitt, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

DANTE ALIGHIERI, *La Commedia secondo l'antica vulgata*, édition et traduction de Giorgio Petrocchi, Milan, Mondadori, 1966-1967.

DANTE ALIGHIERI, *Œuvres complètes*, traduction et commentaire par André Pézard, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1966.

DANTE ALIGHIERI, *La Divine Comédie*, texte italien établi par Giorgio Petrocchi, traduction introduction et notes de Jacqueline Risset, éd. bilingue, 3 vol., Paris, Flammarion, (GF), 2004-2005.

*L'Enfer*, édition corrigée, Paris, Flammarion (GF), 2004.

*Le Purgatoire*, édition corrigée, Paris, Flammarion (GF), 2005.

*Le Paradis*, édition corrigée, Paris, Flammarion (GF), 2004.

DANTE ALIGHIERI, *La Divine Comédie*, traduction de René de Ceccaty, Paris, Seuil, 2017.

DANTE, *Epistole, Egloghe, Questio de aqua et terra*, dans DANTE ALIGHIERI, *Opere minori*, vol. III, t. II, éd. A. Frugoni, G. Brugnoli, E. Cecchini et F. Mazzoni, Milano-Napoli, Ricciardi, 1989.

DINO COMPAGNI, *Rerum Italicarum scriptores*, série I, IX, Milan, 1726, *Chronicon Florentinum italica lingua scriptum ab anno MCCLXXX usque ad annum MCCCXII*.

DINO COMPAGNI, *Rerum Italicarum scriptores*, série II, 9,2, *La Cronica di Dino Compagni delle cose occorrenti ne' tempi suoi*, a cura di Isidoro Del Lungo, Città di Castello, coi i tipi della casa editrice S. Lapi, 1913-1916.

DINO COMPAGNI, *Rerum Italicarum scriptores*, série III, *Cronica*, edizione critica a cura di Davide Cappelletti, Roma, ISIME (Fonti per la storia dell'Italia medievale, *Rerum Italicarum scriptores*, 1) 2000.

DINO COMPAGNI, *Cronica delle cose occorrenti ne tempi suoi*, introduction et notes de Guido Bezzola, quatrième édition, Milano, Rizzoli (BUR Classici), 2018.

DINO COMPAGNI, *Chronique des événements survenant à son époque*, présenté et traduit par Patrick Mula, Grenoble, ELLUG, 2003.

EGINHARD, *Vita et gesta Karoli Magni*, éditée par Hermann von Neuenar, Cologne, Johannes Soter, 1521. Conservée à la Bibliothèque nationale de France, BnF, Réserve des livres rares, cote : RÉS-LB6-1.

FLAVIUS JOSEPHUS, *Histoire ancienne des Juifs & La guerre des Juifs contre les Romains, 66-70 ap. J. -C.*, traduction d'Arnauld d'Andilly, édition de J. A. C. Buchon, préface de Valentin Nikiprowetzky, Paris, LIDIS, 1981.

GIOVANNI VILLANI, *Nova Cronica*, a cura di Giuseppe Porta, Parma, 3 voll. , Fondazione Pietro Bembo / Ugo Guanda Editore, 1990-1991.

HESIODE, *Théogonie et autres poèmes*, suivi des *Hymnes homériques*, édition et traduction de Jean-Louis Backès, Gallimard (Folio classique, 3467), 2001.

HOLDER-EGGER Oswald (éd. ), « Sicardi Episcopi Cremonensis Cronica », Francfort-sur-le-Main, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores* vol. 31, 1903.

HOMÈRE, *Hymnes*, texte établi et traduit par Jean Humbert, Paris, Les Belles Lettres (CUF, série grecque, collection Budé), 1936.

IBN KHALDUN, *Discours sur l'histoire universelle. al-Muqaddima*, traduction, préface et notes de Vincent Monteil, Paris, Actes Sud (Sindbad), 1997.

LIUTPRAND DE CREMONE, *Ambassades à Byzance*, traduit du latin par Joël Schnapp, présentation de Sandrine Lerou, Toulouse, Anacharsis (Griffe/Famagouste), 2004, édition de poche, 2021.

LIUDPRAND DE CREMONE, *Œuvres*, Présentation, traduction et commentaire par François Bougard, Paris, CNRS Editions, (Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 41), 2015.

MARC AURELE, *Écrits pour lui-même*, Tome I : Introduction générale, Livre I, texte établi et traduit par Pierre Hadot, avec la contribution de Concetta Luna, Paris, Les Belles Lettres (CUF, n°388), 1998.

MARSILE DE PADOUE, *Le Défenseur de la paix*, traduction, introduction et commentaires par Jeannine Quillet, Paris, Vrin (Bibliothèque des Textes Philosophiques), 1968.

PETRARCA Francesco, *Lettere all'Imperatore, Carteggio con la corte di Praga (1351-1364)*, a cura di Ugo Dotti, Reggio Emilia, Diabasis, 2008.

PETRARQUE, *L'Afrique / Affrica*, deux volumes, texte établi et traduit par Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres, 2006 (Tome I) et 2018 (Tome II).

PETRARQUE, *L'Ascension du Mont Ventoux*, traduction de Yann Migoubert, Paris, Sillages, 2011.

PETRARQUE, *Bucolicum carmen*, édition et traduction française sous la direction de Marcel François et Paul Bachmann, Paris, Honoré Champion, 2001.

PETRARQUE, *Chansonnier/Canzoniere*, introduction de François Livi, traduction et commentaire par Gérard Genot, texte établi par Giueppe Savoca, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

PETRARQUE, *La Vie solitaire*, traduction et notes de Pierre Maréchaux, Paris, Payot, 1999.

PETRARQUE, *Lettres familières*, tome I, Livres I-III / *Rerum Familiarium. Libri I-III*, introduction et notes de Ugo Dotti, mises en français par Frank La Brasca, traduction d'André Longpré, sous la direction de Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres, (Les Classiques de l'humanisme), 2002.

PETRARQUE, *Lettres familières*, tome II, Livres IV-VII, *Rerum Familiarium. Libri IV-VII*, notices et notes de Ugo Dotti, mises en français par Christophe Carraud et Frank La Brasca, traduction d'André Longpré, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'humanisme), 2002.

PETRARQUE, *Lettres Familières*, tome III, Livres VIII-XI/ *Rerum Familiarium. Libri VIII-XI*, traduction d'André Longpré, notices et notes de Ugo Dotti, mises en français par Frank La Brasca et Alain Segonds, Paris, Les Belles Lettres, (Les Classiques de l'humanisme), 2003.

PETRARQUE, *Lettres familières*, tome VI, Livres XX-XXIV/ *Rerum Familiarium. Libri XX-XXIV*, texte établi par Vittorio Rossi, introduction de Ugo Dotti, commentaire de Ugo Dotti, avec la contribution de Frank La Brasca, traduction d'André Longpré, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'humanisme), 2015.

PETRARQUE, *Les Remèdes aux deux fortunes : 1354-1366 / De remediis utriusque fortune : 1354-1366*. Vol. I, texte établi et traduit par Christophe Carraud, Grenoble, éditions Jérôme Millon, 2002.

PETRARQUE, *Sans titre*, traduction et notes de Rebecca Lenoir, Grenoble, Jérôme Millon, 2003.

PIUR Paul, *Petrarcas Briefwechsel mit deutschen Zeitgenossen*, Berlin, Weidmann, 1933.

PLINE, *Histoire naturelle*, Livre VII, traduction de Robert Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

SALIMBENE DE ADAM DE PARME, *Cronica*, édition de Giuseppe Scalia, 2 vol. , Turnhout, Brepols, (Corpus Christianorum Continuatio Medievals 125 et 125 A), 1998.

SALIMBENE DE ADAM DE PARME, *Chronique*, vol. 1 et 2, traduction, introduction et notes sous la direction de Gisèle Besson et Michèle Brossard-Dandré d'après l'édition du texte latin de Giuseppe Scalia, préface de Jean-Claude Schmitt, Paris, Honoré Champion (Traduction des Classiques du Moyen Âge, 96), 2016.

SALIMBENE DE ADAM DE PARME, *Cronica fratris Salimbene de Adam, Ordinis minorum (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 32)*, édité par HELDER-EGGER Oswaldus, Hanovre-Leipzig, 1905-1913

SCHWALM Iacobus, *Monumenta Germaniae Historica*, Const., 4,1: 1298-1313.

SUETONE, *Vie des Douze Césars*, Tome 1 : César – Auguste, édition et traduction de Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

TACITE, *Annales*, Tome I, Livre I-III, édition de Pierre Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

TACITE, *La Germanie*, édition de Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

TITE-LIVE, *Histoire naturelle*, Tome XVII, Livre XXVII, édition de Paul Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

VALERE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, tome I (livres I-III), tome II (livres IV-VI), texte établi et traduit par Robert Combès, Paris, Les Belles Lettres, 1995 et 1997.

VIRGILE, *L'Énéide*, texte établi et traduit par Jacques Perret, introduction de Paul Veyne, Paris, Gallimard (Folio classique, 2225), 1991.

## BIBLIOGRAPHIE

ARNALDI Girolamo, « Le origini del Patrimonio di San Pietro », in MAIRE VIGUEUR Jean-Claude (dir. ), *Comune e signorie nell'Italia nordorientale e centrale. Lazio, Umbria e Marche, Lucca* (Storia d'Italia, vol. 7, t. II) , Turin, UTET, 1987.

AUERBACH Erich, *Mimesis, la Représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, (Tel, 14), 1977.

BARONE Giulia, « La propaganda antiimperiale nell'Italia federiciana ; l'azione degli Ordini Mendicanti », in TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994.

BARTHELEMY Dominique, GUYOT-BACHY Isabelle, LACHAUD Frédérique et MOEGLIN Jean-Marie (dir. ), *Communitas regni : La "communauté de royaume" de la fin du X<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle (Angleterre, Ecosse, France, Empire, Scandinavie)*, Paris, Sorbonne Université Presses (Cultures et civilisations médiévales, 72), 2019.

BARTHELEMY Dominique, GROBE Rolf, « Les étapes de la relation franco-allemande jusqu'en 1214 », in BARTHELEMY Dominique, GROBE Rolf (dir. ), préface de Michel ZINK, *Allemagne et France au cœur du Moyen Âge*, Paris, Passés composés/Humensis, 2020.

BARTHELEMY Dominique, GROBE Rolf (dir.), préface de Michel ZINK, *Allemagne et France au cœur du Moyen Âge*, Paris, Passés composés/Humensis, 2020.

BARTHES Roland, « Sémiologie et urbanisme », dans *Oeuvres complètes*, II, 1926-1967, Paris, Seuil, 2002.

BEAUNE Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

- BELINA Pavel, ČORNEJ Petr et POKORNÝ Jiří, *Histoire des Pays tchèques*, traduit du tchèque par Miroslav Pravda et Marie-Jeanine Salé, Paris, Seuil (Points/Histoire), 1995.
- BILLANOVICH Giuseppe, « Petrarca e il Ventoso », *Italia medioevale e umanistica*, vol. 9, Padoue, Antenore, 1966.
- BILLANOVICH Giuseppe, *Petrarca e il primo umanesimo*, *Studi sul Petrarca*, 25, Padoue, Antenore, 1996.
- BLED Jean-Paul, *Histoire de la Prusse*, Paris, Fayard, 2007.
- BLOCH Marc, *Les Rois thaumaturges*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Gallimard, (Bibliothèque des Histoires), 1983.
- BOUCHERON Patrick, *Le Pouvoir de bâtir : urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École française de Rome, (Collection de l'École française de Rome, 239), 1998.
- BOUCHERON Patrick, *Les Villes d'Italie (vers 1150-vers 1340)*, Belin (Belin Sup), Paris, 2004.
- BOUCHERON Patrick, CHIFFOLEAU Jacques (dir. ), *Les Palais dans la ville : espaces urbains et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2004.
- BOUCHERON Patrick, « Connotations, accentuations, signatures », dans *Annali di Storia moderna e contemporanea*, Anno XVI, 2010, Milan, Vita e Pensiero, Pubblicazioni dell'Università Cattolica del Sacro Cuore, 2010.
- BOUCHERON Patrick, « L'implicite du signe architectural : notes sur la rhétorique politique de l'art de bâtir entre Moyen Âge et Renaissance », in *Perspective*, Revue de L'INHA, 1, Paris, Armand Colin, 2012.
- BOUCHERON Patrick, *Conjurer la peur. Sienne, 1338. Essai sur la force politique des images*, Paris, Seuil, 2013.
- BOUDET Jean-Patrice, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale, 83), 2006.
- BOUGARD François, *La Justice dans le royaume d'Italie de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle au début du XI<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, (BEFAR, 291), 1995.
- BOUREAU Alain, *L'Aigle, chronique politique d'un emblème*, Paris, Cerf, 1985.
- BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion (Champs), 1984.
- BRESC Henri, *Un monde méditerranéen. Économie et société en Sicile, 1300-1450*, Rome, École française de Rome, (BEFAR, 262), 1986.

- BRESC Henri, « Sicile », in GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel (dir. ), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF (Quadrige), 2002.
- BRIANT Pierre, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996.
- BRILLI Elisa et MILANI Giovanni, *Dante. Des vies nouvelles*, Paris, Fayard, 2021.
- BRILLI Elisa, FONTES BARATTO Anna , MONTEFUSCO Antonio (éd. ), « Sedurre l'imperatore. La lettera di Francesco da Barberino a Enrico VII a nome della corona romana (1313) » in *Italia medievale e umanistica*, n°57, 2017, p. 39-89.
- BRIVIO Ernesto, *La scultura del Duomo di Milano. La fede e i suoi testimoni narrati nel marmo di Candoglia*, Veneranda Fabricca del Duomo di Milano, 2004, Milan.
- BUC Philippe, *L'Ambigüité du Livre. Prince, pouvoir et peuple dans les commentaires de la Bible au Moyen Âge*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Beauchesne, 1994.
- CANACCINI Federico, *Ghibellini e Ghibellinismo in Toscana da Montaperti a Campaldino (1260-1289)*, Nuove studi storici 79, Rome, Istituto storico italiano per il Medioevo, 2009.
- CAPDETREY Laurent, « Le royaume séleucide : un empire impossible ? », in HURLET Frédéric (dir. ), *Les Empires, Antiquité et Moyen Âge, analyse comparée*, Rennes, PUR (Histoire) , 2008.
- CARPEGNA FALCONIERI Tommaso di, *Il se voyait déjà empereur. Cola di Rienzo, un romain au Moyen Age*, UGA Editions, 2019.
- CASTELNUOVO Guido, *Être noble dans la cité. Les noblesses italiennes en quête d'identité (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- CHAZAN Mireille, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>.siècle*, Paris, Honoré Champion, (Études d'histoire médiévale, 3), 1999.
- CHIFFOLEAU Jacques, « I ghibellini del regno di Arles », in TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994.
- COLLI Alberto, *Montaperti, la battaglia del 1260 tra Firenze e Siena e il castello ritrovato*, Florence, Azka, 2005.
- CONTAMINE Philippe, *La Guerre au Moyen Âge*, PUF, 1980, réédition 2003, Paris.
- CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Enfers et Paradis.L'Italie de Dante et de Giotto*. Paris, Albin Michel, (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité), 2004.
- CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Venise triomphante, les horizons d'un mythe*, Paris, Albin Michel, 1999 ; réédition Albin Michel, (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité), Paris, 2004.
- CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Renaissances italiennes (1380-1500)*, Albin Michel (Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité), 2007.

CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Le Moyen Âge de Venise : les eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015.

D'AMICO Juan-Carlos, TESTINO-ZAFIROPOULOS Alexandra, FLEURY Philippe, MADELEINE Sophie (dir. ), *Le Mythe de Rome en Europe : modèles et contre-modèles*, Actes du colloque de Caen (27-29 novembre 2008, Université de Caen Basse-Normandie, ERLIS), Caen, Presses universitaires de Caen, 2012.

DALARUN Jacques, *François d'Assise ou le pouvoir en question. Principes et modalités du gouvernement dans l'Ordre des frères mineurs*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

DANIEL Catherine, « L'audience des prophéties de Merlin : entre rumeurs populaires et textes savants », *Médiévales*, 57, « Langages politiques, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle », Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009.

DAVID Jean-Michel, *La Romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion (Champs/Histoire), 1997.

DAVID-NEEL Alexandra et Lama YONGDEN, *La Vie surhumaine de Guésar de Ling, le héros thibétain, racontée par les bardes de son pays de Gesar*, 1931, préface de Sylvain Levi, Monaco, Éditions du Rocher, 1931.

DELLE DONNE Fulvio, *La porta del sapere : cultura alla corte di Federico II di Svevia*, Rome, Carocci Editore (Frecce, 271), 2019.

DELUMEAU Jean-Pierre, *Arezzo, espace et société, 715-1230*, 2 vol. , Rome, École française de Rome (BEFAR, 219), 1996.

DELUMEAU Jean-Pierre, HEULLANT-DONAT Isabelle (dir. ), *L'Italie au Moyen Âge, v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, (Carré Histoire, 47) , 2000.

DESSI Rosa Maria, *Prêcher la paix et discipliner la société. Italie, France, Angleterre, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, 2005 (Collection d'études médiévales de Nice, vol. 5).

DESSI Rosa Maria, *Les spectres du Bon Gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti. Artistes, cités communales et seigneurs angevins au Trecento*, Paris, Puf, 2017.

DESSI Rosa Maria, MEHU Didier (dir. ), *Images, signes et paroles dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols (Collection d'Études médiévales de Nice, vol. 21), 2022.

DE VINCENTIIS Amedeo, *L'Ytalia di Dante e dei fiorentini scellerati. Un caso di comunicazione politica nel Trecento*, Rome, Viella, 2021.

DOTTI Ugo, *Petrarca e la scoperta della coscienza moderna*, Milan, Feltrinelli, 1978.

DOTTI Ugo, *Vita di Petrarca*, Rome, Laterza, 1987.

DOTTI Ugo, *Pétrarque*, trad. Jérôme Nicolas, Paris, Fayard, 1991.

DOTTI Ugo, « Petrarca a Praga :lo scrittore e il potere », *Belfagor*, vol. 60, n°2, 2005.

- DOTTI Ugo, *Petrarca a Parma*, Reggio Emilia, Diabasis, 2006.
- DUMEZIL Bruno (dir. ), *Les Barbares*, Paris, PUF, 2016.
- DUPERRAY Ève (dir. ), *La Postérité répond à Pétrarque : sept siècles de fortune pétrarquienne en France*, Paris, Beauchesne (Bibliothèque Historique et Littéraire), 2006.
- DUPRÉ THESEIDER Eugenio, *L'idea imperiale di Roma nella tradizione medievale*, Spolète, Centro Italiano di studio sull'Alto Medioevo, 2015 (première édition : 1942)
- ELAYI Josette, *Sargon II, King of Assyria*, Atlanta, SBL Press (Archeology and biblical studies, 22), 2017.
- FALILEYEV Alexander (dir. ), « Boii », in *Dictionary of Continental Celtic Place-Names*, Aberystwyth, CMCS Publications, 2010.
- FALKEID Unn, « Marsilius of Padua and the question of legitimacy », in Unn FALKEID, *The Avignon Papacy contested. An intellectual History from Dante to Catherine of Siena*, Cambridge (Mass. ), Harvard University press, 2017.
- FALKEID Unn, « The Eagle's flight », in Unn FALKEID, *The Avignon Papacy contested. An intellectual History from Dante to Catherine of Siena*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2017.
- FALKEID Unn, *The Avignon Papacy contested, An intellectual History from Dante to Catherine of Sienna*, Cambridge (Mass. ), Harvard University Press, (I Tatti Studies in Italian Renaissance History), 2017.
- FAVIER Jean, *Les Papes d'Avignon*, Paris, Fayard, 2006.
- FENZI Enrico, *Pétrarque*, traduit de l'italien par Gérard Marino, Paris, Les Belles Lettres, 2015.
- FELISARI Claudio, « Un amico del Petrarca : Paganino da Bizzozzero », dans *Studi Petrarqueschi*, Nuova Seria, 1, 1984, Rome-Padoue, Antenore.
- FERRARA Sabrina. « La métaphore solaire. Les trois épîtres politiques de Dante et le chant XVI du *Purgatoire* », dans Anna Fontes BARRATO (dir. ), *Poésie et épistolographie dans l'Italie médiévale*, Presses Sorbonne Nouvelle, (*Arzanà*, Cahiers de littérature médiévale italienne, 12), 2007.
- FERRARA Sabrina, « À propos de certaines épîtres politiques de Dante », dans *La présence de l'histoire dans l'épistolaire* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2012  
 Disponible sur Internet : [ <http://books.openedition.org/pufr/10835>, consulté en janvier 2021 ].

FLAMBART HERICHER Anne-Marie (dir. ), *Frédéric II (1194-1250) et l'héritage normand de Sicile*. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 25-28 septembre 1997, Caen/Le Havre, Presses universitaires de Caen, 2000.

FOLZ Robert, *L'Idée d'Empire en Occident du V<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1953.

FOLZ Robert, *Le Couronnement impérial de Charlemagne. 25 décembre 800*, Paris, Gallimard, 1964.

FOURCADE Sarah, *La Noblesse à la conquête du livre. France, v. 1300-v. 1530*, Paris, Honoré Champion, 2021.

FRANÇOIS Étienne et SERRIER Thomas (dir. ), *Europa. Notre histoire. L'héritage européen depuis Homère*, Paris, Éditions des Arènes, 2017.

GAULIN Jean-Louis, Armand JAMME, ROUCHON MOUILLERON Véronique (dir.), *Villes d'Italie, textes et documents des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 15), 2005.

GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel (dir. ), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF (Quadrige), 2002.

GERNET Jacques, *Le Monde chinois*, Paris, Armand Colin, 2005, 3 volumes.

GILLI Patrick, *Au miroir de l'Humanisme. Les représentations de la France dans la culture savante italienne à la fin du Moyen Âge (c. 1360-c. 1490)*, Rome, 1997.

GILLI Patrick, THERY Julien (dir. ), *Le gouvernement pontifical et l'Italie des villes au temps de la théocratie (fin XII<sup>e</sup>-mi XIV<sup>e</sup> s.)*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée (Monspeliensa Medievala), 2010.

GILLI Patrick, *Droit, humanisme et culture politique dans l'Italie de la Renaissance*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2014, 453 p. (« Histoire et sociétés »)

GOUGENHEIM Sylvain, *Frédéric II. Un Empereur de légendes*, Paris, Perrin, 2015.

GREVIN Benoît, *Rhétorique du pouvoir médiéval : les « Lettres » de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 339), 2008.

GREVIN Benoît, « Les mystères rhétoriques de l'État médiéval. L'écriture du pouvoir en Europe occidentale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, t. 63, 2008, p. 271-300.

GRILLO Paolo, *Legnano 1176. Una battaglia per la libertà*, Rome/Bari, Laterza (Economica Laterza, 597), 2010.

GRILLO Paolo, *La falsa inimicizia. Guelfi e ghibellini nell'Italia del Duecento*, Rome, Salerno, 2018.

- GUENEE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.
- GUERRIERI Francesco, *Il campanile della Cattedrale di Pistoia*, Pistoia, Società pistoiese di storia patria, 1968.
- GUYOT-BACHY Isabelle, MOEGLIN Jean-Marie (dir. ), *La naissance de la médiévistique. Les historiens et leurs sources en Europe (XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle), actes du colloque de Nancy (8-10 novembre 2012)*, Paris, Droz, EPHE-Sciences historiques et philologiques, V (Hautes études médiévales et modernes, 107), 2015.
- GUYOT-BACHY Isabelle, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume (Xe-XVe siècle)*, Presses universitaires du Septentrion, 2017.
- GUYOTJEANNIN Olivier, *Salimbene de Adam : un chroniqueur franciscain*, Turnhout, Brepols, 1995.
- HAMMER Carl I., *From Ducatus to Regnum : Ruling Bavaria under the Merovingians and Early Carolingians*. Turnhout, Brepols, 2007.
- HANSEL Alfred, « Johann von Neumarkts kirchliche Laufbahn », *Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slaven*, a. III, 1927, p. 299-344.
- HEULLANT-DONAT Isabelle (dir. ), *Cultures Italiennes (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, préface de Michel Zink, Paris, Cerf (Initiations au Moyen Age), 2000.
- HILAIRE Yves-Marie (dir. ), *Histoire de la papauté, 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Seuil (Points/Histoire), 2003.
- HINES, John (dir.), *The Baiuvarii and Thuringi: An Ethnographic Perspective*, Woodbridge, Boydell & Brewer Ltd., 2014.
- HOCQUET Jean-Claude, « Venise », in GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF (Quadrige) 2002.
- HUIJBERS Anne (dir. ), *Emperors ans Imperial Discourse in Italy, c. 1300-1500 :New Perspectives*, Rome, École française de Rome, 2022.
- HUILLARD-BREHOLLES Alphonse, *Vie et correspondance de Pierre de la Vigne, ministre de l'empereur Frédéric II, avec une étude sur le mouvement réformiste au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Plon, 1864.
- HURLET Frédéric et GUERBER Éric, « L'Empire romain du III<sup>e</sup> siècle av. J. -C. au III<sup>e</sup> siècle apr. J. -C. », in Frédéric HURLET (dir. ), *Les Empires, Antiquité et Moyen Âge, analyse comparée*, Rennes, PUR (Histoire), 2008.

HÜTTEBRÄUKER Lotte, « Die Vikare Karls IV. in Deutschland » dans SANTIFALLER Leo (dir. ), *Festschrift Albert Brackmann dargebracht von Freunden, Kollegen und Schülern*, Weimar, Hermann Böhlaus Nachfolger, 1931.

IBN KHALDUN, *Discours sur l'histoire universelle. Al-Muqaddima*, traduction nouvelle de l'arabe, préface et notes par Vincent Monteil, troisième édition revue, Paris, Actes Sud (Sinbad), 1997.

JAUSS Hans-Robert, *Pour une esthétique de la réception*, traduit de l'allemand par Claude Maillard, préface de Jean Starobinski, Paris, Gallimard (Tel, 169), 1990.

JUGIE Pierre, « Le vicariat impérial du cardinal Gui de Boulogne à Lucques en 1369-1370 », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, tome 103, n°1, 1991.

KANTOROWICZ Ernst, *Kaiser Friedrich der Zweite*, Berlin, Georg Bondi, 1927.

KANTOROWICZ Ernst, *L'Empereur Frédéric II*, trad. : Albert Kohn, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1987, consulté dans Ernst KANTOROWICZ, *Œuvres*, postface d'Alain Boureau, Paris, Gallimard (Quarto), 2000.

KLAPPER Joseph , *Johann von Neumarkt. Bischof und Hofkanzler. Religiöse Renaissance in Böhmen zur Karl IV.*, Leiden, Benno, 1964.

LEBRUN Charlotte, « L'aigle bicéphale dans le monde hittite », *Antiquitatis novatis*, 2006. [<http://antiquitatis-notae.univ-paris1.fr/clebrunaiglebicephale.pdf>], consulté en septembre 2020.

LE GOFF Jacques, *Les Intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Seuil, (Points-Histoire), 2000.

LIVORNI Ernesto, TODOROVIC Jelena (dir. ), *Petrarch and His Legacies*, Chicago, The University of Chicago Press (Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies), 2021.

LOSKOUTOFF Yvan (dir.), *Héraldique et papauté*, Rouen-Le Havre, Presses Universitaires de Rouen, 2020.

MACEK Josef, *Histoire de la Bohême. Des origines à 1918*, préface de Robert Mandrou, Paris, Fayard, 1984.

MAIRE VIGUEUR Jean-Claude (dir. ), *Comune e signorie nell'Italia nordorientale e centrale. Lazio, Umbria e Marche, Lucca* (Storia d'Italia, vol. 7, t. II), Turin, UTET, 1987.

- MAIRE VIGUEUR Jean-Claude (dir. ), *I podestà nell'Italia comunale. Parte I. Reclutamento e circolazione degli ufficiali forestieri (fine XII sec. -metà XIV sec. )*, 2 vol. , Rome, École française de Rome, (Collection de l'École française de Rome, 268), 2000.
- MAIRE VIGUEUR Jean-Claude, *Cavaliers et citoyens. Guerre et société dans l'Italie communale, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS (Civilisations et sociétés), 2003.
- MAIRE VIGUEUR Jean-Claude, *L'autre Rome : une histoire des Romains à l'époque des communes (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.
- MALECZEK Werner, « La propaganda antiimperiale nell'Italia federiciana ; l'attività dei legali papali », in TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994
- MARGUE Michel, PAULY Michel, SCHMID Wolfgang (dir. ), *Der Weg zur Kaiserkrone. Der Romzug Heinrichs VII. in der Darstellung Erzbischof Balduins von Trier*, Trêves, Kliomedia (Publications du CLUDEM, 24), 2009.
- MARTIN, Dan, « Greek and Islamic Medicines' Historical Contact with Tibet ». In AKASOY Anna; BURNETT Charles, YOELI-TLALIM, Ronit (dir. ). *Islam and Tibet: Interactions Along the Musk Routes*. Farnham, (Surrey), Ashgate Publishing, 2011.
- MARTIN Jean-Marie, « Angevins de Naples », in GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, (Quadrige), 2002.
- MARTINEZ-GROS Gabriel, *Ibn Khaldûn et les sept vies de l'Islam*, Paris, Sinbad, 2007.
- MARTINEZ-GROS Gabriel, *Brève histoire des empires. Comment ils surgissent, comment ils s'effondrent*, Paris, Seuil (La Couleur des Idées), 2014.
- MENANT François, *Lombardia feudale. Studi sull'aristocrazia padana nei secoli X-XIII*, Milan, Vità e Pensiero, 1992.
- MENANT François, *Campagnes lombardes du Moyen Âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, École Française de Rome, (BEFAR, 281), 1993.
- MENANT François, « Italie », in GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, (Quadrige), 2002.
- MONNET Pierre, *Charles IV. Un empereur en Europe*, Paris, Fayard, 2020.
- MONTI Carla, « Gli esordi del pensiero politico signorile di Petrarca : I testi per Azzo da Correggio e Luchino Visconti », *Studi Medievali Umanistici*, XV, Centro Internazionale di Studi Umanistici dell'Università di Messina, 2016, p. 43-80.

NEUBECKER Otfried , *Le Grand Livre de l'héraldique : l'histoire, l'art et la science du blason*, traduction française de Roger Harmignies Bruxelles, Bordas, 1981 (1<sup>re</sup>édition : *Heraldry, Sources, Symbols and Meaning* , Maidenhead, McGraw-Hill, 1976).

ORTALLI Gherardo, « Federico II e la cronachistica cittadina :dalla coscienza al mito », in TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994.

OSSOLA Carlo (dir.), *Pétrarque et l'Europe*, Actes du colloque de l'Institut d'études littéraires du Collège de France, Grenoble, Jérôme Millon (Nomina), 2006.

PANOFSKY Erwin, *Meaning in the Visual Arts : Papers in and on Art History*, New York, Doubleday, 1955 .

PAPADOPOULOS Ioannis, *The Idea of Rome in Late Antiquity : From Eternal City to imagined Utopia*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2021.

PARENT Sylvain, *Dans les abysses de l'infidélité. Les procès contre les ennemis de l'Église en Italie au temps de Jean XXII (1316-1334)*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 361), 2014.

PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil (Points/Histoire),2014.

PEPIN Jean, *Dante et la tradition de l'allégorie*, Paris, Vrin 1970.

PETIT Paul, *Histoire générale de l'Empire romain*, vol. I. *Le Haut-Empire*, Paris, Seuil, « Points-Histoire », 1974.

PEZARD André, *Le Convivio de Dante. Sa lettre et son esprit*. Édité par Jean-Louis Poirier. Introduction et notes de Jean-Louis Poirier, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

PIO Berardo, *Giovanni da Legnano. Un intellettuale nell'Europa del Trecento*, Bologne, Bologna University Press (Studi e memorie, 15), 2018.

PIUR Paul, *Petrarcas Briefwechsel mit deutschen Zeitgenossen*, Berlin, Weidmann, 1933.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil (Points/Histoire), 2010.

QUILLET Jeannine, *la Philosophie politique de Marsile de Padoue*, Paris, Vrin, 1970.

RACINE Pierre, *Plaisance du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire urbaine*, 3 volumes, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1980.

RACINE Pierre, *L'Occident chrétien au XIII<sup>e</sup> siècle. Destins du Saint Empire et de l'Italie*, Paris, SEDES (Regards sur l'Histoire), 1994.

- RACINE Pierre, *Federico II di Svevia*, Milan, Giuffrè, 1998.
- RACINE Pierre, *La Bataille de Legnano, 29 mai 1176*, Clermont-Ferrand, Lemme Edit, 2014.
- RAPP Francis, *Le Saint Empire romain germanique, d'Othon le Grand à Charles Quint*, Paris, Tallandier-Seuil (Points/Histoire), 2003.
- REDON Gabriel, « Seconder César au XIV<sup>e</sup> siècle : le rôle politique du chancelier impérial Jan de Sřreda au travers de sa correspondance avec Pétrarque », in Actes du colloque « Être le numéro 2 : le rapport dominant-dominé dans les cercles de pouvoir, une perspective historique », 7-8 novembre 2019, Université Paris-Est Créteil. En cours de publication aux Presses universitaires de Rennes.
- REDON Gabriel, « Expressions de l'identité pro-impériale dans l'espace urbain lombard (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : l'architecture comme première approche », dans le cadre du séminaire doctoral « Enquêtes », 21 avril 2017, Université Paris-Est Créteil.
- RIECKENBERG Hans Jürgen , « Johann von Neumarkt », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 10 (1974), p. 563.
- RIECKENBERG Hans Jürgen, « Zur Herkunft des Johann von Neumarkt, Kanzler Karls IV. », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, a. XXXI, 1975, p. 555-569.
- ROBINSON Paschal, « Elias of Cortona », *The Catholic Encyclopedia*, Vol. 5, New York, Robert Appleton Company, 1909
- RUTENBURG Victor, « La vie et la mort des *Ciampi* de Sienne », in *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 20<sup>e</sup> année, N. 1, 1965, p. 95-109.
- SCHALLER Hans-Martin, *Handschriftenverzeichnis zur Briefsammlung des Petrus de Vinea*, bearb. von Hans-Martin Schaller, unter Mitarb. von Bernhard Vogel, Hannover, Hahnsche Buchhandlung (*Monumenta Germaniae Historica*, 18), 2002.
- SMITH Whitney, *Les Drapeaux à travers les âges et dans le monde entier* (traduction et adaptation française par Georges Pasch de : *Flags through the Ages and around the World*, Maidenhead, McGraw-Hill, 1975), Paris, Fayard, 1976.
- ŠPICKA Jiří, « Il cancelliere imperiale Giovanni Novoforense e Petrarca », *Studi petrarcheschi*, vol. XIV, Rome-Padoue, Editrice Antenore, 2011.
- ŠPICKA Jiří , « Francesco Petrarca travelling and writing to Prague's court », *Verbum Analecta Neolatina*, XII/1, 2010.
- STAUB Martial, « Bohême », dans GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain, ZINK Michel (dir. ), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF (Quadrige), 2004.

STOLLEIS Michael, « La promesse du droit » in FRANÇOIS Étienne et SERRIER Thomas (dir. ), *Europa. Notre histoire. L'héritage européen depuis Homère*, Paris, Éditions des Arènes, 2017.

TABACCO Giovanni, *The Struggle for Power in Medieval Italy : Structures of Political Rule*, trans. Rosalind Brown Jensen, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

TABACCO Giovanni, « Ghibellinismo et lotte di partito nella vita communale italiana » in TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994.

TERENZI Pierluigi, *Gli Angiò in Italia centrale. Potere e relazioni politiche in Toscana e nelle terre della Chiesa (1263-1335)*, Rome, Viella, 2019.

TOUBERT Pierre, BRESC Henri et RACINE Pierre, « Histoire de l'Italie médiévale », in SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIEVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *L'Histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, Seuil, (L'Univers historique), 1991.

TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994.

TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le scienze*, Palerme, Sellerio, 1994.

TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e il mondo mediterraneo*, Palerme, Sellerio, 1994.

TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e la Sicilia*, Palerme, Sellerio, 1998.

TRIPET Arnaud, *Pétrarque ou la connaissance de soi*, Paris, Honoré Champion, 2004.

VALLERANI Massimo, « Le leghe cittadine : alleanze militari e relazione politiche », in TOUBERT Pierre, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dir. ), *Federico II e le città italiane*, Palerme, Sellerio, 1994.

VERGER Jacques, *Les Gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1998.

VERGER Jacques, *La Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf (« Initiations au Moyen Âge »), 1999.

VEYNE Paul, « Propagande, expression roi, image idole oracle », in *L'Homme*, 1990, tome 30, n°114.

VOGEL Jakob, « Empire et nation, un débat jamais tranché », in FRANÇOIS Étienne et SERRIER Thomas (dir. ), *Europa. Notre histoire. L'héritage européen depuis Homère*, Paris, Éditions des Arènes, 2017.

WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

WICKHAM Chris, *Somnambules d'un nouveau monde. L'émergence des communes italiennes au XII<sup>e</sup> siècle.*, traduit de l'anglais par Jacques Dalarun, Bruxelles, Zones sensibles, 2022.

WILKINS Ernst H. , *Studies in the Life and Works of Petrarch*, Cambridge (Mass. ), The Mediaeval Academy of America, 1955.

WINKLER Heinrich August, *Histoire de l'Allemagne. XIXe-XX<sup>e</sup> siècle : le long chemin vers l'Occident*, traduit de l'allemand par Odile Demange, Paris, Fayard, 2005.

## DOCUMENTS ELECTRONIQUES

### Encyclopédie

« Buondelmonte Buondelmonti », in *Enciclopedia Treccani* [ [https://www.treccani.it/enciclopedia/buondelmonte-buondelmonti\\_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/buondelmonte-buondelmonti_(Dizionario-Biografico)/) , consulté en juillet 2022 ]

« Manfredino da Sassuolo », in *Enciclopedia Treccani*

[ [https://www.treccani.it/enciclopedia/manfredino-da-sassuolo\\_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/manfredino-da-sassuolo_(Dizionario-Biografico)/) , consulté en janvier 2022]

### Colloque

TROMBONI Lorenza et BRIGUGLIA Gianluca, « *The Making of Political Thought. Ruptures, Trends, and Patterns between Henry VII and Louis IV the Bavarian* ».

Voir : [ <https://rmbf.be/2018/08/28/colloque-the-making-of-political-thought-ruptures-trends-and-patterns-between-henry-vii-and-louis-iv-the-bavarian/> , site consulté en avril 2022]

### Périodique

[<https://www.president.gov.ua/en/news/promova-prezidenta-ukrayini-volodimira-zelenskogo-v-palati-d-73733> ; site consulté le 23 mars 2022]

FAVAL Allan et VINCENT Faustine, « Devant les parlementaires français, Volodymyr Zelensky évoque la devise de la République et Jean-Paul Belmondo », in *Le Monde*, 23 mars 2022.

[[https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/23/devant-les-parlementaires-francais-volodymyr-zelensky-evoque-la-devise-de-la-republique-et-jean-paul-belmondo\\_6118854\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/23/devant-les-parlementaires-francais-volodymyr-zelensky-evoque-la-devise-de-la-republique-et-jean-paul-belmondo_6118854_3210.html)

Programme de recherche

**Imperialiter (Ecole française de Rome)**

<https://www.efrome.it/imperialiter>

Ressources muséographiques

**Château de Chantilly**

[<https://les-tres-riches-heures.chateaudechantilly.fr/> ; consulté en août 2021. ]

**Institut für Stadtgeschichte – Francfort-sur-le-Main**

[ <https://www.stadtgeschichte-ffm.de/en/the-archives/digital-presentations/die-goldene-bulle> ], site consulté en septembre 2020.]

**British Library**

<http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/record.asp?MSID=4287&CollID=8&NS=tart=3460>

**Bibliothèque Royale de Belgique**

*Chroniques de Hainaut* attribuée au peintre flamand Rogier van der Weyden (BRUXELLES, KBR, ms. 9242, fol. 227v.)

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	3
ABREVIATIONS ET CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES .....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	8
0.0 – Avant-propos.....	9
0.1 – Positionnement historiographique.....	12
0.2 – Sources .....	19
0.2.1 – La <i>Chronique</i> de Salimbene de Adam de Parme (années 1280) .....	22
0.2.2 – La <i>Chronique</i> de Dino Compagni (années 1310).....	24
0.2.3 – La <i>Comédie</i> de Dante Alighieri (années 1310-1320) .....	26
0.2.4 – La correspondance et le <i>Bucolicum Carmen</i> de Pétrarque (années 1320 à 1370).31	
0.2.5 – Les <i>Traités</i> de Bartole de Sassoferrato .....	36
0.3 – Méthode.....	38
PARTIE I DÉFINITIONS.....	40
1.0 – Introduction.....	41
1.1 – Définir les cadres.....	44
1.1.1 – L’Italie, territoire <i>dans</i> et <i>en dehors</i> de l’Empire .....	44
1.1.2 – L’Empire médiéval, héritage antique .....	53
1.2 – Définir le milieu pro-impérial.....	61
1.2.1 – Les deux rives du fleuve bartolien.....	63
1.2.2 – Plusieurs niveaux d’expression du milieu pro-impérial en Italie .....	71
1.3 – Les Échelons d’expression des partisans de l’Empire.....	79
1.3.1 – L’échelon familial.....	81
1.3.2 – L’échelon urbain .....	84
1.3.3 – L’échelon du <i>Regnum</i> .....	93
1.3.4 – L’échelon impérial .....	109
1.3.5 – L’intellectuel pro-impérial .....	118
1.4 – Conclusion .....	127
PARTIE II EXPRESSIONS.....	129
2.0 – Introduction.....	130
2.1 – « <i>Spero mox principem affuturum</i> » : l’attente de l’empire.....	134

2.1.1 – « <i>Nos equidem sperabamus te, celitus nobis missum, libertatis nostre promptissimum assertorem</i> » : espérer le retour de l'Empire .....	135
2.1.2 – « <i>Pulchrum imperii, pulchrum regni nomen</i> » : l'horizon du rêve impérial .....	142
2.2 – « <i>I Guelfi non andavano più a lui, e Ghibellini spesso lo visitavano</i> » : la rencontre avec l'empereur .....	153
2.2.1 – « <i>Là, denanti alla maiestate imperiale, innocchiato</i> » : paraître devant l'empereur .....	155
2.2.2 – « <i>Nolo etiam perdere gratiam imperatoris, quam habeo</i> » : l'amitié avec l'empereur .....	167
2.3 – « <i>Et guerra erat valida</i> » : cruautés, violences et trahisons des pro-impériaux .....	176
2.3.1 – Quitter le camp de l'Église : « <i>Trahebatur ab imperatore et impellebatur a papa</i> » .....	180
2.3.2 – Trahir le camp de l'Empire : « <i>Muoia lo Imperadore !</i> » .....	185
2.3.3 – « <i>Quid genitrix veneranda dolet, germane ?</i> » : souffrir et mourir au nom de l'Empire .....	194
2.4 – Conclusion .....	203
PARTIE III SYMBOLES .....	206
3.0 – Introduction .....	207
3.1 – Premier niveau : les symboles impériaux de la cité .....	212
3.1.1 – Rome .....	213
3.1.2 – César .....	225
3.1.3 – Murailles .....	238
3.1.4 – Barbares .....	252
3.2 – Deuxième niveau : royaumes et allégories .....	262
3.2.1 – Italie .....	263
3.2.2 – Allemagne .....	274
3.2.3 – Bohême .....	280
3.3 – Troisième niveau : la fiction symbolique de l'Empire .....	290
3.3.1 – Aigle .....	291
3.3.2 – Charlemagne .....	302
3.3.3 – Impératrice .....	308
3.3.4 – <i>Regalia</i> .....	316
3.4 – Conclusion .....	326
CONCLUSION GENERALE .....	329
ANNEXES .....	335
Annexe A .....	336
Notices biographiques et index des personnages .....	336

Index.....	395
Annexe B.....	405
Chronologie des événements – 1137-1378.....	405
Annexe C.....	415
Listes chronologiques.....	415
Annexe D – Cartes.....	429
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	434
Sources .....	435
Bibliographie .....	441
Documents électroniques .....	454